Library of the Theological Seminary,
PRINCETON, N. J.
Green Fund June 2, 1879.
Division BX3706
Section C926
Shelf..................
Number V. 2

HISTOIRE

RELIGIEUSE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS.

II.

IMPRIMERIE DE BEAU, A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Lith. Ch. Villain

SAINT FRANÇOIS DE BORGIA,

troisième Général de la Compagnie de Jésus.

HISTOIRE

RELIGIEUSE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

COMPOSÉE

SUR LES DOCUMENTS INÉDITS ET AUTHENTIQUES

PAR J. CRÉTINEAU-JOLY.

Ouvrage orné de portraits et de fac-simile.

TROISIÈME ÉDITION,

RÉVUE, AUGMENTÉE ET ENRICHIE D'UNE TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

Mme Ve POUSSIELGUE-RUSAND, ÉDITEUR,

RUE DU PETIT-BOURBON SAINT-SULPICE, 3.

LYON,

J.-B. PÉLAGAUD, LIBRAIRE,

GRANDE RUE MERCIÈRE, 39.

1851

PROPERTY OF PRINCETON THEOLOGICAL SEMINARY

HISTOIRE

DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS.

CHAPITRE PREMIER.

Portrait de François de Borgia. — Son discours à la Congrégation assemblée. — Il est élu Général de la Compagnie par la Congrégation. — Décrets qu'elle promulgue. — Jésuites envoyés à l'île de Malte, assiégée par Soliman. — Dénombrement des Jésuites et de leurs maisons. — Christophe Rodriguez en Calabre. — Élection du pape Pie V. — Son caractère. — Le nouveau Pape et François de Borgia. — Salmeron et Tolet, prédicateurs du Saint-Siége. — Maladie contagieuse à Rome. — Les Jésuites nommés visiteurs dans les diocèses d'Italie. — Travaux de Borgia. — Pie V reprend le projet de Paul IV. — Il veut forcer la Compagnie à faire les offices du chœur. — Question des vœux simples. — Mémoire présenté au Pape. — Le travail et la prière. — Le Pape désire former une croisade contre les Turcs. — Le cardinal Commendon, légat du Saint-Siége, et le Père Tolet. — Le cardinal Alexandrin et François de Borgia. — Canisius en Allemagne. — La chasteté des Jésuites calomniée par les sectaires, qui ne peuvent expliquer la pudeur des écoliers. — Le Père Canisius, légat près des cours germaniques. — Il fait proclamer le Concile de Trente. — Ses voyages. — Il est à la Diète d'Augsbourg. — Politique des Protestants. — Portrait de Frédéric III. — Ses utopies de réforme. — Canisius, Natal et Ledesma concilient les deux partis. — Nouveaux colléges à Olmutz, à Wurtzbourg et à Vilna. — Stanislas de Kostka. — Sa mort. — Apostasie du Père Adam Heller. — Les *Centuries* d'Illiricus. — But et esprit de cet ouvrage. — Canisius est chargé d'y répondre. — On l'accuse d'avoir renié sa foi. — Le Père Maggio en Pologne. — Il empêche le roi Sigismond de répudier la reine sa femme. — Progrès de la Compagnie en Allemagne. — Résultats de la légation de Commendon et de Tolet. — Les Jésuites Blyssem et Warsevicz. — Élection du duc d'Anjou au royaume de Pologne.

François de Borgia, à qui Laynès mourant avait semblé, dans un dernier témoignage de confiance, résigner les pouvoirs de Général de la Compagnie de Jésus, était un homme exceptionnel. Grand par la naissance, par le courage et par l'honneur, il s'était réfugié dans l'humilité. On l'avait vu se détacher des affections terrestres pour vivre plus intimement avec Dieu. Son histoire fut un prodige continu d'obéissance et d'abnégation. L'ami de Charles-Quint et de Philippe II, l'allié de toutes les

têtes couronnées de l'Europe, avait, dans la force de l'âge, répudié l'éclat et les richesses. Celui qui était né pour commander aux autres n'aspirait plus qu'à obéir.

Afin d'embrasser l'Institut des Jésuites, il se dépouilla de tout sentiment humain; afin de rester fidèle à l'obscurité qu'il conquérait, il rejeta loin de lui les honneurs de la pourpre romaine, qui, à cinq reprises différentes, vinrent le chercher dans sa cellule. La sublimité de ce sacrifice incessant de l'orgueil de l'homme immolant, au pied de la croix, ses passions et ses désirs les plus naturels, n'a point échappé aux écrivains protestants. Babington Macaulay rend au Père François de Borgia cette justice [1] : « Il n'est pas un saint dans le calendrier de Rome qui ait abdiqué ou détourné de lui plus de dignités humaines et plus de bonheur domestique; il n'en est pas un qui se soit voué à la pauvreté, aux souffrances physiques en les acceptant sous des dehors plus sordides ou avec des supplices plus révoltants. C'est faire pénitence avec lui que de prêter l'oreille aux récits de ses flagellations, des maladies qui en avaient été la suite, et des pratiques douloureuses par lesquelles, à chaque instant du jour, il tâchait de dompter ses sens. Sa vie est plus éloquente que toutes les homélies de saint Chrysostome. Elle démontre mieux que cent prédicateurs ne l'auraient pu faire à ses contemporains étonnés l'auguste pouvoir des principes qui le faisaient agir. »

Né en 1510, le Père François de Borgia n'était âgé que de cinquante-cinq ans à la mort de Laynès; mais les austérités volontaires, les fatigues de toute sorte avaient tellement consumé sa vie qu'il ne lui restait plus de force que dans le cœur et dans la tête. Le brillant compagnon d'armes de Charles-Quint, dont la taille élancée, le front majestueux et le beau visage rehaussaient si bien la noblesse, a disparu. Ce n'est déjà plus qu'un vieillard; ses joues pâles sont sillonnées de rides, chaque mouvement de son corps atteste une souffrance. Il est languissant, débile même; mais cette santé si frêle n'ôte rien à l'énergie morale qui étincelle dans ses yeux bleus. Il a brisé tous les liens de la chair, repoussé toutes les grandeurs, et le trépas

[1] *Édimburg rewiev.* — LES PREMIERS JÉSUITES.

inattendu de Laynès va encore une fois mettre sa modestie aux prises avec les dignités.

Caractère concentré, esprit qui avait besoin de recevoir l'impulsion, mais qui, après l'avoir reçue, ne s'arrêtait devant aucun obstacle, Borgia était admirablement formé pour développer les plans d'Ignace et de Laynès. Il n'avait ni l'immensité des conceptions du fondateur, ni l'ardeur initiative et le rare ensemble de talents que déploya le second Général de l'Ordre; cependant, au contact de ces deux hommes qui ont exercé une si puissante influence sur lui, Borgia a inspiré de toute leur vigueur sa faiblesse maladive. D'un tempérament mélancolique, il aurait, aux agitations de l'existence du missionnaire, préféré les calmes délectations de la vie contemplative. Ignace l'arracha au repos de la solitude qu'il ambitionnait. Laynès le jeta dans les travaux de l'apostolat; il le prépara par de difficiles épreuves à accepter son héritage. Les Jésuites allaient réaliser cette pensée.

Le lendemain de la mort du Général, les Profès résidant à Rome se réunissent et choisissent pour Vicaire, pendant la vacance, le Père François de Borgia, un des assistants de Laynès. Séance tenante, Borgia convoque la Congrégation générale pour le 21 juin de la même année 1565. Trente-neuf Pères y assistèrent; ils étaient députés des Congrégations provinciales, qui, après la mort du Général, doivent s'assembler pour nommer chacune, aux termes de l'Institut, deux Jésuites chargés de se rendre à Rome et de procéder à l'élection.

La Congrégation s'ouvrit à l'époque indiquée. Parmi les Pères qui y représentaient l'Ordre, on comptait Salmeron, Bobadilla, Araoz, Polanque, Palmio, Miron, Mercurian, Ribadeneira, Emmanuel Sa, Lannoy, Domenech, Valdervano, Christophe Rodriguez, Roillet, Michel de Torrès, Lopès, Martin Guttierez, Coudret, Canisius, Adorno, Natal, Hoffée, Azévedo, Henriquez, Roman, Loarte, Cogordan, Vittoria, Govierno, Hernandez et Charles Pharao.

Les premières séances furent employées à promulguer vingt-sept décrets concernant l'intérieur de la Société. Le 28 juin, au moment de commencer les quatre jours de retraite précédant la nomination, Borgia qui, par sa charge, était appelé à prendre

la parole devant ses frères assemblés, prononça le discours suivant. En faisant connaître les pensées qui animaient l'orateur, il servira à démontrer le but auquel la Compagnie aspirait. Borgia s'exprima ainsi :

« Vos dispositions et votre tendre sollicitude pour le bien général de la Compagnie m'étaient si parfaitement connues, je vous voyais tous embrasés d'un si vif désir de lui donner un Général, qui non-seulement fût embaumé de la bonne odeur de Jésus-Christ, mais qui, revêtu en quelque sorte de la grâce divine, en répandît les bénignes influences jusqu'aux confins de l'univers, que je craignais de vous adresser une exhortation, à vous dont je devrais plutôt recevoir les instructions et les conseils. Je rougissais presque de vous faire connaître mon incapacité en balbutiant quelques paroles aux oreilles de ceux dont les discours et les travaux sont devenus, par la grâce du Seigneur, si célèbres dans les diverses contrées de la terre. Mais puisque l'obéissance m'y oblige, j'ai dû ouvrir la bouche. Dieu veuille, par sa parole, suppléer à l'impuissance de la mienne ! Je tâcherai de m'exhorter moi-même et je vous exposerai en toute simplicité ce que statue, sur la délibération si grave qui nous réunit, la huitième partie des Constitutions. C'est ainsi que, si mon travail ne vous est pas utile ; et certes vous n'en avez pas besoin, j'en retirerai du moins un grand fruit pour moi, celui d'avoir pratiqué l'obéissance qui me défend de me taire.

» Nos Constitutions, en premier lieu, portent que le Vicaire-Général adressera un discours à la Congrégation pour l'exhorter à faire un choix tel que l'exigent le service de Dieu et le gouvernement de la Compagnie. Il ne suffira point d'avoir nommé un Général qui se contente de ne pas embarrasser l'œuvre de la Compagnie ou qui l'aidera faiblement à l'accomplir ; il faut qu'aussi distingué par sa vertu et sa sainteté que par sa science et sa sagesse, il soit en même temps très-propre à l'administration des affaires, plein de bonté pour guider le troupeau laissé à ses soins, d'énergie pour le défendre, de zèle pour l'augmenter, en un mot, qu'en tous points il réunisse toutes les qualités qui le rendent capable de remplir cette charge. Si dans

les guerres que les hommes se font entre eux on ne manque point de confier la conduite de l'armée au meilleur général, combien cette précaution est-elle plus nécessaire à cette sainte cohorte, qui combat pour les intérêts du peuple de Dieu! Nous voyons aussi non-seulement le prêtre ressembler au troupeau, mais encore le troupeau se former sur le modèle du prêtre. En outre, les Constitutions nous fixent le jour présent et les trois qui vont suivre pour traiter de l'affaire avec Dieu. Car, s'il faut toujours prier et ne jamais se lasser, pouvons-nous douter de ce que nous avons à faire, nous qui savons qu'avant de choisir ses Apôtres, le Sauveur lui-même passa une nuit entière en oraison? La toute-puissance prie; il prie, celui qui lit dans les cœurs; et nous, faibles, nous, aveugles, nous ne prierions pas!

» Cependant il nous est ordonné de considérer quel sera le plus capable de tenir les rênes du gouvernement; c'est ce que Dieu exige de nous dans la coopération de son œuvre. Or, comme c'est l'ensemble de la Compagnie qui doit nous fournir le sujet que nous avons à choisir, il faut nous mettre devant les yeux chaque Profès, tant les absents que les présents; car, plus d'une fois celui qui attire le moins l'attention des hommes a mérité, comme David, le suffrage du Seigneur. Veuille donc la Bonté souveraine ne permettre jamais que notre Compagnie choisisse quelqu'un qui ne soit recommandable qu'aux yeux de la raison humaine! qu'il le soit aussi aux yeux de Dieu, car celui-là seul véritablement mérite nos suffrages. Quoique, bien loin de pouvoir l'expliquer, personne ne puisse même scruter la raison première de nos Constitutions, tant y brillent avec éclat la Sagesse et la Bonté infinies, voici, je crois, quel est le but du décret qui défend d'arrêter son choix en soi-même avant la réunion à l'assemblée. C'est d'empêcher que le choix ne vienne de l'homme ou ne soit dicté par des motifs humains; mais qu'il le soit principalement par la grâce du Saint-Esprit. Si pour obtenir cette grâce il faut, comme personne n'en doute, imiter ceux à qui ce même Esprit l'a communiquée avec le plus de perfection et d'abondance, considérons les Apôtres, qui, sans décider eux-mêmes qui ils admettraient dans le Collége apostolique, proposèrent au Seigneur les deux candidats en lui

disant : « Seigneur ! vous qui savez ce qui se passe dans le cœur des hommes, faites-nous connaître celui que vous avez choisi. » Or, que servirait-il de consulter le Seigneur, si chacun avait déjà arrêté ce qu'il fera ! D'ailleurs, lorsque nous sommes réunis et que nous prions ensemble, notre voix est bien puissante ; et ce que Dieu refuse aux prières de l'individu, il l'accorde aux prières de tous. Ceux qui sont réunis dans un seul et même esprit sont sans doute mieux disposés pour recevoir ce qu'ils demandent d'une même voix, d'un même élan de cœur, en même temps et tous ensemble. Si autrefois ce peuple insolent et rebelle, voulant avoir un roi, n'osa pas le choisir lui-même, mais voulut le recevoir de la main de Dieu, la Compagnie, se fiant en ses forces, ira-t-elle nommer elle-même un Général plutôt que de le demander dans la prière au Père des lumières, de qui découle tout don excellent ?

» Enfin, nos Constitutions frappent d'anathème quiconque aura ambitionné cette charge, ou qui, complice d'un pareil dessein, ne l'aura pas révélé. O profondeur de la sagesse et de la science de Dieu ! Une telle maladie réclamait un tel remède ! Les Anges précipités du ciel, nos premiers parents chassés du paradis terrestre, voilà l'œuvre de l'orgueil. Qu'il soit donc retranché, qu'il soit séparé et banni du milieu de ses frères, celui qui serait infecté d'une pareille contagion ! Qui voudrait se donner pour guide un aveugle ? Or, je vous le demande, n'est-il pas un aveugle, l'ambitieux qui, n'étant rien, se croit quelque chose ? N'est-il pas un véritable insensé, celui qui, incapable de se conduire lui-même, aspire néanmoins à des emplois si lourds à exercer ? Cet homme qui descendait de Jéricho, et que des voleurs laissèrent presque sans vie, après l'avoir accablé de coups, quel nom lui donnerions-nous s'il eût prié les passants, non de l'enlever sur leurs épaules, mais de le charger d'un pesant fardeau ? O poussière et cendre ! ne te vois-tu pas couvert de plaies de la tête aux pieds ? Tes blessures demandent un appareil, des fomentations de vin et d'huile ; des épaules étrangères sont obligées de te porter au bercail, et tu oses t'offrir pour y porter les autres ! Vois tes mains, si tu n'es pas encore effrayé de tes œuvres ; vois tes pieds qui ne connaissent pas la voix de

la paix, mais qui marchent dans les sentiers difficiles; pose la main sur ton cœur pour en palper la dureté; considère les misères que ton âme enfante, que ta bouche vomit, qui germent dans ton esprit. Tes vaines pensées n'ont d'autre effet que de torturer ton cœur; suis mon conseil, et alors, comme le Publicain, tu n'oseras plus lever les yeux vers le ciel.

» Mais non, lève, lève tes yeux vers Jésus-Christ, vois ce qu'a fait le médecin pour guérir la mortelle plaie de l'ambition qui ronge le monde. Il n'a pas trouvé de place à l'hôtellerie de Bethléem, afin de t'apprendre à ne pas rechercher les places; il s'est dérobé par la fuite aux honneurs de la royauté, afin que tu ne désires pas le commandement; il est venu pour être serviteur de tous, afin que tu ne dédaignes pas d'être au moins ton propre serviteur. Mais où ne rencontrons-nous pas, en Jésus-Christ, des exemples d'humilité?

» Une seule fois il a voulu être élevé, et c'est sur la croix, pour t'apprendre que le titre de roi ou de chef n'appartient qu'à celui qui est cloué sur la croix. Ainsi, celui qui n'est pas sur la croix, pourquoi recherche-t-il le titre de monarque? Et s'il le recherche, il n'est pas sur la croix, il ne connaît pas la croix. Car pour celui qui est véritablement crucifié, les honneurs sont des clous; les plaisirs, des épines; les louanges de l'homme, des outrages et des insultes. Vous donc qui aspirez aux hautes charges, ignorez-vous que le Fils de Dieu a été élevé sur le Calvaire pour expier l'orgueilleuse élévation de votre âme? Insensé qui t'estimes toi-même! Le disciple de Jésus-Christ est bien différent de ceux qui demandent à la terre des titres honorifiques. Voyez les titres dans lesquels met sa gloire celui dont le nom est au-dessus de tout nom : Je suis un ver de terre et non un homme, l'opprobre des hommes et le rebut de la populace. Quel châtiment ne mérite donc pas l'ambitieux, et quoi de surprenant si nos lois n'ont pour lui que des foudres? Ainsi, quand nous serons assemblés pour élire un Général, loin, bien loin de nous l'ambition! Qu'elle ne trouve pas même le chemin de notre porte; si elle venait à pénétrer jusque là et à frapper, craignons de lui prêter l'oreille. Réveillons dans nos âmes le zèle pour la gloire du Seigneur notre Dieu; souvenons-nous de

notre vocation, car nous avons été choisis par les entrailles de la miséricorde divine pour fouler aux pieds l'ambition mondaine, pour élever au-dessus de notre tête l'opprobre de la croix! Si au contraire j'ouvre encore la porte de mon âme à l'ambition, que j'avais bannie par mon entrée en religion, je suis un prévaricateur. Notre Compagnie n'est-elle pas la Compagnie de Jésus? n'est-elle pas glorieuse de ce nom? n'est-ce pas là son rempart? Et parmi les Compagnons de Jésus, il se rencontrerait quelqu'un qui oublierait Jésus-Christ pour se chercher lui-même?

» O mes très-chers Pères! je vous y exhorte, et je vous y exhorte encore; considérons notre vocation, écoutons notre maître, ce même Seigneur Jésus qui nous crie : Les rois des Gentils les tiennent sous leur domination, et ceux qui ont l'empire sur eux sont appelés Bienfaisants : pour vous, qu'il n'en soit pas ainsi; que le plus grand parmi vous soit comme le plus petit, et que le chef soit comme le serviteur de tous. Je vous l'ai déjà dit, tous les yeux sont fixés sur nous pour voir, quand il s'agit de faire un choix, si la Compagnie sait le faire excellent comme elle le prescrit. S'il en est autrement, ô douleur! qui pourra nous souffrir convaincus de mensonge, lorsqu'à peine on nous tolère maintenant que nous sommes véridiques? Profitons donc du conseil que Jésus-Christ nous donne, et que personne ne craigne, comme un enfant du siècle, d'affliger quelque ami. Car nous donner un Général à notre goût, dont les pensées et les sentiments s'accordent avec les nôtres, c'est peine perdue. Il arriverait ce que Samuel prédit aux Israélites du roi qu'ils demandaient : qu'il leur enlèverait leurs biens, juste punition d'un Dieu vengeur, qui change en tristesse la joie qu'on se promettait d'abord. Il n'est pas rare de voir que les sources où l'on ne puisait auparavant que des eaux douces n'en donnent bientôt plus que d'amères.

» Malheur donc, malheur à l'homme qui attend son bonheur de l'homme! Mais pourquoi vous tenir un pareil langage? Tout cela, mes très-chers Pères, ne le savez-vous pas mieux que moi? tout cela n'excite-t-il pas en vous une plus grande sollicitude qu'en moi? N'en aperçois-je pas parmi vous quelques-uns qui ont travaillé aux Constitutions même? Puis-je

douter que vous ne soyez tous revêtus de J.-C. et que vous ne persévériez dans l'esprit qui nous a réunis ? Il ne vous reste plus qu'à supplier humblement le Seigneur de répandre la lumière dans nos âmes, afin que celui qu'il a choisi lui-même pour être le pasteur de ce troupeau, la tête de ce corps, fixe aussi notre choix et nos suffrages, et de confirmer son œuvre par sa grâce. Alors nous pourrons dire : Il nous est né un chef; le Seigneur nous a donné un père; une merveille s'est opérée sous nos yeux. Réjouissons-nous dans celui qui nous l'a imposé comme pasteur, qui nous a choisis pour son peuple et son bercail, et comme des enfants nouveau-nés, renouvelons-nous dans l'esprit de notre Compagnie. Que notre foi devienne plus robuste, notre espérance plus ferme, notre charité plus ardente, notre obéissance plus prompte, notre chasteté et notre pauvreté plus parfaites ! Que l'adversité et les malheurs nous trouvent plus intrépides ; dans les affaires du siècle, soyons plus réservés et plus prudents; montrons-nous plus ardents à travailler au salut du prochain, plus vigilants sur nous-mêmes ! C'est là notre vocation, c'est là notre sort et notre partage. Il est saint de viser à ce but, très-saint d'y être parvenu.

» Si la Compagnie accomplit son œuvre, tous les jours de notre vie nous serons en présence du Seigneur, dans la sainteté et la justice : nous éclairerons ceux qui marchent dans les ténèbres, et nous guiderons leurs pas dans la voie de la paix. Que celui qui est la paix véritable et l'auteur de la paix nous accorde cette grâce et sa bénédiction pour le choix que nous allons faire. Qu'avec nous demeurent pour nous conserver et nous diriger la puissance du Père, la sagesse du Fils, la bonté et l'amour du Saint-Esprit. »

L'homme qui parlait en termes si sublimes de conviction avait sujet de redouter que l'on chargeât sa maturité d'un commandement dont il était digne. Il s'adressa donc à Salmeron et à Ribadeneira pour tâcher de détourner le coup qui allait être porté à son abnégation, et il leur écrivit :

« Je crains que quelques-uns ne se laissent encore éblouir par je ne sais quel faux éclat de la misère dont je me suis sé-

paré en quittant le monde. Cela peut contribuer à leur inspirer la pensée de m'imposer une tâche pour laquelle je reconnais devant Dieu n'avoir ni la force du corps, ni la santé nécessaire, et bien moins encore les forces de l'esprit et de la vertu.

» La grâce que j'ai à solliciter de vous est que vous me déclariez sincèrement et en véritables amis si vous jugez que je doive ou que je puisse, selon Dieu, m'aller jeter avant l'élection aux pieds de tous les Pères pour les conjurer de ne jamais songer à un choix si fort au-dessous d'eux, qui me serait à moi-même si préjudiciable et qui le serait encore bien davantage à notre Compagnie. »

Salmeron et Ribadeneira combattirent cette humilité par des raisons même d'humilité. Ils lui représentèrent que vouloir détourner ainsi le suffrage d'électeurs dont le choix n'était pas connu serait en provoquer la pensée, et qu'il y avait plus de vertu à laisser faire l'esprit de Dieu.

Le Père se soumit. Le 2 juillet 1565, fête de la Visitation de la sainte Vierge, jour où huit années auparavant Laynès avait été nommé, don François de Borgia fut élu troisième Général de la Compagnie de Jésus. Au premier scrutin il avait réuni trente-une voix. Les sept suffrages qui, en défalquant le sien, ne s'étaient pas portés sur lui, étaient ceux des Jésuites qui connaissaient plus intimement Borgia. Ils n'avaient pas voulu contraindre un homme, si amant de la solitude et de la prière, à déserter les choses divines pour s'appliquer aux affaires terrestres. Le choix comme la répulsion était un hommage rendu de différentes manières. Les autres, en le nommant, avaient pensé que le duc de Gandie saurait bien encore, comme du temps d'Ignace et de Laynès, abandonner Dieu pour Dieu.

Salmeron, l'assistant du Vicaire-Général et le plus ancien des Jésuites, proclama le décret d'élection. Il était ainsi conçu :

« La Congrégation étant légalement assemblée et complète, le nombre des suffrages ayant été exactement compté, comme le révérend Père François de Borgia se trouve nommé et élu par plus de la moitié des votants, moi, Alphonse Salmeron, par l'autorité du Siége apostolique et celle de toute la Compa-

gnie, j'élis et je choisis ledit révérend Père François pour Supérieur général de la Compagnie de Jésus, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

» A Rome, dans la maison de la Compagnie de Jésus, le 2e jour de juillet de l'an 1565.

» Au nom de tous, j'ai signé : ALPHONSE SALMERON.

» JEAN POLANQUE, secrétaire de la Compagnie de Jésus. »

Les traits altérés et les yeux pleins de larmes, Borgia entendit lire ce décret, qui était pour lui une condamnation. Son esprit était tellement bouleversé qu'il ne trouva même pas de paroles pour protester. Quelques heures après, et au moment où les Profès se rendaient au palais pontifical pour annoncer à Pie IV le choix qu'ils avaient fait, le nouveau Général s'écria « J'avais toujours désiré la mort de la croix, mais je ne m'étais jamais attendu à une croix aussi pesante que celle-là. »

Lorsqu'ils furent en présence du Pape : « Vous ne pouviez rien faire dans votre Congrégation, leur dit le saint Père, de plus utile au bien commun de l'Eglise, de plus avantageux à votre Institut et de plus agréable au Siége apostolique. Je vous montrerai par les effets, dans toutes les circonstances que j'aurai de vous favoriser et de vous protéger, combien je vous sais gré d'un si digne choix. »

L'approbation hautement manifestée par Pie IV devint un encouragement pour Borgia. Ses frères en Religion, le Pape et la cour romaine, le jetaient dans la vie active. On le forçait à délaisser la sainte oisiveté de la contemplation. A partir de ce jour il sut commander et gouverner par obéissance.

La Catholicité s'associait aux félicitations du Pontife. Le cardinal d'Augsbourg faisait chanter des *Te Deum* dans son diocèse pour rendre grâces au Ciel de cette élection. Les rois et les princes prenaient part à la joie commune, et le cardinal Stanislas Hosius, évêque de Warmie, écrivait au nouveau Général : « Je remercie Dieu qui a pourvu aux besoins, non-seulement de cette sainte Compagnie, mais de l'Eglise universelle, par le choix d'un homme placé si haut par l'intégrité de sa vie,

sa gravité et sa prudence, d'un homme dont la sollicitude et la diligence peuvent pourvoir aux nécessités de toutes les églises, en veillant à ce qu'elles ne manquent pas de ministres de la parole divine, distingués entre tous par la sainteté de leur vie, non moins que par la profondeur de leur science. Comme mon diocèse semble en avoir un besoin plus urgent que tous les autres, c'est pour moi un devoir plus pressant d'adresser mes félicitations à Votre Révérence et de m'en féliciter moi-même ; car j'ai confiance que, par ses soins, ni les autres églises ni la mienne ne manqueront d'ouvriers fidèles pour y travailler à la vigne du Seigneur. »

Araoz, Palmio, Mercurian et Miron furent déclarés Assistants d'Espagne, d'Italie, de France et d'Allemagne, du Portugal et du Brésil. Polanque, Secrétaire général de la Compagnie et Admoniteur sous Laynès, fut continué dans ces deux charges.

La Congrégation avait fait vingt-sept décrets avant le 2 juillet. Lorsque le Général fut nommé, elle reprit la suite de son travail et en fit quatre-vingt-treize. Voici les plus remarquables :

Par le 9e décret il est enjoint d'établir dans chaque province et, autant que faire se pourra, en lieu convenable, un séminaire de la Compagnie. On y formera des professeurs et des ouvriers évangéliques à la connaissance des lettres humaines, de la philosophie et de la théologie.

L'enseignement de la jeunesse était un des principaux mobiles de l'Institut ; mais les Pères assemblés avaient une trop juste idée de leur mission pour précipiter dans cette carrière difficile des maîtres inexpérimentés. Il fut résolu qu'on n'y entrerait que par degrés et de manière à s'acquitter dignement d'une œuvre dont mieux que personne les Jésuites comprenaient la grandeur.

Le 8e décret servait de point de départ à ces sages précautions. Toutes les villes, tous les royaumes de l'Europe se montraient jaloux de posséder une maison de l'Ordre. La précipitation, le désir d'étendre l'Institut pouvaient entraîner de graves inconvénients. Borgia et la Congrégation s'appliquèrent à limiter cette extension. Par le huitième décret, ils recommandèrent la modération et la réserve dans la réception des colléges. Il

fut décidé en principe que l'on s'occuperait plutôt à fortifier et à perfectionner les maisons déjà établies qu'à en créer de nouvelles

Le 62e décret oblige le Général à veiller à ce que les prédicateurs et les confesseurs de la Société soient plus que suffisamment instruits. A cet effet, on doit leur communiquer un avertissement particulier.

Par le 73e décret, le Général est nommé supérieur de la Maison-Professe de Rome; mais pour ne pas consumer son temps dans les soins du gouvernement intérieur, on lui adjoint un procureur et d'autres ministres.

Quelques autres décrets, relatifs à la pauvreté, furent dressés. Tous tendent à la rendre plus étroite. Le 3e fait renoncer solennellement la Compagnie à l'autorisation accordée par le Concile de Trente. Grâce à cette autorisation, tous les Ordres religieux, à l'exception des Capucins et des Frères-Mineurs de l'Observance, pouvaient posséder des biens-fonds en commun. Les Profès qui constituaient la Société de Jésus abandonnèrent ce privilége.

La Congrégation n'avait pas encore terminé ses séances lorsqu'on apprit à Rome que Soliman, à la tête d'une armée musulmane, mettait le siége devant l'île de Malte. Le boulevard de la Chrétienté dans la Méditerranée allait être enlevé; on ne le savait défendu que par le courage de ses Chevaliers. Aussi, Philippe II d'Espagne et Pie IV s'empressèrent-ils d'expédier des forces navales à leur secours.

Un nouveau danger menaçait l'Eglise. La Congrégation offre à l'instant même six Jésuites au Souverain-Pontife. Ils seront sur la flotte les prédicateurs de la croisade, après le combat les médecins et les garde-malades des blessés. Les Pères Domenech, Fernandez, Jacques Suarez, Gurrea, Vital et Hyparque, revêtus des pleins pouvoirs du Saint-Siége, prennent la mer; mais la bravoure des Chevaliers et l'héroïque résistance de La Valette, leur Grand-Maître, rendirent inutiles l'intervention des Espagnols et des Jésuites. Les Turcs se virent contraints à lever le siége de Malte.

Le 3 septembre 1565, la Congrégation se sépara. Au moment de rester seul à la tête de la Compagnie, François de

Borgia adressa aux Profès une allocution en forme d'adieux.

« Mes Pères, leur dit-il, je vous prie et vous conjure d'en agir avec moi comme ont coutume de le faire avec les bêtes de somme ceux qui les chargent. Ils ne se contentent pas de mettre le fardeau sur leur dos, mais ils prennent un grand soin pour qu'elles arrivent au but. S'ils les voient broncher, ils les soulagent; s'ils les voient marcher lentement, ils les stimulent; s'ils les voient tomber, ils les relèvent; si, enfin, ils les voient trop fatiguées, ils les déchargent. Je suis votre bête de charge, c'est vous qui avez mis sur mes épaules le fardeau; traitez-moi au moins comme une bête de charge, afin que je puisse dire avec le Prophète : *Jumentum sum apud vos, et ego semper vobiscum.* Soutenez-moi donc par vos prières; soulagez-moi vous qui êtes appelés à partager la sollicitude du gouvernement de la Compagnie; poussez-moi si je marche trop lentement; excitez-moi par vos exemples et par vos avertissements; si je plie sous le faix, déchargez-moi. Enfin, mes très-chers Pères, si vous voulez alléger mon fardeau, que je vous voie tous n'avoir qu'un sentiment, qu'une opinion, qu'un avis. N'ayez qu'un cœur et qu'une âme; portez les fardeaux les uns des autres, afin que je soie en état de porter les vôtres. Donnez la plénitude à ma joie, et notre joie à tous sera pleine, et personne ne pourra nous l'enlever. Mais, afin que cette prière que je vous fais demeure dans vos cœurs, afin que vous vous souveniez de moi et des paroles que je vous ai adressées, afin de vous témoigner l'amour que je vous consacre, je vais vous baiser humblement les pieds, en priant le Seigneur notre Dieu de rendre ces pieds agiles dans ses voies comme ceux du cerf, de sorte qu'après avoir marché sur la terre en annonçant la parole divine et en établissant la paix, nous allions jouir de l'éternel repos, le monde vaincu par nous, et sans craindre d'être jamais ébranlés. »

A ces mots le Général se prosterna à terre, il baisa les pieds de chaque auditeur. A leur tour, les Pères émus de ce spectacle se jettent aux genoux de Borgia; puis, dans les larmes et les embrassements de la charité, ils se séparèrent pour reprendre la suite de leurs travaux.

La Société de Jésus possédait alors cent trente Maisons réparties en dix-huit Provinces, et le nombre de ses Pères s'élevait au chiffre de plus de trois mille cinq cents.

Borgia avait à pourvoir au gouvernement. Il devait continuer les Provinciaux dans leurs fonctions ou en choisir de nouveaux. Il s'acquitta de cette tâche, visita les Colléges de Rome, pourvut aux besoins des uns, veilla aux études des autres, s'occupa du bonheur de tous, et, avec le concours de Jeanne, duchesse d'Aragon, mère de Marc-Antoine Colonne, il commença à jeter les fondements du noviciat de Saint-André. A peine cet établissement fut-il formé que Stanislas de Kostka, le prélat romain Claude Aquaviva, d'une des plus illustres familles de Naples, son neveu Rodolphe, fils du duc d'Atri, et un grand nombre de jeunes gens distingués par leur mérite et leur naissance, sollicitèrent d'être admis au noviciat de la Compagnie.

Les montagnes de la Calabre recélaient dans leurs profondeurs un venin d'hérésie vaudoise que la sauvage âpreté des habitants ne permettait pas d'extirper. Les efforts de plusieurs envoyés du Saint-Siége avaient échoué dans cette mission. Borgia fait partir Christophe Rodriguez pour ces montagnes. La patience du Jésuite dompte l'obstination des Calabrais : mais pendant ce temps (9 décembre 1565), le pape Pie IV expirait entre les bras du cardinal saint Charles Borromée et de saint Philippe de Néri. Le 7 janvier 1566, le dominicain Ghislieri, plus connu sous le titre de cardinal Alexandrin, lui succédait sur la Chaire de saint Pierre. Né d'une famille noble, mais pauvre, près de la ville d'Alexandrie, qui plus tard s'honora de lui donner son nom, Ghislieri, à peine âgé de quatorze ans, entra dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. L'éclat de ses talents, l'austérité de ses mœurs et la sévérité qu'il déploya contre les abus introduits dans le clergé, l'élevèrent au cardinalat. Un jour enfin, ce moine sans fortune fut appelé par le Conclave à s'asseoir sur le trône électif d'où venaient de descendre les Médicis et les Farnèse. L'Eglise comprenait et appliquait ainsi le principe de l'égalité.

Le nouveau Pontife était un homme qui possédait au plus

haut degré l'énergie du bien et qui ne savait pas courber ses convictions sous le joug des considérations humaines. Pie V avait suivi l'Institut de saint Dominique; par la propension ordinaire au cœur humain, il était naturel de prévoir qu'il serait peu favorable à l'Ordre religieux que le monde posait en rival de celui des Dominicains. L'acharnement avec lequel Melchior Cano poursuivit la Société de Jésus n'était pas oublié, et les méchants, ou plutôt les sages selon le monde, jouissaient à l'idée de voir le Pape donner un corps aux prédications furibondes d'un de ses anciens frères de couvent. Mais dans les esprits droits, dans les cœurs qui se passionnent pour la vérité, il peut bien exister une émulation généreuse; il devient impossible d'y faire germer une de ces répulsions à courte vue, sacrifiant l'avenir au présent. Ghislieri, comme les chefs de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, avait salué la Compagnie de Jésus à son aurore, il l'avait accueillie en sœur. Le cardinal Alexandrin était l'ami de la plupart des Jésuites, celui de François de Borgia en particulier. Il ne se laissa pas prendre au piége que des jalousies ambitieuses tendaient à sa ferveur de Dominicain. On répandait le bruit que le Pape allait détruire l'Institut de Jésus, établi, disait-on, et protégé par ses deux prédécesseurs au détriment des autres Instituts. Pie V sentit qu'il devait protester par sa conduite contre d'aussi perfides insinuations. Il le fit avec cet éclat de franchise qu'il mettait dans tous ses actes. Au moment où, entouré des pompes de la cour romaine il se rendait processionnellement à la basilique de Saint-Jean-de-Latran pour procéder, selon la coutume, à l'intronisation du Pontificat suprême, le Pape s'arrête en face de la Maison-Professe du *Gesù*. C'est violer l'usage, l'usage qui, à Rome, a plus force de loi que la loi elle-même; mais Pie V comprend qu'il faut réduire au silence les suppositions hasardées.

On a prétendu qu'il serait hostile aux Jésuites : le Saint Père veut leur offrir une marque solennelle de son estime. François de Borgia est appelé; il s'approche du trône portatif sur lequel est assis le nouveau souverain. Pie V l'embrasse avec effusion, il l'entretient longtemps et à haute voix des

services rendus à la Catholicité par les disciples de Loyola; il les encourage à persévérer; puis il s'éloigne, laissant toute sa cour et les Jésuites eux-mêmes stupéfaits de cette démonstration insolite.

Le Pape n'était pas homme à s'arrêter en aussi beau chemin. Membre du sacré collége et Grand Inquisiteur, il avait pu étudier à fond les mobiles de corruption qui travaillaient le Clergé et le peuple : il était dans ses intentions de les étouffer. Afin d'y parvenir, il ne crut pouvoir mieux faire que de demander au Général des Jésuites un prédicateur qui, avec l'autorité de la vertu, retracerait aux Papes et aux cardinaux les obligations imposées par la pourpre et par la toute-puissance pontificale. Salmeron remplit le premier ces fonctions; François Tolet lui succéda. Le Consistoire avait un Jésuite pour orateur. Pie V désira que d'autres Pères prêchassent aux officiers de son palais et à ses gardes nobles la réforme des mœurs.

Paul IV avait chargé Laynès d'introduire la régularité et l'ordre dans les bureaux de la Daterie. Pie V enjoignit à la Compagnie de mettre la dernière main à l'œuvre commencée. D'autres Jésuites encore traduisaient en toutes les langues vulgaires le catéchisme du Concile de Trente pour l'instruction des prêtres. Emmanuel Sa et Pierre Parra travaillaient sous ses yeux à rendre correcte l'édition de la Bible, dont tant de doctes personnages se sont occupés. La vigilance du Pape s'étendait plus loin. Il venait de pourvoir aux besoins des classes élevées; dans son zèle apostolique il lui restait un devoir plus sacré à remplir. Il fallait propager la lumière et la consolation de Dieu chez les pauvres : les Jésuites furent choisis pour cette mission.

En 1566, dans la première année de son exaltation, une maladie contagieuse, d'une nature extraordinaire, sévit à Rome. Les personnes atteintes par le fléau tombaient dans une langueur mortelle qui se communiquait rapidement aux habitants du même logis. La mort était instantanée; mort affreuse, car elle saisissait dans les bras de la vie et elle emportait sans transition au tribunal de Dieu. Ainsi qu'il arrive dans ces pestes, le peuple, toujours indigent, toujours pris au dépourvu, se voyait abandonné à ses misères de chaque heure et à l'abattement

nouveau que ce mal propageait. Il mourait à l'improviste, sans rien espérer des secours humains, sans pouvoir compter sur les secours religieux.

Pour se précipiter à l'encontre de tant de malheurs et pour les conjurer, Borgia et ses frères n'attendent pas les ordres du Pape. L'humanité leur révèle ce qu'ils ont à entreprendre, ils l'exécutent. Ils avaient devancé la pensée de Pie V; elle leur vint en aide. En sanctionnant ce qu'ils avaient fait, Pie V leur commande de faire encore davantage, et d'organiser partout la charité. Les Jésuites se partagent les différents quartiers, Borgia est à leur tête; ils pénètrent dans les plus pauvres réduits; ils soignent, ils consolent, ils bénissent les mourants; ils apprennent aux valides à ne pas perdre courage; ils enseignent aux riches que c'est dans de pareilles calamités qu'ils doivent savoir jeter leurs trésors en bonnes œuvres.

La Société des Jésuites avait lutté avec tant de succès contre le fléau, que le Souverain-Pontife résolut de les récompenser selon leurs mérites et surtout selon leurs désirs. Il promit à Borgia d'employer toujours les Pères lorsque la Ville-Eternelle serait en proie à de semblables désastres. Il y avait dans cette promesse faite par un grand Pontife à une grande Société religieuse un tel parfum d'héroïsme chrétien que les peuples, émus, applaudirent à ce dévouement. Il honorait la religion et l'humanité, il écrasait surtout sous les splendeurs de son abnégation l'égoïsme des pasteurs luthériens et calvinistes qui, dans des circonstances aussi critiques, reculaient à l'aspect du danger et confessaient tout haut les frayeurs du sacerdoce protestant. Les Jésuites se précipitaient tête baissée au milieu des périls que la contagion faisait naître; les ministres de la Réforme ne se sentaient pas cette audace que la Foi seule inspire. Ils fuyaient; souvent même, comme à Genève, ils se faisaient donner par le Conseil d'Etat un brevet de lâcheté. Ainsi, à la honte éternelle des pasteurs et du troupeau, on lit encore dans les *registres de l'Etat,* sous la date du 5 juin 1543, cette supplique que le Calvinisme garde dans ses archives et qui est un monument de l'égoïsme établi par son culte.

En 1543, la peste s'était abattue sur Genève, et les ministres

de la Réforme venaient déclarer « qu'il serait de leur devoir d'aller consoler les pestiférés, mais qu'aucun d'eux n'aurait assez de courage pour le faire, priant le Conseil de leur pardonner leur faiblesse, Dieu ne leur ayant pas accordé la grâce de voir et d'affronter le péril avec l'intrépidité nécessaire. »

C'étaient des soldats qui désertaient leur drapeau le jour du combat; Calvin, leur chef, se montra encore plus timide devant la mort. Il se fit de sa peur même une arme pour exalter son orgueil. Les sectaires qui travaillaient sous lui avouaient que Dieu leur refusait la grâce de se dévouer pour leurs frères. Calvin est plus audacieux. Il sollicite, il obtient du Conseil l'incompréhensible défense d'aller visiter et secourir les moribonds, « attendu les grands besoins que l'Eglise et l'Etat avaient de lui. »

Pie V et les Jésuites ne songèrent jamais à invoquer un pareil subterfuge.

Dans le même temps, l'infatigable Pontife choisissait quatre Evêques pour visiter les diocèses du patrimoine de l'Eglise. A ces prélats renommés par leur science et par leur vertu, il adjoignit des Jésuites, afin de rendre plus facile la tâche qu'il imposait. Témoins des merveilles opérées dans la Romagne par ces visiteurs apostoliques, les autres Évêques d'Italie prient le Pape de leur envoyer des Pères de la Compagnie. Borgia désigne ceux qui doivent être investis de ces fonctions; ils partent. Bientôt de toutes les cités il ne s'élève qu'un cri de bénédiction.

Il n'existait pas encore de prêtres spécialement attachés aux troupes de terre et de mer. Des ecclésiastiques volontaires, pour ainsi dire, des moines principalement, suivaient les expéditions militaires et s'efforçaient de rendre chrétienne la bravoure des soldats. Le Pape et le Général régularisent cette conception. Les Jésuites encore sont désignés par le Saint-Siége pour la faire prospérer.

Salmeron, Provincial de Naples, se reposait de ses travaux passés, de ses légations aux Pays-Bas et en Pologne, en déclarant la guerre à l'hérésie, et en composant les ouvrages qui ont fait de ce disciple de Loyola l'un des écrivains les plus re-

marquables de son temps. Mais, dans ce royaume si voisin de Rome et alors sous la domination espagnole, le Protestantisme n'osait pas marcher tête levée; il s'infiltrait par voie d'insinuation. Salmeron pressentit les progrès que ces voies tortueuses allaient multiplier; il les paralysa en les démasquant, et « la ville de Naples, dit le chroniqueur d'Oultreman, luy sceut bon gré de ce qu'il descouvrit les petits renardeaux d'hérétiques, qui finement s'étoient glissez dans cet Estat et y commençoient à jouer de leurs tours. » Bobadilla visitait les diocèses d'Italie; de là il passait en Valteline, puis en Dalmatie, où les intérêts de la Foi étaient compromis. L'âge et les fatigues ne lui avaient rien fait perdre de sa première énergie. C'était, avec Salmeron et Rodriguez, le dernier des dix compagnons d'Ignace. Ce titre d'honneur lui imposait envers la Compagnie des devoirs qu'il remplissait comme dans les beaux jours de sa maturité.

Tant de veilles consacrées à l'administration ne satisfaisaient point l'ardeur de François de Borgia. Ignace de Loyola et Laynès avaient toujours été en correspondance directe avec les rois de l'Europe. Ces princes étaient presque tous alliés à la famille de Borgia : ce fut un double titre pour eux. Ils le consultaient dans les affaires religieuses; ils l'entretenaient de leurs intérêts politiques, et l'ancien duc de Gandie, si détaché des choses de la terre, trouvait sans cesse dans son cœur une nouvelle sollicitude pour de nouveaux besoins. Aux uns, il recommandait la gloire de Dieu; aux autres, il parlait des obligations qu'entraîne le gouvernement des peuples; à tous il donnait des avis appropriés à la nature de leur pouvoir ou de leur caractère. Les monarques lui écrivaient de leur propre main : Borgia devait donc leur répondre de la même manière. Cette vaste correspondance aurait suffi seule à occuper la tête la plus assidue au travail. Pour cet homme, accablé sous le poids des infirmités, elle n'était qu'une distraction. Quand on relit toutes ces lettres écrites au courant de la plume par un moribond, et pourtant si pleines de la connaissance du cœur humain, on commence à s'apercevoir qu'il n'est rien d'impossible à celui qui veut. Ces correspondances, si variées dans

leur multiplicité, ne détournaient pas le Père François de ses fonctions. Ses heures de prières et de surveillance de la Compagnie étaient réglées, il les employait comme elles devaient être employées; mais, afin de donner satisfaction à chaque œuvre, le malade prenait sur son sommeil. Sans s'inquiéter du soin de sa santé, il s'acquittait avec une merveilleuse aptitude de toutes les occupations dont son zèle acceptait la charge.

En 1567, Pie V, cédant à d'anciennes préventions et par respect peut-être pour la mémoire de Paul IV, son protecteur et son ami, renouvelle aux Jésuites les mêmes demandes que ce Pape; il veut supprimer le réglement qui les dispense des offices du chœur, et l'engagement par lequel ils se lient à l'Institut sans réciprocité. Une commission de cardinaux était réunie dans ce temps-là pour veiller à la réforme des Ordres monastiques. Les Jésuites présentent un mémoire à la commission. Ce mémoire, véritable traité de politique sacerdotale, renferme des considérations si neuves sur la prière et sur le travail que nous le traduisons et le reproduisons en entier :

« Très-illustres et Révérendissimes Seigneurs,

» Puisque le Saint-Père, dont on ne peut mettre en doute la prudence et la profonde sagesse, nous a ordonné de parler librement et ouvertement sur deux points de notre Institut, voici ce que nous avons cru devoir proposer à votre examen, disposés toutefois à obéir plutôt qu'à disputer. Il nous paraît d'abord essentiel d'apprécier, lorsqu'il s'agit de modifier des lois, s'il existe ou non un motif suffisant pour le faire. Il faut que la loi soit certaine, constante, et, autant que cela est possible au milieu des vicissitudes de ce monde, éternelle; car si on change facilement, les choses même qui ne demandaient point à être transformées tombent aussi; ce qui entraîne peu à peu, mais inévitablement, une révolution complète dans les affaires publiques. C'est pourquoi les sages ont pensé qu'en présence d'un mal il valait mieux le tolérer que de mettre en péril toute la Constitution par le changement d'une seule loi. C'est

bien plus important encore lorsqu'il s'agit des lois qui règlent les sociétés religieuses confirmées par le Saint-Siége apostolique, dans la crainte que les Ordres religieux et l'autorité des Souverains-Pontifes, qui doit toujours être inviolable, ne viennent à perdre, au moins dans l'esprit des ignorants, quelque chose de la vénération qui leur est due.

» Notre Compagnie, confirmée par la puissance du Siége apostolique, sous les pontificats de Paul III et de Jules III, fut tout récemment encore approuvée par le Concile de Trente, après que les Pontifes et les Pères du saint Synode eurent étudié avec soin et pénétré tout l'esprit de son Institut. Assurément on ne peut les soupçonner d'avoir agi avec négligence ou défaut d'attention ; d'où il suit qu'en bouleversant quelque chose dans nos lois, on porte atteinte en même temps et aux légitimes décrets des Souverains-Pontifes et au pouvoir du Concile ; ce qui ne pourrait se faire sans un grand danger, à moins que l'état des choses ne fût tout-à-fait différent, ou que l'usage, qui seul est le réformateur des lois, n'en eût, par une longue expérience, rendu la nécessité évidente. Or, notre Compagnie se maintenant telle qu'elle était lorsqu'elle fut approuvée par l'autorité des Souverains-Pontifes et du Concile, en se dévouant pour la gloire de Dieu et l'utilité de l'Eglise, a souvent éprouvé les effets merveilleux de la Bonté divine. Elle a produit des fruits abondants, soit en affermissant les Catholiques dans la Foi, soit en arrachant les hérétiques à l'erreur, ou même en appelant les Infidèles à la lumière de l'Evangile. Déjà elle compte un grand nombre d'hommes choisis et des établissements dans presque toutes les provinces de l'Ancien et du Nouveau-Monde. Toujours victorieuse, elle a traversé les tempêtes les plus redoutables, elle a su mériter la faveur de tous les Souverains-Pontifes, et, ce qui n'est pas moins une preuve de la grâce céleste, la haine profonde des hérétiques ; de sorte que ces témoignages, cette protection et cette faveur perpétuelles dont elle jouit, nous assurent que les décrets qui furent portés sur les vœux par les Pontifes et les Conciles au sujet de la Compagnie ont été ratifiés dans le ciel.

» Commençons par exposer les causes qui furent alléguées à

la naissance de cet Ordre religieux pour le dispenser du chœur; toutes subsistent encore. Comme il a plu à la divine Sagesse, selon la diversité des temps et des besoins de la sainte Eglise, de susciter différents Instituts religieux dans ces derniers temps si féconds en malheurs, aucune raison nouvelle ne semblait militer en faveur du chœur. Mais, comme il fallait repousser les efforts impies des hérétiques et éteindre les torches infernales qu'ils opposaient à la lumière de la vérité catholique, résister aux barbares ennemis du Christ qui assiégeaient de toutes parts la nation sainte et la minaient insensiblement, porter la lumière du salut sur les terres nouvelles que Dieu ouvrait devant nous et leur montrer la route du ciel, et, par-dessus tout, redoubler d'efforts pour corriger les mœurs dissolues des Chrétiens, les rappeler à l'usage des sacrements; il lui plut de donner naissance à cette petite cohorte pour faire face à ces besoins de la république chrétienne et à ceux qui pourraient survenir encore. Afin d'atteindre ce but, il fallait s'y dévouer si complétement, y mettre tant de soins et d'efforts, que notre Père Ignace, de sainte mémoire, bien qu'en son particulier il éprouvât de l'attrait pour le chœur; fidèle cependant à la lumière qui le guidait dans son œuvre, et voyant que l'Eglise de Dieu ne manquait pas d'hommes pour chanter l'office divin avec une sainte majesté, décida, sans aucune hésitation, qu'il fallait s'abstenir de ces pieuses occupations, et il persista toujours dans cette opinion. Son but était qu'en faisant concourir toutes ses forces à cette œuvre éminemment sainte et apostolique, la petite armée fût sans cesse sous les armes, et prête à voler dans tous les lieux où l'appellerait le bien général ou particulier de la Religion.

» Eh quoi! ces causes n'existent-elles plus? L'incendie dévore la France; l'Allemagne en grande partie est consumée; l'Angleterre est réduite tout entière en cendres; la Belgique est en proie à la dévastation; la Pologne fume de toutes parts; la flamme attaque déjà les frontières de l'Italie, et, sans parler ici des peuples innombrables des Indes Orientales, des Indes Occidentales et du Nouveau-Monde, qui demandent qu'on leur rompe le pain de la parole; sans parler des progrès journaliers

de l'impiété musulmane, que de peuples ensevelis dans leur ignorance en Espagne, en Italie, en Sicile, dans la Sardaigne, et dans les autres régions du monde chrétien infectées par l'erreur, et non-seulement dans les campagnes et les villages, non-seulement parmi les laïques, mais dans les rangs du clergé, au milieu des villes les plus populeuses! Nuit et jour retentit à nos oreilles la voix gémissante de ces malheureux qui implorent notre secours; et nous irions porter ailleurs nos soins, tandis que c'est pour nous dévouer à ces travaux que, disant un éternel adieu à nos foyers, à nos biens, nous nous sommes enrôlés dans cette milice, nous qui, en face d'aussi pressants besoins, sommes si peu nombreux pour remédier à tant de maux, lorsque tant d'autres unissent leurs voix pour chanter la Divinité! Si nous étions un Ordre militaire, s'il fallait courir aux armes, s'il fallait défendre contre les attaques des barbares les biens et la vie des fidèles, dans un besoin aussi pressant, serait-il juste de nous imposer l'obligation de psalmodier au chœur, ou toute autre chose de cette nature? Eh! Révérendissimes Seigneurs, dans les temps où nous vivons, notre Compagnie n'a pas les corps, mais les âmes à défendre; ou plutôt elle défend et les corps et les âmes, mais surtout les âmes, en faisant une sainte guerre, non contre les ennemis de la chair et du sang, mais contre les princes et les puissances des ténèbres et leurs satellites. Si nous étions astreints au chœur, il eût été bon de nous en dispenser pour nous lancer tout entiers contre l'ennemi. Et quel motif, lorsque déjà nous succombons sous le poids des anciens fardeaux, pourrait engager à nous en imposer de nouveaux et de plus lourds? Si l'on n'exige point de ces Religieux qui se livrent à un saint et louable repos qu'ils troublent leur paix et leur céleste conversation pour vaquer aux soins laborieux de Marthe; pourquoi, nous qui sommes descendus pleins d'ardeur dans cette arène pour travailler au bien commun, serions-nous arrêtés? Souvent les misères du prochain nous accablent à tel point que nous pouvons à peine ravir l'instant nécessaire pour réciter seuls l'Office Divin, sans nous astreindre à des heures réglées. Qu'arrivera-t-il donc si nous sommes attachés au chœur, qui exige des heures réglées, qui contraint à demeurer

en place, et qui fatigue de telle sorte qu'après avoir enlevé tout le temps qu'on y consacre il prend encore le peu qui reste, parce que l'esprit, déjà absorbé par le chant, demande plutôt à se reposer qu'à se briser encore par des travaux longs et pénibles? Dans les Ordres où le chœur est établi, les Religieux qui prêchent, qui s'adonnent à l'enseignement ou aux études, ceux qui sont surchargés d'autres occupations graves s'en voient presque entièrement dispensés. D'où nous concluons que cette dispense doit s'étendre à tous les membres de notre Compagnie, puisqu'il n'en est aucun qui ne s'applique aux études ou à l'enseignement, ou encore qui, pour le bien général, ne traite des affaires de la plus grande importance.

» Cela est d'autant plus juste, que les études faites afin de travailler au salut du prochain ne nécessitent pas seulement l'application pour trouver les moyens et la manière de venir à bout de ce projet, pour demander à la science, à la sagesse, à l'éloquence les secours nécessaires au salut des âmes, mais qu'elles doivent encore s'appuyer sur les fondements des vertus solides et parfaites; de peur que, tout en nous efforçant de relever et de guérir les autres nous ne venions nous-mêmes à tomber et à contracter la souillure du péché. Voilà pourquoi, non-seulement nous devons prêcher, enseigner et rechercher les expédients qui peuvent être utiles au bien et à la sanctification des âmes, mais encore, outre les autres devoirs de la discipline religieuse, pourquoi il nous faut méditer sérieusement et descendre deux fois le jour jusqu'au fond de notre conscience; pratiques qui nous sont imposées par nos règles afin de prémunir notre âme et de la fortifier, afin que non-seulement, sans courir aucun danger de notre part, nos soins puissent être salutaires aux autres, mais encore pour que leur utilité s'augmente avec nos vertus et en raison de notre union plus étroite et plus intime avec la Bonté souveraine, principe et auteur du salut des âmes.

» Que faut-il donc omettre pour trouver le temps de nous livrer à ces occupations nouvelles? Sont-ce les soins ayant pour objet notre perfection propre, ou ces travaux consacrés au bien public? Soit, nous y consentons; mais que répondrons-nous à ceux qui viennent nous chercher à toute heure du jour et de

la nuit pour nous mener auprès des mourants, des condamnés qui vont subir le supplice, des malades, des prisonniers, de tout chrétien, en un mot, dont l'âme est affligée d'une peine quelconque? Que leur répondrons-nous quand ils viendront réclamer de nous ces soins dont ils se sont fait une habitude, et qu'ils exigent déjà de nous comme un devoir? Nous suffira-t-il d'alléguer les obligations inviolables du chœur, tandis que pour eux il s'agit de l'éternité, tandis que des âmes immortelles demeurent suspendues entre le ciel et l'enfer? Qu'aurons-nous encore à répondre aux empereurs, aux rois et à tous les princes, aux évêques et aux villes, lorsqu'ils nous diront qu'ils n'ont élevé à la Compagnie tant d'établissements, pour le bien de leurs peuples, que dans la persuasion qu'elle y demeurerait? Que si, dans l'intérêt de ces mêmes âmes pour lesquelles Jésus-Christ a versé son sang, et les saints Apôtres ont consumé leur vie en parcourant jour et nuit les provinces et appelant sur eux tous les genres de fatigues, le Saint-Père est d'avis qu'il faille plutôt rallumer le zèle que le ralentir, alors nous prions et nous conjurons Sa Sainteté, qu'à l'exemple des autres Pontifes qui, par des faveurs et une bonté singulière, ont toujours ranimé notre courage pour supporter les travaux de l'apostolat, elle veuille bien agir avec la même bienveillance, plutôt que de nous plonger dans la tristesse et le découragement! Tous cependant nous sommes prêts, comme nous l'espérons avec le secours de la grâce, à respecter dans le moindre signe de sa volonté la volonté de Dieu; mais il faut songer aux sentiments qui agiteraient les autres corps religieux, s'il s'agissait de changer leurs lois.

» Nous aussi, nous sommes hommes, et l'on ne peut douter qu'il n'y ait dans notre Compagnie des Religieux qui ne l'eussent jamais été s'ils eussent prévu qu'on y établirait le chœur. Maintenant encore ils ont pour lui fort peu d'inclination, parce que, disent-ils, il n'entre pas dans leur profession, et que, si telle eût été la volonté de Dieu, il l'eût manifestée à Ignace, notre fondateur. Ils appuient leur sentiment sur celui des docteurs qui enseignent qu'on n'est pas lié par les règles auxquelles on ne s'est pas engagé. C'est pourquoi la bonté indulgente du Saint-

Père voudra bien avoir égard à leur faiblesse, et faire en sorte que non-seulement ceux de notre Compagnie y demeurent volontiers et avec joie, mais encore qu'ils travaillent avec allégresse dans la vigne du Seigneur.

» Il est à craindre que tel, plus faible, ne vienne à négliger le salut des âmes; et que tandis qu'il pensera avoir assez fait pour sa conscience et son honneur devant les hommes en assistant au chœur, les champs du père de famille, déjà mûrs pour la moisson, ne périssent faute de moissonneurs. Il est à craindre, en outre, que le nombre des ouvriers ne vienne à diminuer, parce que cette nouvelle obligation pourra en empêcher plusieurs d'entrer dans la Compagnie, soit qu'ils aient moins d'attrait pour ce genre d'occupation, soit que cette réforme vienne à leur faire concevoir une opinion moins favorable de notre Institut, au grand préjudice de la Compagnie et de l'Eglise tout entière. Car enfin un changement si notable ne peut se faire sans imprimer une tache sur notre front; et lorsque les hommes, parmi lesquels beaucoup ne nous veulent pas de bien, apprendront qu'un Pontife si pieux, qui s'applique avec tant de zèle à réformer les mœurs dans l'Eglise, a changé l'Institut de notre Compagnie, que penseront-ils? Que cette réforme sans doute était indispensable, ou, ce qui est déjà un assez puissant motif pour rougir, qu'un Pape si saint ne nous a pas approuvés. Puis, lorsque notre autorité, qui est notre seul ou du moins notre principal appui, sera ébranlée dans l'esprit des peuples, quelle perte pour le bien public! Enfin, si nous jetons nos regards sur les siècles passés, nous n'y découvrirons guère de Souverains-Pontifes qui aient donné cet exemple de changer l'Institut d'un Ordre religieux. En effet, Dieu n'a-t-il pas révélé aux fondateurs le genre de vie par lequel il voulait que chaque Ordre le servît, et qui serait comme le canal de ses grâces et de ses largesses? Aussi voyons-nous qu'un Ordre prend son éclat et sa vigueur dans l'attachement avec lequel il conserve les anciennes formes qui lui ont été transmises par son fondateur; parce qu'alors Dieu favorise ses efforts et répand sur lui une rosée féconde, tandis que les hommes, de leur côté, autant qu'il est en leur pouvoir, exécutent avec foi

et humilité ce qui leur est prescrit, sans jamais franchir les limites, soumis et dociles sous l'action de Dieu et se prêtant merveilleusement à l'ordre de la Providence. C'est pourquoi, jusqu'à ce jour, lorsque quelque Ordre religieux approuvé avait donné des signes de décadence, les Souverains-Pontifes s'étaient-ils uniquement appliqués, pour le réformer, à lui rendre sa discipline première. Mais puisque la Compagnie, par le secours de la grâce divine, ne tend qu'à conserver ses anciennes Constitutions; puisque, loin d'y laisser introduire aucun relâchement, elle travaille plutôt à les rendre plus étroites et à les perfectionner; puisqu'en restant fidèle à son Institut elle continue à ressentir les effets de la clémence divine, tant pour son accroissement que pour l'avantage du prochain, quel motif pourrait-on avoir d'y rien changer, lorsqu'il est certain que les choses marchent bien telles qu'elles sont? Et ignore-t-on quelles seront les conséquences de ces modifications? Au-delà des monts, que diront les hérétiques, ces ennemis acharnés tant du Saint-Siége que des Jésuites, comme ils nous appellent[1]; qui nous poursuivent de leur haine, surtout à cause de la réputation que nous avons d'être dévoués à la défense de l'autorité pontificale? Cette Compagnie, approuvée par les Papes, qui a tout récemment encore mérité les éloges du Concile de Trente, vient tout-à-coup d'être réformée par un Souverain-Pontife, qui s'attache avec tant de soin à faire mettre en vigueur les décrets de ce Concile. Ainsi donc les Papes n'ont pour règle de conduite que leur opinion: les décrets de l'un sont anéantis par ses successeurs, et l'autorité des Conciles n'a plus de poids.

» Les voyez-vous s'efforçant de prouver qu'il y a légèreté téméraire ou même erreur, soit dans les jugements portés par le Pontife, soit dans ceux de ses prédécesseurs et du Concile? Cette doctrine, ils l'imprimeront dans leurs livres, ils la hurleront du haut de leurs prêches, et, ce pas fait, ils tenteront peu

[1] Ainsi, par ce document adressé au Pape et à la Commission des cardinaux, il est démontré que, même en 1567, les membres de la Compagnie de Jésus n'acceptaient pas encore le nom de Jésuites, parce qu'à leurs yeux il venait de source hérétique.

à peu de flétrir tout le reste. Ils prétendront que les autres Ordres aussi ont été confirmés légèrement, et que le saint Concile a donné encore mille autres preuves de sa témérité. Dans leur joie insolente, ils proclameront que la discorde s'est glissée entre le Pape et les Jésuites, ces papistes si acharnés. Certes, quels que soient les ordres du Saint-Père, et fallût-il mille fois sacrifier notre vie, nous espérons ne jamais donner un si funeste exemple. Mais, avec tout le respect et le zèle dont nous sommes capables, nous supplions le protecteur commun de l'Église, et plus encore notre protecteur et notre père, de ne pas offrir aux ennemis de Dieu et aux nôtres une occasion si favorable pour insulter et blasphémer contre nous la sainte Église. »

François de Borgia et Polanque ont une entrevue avec le Pape; ils commentent de vive voix le mémoire dont il a pris connaissance. Pie V avait un invincible attrait pour le chœur, et il disait aux Pères : « Ne mettez pas de lenteur à chanter, contentez-vous de prononcer distinctement; mais il est juste qu'au milieu des affaires vous vous réserviez un peu de temps pour vaquer à vos propres besoins spirituels. Il ne faut pas, ajoutait-il — souriant lui-même de sa pensée si poétiquement vulgaire, — que vous ressembliez aux ramoneurs, qui, en nettoyant les cheminées, se couvrent de toute la suie qu'ils en retirent. »

Les deux Jésuites tenaient ferme; le Pape comprenait leurs raisons : aussi, à chaque argument, s'ingéniait-il à trouver un expédient. Dans son idée première, la Compagnie devait être astreinte à l'office en commun ; il en exempta les Colléges; puis sur de nouvelles observations, il consentit à ce que deux Pères seulement y assistassent. Borgia cependant finit par triompher de ses derniers scrupules; il était si convaincu, qu'il porta la conviction dans son esprit. Il n'en fut pas de même pour les vœux simples : le Pape lutta longtemps, et, le 16 mai 1567, le cardinal Alciat intima aux Jésuites l'ordre du Souverain. Cet ordre disait que les Pères ne pourraient être admis au sacerdoce qu'après leur profession des Quatre-Vœux.

On bouleversait l'économie de l'Institut en détruisant le grade de Coadjuteur spirituel; mais ce différend, qui aurait eu

des suites sérieuses pour la Compagnie, s'accommoda par une transaction qui ne préjudiciait, ni à la substance de l'Institut, ni à l'autorité dn Saint-Siége.

Cet éclair sans orage ne laissa point de traces entre Pie V et la Compagnie de Jésus; car peu d'années après, en 1570, le Pape chargeait les Jésuites de la Pénitencerie de Rome.

La Chrétienté était en péril; l'union devenait plus nécessaire que jamais. En effet, les Turcs, que le Grand-Maître et les Chevaliers de Malte avaient repoussés des rivages européens, parlaient d'envahir les États de l'Église et le territoire vénitien. La mésintelligence régnait parmi les princes catholiques; leurs passions turbulentes, leur ambition, les guerres civiles que fomentaient les hérétiques dans le dessein avoué de passer le niveau révolutionnaire sur la Religion du Christ et sur les monarchies; tout cela avait réveillé dans le cœur de Sélim II, fils et successeur de Soliman, un désir de vengeance et de prosélytisme mahométan. En 1570, ses vastes projets lui semblèrent mûrs; il espéra pouvoir les mettre à exécution. Prince guerrier et politique habile, il comptait autant sur la bravoure de fatalisme de ses troupes que sur les divisions dont l'Europe était le théâtre. Il la voyait sans lien d'unité; il débordait sur elle, et ne laissant pas aux Catholiques le temps de concerter leur défense, ou même de faire la paix entre eux pour se coaliser dans une guerre sainte, il s'emparait d'une partie de l'île de Chypre et menaçait l'Italie.

Pie V n'était pas homme à reculer en face d'un pareil danger. Il y avait de la vigueur dans son âme, de l'exaltation dans sa tête, dans sa volonté une persistance qui souvent est du génie. Les monarques de la Catholicité étaient en désaccord; afin de triompher du Turc, le Pape conçoit la généreuse idée de les rallier autour de la bannière de l'Eglise. Le cardinal Alexandrin son neveu, et le cardinal Commendon sont par lui nommés légats *à latere*. Alexandrin va partir pour l'Espagne, le Portugal et la France; Commendon se rendra auprès des cours d'Allemagne et de Pologne. Ce cardinal était un diplomate dont le nom faisait autorité dans les négociations; mais il sentait lui-même si bien l'importance de son ambassade, qu'il ne voulut

s'en charger qu'à la condition d'avoir auprès de lui, comme conseiller, le jésuite Tolet : il l'obtint. Alors le cardinal Alexandrin qui avait à sa suite un nombreux cortége de prélats, demanda au Pontife de lui adjoindre François de Borgia en qualité de tuteur. Le Pape fit part au Général des Jésuites du désir de son neveu et de sa volonté souveraine. « Je connais votre état de souffrance, lui dit-il, mais votre crédit auprès des rois d'Espagne et de Portugal, votre ascendant sur leurs ministres sont nécessaires au Saint-Siége dans ce moment solennel. Il s'agit des intérêts les plus chers de l'Eglise, du maintien de la Foi peut-être ; et si votre santé altérée vous permet ce voyage, je souhaite bien vivement que vous l'entrepreniez. »

C'était la mort pour Borgia, mais la mort dans l'accomplissement d'un devoir ; le Père François n'hésita point. Le 30 juin 1571, il se mit en route avec la brillante ambassade d'Alexandrin.

Le cardinal Commendon et le Père Tolet partaient à la même époque pour le Nord. Les Jésuites avaient admirablement préparé l'Allemagne à recevoir le principe d'union dont les envoyés du Saint-Siége allaient développer le germe. Canisius avait donné à leurs travaux apostoliques une direction et un ensemble qui promettaient enfin d'heureux fruits. La Pologne, en 1565, ouvrait ses provinces à la Compagnie ; le roi Sigismond lui accordait tous les priviléges dont jouissaient les autres Ordres religieux. Maximilien d'Autriche prenait la défense des Jésuites, que, dans une réunion des Électeurs de l'Empire, quelques princes, secrètement hérétiques, proposaient d'expulser. A cette déclaration Maximilien répondit : « Mon devoir est de battre les Turcs, et non pas de persécuter les Jésuites. » Dans une assemblée des nobles de Bohême, le Burgrave Jean de Lobkowitz s'écriait[1] : « Ah ! si la Compagnie de Jésus eût été instituée deux siècles plus tôt, et si elle eût pénétré dans notre Bohême, nous ne saurions pas aujourd'hui ce que c'est que l'hérésie. »

Ces témoignages, rendus par les grands de la terre et sanctionnés par la confiance des peuples, portaient un rude coup

[1] *Historia Societatis Jesu, provinciæ Bohemiæ*, a Joanne Schmidt, tome I, livre III, page 19 (édit. de *Prague*, 1747).

aux sectaires; mais sans pouvoir atteindre à la puissance de la Société de Jésus, ils ne se contentaient pas de l'envier. Des Colléges s'élevaient jusque dans la Lithuanie; il fallait arrêter cet essor; l'imposture servit encore une fois d'auxiliaire à la haine. La modestie dans le regard et dans la démarche, la chasteté si pleine de réserve des jeunes gens formés à l'école des Jésuites contrastaient d'une façon si tranchée avec les mœurs dépravées du siècle et avec la conduite dissipée des hommes de leur âge, que, dans l'Allemagne, il n'y eut qu'une voix pour accuser les maîtres et pour déplorer le sort des élèves. L'imputation prenait sa source dans les dires de Jean Kessell, qui, après son expulsion de la maison de Munich, avait déclaré que les Jésuites soumettaient leurs écoliers à une horrible mutilation. Ce bruit fut accueilli et propagé dans l'Allemagne; il donnait aux hérétiques la clef de cette continence que le vice leur empêchait de comprendre. Albert, duc de Bavière, crut sage de ne pas laisser ainsi incriminer par d'outrageants soupçons une Compagnie à laquelle il était sincèrement attaché. On reprochait un crime aux Jésuites; leur accusateur était dans la capitale de ses Etats. Albert ordonne une enquête : l'enquête a lieu en présence de tous les médecins de Munich, qui en dressèrent procès-verbal; elle est la justification la plus complète de tous les membres de la Société [1].

Canisius était à cette époque l'un des personnages les plus considérés de l'Allemagne. Conseiller des Rois, favori des peuples, estimé par les riches, respecté et aimé par les pauvres, il exerçait une autorité que tout le monde se faisait un devoir d'honorer; cette autorité ne relevait que de sa Foi et de son talent. Pie IV désirait ardemment de mettre le sceau aux actes émanés du Concile de Trente. Afin de disposer les princes de l'empire germanique à accepter les décisions du Synode, il

[1] Boileau a dit :

> Le latin dans les mots brave l'honnêteté,
> Mais le lecteur français veut être respecté.

Nous nous contentons donc de renvoyer le lecteur au texte même de la calomnie et aux résultats de cette affaire. (Voir Sacchini, *Hist. Soc. Jesu*, pars tertia, lib. I, p. 32, édit. de *Rome*, 1640.)

importait d'envoyer dans chaque cour un homme éminent et qui, Nonce du Saint-Siége, pourrait négocier au nom de Rome et traiter avec les rois. Canisius fut choisi par le Souverain-Pontife. Le Jésuite devenait légat; la volonté du Pape était absolue : Canisius ne songea point à s'y soustraire. Il se mit en route dès le mois de janvier 1565. Le Jésuite faisait toujours à pied ses longs voyages à travers l'Allemagne, accompagné d'un seul Frère de son Ordre; le légat ne veut pas d'autre suite, pas plus de luxe autour de sa personne qu'auparavant. Il visite ainsi les principales cours du Nord, s'arrête dans les cités les plus hostiles à l'Eglise : il prêche les monarques et les sujets, il évangélise les enfants, il partage avec les indigents l'hospitalité que la bienfaisance publique accorde au dénûment. Ici, il parle au nom de Dieu; là, au nom de la Foi catholique et comme le délégué du Saint-Siége. Partout il est accueilli avec vénération; partout sa présence et ses paroles obtiennent de favorables résultats. Sa nonciature était brillante, elle réalisait de grandes choses pour la Catholicité, et voici en quels termes Canisius en rendit compte aux Général des Jésuites :

« J'ai vu, lui écrivait-il, les Électeurs de Trèves et de Mayence, les Évêques de Wurzbourg et d'Osnabruck, et j'ai eu la consolation de laisser ces princes dans les meilleures dispositions à l'égard du Saint-Siége. Je leur ai spécialement recommandé la publication du Concile de Trente et l'exécution de ses décrets. Dans l'état actuel de l'Allemagne, je leur ai suggéré les moyens que je regardais comme les plus capables d'y conserver et d'y augmenter la Religion. Je puis assurer qu'ils ont reçu tout ce que j'ai pris la liberté de leur dire non-seulement avec bienveillance, mais encore avec respect. Pour des motifs particuliers, j'ai entretenu les autres par correspondance.

» Durant le cours de mon voyage j'ai prêché souvent en allemand, souvent aussi en latin. Si le Seigneur m'a donné une petite part à ses souffrances dans les incommodités des routes et de la saison, sa bonté a bien voulu me les adoucir et me protéger au milieu des dangers que j'ai courus. La Providence nous a encore de temps à autre ménagé d'excellents amis. A leur considération, les sectaires qui nous étaient les plus

opposés nous écoutaient sans peine lorsque nous leur révélions les mystères de notre Foi. »

Quand cet homme d'une activité si surprenante a visité les cercles de l'Allemagne, a proclamé partout les décrets du Concile, il arrive à Mayence, et, exténué de fatigue, il écrit à François de Borgia : « Je vois bien que mes forces s'affaiblissent et que je n'ai plus la même vigueur. Que la volonté du Seigneur se fasse en nous cependant, et qu'il nous donne la grâce d'être les enfants de la sainte obéissance, et durant la vie et à la mort. »

Puis tout-à-coup, croyant avoir péché par faiblesse, il ajoute :

« Je conjure très-humblement Votre Paternité d'être bien persuadée que je recevrai volontiers la pénitence qu'il lui plaira de m'imposer pour ces fautes, afin d'être par là plus en état de me concilier la miséricorde de Notre-Seigneur. »

Dans ces lettres, dont Canisius ne prévoyait guère que l'histoire s'emparerait un jour, il y a un tel parfum de courage et d'humilité, que l'orgueil de l'homme se sent anéanti. Le Pape Pie V conçut la même pensée. A peine assis sur le trône de l'Eglise, il maintint le Jésuite dans les honneurs de la nonciature; mais, sur la demande du cardinal Othon Truschez, Pie V charge Canisius d'aller soutenir les droits de la Catholicité à la Diète d'Augsbourg. Le Père était épuisé; pourtant, en apprenant sa nouvelle destination, il se résigne au travail; il part de Mayence, et, à la fin de février 1566, il est à Augsbourg. Natal et Ledesma lui étaient adjoints ; il les trouve dans cette ville.

Cette Diète de 1566, si célèbre dans les annales ecclésiastiques, semblait devoir être décisive pour les Protestants, qui espéraient avoir capté les bonnes grâces de l'empereur Maximilien. Le cardinal Commendon la présidait en qualité de légat. Les hérétiques, forts de la protection présumée de Maximilien, ne tendaient à rien moins qu'à l'anéantissement du Catholicisme. Ils demandaient l'abolition de la *réserve ecclésiastique*, qui, au dire de l'historien Robertson, fut l'un des plus invincibles obstacles à la propagation de l'hérésie. Les sectaires avaient, en 1530, consenti à ce que les biens du clergé apostat fissent retour à l'Eglise; en 1566, ils exigeaient que les prê-

tres restassent propriétaires ou au moins viagers des revenus qu'ils posséderaient au moment de leur changement de religion.

Dans les Diètes précédentes, ainsi qu'au Colloque de Poissy, ils avaient vu qu'il était difficile à leurs chefs de lutter contre les Jésuites; ils aspiraient donc à éloigner les Pères de toute assemblée. En conséquence, ils s'imaginèrent d'établir une conférence libre entre les princes séculiers de l'un et de l'autre parti. La pluralité des voix devait trancher les questions.

Ces mesures ne leur paraissant pas encore assez efficaces, ils en appelèrent du Concile Œcuménique à un Synode national. Là, disaient-ils, seraient résolues les contestations entre le Saint-Siége et l'empire germanique. Leur quatrième proposition consistait à rechercher les moyens de concilier et de rapprocher les deux cultes, la vérité et l'erreur.

Ce n'était pas pour faire triompher des utopies que le Souverain-Pontife avait accepté la Diète, mais pour sauver l'Allemagne du fer ottoman ; car les Turcs menaçaient encore l'Empire. Comme tous les hommes qui s'attachent à une réforme impossible afin de ne pas attrister leurs regards par le spectacle des maux présents, les sectaires de 1566 ne se montraient pas touchés des calamités dont l'Eglise et les monarchies allaient devenir la proie. Ils croyaient qu'une satisfaction était due à leur orgueil; cette satisfaction passait avant les besoins de l'Europe civilisée. Ils avaient annoncé qu'ils voulaient réformer : la réforme était pour eux l'arme avec laquelle on surmonterait tous les périls. Le Turc apparaissait aux frontières, il fallait le repousser sous peine de voir l'Europe envahie par les barbares. Ces sophistes, n'apercevant que le coin d'une idée, opposaient à l'Eglise universelle un Colloque particulier, d'où, ainsi que leurs devanciers ou leur successeurs en révolution, ils excluaient leurs adversaires. Dès ce temps-là commençait la guerre de la chose irréalisable contre le possible; le rêve se substituait à la raison.

Frédéric III, Electeur palatin, était un prince à l'imagination vagabonde. Sa haute stature, la beauté mâle de sa physionomie et son bouillant courage semblaient accuser un caractère

prononcé; mais, trop faible d'esprit pour comprendre qu'il y a des époques où il est utile d'avoir des ennemis, cet homme se créait un besoin de popularité. Il était tourmenté de l'amour du bruit; il avait soif des louanges et des applaudissements de la foule. Pour les obtenir il aurait vendu sa couronne. Les Protestants lui persuadèrent qu'il serait glorieux, à lui Electeur palatin, de se mettre au service d'une idée révolutionnaire ; la popularité lui était promise à ce prix : presque toujours, n'est-ce pas par le mensonge ou par l'erreur qu'elle arrive? Frédéric se laissa gagner. De Catholique il se fit Luthérien, de Luthérien il devint Calviniste ; puis, après avoir passé par toutes les phases de l'hérésie, il s'avoua que son individualité devait être un principe. Ce principe se résumait en une réforme mal définie, plus mal comprise, mais qui, avant tout, qui, par-dessus tout, était la glorification de sa personne et l'abaissement du pouvoir de Rome.

La nouvelle Diète d'Augsbourg offrait à ce caractère toujours versatile dans sa foi, mais permanent dans ses vanités, une occasion de parler et d'écrire; il la saisit. Les politiques qui intriguaient sous son égide lui avaient démontré qu'il était éloquent et qu'un mot tombé de sa bouche ou de sa plume produirait un effet irrésistible. La conciliation universelle ne dépendait que d'un de ses gestes; elle allait s'opérer par un de ses regards. Tant d'adulations intéressées séduisirent Frédéric; et lui, souverain, il accepta, il publia, sous la garantie de son nom, un pamphlet contre l'autorité des rois et contre l'infaillibilité de l'Eglise.

Canisius fut désigné par l'Empereur et par les princes allemands pour répondre à cet ouvrage. L'homme de vanité avait voulu tout briser afin d'élever un autel à son amour-propre ; l'homme d'humilité reconstruisit tout pour écraser ses sophismes.

La Diète d'Augsbourg était convoquée dans le but de fournir à l'Empereur les moyens de préserver les frontières de l'Allemagne de l'invasion mahométane. Espérant se concilier les deux partis belligérants, Maximilien avait désiré de garder une neutralité coupable; il les ménageait tous. Ces ménagements les éloignaient encore davantage. La paix de Passau, conclue

en 1555 entre Charles-Quint et les Protestants, les clauses mal interprétées de ce traité, rendaient la position bien difficile. Les esprits s'agitaient dans la confusion, lorsque le cardinal-légat et les Jésuites orateurs du Saint-Siége prennent la résolution de sauver le pays sans compromettre les intérêts confiés à leur prudence. Par le fait seul de l'ostentation de Frédéric, les Protestants se compromettaient; ils s'étaient d'abord montrés d'une telle exigence qu'il devenait impossible de leur accorder même ce qui paraîtrait juste. Les hérétiques prévoyants faisaient inutilement aux autres ce calcul. Le cardinal Commendon et Canisius avaient lu au fond de la pensée des sectaires; ils offrirent à la Diète un atermoiement, qui, en laissant les choses religieuses dans l'état où elles se trouvaient avant le Colloque d'Augsbourg, permettrait à chaque prince de prendre en considération les dangers de l'Allemagne. Canisius, Natal et Ledesma jouissaient de la confiance la plus illimitée des Electeurs de Trèves, de Mayence, et du duc de Bavière; ils agirent auprès d'eux de telle façon que ces trois princes furent les premiers à appuyer l'idée de pacification intérieure que les Jésuites suggéraient. On ajourna les discussions religieuses à des temps plus favorables, et les Electeurs de l'Empire accordèrent à Maximilien les subsides dont il avait besoin.

Le Souverain-Pontife ne devait rien à l'Empereur; mais les irrésolutions de ce prince n'avaient pas échappé à Canisius. Le Jésuite conseilla au légat d'offrir au nom du Pape cinquante mille écus d'or pour la guerre; Commendon agréa le conseil. Au lieu de promettre cette somme, il la donna sur-le-champ, car il n'ignorait point qu'aucun sacrifice ne coûterait à Pie V pour préserver l'Occident de la fureur des barbares d'Orient.

Natal, Canisius et Ledesma venaient de combattre en faveur de l'Eglise : ils se dispersèrent afin de chercher d'autres adversaires. De nouveaux Colléges furent fondés à Olmutz, en Moravie, à Wursbourg et à Wilna. Là, selon la parole du peuple, les Jésuites, qui ne suivaient pas l'exemple des Pharisiens, enseignaient ce qu'ils faisaient et faisaient ce qu'ils enseignaient. A Prague, à Vienne, leur succès était le même. Canisius ramenait à la Religion catholique le comte Ulric de Helfestein et

ses vassaux entraînés dans l'hérésie; à Prague, le baron Joachim de Kolowrat rentrait dans le giron de l'Eglise. Beaucoup de Luthériens suivaient cet exemple, d'autres envoyaient leurs enfants étudier dans les maisons de la Compagnie. Pour les novateurs, cette confiance accordée aux Jésuites était un acheminement vers les doctrines d'unité. L'hérésie essaya de perdre les Pères dans l'esprit de Maximilien : on les accusa d'exciter une sédition contre lui.

Ce fut alors que Canisius, de retour à Dillingen de sa pérégrination apostolique, rencontra au Collége des Jésuites une consolation inattendue. Persécuté par son frère aîné, qui s'opposait à ses penchants religieux, un jeune gentilhomme polonais sollicitait la grâce d'être reçu dans la Compagnie. Stanislas de Kotska avait seize ans à peine, et, pour réaliser son pieux désir, il venait d'entreprendre à pied un voyage aussi long que pénible. La vocation de Stanislas était marquée par des signes si visibles que Canisius ne balança point à le recommander au Général. Le jeune Polonais arrive à Rome, il est reçu au noviciat de Saint-André; mais l'ange devait bientôt remonter au ciel sa patrie : Stanislas de Kotska mourut le jour de l'Assomption de la Vierge (15 août 1568).

Les Jésuites d'Allemagne gagnaient un bienheureux au ciel; par l'apostasie du Père Adam Heller, la Société de Jésus et et l'Eglise se voyaient délivrées d'un homme dont le caractère instable les compromettait. Heller, recteur du Collége de Prague et secrètement lié au Protestantisme, devenait un sujet de soupçon et de scandale pour ses frères, lorsque tout-à-coup il trahit son Ordre, ses vœux et le sacerdoce. Heller ne se contente pas de se faire hérétique, il se marie, il est reçu ministre luthérien.

La peste sévissait alors dans le Collége de Prague ; l'Archevêque, le vice-roi, le chancelier, les provinciaux des Dominicains et des Franciscains, portaient aux Jésuites les secours de la charité et de la fraternité cléricale.

Dans ce dévouement de tous, Adam Heller seul cède à la peur. Le lâche abdique ses titres en face du danger que des princes et des rivaux de la Compagnie de Jésus affrontaient avec tant de généreuse hardiesse. Il va mendier un asile chez

des ennemis. Cet asile lui est accordé; mais ce qui sera une honte pour le Protestantisme, c'est que de ce lâche il ait fait un de ses pasteurs. Heller avait fui la peste : la peste, qui épargnait la ville de Prague, atteignit l'apostat; elle le tua avec la femme qui avait eu le triste courage d'associer sa destinée à la sienne.

Ces événements se passaient en 1569. La même année Pie V ordonne à Canisius de répondre aux *Centuries* d'Illiricus et des autres ministres de Magdebourg. Les *Centuries* [1] étaient de gigantesques pamphlets historiques dans le goût du siècle, nourris de science et d'âcreté, et cachant la calomnie contre l'Église sous le sel d'une mordante satire. C'est la dialectique de Pascal unie à l'esprit sarcastique et à la mauvaise foi de Voltaire. Le libelle in-folio, tour à tour profond et moqueur, ne respectait rien et prenait à tâche de saper tous les principes. Il frondait la puissance du Saint-Siége, il attaquait celle des monarques, il dénaturait les faits pour les arranger au gré de ses haines, il ravivait les fables des premiers persécuteurs du Christianisme, il en inventait de nouvelles, et, appelant les hommes à l'indépendance, il jetait dans les âmes d'éternels ferments de révolte.

Le Pape Pie V savait qu'il n'y a pas de meilleur remède contre la publicité que la publicité elle-même; il résolut de réparer par la plume le mal que la plume enfantait. Un écrivain concis dans son audace et versé dans la polémique était néces-

[1] Mathias Flach Francowitz, théologien protestant, plus connu sous le nom de Flaccus Illyricus, parce qu'il était né en Illyrie, a été le principal collaborateur de l'histoire qui prit le titre de *Centuries de Magdebourg ou d'Illyricus.*

Les trois premières *Centuries* parurent en 1559 On les réimprima avec des additions en 1562. Les autres *Centuries* parurent successivement jusqu'en 1574 que fut publiée la treizième et dernière, se terminant à l'an 1300, parce qu'ainsi que le titre l'indique, chaque centurie embrassait un siècle. L'édition la plus complète est celle de Bâle, de 1644.

Les Centuriateurs de Magdebourg, dans cet énorme pamphlet sur l'histoire de l'Église, prirent à partie le Catholicisme et s'acharnèrent à présenter tous les faits sous le jour le plus favorable aux Protestants.

Les principaux collaborateurs d'Illyricus, qui coordonna le travail, sont Jean Wigaud, Matthieu Judex, Basile Faber, André Corvin, Thomas Holzhuter, Marc Wagner et d'autres théologiens de l'École d'Iéna. Le cardinal Baronius continua la tâche du Jésuite, et opposa aux *Centuries* les *Annales ecclésiastiques* en 12 volumes in-folio. Le premier parut à Rome en 1588, et l'ouvrage valut à son auteur le titre de *Père des Annales ecclésiastiques.*

saire à ses projets. Canisius avait le fardeau spirituel de l'Allemagne ; le Souverain-Pontife prie François de Borgia de décharger le Père de tout autre soin, et de lui enjoindre de de s'occuper spécialement de l'œuvre dont la cour romaine sentait l'urgence. Canisius répond à l'ordre de son Général : « Quelque indigne que je sois de l'honneur que Sa Sainteté m'a fait en songeant à moi pour un si grand dessein, j'espère trouver dans l'obéissance, dans les prières de mes Frères et surtout dans la bénédiction de Sa Sainteté la force de suppléer à mon insuffisance. »

Il entreprit la réfutation des erreurs accumulées dans les *Centuries;* mais il est bien difficile à un homme grave de répliquer à des attaques qui, dans la même page, procèdent par le raisonnement et par l'ironie, et qui, sans se préoccuper de la vérité des faits ou de la logique des démonstrations, s'acharnent sur leur victime avec toute sorte d'armes. Un de ces brûlots littéraires, qu'à des temps donnés la malice humaine lance dans le monde, et qui, par son originalité caustique ou par la disposition des esprits, opère une révolution, a rarement trouvé un jouteur assez habile pour lutter avec lui de verve et d'énergie. Le mensonge a plus de prise sur les cœurs que la vérité, et, au point de vue du succès, c'est toujours une tâche ingrate que de répliquer par la logique ou par l'histoire à des sarcasmes dont le peuple a envenimé les sanglantes morsures. Canisius n'était pas assez homme pour comprendre cette tactique, qu'au temps des *Provinciales* les Jésuites ne comprendront pas davantage ; mais il répondit avec dignité à ces *Centuries* qui, comme le Protée de la Fable, empruntaient toutes les formes pour saisir toutes les intelligences.

Au milieu des travaux auxquels le condamnait ce vaste ouvrage, intitulé : *Des altérations de la parole de Dieu* [1], Canisius voit en 1569, les archiduchesses Madeleine et Hélène, filles de l'empereur Ferdinand, fonder un Collége de Jésuites à Hall, dans le Tyrol. Le Pape et Borgia l'ont dispensé de tout ministère sacré, mais le Père ne peut modérer son ardeur. Les Evêques d'Alle-

[1] *Commentariorum de divini Verbi corruptelis libri duo,* publié à Ingolstadt en 1583 ; 2 vol. in-fol.

magne invoquent son concours; ce concours ne leur fait jamais défaut. Canisius a encore des heures à consacrer aux souffrances morales de l'Eglise. Le Protestantisme redoutait sa parole; il ressentait le contre-coup de ses écrits. Le Protestantantisme, qui n'avait pu le gagner à sa cause, imagine de répandre le bruit qu'enfin le Jésuite ouvre les yeux à la lumière de la vérité. Au dire des Luthériens, Canisius est luthérien comme eux, et, se mettant dorénavant au-dessus des considérations humaines qui l'ont attaché à la communion de Rome, il va suivre l'Evangile dans toute sa pureté primitive révélée par les sectaires. Canisius entraîne avec lui un certain nombre de Jésuites qui, à son exemple, s'engagent au service de la Réforme.

Le Père annonçait la parole de Dieu aux paysans d'Elwangen. Le Cardinal d'Augsbourg lui fait part de ces bruits, qui consternent les Catholiques crédules et remplissent de joie les Luthériens, tirant un immense avantage de l'imposture. C'est à Wurzbourg que la calomnie a pris naissance, c'est de là qu'elle se propage dans l'Allemagne; il faut aller la combattre sur son propre terrain. Canisius arrive à pied dans cette ville populeuse: il en parcourt toutes les rues, convoquant les citoyens dans la cathédrale. La foule se presse sur ses pas : elle envahit l'Eglise. Le Jésuite, tout couvert de la poussière des chemins, encore échauffé de la fatigue du voyage, fait rougir ses amis et déconcerte ses ennemis. Devant une assemblée qui se renouvela trois fois, tant les esprits avaient besoin de se convaincre par eux-mêmes, il démontre, par la vivacité de sa foi et par l'ardeur de sa parole, l'absurdité de ces imputations. Les sectaires étaient confondus; ils ne pouvaient plus prêter une apparence de réalité à leurs mensonges; ils cherchèrent un autre subterfuge.

Afin de se livrer aux études qui lui étaient imposées par le Saint-Siége, le Jésuite avait supplié François de Borgia de le décharger des fonctions de Provincial qu'il exerçait depuis longtemps. Le Général consentit à se rendre à cette prière de l'humilité; et le Père Maggio, son ami, lui fut, sur sa demande, désigné comme successeur, Maggio était un de ces types de douceur, de science et de politesse unies à la force, qui ont tant con-

tribué à populariser l'Ordre de Jésus. L'influence de ce Père dans la Pologne et la Lithuanie était si patente que Pie V, après avoir, par ses lettres apostoliques du 10 mars 1571, accordé aux Jésuites le droit de recevoir et de conférer en Germanie les grades académiques, lui écrivit pour confier à sa prudence la plus épineuse négociation auprès de Sigismond. Ce prince voulait répudier la reine, son épouse, pour cause de stérilité. Les Protestants le poussaient à cet acte, sachant que, depuis Luther, c'était là un des mobiles les plus actifs de l'hérésie. Maggio avait plus d'une fois paru dans les assemblées des Magnats à Varsovie. Il s'acquitta avec tant d'adresse de la mission dont il était chargé, que le roi de Pologne renonça à son projet. Un an après, ce prince mourait, léguant sa bibliothèque aux Jésuites.

Il y avait déjà trois Colléges dans ses Etats, l'un à Braunsberg, l'autre à Pultowsk en Masovie, et le troisième à Vilna. En 1571, Adam Kornasc, évêque de Posen, fondait une maison de Jésuites dans sa ville épiscopale. A cette nouvelle, les hérétiques, qui se sentaient forts de l'appui du Palatin Luc Gorca, leur coreligionnaire, mettent tout en mouvement pour s'opposer à l'introduction de la Compagnie. Leurs ministres agissent et font agir auprès du Palatin. Ce prince était luthérien, mais avant tout il était homme de liberté. « Si vous voulez repousser les Jésuites de notre territoire, dit-il aux pasteurs du culte réformé, il y a un moyen plus sûr que la persécution : imitez leur courage, et, comme eux, menez une vie studieuse. «

Dans le même temps, l'archiduc Charles, gendre d'Albert de Bavière, les installait à Gratz, et au centre de ses provinces. Etienne Bathori, Vaivode de Transylvanie, en demandait pour ses sujets, et la reine Catherine de Suède leur ouvrait son royaume pour y faire triompher la foi par l'éducation. Le duc de Bavière plaçait les Jésuites dans l'Académie d'Ingolstadt, il formait pour eux un nouveau Collége à Landshut, résidence de Guillaume, son fils aîné; et dans l'acte de fondation il disait :

« La sainte Compagnie de Jésus se montrant digne de notre affection par ses mérites et par ses vertus, nous pensons qu'il est juste de protéger et de favoriser tout ce qui peut contribuer à

son avantage et à sa gloire, et d'autant plus que nous sommes à même d'apprécier combien cet Institut est nécessaire à la Religion catholique. Et, certes, c'est en grande partie à cette Société que notre pays de Bavière doit le rétablissement de la foi de nos ancêtres, ébranlée par les malheurs des temps actuels. Nous aimons très-sincèrement cette Compagnie, et nous ne désirons rien tant que de voir l'érection de plusieurs de ses Colléges, l'accroissement et la prospérité de ceux qui sont déjà érigés. »

Les Jésuites étaient partout sur la brèche en Allemagne. Balthazar de Dernbach, abbé de Fulde [1], en réclamait pour les opposer aux ravages que faisait l'hérésie. Le Père Blyssem combattait la Secte des Utraquistes, qui prétendaient communier sous les deux espèces. Il ramenait à la Foi catholique le chef de cette secte, qui finissait par persuader aux autres membres du Consistoire de revenir avec lui à l'Eglise romaine. Le Pêre Stanislas Warsevicz entreprenait la conversion de Jean Chotkovicz, généralissime de Lithuanie et de Livonie. Par la réputation de ses vertus, il exerçait, quoique absent, dans la diète de Lublin, où le nouveau roi de Pologne allait être nommé, une influence si déterminante que, malgré les efforts des Luthériens, les Catholiques l'emportèrent encore dans cette élection. Le duc d'Anjou, dont les victoires de Jarnac et de Moncontour popularisaient le nom dans la Chrétienté, et qui plus tard régnera en France sous le titre de Henri III, fut appelé à ce trône.

D'un autre côté, le Père François Tolet avait dignement secondé le cardinal Commendon dans son ambassade germanique. Né à Cordoue le 4 octobre 1532, il avait, presque enfant, professé la philosophie à l'Université de Salamanque. Au milieu de l'enivrement des succès littéraires conquis par ses talents, ce jeune homme avait tout abandonné pour entrer, en 1562, au noviciat des Jésuites. Neuf ans après, le Pape Pie V l'investissait de la confiance du Saint-Siége, et il suivait le légat envoyé en Allemagne pour réunir les monarques contre le Turc. Le Jésuite

[1] C'était alors la plus riche abbaye de l'Europe; elle dépendait de l'Ordre de Saint-Benoît.

était dans son élément. Il proposait, il négociait des trêves entre les princes ennemis. Aux uns, il parlait de conciliation ; aux autres, il faisait valoir des intérêts de famille ou de patrie ; à tous il montrait le Croissant prêt à subjuguer le nord de l'Europe si une coalition de généreux efforts ne parvenait pas à l'abattre. Commendon et Tolet furent accueillis avec respect dans toutes les cours, car ils venaient au nom du Souverain-Pontife pour sauver la Chrétienté. La légation produisit d'abondants résultats. Elle rapprocha les esprits que les ambitions locales avaient divisés ; elle révéla même aux Protestants l'ascendant dont jouissait encore le Saint-Siège sur des rois et sur des populations qu'ils avaient égarés. La grande victoire de Lépante couronna cette ambassade.

CHAPITRE II.

Le cardinal Alexandrin, légat du Pape, et Borgia partent pour l'Espagne. — Succès des Jésuites dans la Péninsule. — Révolte des Maures de Grenade. — Les Jésuites en sont les premières victimes. — La flotte de don Juan d'Autriche et les Pères. — Christophe Rodriguez et les condamnés aux galères. — La peste à Salamanque, à Alcala, à Séville, à Tolède, à Cadix. — Charité des Jésuites. — François d'Espagna et sa mère. — Les Jésuites interdits à Alcala pour cause de captation. — Le cardinal Alexandrin et Borgia à Barcelone. — L'Inquisition fait publier les opuscules ascétiques de François de Borgia. — Entrevue du Père et de Philippe II. — Borgia décide le roi d'Espagne à entrer dans la coalition contre le Turc. — Bataille de Lépante. — Borgia en Portugal. — Les Jésuites précepteurs du roi don Sébastien. — Pasquier et *le Catéchisme des Jésuites*. — Accusations portées contre les Pères. — Ils ont voulu être rois de Portugal. — Ils ont empêché don Sébastien de se marier. — Ils l'ont fait guerrier. — Ils ont semé la discorde dans la famille royale. — Portrait de don Sébastien. — Le Jésuite Louis-Gonsalvès de Camera, son précepteur. — De Thou et l'historien génois Conestaggio — Lettre du Père Gonsalvès au Général des Jésuites sur le mariage de don Sébastien. — Politique du Pape par rapport au Portugal. — La reine Catherine d'Autriche. — Lettre du Père Maggio à François de Borgia sur les affaires de Portugal. — Le Père Gonsalvès écrit au cardinal Rusticucci. — Caractère des Portugais. — Les historiens portugais en désaccord avec Étienne Pasquier. — Première expédition de don Sébastien chez les Maures. — Gonsalvès lui écrit. — Sa lettre le fait renoncer à ses projets. — Mort de Gonsalvès. — Douleur du roi. — Les Jésuites disgraciés. — Causes de leur disgrace. — Intrigues à la cour de Portugal. — Les Jésuites, confesseurs du roi, de la reine-mère et du cardinal Henri, ont-ils conspiré pour perdre la famille royale? — Divulgation des secrets de la confession. — Mort de Sébastien. — Le cardinal-roi. — Conduite des Jésuites dans les intrigues pour la succession. — Leur politique dans les îles Açores. — L'avocat Pasquier et l'avocat Linguet. — François de Borgia arrive en France. — Possevin à Bayonne — Le chancelier de L'Hôpital écrit en faveur des Jésuites. — Lutte de l'Université et et des Calvinistes. — L'Université de Paris demande le concours de Protestants contre les Jésuites. — Ramus et Galland. — Plaidoyers de Pasquier et de Versoris. — Le connétable Anne de Montmorency et les Jésuites. — Le Père Perpinien et l'Université de Paris. — Conspiration des Calvinistes découverte à Paris par le Jésuite Olivier Manare. — Complot des Protestants dirigé contre Lyon. — Le Père Auger le fait avorter. — Bataille de Jarnac. — Le duc d'Anjou et le Père Auger. — Auger à Toulouse. — Son sucre spirituel. — La ville d'Avignon et Possevin. — L'Inquisition et les Jésuites. — Auger à Avignon. — Victoire de Moncontour. — Les Jésuites à Dieppe, Rouen, Auch, Poitiers et Verdun. — Portrait de Charles IX. — François de Borgia à Blois. — La Saint-Barthélemy. — Causes de ce crime. — Le Père Maldonat et le roi de Navarre. — Insurrection des Pays-Bas. — Les Gueux. — Le cardinal de Granvelle. — Les Calvinistes français et le prince d'Orange préparent une république universelle. — Le duc d'Albe à Bruxelles. — Les Jésuites réintégrés à Tournai et à Anvers. — Leurs différends avec l'Université de Douai, qui les agrège. — Le butin de Malines. — Mort de François de Borgia.

Tandis que le cardinal Commendon et le Père Tolet s'occupaient glorieusement des affaires de l'Eglise, le cardinal Alexan-

drin et François de Borgia arrivaient en Espagne pour mettre à exécution le plan tracé par Pie V.

Après son élévation au Généralat, Borgia avait nommé de nouveaux Provinciaux : Jacques Carillo pour la Castille, Gonzalès Gonzalve pour Tolède, Jacques d'Avellaneda pour l'Andalousie, et Alphonse Roman pour l'Aragon ; l'île de Sardaigne faisait partie de cette dernière Province, elle possédait déjà deux colléges dans les villes de Cagliari et de Sassari. Un autre collége avait été commencé à Tolède ; mais, en 1566, on changea la destination de l'établissement pour en faire une Maison-Professe, afin de répondre au vœu de la Congrégation générale, spécifiant qu'il y en aurait une par chaque Province. Au mois de juin de la même année, Jean Valdervano prit le gouvernement de cette maison, qui comptait parmi ses profès Simon Rodriguez, Antoine de Cordoue et François Strada. Ces trois Pères avaient vieilli dans les dignités de l'Ordre, et, par un de ces profonds calculs auxquels Ignace soumettait ses disciples, ils se trouvaient alors rejetés sur la seconde ligne. L'action était pour les jeunes, le conseil et la prière appartenaient aux vétérans, la maturité participait de ces deux états. Cette obscurité devenait pour tous une faveur ; elle tournait alors à l'avantage des habitants de Tolède. Les trois Pères se mirent à l'œuvre avec une ardeur de novices ; ils eurent bientôt opéré dans cette cité les prodiges qui avaient signalé leur jeunesse. De pareils travaux consumèrent le peu de forces que l'étude avait laissées à Antoine de Cordoue ; l'humilité de ce favori de Charles-Quint était si grande que, sur sa proposition, les Jésuites, assemblés en congrégation générale, décidèrent que le titre honorifique de *don* serait supprimé dans la Compagnie. Il mourut à Oropesa chez son parent, le comte Ferdinand Alvarès de Tolède.

La ville de Valladolid avait été choisie comme le siége de la Maison-Professe de Castille ; Jérôme Ripalda en fut le supérieur, et Jean Fernandez eut la direction du collége. La Maison-Professe et le Collége de Medina étaient gouvernés par le Père Balthazar Alvarès, le directeur qui conduisait dans les voies de la perfection sainte Thérèse et Marie Diaz. A Marcena, dans la Province d'Andalousie, le Collége florissait par les soins du duc

d'Arcos et de sa femme, sœur du Père de Cordoue. A Cadix, les Jésuites ne se contentaient pas de former les jeunes gens à la piété et aux belles-lettres, ils se dévouaient encore à l'instruction religieuse des Maures, très-nombreux dans ce port.

Ce que des Jésuites faisaient à Cadix en faveur des anciens dominateurs de l'Espagne, d'autres Jésuites le continuaient à Grenade, dans la poétique capitale des Abencérages. Depuis 1559, la Société occupait une maison dans l'Alrézin; la révolte des Maures contre Philippe II força les Pères à abandonner cette demeure, et, sous la conduite de Jean Albatolus, Maure lui-même d'origine, ils cherchèrent un autre asile. Les Mahométans, que la force avait faits Catholiques, n'attendaient qu'une occasion favorable pour se soulever contre les rois dont, pendant de longs siècles, ils avaient usurpé le trône et tenu les sujets captifs sous la garde de leurs cimeterres. Cependant, à l'arrivée des Jésuites à Grenade, les prédications amenèrent à résipiscence ce peuple devenu esclave à son tour. La plus grande preuve de conversion que les Maures appelés *Nouveaux Chrétiens* par les Espagnols purent donner, ils l'offrirent aux Apôtres, leur apprenant que le poids des chaînes terrestres était léger pour le ciel. On vit ces hommes, aussi attachés à l'argent, aussi avides que des Juifs, restituer le bien acquis par l'usure.

Le gouvernement de Philippe II était, en 1569, inquiet de leur attitude; des mesures plus énergiques sont adoptées à Grenade. Il est ordonné à tous les anciens sectateurs de Mahomet de démolir leurs bains, de renoncer à la langue arabe, et les femmes doivent désormais se vêtir à l'espagnole. La conspiration que le roi pressentait éclate enfin. Les conjurés se réunissent dans les montagnes; ils forment le projet de surprendre la ville. L'abondance des neiges leur en ferme le chemin, et une centaine seulement parviennent à se frayer un passage. Un jeune homme de leur caste les commandait; il se nommait Ferdinand de Valore. Arrivés au centre de Grenade, ils font retentir les cris de Vive la liberté! Vive Mahomet! puis, comme les Jésuites sont les prêtres qui obtiennent le plus de véritables conversions dans leurs rangs, c'est sur les Jésuites que par esprit de vengeance ils dirigent leurs premiers coups.

La croix qui protégeait la maison est abattue; ils font le siége de cette maison, et ils demandent avec des cris de rage que le traître Albatolus leur soit livré.

La sédition fut bientôt repoussée de la ville; mais elle se répandit dans les contrées d'Alpulxarras et d'Almeria, profana les églises, massacra les prêtres et les religieux, se porta à tous les excès, et se retrancha enfin derrière des rochers inaccessibles. Philippe ne devait pas endurer patiemment un tel affront. Son frère naturel, don Juan d'Autriche, prend le commandement de l'armée qui va agir contre les Sarrazins; et, comme on craignait quelque tentative de la part des Maures d'Afrique, Louis de Requesens, amirante de Castille, accourt des Pays-Bas avec sa flotte pour surveiller le littoral.

Christophe Rodriguez était embarqué sur cette escadre avec quelques autres Jésuites; plusieurs suivaient l'armée de don Juan pour la soutenir dans ses marches difficiles, pour l'encourager dans les combats et offrir aux mourants les secours de la Religion. Le Père Christophe ne perdait pas son temps sur l'escadre de blocus. A Malaga il y avait un hôpital où souffraient plus de sept cents malades et blessés; les Jésuites se font leurs infirmiers. Les galères se voyaient pleines de forçats dont le temps était expiré, et qui, par un déplorable abus de pouvoir, ne sortaient pas du bagne parce qu'on leur refusait une attestation constatant qu'ils avaient subi leur peine. Les Jésuites acquièrent la preuve de ces iniquités; à tout prix il faut qu'elles cessent. Il était nécessaire de recueillir quelque argent, afin d'arriver au redressement de tant d'injustices, qui portaient à blasphémer contre l'ordre social; les Jésuites mendient. Quand ils ont rendu à la liberté tous ces malheureux, ils obtiennent qu'un magistrat sera nommé pour exercer gratuitement l'office que leur charité vient de créer.

Lorsqu'en 1571 le duc d'Arcos, qui avait pris le commandement de l'armée, eut, dans une bataille décisive, anéanti les Maures, la Compagnie de Jésus fut réintégrée dans sa maison de l'Alrézin.

Cette année s'ouvrit pour la Péninsule avec des calamités de toutes sortes. Une fièvre pestilentielle affligeait l'Europe; en

Espagne, elle sévit avec plus d'intensité qu'ailleurs, le climat et les habitudes de pays semblant redoubler sa violence. Philippe II avait fait déporter dans les autres provinces les Maures du royaume de Grenade ; ils étaient exilés, pauvres et nus. L'aversion instinctive que le peuple espagnol avait conçue pour ses anciens maîtres s'augmenta du spectacle de leur misère. Le fléau les atteignait les premiers. Le peuple rejeta la cause de la maladie sur ceux mêmes qui en étaient les victimes ; ils périssaient sans secours et maudits par la foule. Les Jésuites de Salamanque sont témoins de ce délaissement : ils interrompent les cours de leur Collége ; ils exposent chrétiennement leur vie pour disputer à la mort celle des autres. Barthélemy Canova, leur préfet des études, et plusieurs de ses frères meurent à la peine. La ville d'Alcala est en proie au même mal ; elle rencontre dans les Jésuites les mêmes secours. A Guadalaxara, les Nouveaux-Chrétiens succombent par centaines dans cet abandon déjà signalé à Salamanque. Les Jésuites changent leur demeure en ambulance, et ils parcourent la ville, recueillant les pestiférés épars dans chaque rue, les chargeant sur les épaules et les transportant à l'hôpital improvisé par leur charité. Les paroles les plus éloquentes, les promesses les plus flatteuses n'auraient pas pu leur évoquer des coopérateurs ; leur exemple fut plus efficace. En appréciant ce dévouement les Espagnols se dévouèrent ; et, quand le fléau eut cessé ses ravages, pour tout salaire de leur zèle, ils prièrent les Jésuites de consentir à ce que la ville fît bâtir un Collége à la Compagnie. Dans la cité de Tolède comme dans celles de Guadalaxara et d'Alcala, il en mourut beaucoup, victimes de leur humanité. A Tolède, le nombre des pestiférés était si considérable que l'on se voyait obligé de les entasser sur des couches communes ; et afin de garder le secret de la confession, il fallait s'étendre au milieu des moribonds et coller son oreille sur leur bouche. Le 29 avril 1571, le Père Jean Martinez resta parmi ces cadavres encore vivants, martyr de la discrétion sacerdotale.

A Cadix, dans cette ville de voluptés et de transactions commerciales, on mourait aussitôt que le mal se déclarait. Le gouverneur et l'Evêque, le Clergé et les magistrats, tous s'étaient

dérobés par la fuite aux atteintes du fléau. Les riches négociants, les hommes de loisir avaient fait comme les autorités ; le peuple, là ainsi que partout, restait abandonné à son désespoir. Le Jésuite Pierre Bernard, recteur du Collége, réunit les officiers civils que le danger n'a pas effrayés au point de les entraîner à la désertion ; un lazaret est établi. Bernard fait appel à Sébastien Diaz, médecin habile et courageux de Séville. Diaz répond à la confiance du Jésuite ; bientôt des secours sont organisés. Un prêtre de Cadix, Roderic Franco, et le Père Jacques de Sotomayor se chargent du soin des âmes, le frère Lopez de celui des corps. Le 4 mai, ces deux Jésuites expiraient à côté des mourants. Les Pères venaient de donner leur vie pour le peuple ; ils en furent récompensés par la persécution. Ce ne fut pas le peuple qui l'organisa ; pour cette fois, il ne consentit point à être ingrat : la persécution arriva de l'Autel même.

Un jeune homme d'une illustre famille de Madrid, François d'Espagna, sollicitait depuis longtemps son admission dans la Compagnie ; il est enfin reçu au Noviciat. Sa mère avait rêvé pour ce fils bien-aimé tout un avenir de gloire, et ses rêves de tendresse ou d'ambition étaient anéantis. Dans ses élans maternels, elle essaya de disputer son premier-né à Dieu et à la Compagnie de Jésus, qu'elle soupçonnait d'avoir cherché à accaparer au profit de l'Ordre l'immense fortune réservée au jeune François. Forte de cet entraînement dont les mères ont le secret, elle se présente au Conseil Royal, qui avait pour chef le cardinal Spinosa ; elle fait parler ses craintes et ses douleurs, elle accuse les Jésuites de captation religieuse. « Ce n'est pas mon fils qu'ils veulent, s'écrie-t-elle, c'est sa fortune ; qu'on me rende mon fils pendant quatre jours seulement, et j'éprouverai sa vocation. »

Le Conseil Royal condescend à ce vœu. Il délivre un ordre par lequel il est enjoint aux Pères de remettre pendant quatre jours le novice entre les mains de ses parents. François d'Espagna était à la maison d'Alcala. Le suffragant de l'Archevêque de Tolède, administrateur du diocèse, était l'allié de cette pauvre mère : il réclame en son nom le jeune François. Les Jésuites n'avaient pas attendu si longtemps pour se laver d'une

pareille inculpation. Au premier bruit de l'affaire, ils avaient forcé leur novice à partir pour Madrid. Là, en toute liberté, il devait se justifier lui-même et la Société devant le Conseil Royal. Cependant le Prélat, accompagné d'une troupe nombreuse, pénètre dans la maison des Jésuites, il demande le jeune homme, on lui répond qu'il est à Madrid auprès du cardinal Spinosa. Le Prélat croit que cette réponse est un subterfuge; dans un premier moment d'irritation, il lance l'interdit sur le Collége. Le bruit se répand par la ville que les Jésuites sont placés en état de siége. Les habitants et les écoliers de l'Université prennent les armes; ils accourent, offrant aux Pères leur appui.

Une sanglante collision pouvait naître de l'exaspération des esprits. Le Provincial veut la conjurer; il s'engage à faire revenir de Madrid, dans le plus bref délai, le novice, cause innocente de ce conflit. François d'Espagna arrive en effet; il est rendu à sa mère. Supplications, menaces, offres brillantes, larmes, tout fut mis en jeu pour ébranler sa résolution. Il persiste plus que jamais dans ses idées. Sa famille, en lui permettant d'accomplir le sacrifice, manifeste la crainte de voir sa fortune passer entre les mains de la Compagnie. François répond qu'il est en âge de disposer de son patrimoine ainsi qu'il l'entend et qu'îl en restera seul maître.

Les Jésuites cependant comprennent qu'il faut acheter la paix. La brebis, à leurs yeux, était beaucoup plus précieuse que la toison : ils amènent le novice à un abandon de tous ses biens en faveur de sa famille. A ce prix, les parents, la mère exceptée, laissèrent toute latitude au jeune homme.

Quelques Jésuites, étrangers à l'Espagne, avaient observé que les combats de taureaux étaient une des causes déterminantes de ce caractère de froide férocité tant reproché aux basses classes de la Péninsule. Ce plaisir national, qui inspire l'amour du sang, était depuis longtemps condamné par les Pères ; mais pour en priver les Espagnols il fallait user de prudence et de ménagements. Interdire au peuple le spectacle de cette lutte toujours sanglante entre l'homme et la bête, c'était porter atteinte à ses priviléges et le froisser dans ses plus ardentes voluptés. Pie V avait apprécié les motifs d'humanité mis

en avant par les Jésuites. Un décret pontifical fut adressé aux habitants de Cordoue ; il prohibait les combats de taureaux, il en faisait ressortir l'horreur pour des Chrétiens. Le jour fixé pour une de ces scènes approchait, et les jeunes Cordouans avaient sollicité de l'Evêque l'abrogation au moins tacite du bref de Pie V. L'Evêque céda ; mais le Père François Gomez, consulté, déclara que l'humanité et l'autorité du Saint-Siége ne devaient pas être vaincues dans une semblable occurrence. A l'appui de son opinion, il apporta des motifs si plausibles, il sut si bien s'emparer des esprits, que les Cordouans renoncèrent à ces jeux, où la vie de quelques hommes se trouvait exposée pour la satisfaction des autres.

Pendant ce temps, le cardinal Alexandrin et Borgia touchaient aux frontières de la Péninsule. Le 30 août 1571, ils arrivaient à Barcelone. Le souvenir de l'ancien vice-roi de Catalogne n'était pas effacé dans les cœurs. Les Catalans retrouvaient dans le Général des Jésuites le prince dont le commandement avait été si doux. La reconnaissance encore plus que la piété les porte au-devant de Borgia, que son fils, le duc Ferdinand, venait saluer au nom de Philippe II. Le roi d'Espagne lui écrivait pour le féliciter sur son entrée dans le royaume ; il lui disait la joie qu'il ressentait en songeant que deux vieux amis allaient se revoir. Au milieu des fêtes données au légat, le Général saisit l'occasion d'être utile à l'Eglise et à son pays.

Un grave différend s'était élevé entre tous les chapitres de la province et les officiers royaux. Il s'agissait de l'interprétation des droits que les uns et les autres s'attribuaient. L'Evêque de Majorque et de Minorque avait été désigné commissaire par le Pape pour terminer cette affaire. Son intervention fut inutile. Les deux partis s'exagéraient plus que jamais leurs prérogatives, lorsque la présence de Borgia leur fit naître une pensée de conciliation. Ils le choisissent pour arbitre ; ils s'obligent d'avance à se soumettre au jugement qu'il prononcera. Borgia termine ce procès ecclésiastique et civil à leur commune satisfaction.

L'Inquisition, dans des jours de trouble, avait décrété d'injustes censures contre les opuscules spirituels du Père. Plus

modérée alors, parce qu'elle avait senti son erreur, l'Inquisition publiait en latin ces deux livres, comme un hommage à l'orthodoxie d'un homme dont la sainteté ne faisait doute pour personne.

De nouveaux honneurs l'attendaient à Valence. Deux autres de ses fils, Charles et Alphonse, ainsi que François, marquis de Lombay, son petit-fils, avec le marquis de Denia, son gendre, père du cardinal-duc de Lerme, se prosternent à ses pieds; ils lui demandent sa bénédiction; mais ces chants d'allégresse, ces respects effraient son humilité. Borgia se soustrait à des manifestations dont le cardinal Alexandrin lui restitue toute la gloire, et il entre à la dérobée dans la ville. Afin de mettre sa modestie à l'abri de nouvelles ovations, il supplie le légat de lui permettre une autre route que celle suivie par l'ambassade; délivré de la magnificence des réceptions, il s'achemine vers Madrid avec les Pères qui l'accompagnent·

Les joies comme les tristesses de Philippe II n'avaient rien de démonstratif. C'était un roi au visage sombre, au caractère grave, à l'esprit toujours occupé de pensées ambitieuses ou inquiètes. La présence de Borgia dans son palais, les affectueux respects dont il entourait le fils de Charles-Quint, sa figure sur laquelle la plus aimable piété cachait à peine la trace des souffrances, tout cet ensemble de sagesse et de douleur fit sur Philippe une profonde impression. Le front soucieux du monarque s'éclaircit, et il fut presque communicatif. Mettant à profit une ombre de gaîté et de confiance qui, de la part du roi, étonnait les courtisans les plus consommés, Borgia l'entretint des projets du Pape, des besoins de l'Eglise et des devoirs que les circonstances imposaient à tous les princes chrétiens. Philippe II n'avait ni le cœur, ni les passions, ni les faiblesses, ni les vertus des autres hommes. L'époux et le père de famille s'effaçaient en lui pour faire place au grand politique[1]. Il était roi à chaque

[1] La mort de don Carlos et d'Élisabeth de France a souvent été un chef d'accusation contre Philippe II. L'historien de Thou, peu favorable à ce prince, raconte dans son *Histoire universelle*, t, II, pag. 506 et suivantes (édition de Genève, 1620) : « Philippe n'y donna les mains que lorsqu'il se fut convaincu qu'il ne lui restait plus aucun moyen de corriger son fils et de sauver l'État; et, malgré tout cela, il lui eût conservé la vie, si le malheureux prince, devenu furieux par

heure de sa vie, *io el rey*, comme il signait; *rey netto*, c'est-à-dire roi absolu, et il en comprenait tous les devoirs à un point de vue que l'histoire a le droit de juger, mais qu'il ne faut pas se hâter de condamner. En effet, à part cette absence de sentiments humains, maladie dont Philippe s'honorait d'être atteint, il fut l'un des hommes les plus remarquables de son temps, et le prince qui a laissé la plus durable empreinte sur le caractère des peuples soumis à sa domination.

Borgia, au nom du légat, n'eut donc pas de peine à lui faire saisir la gravité du projet conçu par Pie V. Le roi des Espagnes s'engagea dans la croisade que le Souverain-Pontife préparait; mais là ne devaient point s'arrêter les négociations du Général des Jésuites. De fâcheux démêlés surgissaient souvent entre les ministres du Saint-Siége et le vice-roi de Naples et de Sicile. Les gouverneurs du Milanais cherchaient par toute espèce de vexations à entraver le bien que réalisait ou combinait le cardinal Charles Borromée. Le Général des Jésuites avait été choisi par le Saint-Siége et par l'Archevêque de Milan pour porter jusqu'au trône de Philippe II des doléances que son autorité toujours jalouse, toujours ombrageuse, se gardait bien de laisser transpirer. Borgia parlait; le monarque l'écouta, et il promit de mettre un terme à ces abus.

Quand ces affaires si urgentes pour l'Eglise et pour les mo-

la découverte de son crime, ne se fût efforcé en différentes manières de se tuer lui-même. Philippe, avant la mort de l'infant, rendit compte au grand et saint Pontife Pie V, des circonstances accablantes où il se trouvait et de la conduite qu'il croyait devoir y tenir. »

Cette version du président de Thou nous semble plus vraisemblable que tous les romans fabriqués sur ces événements tragiques. Don Carlos, cela est avéré maintenant, avait traité avec les Protestants des Pays-Bas, et ce fut la découverte de ce complot qui hâta sa perte. L'amour de ce jeune prince pour Élisabeth de France, sa belle-mère, ne repose sur aucun fondement. L'époux n'eut point à se venger, il n'y eut que le roi. Les historiens varient sur la date de la mort de don Carlos; les uns la portent au 24 juillet 1568, les autres au 25 septembre; mais, d'après un manuscrit moitié en espagnol, moitié en latin, tiré, pendant les guerres de la Péninsule, en 1811, de l'archive de Simancas, il y aurait erreur dans ces dates. S'il faut en croire ce manuscrit, qui doit se trouver encore en la possession du duc de Broglie, la mort de don Carlos aurait eu lieu huit jours après celle de la reine qui arriva le 3 octobre 1568. Le manuscrit en question, œuvre de quelque chapelain d'Élisabeth, dit que le fils de Philippe II mourut dans un bain, qu'on lui ouvrit les veines, et qu'Élisabeth fut empoisonnée dans un breuvage que le roi la contraignit de prendre sous ses yeux. Cet écrit suppose l'intelligence qu'on prétend avoir existé entre la reine et le fils du roi. Les annalistes espagnols et Ferreras affirment que don Carlos mourut d'une fièvre maligne.

narchies européennes furent terminées, la légation se dirigea vers le Portugal; mais Philippe II n'était pas en retard. Il avait ordonné. Don Juan d'Autriche, exécutant ses ordres, réunissait à Messine les escadres des coalisés; et, sous la bannière de saint Pierre, il s'avançait à la rencontre du Turc. Le célèbre André Doria, l'amiral vénitien Barbarigo, le marquis de Santa-Crux et Marc-Antoine Colonne commandaient la flotte chrétienne sous don Juan. Le 7 octobre 1571, elle était dans le golfe de Lépante en face des Mahométans.

Trente ans avant la naissance du Christ, une autre bataille navale avait illustré cette mer. Antoine et Octave s'étaient disputé l'empire du monde non loin du promontoire d'Actium; et à seize siècles d'intervalle, cette même mer allait encore être témoin d'une de ces journées qui décident du sort des nations. Les Jésuites avaient activement travaillé à l'alliance des Catholiques; l'heure de la gloire était venue pour les chefs et pour les soldats; celle du dévouement et du danger pour les Pères. La capitane de Barbarigo reçut le Jésuite Martin Becingucci, qui tomba blessé auprès de l'amiral frappé à mort dans le même moment. La galère royale de don Juan avait à bord Christophe Rodriguez; Jean de Montoya était sur celle de Santa-Crux. Un grand nombre d'autres Jésuites se trouvaient près d'André Doria, sur le reste de la flotte avec les Capucins que le Pape attachait à son escadre.

Jamais victoire ne fut plus décisive. Les Turcs perdirent trente mille hommes, cent vingt galères, et ils apprirent enfin que le souvenir des Croisades n'était pas encore entièrement anéanti chez les Chrétiens.

La présence de Borgia à la cour de Lisbonne était impatiemment désirée par la famille royale et surtout par les Jésuites. Des intrigues de plus d'une sorte avaient signalé la longue minorité de don Sébastien, que la mort de Jean III, son aieul, laissa Roi au berceau. Depuis l'année 1559 jusqu'à l'avénement du Père François au Généralat, la Compagnie de Jésus avait prospéré et s'était étendue en Portugal. En 1568, elle fondait deux nouveaux établissements, l'un à Funchal, dans l'île de Madère; l'autre à Angra, dans l'île de Tercère. En 1569, quand

la peste porta le deuil et l'effroi à Lisbonne, les Jésuites acquittèrent la dette de reconnaissance que leur Ordre avait contractée envers le Portugal. Les riches, par une fuite honteuse, s'étaient dérobés au fléau; les travaux étaient suspendus, et le peuple, abandonné à la misère, ne songeait pas même à se préserver de la contagion. Indifférent à la vie ou à la mort, il laissait ses enfants sans secours, sans nourriture; souvent les mères elles-mêmes, dans une inexplicable stupeur, les exposaient sur la voie publique, comme pour se débarrasser des tristes et derniers soins que ces enfants réclamaient.

Après avoir fait sortir de la ville leurs novices et les vieillards que des infirmités rendaient incapables de tout service, les Jésuites de la Maison-Professe et du Collége s'élancent à la recherche de tant d'infortunes. Ils recueillent les enfants dans leur demeure, ils leur prodiguent des secours; d'autres parcourent jour et nuit les rues de la capitale; ils raniment les courages, ils consolent les mourants, ils finissent par maintenir l'ordre dans une ville dont la charité les établit les administrateurs.

Les Pères Alphonse Gil, François Gonzalès, Michel Etienne, Emmanuel Godinho, Gaspar Alvarès, Jean Mora et Plane; trois scolastiques : Jacques de Carvalho, Nuñez et Barreira; quatre coadjuteurs : Louis Bravo, Côme Vaz, Gaspar Correa et George Alvarès, payèrent de leur vie un zèle que le jeune roi avait été le premier à admirer.

Quand la peste eut cessé ses ravages, le peuple, qui, avec l'espérance, retrouvait le sentiment de l'amour paternel, reçut de la main des Jésuites les orphelins que la peur faisait et que la Religion avait adoptés. Le peuple n'eut pas assez de bénédictions pour saluer ceux qui s'étaient substitués à sa place. Mais la contagion qui suspendait le cours des intrigues ne les rendit que plus actives lorsque la réflexion eut succédé à la terreur. Les antagonistes de la Société de Jésus comprirent qu'il fallait par un coup d'éclat rendre aux rivalités ou à la haine toute la vigueur dont ces passions se voyaient privées par l'enthousiasme populaire; on reprit en sous-œuvre les secrètes menées qui divisaient la cour.

Nous avons dit que, dès l'année 1559, les Jésuites avaient été choisis pour diriger l'éducation du roi mineur, la conscience de sa grand'mère, Catherine d'Autriche, et celle de son grand-oncle, le cardinal don Henri. Ce triple fardeau devait susciter à la Compagnie de nombreux, d'implacables ennemis ; et cependant la Compagnie affirme n'avoir rien fait pour capter la confiance royale. Une lettre de Laynès, Général de l'Ordre, à la reine-régente Catherine, explique bien leur situation. Cette lettre, dont l'original se conserve à la Tour del Tombo, est ainsi conçue :

« Comme il est juste que nous soyons disposés à condescendre en ce qui dépend de nous à toutes les demandes de Votre Altesse, après avoir recommandé la chose à notre Seigneur, et l'avoir mûrement examinée, je me suis décidé à vous envoyer le Père Louis Gonzalvès. Je sais, il est vrai, que ce Père est un fidèle serviteur de Dieu, qu'il vit en bon religieux, qu'il est expérimenté dans le maniement des affaires et versé dans les lettres ; qu'il ne manquera ni de bonne volonté ni du plus sincère dévouement pour faire tout le bien qui lui sera possible. Cependant, comme l'emploi auquel Votre Altesse l'appelle est de la plus haute importance, et que d'ailleurs je connais trop peu les qualités qui seraient nécessaires pour le bien remplir, je ne puis décider si ce Père les réunit en sa personne. Je supplie donc humblement Votre Altesse de s'en assurer par elle-même, de mettre de nouveau l'affaire en délibération, après l'avoir recommandée à Jésus-Christ. Votre Altesse ne l'en chargera que dans le cas où elle verrait en cela la plus grande gloire de Notre Seigneur, sa propre satisfaction, le bien du roi et de ses peuples.

» Dans le concours de telles circonstances, j'ai confiance que le Père Gonzalvès le recevra en vrai serviteur de Dieu, et non en vue d'un frivole honneur et d'une éphémère élévation dans ce monde. Il ne s'en chargera que pour la fin dont nous venons de parler, que comme d'une croix qu'avec l'aide de Notre Seigneur il s'efforcera de porter pour obéir à Votre Altesse, et travailler au bonheur de la nation portugaise.

» Pour peu, du reste, que Votre Altesse entrevoie qu'il serait plus utile à la gloire de Notre Seigneur qu'un autre fût choisi

pour cet emploi, nous la supplions tous, par l'amour qu'elle porte à ce même Seigneur, de ne plus penser à le lui confier. Aucune affliction ne pourrait nous être plus sensible que de voir le bien qu'on y peut faire anéanti ou paralysé par un homme de la Compagnie. Celui à qui rien n'est caché sait parfaitement que, si je parle de la sorte, ce n'est point pour la forme seulement, mais bien parce que tels sont, en effet, les désirs de mon cœur. Aussi n'ai-je pas cru qu'on dût nommer personne à sa place, ni pour être Assistant, ni pour gouverner le Collége Germanique, dont il avait la direction; de cette manière, il pourra ou revenir ici, ou demeurer en Portugal, suivant le bon plaisir de Votre Altesse. »

Les Jésuites n'avaient accepté qu'avec une certaine répugnance l'emploi dont la famille royale de Portugal honorait un de leurs Pères; mais, par la série de funestes événements que le caractère de don Sébastien provoqua, cet emploi fournit un prétexte tout naturel d'incriminations contre la Société de Jésus. Ce n'est point dans les annales du Portugal que nous les trouvons : le Portugal, comme les autres royaumes, a eu des historiens de tous les partis; aucun ne s'est fait l'écho de ces accusations. Les uns parlent des Jésuites avec acrimonie, les autres avec amour; tous se taisent sur les inculpations que les écrivains français, que Pasquier, les Parlementaires et les Jansénistes mirent en avant.

Pasquier, qui, dans son *Catéchisme des Jésuites*, s'est attaché à dresser un réquisitoire contre l'Ordre de Jésus, s'exprime en ces termes[1] lorsqu'il arrive à la question du Portugal;

« Les Jésuites fins et accorts estimèrent que ce territoire étoit du tout propre pour y provigner leur vigne. Et, afin d'y gagner plus de créance, dès leur première arrivée, ils se firent nommer non Jésuites, ains Apôtres, s'appariant à ceux qui étoient à la suite de Notre-Seigneur, titre qui leur est demeuré ; et de cela ils sont d'accord. Le royaume étant tombé ès mains de Sébastien, ces bons Apôtres pensèrent que par son moyen le royaume pourroit tomber en leur famille, et le sollicitèrent

[1] *Catéchisme des Jésuites*, livre III, chap. XVI, page 322 (édition de *Villefranche*, 1602).

plusieurs fois que nul à l'avenir ne pust estre Roi de Portugal s'il n'étoit Jésuite et élu par leur Ordre, tout ainsi que dans Rome le Pape par le Collége des Cardinaux. Et parce que ce Roi (bien que superstitieux comme la superstition même) ne s'y pouvoit ou, pour mieux dire, n'osoit condescendre, ils lui remontrèrent que Dieu l'avoit ainsi ordonné comme ils le lui feroient entendre par une voix du Ciel près de la mer. De manière que ce pauvre prince ainsi malmené s'y transporta deux ou trois fois; mais ils ne purent si bien jouer leurs personnages que cette voix fût entendue. Ils n'avoient encore en leur Compagnie leur Justinian imposteur, qui, dedans Rome, contrefit le lépreux. Voyant ces messieurs qu'ils ne pouvoient atteindre à leur but, ne voulurent pour cela quitter la partie. Ce Roi, Jésuite en son âme, ne s'étoit voulu marier. Or, pour se rendre auprès de lui plus nécessaires, ils lui conseillèrent de s'acheminer vers la conquête du royaume de Fez, où il fut tué en bataille rangée, perdant sa vie et son royaume. Tellement que voilà le fruit que remporta le Roi Sébastien pour avoir cru les Jésuites. Ce que je viens de vous discourir, je le tiens du feu marquis de Pisani, très-catholique, lequel étoit ambassadeur de la France en la cour d'Espagne. »

L'historien qui, sans autres preuves à l'appui, base ses récits sur le témoignage d'un mort, ne peut inspirer confiance absolue, même lorsque les faits qu'il raconte seraient vrais. Voltaire a souvent usé de ce procédé, et pour Étienne Pasquier [1] ce n'est pas une recommandation. Le tombeau ne rend jamais sa

[1] Nous venons de voir Pasquier échafauder une accusation contre les Jésuites sur la parole d'un mort. Le voilà qui s'appuie, dans ses plaidoyers, sur un autre mort; mais ici il y a progrès. Ce n'est plus un diplomate qu'il met en scène, c'est un Jésuite, le Père Pasquier-Brouet. Dans plusieurs de ses lettres à M. de Sainte-Marthe, à M. Fonsomme, et dans la dernière du XXII[e] livre, il raconte, et dans ses plaidoiries il révèle qu'en 1556 il s'était rencontré à la campagne avec ce compagnon d'Ignace de Loyola. Pendant trois jours, nous apprend l'avocat de l'Université, Brouet, l'homme le plus discret de tous les Jésuites, auxquels jusqu'à présent on n'a guère reproché leur indiscrétion, Brouet s'expliqua avec lui sur ce qu'il y a de plus intime dans l'Institut, il lui développa avec complaisance les desseins vastes et profonds que l'Ordre avait conçus.

Etienne Pasquier nota sur-le-champ, ajoute-t-il, ces conversations, sans prévoir qu'il dût jamais avoir occasion d'en faire usage. Ce plan de l'Institut, confié à des oreilles si délicates, dormit dans son cabinet; et quand il se chargea de la cause de l'Université, il n'eut plus, pour démasquer les Jésuites, qu'à mettre en

proie; il devient donc impossible de contrôler une semblable autorité. Les paroles prêtées au feu marquis de Pisani ont pu être prononcées, nous admettons même qu'il ait fait à Pasquier les curieuses révélations que l'on vient de lire ; mais, à nos yeux, ce récit n'établit pas même une probabilité; il n'est attesté que par un personnage dont il est impossible d'évoquer la foi, et, par malheur pour la véracité de l'écrivain, ce récit se trouve en complet désaccord avec tous les annalistes portugais et espagnols.

Comme la version inventée par l'auteur du *Catéchisme des Jésuites* flattait les animosités universitaires et qu'elle était impossible, elle a été adoptée, à cause même de son impossibilité. On n'y croit plus, on s'en sert encore dans les circonstances difficiles. L'avocat Linguet, ennemi des Jésuites, mais d'une autre façon que Pasquier, fait, en ces termes, justice de tant de misères de l'intelligence : « Cette calomnie, dit-il dans son *Histoire impartiale des Jésuites* [1], est si absurde qu'elle n'a pas besoin d'être réfutée; ou le marquis de Pisani s'est trompé, ou, ce qui est plus probable, le calomniateur, qui est assez hardi pour inventer une fausseté, a pu l'être assez pour s'autoriser par un grand nom. J'ai sous les yeux, ajoute Linguet, une autre de ces productions méprisables ; il y a un chapitre intitulé : *Meurtre des petits enfants-trouvés commis par les Jésuites*. Il n'y a rien à répondre à cette espèce d'écrivains et à ceux qui les copient ; on ne leur doit tout aux plus que de la compassion. »

Linguet se trompe en ceci. Quand la calomnie vient d'un homme prétendu sérieux et accepté comme tel par un parti depuis trois cents ans, l'histoire doit, dans l'intérêt de la vérité, soumettre ses dires à un examen approfondi. Si Pasquier sort meurtri de cet examen, ce sera moins à son mensonge qu'à ses panégyristes qu'il faudra s'en prendre.

œuvre les révélations de Brouet. L'avocat était bien sûr alors de ne pas recevoir un démenti du Jésuite : il plaidait en 1565, et le Père était mort en 1562.

En lisant ce récit, mot pour mot extrait de la Correspondance, des Plaidoyers et du *Catéchisme* de Pasquier, on conviendra qu'il faut être bien avocat pour faire ainsi l'histoire.

[2] Linguet, t. II, page 154.

Le meilleur moyen d'éclaircir la question, c'est d'expliquer les faits par la chronologie, le premier soin de l'erreur volontaire étant de jeter la confusion dans les dates.

Le roi Sébastien de Portugal naquit le 20 juillet 1554. Ce prince, dont le caractère romanesque et les malheurs militaires ont à un si haut degré préocupé l'attention publique, était doué d'un esprit vif et pénétrant. « Déclaré majeur à sa quatorzième année, il fit lui-même, dit l'*Histoire Universelle, par une société de gens de lettres anglais* [1], un abrégé des lois qu'il possédait très-bien, et eut soin de les faire observer exactement. » Il aimait la guerre et annonçait un goût très-vif pour les expéditions maritimes; il avait l'excès de toutes les qualités; il poussait la vertu jusqu'à la rudesse, le courage jusqu'à la témérité, la force de caractère jusqu'à une opiniâtreté indomptable. Si ce jeune homme, roi dès son plus bas âge, fût né dans une condition ordinaire, tout porte à croire que l'éducation commune, que le désir de s'élever, que les obstacles qu'il aurait rencontrés sur sa route lui auraient donné une plus sage direction. Enfant du peuple, il serait devenu un héros, parce qu'il aurait eu à lutter, parce qu'il aurait senti qu'une généreuse passion a souvent besoin elle-même d'être comprimée. Fils de roi et dans son berceau jouant avec la couronne, il s'était habitué à voir tout le monde obéir à ses caprices; ses caprices furent pour lui des convictions; et ce jeune homme, en qui se révélaient tous les signes caractéristiques du héros, ne fut, par l'effet de sa naissance, qu'une espèce d'aventurier dont les historiens mettent quelquefois en doute la raison.

Le Père Louis Gonzalvès de Camera avait été son précepteur. Religieux plein de vertus, mais peut-être un peu trop austère et ne sachant pas toujours renfermer son zèle dans les bornes de la modération [2], il avait inculqué à son royal élève l'amour des ré-

[1] *Histoire universelle* composée par une société de gens de lettres anglais, Histoire moderne, Portugal, t. XXXIII, liv. XXII, chap. II, page 359.

[2] L'historien portugais Barbosa Machado fut, au dix-huitième siècle, chargé par l'Académie royale historique de Lisbonne de faire des recherches sur la vie, les aventures et la mort du roi Sébastien. Les mémoires composés à ce sujet, d'après les documents les plus authentiques, furent approuvés par l'Académie. Ils ont pour titre : *Memoria para la historia de Portugal*, et ils contiennent un portrait

formes. Sébastien les exigea de prime-abord, sans préparation, sans contre-poids. Plusieurs de ces réformes atteignaient d'illustres familles du royaume : par exemple, on les forçait à restituer les biens dépendants des commanderies d'ordres militaires que ces familles s'étaient appropriés et qu'elles semblaient posséder à titre d'héritage. Cette mesure, sage dans son principe, péchait par le décousu de l'exécution; elle soulevait des clameurs, des mécontentements. Ce ne fut pas au roi qu'ils s'adressèrent, mais à son directeur de conscience et à l'Ordre dont ce dernier faisait partie [1].

du Père Gonzalvès bien différent de celui tracé par Pasquier, Herrera et Faria y Souza. Cet annaliste s'exprime ainsi, au t. I, p. 210 et suivantes :

« Toutes les qualités nécessaires au précepteur d'un prince, capables de constituer un maître parfait, se trouvaient heureusement réunies dans le Père Louis Gonzalvès. Illustre par la naissance et par une exacte observance de son Institut, il était très-instruit dans la littérature sacrée et profane, versé dans la lecture des histoires séculières et ecclésiastiques. Il possédait dans sa pureté la langue latine, n'était point étranger aux difficultés des langues grecque et hébraïque. Il parlait avec facilité le français, l'espagnol et l'italien. Il avait eu occasion d'apprendre ces langues dans les principales capitales de l'Europe, où il avait résidé. Son caractère était plein de douceur, son jugement guidé par la prudence, sa capacité profonde. Tous ces avantages le rendirent propre à former un prince et à lui apprendre à gouverner sagement une monarchie. »

[1] Nous avons vu tout à l'heure Etienne Pasquier écrire l'histoire sur la foi de personnages morts : voyons de quelle manière de Thou lui-même l'arrangeait lorsqu'il était question des Jésuites.

Hieronimo Conestaggio, gentilhomme génois, a composé un ouvrage intitulé : *Dell'unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*. Cet ouvrage parut en 1585, et nous citons l'édition de Venise de 1592. Conestaggio n'est pas toujours exact; de Thou, qui le suit à la piste, ne l'est pas davantage; mais quand il s'agit des Jésuites, de Thou se fait un devoir de le défigurer. Le plagiat est évident pour ceux qui comparent les deux auteurs, la mauvaise foi est aussi éclatante. Nous en citerons une preuve entre mille.

Conestaggio, après avoir dit que les Jésuites furent appelés Apôtres en Portugal à cause de leurs missions au-delà des mers, ajoute : « La corruption des mœurs occasionnée chez les Portugais par l'introduction des richesses de l'Asie, fut remarquée et combattue par les Pères Jésuites chargés de l'éducation du roi Sébastien. Ces religieux, désirant de remédier à ce mal, ne négligèrent rien pour y réussir. Mais, ni leurs efforts, ni une loi somptuaire publiée par les soins de quelques hommes zélés pour le bien public, ne purent être une digue suffisante. Au contraire, cette loi trop rigoureuse, et peu en rapport avec la corruption d'un corps affaibli, causa d'abord du mécontentement et des murmures, ensuite les dérisions et les mépris, manifestations funestes dans un Etat et symptômes alarmants d'une dissolution prochaine. » (Livre 1, page 8).

L'auteur génois dit que ce furent *quelques hommes zélés pour le bien public* qui engagèrent don Sébastien à publier cette loi; il vient de parler des Jésuites et il passe dans la même phrase à un autre ordre d'idées; donc, d'après Conestaggio, ce ne sont pas les Jésuites qui établirent cette loi somptuaire. Voici cependant de quelle façon le président de Thou dénature le récit de Conestaggio :

« Les pères Jésuites (dit-il au tome IX, page 630 de son *Histoire*, édit. de 1614) étaient désignés, en Portugal, sous le nom d'Apôtres, à cause de leurs missions

Martin de Camera, frère du comte de Calhette et du Jésuite, était le favori de don Sébastien. Ce que le prince ou son ministre entreprenaient, les actes de l'un, les conseils de l'autre, tout ce qui, dans leur manière de gouverner, offrait prise aux plaintes des grands, aux soupçons du peuple, était à l'instant même attribué au Père Gonzalvès et rejaillissait sur la Compagnie de Jésus. Le Portugal ambitionnait de voir son roi s'allier à l'une des familles royales de l'Europe. Il était bien jeune encore; mais ce pays sentait le besoin de donner de la stabilité à la couronne, qui ne reposait que sur une seule tête. Le Souverain-Pontife parla dans ce sens au Père Borgia, Borgia en écrivit à Gonzalvès. La réponse de ce dernier fait mieux connaître don Sébastien que toutes les hypothèses.

« Vous me dites, mande-t-il au Général de l'Ordre dans l'intimité de sa correspondance, que si cette affaire ne réussit pas, on en fera un crime à notre Société. J'en suis convaincu et affligé. Lorsque le Père Laynés m'envoya en ce pays pour exercer les fonctions de précepteur auprès du jeune roi, je lui livrai par écrit les raisons qui me poussaient à décliner cette charge. Une des principales était que tout ce qui déplairait dans la conduite du monarque retomberait sur ceux qui l'entourent. Je crois donc que si en cette matière j'ai à me reprocher quelque chose, c'est d'avoir trop pressé ce mariage. Ceux qui disent au Pape que le cœur du roi est dans ma main et que je puis le tourner à mon gré, pensent de Sébastien ce qu'ils penseraient d'un autre jeune homme de son âge. Mais ceux qui le connaissent en ont une tout autre opinion, car ce qu'il veut il le veut bien, surtout en cette matière où, toutes les fois qu'il a été sondé, il est toujours resté inébranlable. Ainsi ce

dans les pays idolâtres... Mais désirant vainement de remédier à ce désordre, ils prirent de là l'occasion de s'immiscer dans le gouvernement de l'Etat, et se rendirent ridicules en publiant des lois somptuaires sur le modèle des lois de l'austère Lacédémone, semblables à ces médecins ignorants qui, pour décharger le corps d'un excès d'embonpoint, tâchent de le réduire à une maigreur extrême. »

Chaque page de Conestaggio est ainsi défigurée par de Thou. Il suit la filière des événements, telle que l'auteur génois la présente; mais dès qu'il est question des Jésuites, auxquels Conestaggio semble du reste être plus qu'indifférent, de Thou altère complétement la pensée et la narration de son guide. Il accuse les Jésuites quand Conestaggio ne les met pas en scène ou les décharge de l'accusation par le récit même des faits.

que le Saint-Père désirait, je l'ai entrepris avec beaucoup de force, mais je n'ai rien pu obtenir. Le prince m'a même déclaré qu'il avait porté l'affaire en son conseil, et qu'il était du même avis que lui. »

C'était une union avec la France que le Pape Pie V aspirait à faire contracter à don Sébastien, et pour laquelle il employait toute la tenacité de son esprit. Le Pontife estimait que cette alliance ne pouvait qu'être favorable à l'Eglise, aux deux familles et aux deux peuples. Marguerite de Valois, sœur du roi Charles IX, avait été désignée comme la future fiancée de don Sébastien; mais la reine-mère, Catherine, sœur de Charles-Quint, était une princesse d'Autriche. Elle professait pour la France une de ces aversions passionnées qui n'ont de mobile que dans l'exaltation d'un sentiment patriotique mal compris. Pour repousser le mariage de son petit-fils, Catherine ne déguisait pas ses véritables motifs. Son neveu. l'empereur Maximilien, avait deux filles. En faisant échouer les projets du Pape, de Charles IX et des Jésuites, elle se flattait que, de guerre lasse, on reviendrait à son plan primitif. Ainsi elle conserverait dans sa famille une couronne qu'elle ne voyait qu'avec effroi prête à être posée sur la tête d'une Française.

Les courtisans de Catherine la berçaient de cet espoir et ils accusaient la Compagnie de captation sur le cœur de Sébastien. Ils avaient tant d'intérêt à ces manœuvres, qu'une partie des bruits dont Pasquier s'est fait l'écho s'était répandue jusqu'au fond de l'Allemagne; et c'est dans une lettre du père Laurent Maggio, provincial d'Autriche. que nous en découvrons la trace. Au mois de mars 1571, il écrivait de Prague à François de Borgia :

« Ici on ne s'entretient que des affaires du Portugal. Des dépêches adressées d'Espagne annoncent que le roi agit en beaucoup de choses de manière à consterner tout le royaume. On ajoute que les nôtres [1] sont les instigateurs de cette conduite et qu'ils veulent faire de lui un Jésuite; il est même des gens qui assurent que ce sont eux qui l'empêchent d'épouser la

[1] Lorsque les Jésuites parlent de leurs frères, c'est toujours ainsi qu'ils s'expriment.

sœur du roi de France. Je ne doute pas que tous ces bruits fâcheux ne soient parvenus à l'oreille de Votre Paternité et qu'elle ne cherche à y porter un remède. Je ne saurais croire qu'aucun des nôtres entreprît quelque chose qui ne fût conforme à la raison et convenable aux circonstances présentes. Je verrais, au reste, avec beaucoup de peine qu'ils eussent donné occasion ou quelque juste raison à la malveillance et aux discours des ennemis de notre Société. Je suis convaincu que rien ne peut nuire davantage à la bonne réputation de la Compagnie que de voir nos religieux s'immiscer dans les affaires des princes et se mêler de l'administration publique. Au nom de Dieu, mon Père, que votre vigilance paternelle fasse observer le décret qui défend de laisser les nôtres vivre à la cour des des rois. »

Cette lettre, ainsi que toutes les autres que nous avons citées ou que nous citerons dans le cours de cette histoire, n'était point destinée à la publicité ; mais elle met si bien à nu la politique des Jésuites qu'elle devient un document irréfragable. Il est évident que hors du Portugal les Jésuites n'avaient jamais fait le rêve que les Protestants d'Allemagne et que Pasquier leur ont prêté. Reste à savoir si, dans l'intérieur du royaume très-fidèle, les Pères de la Compagnie songèrent à réaliser la pensée de domination qu'on leur suppose.

A cette époque, le Portugal n'était pas un pays divisé, appauvri et ruiné par les factions libérales. Il n'apparaissait pas sur la carte du globe comme une espèce de factorerie où les vaisseaux anglais jettent le rebut de leurs manufactures et organisent la contrebande des Constitutions. Il y avait de la force sur le trône, de la puissance chez la noblesse, de l'énergie dans le peuple, une dévorante ambition chez tous ; tous aspiraient à être plus grands que la nature ne les avait créés. Placés aux confins de l'Europe, ils ne pouvaient tenter des conquêtes sur leurs voisins ; ils allaient en demander à des mondes nouveaux. Le continent européen était fermé à leurs glorieux désirs, ils se préparaient de plus vastes succès à travers les mers. Lisbonne restait pour eux la métropole d'un empire dont le Portugal n'appréciait l'étendue que par les richesses que les

émules d'Albuquerque le Grand faisaient affluer sur ses rivages.

Supposer que ce peuple, alors si fier, si jaloux de ses droits, aurait consenti à laisser des Religieux, et même des Jésuites, disposer arbitrairement de la couronne, ou se partager le royaume, c'est exagérer l'invraisemblable. Est-il possible d'admettre que les Jésuites de Portugal aient conçu cette idée, et qu'ils travaillassent à la faire réussir en inspirant à don Sébastien de l'aversion pour le mariage et un amour immodéré pour les armes? Une lettre du Père Louis Gonzalvès de Camera au cardinal Rusticucci explique sa position :

« Personne plus que moi, écrit le Jésuite, ne souhaite de voir le roi engagé dans les liens d'un honorable mariage, afin qu'une famille royale qui a si bien mérité de la Religion et de la Compagnie de Jésus ne vienne pas à s'éteindre faute de postérité, et aussi pour que la vertu de Sébastien, à la conservation de laquelle j'ai consacré tant de veilles, soit mise en sûreté par les saintes barrières du mariage avant que l'âge des passions fougueuses ne l'entraîne dans un triste naufrage. Si jusqu'à présent je n'ai pu mettre à exécution les désirs du Pape, la raison en est dans le dessein qu'avait eu Sébastien d'épouser une des deux filles de l'empereur Maximilien ; et lorsqu'une de ces princesses eut épousé le roi catholique Philippe II et l'autre Charles IX, le roi très-chrétien, alors je l'ai pressé à plusieurs reprises, de peur d'être prévenu par un autre, d'envoyer au plus tôt des ambassadeurs à la cour de France pour demander la main de la princesse Marguerite. Mais le prince, chagrin de n'avoir pu obtenir une femme dans la famille de l'Empereur, n'a pu sitôt être engagé à tourner ses regards vers la France. »

Telles sont les explications fournies par le Père Gonzalvès. Mais Gonzalvès, en tenant ce langage à un membre du sacré collége, espèrait peut-être ainsi donner le change au Saint-Siége et par des ajournements indéfinis arriver à la réalisation de ses pensées ambitieuses? L'histoire doit procéder plutôt par dates que par insinuations : les unes sont toujours plus intelligibles, plus évidentes que les autres.

Or, don Sébastien, né en 1554, n'avait pas encore quatorze ans lorsque pour la première fois on lui proposa de se marier. A cet âge et avec son caractère indomptable, est-il étonnant qu'il ait refusé une union qui mettait un frein à ses volontés? Lorsqu'en 1571, à dix-sept ans, il consentit à partager son trône avec Marguerite de Valois, cette princesse venait d'être promise à Henri, roi de Navarre. En 1576, à l'âge de vingt-deux ans, il demande à Philippe II une de ses filles en mariage, et ce fut son expédition d'Afrique qui l'empêcha de mener à bien le projet. Dans ce rapprochement plus éloquent que toutes les hypothèses nous cherchons où apparaît cette vertu sauvage, cette haine pour les femmes inspirée par les Jésuites à leur royal élève.

Bernard de Britto, Jérôme de Mendoça, Vasconcellos et Barbosa Machado, contemporains ou historiens de don Sébastien, ne parlent pas de cette accusation. Si quelques-uns en entretiennent leurs lecteurs, c'est pour la détruire avec la science des faits, avec l'autorité que l'annaliste emprunte en écrivant sous les yeux de ceux qui comme lui ont été les témoins des événements racontés.

Déjà les Jésuites, par la prédication et par l'éducation, exerçaient une incontestable puissance sur l'esprit des masses. Cette puissance allait prendre des accroissements bien plus rapides par la confiance que les têtes couronnées marquaient aux Pères. Les duchesses de Ferrare et de Toscane, filles de l'empereur Ferdinand, ne voulurent pas, en ceignant les diadèmes des maisons d'Este et de Médicis, se séparer des deux Jésuites qui avaient dirigé leurs premiers pas dans la vie chrétienne. Étienne Moralez était le confesseur de Marie de Portugal, duchesse de Parme; d'autres Pères entraient dans la confiance de Catherine de Suède, ils élevaient son fils Sigismond. En France, le Père Auger était l'ami de cœur, le conseiller intime du duc d'Anjou; Possevin, celui d'Emmanuel-Philibert de Savoie. Partout enfin, au milieu des cours ainsi que dans le fond des campagnes, ils prenaient un ascendant dont leurs rivaux ou des adversaires s'inquiétaient à juste titre.

A Florence et à Ferrare, la malveillance avait inutilement

essayé de faire perdre aux Jésuites le crédit dont ils jouissaient. En Portugal, la lutte fut acharnée; là on rencontra, dans les passions mêmes de Sébastien, un thème excellent pour les récriminations et pour les reproches.

Les Jésuites furent accusés de toutes les fautes commises; et ceux qui, comme Pasquier ou Arnauld, n'osèrent pas avancer qu'ils se préparaient à régner en Portugal, se sont retranchés dans une imputation qui a plus d'un côté vraisemblable. Ils prétendent que Gonzalvès et les autres Pères lui inspirèrent le goût des armes et la passion de la guerre; que, dès son enfance, on le nourrit d'idées chevaleresques, des souvenirs de la Croisade, et de la gloire qui pour un roi restait à conquérir dans les batailles contre les Infidèles.

Il vaudra toujours mieux faire d'un prince un soldat qu'un moine. Les Jésuites avaient adopté cette marche dans l'éducation des rois; et quoique ici l'événement ait tourné contre le principe, ce n'est point au principe que l'impartialité de l'histoire doit s'en prendre. L'histoire ne peut pas agir en aveugle comme la fortune. Tout en reconnaissant que don Sébastien poussait à l'excès les vertus militaires, il importe pourtant de rechercher à quelles causes une pareille surexcitation sera attribuée.

Britto, qui a vécu sous le roi Sébastien, s'explique ainsi dans son ouvrage intitulé : *Elogios dos reis de Portugal*[1] : « Les grandes victoires que les Portugais remportaient dans les Indes pendant l'enfance de Sébastien, et les succès qu'ils obtenaient alors en Afrique, et que le prince entendait raconter, son naturel et ses inclinations généreuses, tout l'encourageait à songer à de grandes entreprises. Joignez à cela les insinuations répétées de ses flatteurs, qui, connaissant son goût pour la guerre, exagéraient sa puissance. »

Quels étaient les flatteurs dont parle Britto? Au dire des annalistes anglais et de La Clède[2], ce furent don Pedro d'Alcaçova et les courtisans qui marchaient sous sa bannière.

[1] *El rey Sebastião*, page 93. Imprimé à *Lisboa*, 1607. Vasconcellos, dans son *Histoire abrégée des rois de Portugal*, publiée en 1621, tient le même langage à la page 316.

[2] *Histoire universelle*, par une société de gens de lettres anglais, t. XXXIII, p. 359; de La Clède, t. II, p. 53. *Histoire générale du Portugal*.

Don Sébastien entreprit deux expéditions en Afrique. La première date de l'année 1574. Il avait toute confiance dans le Père Gonzalvès, qu'il chérissait; il lui communiqua ses projets. Hieronimo de Mendoça, qui, selon Barbosa Machado, « suivit don Sébastien dans la funeste course d'Afrique, et qui, de retour, en écrivit le récit fidèle, dont il avait été le témoin oculaire, » a conservé dans son *Jornada de Africa* la réponse du Jésuite. La voici [1] :

« Si vous me parlez, seigneur, à tête reposée et non à la légère, je vous dirai que trois choses doivent concourir en même temps pour que vous puissiez penser à faire vous-même la guerre en Afrique :

» La première, que vos sujets voient sur les marches du trône quatre ou cinq enfants mâles, l'espérance de la prospérité future du royaume;

» La seconde, que le Portugal ne soit exposé à aucun danger, à aucun trouble, par suite de votre absence;

» La troisième, que vous ayez pour la guerre des préparatifs surabondants en troupes, en argent, en provisions de toute espèce, et sans que, pour les obtenir, il soit besoin de fouler et d'opprimer les peuples. »

Mendoça va plus loin; il raconte à la page 22 que « tous les Jésuites étaient opposés à l'expédition de Barbarie. » La preuve de ce fait éclate dans les aveux mêmes des écrivains protestants. Ils disent en effet [2] : « Dans la première expédition, qui ne fut pas moins imprudente ni moins désespérée que la dernière, ce fut la lettre touchante que lui écrivit le Père Gonzalvès, Jésuite, qui le fit revenir. »

Gonzalvès était mourant. Le roi l'accabla des marques de son affectueuse vénération; et quand le Jésuite expira, la douleur du monarque fut si vive qu'à tous ceux qui voulaient le consoler il disait : « Que voulez-vous? je n'ai pas connu d'autre père que le Père Louis [3], et je ne sais que trop combien il

[1] *Jornada de Africa*, par Mendoça. *Lisboa*, 1607.

[2] *Histoire universelle*, tome XXXIII, note 37, page 690. (Extrait de don Juan Balna Pareda.)

[3] Le prince don Juan, père de Sébastien, mourut lorsque ce dernier était encore dans le sein de sa mère.

a eu à endurer de ma part et combien il a souffert pour moi. »

Don Sébastien et la cour prirent le deuil ; mais, deux ans après, Martin de Camera ayant été disgracié, parce que comme le cardinal Henri, comme le vieux Mascarenhas et la plupart des conseillers d'Etat, il s'opposait à la seconde expédition chez les Maures, les Jésuites qui partageaient cette opinion subirent le contre-coup de la colère du prince. Le président de Thou ne laisse aucune incertitude sur ce fait. Il s'exprime ainsi [1] : « Pour ce qui est des Jésuites, ils comptaient qu'après avoir fait échouer l'idée d'une expédition dans les Indes, il ne leur en coûterait pas davantage, avec le pouvoir qu'ils avaient sur l'esprit du prince, pour empêcher les vues qu'il pouvait avoir sur l'Afrique. L'événement trompa cependant leurs espérances, et on les vit déchoir insensiblement de ce grand crédit qu'ils avaient eu jusqu'alors. »

Martin de Camera pensait comme eux. Don Pedro d'Alcaçova, son successeur dans la confiance royale, arrivait au pouvoir pour faire différemment que lui. L'un avait résisté aux projets guerriers de Sébastien ; afin de se maintenir en faveur, l'autre dut les seconder. Alcaçova suivit la route tracée par les ambitieux. Le 24 juin 1578, don Sébastien s'embarqua, et le 4 août de la même année il périt à Alcaçar avec la meilleure partie de son armée et de sa noblesse.

On rencontrait des Jésuites partout où il y avait un danger à courir ou des chrétiens à consoler, Ils étaient sur les champs de bataille ainsi que dans les hôpitaux. Sébastien en avait demandé plusieurs. Le Père Maurice Serpès, son confesseur, avec toute la Société de Jésus, s'opposait à la guerre ; mais lorsqu'elle fut décidée, il céda à la prière du roi et partit avec lui. Il tomba sous le cimeterre des Maures, tandis qu'au plus fort de la mêlée il excitait les Portugais à combattre en soldats et à mourir en Chrétiens.

Telle est la vérité. Il reste maintenant à examiner la dernière accusation contre les Pères relativement aux affaires de Portugal. Il y avait une longue minorité, une régence, et une double

1 *Histoire universelle* de M. de Thou, traduction du latin, t. VII, p. 600.

impulsion née au choc des deux concurrents qui briguaient la souveraineté temporaire. Ces concurrents étaient, dès l'année 1557, Catherine, aïeule de don Sébastien, et le cardinal Henri, son grand-oncle. L'un était Portugais, l'autre Autrichienne. La noblesse et le peuple ne savaient pas rendre justice aux qualités de leur vieille reine. Un parti s'était formé pour entraver l'exercice de son pouvoir; mais le cardinal Infant ne paraissait en aucune façon se mêler à des intrigues que son affection pour Catherine réprouvait. Le confesseur de la régente était le Père Michel de Torrès; celui de don Henri, le Père Léon Henriquez. La direction spirituelle des trois membres de la famille royale appartenait aux Jésuites. On les soupçonna de diviser pour régner. Deux historiens, Faria y Souza et de La Clède [1], se firent l'écho des bruits que les adversaires de l'Ordre de Jésus avaient intérêt à répandre. D'après leur version, le Père de Torrès se serait insinué dans l'esprit de la reine, il aurait vu à découvert son âme et l'aurait fait connaître au cardinal, qui se serait servi de ces révélations pour ruiner son crédit.

Les écrivains protestants n'ont pas daigné prendre sous la responsabilité de leur honneur une pareille calomnie. Ils ont pensé sans doute que ce crime d'un prêtre était impossible : et ils ont eu raison, car au milieu des apostasies sacerdotales dont les révolutions ou les passions furent la source, on n'a jamais pu citer un ecclésiastique qui, sciemment, ait violé le secret de la confession. Ce secret a eu souvent ses martyrs, il ne trouva jamais de divulgateurs.

Afin de s'attribuer la régence, le cardinal don Henri n'avait qu'à laisser faire la haute noblesse et les habitants de Lisbonne, qui ne cachaient point leur aversion pour Catherine. En 1562, elle abandonna volontairement les rênes de l'Etat à son beau-frère, et elle se retira dans un monastère. Le nouveau régent, plus aimé que cette princesse, mais non moins dévoué qu'elle à la prospérité du royaume, gouverna paisiblement, et, six ans après, il fit déclarer majeur don Sébastien son neveu. Ce fut

[1] Faria y Souza, *Abrégé de l'histoire du Portugal*. De la Clède, *Histoire générale de Portugal*, t. II, p. 50.

alors que les intrigues éclatèrent entre Martin de Camera d'un côté, Alvar de Castro et Pedro d'Alcaçova de l'autre. La confiance du roi, le ministère par conséquent, était le but de ces intrigues. Martin de Camera l'emporta. Son frère Gonzalvès, le confesseur-précepteur de Sébastien, favorisa probablement ses prétentions. Elles n'étaient pas plus mal fondées que d'autres, puisque Ferreras, dans son *Histoire d'Espagne* [1], dit que « c'était un homme d'un très-grands poids, » et que les écrivains anglicans avouent « qu'en dehors de son ambition et de sa hauteur, Camera possédait de belles qualités et des talents [2]. »

Alcaçova, secrétaire d'État sous Jean III, était attaché à Catherine; sa disgrâce lui fut sensible; elle s'en prit au Père Gonzalvès. La reine avait espéré d'unir son petit-fils à une archiduchesse d'Autriche comme elle. Suivant en cela les conseils du Pape et les véritables intérêts du Portugal, le Jésuite insistait fortement pour que Sébastien épousât Marguerite de Valois. Les choses en étaient à ce point lorsque François de Borgia, afin de mettre un terme aux dissensions intérieures de la cour, ou du moins pour enlever tout prétexte aux ennemis de la Société de Jésus, se décida à retirer de Lisbonne les trois confesseurs; mais le monarque et le cardinal Henri déclarèrent qu'ils ne se sépareraient jamais de Gonzalvès et d'Henriquez. Catherine ne fit pas autant de difficultés, et le Père de Torrès fut nommé recteur du collége d'Évora. Le *Theatro Jesuitico* [3] cite une lettre que, dans ces circonstances, Catherine aurait adressée à François de Borgia. « Tout le royaume, dit la reine dans cet écrit, se plaignait de moi parce qu'on croyait que j'approuvais la conduite du Père Gonzalvès ; on me voyait aller à confesse à son meilleur ami, on en concluait que je donnais mon assentiment à tout ce qu'il faisait, quoique j'en fusse très-éloignée : enfin, pour mettre ma conscience en repos et celle des autres, j'ai pris le parti de ne plus me confesser au Père de Torrès. Je veux bien croire que ce Père était sensible à la

1 T. x, p. 345.
2 *Histoire universelle*, page 357.
3 Le *Theatro Jesuitico* est une compilation qui a été beaucoup plus citée que lue. La première partie est un recueil de prophéties absurdes contre les Jésuites. La deuxième renferme plusieurs faits calomnieux ou défigurés.

manière dont on me traitait, de même que moi aussi, je l'avoue, ce n'est pas sans peine que je me suis séparée de celui qui a été mon guide spirituel pendant plusieurs années. »

Ce document n'a aucun des caractères d'authenticité exigés par l'histoire; mais la reine Catherine elle-même, en faisant la part de ses chagrins d'aïeule délaissée, a été plus juste que ses interprètes envers la Société dont on essayait de la poser comme l'adversaire. A sa mort, le 12 février 1578, elle voulut être assistée par ce même Père de Torrès, et elle légua à la Maison-Professe de Lisbonne une somme considérable, un reliquaire précieux et le portrait de la Vierge peint par saint Luc.

Est-il vrai maintenant que les Jésuites, n'aspirant pas à ceindre collectivement la couronne de Portugal, ont au moins cherché à la déposer sur la tête de Philippe II d'Espagne, et que, après la mort de don Sébastien, ils ont fait servir le règne du cardinal Henri à cette transition?

Les Jésuites sont fins et accorts, selon l'expression de Pasquier, nous leur accordons ces deux qualités sans trop nous préoccuper de leurs sentiments envers la maison de Portugal. La reconnaissance dans les corporations ainsi que dans les familles ne va guère au delà de la génération qui a reçu le bienfait; souvent même on voit disparaître avant elle cette reconnaissance, étouffée par le mouvement des partis et par le besoin des situations. Les corps religieux ou politiques n'établissent pas l'ingratitude en principe; mais en dehors des devoirs pieux et des prières pour les morts, ils oublient assez vite le bienfaiteur passé pour s'étayer sur le bienfaiteur actuel ou pour pressentir le futur. Cette règle générale a-t-elle été adoptée par les Jésuites dans les circonstances où le trépas de Sébastien plaçait le Portugal? Leurs antagonistes affirment qu'oui; eux déclarent que non.

Le cardinal don Henri, monté sur le trône, leur conserva l'estime qu'il avait témoignée à leur Ordre dès sa fondation. Au milieu des héritiers qui, de son vivant même, ouvraient sa succession, les Jésuites n'apparaissaient ostensiblement sous aucun drapeau. Portugais pour la plupart, ils devaient avoir contre tout ce qui était espagnol une répulsion nationale. Pu-

rent-ils ainsi appuyer Philippe II, qui du reste ne leur était favorable que par contrainte? Ils n'osèrent pas non plus s'étayer sur le duc de Bragance, qui n'affichait ni le courage d'un fondateur de dynastie, ni l'audace d'un conquérant. Le duc de Bragance allait lui-même au roi d'Espagne, et, soit timidité, soit indolence, il ne disputait cette couronne que pour l'acquit de sa conscience. « En effet, dit de Thou [1], ce duc, qui avouait sa faiblesse, commençait à croire qu'il était plus avantageux pour lui de s'assurer de la protection d'un prince aussi puissant que Philippe, que de s'obstiner à soutenir ses droits, puisqu'il n'était pas sûr de réussir. »

Les Jésuites alors auraient eu beau jeu à se faire déclarer les successeurs du cardinal-roi, ne voyant que par leurs yeux, n'agissant que par leurs conseils. Ils avaient mesuré le duc de Bragance de la tête au cœur; ils l'avaient jugé tel que l'historien de Thou le peint, ambitieux et pusillanime; il n'était pas permis à des hommes sensés de compter sur un prétendant qui ne faisait valoir ses droits qu'avec de méticuleuses précautions. Ils laissèrent tout marcher au gré des événements, et ils se renfermèrent dans la neutralité. Cette neutralité fut si bien constatée qu'à Madrid et à l'Escurial on les accusait de favoriser avec les Français don Antoine de Crato, compétiteur de Philippe, et qu'à Lisbonne et à Coïmbre on les poursuivait comme partisans du roi d'Espagne.

Henriquez, confesseur du vieux roi, reçut ordre du Général de la Compagnie de ne se mêler d'aucune affaire politique [2]. Le duc d'Ossuna, ambassadeur de Philippe, avait amené à Lisbonne son directeur, le Jésuite Louis Gusman. A l'arrivée de ce Père espagnol, les Portugais, craignant que son nom ne devienne un drapeau, supplient leur Général de le faire retourner en Espagne, « de peur, écrivent-ils, qu'on ne pense qu'il est là pour soutenir les intérêts de Philippe. » Les Jésuites s'effaçaient avec tant d'abnégation, avec tant d'art, si l'on veut, que Philippe ne se servait plus d'eux pour demander au roi de Portugal ce qu'il ambitionnait d'obtenir. Ainsi, don Henri, cardinal

[1] *Histoire universelle* de M. de Thou, t. VIII.
[2] Franco, *Synopsis annalium Societatis Jesu in Lusitania*, anno 1576.

et prêtre, avait sollicité à Rome une dispense à l'effet de pouvoir contracter mariage et d'essayer par là de continuer la race d'Emmanuel le Grand, qui s'éteignait en lui. La cour d'Espagne s'opposa vivement à ce désir, et, pour dissuader le roi de ce dessein, elle lui envoya non pas un Jésuite, mais un Dominicain, le Père Ferdinand del Castillo.

Cependant l'historien génois Conestaggio n'est pas aussi affirmatif. « Quelques-uns disent, raconte-t-il, que le Père Léon Henriquez, après l'avoir fait pencher d'abord vers la famille de Bragance, lui conseilla ensuite de choisir Philippe pour son héritier, mais à des conditions très-avantageuses au Portugal. »

Il n'y a pas d'autre trace de ce fait que l'assertion de ces *quelques-uns* dont parle Conestaggio. Cette assertion pourtant coïncide assez bien avec la proposition faite par le cardinal-roi aux États de Portugal. Don Henri demandait que le roi d'Espagne fût nommé son successeur; mais les États ne voulurent pas adhérer à ce projet. Si, après avoir sondé les chances des deux compétiteurs, le Jésuite a conseillé à son royal pénitent de préférer l'Espagnol au Portugais, nous ne savons trop comment on s'y prendrait pour blâmer un pareil acte. Henriquez connaissait les incertitudes du caractère de Bragance; il calculait que la guerre était imminente, et, dans l'état d'affaiblissement où les expéditions de Sébastien avaient laissé le royaume, l'issue de cette guerre ne pouvait être douteuse.

Trois concurrents se disputaient le trône; leurs droits respectifs, en dehors de celui de la force invoqué par Philippe II, n'étaient point assez clairs pour ne pas excuser l'hésitation. Dans nos idées modernes, le principe de la légitimité n'est plus exposé à de pareils conflits; les études politiques, la science des faits lui ont donné une vitalité qu'il n'avait pas alors; mais quant aux Jésuites, on les voit bien offrir aux princes des avis concernant l'administration, surtout lorsque l'Église ou la Foi s'y trouvent intéressées; on ne les rencontre jamais conspirant ou formant des brigues dans un intérêt purement dynastique. Les successions de couronnes, les querelles de prétendants leur sont étrangères en tout ce qui n'a pas rapport à la Religion. La Ligue elle-même est une confirmation de ces paroles. La politique

pour eux se renferme dans les devoirs de leur état et dans la propagation de l'Évangile; ils acceptent les gouvernements établis, ils s'y soumettent; ils les servent même quand ces gouvernements ne sont hostiles ni aux lois de Dieu ni à celles de l'Église; et, tout en prévoyant les événements qui allaient diviser le Portugal, ils n'ont pas dû dévier de la règle si nettement formulée par leur fondateur.

D'après les auteurs contemporains, les Jésuites ne se dessinèrent qu'une fois dans les troubles qui suivirent le trépas de don Henri, et c'est aux Açores que le fait se passa. Les princes enlevés subitement à leurs peuples ou qui meurent de mort tragique laissent après eux des hommes qu'une ressemblance plus ou moins parfaite pousse à jouer leur rôle. Chaque histoire nationale a ses faux monarques. Le bruit se répandit donc à Tercère que Sébastien n'avait pas péri sur la côte d'Afrique, et que, de retour en Europe, il allait reprendre possession de son trône. Des religieux, égarés par un dévouement dont l'intention était plus louable que fondée, s'empressent aussitôt de prêcher une croisade en faveur de ce prétendu don Sébastien. « Les Jésuites, dit de Thou [1], s'efforcèrent de détromper le peuple. »

Cette conduite était la seule que pussent tenir des hommes sages; mais la sagesse est toujours condamnée à avoir tort lorsque l'exaltation dirige les esprits. On portait une haine nationale aux Espagnols; les Jésuites étaient sous le coup de quelques jalousies monastiques : ces deux causes réunies fomentèrent une insurrection. Les partisans du faux Sébastien murèrent la maison des Pères. Peu à peu cependant le calme se rétablit. Ils n'intervinrent que dans cette occasion; cette occasion seule a suffi pour fournir des armes contre eux. Antoine Arnauld, dans son fameux plaidoyer en faveur de l'Université de Paris, s'exprime ainsi ;

« Les Jésuites, qui avaient révolté le reste du royaume, commencèrent à fulminer contre les Français et à exalter le roi Philippe. Que fit-on? Au lieu de les jeter à la mer ou au moins de les chasser hors des îles, on se contenta de les murer

[1] *Histoire universelle*, liv. x, page 420.

dans leur cloître. Que firent les Jésuites? ils démurèrent leurs portes, mirent au-devant le Saint-Sacrement de l'autel, se moquant de Dieu et se servant des sacrés mystères pour exciter des séditions. »

L'exposition du Saint-Sacrement et les fulminations contre les Français sont deux faits dont il n'y a pas trace chez les historiens de l'époque; Arnauld les invente pour les besoins de sa cause, et le vœu homicide qu'il forme n'est dans sa bouche qu'une de ces exagérations de Palais dont le Barreau n'a jamais été assez sobre pour son honneur.

Quand François de Borgia arriva en Portugal avec la légation du cardinal Alexandrin, les choses n'en étaient pas là; mais avant de reprendre le cours de la narration, nous avons cru opportun de résumer les charges qui pèsent sur les Jésuites à propos de don Sebastien et les faits vrais qui résultent d'une étude consciencieuse de ces événements étranges. Il ne nous reste plus qu'à suivre Borgia à la cour de Lisbonne.

Don Constantin de Bragance et Jean de Borgia, ambassadeur d'Espagne en Portugal et troisième fils du Général des Jésuites, reçurent à la frontière le légat et le Père François. La cour était divisée, car en 1571 les intrigues que nous avons développées étaient dans toute leur ardeur première. Don Sébastien n'avait que dix-sept ans. Au premier mot qui fut prononcé dans le conseil sur la Croisade, but principal de la légation d'Alexandrin, il prit feu et déclara qu'il était prêt à mettre ses vaisseaux à la mer. Cet acquiescement surprit peu François de Borgia, qui, après avoir réglé les affaires de la Chrétienté, s'occupa du mariage de Sébastien et des intérêts de la Compagnie. Le prince s'engagea à épouser Marguerite de Valois.

Après avoir rempli les intentions du Souverain-Pontife, Borgia prit avec Alexandrin le chemin de la France, et, vers le 20 janvier 1572, il parvint à Blois, où résidait la cour.

La France était déchirée par les cabales. Comme toutes les factions qui conspirent avec l'épée ou avec la plume, et qui se montrent insatiables de concessions, parce que c'est ainsi qu'elles espèrent affaiblir le pouvoir, le Calvinisme avait obtenu de Catherine de Médicis et de Charles IX beaucoup plus qu'il n'était en

droit de demander. Cependant il sollicitait encore, il exigeait toujours. Ce n'étaient plus des temples qu'il lui fallait pour apaiser sa soif de liberté ; les Dévoyés de l'Eglise avaient conquis ces temples ; ils n'aspiraient qu'à interdire aux Catholiques l'entrée de leurs vieilles cathédrales. Par amour de la nouveauté ou par devoir mal entendu de conscience, par ambition, par enthousiasme peut-être, ils avaient changé de culte, et déjà ils songeaient, eux, les hommes de l'indépendance indéfinie, à forcer les autres à passer sous le niveau de leurs croyances. La guerre civile sortait de cette contrainte morale qui pressait le pouvoir et les multitudes. La guerre civile était acceptée par les Calvinistes comme un nouveau mode de prédication. Ils l'entreprenaient avec leurs propres troupes ; ils la continuaient avec l'appui des étrangers. Il y avait de l'autre côté du détroit un peuple qui, comme les Calvinistes, s'était violemment séparé de l'Eglise universelle. Ce peuple était l'ennemi naturel de la France ; naguère encore il possédait dans le royaume des provinces et des citadelles. La politique des rois, la bravoure de l'armée et l'instinct national s'étaient coalisés pour délivrer le territoire de la présence des Anglais. Les Protestants crurent avoir besoin de l'appui de leurs coreligionnaires ; ils l'invoquèrent : mais les Anglais ne donnent jamais ce qu'ils peuvent vendre. Ils offrirent leur intervention armée, et ils exigèrent des gages. En 1563, la ville du Havre leur fut livrée par les Calvinistes français. Ainsi, l'œuvre que Duguesclin, Clisson, Jeanne d'Arc, Dunois, les Montmorency et les Guise avaient si héroïquement commencée et si glorieusement achevée, se trouvait brisée par le Protestantisme. Maîtres du littoral, les Anglais n'étaient plus des alliés, mais des dominateurs, qui, après avoir laissé les partis s'épuiser, viendraient recueillir le prix de leurs calculs et remettre la France sous le joug.

Pendant ce temps, l'Université de Paris, la Faculté de théologie et le Parlement, qui avaient des intérêts de foi et de dignité engagés dans la question, persistaient à s'acharner sur la Compagnie de Jésus. Au fond des provinces, celle-ci leur donnait l'exemple de la lutte contre les Huguenots, mais cet exemple les laissait froids ou indifférents. A l'aspect des dangers que

couraient le Catholicisme et la Monarchie, le Parlement et l'Université, à moitié gagnés au Calvinisme, aimaient mieux batailler contre les Jésuites que de tenir tête aux empiétements de l'hérésie. Le procès entamé entre le corps savant et les Pères se poursuivait au milieu des désordres dont la France était le théâtre. C'était une chose profondément triste que de suivre dans ses détails cette misérable querelle d'arguties qui ne tient compte ni des malheurs actuels ni des calamités futures, et qui, pour la satisfaction d'une vanité froissée, trahit tous ses devoirs afin de poursuivre judiciairement sa rivale dans les belles-lettres.

Le Père Possevin était parti en 1565 pour solliciter de nouveau la protection de Charles IX à Bayonne. Le roi y conférait des affaires de la Religion et de la politique avec Philippe II d'Espagne. Possevin résuma devant le Conseil les demandes de sa Compagnie. « Sire, disait-il, elle a l'avantage d'être connue en France, où les actions, les paroles et les mœurs de ses enfants sont exposés aux yeux et à la censure des hérétiques. Cet unique témoignage n'est pas peut-être celui qui lui fait le moins d'honneur, ni qui la justifie moins contre tout ce qu'on peut alléguer à son préjudice. Nous prions seulement très-humblement Votre Majesté de vouloir lui continuer la protection dont elle l'a honorée jusqu'ici, et qu'il lui soit permis de travailler dans son royaume très-chrétien à l'instruction de la jeunesse et à la conservation de la véritable Religion. »

Pour donner plus de poids aux motifs sur lesquels le Jésuite s'appuyait, il remit au roi un mémoire où le but et la fin de la Société étaient sommairement déduits. Le mémoire dont l'original est sous nos yeux, professe sur les priviléges de l'ancienne Université et sur la liberté d'enseignement une doctrine qui a toujours été celle des Jésuites. « Finalement, dit Possevin, il faut pourvoir aux besoins et aux maux si graves de la France, avoir égard à des priviléges que l'Université aurait anciennement obtenus. Il est licite à chacun d'ouvrir des écoles dans sa propre maison et d'y recevoir quiconque s'y présente. La France n'est pas dans la situation qui créa ces priviléges; *et quæ de novo emergunt, novis remediis egent.* »

Le roi et son conseil prirent en considération la demande de Possevin. Le chancelier de L'Hôpital reçut ordre d'expédier au Parlement de Paris les lettres sollicitées par le Jésuite. L'Hôpital s'était créé entre les deux partis extrêmes une position difficile. En les ménageant pour les amener sans doute à une conciliation dont tout démontrait l'impossibilité, L'Hôpital se révélait honnête homme, mais politique peu versé dans la connaissance du cœur humain. Il tendait à plaire aux Catholiques et à gagner la confiance des Huguenots; les uns et les autres incriminèrent sa pensée, ils taxèrent sa modération de duplicité. L'Hôpital redoutait de se compromettre par une démarche officielle en faveur des Jésuites. Il était de ces hommes qui prennent la voie d'une sagesse diplomatique pour se hisser à la popularité, et, au milieu du déchaînement des passions, il s'arrangeait un rôle de placidité qui devait éterniser son pouvoir. Les Jésuites, selon lui, entraient trop vivement dans les intérêts de l'Eglise; leur foi était trop ardente; leur zèle effrayait sa timidité calculée. Il écrivit cependant, car le roi avait ordonné. La reine Catherine, le cardinal de Bourbon et les autres princes recommandèrent la Compagnie au Parlement, à l'Evêque et au Gouverneur de Paris; puis alors Possevin eut des conférences avec Philippe II.

Les hérétiques reprochaient aux Jésuites de répandre partout leur esprit; mais le Calvinisme ne reculait guère quand il fallait user des mêmes moyens pour faire la propagande de ses idées. L'Espagne lui était fermée par les bûchers de l'Inquisition et par la rigidité du roi. Spifames, évêque apostat de Nevers, le ministre Viret et les autres chefs du Protestantisme avaient cependant ouvert à leurs doctrines, en Espagne, un débouché dont personne ne soupçonnait le mystère. Les livres hérétiques circulaient secrètement au cœur de la Péninsule; par l'attrait du fruit défendu, ils étaient recherchés avec avidité. Possevin découvre à Philippe II l'artifice à l'aide duquel les œuvres de Genève pénètrent dans son royaume. Quelques jours après, des mesures étaient prises en conséquence, et les Huguenots, par une guerre encore plus acharnée que jamais, faisaient expier aux Pères les révélations de Possevin.

Afin de s'entourer de protecteurs, les Jésuites s'adressaient aux princes catholiques : l'Université ne voulut pas être en reste avec la Compagnie, et, elle, la fille aînée des rois très-chrétiens, elle alla mendier l'appui des Dévoyés de l'Eglise. Dans un temps où les opinions étaient si nettement tranchées, cette démarche de l'Université, s'abritant sous l'épée du chef des Huguenots, fut regardée comme une lâcheté ou comme une apostasie par alliance. Les amis du corps enseignant essayèrent de lui faire comprendre le fâcheux effet que produirait en France un acte aussi opposé aux intérêts de la Catholicité qu'à ceux des Universitaires. Ces derniers ne consentirent pas à modifier leur plan. Le 12 mai 1565, le recteur, suivi des quatre Facultés, vint supplier le prince de Condé de faire chasser les Jésuites, qui troublaient les études publiques[1].

Crévier, dans son *Histoire de l'Université*, raconte aussi cette triste ambassade, et il ajoute judicieusement : « Le prince, chef des Protestants de France, n'eût pas sans doute mieux demandé ; mais l'entreprise passait son pouvoir, et l'Université gâtait son affaire en recourant à une protection si justement suspecte[2]. »

Il ne faut cependant pas trop s'étonner d'une pareille démarche : l'Université avait dans son sein plusieurs personnages infectés d'hérésie et qui, sous prétexte de défendre ses priviléges et ses droits, tâchaient de la compromettre pour la séparer de la Communion romaine. Pierre Ramus, iconoclaste et calviniste, selon Crévier[3], mais qui a grandement contribué au progrès des sciences, et Guillaume Galland, avaient persuadé aux Facultés que le procès des Jésuites était plutôt une affaire de corps qu'une affaire de religion ; l'Université, sans savoir où cette coalition pouvait l'entraîner, l'acceptait pour l'acquit de ses vengeances.

Pasquier et ses confrères étaient déjà entrés dans la lice avec

[1] « Rector amplissimo doctissimoque statu principem Condæum salutavit, illumque rogavit ut illius providentia et consilio isti Jesuitæ, publicorum studiorum remoramenta, exturbarentur. » (*Historia Universitatis*, par Du Boulay, p. 646).

[2] Crévier, t. VI.

[3] Crévier, *Histoire de l'Université*, t. VI, p. 130.

une consultation en neuf points de l'avocat Dumoulin. Pasquier avait plaidé dans le jargon du barreau, et son discours, vaste répertoire où la science est mise au service des ambitions universitaires, avait produit sur l'esprit du Parlement, prévenu d'avance, un effet incroyable, lorsque Versoris commença la défense des Jésuites.

Versoris, dit Pasquier dans sa lettre à M. de Sainte-Marthe, lieutenant-général en la maréchaussée de France, avait été aidé par le Père Caigord[1], « .un des plus braves solliciteurs que jamais le Palais ait eus. » Dans un style qui, pour la diffusion et l'emphase, ne le cède en rien à celui de son confrère, il félicita les parties d'avoir « pour juge cette cour qui regarde chacun d'un œil qui a sa rondeur également proportionnée, œil plus droit que celui de Polyphème, lequel aucuns ont estimé sur Philostrate être l'œil de la France. »

Dans le feu de ces plaidoiries, les lettres du chancelier de L'Hôpital, obtenues par Possevin, furent remises à leurs adresses. Ce n'était pas un procès civil qui se débattait, mais bien une affaire religieuse et politique. La justice n'avait donc à intervenir que pour le plus grand avantage de la Religion et de l'Etat. Le premier président, Christophe de Thou, père du célèbre historien[2], se prononça pour les Jésuites, et, le 5 avril 1565 un arrêt intervint. « Cette cause ayant tenu deux audiences entières, raconte de Thou[3], le Parlement, ou persuadé qu'il n'y avait rien à craindre pour l'avenir, ou par opposition contre les Protestants dont les Jésuites semblaient destinés à combattre les progrès, ordonna qu'il serait plus amplement délibéré sur cette affaire, et néanmoins il autorisa les Pères à ouvrir leur Collège. »

Gagner du temps était pour la Compagnie gagner son procès.

[1] Le P. Cogordan.

[2] On a ainsi dépeint le talent et le caractère du président de Thou, sur l'histoire duquel le Père Possevin a publié des notes critiques : « Audax nimium, hostis Jesuitarum implacabilis, calumniator Guisiorum, Protestantium exscriptor, laudator, amicus; Sedi Apostolicæ et Synodo Tridentinæ totique rei catholicæ parum æquus. » Ce ne sont là que les défauts de l'annaliste ; mais à ces défauts il joignait de grandes qualités de style et une profonde connaissance des mœurs et des hommes de son temps.

[3] *J. A. Thuani histor.* lib. 37, c. 8.

Chaque jour elle se rendait plus nécessaire, chaque jour aussi les Catholiques s'attachaient à elle par de nouveaux liens. L'Université ne se dissimulait pas que ces délais étaient peu favorables à sa cause. Afin de les conjurer elle s'adressait au prince de Condé. Le Protestantisme lui promettait un concours actif contre les Jésuites; il était bien disposé à tenir sa parole, mais ce concours n'avait pas pour l'Université toute l'efficacité désirable. Après s'être unie avec les Dévoyés qui ne demandaient pas mieux que cette guerre intestine, elle essaya de s'appuyer sur le vieux connétable Anne de Montmorency. Aux fêtes de Pâques de l'année 1566, Ramus et Galland vont le supplier « d'exterminer les Jésuites, qui sont, disent-ils, la peste de l'Université, parce que, dès qu'une mesure de sévérité est employée contre les écoliers, ces derniers répondent par la menace de se retirer chez les Pères[1]. Le maréchal duc de Damville, fils du connétable, assistait à l'entrevue; les Jésuites le comptaient au nombre de leurs plus chauds défenseurs. Il imposa silence à Ramus et à Galland; puis Anne de Montmorency leur dit : « Il vous serait bien plus honorable d'imiter la Compagnie de Jésus que de l'incriminer. » Sur la proposition du maréchal de Damville, les Pères sont appelés, et, après un débat assez animé entre eux et les Universitaires, le Connétable termina la discussion en s'adressant aux Jésuites : « Je n'ignore pas, leur dit-il, tout ce que votre Institut a eu à souffrir en France, surtout depuis que le schisme s'y est publiquement démasqué. Vous devez supporter ces persécutions d'autant plus généreusement qu'elles vous sont communes avec tous les honnêtes gens, et sachez bien que tous ceux qui opèrent de grandes choses dans l'Eglise de Dieu ont rencontré comme vous une multitude d'obstacles. Si vous continuez à servir l'Eglise et la Patrie avec le même désintéressement, vous n'aurez rien a redouter. Quant à ce qui me concerne, mes services ne vous manqueront nulle part. »

Jusqu'au jour où il périt, à la bataille de Saint-Denis, enseveli dans son triomphe, le Connétable fut l'ami des Jésuites.

[1] Sacchini, *Historia Societatis Jesu,* pars III, liber II, p. 66.

L'Université ne leur pardonnait pas leurs succès; ils voulurent encore accroître sa jalousie. En 1565, le Père Perpinien reçut ordre de venir professer dans la capitale du royaume. « Perpinien, selon Etienne Pasquier, était versé et nourri en toutes sortes de langues et disciplines, grand théologien et philosophe. » Doué d'une éloquence entraînante, il avait toutes les qualités que Cicéron exige dans un orateur. Ses premières conférences, roulant sur la nécessité de conserver l'ancienne Foi catholique, produisirent une telle impression sur la jeunesse des écoles, que les Calvinistes et les Universitaires se liguèrent pour en contre-balancer l'effet. Une émeute fut organisée. Par des cris ou par des sifflets, elle devait couvrir cette parole qui avait quelque chose d'inspiré. Perpinien paraît dans sa chaire; il est accueilli par les clameurs que l'Université a soudoyées. L'orateur ne s'intimide point; mais la foule de ses disciples ne veut pas être troublée dans le calme de ses admirations. Les Universitaires faisaient l'émeute; les Catholiques la dispersent, et Perpinien reprend son cours, que peu d'années après la mort vint interrompre[1].

Les choses étaient dans cet état de sourde inquiétude précé-

[1] Ce fut au milieu d'une de ces leçons, le 1er octobre 1565, que ce Jésuite, se mettant au-dessus de toutes les petites jalousies, fit entendre, du haut de sa chaire, l'un des plus beaux éloges de l'Université. Le sujet de son discours était : *De humana divinaque philosophia discenda ad Parisienses*, et Perpinien disait :

« La multitude des sages qui dans tous les siècles sont sortis de l'Université de Paris comme du sanctuaire de la science, a propagé dans l'univers la connaissance des lettres et des beaux-arts. Depuis huit siècles environ qu'elle fut fondée par Charlemagne, parcourez la suite des âges, et vous verrez toujours les étrangers accourir vers elle comme à la source de la sagesse. Et, afin que l'on sache que c'est ici l'amour de la vérité plutôt que celui de la patrie qui nous inspire, un étranger va exalter la gloire de cette Université plus que ne l'a peut être jamais fait un Français. Il y a peu de savantes, de fortes académies qui ne doivent rapporter à celle de Paris leur naissance et leurs progrès. Faut-il donc s'étonner de voir tous les hommes élevés dans l'étude des sciences remplis du désir de visiter cette Université, leur mère commune? Ils ne goûtent pas de repos avant de l'avoir admirée, et, si ce bonheur leur est refusé, ils se croient maltraités par la fortune. Plus grande est cette gloire, plus vous devez vous efforcer de la mériter. Sa perte vous serait d'autant plus sensible que cet honneur a été jusqu'ici pour vous un plus beau titre à l'élévation. Il n'y a donc pas à redouter que vous laissiez échapper ce patrimoine de gloire que vos ancêtres vous ont légué. Cette Université renferme en son sein un concours d'hommes éminents, dignes de la grandeur de cette cité, dignes du nom français, dignes de la majesté de cet antique empire. L'amour de l'étude, l'ardeur du travail, les rares talents qui distinguent tous ses membres, font concevoir l'espérance que les générations suivantes ajouteront encore à la célébrité de leurs prédécesseurs. »

dant toujours les crises, lorsque, en 1567, le roi Charles IX faillit être enlevé dans la ville de Meaux par un corps de Protestants que commandait le prince de Condé. La cour n'avait pas cru devoir obtempérer à toutes leurs exigences; ils conspiraient les armes à la main, ils conspiraient encore dans l'ombre. Tandis que les Huguenots espéraient à l'improviste s'emparer de la personne du roi, d'autres allaient mettre à exécution dans Paris un complot dont le but était l'incendie de la capitale. Le jour et l'heure de l'exécution étaient désignés, lorsqu'un Calviniste avertit Pierre Kostka[1] de veiller à sa sûreté personnelle. Selon le témoignage de l'historien Sacchini, le Polonais communiqua au Père Olivier Manare, Provincial de France, les détails qu'il avait appris par un hasard providentiel. A la faveur du feu propagé dans différents quartiers, les Calvinistes prétendaient se rendre maîtres de la ville et dominer la situation. De vagues rumeurs, comme il en surgit à la veille de tout événement sinistre, rumeurs dues à des indiscrétions, à des pressentiments populaires peut-être, s'étaient répandues. Manare en avait connaissance. Elles le disposèrent à ajouter plus de foi aux révélations que Kostka lui faisait. Sur-le-champ il le conduisit auprès des magistrats dont la surveillance n'était point éveillée. Aux détails précis du Jésuite, que l'étranger confirme, d'énergiques mesures sont immédiatement adoptées. Un courrier est dépêché vers le roi; bientôt les Parisiens apprennent le danger auxquels ils sont exposés. La nuit tombait, et c'était cette nuit-là même qui avait été choisie pour brûler la ville. Les habitants illuminent leurs demeures; de nombreuses patrouilles circulent dans les rues. Enfin, à force de recherches, l'autorité parvint à découvrir le lieu servant d'entrepôt aux armes et aux matières incendiaires. Paris était sauvé. Le courrier, envoyé au roi, arriva assez à temps pour que Charles IX, malgré l'avis de quelques courtisans calvinistes, pût se tirer des mains du prince de Condé et de Coligny. Charles IX et sa mère avaient la mémoire des injures. Ils n'oublièrent jamais la « traite que, comme dit Montluc, l'on fit faire au roi de Meaux à Paris, plus vite que le pas. »

[1] Ce seigneur polonais, parent de S. Stanislas Kostka, mourut Evêque de Culm.

Le Père Manare venait de rendre à la Monarchie et aux Parisiens un service signalé ; les Parisiens ne furent point ingrats.

Tandis que les Jésuites de la capitale combattaient par l'éloquence contre l'Université, et par la fidélité contre le Calvinisme, d'autres Jésuites remplissaient les provinces du bruit de leur nom et de la grandeur de leurs œuvres.

Dans cette même année 1567, le Père Émond Auger préservait la ville de Lyon d'un autre complot protestant. Les magistrats s'endormaient sur la foi des Huguenots. Ils ne cherchaient point à savoir jusqu'à quelles extrémités peuvent, sous l'apparence du bien public, se porter les partis contrecarrés dans leurs espérances. Bercés par des rêves de triomphe futur, les partis se font des théories dont, comme individus, ils repousseraient avec horreur l'application, et dont, en masse, ils adoptent les plus sanglantes conséquences. Alors le crime n'est plus qu'un accident, que couvrira une révolution dont dépend le bonheur de tous. Les Calvinistes avaient adopté ce principe, et les magistrats peu clairvoyants laissaient faire. A Paris, Olivier Manare dessillait leurs yeux ; à Lyon, le Père Auger agissait de la même manière.

Après avoir mis à la tête du collége de cette ville le Jésuite William Creitton, de la famille des Hamilton, le Père Auger s'était rendu à Toulouse. Cet insigne prédicateur, comme l'appelle Étienne Pasquier, avait produit dans le Midi une telle réaction en faveur du Catholicisme, que les églises n'étaient pas assez vastes pour contenir la foule de ses auditeurs. A Paris, le Parlement se voyait obligé de céder au Jésuite la grand'salle du Palais ; à Toulouse la multitude était encore plus compacte et plus impressionnable. De retour à Lyon vers le milieu de septembre, il apprend par des voies détournées [1] que les Huguenots se sont ménagés des intelligences dans la cité, et qu'avant la fin du mois ils seront en mesure d'y pénétrer. Auger fait part de ces avis au président de Birague, gouverneur de la Province. Birague, craignant d'alarmer les Catholiques par la défiance qu'il témoignerait aux Dévoyés, néglige d'abord les conseils que

[1] Le récit de cette conspiration est longuement détaillé dans l'*Histoire de Lyon*, par de Rubys, dans Moreri, Bailly et Saint-Aubin.

lui donne Auger ; mais de nouveaux renseignements le forcent à prendre des précautions. Il découvre des traces de complot et une liste de victimes. Pendant ce temps, les Huguenots occupaient Mâcon. Auger est averti que Lanoue, un de leurs chefs, doit, cette nuit-là même fondre sur Lyon, dont ses coreligionnaires s'engagent à lui ouvrir les portes au moment où l'horloge de l'église de Saint-Nizier sonnera minuit. Birague n'avait pas de troupes à sa disposition, et il était trop tard pour prévenir et armer les bourgeois. Cependant les chaînes sont tendues dans les rues ; on s'empare des postes sur lesquels on sait que seront dirigés les premiers efforts des Calvinistes de la ville. Tous ces soins du gouverneur ne pouvaient que retarder de quelques moments la chute de l'autorité royale, quand une ruse de guerre s'offre à l'esprit inventif du Jésuite. On lui a dit que c'est au moment où minuit sonnera à Saint-Nizier que les Huguenots sont convenus d'agir. Le Père réunit les horlogers chez Birague. Ordre leur est intimé de déranger toutes les sonneries de la ville, afin que, attentifs au signal, les rebelles ne puissent se reconnaître dans la confusion des horloges. Au milieu de cette irrégularité sur laquelle ils n'ont pas compté, les Calvinistes s'étonnent, prennent la fuite ou tombent entre les mains des Catholiques. Lanoue, qui, sous les murs de Lyon, attend en vain l'heure désignée, et qui ne peut la saisir au milieu du carillon, comprend enfin que ses mesures ont été déjouées. A travers champs, il se retire sur Vienne et sur Valence.

Ainsi, et par un singulier concours de circonstances, les Provinciaux de la Société de Jésus de France et de Guyenne faisaient échouer un complot habilement tramé. Les Catholiques n'avaient pas d'expressions assez éloquentes pour peindre leur reconnaissance envers les Pères ; la cour les comblait de nouvelles faveurs ; le roi décrétait que les legs faits à la Société seraient dorénavant regardés comme légitimes, et il ordonnait de rejeter toute espèce d'opposition ; les Évêques les appelaient dans leurs diocèses pour entretenir le feu sacré. La guerre était partout, au sein des villes, comme dans les campagnes : guerre terrible, car elle s'éparpillait, elle s'individualisait, pour ainsi dire, et ne s'apaisait jamais, ni à la suite d'une victoire ni par le désenchantement d'une défaite.

Au milieu de ces réactions, que la victoire de Saint-Denis n'avait pu conjurer, et qui présageaient de nouvelles tempêtes, les Jésuites parcouraient la France. Possevin évangélisait Marseille et Avignon; Auger, qui allait à Metz s'opposer aux efforts du Protestantisme, était arrêté à Paris pour annoncer la parole de Dieu devant la cour; Jérôme Natal visitait les Colléges de la Compagnie; il inspirait partout le zèle dont l'Institut animait ses membres. Sous la tente, les Jésuites disposaient les gens d'armes à se rendre dignes de faire les combats du Seigneur; dans cette difficile mission Auger n'avait pas de rival. Possevin et lui avaient composé chacun un opuscule sur les devoirs du Soldat Chrétien: les princes le distribuaient dans les villes de guerre, comme le meilleur moyen d'entretenir la valeur et la foi.

Condé et l'amiral de Coligny avaient pendant ce temps réuni une armée. Les Catholiques étaient commandés par le duc d'Anjou, frère du roi. Ce jeune homme, dont le règne énervé trompera toutes les prévisions, était l'un des plus hardis capitaines de l'époque. Le 13 mars 1569, il vint camper en face des Huguenots, et, armé par les mains d'Émond Auger, il livra la bataille de Jarnac. Zwingle était mort dans un combat; Théodore de Bèze avait assisté à l'affaire de Dreux. Le Jésuite crut devoir encourager par son exemple les Catholiques que ses prédications avaient préparés au martyre ou à la victoire. L'impétuosité du duc d'Anjou triompha de la sagesse de l'amiral de Coligny et de la bravoure du prince de Condé, qui périt les armes à la main. Le duc d'Anjou était au plus fort de la mêlée, combattant de la tête et de la main. A côté de lui, parfois même avant lui, Auger affronta la mort pour apprendre aux autres à mourir.

Les Huguenots sont vaincus, les Catholiques se reposent dans leur succès : le Jésuite court à de nouveaux combats. Il prêche à Limoges. De cette ville il écrit aux Toulousains une lettre[1] « pour consoler messieurs les Catholiques et bourgeois de la ville de Toulouse en leurs afflictions causées par les guerres

[1] Cette épître fut imprimée en 1569, par les habitants de Toulouse, sous le nom de *Sucre spirituel propre à adoucir l'amertume des désastres de leur temps et encore de ceux qui nous affligent.*

civiles et soulèvements des Huguenots. » Nous en citons un fragment dans la naïveté de son vieux style :

« Si nous étions nous autres, qui sur tous les hommes mortelz avons ce privilege d'estre domestiques et familiers de Dieu, par le droit à nous acquis au sang de Jésus-Christ son filz, aussi soigneux de prendre si gré, et doucement, les calamités, et troubles, qui nous sont ou souvent, ou peu, envoyés d'en haut pour nostre profit ; comme nous sommes promptz, et presque importuns, à nous en plaindre et lamenter, nous en rapporterions, au lieu de l'aigreur d'esprit qui nous tourmente, double gain, et deux fruictz bien fort avantageux. L'un seroit que, par nostre patience et modestie, nous servirions de preuve à tout le monde que notre foy et religion n'est pas un allechement de commodités terriennes, telles que pourchassent les Epicuriens et Atheistes nourris en leurs folles opinions, mais bien une rude et aspre eschole de vertu, et d'espérance de ce qui est le meilleur après la mort. L'autre, que les consolations qui par après nous seroient renduës par la main de celui qui les tient en son pouvoir, nous sembleroient d'autant plus douces et savoureuses, que nostre esprit seroit mieux composé, et recueilly en soy mesme, pour les recevoir, ne s'estant esgaré en des plaintes, discours, regrets, et autres telles passions, qui le transportent souvent plus loin de Dieu et de ses douces visites que nostre affliction mesme.

» Finalement j'ay opinion que ce qui nous consolera autant ou plus que tout ce nous ne sçaurions désirer et discourir, sera la bonne conscience : d'autant que c'est la meilleure piece de nostre harnois, quoi que nous fassions ou endurions, laquelle consiste toute en ce que nous ne nous réputions devant Dieu autres que pécheurs, dignes de tout supplice : et neantmoins nous nous gardions, selon nos petites forces, appuyés sur sa sainte grâce, d'enfreindre ses divins commandementz, ne faisant tort à nostre prochain, ni oubliant s'il est possible de tout ce que l'estat, où nous sommes, requiert de nous. A quoi serviront de beaucoup les requestes que nous fairons tous les jours plus d'une fois à Dieu, qu'il efface nos iniquitez vieilles et journalières, et de ceux qui, comme ou plus que nous, l'offensent,

et aigrissent davantage, si nous donnons ordre de faire tous les jours, ou chaque semaine, quelque jeûne, ou quelque aumosne ou chose semblable, en contreschange des communes iniquitez de nos freres chrestiens, et particulièrement si nous prenons à cœur d'effacer, par larmes et pénitence, les péchés de blasphème, de paillardize et d'avarice qui maintenant infectent plus le monde, et induisent à couroux le Créateur, que les autres ; en usant bien souvent des sacrementz de confession et du précieux corps de Jésus-Christ, en lui faisant de nostre part pour le moins autant de révérences pour l'apaiser, que ses ennemis luy font de deshonneur pour l'irriter, mettant aussi peine à nous rallier, et revenir ensemble en amour et dilection chrestienne, supportant les imperfections réciproquement les uns des autres, et taschant, par toutes les voys à nous possibles, de bien et saintement conduire ceux qui sont sous nostre charge ; réduire au parc de l'Eglize ceux qui, à leur dernière ruine, s'en sont malheureusement séparés, s'ils veulent entendre ; asseurant tous ceux qui marcheront en cette affaire, par connoissance, ou dissimulation, soient gendarmes ou magistratz, de ne voir jamais la face de Dieu, sans reparation des excès qui seront perpetrés par leur faute : car le pasteur, qui, ou de propos délibéré, ou par négligence, laisse les loups parquer avec les brebis, sous couleur qu'ils s'adouciront et changeront de complexion, sont redevables à leur maistre de tout le carnage qui se commet dedans le troupeau des pauvres et innocentes brebiettes. »

Songeant que sa présence serait pour les habitants du Midi une consolation plus efficace que ses épîtres, Auger arrive à Toulouse, le 28 juin. En ce moment, la ville de Bordeaux, par l'organe de ses Jurats et de son Parlement, offrait son Collége à la Compagnie ; le cardinal de Bourbon lui en fondait un à Rouen, dans sa cité archiépiscopale ; le duc de Nevers les introduisait dans sa principauté. Le Père Émond avait le projet de visiter Toulouse et de s'entendre avec les citoyens de Marseille et de Pamiers ; mais à peine est-il arrivé dans la capitale du Languedoc qu'on lui annonce qu'un orage violent éclate à Avignon contre l'Institut. Possevin, recteur du Collége de cette

ville, était à Rome, pour faire sa profession des Quatre-Vœux; Auger part à l'instant même.

Le Comtat Venaissin et la ville d'Avignon faisaient partie du patrimoine de saint Pierre, et les principaux habitants avaient chargé Possevin de remettre au Pape des dépêches par lesquelles ils le suppliaient de leur continuer ses bontés, dans un temps surtout où la Religion était si vivement menacée. Ce départ, ces lettres et la situation des provinces voisines servirent de prétexte pour répandre le bruit que Possevin avait entrepris son voyage dans un but hostile. Il s'agissait, disait-on, d'établir dans la ville le système d'inquisition qui régnait en Espagne, et de supprimer les quatre confréries de Pénitents. On ajoutait que Possevin portait au Souverain-Pontife le nom des personnes qui, de près ou de loin, inclinaient vers l'hérésie, et que le Pape avait déjà enjoint de sévir contre plusieurs.

A cette nouvelle, les têtes toujours incandescentes de cette population se montent et s'exaltent; l'on ne prend ni le soin ni le temps de réfléchir. L'Inquisition, telle que Philippe II la concevait, va être promulguée par les Jésuites et appliquée sous un Pape qui a été lui-même un terrible justicier : il n'en faut pas davantage. L'élection des Consuls arrive pendant ce temps. On était au mois de juin 1569; la multitude envahit les salles du Sénat, elle demande à grands cris qu'on détruise le Collége des Jésuites et qu'on en punisse de mort les habitants. Les magistrats hésitaient à se rendre à un pareil vœu : la multitude se met en devoir de le réaliser par elle-même; elle se précipite vers le Collége dont les portes sont fermées, elle en commence le siége. Son irritation était au comble. Pour l'apaiser, le Sénat, par une délibération prise sous le coup de l'insurrection, déclare que tout ce qui a été fait en faveur de la Société est annulé, que la maison et les revenus dont elle jouit lui sont retirés.

Cette condescendance du Sénat devant une colère sans motifs pouvait avoir de déplorable résultats. Les Avignonais cependant se calmèrent un peu; mais l'élan qu'ils avaient donné allait se communiquer à toute la France, qui n'a jamais pu s'habituer à l'Inquisition, même en idée. C'était inévitablement ce que désiraient les propagateurs du mensonge; ce fut aussi ce qu'Au-

ger pressentit et ce qui le poussa vers le Comtat. A sa voix, les sénateurs se réunissent; le cardinal d'Armagnac, légat du Pape, préside l'assemblée. Le Jésuite parle avec tant de fermeté et de modération; il annonce d'une manière si positive qu'à l'instant même il va retirer d'Avignon les Pères si souvent demandés par la cité, que le Sénat le prie de ne pas écouter son ressentiment. Le Sénat se montrait convaincu de l'innocence de Possevin. Le peuple, qui passe si rapidement de la fureur à l'amour, y crut parce qu'Auger lui affirmait cette innocence d'un ton d'autorité qui frappait son imagination. Possevin fut en toute hâte rappelé de Rome, et, le 11 septembre 1569, Pie V adressa quatre brefs en France, l'un à l'évêque de Catala, son nonce, l'autre au cardinal d'Armagnac, les deux derniers à l'Archevêque et aux magistrats d'Avignon. Sous sa foi pontificale, le Pape assurait que les bruits d'Inquisition répandus contre Possevin et les Jésuites étaient faux et dénués de toute espèce de fondement. Plus tard, quand les esprits furent calmés, un Dominicain déclara que c'était lui qui avait conseillé au Saint-Siége les actes dont les hérétiques prirent texte pour accuser les Jésuites.

Pie V était un Pontife d'une ardeur sans égale. La Chrétienté était menacée sur mer par les Turcs, sur le continent par toutes les sectes qui se divisaient entre elles, mais qui se liguaient toujours pour abattre l'Eglise. Il fallait tenir tête à ces orages, et, chose plus difficile peut-être, savoir maintenir la concorde entre les princes catholiques. Afin de parvenir à ce double but, les sacrifices d'orgueil et d'argent ne coûtaient rien au Pape. Il y avait dans l'armée protestante des auxiliaires de toutes les nations, car alors ce n'était pas une honte pour un parti d'employer à son triomphe le courage de ses alliés ou de ses adhérents. Pie V ordonne au comte de Santa-Fiore de conduire son armée en France et de la mettre à la disposition des Catholiques. Le 2 octobre 1569, les Royalistes et les Pontificaux, réunis sous le commandement du vainqueur de Jarnac, attaquaient les Dévoyés de l'Eglise dans les plaines de Moncontour. Le Père Auger était encore à cette bataille, affrontant tous les périls.

Catherine de Médicis avait façonné Charles IX aux principes

de cette politique d'astuce italienne qui, au lieu de braver le danger, ne sait que le tourner ou l'envelopper d'un réseau d'intrigues. Elle avait torturé l'intelligence de son fils, la générosité de ses instincts, la droiture de son esprit, pour soumettre à la dissimulation ces brillantes qualités en germe. Catherine prêtait de la force aux faibles afin de dominer les forts ; et, subjugué par sa mère, Charles IX se laissait aller à une aussi dangereuse tactique. Quand les passions sont épuisées et que les caractères ne se sentent plus l'audace de se retremper dans la lutte, cette tactique peut avoir ses avantages ; mais lorsque tout fermente autour du trône, lorsque les populations enthousiastes battent en brèche avec une nouvelle foi la vieille Église et l'antique Monarchie, ce n'est point par des palliatifs ou par des concessions que l'on doit procéder. Deux grands succès militaires dans une même année avaient couronné les armes catholiques ; il importait au bonheur de la France de poursuivre ces triomphes et d'en finir avec les Calvinistes plutôt par la victoire que par le crime.

Charles IX ne jugea point ainsi la position qui lui était faite, et que les Jésuites avaient conseillée au duc d'Anjou. La paix fut conclue le 15 août 1570, paix boiteuse, ainsi que le peuple la nomma, et où tous les articles sont favorables aux vaincus. Cette paix cachait un piége. Coligny, que la perte de quatre batailles n'avait rendu que plus intraitable, alla en Languedoc rejoindre le comte de Montgommery. Les Catholiques de ces contrées, dévastées chaque jour par les Huguenots, n'avaient aucun chef capable de tenir la campagne contre l'amiral ; ils opposent à ses armes la parole du Père Auger.

En 1570, le Jésuite Louis Coudret défendait la Foi dans les chaires d'Aix ; le Père Annibal Coudret évangélisait la ville d'Auch ; Possevin se faisait entendre à Tours, à Paris, à Rouen, à Dieppe. Claude de La Baume, archevêque de Besançon, le priait d'assister à son synode. Dans cette assemblée où se trouvèrent les Evêques de la province, les docteurs de l'Académie de Dôle, et plus de treize cents ecclésiastiques, Possevin, avec la supériorité de son talent, expliqua les décrets du Concile de Trente ; le synode les adopta.

Auger concourait à l'établissement de l'hôpital-général de Lyon ; il était à Reims, à Metz, à Bordeaux, faisant partout entendre sa voix, partout entraînant les populations. Les troupes pontificales rentraient dans leur patrie, victorieuses, mais dénuées de tout. Les Jésuites de Lyon acquittèrent à leurs frais la dette que la France catholique avait contractée envers ses alliés. Ils les habillèrent ; ils se chargèrent de leur entretien pendant la route. Le Père Maldonat, dont Crévier a dit[1] : « Ce fut l'un des plus savants hommes d'un siècle où il y en a eu beaucoup, » abandonnait sa chaire de Paris, et, sur l'ordre du roi, il partait avec cinq Jésuites pour une mission dans le Poitou. Les uns annonçaient la parole de Dieu à Saint-Maixent, les autres à Niort ; Maldonat s'était réservé la ville de Poitiers. Afin de ne pas effaroucher les Huguenots, il tint d'abord ses conférences dans un lieu profane ; mais quand il eut subjugué son auditoire par le charme de son élocution, le Père voulut continuer son apostolat dans la cathédrale de Saint-Pierre. Les Calvinistes l'y suivirent, et plus de quatre cents d'entre eux, en abjurant l'hérésie, témoignèrent de l'impression que Maldonat avait faite sur leurs cœurs. A Verdun, pendant le carême de 1571, Olivier Manare, par une ingénieuse adresse, chargeait les enfants du rôle de missionnaires. Formés en Congrégation, ils se partageaient les divers quartiers de la ville ; ils devaient empêcher, par leurs prières ou par leurs remontrances, les disputes et les blasphèmes. Partout ils recrutaient pieusement pour le tribunal de la pénitence ; et il n'était pas rare de voir ces jeunes gens rentrer au Collége, conduisant, chacun sous la garde de sa charité, cinquante ou soixante individus de tout âge, ouvriers ou soldats, qu'ils présentaient au confessionnal.

Dans la cour de Charles IX, où sous le voile de l'intrigue et du plaisir s'agitaient des pensées de vengeance et de meurtre, l'arrivée du Général des Jésuites produisit une vive impression. Les Pères avaient rendu à la Monarchie et à la Catholicité tant de services, qu'en dehors même des vertus personnelles de Borgia, tous les seigneurs cherchaient, par de respectueux hommages, à lui marquer leur gratitude. Mais lorsqu'il parla de

[1] *Histoire de l'Université de Paris*, t. VI, p. 168.

l'objet spécial de la légation du cardinal Alexandrin et du mariage désiré par le Pape [1], on lui exposa que ce double projet était impraticable. La situation du royaume était telle qu'il fallait d'un côté contenir les Protestants et de l'autre leur offrir des garanties. Il devenait donc impossible de disposer d'une partie de l'armée pour des conquêtes sur le Croissant, et l'union de Marguerite avec Henri de Béarn était résolue, comme un gage de paix accordé aux deux partis.

Ces raisons étaient plausibles ; le cardinal Alexandrin et le Père François furent obligés de s'en contenter. Ils ne prévoyaient pas que sous ces démonstrations de paix, que sous ce langage de conciliation, on pût cacher la pensée de la Saint-Barthélemy. Le cardinal était Italien, le Jésuite avait été l'ami de Charles-Quint et de Philippe II. Ils furent tous deux trompés par la duplicité de Catherine de Médicis. Le cardinal fut rappelé en toute hâte à Rome, afin de recevoir le dernier soupir de son oncle Pie V. François de Borgia, agonisant, se mit en route pour mourir, comme ses prédécesseurs, au siége même de l'Eglise ; et ces deux hommes, que la nature de leur caractère ou de leur talent portait à la réflexion, ne purent rien saisir de la trame qui, au témoignage des historiens, s'ourdissait déjà, trame qui aboutit à un attentat ! « Nous ne devons pas oublier, dit un écrivain protestant [2] en parlant de Borgia, que, malgré ses rapports assez intimes avec Charles IX et Catherine de Médicis, et bien qu'il fût en haute faveur auprès d'eux, on n'a aucun motif de supposer qu'il eût reçu la confidence de leur odieux projet. Nous ne devons pas oublier non plus que, durant son séjour sur les domaines de l'Inquisition, il refusa constamment de prêter l'autorité de son nom à ce tribunal sanguinaire. »

Le 24 août 1572, Catherine de Médicis et Charles IX, son fils, rachetaient dans le sang des Huguenots les concessions qu'ils avaient eu la faiblesse de leur faire. Triste rachat, qui ne compensait pas les fautes commises et qui jetait à leurs noms une exécration que la partialité des Protestants et la pusillani-

[1] Entre Marguerite de Valois et Sébastien roi de Portugal.
[2] *Edinburg rewiew*, 1842 ; LES PREMIERS JÉSUITES.

mité des auteurs catholiques laissèrent peser plutôt sur la royauté que sur les personnes.

Il ne nous convient pas plus d'amoindrir le crime des uns que de glorifier les erreurs dont les autres tombèrent victimes. Ces événements sont loin de nous, qui en avons vu de plus cruels. Les causes mêmes qui les produisirent ne sont plus que des points historiques ; on peut donc faire à chacun la part qui lui revient. Les Dévoyés de l'Eglise étaient intolérants, comme toute secte en progrès. Ils persécutaient, ils étaient persécutés. Cet état de surexcitation leur inoculait une fièvre de prosélytisme et de martyre qui portait un coup mortel au Catholicisme. Trois ans auparavant, le 24 août encore, les Calvinistes avaient massacré à Pau un grand nombre de gentilshommes catholiques qui résidaient dans la ville sur la foi des traités.

Selon l'historien de la Navarre, « le roi avait résolu de faire une seconde Saint-Barthélemy, en expiation de la première, comme mémoratif encore, ajoute le vieux chroniqueur, des seigneurs dagués de sang-froid en Béarn par Montgommery, lequel pompeusement se pannadoit à Paris. Toutes ces choses firent résoudre le roi à faire une saignée, et à ôter par icelle toutes les humeurs corrompues de partie du corps de la France[1]. »

Charles IX, jeune homme voluptueux et colère ; Catherine, plus calme, plus profonde dans ses calculs, montraient peu d'empressement, parfois même de la tiédeur, à défendre les droits de la Religion. Ce qu'ils accordaient d'une main, ils le retiraient de l'autre ; mais lorsque, après la conclusion de la paix, le roi, par les grands officiers et par les ministres de la couronne, fut enfin mis au courant des projets de l'hérésie ; lorsqu'il vit qu'elle ne tendait pas seulement à la destruction du culte catholique, mais encore au renversement du trône ; lorsque l'alliance des sectaires de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas avec ceux de France ne fut plus pour lui un mystère, Charles IX et sa mère changèrent de plan. On se détermina à faire main basse sur les chefs du Protestantisme, bien persuadés qu'une fois privé de sa tête, ce parti se dissoudrait par la force même des choses.

[6] *Histoire de Navarre*, liv. XIV.

Après avoir étudié les annalistes du Calvinisme, contemporains des événements, telle est l'opinion que nous nous sommes faite sur la pensée première de la Saint-Barthélemy. La Religion ne s'y associa d'abord sous aucune forme. Au moment de l'exécution, elle ne fut même pas appelée à sanctionner le forfait. Dans le conseil qui, au Louvre, précéda le massacre, on voit bien figurer les sommités du parti militaire : Henri, duc d'Anjou, Catherine, le duc de Nevers, le comte d'Angoulême, le chancelier Birague, les maréchaux de Retz et de Tavannes; mais il ne s'y rencontre aucun cardinal, aucun évêque, aucun prêtre, pas même un religieux. Ce sont la vengeance, l'intérêt personnel, la sûreté mal comprise de l'État, celle du roi peut-être, qui poussent ces gentilshommes à de nouvelles Vêpres-Siciliennes. Ils égorgent parce qu'ils craignent d'être égorgés, parce que, affirme-t-on, les sectaires ont projeté le même coup pour les premiers jours de septembre.

Charles IX avait été échauffé dans un bain de sang. On attentait à son trône, il attenta à la vie de ses sujets. Les Parisiens ne furent pas consultés, mais on était bien sûr qu'ils ne manqueraient pas au signal donné. « C'était, dit Mézeray, être Huguenot que d'avoir de l'argent, ou des charges enviées, ou des héritiers affamés. » Dans ce jour de deuil, la masse réalisa encore une fois cette parole si profonde de Brantôme : « Il ne fait pas bon d'acharner le peuple; car il est assez prêt, plus qu'on ne veut. »

Le peuple, comme toujours, prit goût au sang et il massacra tout ce qui tomba sous sa main. Dès lors il n'y eut plus de Catholiques ou de Protestants; ce fut la satisfaction des haines privées, la guerre de toutes les passions humaines se développant sur le terrain politique et se couvrant du manteau de la Religion. « Les courtisans, lit-on dans le *Martyrologe* des Calvinistes [1], riaient à gorge déployée, disant que la guerre était vraiment finie et qu'ils vivraient en paix à l'avenir; qu'il fallait faire ainsi les édits de pacification, non pas avec du papier et des députés. » Ainsi, de l'aveu même des Dévoyés, c'était pour ob-

[1] *Histoire des Martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité jusqu'en* 1574, page 913 (édit. de 1582).

tenir une paix politique et non pas une paix religieuse qu'on assassinait. Cependant, au dire même de La Popelinière, écrivain protestant, les Catholiques, après la mort des principaux chefs du Calvinisme, réunirent leurs efforts pour sauver les sectaires. « Entre les seigneurs français qui, raconte-t-il[1], furent remarqués avoir garanti la vie à plus de Confédérés, les ducs de Guise, d'Aumale, de Biron, Bellièvre, et Walsingham ambassadeur anglais, les obligèrent plus, après même qu'on eut fait entendre au peuple que les Huguenots, pour tuer le roi, avoient voulu forcer les corps-de-garde et que jà ils avoient tué plus de vingt soldats catholiques; alors ce peuple, guidé d'un désir de religion joint à l'affection qu'il porte à son prince, en eût montré beaucoup davantage, si quelques seigneurs, contents de la mort des chefs, ne l'eussent souvent détourné. Plusieurs Italiens même, courant montés et armés par les rues, avoient ouvert leur maisons à la seule retraite des plus heureux. »

La cour n'avait songé qu'à frapper ses ennemis; la multitude profitait de l'occasion pour faire comme la cour.

La Saint-Barthélemy est un crime envers l'humanité comme les journées de septembre 1792, comme les noyades de Nantes, comme les exécutions révolutionnaires. Il y a presque parité entre ces forfaits : partout et toujours ne prétendait-on pas qu'il fallait laisser passer la justice du peuple? La Religion est aussi innocente de la Saint-Barthélemy que la Liberté doit l'être de cette série d'attentats républicains qui a duré plus de trente mois. Comme la Liberté, la Foi n'a pas besoin de s'élever un trône de cadavres pour affermir sa puissance.

On a varié sur les causes déterminantes[2] de la Saint-Barthé-

[1] *Histoire de France*, par La Popelinière, liv. XXIX, page 67 (édit. de 1581).

[2] Il y eut si peu d'accord dans les mesures qu'on suppose avoir été prises par la cour pour faire, à la même heure, main basse sur tous les Protestants du royaume, que les dates des massacres dans les provinces sont en partie plus ou moins éloignées de ce fatal jour. La réaction semble avoir été locale et plutôt l'effet de haines particulières que l'exécution d'ordres venus de Paris. En général la province se conforme plus strictement à ceux que la capitale lui adresse; à Meaux, l'on tua le 25 août; à La Charité, le 26; à Orléans, le 27; à Saumur et à Angers, le 29; à Lyon, le 30; à Troyes, le 2 septembre; à Bourges, le 11; à Rouen, le 17; à Romans, le 20; à Toulouse, le 23; à Bordeaux, le 3 octobre. Cette différence de dates n'exclut-elle pas toute idée de complot tramé d'avance!

lemy, on varie encore sur le nombre des Calvinistes qui périrent à Paris et dans les provinces. Les uns fixent le chiffre à cent mille, les autres à dix mille. D'après le *Martyrologe*, que les hérétiques publièrent en 1582, et auquel l'histoire ne peut ajouter qu'une confiance relative, le nombre des morts, dans toutes les villes où la réaction se fit sentir, ne s'élève qu'à quinze mille cent soixante-huit. Sur ce chiffre, exagéré sans doute, car les partis, qui sont toujours sans pitié dans leurs vengeances, grossissent inévitablement leurs calamités pour frapper davantage l'esprit des masses, il n'y a que sept cent quatre-vingt-six victimes désignées par leurs noms. Les autres ne sont pas connues. La Révolution française, à laquelle les Calvinistes travaillèrent avec tant d'ardeur, a fait plus grandement les choses : elle a porté l'ordre jusque dans les égorgements, elle a enregistré ses victimes.

Nous n'avons pas à raconter en détail cette lugubre journée, qui ne se lie que par un seul épisode à l'histoire de la Compagnie de Jésus. Le nom du Père Maldonat seul y fut impliqué ; voici à quelle occasion :

Henri de Navarre, qui, deux jours auparavant, avait épousé la sœur de Charles IX, était, par ordre du roi, retenu dans le Louvre avec le prince de Condé. Le roi voulait le forcer à abjurer : pour prêter à cette contrainte morale une apparence de libre arbitre, il fit appeler Maldonat et Du Rosier, ministre protestant converti. Le Jésuite se présenta dans ce Louvre où ne retentissaient que des cris de vengeance. Il était pâle et tremblant ; ne venait-il pas, lui, l'homme d'étude et de discussion, de traverser cette ville toute fumante encore des excès commis ? Henri et le prince de Condé l'écoutaient sans répondre, lorsque Charles IX, dans le paroxysme de sa colère, s'écria : « Messe, mort, prison perpétuelle ; choisissez dans la minute. »

Le jeune roi de Navarre n'avait pas la vocation du martyre. Sous le coup d'une menace qui, en pareille circonstance, pouvait si facilement se transformer en réalité, il n'hésita plus. Il abjura des lèvres pour conserver une vie qui, plus tard, sauva la France des convulsions de l'anarchie.

Dans ce temps-là, la position des Pays-Bas avait déjà plus

d'un point d'affinité avec ce royaume. Contrée toujours le théâtre des guerres, toujours dominée, mais souvent prête à la révolte, la Belgique avait accepté sans regrets le gouvernement de Charles-Quint; celui de Philippe, son fils, lui était odieux. Dans Charles-Quint, la Belgique voyait encore un prince allemand; dans son héritier, elle n'apercevait qu'un Espagnol. Ce titre seul était pour elle un motif de répugnance. Philippe connaissait cette aversion, il ne fit rien pour la conjurer. Roi dont les mœurs et le caractère cadraient admirablement avec les mœurs et le caractère des habitants de la Péninsule, il ne s'occupa des provinces annexées que pour les soumettre au joug dont les Espagnols acceptaient avec orgueil les bénéfices et les charges. Philippe avait la force en main; il menaça. Sur des esprits aussi mal disposés que ceux des Pays-Bas, ces menaces ne devaient point produire de résultats favorables.

Il existait alors un homme doué de toutes les facultés qui font les grands politiques. Aux yeux de cet homme, dont la vie entière ne fut qu'un calcul, s'opposer par le raisonnement ou par des prises d'armes sans unanimité à l'omnipotence de Philippe II, c'était, à la longue, épuiser les Belges et assurer la domination étrangère. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, s'était préparé un rôle plus ardu. Il conspirait pour l'affranchissement de sa patrie en provoquant l'arbitraire. Catholique en Espagne, Luthérien ou Calviniste selon les circonstances, il exagérait les mesures prises par Marguerite d'Autriche ou par le cardinal de Granvelle. Il obéissait le premier, demandant à tous la même obéissance. Brutus intelligent, il savait avec un art si profond dissimuler ses desseins, que le peuple l'avait surnommé *le Taciturne*, et que, malgré les adulations dont il entourait la puissance souveraine, il était encore plus populaire en Flandre que le comte d'Egmont.

Vainqueur dans les combats de Saint-Quentin et de Gravelines, le comte d'Egmont fut une de ces natures expansives qui se jettent dans les partis sans arrière-pensée, et qui ramassent une couronne à la pointe de leur épée ou meurent sur un échafaud avec la grâce chevaleresque d'un héros. D'Egmont séduisait par le charme de ses manières. Inconséquent dans ses

amitiés ainsi que dans ses haines, il pouvait exciter un mouvement, il n'aurait pas eu assez de suite dans les idées pour le régulariser.

Afin d'alimenter l'insurrection, il fallait déconsidérer l'autorité; elle se trouvait déposée entre les mains du cardinal de Granvelle; les Protestants le prirent à partie. Granvelle était actif, éloquent, plein de pénétration et de fermeté; mais une hauteur poussée jusqu'à la rudesse ternissait l'éclat de tant d'heureux avantages et le rendait odieux aux sectaires. Fils de ses œuvres, le cardinal ne tenait compte ni du rang ni de la naissance; il appliquait au gouvernement des provinces belges le principe d'égalité qui l'avait élevé à la pourpre. Ce principe froissait les idées de ces puissants seigneurs qui, avec les souvenirs encore récents de la féodalité, ne voulaient pas accepter la loi dont ils n'étaient ni les auteurs ni les protecteurs. Granvelle succomba sous leur coalition. Philippe II avait essayé d'introduire dans les Pays-Bas un système mixte d'Inquisition. Par un décret daté de Ségovie le 17 octobre 1565, il avait ordonné « que l'Inquisition se feroit par les inquisiteurs, en la forme et manière que jusques ores a été faict et leur appartient de droits humain et divin [1]. » Les Catholiques, et à leur tête Viglius de Zuichem d'Aytta, président du conseil d'État, vont en appeler à Philippe lui-même. Guillaume de Nassau est contraire à ce sage avis; il entraîne le monarque dans les voies de la sévérité.

Peu de semaines après, la guerre des *Gueux* commençait [2].

Les passions étaient déchaînées; Philippe II crut devoir leur faire quelques concessions. Mais le prince d'Orange ne se con-

[1] Vander Vynckt, IIe partie, § V.

[2] Le 5 avril 1566, l'archiduchesse gouvernante donnait audience aux seigneurs ligués contre le roi d'Espagne. Ils défilèrent, deux à deux, devant elle, au nombre de quatre cents. Quand les comtes de Brederode et Louis de Nassau, qui fermaient la marche, furent en présence de Marguerite, ils protestèrent au nom de tous contre l'Inquisition et la rigueur des édits. Ce jour-là, Marguerite s'était effrayée de cette réunion de confédérés, et le comte de Berlaimont lui avait dit : « Rassurez-vous, Madame, ce n'est qu'une troupe de gueux. » L'injure fut acceptée comme mot de ralliement. L'on vit paraître dans les rues les mécontents avec un costume en rapport avec ce titre. Ils étaient vêtus d'une souquenille; la besace du mendiant chargeait leurs épaules, et ils portaient au cou une médaille avec cette inscription. Fidèles au roi jusqu'à la besace. C'est là l'origine de ce nom de *Gueux*, qui retentit si souvent dans l'histoire.

tentait point de ces palliatifs. Indifférent à toute religion, il se servait du mobile religieux pour arriver à ses fins. Il conseillait la persécution afin que les persécutés eussent recours aux armes, et qu'alors il pût apparaître en toute sécurité comme le chef d'une révolution qu'il aurait évoquée. Les Luthériens des Pays-Bas s'alliaient aux Calvinistes de France et aux Anglicans. Comme ceux de France, ils avaient des idées républicaines; la doctrine du libre examen y conduit inévitablement, et, dans les *Mémoires de Sully*, la trace de ces pensées se voit très-clairement indiquée. « On a cru, y est-il dit, que c'est par l'effet des conseils qu'il (Coligny) donna au prince d'Orange, que les Pays-Bas se soulevèrent contre l'Espagne, soutinrent la guerre dix ans durant, et formèrent le plan d'une république qui a eu du moins une partie de son effet; mais on croit aussi, avec assez d'apparence, qu'il auroit tenté la même chose en France [1]. »

La république était la conséquence de ces pactes secrets entre les Dévoyés des différents royaumes. La Saint-Barthélemy fit ajourner indéfiniment ce projet, auquel travaillaient toutes les têtes en ébullition, toutes les imaginations vagabondes, tous les créateurs d'utopies. La guerre au Catholicisme était le cri de ralliement des passions. Elles se coalisaient en Europe contre le principe d'unité dans la Foi; on les découvre à la même époque armant le Turc et l'excitant à essayer une diversion en faveur des sectaires.

Il y avait au fond du sérail de Constantinople un Juif qui, après avoir pressuré tous les Etats de l'Europe et préparé l'incendie de l'arsenal de Venise, s'était retiré sur le Bosphore comme dans un lieu d'asile. Ce Juif se nommait Jean Mich. En devenant le courtier des plaisirs de Sélim, il s'avança tellement dans sa confiance que le sultan l'initia aux secrets du Divan. Jean Mich avait eu, dans beaucoup de villes, des complices de ses exactions; ces complices étaient Luthériens ou Anabaptistes. Ils formaient avec lui une association pour l'usure et pour le crime; ils la continuèrent contre la société reli-

[1] *Mémoires de Sully*, t. 1er, liv. 1er, page 42, notes.

gieuse et monarchique. Le juif écrivait de Constantinople aux révolutionnaires d'Anvers[1] : « Hâtez-vous de réaliser la conspiration tramée contre les Catholiques avec tant de courage et de générosité. L'empereur des Turcs fait de grands préparatifs contre les Chrétiens, et dans peu de jours les armes de Mahomet donneront tant de souci au roi Philippe qu'il n'aura pas le temps de songer à la Flandre. »

La guerre des Gueux était donc plutôt une révolution qu'une réaction. Philippe II, malgré sa perspicacité, ne le devina pas, et c'est une des plus grandes fautes de son règne. Il n'avait pas la spontanéité d'esprit nécessaire pour adopter vivement un parti. Il réfléchissait, il mûrissait ses plans; il comptait trop sur les mesures de coërcition, ne songeant pas que la véritable politique d'un monarque consiste plutôt à prévenir le mal qu'à le réprimer. L'élan était donné. Luthériens, Calvinistes, Anabaptistes, partisans de toutes les sectes ou inventeurs de tous les schismes, s'abattirent dans les campagnes. Ils prêchèrent au peuple la doctrine de l'immoralité et du partage des biens. A ces harangues, le peuple courut aux armes; bientôt il ne laissa partout, comme traces de son passage, que la profanation, le pillage et le meurtre.

Les Jésuites étaient restés en dehors de toutes les agitations, précurseurs de la tempête. En Espagne, ils avaient refusé d'exercer l'office d'Inquisiteurs; aux Pays-Bas, ils n'eurent même pas la peine du refus. Leur action se concentrait dans l'intérieur de leurs Colléges d'Anvers et de Tournay. Mais ils étaient dévoués à l'ordre, ils recommandaient la paix. Leurs maisons devaient être le point de mire des révoltés; elles furent saccagées. Un appel à la force brutale venait d'être fait par les Protestants. Des misérables de toutes les nations y répondirent par le sacrilége et par l'assassinat[2]. La main d'une femme était trop faible pour arrêter ces débordements. Le 22 août 1567, don Alvarès de Tolède, duc d'Albe, entrait à Bruxelles comme gouverneur général des Pays-Bas.

[1] *De Bello Flandrico*, par Famianus Strada, t. 1er.
[2] Schiller, *Histoire de la révolution des Pays-Bas*, page 310 et suivantes, fait un effroyable tableau de ces excès.

Vaillant capitaine, profond politique, mais cœur de bronze, le duc d'Albe portait dans chaque acte de sa vie la sévérité qu'il avait mise à l'ordre du jour de son armée. Il était implacable partout et en tout, parce qu'il sentait que les ressorts de l'autorité se détendaient sous la main de l'hérésie. L'autorité, pour lui, c'était un culte; il fallait l'honorer ou mourir. Un caractère de cette trempe, jeté au milieu de semblables dissensions, ne pouvait guère s'accommoder des demi-mesures de l'archiduchesse Marguerite. Les Protestants étaient parvenus à éloigner le cardinal de Granvelle : Philippe II leur donnait pour gouverneur le duc d'Albe. Cet homme, dont l'impassible visage ne trahit jamais une émotion de plaisir, de douleur ou de crainte, commença l'exercice de son pouvoir par faire tomber les têtes de deux des principaux chefs de l'insurrection. Les comtes d'Egmont et de Horn sont traduits devant le Conseil des Troubles, que le peuple a surnommé le Conseil du Sang. Le 5 juin 1568, ils périssent sur l'échafaud; puis, profitant de la terreur que son nom inspire, l'Espagnol marche contre les Gueux, que Louis de Nassau commande. Le 21 juillet, le duc d'Albe remporta la victoire de Jemminghem.

Les Jésuites n'approuvaient pas le système de cruelle justice employé au nom de Philippe II; ils savaient que l'excès dans les rigueurs est aussi préjudiciable que l'excès dans la faiblesse, et ils se tenaient à l'écart. Mais lorsque la bataille de Jemminghem eut appris aux Gueux à être plus circonspects, les Jésuites ne voulurent pas laisser à la merci publique les Colléges qu'ils avaient fondés. Ils espéraient d'un autre côté pouvoir faire entendre des paroles de conciliation au milieu des partis exaspérés; ils rentrèrent dans leurs Maisons.

Une année auparavant, Philippe II avait établi une Université dans la ville de Douai, où les Pères possédaient un Collége. Pour un corps enseignant, ils étaient des adversaires à redouter et des rivaux dont le voisinage devenait dangereux. L'Université de Douai avait sous les yeux l'exemple de ses sœurs de Paris et de Louvain, elle désire d'en profiter; et, autant pour se donner un vernis d'impartialité que pour amortir la concurrence, elle propose aux Jésuites de les agréger. Ils acceptent

l'offre. S'il faut en croire les annales de l'Université de Douai [1], les Jésuites n'auraient été reçus dans son sein qu'en subissant quelques conditions dont voici les deux plus importantes : 1° Les Pères s'engageaient par serment à observer les statuts et les lois de l'Université ; 2° pour se conformer à l'usage, ils promettaient de prélever sur leurs écoliers une rétribution qui, en Flandre, prenait le nom de *minervalia*.

Cette dernière condition est en désaccord flagrant avec le mode d'enseignement recommandé par les constitutions de l'Ordre. Le Jésuite doit répandre partout l'instruction, mais il lui est défendu d'en retirer un salaire sous quelque forme que le tribut soit payé. Pour ceux qui connaissent le respect avec lequel tous les Pères suivent chaque prescription de leur Institut, il n'est pas douteux que jamais ils n'ont pu s'engager, même indirectement, à accepter cette innovation. Lorsque, par un calcul habile, le recteur de l'Université de Douai voulut les y soumettre, les Jésuites refusèrent. Quant aux statuts et aux lois qu'on se montrait si empressé de leur faire adopter, ils demandèrent à les étudier et à consulter leur Général, afin de savoir s'il ne s'y trouvait rien de contraire aux priviléges de l'Ordre. Une telle prudence déjouait les plans universitaires ; elle allait porter un coup funeste à la corporation naissante. Quand l'Université vit que la ruse et les prières étaient vaines, elle essaya d'avoir recours à la violence.

Le 18 octobre 1567, jour de l'ouverture des classes, elle frappa le Collége d'interdit jusqu'à ce que les Pères eussent prêté le serment.

Sous cette espèce d'excommunication scolaire, les Jésuites ne font appel ni à la force ni aux passions. Les religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, qui avaient offert le Collége, et l'Université s'entendent pour que l'affaire soit jugée par le Pape. Un bref pontifical, à la date du 13 novembre 1568, dispensa les Jésuites du serment que prescrivait l'Université de Douai, il leur laissa la faculté d'enseigner gratuitement.

Le duc d'Albe, par ses cruautés, n'avait fait que comprimer

[1] *Ex fastis Academiæ Duacensis.*

l'insurrection. La mort de don Carlos, que les Belges supposaient favorable à leur cause, mort qu'ils croyaient n'avoir été provoquée que par ce motif; la sentence rendue par le Saint-Office d'Espagne, qui déclarait criminels de lèse-majesté divine et humaine les apostats, les rebelles, les séditieux, et même les Catholiques, ne s'opposant pas aux entreprises des Luthériens, tout cela produisit une effervescence extraordinaire. Le prince d'Orange jugea que le moment opportun était venu, et, en 1570, il se mit à la tête des confédérés. Il y avait des Gueux de terre, il voulut avoir aussi des Gueux de mer. Guillaume de La Marck, si connu sous le nom du Sanglier des Ardennes, dirigeait ces corsaires, dont l'intrépidité ne fera point oublier les excès. Le duc d'Albe massacrait, la loi à la main; les Gueux brûlaient, ravageaient, égorgeaient selon le bon plaisir de leur rapacité et de leur vengeance. La Religion et la patrie n'étaient plus en cause; de sauvages passions remplacèrent ces deux saints mobiles.

On courait autant de périls à être exposé à la discrétion des vainqueurs qu'à la rage des vaincus. Les Jésuites s'effacèrent dans cette lutte de sang. Leurs Colléges s'étaient vus pillés une seconde fois par les Protestants; les Catholiqnes crurent devoir uu dédommagement à l'Institut : il fut, dit-on, tel que le comportait les mœurs militaires de cette époque.

La ville de Malines est tombée au pouvoir des Gueux : les Espagnols la reprennent; et, après le sac de cette cité, ils s'emparent de tout le butin que les assiégés y ont laissé. Ce butin était immense; les soldats viennent le vendre à Anvers. La Maison des Jésuites de cette ville a été détruite par les Gueux. A la nouvelle des désastres dont Malines est frappée, les Jésuites oublient leurs calamités personnelles pour ne se souvenir que de celles des autres. Le Père Trigosus excite la charité publique en faveur de ces malheureux. Un navire chargé d'aliments est freté par ses soins. Trigosus le dirige sur la cité désolée. Il persuade à de riches marchands d'acheter aux Espagnols le plus précieux des dépouilles, afin de le rendre aux propriétaires, ou de les distribuer aux pauvres si les propriétaires restent inconnus. Le cardinal de Granvelle était

archevêque de Malines, il remercie Trigosus de la charité qu'il a déployée en faveur de son troupeau; mais les hérétiques ne se montrèrent pas aussi équitables. Les Jésuites avaient secouru les Malinois, sans distinction de culte et de parti; on les accusa d'avoir eux-mêmes vendu à leur profit la part du butin que les Espagnols leur avaient confiée. Le produit de cette vente servit, dirent les Protestants, à relever plus magnifiquement que jamais leur Maison d'Anvers.

Quesnel renchérit encore sur ce récit, et, pour démontrer la rapacité des membres de la Compagnie de Jésus, il tronque Sacchini :

«C'est ainsi, raconte le Janséniste [1], que ces Pères, à l'exemple des mauvais prêtres d'Israël dont parle un prophète, s'engraissaient des crimes du soldat et de la misère du peuple; injustice si criante et si indigne que leur historien même, après lui avoir donné un tour des plus fabuleux, est obligé de convenir que cette action fit beaucoup de tort à leur réputation. On affirmait publiquement, dit-il, que le pillage de la ville de Malines nous avait fourni de quoi bâtir notre Maison d'Anvers. Cette opinion même s'était tellement fortifiée dans les esprits, que lorsque Requesens vint succéder au duc d'Albe dans le gouvernement des Pays-Bas, on soutenait partout que l'argent que nous en avions tiré nous avait de plus servi à gagner la faveur et le crédit que nous avions auprès de ce seigneur.»

Avec ses yeux de Janséniste, Quesnel n'a vu que cela dans Sacchini. L'historien ajoute pourtant : « Exemple remarquable de la malignité et de la perversité humaine, qui ne trouve rien de bon et de vertueux qu'elle ne l'interprète en mauvaise part. »

L'écrivain jésuite nie le fait; le janséniste le force à corroborer de son autorité le mensonge qu'il combat.

Cependant, le 28 septembre 1572, François de Borgia arrivait à Rome dans un état désespéré; les spectacles de désolation qui, sur la route, avaient affligé ses regards et qui souvent tiraient de son cœur cette plainte du prophète Élie : « Seigneur, les enfants d'Israël ont renoncé à votre alliance; ils ont démoli vos

[1] *Histoire des Religieux de la Compagnie de Jésus*, t. III, liv. VIII, p. 314 (édition d'*Utrecht*, 1741).

autels et passé vos prophètes au fil de l'épée! » Ces spectacles de meurtres, de sacriléges et de sang s'étaient gravés dans son âme. Accueilli par tous les souverains avec un pieux respect, il semblait, dans sa seule humilité, trouver encore un peu de force pour se dérober aux démonstrations dont il était l'objet. Le duc de Savoie l'arrêtait à Turin; le duc de Ferrare, Alphonse d'Este, son neveu et le protecteur du Tasse, entourait le Religieux de toutes les preuves d'affection; mais le Général des Jésuites sentait approcher sa fin, et il n'exprimait plus qu'un vœu. Il voulait mourir au milieu de ses frères, dans cette maison où Ignace de Loyola et Laynès avaient rendu le dernier soupir. Ce vœu fut exaucé. François de Borgia revit la capitale du monde chrétien, où, dans le Conclave qui s'était tenu après la mort de Pie V [1], son nom avait été souvent prononcé comme celui du plus digne successeur à donner au Pontife dont il était l'ami.

Afin de ne pas troubler ses derniers moments, on lui fit un mystère de ces honneurs qui le poursuivaient jusque dans les bras de la mort. Le 1er octobre 1572, il expira, ayant encore sur les lèvres une suprême prière pour la paix du monde chrétien et pour la Compagnie de Jésus. Les larmes que les Pères et sa famille versaient auprès de son lit d'agonie tarirent à l'instant même : l'homme avait disparu, il ne restait plus que le saint. La ville tout entière se pressa autour de ce tombeau qui se transformait en autel; et les prélats, les princes, les cardinaux eux-mêmes, mus par un sentiment de religieuse admiration, vinrent baiser les pieds de ce Jésuite, dont la vie comme la mort n'avait été qu'un hymne à la gloire de Dieu.

[1] Pie V mourut le 1er mai 1572. « Son plus bel éloge, dit Voltaire, vient de Constantinople même, où l'on fit des réjouissances publiques à sa mort. » (*Essai sur les mœurs*, p. 383, xe volume des *Œuvres complètes*).

CHAPITRE III.

Ce que François de Borgia a fait pour les missions. — Mission du Brésil. — La peste à San-Spiritu. — Divisions entre les Portugais apaisées par le Père Grana. — Le Père Azévedo, visiteur de la province du Brésil. — Il retourne en Europe. — Ce qu'il fait à Rome. — Son retour au Brésil. — Le corsaire calviniste Jacques Sourie. — Martyre de quarante Jésuites. — Mort d'Azévedo. — Le corsaire calviniste Capdeville et les Jésuites. — Le Père Joseph Anchiéta et les sauvages. — Mort du Père Martinez sur les côtes de la Floride. — Les Jésuites en Floride. — Caractère et mœurs des Floridiens. — Les Jésuites au Pérou. — Barthélemy de Las Casas et les Espagnols. — Le Père Portillo au Pérou. — Succès des missionnaires. — Le Mexique et les Jésuites. — Les Jésuites aux Moluques. — Le Père Lopez dans l'archipel d'Amboine. — Le Père Mascarenhas et les royaumes de Sionis et de Manade. — Les Jésuites au Japon. — Parallèle des missions catholiques et protestantes. — Macaulay et La Mennais. — Les Pères Villéla et Froës. — Révolution à Méaco. — Le Père Alméida à Goto et à Xequi. — Le Père Valla. — Le néophyte Léon et les bonzes. — Contre-révolution à Méaco. — Reconnaissance des rois. — Le Père Cabral, visiteur de la province du Japon. — Progrès du Christianisme et de la civilisation dans cet empire.

A voir ces sept années du généralat de François de Borgia, on pourrait croire que ses jours ne suffisaient pas pour tant d'œuvres menées à bien ; cependant ce n'était pas sur les seuls besoins moraux de l'Europe que son zèle veillait. En dehors de la direction à imprimer à chaque Jésuite répandu dans les royaumes catholiques, et combattant dans les villes menacées ou infectées d'hérésie, le Père François s'était imposé d'autres occupations. Son ardeur ne se renfermait pas dans les bornes du continent, trop étroites pour l'enthousiasme de ses frères. Il y en avait des milliers tout prêts à enseigner, tout disposés à aller affronter les périls que faisaient naître sur leurs pas les Luthériens et les Calvinistes ; on en trouvait encore pour s'élancer à la conquête des terres infidèles. Ignace de Loyola et Laynès avaient développé au cœur des Jésuites la passion du salut des âmes chez les nations barbares : Borgia maintint ce que ses prédécesseur avaient fait ; il l'agrandit en ouvrant de nouvelles Missions à la Floride, au Pérou et au Mexique. Celle du Brésil fondée sous Laynès, était en voie de progrès ; c'est par elle que nous commencerons le récit des travaux évangéliques de la Compagnie pendant le généralat de Borgia.

Les fondateurs de la Mission du Brésil s'étaient placés au

centre de cette contrée ; ils avaient divisé leurs catéchumènes par quartier ou par peuplade, que les Pères administraient sous le rapport spirituel. Des Colléges, des Maisons s'élevaient ailleurs. Le Jésuite Anchiéta, dans une de ses lettres, nous apprend ce qu'au Brésil on décorait du titre d'habitation.

« Nous nous sommes, écrivait-il, rencontrés quelquefois plus de vingt-six personnes dans cette Maison, composée d'un assemblage de longues perches qui, au moyen d'une terre détrempée dans les temps de pluie, forme nos gros murs et toutes nos cloisons ; des faisceaux de chaume ou des herbes sèches nous tiennent lieu de toiture. La plus belle pièce, qui a quatorze pieds de longueur sur dix de largeur, nous sert de classe, de réfectoire et de dortoir ; mais tous nos frères en sont enchantés. Ils ne changeraient pas cette cabane pour le palais le plus magnifique ; ils ont toujours présent à la pensée que le Fils de Dieu naquit dans une crèche plus incommode que l'endroit où nous demeurons, et qu'il expira pour nous sur une croix moins supportable encore. Voilà ce qui fait disparaître tous les petits inconvénients de l'habitation dans laquelle les interêts de sa gloire nous rassemblent. »

A force de charité et de patience, les Missionnaires étaient parvenus à dominer les antropophages. Pour leur faire accepter le joug de l'humanité, il avait fallu tout d'abord les soumettre à celui de l'Evangile, et ils avaient réussi. La Compagnie de Jésus prenait, dans ces contrées, un rapide accroissement. Au Collége de San-Salvador, on commençait à traiter les questions relatives aux vertus et aux vices ; mais ce n'étaient pas seulement les indigènes qui avaient besoin de l'intervention des Pères. A la résidence de San-Spiritu, la peste sévit pendant les chaleurs de l'année 1565. Diégo de Saint-Jacques et Pierre Gonzalès étaient à la tête de cette Mission. Ils soignent les corps, ils veillent au salut des âmes, ils ensevelissent, ils enterrent les cadavres ; car les Brésiliens, frappés de stupeur à la vue de ce mal inconnu, n'osaient pas jeter un dernier regard à leurs parents que le fléau emportait. La civilisation s'offrait à eux avec un cortége de douleurs qui les effrayait : la contagion n'avait pas encore cessé ses ravages, qu'ils voulurent retourner dans les

bois et y reprendre leur vie sauvage. De Saint-Jacques et Gonzalès venaient d'acquérir des titres à leur confiance : ils les détournent d'un projet semblable. Peu de jours après les deux Jésuites meurent de ce mal dont ils ont pris le germe en soignant les Brésiliens.

A San-Salvador, ce n'est plus à ces derniers qu'il faut rappeler les leçons de la morale, mais aux Portugais. La division s'était glissée parmi eux, ils se partageaient en petites factions; ils se faisaient une guerre sourde, tantôt par des calomnies, tantôt par des spoliations détournées. Cet état de choses déconsidérait l'autorité, qu'à une si grande distance de la métropole il était indispensable de conserver dans toute sa vigueur, comme une garantie de sécurité pour les Européens, comme un attrait et un frein pour les naturels du pays. Les conseils, les menaces des officiers portugais ne pouvaient calmer ces dissenssions, s'envenimant chaque jour davantage. Le Provincial Louis de Grana fut plus heureux.

Dans ce temps-là (1556), Ignace d'Azévedo, nommé par Borgia visiteur du Brésil, arriva à sa destination. Ce Jésuite était issu d'une des familles les plus distinguées du Portugal, et son frère avait longtemps gouverné les Indes en qualité de vice-roi. Mais les talents et les vertus effaçaient complétement ce prestige de la naissance, dont Azévedo ne s'était occupé que pour être plus pauvre et plus humble. A peine débarqué, il part avec Louis de Grana pour San-Vicente, sur la flottille que le gouverneur-général Mendez Sa faisait croiser vers Rio-Janeiro, menacé par les sauvages. Ces sauvages avaient pour alliés des Calvinistes français et génevois. Les Jésuites s'enfonçaient dans les forêts, ils affrontaient toutes les souffrances et toutes les morts pour amener par la croix les barbares à la civilisation, et sur la route du martyre ils rencontraient encore des hérétiques. Les hérétiques persuadaient aux Brésiliens que leur état primitif était plus doux que celui dans lequel les Missionnaires les engageaient. En haine du Catholicisme, ils replongeaient ces colonies nouvelles dans leur ignorance native, ils les guidaient au combat afin de les unir par le sang contre la Religion.

Deux années s'écoulèrent pour Azévedo dans les travaux de l'apostolat et de l'administration. Il fonda le collége de Rio-Janeiro; il établit un noviciat à San-Salvador; il régularisa les études; il tint à Bahia une Congrégation provinciale. Mais sa qualité de visiteur ne lui accordait pas le droit de la convoquer. Elle n'avait pris que de sages mesures, elle n'avait adopté que d'utiles décrets; cependant c'était outre-passer les pouvoirs du visiteur. Les Pères de Rome crurent qu'il ne fallait pas laisser tant de latitude même à ceux que les mers séparaient du centre commun, et la Congrégation fut blâmée, moins pour ce qu'elle avait fait que pour son mode de procéder. Ainsi cette Société, déjà si puissante, entretenait partout dans l'esprit de ses membres le respect dû aux Constitutions.

Azévedo aurait pu déléguer un Jésuite en Europe, afin de réclamer des secours de la couronne de Portugal et du Saint-Siége; mais à la vue des dangers qui sur les côtes attendent un missionnaire, il prend le parti de sacrifier son existence à la propagation de la Foi dans le Nouveau-Monde. Il se décide à repasser en Europe; il veut briguer la permission de se dévouer pour ces peuplades. Il arrive à Lisbonne; il parle des tribulations qui assiégent, au Brésil, ceux qui combattent sous la bannière de la Croix. Ses discours enflamment le zèle des jeunes gens. Tous sont jaloux de partir; tous sollicitent la faveur de suivre Azévedo. A Rome, où il parvint au mois de juillet 1569, l'enthousiasme est le même que celui provoqué par ses récits dans les villes portugaises. Azévedo a obtenu du Souverain-Pontife et du Général de la Compagnie les grâces dont il a besoin pour faire fructifier les chrétientés du Brésil. Il va s'embarquer à Oporto sur le navire le *Saint-Jacques*. Quarante Jésuites le suivent. D'autres, conduits par le Père Diaz et par le Père François de Castro, prennent passage sur le vaisseau amiral de Vasconcellos ou sur la galère des *Orphelins*, ainsi nommée parce qu'elle portait plusieurs enfants que la peste de Lisbonne laissait sans famille.

Des accidents de mer et des tempêtes séparent le *Saint-Jacques* des bâtiments avec lesquels il naviguait de conserve. Il touche à Palma, lorsque cinq vaisseaux sont signalés. C'était

Jacques Sourie, corsaire de Dieppe, qui, sous le titre de vice-amiral de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, croisait dans ces parages. Le pirate, auquel ses cruautés hérétiques ont fait une espèce de célébrité dans les annales maritimes, avait un double but à remplir. Écumeur de mer, il tentait la fortune en attaquant les convois portugais; dévot à Calvin, il cherchait à intercepter aux missionnaires la route des Indes. Vasconcellos aussi a en vue ces cinq navires, mais ils sont plus légers que les siens. Ils lui échappent sous le vent, et le corsaire, ayant à son bord trois cents soldats déterminés, se jette à la poursuite du *Saint-Jacques*, où l'on ne comptait que quarante hommes d'équipage.

Azévedo voit le danger de la situation; la fuite est impossible, il en appelle au courage des matelots. Les matelots étaient Catholiques; ils jurent de combattre jusqu'à la mort. Le capitaine demande que les Jésuites non engagés dans les saints Ordres puissent prendre part à sa défense désespérée. Azévedo répond que leur intervention armée sera sans nul effet, et que, voués au culte du Seigneur, ils rendront plus de service à l'équipage en priant pour lui ou en secourant les blessés qu'en les suivant dans la mêlée. Onze restent sur le tillac; les plus jeunes descendent à fond de cale, et, le 15 juillet 1570, le corsaire somme le *Saint-Jacques* de se rendre à discrétion. Le *Saint-Jacques* répond par une bordée qui donne le signal de l'attaque.

Ignace d'Azévedo, debout au pied du grand mât, tenait entre ses mains l'image de la Vierge. Sa voix inspirée communiquait à ses frères et aux matelots la force qu'il puisait dans sa Foi. Sourie tente l'abordage : il est repoussé. A deux reprises différentes il revient à la charge; il échoue encore. Cette intrépidité de quelques hommes, entourés par une escadre, redouble son audace habituelle. Sourie apercevait des Jésuites sur le pont : la proie était pour lui mille fois plus précieuse que tous les trésors des Indes. Il craint que, par un prodige de valeur, le *Saint-Jacques* ne lui échappe. Il commande à ses autres bâtiments d'assaillir l'ennemi par un quintuple abordage. Ses ordres s'exécutent; bientôt Sourie, à la tête de cinquante des siens, se jette

sur le vaisseau portugais. La mêlée devient affreuse; mais le capitaine du *Saint-Jacques* tombe percé de coups. Il ne reste plus pour défendre le pavillon qu'une douzaine de blessés; ils mettent bas les armes. Sourie leur accorde la vie. Ce n'est pas aux soldats qu'il en veut, c'est aux Jésuites. Il conserve les uns pour qu'ils puissent porter dans leur patrie le récit des tortures infligées aux autres. Dans sa pensée, ce récit doit comprimer l'élan apostolique.

« Aux Jésuites! répète-t-il d'une voix tonnante, aux Jésuites! et point de quartier pour ces chiens, qui vont répandre au Brésil la semence des fausses doctrines. »

Azévedo et ses onze compagnons s'étaient montrés dignes de l'héroïsme de l'équipage. A chaque homme qui tombait, un Père était là; il le recevait dans ses bras, et, à travers le feu de la mitraille, il le bénissait. Plusieurs étaient blessés, Azévedo lui-même. Lorsque le combat fut terminé, ce dernier comprit que l'heure suprême était venue. Il les réunit autour de lui pour mourir tous ensemble comme ils avaient fait vœu de vivre. Les Calvinistes, poussés par le corsaire, se précipitent sur leurs victimes. Benoît de Castro s'offre à leurs mousquets; il périt en prononçant un acte de Foi. Azévedo a la tête fendue d'un coup de sabre. Son sang inonde ses compagnons : « Les anges et les hommes me sont témoins, s'écrie-t-il, que je meurs pour la défense de la sainte Église catholique, apostolique, romaine. » Et il expirait. Les Huguenots s'acharnent sur son cadavre; puis ils égorgent les autres avec le poignard, ils les assomment avec le canon de leurs espingoles.

Ce premier carnage n'a fait qu'exciter la cruauté des Calvinistes. Vingt-huit novices étaient restés à fond de cale durant le combat. Deux autres, dangereusement blessés pendant l'action, les y avaient rejoints. On les traîne sur ce théâtre d'horreur : ils étaient jeunes, timides; on raille leur innocence, on insulte à leur modestie. Le jour qui éclairait cette scène de martyre était un vendredi. On veut les forcer à rompre l'abstinence; on leur porte de la viande à la bouche : ils la foulent aux pieds. On leur promet la vie sauve s'ils abjurent leur culte : ils ne répondent que par un regard de mépris. Pendant plus d'une

heure il servirent ainsi de jouet à cette foule enivrée de vengeance. Quand les hérétiques furent fatigués de prodiguer tant d'outrages, ils prirent le parti de massacrer encore. A ceux qui étaient engagés dans les Ordres, on écrasait la tête à l'endroit de la tonsure; aux autres, on faisait subir un nouveau supplice : on les attachait par les pieds deux à deux, on les poussait ainsi jusqu'au bord du navire. Là, avec des cris moqueurs, on leur plongeait une épée ou un poignard dans le corps, et on les laissait tomber au fond de l'abîme. Deux étaient malades, on les frappa quoique moribonds. Un autre semblait par la force de son tempérament résister à toutes ses blessures, on l'attacha à la bouche d'un canon, et ses membres dispersés s'engloutirent sous les flots. Un seul, nommé Sanchez, fut épargné. Il servait de cuisinier aux Pères; les Huguenots le réservent pour le même office.

Trente-neuf seulement avait péri, un quarantième s'offrit pour remplacer Sanchez; il se nommait San-Juan et était neveu du capitaine. Pendant la traversée, il vit de près les Jésuites et il supplia Azévedo de le recevoir au nombre des postulants. La promesse lui en avait été faite, il en demande l'accomplissement à Sourie. « Je suis de la Compagnie de Jésus comme ceux qui viennent de mourir, lui dit-il. — Tu n'as pas l'habit des Papistes, répond le corsaire, tu ne mérites pas la mort. » Ces paroles sont pour le jeune homme un trait de lumière. Il y avait encore sur le pont un cadavre de Missionnaire; San-Juan se revêt de sa soutane toute sanglante, et il apparaît au milieu des bourreaux. Une seconde après, le postulant était martyr [1].

Quand Sourie débarqua à la Rochelle, il fut désavoué publiquement par la reine de Navare, qui fit mettre en liberté

[1] Par un décret à la date du 21 septembre 1742, le Souverain-Pontife Benoit XIV a constaté le martyre et la cause du martyre de ces quarante Jésuites. Voïci leurs noms, il s'en rencontre quelques-uns qui sont historiques : Azévedo, de Castro, d'Andrada, Alvarès, Ribeiro, Fonseca, Mendez, Escrivan, d'Acosta, F. Alvarez de Covillo, D. Hernandez, Vaena, Antoine Suarès, Conzale-Henriquez, J. Fernandez de Braga, J. Fernandez de Lisbonne, Juan de Mayorca, Delgado, Louis Correa, Em. Rodriguez, Lopez, Pierre Muñoz, Magallanès, Dinys, Gaspard Alvarez, Antoine Hernandez, Pacheco, Pierre de Fontaura, André Gonzalvès, Perez, Antoine Correa, Aimé Vaz, Caldeira, Baeza, Ferdinand Sanchez, Perez Godoï, Zuraire, Juan de Zafra, San-Martin et San-Juan, qui prit la place du F. Jean Sanchez.

Sanchez et les matelots survivant au combat; mais Sourie et les hérétiques n'en continuèrent pas moins leurs courses contre les Jésuites. Le *Saint-Jacques* seul avait été atteint. En 1571, les vaisseaux qui portaient les Pères Diaz et François de Castro se virent exposés aux mêmes ennemis. La flotte de Vasconcellos avait erré sur les mers pendant seize mois : elle approchait enfin du Brésil, lorsque, le 13 septembre, quatre galères françaises et un navire anglais lui barrent le passage. Capdeville, le plus fameux des corsaires calvinistes, commandait cette escadre. Vasconcellos donne le signal de l'attaque, le combat s'engage; mais l'amiral est frappé à mort. Les marins sentent que, privés de leur chef, il leur est impossible de tenir plus longtemps; ils offrent de se rendre. Comme Sourie, Capdeville s'inquiétait peu de leur vie. Il avait ordre d'être inexorable pour les Jésuites seulement. On égorgea François de Castro et Diaz, les deux chefs des Missionnaires. Pendant vingt-quatre heures, les autres furent en butte à la cruauté des hérétiques; enfin ils périrent tous dans les massacres, qu'au nom de la religion réformée Capdeville commanda. Azévedo conduisait au Brésil soixante et onze Pères ou Novices; pas un seul n'échappa aux Calvinistes.

Traquer sur les mers des prêtres allant porter le bienfait de la civilisation à des barbares ne sera jamais qu'un crime, dont la différence même des cultes ne cherchera pas à atténuer l'impolitique et l'horreur. Le désaveu que, dans un premier sentiment d'indignation, Jeanne d'Albret avait donné, nous croyons que tous les partis le donneraient avec des pensées encore plus généreuses; car tuer les hommes, pour arrêter les idées, a toujours été un mauvais calcul. Le sang généreusement versé pour une cause évoque dans chaque siècle d'autres martyrs. Les Calvinistes avaient donc tort d'organiser ainsi la persécution jusque sur les flots. Leur tort était d'autant moins excusable qu'ils s'adressaient à une société qui, en exigeant de chacun de ses membres l'obéissance la plus absolue, transformait le martyre en une sorte d'auréole que tous ambitionnaient comme leur récompense céleste.

Dans les familles, le trépas inattendu d'un parent ou d'un

protecteur peut devenir une calamité particulière; dans les Ordres monastiques il n'en sera jamais ainsi. Lorsqu'ils ont surabondance de vie, ils se renouvellent avec tant de facilité que la mort venue pour cause de religion est un attrait de plus. Les Jésuites avaient assez de courages intelligents à lancer sur la brèche, pour ne pas placer au nombre des désastres ces pertes que la Compagnie enregistrait comme des gloires[1]. Un homme de plus ou de moins dans le mouvement accompli par elle n'entravait ni le présent ni l'avenir; c'était un combattant frappé sur le champ de bataille. Les autres serraient leurs rangs, et le Général se gardait bien, à cause de cette mort, de modifier ses dispositions. Dans les armées, on oublie le soldat obscur qui a péri sous le drapeau; chez les Jésuites, on lui consacre un souvenir pieux, des prières et l'hommage de son émulation. Ainsi s'exprime l'abbé Gerbet dans son *Esquisse de Rome chrétienne*[2] : « La Compagnie de Jésus, dit-il, qui a produit en naissant le plus grand des missionnaires, est toujours ambitieuse de répandre en tous lieux son sang pour la foi. Dans l'intérieur des couvents et particulièrement dans celui des Jésuites, on voit des portraits de ces Apôtres, dont le monde a oublié le nom. Tandis que vous traversez les corridors en interrogeant, à droite et à gauche, ces têtes qui vous regardent, votre pensée parcourt tous les pays où la charité a porté la foi. Quelle maison royale aurait une galerie de portraits de famille aussi illustres, si la renommée se mesurait toujours sur l'étendue du dévouement? »

Les Huguenots manquaient leur but, et la preuve ne se fit pas attendre. Ils avaient massacré Azévedo et ses soixante-dix compagnons ; la Mission du Brésil se voyait momentanément interrompue. Ses premiers apôtres avaient vieilli; les uns soupiraient après leur retour en Europe, les autres s'épuisaient dans les agitations d'une existence si laborieuse; tous parais-

[1] Lord Bolingbroke raconte, dans une de ses lettres, qu'un jour, à Rome, il disait au Général des Jésuites, en lui parlant des missions : « C'est très-bien, mais vous n'aurez plus de martyrs; » et que le Général lui répondit, sans s'émouvoir, comme un homme sûr de son fait : « *Abbiamo anche martyri per il martirio, si bisogna.* »

[2] *Esquisse de Rome chrétienne* (1844, Paris), t. 1er, page 471.

saient découragés et irrésolus. Mais à Rome et à Lisbonne, il se rencontrait des jeunes gens que la Foi poussait vers des dangers inconnus et qui avaient soif du salut des infidèles. En 1571, un Provincial avait été égorgé par les corsaires du Calvinisme; en 1572, un autre Provincial le remplaçait. A Azévedo, mort pour le service de Dieu, succédait le Père Tolosa; il parvint heureusement au Brésil avec treize Jésuites. Tout aussitôt cette Mission prit un nouvel aspect.

Joseph Anchiéta, de son côté, s'était constitué l'éclaireur et l'avant-garde des Missionnaires. Après avoir évangélisé le littoral et ravivé la Foi chez les Européens qui s'y étaient établis, Anchiéta se mit à la recherche des sauvages. D'Oultreman, pour faire comprendre le pieux vagabondage auquel se consacrait le Jésuite, s'exprime en ces termes naïfs[1] : « Or, bien que le Père Joseph tracassât en divers cartiers du Brasil à la façon de ceux de la Compagnie qui vont quelquefois les cent lieues avant en pays, pour amener les pauvres Barbares près de la mer et là les chréstienner, il aimoit surtout l'Itanie pour le profit et la bonne moisson d'âmes qu'il y faisoit. »

Les pieds nus, sans autre vêtement qu'une soutane, sa croix et son chapelet suspendus au cou, le bourdon du pèlerin et le bréviaire du prêtre à la main, les épaules chargées des ornements indispensables pour le sacrifice des autels, Anchiéta s'acheminait vers l'intérieur des terres. Il pénétrait dans les forêts vierges; il franchissait les fleuves à la nage; il gravissait les montagnes les plus escarpées; il s'enfonçait dans la solitude des plaines, affrontant les bêtes fauves et s'abandonnant à la garde de la Providence. Toutes ces fatigues, tous ces périls n'avaient que Dieu pour témoin; le Jésuite ne les bravait que pour conquérir des âmes. Du plus loin qu'il apercevait un homme, Anchiéta prenait sa course. En vain ses pieds arrosaient-ils de leur sang les rochers et les sables du désert, Anchiéta marchait toujours. Lorsqu'il se trouvait près du sauvage, il étendait ses bras vers lui. Par des paroles pleines de douceur il cherchait à retenir sous l'ombre de la croix dont il faisait

[1] *Recueil des hommes illustres de la Compagnie de Jésus*, à Douai, 1623.

son étendard de paix. D'autres fois, lorsque les barbares résistaient à ses premières effusions, il se jetait à leurs genoux, il les arrosait de ses larmes, il les pressait contre son cœur, et, par les plus affectueuses démonstrations, il s'efforçait de gagner leur confiance.

Les sauvages ne se rendaient pas compte d'abord de cette abnégation; mais le Jésuite ne se décourageait point. Il s'improvisait leur serviteur, il se livrait à leurs caprices comme un esclave; il les suivait dans leurs courses; il entrait dans leur familiarité, il s'associait à leurs souffrances, à leurs travaux, à leurs plaisirs. Peu à peu il leur apprenait ce que c'est que Dieu; il leur révélait les lois de la morale universelle; il les préparait à la civilisation après les avoir façonnés au Christianisme. Le Brésil tout entier était le théâtre sur lequel Anchiéta déployait les ardeurs de son zèle; mais au milieu de ces vastes solitudes, il s'en rencontrait une que le Jésuite affectionnait de préférence. C'était la Terre de Pierre, pays si inculte et si rocailleux que les animaux eux-mêmes semblaient le fuir. Anchiéta en avait fait son séjour de prédilection, et, en travaillant au salut de cette contrée maudite, il se reposait des autres dangers de son apostolat. Le nom du Père Joseph, les prodiges accomplis par son intercession avaient popularisé au Brésil la Compagnie de Jésus. Les merveilleux effets de sa charité inspirèrent à d'autres Pères la pensée de marcher sur les traces d'Anchiéta. Bientôt il n'y eut pas un antre de sauvage qui ne fût visité et béni par un Jésuite.

Le Brésil leur était ouvert; François de Borgia ambitionna d'autres conquêtes. Pierre Menendez, à qui Philippe II avait ordonné de soumettre la Floride à ses lois, était un capitaine habile, un chrétien fervent. Il savait par expérience que c'est plutôt par l'Evangile que par les armes que l'on adoucit les caractères, que l'on épure les mœurs et que l'on dompte les instincts cruels des Gentils. En acceptant l'emploi auquel le roi d'Espagne le destinait, Menendez mit pour condition que des Jésuites lui seraient adjoints comme auxiliaires pacificateurs. Borgia n'était encore que Vicaire-Général de la Compagnie lorsque la demande de Philippe II lui parvint. Elle fut accueillie,

et les Pères Martinez, Jean Roger et le coadjuteur François de Villaréal prirent la mer à San-Lucar. Le 8 octobre 1566 ils étaient en vue de la Floride; mais l'ignorance des pilotes forçait à reconnaître le point de débarquement. On propose d'envoyer à terre quelques Belges. La férocité des habitants était connue : les Belges déclarent qu'ils n'obéiront que si le Père Martinez les accompagne. Le Jésuite était leur sauvegarde ou leur consolateur. Martinez descend dans la chaloupe; à peine a-t-il touché terre qu'une violente tempête s'élève et qu'elle porte le navire jusqu'à Cuba.

Martinez et les neuf Flamands sont abandonnés sur une côte d'où ils ne découvrent aucune trace des Espagnols, aucun vestige humain. Pendant quatre jours, ils attendent le retour du vaisseau; mais n'apercevant pas de voiles à l'horizon, ils s'enfoncent dans les terres pour se procurer quelques aliments. Ils remontent un fleuve, et, le Jésuite à leur tête, portant au bout d'une lance l'image du Sauveur, ils pénètrent dans l'île de Tacatucura. Cernés par les naturels du pays, ils sont plongés et tenus dans l'eau jusqu'à ce que le froid ait glacé leur sang. Le Père Martinez excite les Flamands à savoir mourir pour Dieu. Les sauvages s'aperçoivent que ses paroles font impression sur les matelots; ils le tuent à coups de massue. Deux Flamands périssent à ses côtés, et les autres, regagnant leur chaloupe, échappent ainsi à la mort.

Cependant Roger et Villaréal arrivaient enfin à la Floride. C'est une contrée bornée à l'occident et au septentrion par des chaînes de montagnes qui la séparent de la Nouvelle-France et du Mexique. Le sol en est riche et fécond, et le fleuve Missis-sipi, nommé par les Espagnols *Rio de Spiritu-Santo,* arrose cette terre, où tout semble croître sans culture. En 1512, Jean Ponce de Léon, l'ami de Christophe Colomb, en fit la découverte le jour de Pâques; et il s'en empara au nom du roi d'Espagne. Le Père Roger s'établit à la Caroline, Villaréal à Téquesta, et ils commencent par élever de grands calvaires, afin de donner au Christ l'investiture de ces régions. Les Espagnols avaient par leurs cruautés rendu les Floridiens soupçonneux et malveillants. Il importait de les habituer peu à peu à ne pas confon-

dre dans le même sentiment de répulsion les missionnaires et les conquérants. Les deux Jésuites se mirent à l'œuvre; bientôt ils purent espérer que leurs soins ne seraient pas improductifs.

Le 12 mars 1568, le Père Ségura partait de San-Lucar, et, suivi de quelques jeunes coadjuteurs, il venait féconder cette mission. Mais les Floridiens avaient profité du départ de Menendez pour refuser toute espèce de communication avec les Européens. La guerre s'était allumée et la famine se déclarait. Les Espagnols, vaincus, perdirent un grand nombre des leurs; on détruisit les forteresses que Menendez avait construites, et on renversa les croix. Après avoir relevé la citadelle de Sainte-Lucie, où les soldats affamés s'étaient vus dans la nécessité de se manger les uns les autres, les indigènes assiégèrent Saint-Augustin, le dernier fort espagnol resté debout dans la Floride.

Dans cette extrémité, les Jésuites se retirent à la Havane, où Menendez les appelle pour connaître la situation du pays. Ils lui déclarent que cette situation durera tant que les Espagnols, mus par une sordide avarice, chercheront plutôt à faire des esclaves que des chrétiens de cette nation, qui a toute l'astuce d'un peuple civilisé, sans jouir comme lui des lumières de la raison. Menendez promit de changer cet état de choses, et Ségura retourna en Floride avec ses compagnons. L'année suivante, 1569, les pronostics du Père recevaient une sanglante confirmation. Les Espagnols inventent ou découvrent un complot tramé contre eux; tout-à-coup ils massacrent les caciques de la Caroline. Une nouvelle insurrection éclate, elle rejette de la Floride les Européens et les Jésuites, qui n'avaient point eu le temps de réparer les désastres passés. On expulsait les missionnaires d'une province, leur zèle ne se ralentissait pas pour cela : à l'instant même ils pénétraient dans une autre.

Les Floridiens n'acceptaient de la religion que ce qui ne contrariait pas trop leurs passions. Il ne leur en coûtait pas d'adorer un Dieu bon, mais il répugnait à leurs vices d'en faire un Dieu juste. En cela, le sauvage se trouvait d'accord avec l'impiété civilisée. L'immortalité de l'âme provoquait leurs doutes,

car elle faisait naître des craintes, et l'éloquence persuasive du Père échouait devant cette obstination.

Ce n'étaient pas les seules difficultés. Dans ce pays, où la nature prodigue tant de bienfaits, la disette se faisait sentir; disette factice pour les indigènes, disette trop réelle pour les Espagnols. Poussés par la faim, les soldats se livraient en pleine paix à des déprédations, et les victimes accusaient les Missionnaires de n'avoir pas assez de force pour protéger leur troupeau. D'un autre côté, les Espagnols voulaient contraindre les Pères à pourvoir aux besoins des conquérants. Les Jésuites étaient un objet de défiance pour les deux camps. Le seul moyen de mettre un terme au soupçon naissant de la proximité des forts était de transporter sur d'autres rives le culte qu'ils avaient eu tant de peine à acclimater.

Conformément à des avis donnés par le frère du cacique d'Axaca, qui au baptême a pris le nom de Louis Vélasquez, Ségura se décide à passer dans cette province. Il consulte les autres Pères dispersés en Floride, et qui rencontraient les mêmes obstacles à leur mission. Ils lui répondirent que le peuple d'Axaca était aussi perfide, aussi vicieux que celui des autres contrées, et qu'il n'y avait maintenant rien de réalisable de ce côté. Le navire chargé de cette correspondance fait fausse route. Le gouverneur de la Havane pressait Ségura de se rendre à Axaca accompagné de sept Jésuites; il y arrive à la fin de 1570. La disette et d'horribles maladies régnaient dans cette partie de la Floride. Ségura partage avec les habitants les vivres qu'il apporte. Il essaie par une charité de toutes les heures d'adoucir leurs souffrances, mais le Père nourrissait dans son cœur un chagrin profond. Le néophyte baptisé en Espagne, le frère du cacique était revenu aux usages barbares. Trois Jésuites sont envoyés pour tenter sur lui un dernier effort. Il leur promet de suivre les conseils de Ségura. A peine les trois Pères sont-ils sortis de sa cabane qu'escorté d'une troupe d'Indiens il fond sur eux et les massacre.

Quelques jours après, le renégat est devant Ségura. Sous prétexte d'aller faire du bois, il lui demande les instruments dont les Jésuites se sont pourvus à la Havane. L'artifice était gros-

sier, mais le Provincial comprend que, comme ses frères, il doit arroser de son sang cette terre ingrate. Sans marquer aucune méfiance, il indique du doigt le lieu où les haches sont déposées. A l'instant même les quatre missionnaires tombent sous les coups de Vélasquez.

Au fond de ces cœurs d'Indiens, il y avait une aversion contre les Européens que le dévouement même des Pères ne pouvait parvenir à dompter. La vengeance la provoquait. Après que Pizarre, Almagro et Fernandez eurent, par la plus audacieuse des conquêtes, pris possession de l'empire des Incas et révélé aux Espagnols les trésors enfouis dans les temples et dans les mines du Pérou, toutes les ambitions, toutes les cupidités de la Péninsule se ruèrent sur cette magnifique proie. Il y eut de monstrueuses trahisons, d'indicibles attentats commis; et c'est au Dominicain Barthélemy de Las Casas, Évêque de Chiappa, que nous empruntons le récit de ces forfaits. Ce moine, dont le nom est une des gloires de l'humanité, écrivait à Charles-Quint [1] :

« Ce ne fut pas assez pour les Espagnols d'avoir subjugué et réduit en servitude des peuples sur lesquels ni la raison ni la religion ne leur donnaient aucune puissance, ils inventèrent toutes sortes de guerres et de supplices contre ces nations qui ne leur avaient fait que du bien. Non contents de leur ôter la liberté, et de leur enlever toutes leurs richesses, ils les tuaient et les égorgeaient de sang-froid et uniquement pour se divertir. Tantôt ils faisaient des gageures à qui fendrait plus adroitement d'un coup de sabre un Indien en deux, ou à qui lui abattrait mieux la tête ; tantôt ils éventraient les femmes enceintes, ils arrachaient à d'autres leurs enfants à la mamelle; ils leur écrasaient la tête contre les murs ou contre les pierres, ou les jetaient dans la rivière. Lorsqu'ils tombaient dans l'eau, ils leur criaient en riant et en se moquant : Nage, mon petit, nage.

Quelquefois ils passaient les femmes et leurs enfants au fil de

[1] Le mémoire de Las Casas fut adressé à l'Empereur sous le titre de : *Destruction des Indes par les Espagnols.* On accuse l'auteur d'exagération, et d'avoir, dans l'intérêt de sa cause, attribué aux Espagnols en général ce qui n'était que le crime de quelques particuliers. (*Note de l'éditeur.*)

l'épée. Ils dressaient des gibets longs et bas, auxquels ils les attachaient au nombre de treize, en l'honneur, disaient-ils, de Notre-Seigneur et de ses douze Apôtres; de façon que leurs pieds touchaient presque à terre. Alors allumant du feu dessous, ils les brûlaient ainsi tout vifs. C'étaient principalement les caciques et les seigneurs du pays qu'ils traitaient de cette manière. D'autres fois ils préparaient certains grils avec de grandes perches et ils les faisaient griller dessus à petit feu. Je vis une fois brûler et rôtir ainsi quatre ou cinq seigneurs du pays, outre deux ou trois autres grils qu'ils avaient garnis de la même façon; et, comme ces infortunés jetaient de grands cris le capitaine espagnol, que ce bruit empêchait de dormir, ordonna qu'on les étranglât. Mais le sergent, plus inhumain que le bourreau qui les brûlait, l'en empêcha, et leur ayant mis des bâillons, il attisa lui-même le feu jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement rôtis.

» En un seul jour ayant assemblé cinq cents caciques, ils les conduisirent à la place de la ville, où ils eurent tous la tête tranchée. Cette barbarie ayant fait fuir le reste des Indiens dans les montagnes, les Espagnols y envoyèrent des troupes qui en massacrèrent quatre mille et en précipitèrent sept cents du haut des rochers, de sorte qu'on voyait en l'air une nuée d'Indiens qui, en tombant, furent brisés en mille pièces. Quand ils allaient faire la guerre, ils emmenaient souvent avec eux dix à vingt mille Indiens; et, pour s'épargner la peine de les nourrir, ils leur donnaient à manger leurs compatriotes prisonniers, de manière qu'on voyait dans leur camp des boucheries de chair humaine où l'on tuait et rôtissait en leur présence des enfants. Ils tuaient les hommes pour en avoir seulement les pieds et les mains, comme étant les morceaux les plus délicats.

» A l'égard de ceux qu'on faisait esclaves et qu'on transportait dans d'autres pays, ils n'avaient pas même cette exécrable nourriture; aussi mouraient-ils presque tous de faim par l'avarice des armateurs. Ils périssaient en si grand nombre, qu'un vaisseau venant des îles Lucayes à l'île Espagnole (qu'on a depuis appelée Saint-Domingue), laquelle en est à soixante-dix lieues, y était arrivé sans boussole. Il se conduisait seulement à

la trace des Indiens morts, dont les cadavres flottaient sur la mer par milliers. »

Afin de se livrer à tant de cruautés, les Européens s'étayaient de l'autorité du Dieu mort pour tous. La Religion n'avait été qu'un prétexte, mais, dans le cœur des Péruviens, c'était la Religion qu'ils devaient accuser, et ils l'accusaient. Philippe II sentit que, pour éterniser sa domination sur un pays dont le nom même était synonyme de richesse, il fallait apprendre aux indigènes à aimer l'Evangile. Dans l'espoir de faire triompher son système d'occupation, il demanda des Jésuites à François de Borgia [1]. Huit Pères étaient disponibles ; Jérôme Portillo est nommé chef de cette future mission ; il part avec des ordres précis émanés du roi. A la fin de mars 1568, le vaisseau, qui avait échappé aux croiseurs calvinistes et aux tempêtes, déposait les Missionnaires sur la rade de Callao, à six milles de Lima.

Le nom de la Compagnie de Jésus avait souvent retenti au Pérou ; celui de François Xavier y était béni par toutes les bouches. A ce nom les victimes se flattaient de voir briller des jours moins sanglants. Portillo avait rêvé le martyre : la cordiale réception qui lui est faite contrarie ses secrètes espérances, mais elle l'excite à profiter des dispositions qu'il remarque. Une Eglise et un Collége sont fondés. C'était le roi d'Espagne et les habitants de Lima qui en faisaient volontairement les frais. Dans un pays où le luxe n'était qu'une conséquence naturelle des mœurs, cette Eglise et ce Collége furent construits sur des proportions magnifiques. Le Père Jacques Bracamonte en devint le premier recteur.

Pendant ce temps, les Jésuites embrassaient tous les ministères : l'enseignement, le catéchisme aux Indiens, la prédication aux Espagnols, l'administration des sacrements et la visite des hospices. Portillo était doué d'une éloquence qui frappait les masses, la foule accourait des villes voisines pour recueillir ses paroles. Le Père Louis Lopez évangélisait les nègres ; il leur apprenait à supporter avec patience les travaux de l'esclavage. D'autres Jésuites formaient les enfants à la piété ; ils instituaient

[1] Les rois d'Espagne avaient déjà envoyé des Missionnaires au Pérou et au Mexique. C'étaient des Dominicains, des Franciscains et des Augustins.

une Congrégation de jeunes nobles, afin que, de toutes les hiérarchies sociales, la Foi pût faire une société de frères. La capitale était conquise. François de Tolède, vice-roi du Pérou, veut que l'on répande dans le reste de l'empire cet amour de la paix et du travail que ses armes ne peuvent imposer. En 1569, douze nouveaux Pères sont destinés par Borgia à la mission du Pérou ; ils arrivent. Le lendemain, Alphonse Barséna, que les Péruviens reconnaissants ont surnommé leur Apôtre, annonce dans la langue des Incas les vérités éternelles.

Les voyages maritimes étaient longs ; pour les abréger, les Jésuites étudiaient l'idiome des nations auxquelles ils portaient la bonne nouvelle du salut. Quand ils prenaient terre, ils se trouvaient, au grand étonnement des indigènes, en état de converser avec eux.

Jérôme Loaysa, de l'ordre de Saint-Dominique, était archevêque de Lima : l'introduction de la Compagnie dans un pays où les Frères-Prêcheurs exerçaient l'omnipotence effraya d'abord le Prélat ; mais quand les Dominicains les virent à l'œuvre, toute rivalité disparut ; il ne subsista plus qu'une sainte émulation. Selon leur mode de propager la Foi, les Jésuites s'étaient rapidement dispersés dans les régions les plus reculées. La métropole était soumise à la loi du Christ ; ils cherchaient à conquérir les extrémités, afin que les provinces du centre ne pussent pas résister à l'élan qui leur serait communiqué de tous les points environnants. Cette stratégie chrétienne produisait de merveilleux résultats. Cusco, l'ancienne capitale des Incas, offrait, en 1571, à la Compagnie un palais nommé Amarocanaa, c'est-à-dire la maison des serpents. Un Collége s'y établissait ; un autre était fondé dans la ville de La Paz [1]. Les Evêques de tous les diocèses sollicitaient les Pères pour les aider à supporter le fardeau des âmes ; à leur voix, les Pères accouraient. Lopez de Solis, archevêque de Quito, leur confiait la direction de son séminaire, et pour consacrer à jamais cette œuvre, il s'exprimait ainsi dans l'acte de fondation :

[1] Outre les colléges établis en diverses villes du Pérou pour les enfants des Espagnols, les Jesuites ouvrirent celui de Cercado uniquement pour les jeunes Indiens.

« Afin que ce monument dont nous espérons un grand service et un grand bien pour notre diocèse, puisse atteindre cette fin, il est nécessaire que les sujets qui seront chargés de sa direction soient des hommes d'une vie très-exemplaire, d'une grande capacité dans les lettres, et d'une longue expérience dans l'art d'élever et de former la jeunesse. C'est pourquoi, ayant pris l'avis de la chancellerie royale, et reçu le consentement ou plutôt écouté les instances du vénérable chapitre de notre cathédrale, nous avons résolu de confier et d'abandonner ce séminaire à la Compagnie de Jésus, vu que les prêtres de cette Compagnie réunissent les qualités ci-dessus indiquées. Dans cette détermination, nous ne faisons qu'imiter l'exemple des Souverains-Pontifes qui lui ont confié les séminaires les plus illustres que l'on connaisse aujourd'hui dans l'Eglise; savoir, le Séminaire Romain, le Collége Germanique, le Collége Anglais et le Collége Grec; exemple qui a été suivi par un grand nombre de Prélats, de Princes et de villes, comme il est arrivé tout récemment à Séville, à Lisbonne et à Valladolid, où des Colléges ont été fondés et confiés à la Compagnie de Jésus. La sainte Congrégation, interprète du Concile de Trente, dans ses réponses et ses interprétations, a ordonné et suggéré que partout où l'on pourrait obtenir les Pères de la Compagnie de Jésus, on devait leur confier les études et la direction des séminaires, vu les fruits précieux qu'on a recueillis et qu'on recueille encore tous les jours dans les établissements dont ils sont chargés..... En conséquence, nous ordonnons et commandons qu'aussi longtemps que les supérieurs de la Compagnie de Jésus voudront nous accorder à nous et à notre diocèse, la faveur de conserver le gouvernement de cet établissement, personne ne cherche à le retirer de leurs mains. Par le Sang précieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par l'amour dont nous leur avons donné plus d'une preuve signalée, nous prions et conjurons les mêmes supérieurs de la Compagnie de Jésus de ne jamais se décharger du soin de ce Séminaire. »

C'était en de pareils termes d'estime et d'affection que les Prélats du Nouveau-Monde exprimaient leur reconnaissance aux

enfants de saint Ignace. Afin de ne pas être pris au dépourvu, le Provincial du Pérou, devenu le conseiller du vice-roi, introduit dans la Société de nouvelles recrues, qu'il lance sans études préalables au milieu des Péruviens. D'autres reproches sont adressés à son administration intérieure. Barthélemy Fernandez et d'autres Jésuites l'accusent de remplir la Province d'indigènes et même de métis. De graves difficultés s'étaient élevées entre les Evêques et les moines, qui, après avoir accepté la direction de quelques paroisses, ne voulaient plus se soumettre à l'autorité de l'Ordinaire. Pour éviter ces différends, les Jésuites refusent de se charger des fonctions curiales ; mais Portillo, sans tenir compte de cette réserve, permet qu'on nomme curés des Profès de l'Ordre. Il expose ainsi la Compagnie à voir raviver sous son nom des querelles auxquelles les Evêques et les magistrats civils prenaient une part active. Portillo fut révoqué ; et ce débat, qui n'avait jamais franchi l'enceinte de la Maison-Professe, se vit étouffé par le mouvement catholique que l'on développait au dehors.

Les succès obtenus par la Société au Pérou, l'habileté avec laquelle ses Missionnaires maniaient les esprits d'une nation encore fière, après avoir été si riche et si honorée, excitent les autres peuples de l'Amérique à demander des Jésuites. Philipppe II se fait l'organe de ses sujets, et Borgia écrit au Père Pédro Sanchez, recteur du Collége d'Alcala, de partir pour le Mexique avec douze compagnons. Au mois de juin 1572, ils touchent à la Vera-Cruz ; ils y laissent des souvenirs du Christianisme. A la Puebla-de-los-Angeles, ils sont reçus comme des bienfaiteurs ; on veut les retenir dans ces deux cités, mais les ordres de Borgia sont formels. Mexico est leur destination, ils s'y rendent ; puis, sans attendre d'être remis des fatigues de la traversée, ils se dispersent dans la capitale et dans les campagnes. Les regnicoles, les nègres surtout, les nègres dont l'Espagne faisait un bétail, sont appelés à recueillir le bienfait de l'Evangile. Afin d'étendre le succès de leur entreprise, tout en la consolidant, les Jésuites ouvrirent, dès 1573, le Collége des saints Apôtres. L'affluence des élèves fut si grande, qu'il fallut bientôt créer trois nouveaux établissements, sous l'invo-

cation de saint Michel, de saint Bernard et de saint Grégoire. Plus tard ils furent réunis dans deux maisons. La première, connue sous le nom de Collége de Saint-Ildephonse, était réservée aux Européens; elle comptait trois cents jeunes gens, et devint une pépinière de prêtres et d'Evêques. La seconde, le séminaire de Saint-Grégoire, s'ouvrait aux indigènes exclusivement. Les Jésuites poursuivaient leur idée d'un clergé national; ils recueillaient dans leurs diverses missions les néophytes les plus intelligents; ils les façonnaient sous leurs yeux aux devoirs du sacerdoce, puis après une éducation aussi large que complète, ces prêtres nouveaux allaient administrer les paroisses [1].

Aux Moluques, l'œuvre de François Xavier se continuait; car, au milieu de tous ces mondes qu'il fallait instruire, et de l'ancien dont la régénération était entreprise, les Jésuites n'oubliaient pas leur premier troupeau. Celui des Moluques était sans cesse exposé au danger. Il y avait dans ces différents archipels une infinité de petites îles; chacune était gouvernée par un prince particulier. Les unes avaient embrassé le Christianisme, les autres suivaient la loi de Mahomet ou les superstitions de leurs ancêtres. Le roi de Ternate était le plus puissant souverain des Moluques, et, à son instigation, les Mahométans ne cessaient de persécuter les Chrétiens. Selon la politique du roi de Ternate, tourmenter les disciples du Christ, c'était se protéger contre les armes portugaises et affaiblir l'influence des Jésuites. En 1565, les soldats européens perdent leurs deux chefs. Les Mahométans profitent de cette double mort; ils mettent le siége devant la ville principale des Catholiques. Le Père Emmanuel Lopez s'y était renfermé; l'ennemi s'en rend maître, il dévaste les villages chrétiens, brûle les églises, brise les croix, et chasse les Portugais du territoire d'Amboine.

Le vainqueur faisait appel à l'apostasie, les jeunes néophytes répondent par le sacrifice de leurs jours; ils meurent avec le courage des Chrétiens de la primitive Eglise. Trois années s'écoulèrent dans ces luttes sanglantes; mais vers le mois de juin 1568, une flotte, commandée par Gonsalve Pereira, mouille

[1] Alègre. *Histoire du Mexique*, t. 1er, p. 78.

aux Moluques. Elle devait protéger les Catholiques contre les persécutions du roi de Ternate. Le Père Mascarenhas parcourut les résidences où le fer et le feu avaient passé ; il consola, il rencontra partout une population que la souffrance avait affermie dans la Foi. Ici les uns persévéraient, là les autres, comme dans l'archipel d'Amboine, se précipitaient à la recherche des Pères pour recevoir le baptême qui donnait aux plus faibles le courage et la force.

Pereira était un capitaine expérimenté. A l'exemple de ses prédécesseurs, il ne voulait pas s'exposer à être un jour chassé de ces contrées ou à laisser sans appui les nouveaux Chrétiens, devenus, par le fait de leur conversion, les alliés naturels des Portugais. Il forma le projet de construire un fort à Oubi, parce que de cette île sortaient les plus farouches oppresseurs des néophytes. Pour se rendre maîtres du terrain, il fallut livrer plus d'un combat. Dans ces engagements, le Père Mascarenhas et le frère Vincent Diaz portaient la croix au milieu de la mêlée, comme le labarum qui devait assurer la victoire. Diaz se vit couvert de blessures, mais la victoire ne fit pas défaut à la valeur des soldats et aux prières des Missionnaires. La citadelle s'éleva. Quand elle domina le pays, l'Évangile ne rencontra plus d'obstacles.

Sous ce ciel dévorant, les tempéraments les plus robustes s'épuisaient bien vite, et le décès d'un officier européen préparait souvent une révolution défavorable aux Catholiques. Pereira expire ; un Portugais, nommé Alphonse Martinez, assassine le roi de Ternate. Cette mort et ce crime rouvrent l'ère des persécutions. Babu, successeur du prince qui a succombé, met à profit le décès de Pereira, et, pour inaugurer son pouvoir, il serre de près et réduit à la dernière extrémité la citadelle des Portugais. Ces derniers ne furent pas secourus à temps ; ils capitulèrent. A Bacian, à Tidore et à Amboine, la Religion n'avait pas autant de combats à livrer ; elle prospérait sous l'influence des Jésuites, et à l'ombre de la croix la civilisation s'étendait. Les royaumes de Siokon, de Manado et de Sanguir sont convertis par Mascarenhas. Témoins de ses succès, les Païens le poursuivent ; la mort pour lui eût été un bienfait,

mais elle laissait dans l'abattement les nouvelles chrétientés ; et afin de les soutenir, les Jésuites se condamnaient à vivre. Ils cherchaient même à détourner de leurs têtes la persécution, qui ne pouvait que les glorifier individuellement. Ainsi, Mascarenhas, afin d'échapper aux coups des Gentils, s'était retiré au fond d'un bois, ne prenant pour toute nourriture que quelques herbes. Comme les Indiens rôdaient dans les environs, Mascarenhas fut forcé d'y demeurer huit jours. Néanmoins il ne put échapper longtemps aux embûches des Infidèles ; le 7 janvier 1570, il mourut empoisonné par eux.

Au Japon, la Providence bénissait comme partout les entreprises apostoliques. La vie des Jésuites n'était qu'une longue suite de souffrances ; mais à travers cet éternel exil auquel ils se consacraient, mais en présence de ces misères du jour et de la nuit, endurées dans les solitudes avec un héroïsme qu'aucun regard humain ne devait contempler, toutes les privations, tous les dangers avaient pour eux un attrait de plus. Les Calvinistes, les Anglicans les égorgeaient sur les mers ; les sauvages les mutilaient, ils les tuaient sous la subtilité de leurs poisons ; rien ne faisait chanceler le courage des Pères. Quand ils eurent, à force de patience, arraché les armes de la main des barbares, les Calvinistes et les Anglicans, changeant de tactique, essayèrent de glaner dans le champ que les sueurs et le sang des Jésuites avaient fécondé. D'assassins de Missionnaires que le fanatisme les faisait, ils se transformèrent en Missionnaires. Ici encore le Chrétien l'emporta sur le marchand.

Les Protestants eux-mêmes rendent justice à ce zèle des Jésuites qui n'attendait aucune récompense terrestre pour éclairer et pour vivifier. « Noble enthousiasme, s'écrie Babington Macaulay en parlant des Pères [1], abnégation rare et sublime, devant laquelle on peut se prosterner sans craindre par là de leur susciter des imitateurs nombreux. L'enthousiasme, hélas ! n'est de notre temps qu'un fantôme vain, contre lequel se brise, également vaine, l'aride et froide éloquence de nos prédicateurs : mais, en vérité, où le chercher ? Sera-ce sur ces mar-

[1] *Edinburg review*, 1842.

chés de dîme hantés par nos dévots les plus sincères? ou bien sous le toit fastueux de nos bénéficiers opulents? le trouvons-nous dans le cœur de nos missionnaires régulièrement appointés? et les mitres étincelantes de nos évêques pompeusement anoblis n'en préservent-elles pas leur front, comme ces conducteurs métalliques qui détournent la foudre attirée par l'élévation même de nos édifices? Oui, nous avons le fade enthousiasme de nos faiseurs d'expériences dévotes, l'enthousiasme sentimental de nos bazars de religion, l'enthousiasme rhéteur des tréteaux où notre charité pérore, l'enthousiasme écrivassier de nos ascètes bien rentés; mais en quoi tous ces enthousiasmes ressemblent-ils à la ferveur intime, au frémissement divin, à la foi pleine de transports, apanage de François Xavier? »

Ce qu'un anglican révèle en termes si beaux de conviction, un prêtre démocrate, La Mennais, le confirme avec l'autorité de son génie : « Comparer, dit-il [1], les missions protestantes à nos missions! quelle inexprimable différence dans l'esprit qui les forme et dans les succès et dans les moyens! où sont les ministres protestants qui sachent mourir pour annoncer à l'Américain sauvage ou au Chinois lettré la bonne nouvelle du salut? l'Angleterre peut tant qu'elle le voudra nous vanter ses apôtres à la Lancaster et ses sociétés bibliques; elle peut, dans de fastueux rapports, nous peindre les progrès de l'agriculture chez les Nègres et des sciences élémentaires chez les Indous. Toutes ces pitoyables missions de comptoir, dont la politique est l'unique moteur comme l'or en est l'unique agent, ne prouveront jamais autre chose que l'incurable apathie religieuse des sociétés protestantes, que l'intérêt seul remue. »

Le Japon avait été la terre de prédilection de François Xavier, il fut aussi celle de ses successeurs. Le Père Villéla venait d'y passer six années, et, dans cet espace de temps, il n'avait pas vu un seul visage européen. A Méaco il s'était épuisé pour le salut des Japonais. Le froid et les travaux de tout genre avaient tellement compromis sa santé, que cet homme, à peine âgé de quarante ans, en annonçait soixante-dix par ses cheveux blancs

[1] *Mélanges*, de F. de La Mennais, t. 1er, page 366.

et par ses rides. Au mois de janvier 1565, le Père Louis Froës arrive dans cette ville pour consumer à son tour sa jeunesse et ses forces. Il n'y est que depuis peu de semaines, lorsqu'une révolution éclate, renverse du trône Quonquenindono, le Cubo-Sama protecteur des Chrétiens, et remet en question le bien réalisé par Villéla. L'instigateur de cette révolution était un prince partisan des Bonzes. L'exercice de son autorité commença par la persécution contre les catéchumènes et surtout contre les Missionnaires. Des menaces de mort sont proférées; les Bonzes demandent qu'on en finisse avec des hommes que la douleur elle-même n'abat jamais. Les Chrétiens ont compris les intentions des révoltés; ils pressent Villéla et Froës de mettre leur vie en sûreté; c'est pour les néophytes une garantie de l'avenir. Ils conduisent les deux Jésuites à Sacai; puis, comme si rien ne pouvait ébranler leur audace, les Jésuites reprennent dans cette cité les prédications interrompues à Méaco.

Au fond du royaume de Firando, la tranquillité était troublée de la même manière; mais là aussi les Catholiques rencontraient un modèle de courage dans le Père Acosta. L'île de Tacaxima était chrétienne, il la rend charitable. Un hôpital est construit sur ses grèves; cet asile, ouvert à toutes les misères sans distinction de culte, voit les principaux du pays servir avec joie les malades. Le Père Louis Alméida et un Jésuite japonais nommé Laurent introduisaient en même temps l'Evangile dans les cinq îles de Gotto et dans celle de Xéqui. La ville d'Ocica, la première, entendit leur voix; les habitants et le prince de ces îles les écoutèrent avec recueillement. Le lendemain, le prince se sent atteint d'une fièvre violente; les Bonzes proclament que ce mal subit est une punition de leurs dieux. Le peuple, qui aimait son souverain, partage la colère superstitieuse des Bonzes; il va se porter à de funestes excès, lorsque Alméida, qui avait quelques notions de médecine, déclare qu'il se charge de la guérison du malade. La cure s'opère, et les deux Missionnaires acquièrent ainsi le droit de continuer leur apostolat. Il y avait de l'incertitude dans les esprits; l'on balançait entre la religion des ancêtres et celle que prêchaient les Européens;

mais deux marchands du royaume de Facata, célèbres dans la science des dogmes japonais, témoignent le désir de conférer avec les Jésuites. Alméida fait descendre la conviction dans leurs âmes; ils s'avouent chrétiens : leur franchise décide les autres.

Des églises se construisent à Ocica. Les habitants d'Ocura, que le Missionnaire a visités, en bâtissent une. Le Tono, ou gouverneur de Xéqui, appelle Alméida dans son île. Le Jésuite parle; la foule sollicite le baptême. Le Tono lui-même, que des raisons politiques ont fait hésiter pendant quelques jours, brise ses idoles pour confesser le Christ. Un bonze, âgé de plus de quatre-vingts ans, suit cet exemple; il prend le nom de Siméon, comme pour proclamer que maintenant Dieu peut le retirer de ce monde, puisque ses yeux ont vu le salut des nations. L'Evangile avait déjà pénétré à Ximabara, lorsqu'en 1567 le Tono sévit contre les néophytes; il veut les ramener au culte des faux dieux. Les Chrétiens étaient bien jeunes dans la Foi; mais en apprenant que leur liberté religieuse est menacée, ils sacrifient leurs biens et leur patrie; puis, heureux de donner à l'Eglise un témoignage aussi éclatant de leur fidélité, ils vont en grand nombre sous d'autres cieux chercher un asile catholique. Le Père de Torrès, le compagnon de Xavier, les introduit dans le royaume de Cocinoxu.

Les Jésuites se rendaient si populaires au Japon que, dès qu'un navire européen en laissait un sur cette partie du globe, c'était une fête pour tout le littoral. En 1568, le Père Valla aborde dans cet archipel; il y est accueilli avec les démonstrations de joie qu'un monarque bien-aimé soulève à son passage. Le peuple, les grands se précipitent à sa rencontre. Il y a des cris de bonheur, des chants d'allégresse; chacun comprend que c'est un père qui lui arrive. A peine débarqué, et comme porté par l'enthousiasme universel, Valla passe dans l'île de Xéqui, où résidait le vieux Torrès. Valla tombe à ses genoux, il supplie l'ami de François Xavier de bénir ses premiers pas sur cette terre où il a fait germer la parole de Dieu. Torrès, mettant à profit l'arrivée du Jésuite, réunit en synode provincial les Missionnaires, et, après avoir réglé en commun les affaires de ces Chrétientés, il distribue à chacun le poste qu'il doit occuper.

Valla et Jean Gonzalès sont envoyés dans le Gotto, Del Monte à Cocinoxu, Melchior Figueredo à Fuchéo, Balthazar Acosta à Firando, Villéla à Fucundo, et Alméida part pour Nangasaki. En 1569, Alméida se décide à semer la Foi dans la partie de l'île de Xéqui que les Japonais nomment Amacusa. Le Tono de ce district reçoit au baptême le nom de Léon; ses subordonnés l'imitent. Léon, quoique chrétien, était homme et soldat; le martyre n'effraie pas son courage; mais il l'attendra les armes à la main, ne pensant pas qu'il soit de l'intérêt de la Religion d'abandonner aux injustices des Bonzes les hommes qui, avec lui, ont accepté la loi nouvelle. Léon prend ses précautions, car il connaît la faiblesse du roi; il sait que ce prince, pour acheter quelques heures de repos, sacrifiera aux prêtres des fausses divinités ses meilleurs amis et son propre honneur. Léon avait bien calculé. Le roi laisse les Bonzes arbitres de sa vie ; mais les Bonzes n'osent l'attaquer à main armée. Ils députent au Tono chrétien un des leurs qui, au nom du roi, lui signifie qu'il n'a plus qu'à se tuer s'il désire d'échapper à une mort infamante.

Tibère et Néron permettaient aux sénateurs romains de s'ouvrir, dans un bain chaud, les quatre veines. Les monarques du Japon accordaient aux seigneurs condamnés à mort le droit de se fendre le ventre. Ce privilége les arrachait à la hache du licteur ou au fer du bourreau. Léon ne crut pas devoir accepter l'alternative; il résista. De prière en prière, de concession en concession, les Bonzes descendent jusqu'à faire de son exil volontaire un cas de guerre ou de paix. Le vieux soldat refuse encore, et cependant l'émeute soulevée par les Bonzes grondait à la porte des néophytes. Le Père Alméida interpose enfin son autorité. Le roi n'avait rien pu gagner : le Jésuite fut plus heureux. Il apprit à ce vaillant général que la douceur chrétienne est préférable à la force. Léon consentit à un exil que ses ennemis mêmes n'osaient lui infliger; la tranquillité fut ainsi rétablie.

La révolution qui chassa de Méaco Villéla et Froës se terminait par le triomphe de la légitimité, que des généraux fidèles avaient préparé de longue main. Vatandono et Nobunanga, roi

de Voary, formèrent le projet de restituer la couronne au frère du Cubo-Sama détrôné. Ils réussirent; et Vatandono, qui n'était pas encore baptisé, demanda pour toute récompense de voir le sort du Christianisme assuré à Méaco. Son vœu fut exaucé; le Père Froës revint auprès de ses catéchumènes; mais, ainsi que le disait le Jésuite Laurent à Nobunanga, « la bonne semence ne commence pas encore à naître, qu'elle est déjà étouffée par les épines. »

Froës était rappelé par le monarque; ce rappel même formait une des principales conditions de son rétablissement sur le trône. Cependant, à l'exemple passé ou futur de toutes les dynasties restaurées, le Cumo-Sama s'occupa beaucoup plus de plaire aux anciens factieux que de contenter ses défenseurs. Il ne doutait pas de la sincérité de leur dévouement, il les laissa de côté pour tenter des conquêtes dans le camp ennemi. Nichiso-Xonin, chef des Bonzes, s'était montré le plus ardent dans ses hostilités contre lui : ce fut Nichiso-Xonin qui eut la confiance et les faveurs du prince. Cette trahison faite à son parti était une lâcheté; car les rois qui ne doivent jamais redouter leurs adversaires, sont, pour l'honneur du trône, obligés d'aimer leurs amis. Le Cubo-Sama ne s'arrêta pas à de stériles démonstrations. Le Bonze, son favori de l'opposition, avait été vaincu en sa présence dans une lutte où Froës et lui s'étaient constitués les champions des deux cultes. Il y avait un si grand nombre de catéchumènes dans le royaume que le Cubo-Sama ne put se décider à signer un ordre d'exil contre le Père; mais sa colère retomba sur celui qui s'était sacrifié pour sa cause. Vatandono fut dépouillé de ses biens et de ses titres.

Cette même année 1571, le Père François Cabral, succédant à Torrès[1] dans la charge de Supérieur des Missions, débarquait à l'île de Xéqui, et acccompagné d'Alméida, il entreprenait la visite des chrétientés du Japon. Elles prospéraient; mais, aux yeux de cet homme rigide il n'en était pas ainsi de l'observance de la pauvreté évangélique. Quelques Missionnaires avaient cru, sans l'enfreindre, pouvoir suivre l'usage du pays et se vêtir

[1] Ce Jésuite, l'ancien compagnon de saint François Xavier, mourut au Japon quelques jours avant de s'embarquer pour l'Europe.

d'habits de soie comme les indigènes. Ils pensaient par là relever la dignité du caractère sacerdotal et donner aux Japonais une plus haute idée de la Religion catholique. Cabral ne se contenta pas des raisons alléguées ; les Jésuites se soumirent à l'ordre qu'il puisait dans les splendeurs de la pauvreté et dans la majesté de l'obéissance religieuse ; puis, en 1572, quand il dut se présenter à la cour du Cubo-Sama de Méaco, il refusa de se départir de la modestie dans les vêtements qu'il avait si fortement recommandée.

Tandis que Cabral poursuivait ses visites, le Frère Laurent portait les premières semences de la Foi dans le royaume de Tamba, et les habitants d'Inga désiraient si vivement l'arrivée des Missionnaires que, pour l'accélérer, ils se mirent, tout païens qu'ils étaient, à construire des églises. A Omura, Barthélemy Sumitanda, roi de la contrée, s'était depuis longtemps déclaré chrétien. C'était, comme les princes de Bungo, le disciple le plus fidèle, l'allié le plus constant des Jésuites. Il les couvrait de sa protection ; eux apprenaient à ses peuples à honorer la loi de Dieu et à respecter celle du monarque.

CHAPITRE IV.

Polanque, Vicaire-Général. — Congrégation générale. — Le Pape demande qu'elle choisisse un Général qui ne soit pas espagnol. — Motifs de cette demande. — Préventions des Espagnols. — Everard Mercurian est élu. — Décrets rendus par la Congrégation. — Pourquoi les Jésuites se mêlent des affaires politiques. — Les Protestants d'Allemagne les attaquent dans leur enseignement. — Le Père Canisius, Nonce du Pape en Autriche et en Bavière. — Le Pape veut le nommer cardinal. — Il prend la fuite. — Il va fonder le Collége de Fribourg. — Révolution en Belgique, Guillaume de Nassau et don Juan d'Autriche. — Siége du Collége d'Anvers. — Le Père Baudouin de l'Ange conseille la douceur à don Juan. — Bataille de Gembloux. — Les Jésuites refusent le serment exigé par les Etats. — Ils sont chassés d'Anvers. — Peste de Louvain. — Mort de don Juan. — On accuse Elisabeth d'Angleterre de cette mort. — Le duc de Parme. — Baïus et Bellarmin. — Affaire du baïanisme — Le Père Tolet. — Le Père Warsevicz en Suède. — Portrait du roi Jean III. — Position religieuse de la Suède. — Warsevicz caché à la Cour. — Etienne Bathori, roi de Pologne, écrit aux Jésuites. — Les Protestants conseillent à Jean III le fratricide. — Le Père Nicolaï. — Pontus de la Gardie, ambassadeur de Suède auprès du Saint-Siége. — Le Père Possevin, légat en Suède. — Incertitudes de Jean III. — Il abjure le Luthéranisme entre les mains de Possevin.— Conditions qu'il met au rétablissement du Catholicisme dans son royaume. — Possevin retourne à Rome pour les discuter. — Elles sont refusées. — Biens ecclésiastiques toujours abandonnés par l'Eglise. — Nouveau voyage de Possevin à Stockholm. — Superstitions protestantes. — Retour de Jean III au Luthéranisme. — Intrigues des Protestants et de La Gardie. — Possevin à la diète de Wadstena. — Mort de Charles IX. — Les Jésuites à Bordeaux, à Bourges et à Pont-à-Mousson. — Le Père Maldonat et l'Université de Paris. — Le Cardinal de Gondi et sa sentence sur la question de l'Immaculée Conception. — L'Université en appelle de la décision de l'Evêque de Paris au Parlement. — Le Père Auger, confesseur du roi. — La peste à Lyon et à Avignon. — Jean de Montluc converti par le Père Granjean. — Les Jésuites en Aunis et en Saintonge. — Henri III veut faire le Père Auger cardinal. — Auger à Dôle et à Dijon. — Le Président de Goudran fonde un collége de Jésuites à Dijon. — Les Jésuites à la tête de l'Université de Pont-à-Mousson. — Maison-Professe à Paris, fondée par le Cardinal de Bourbon. — Peste à Paris. — L'Université et les Jésuites. — Commencement des dissensions intérieures de la Compagnie en Espagne. — Les Jésuites à Milan. — Ils renoncent au séminaire. — Les Jésuites et saint Charles Borromée. — Accusation contre eux. — Le Père Mazarini s'emporte en chaire contre le cardinal. — Sa mort. — Mort du Général de la Compagnie. — Le Père Manare, Vicaire-Général, accusé de captation. — L'accusation est déférée aux Profès. — Situation de la Compagnie. — Jugement qui intervient. — Manare se retire de l'élection. — Le Père Claude Aquaviva est élu. — Décrets rendus dans cette Congrégation. — Portrait d'Aquaviva.

L'année 1573 commença dans la Société de Jésus par la réunion des Congrégations provinciales qui devaient choisir les députés chargés d'assister à la Congrégation générale, où le successeur de François Borgia serait élu. Le Père Polanque,

immédiatement après la mort de ce dernier, avait été nommé Vicaire-Général, et il indiqua la Congrégation pour le 12 avril. Les députés se trouvèrent au Gesù à l'époque assignée ; il n'en manquait que quatre : le Père Émond Auger, retenu par le roi Charles IX à l'armée qui assiégeait les Calvinistes dans la ville de La Rochelle, et les Pères Gil Gonsalès, provincial de Castille, Martin Guttierez et Jean Suarès. Ces trois Jésuites, accompagnés d'un Frère coadjuteur, étaient tombés, près du château de Cardaillac, dans un parti de Huguenots rouerguais. Les Huguenots avaient des prêtres catholiques sous la main ; ils mirent en délibération quelle peine leur serait infligée. Les uns demandaient la mort, les autres exigeaient une grosse rançon de ces quatre étrangers. Les Jésuites, ne croyant pas que leur vie pût être estimée à si haut prix, refusent de se racheter. Gonsalès est grièvement blessé, Guttierez expire au milieu des Protestants, et les Pères de Lyon rachètent Suarès et Gonsalès, auxquels cette captivité ne permit pas de se rendre à Rome.

Quarante-sept Profès vinrent siéger à la Congrégation. On remarquait parmi eux Salmeron et Bobadilla, Everard Mercurian, Olivier Manare, Léon Henriquez, Laurent Maggio, Jean de Plaza, Natal, Ribadeneira, Denis Vasquez, Polanque, Hoffée, Adorno, Michel de Torrès, Palmio, Possevin, Claude Matthieu, Miron, Madride et Canisius.

Polanque, Salmeron et les plus anciens de l'Ordre allèrent, selon l'usage, demander au Saint-Père sa bénédiction apostolique. Grégoire XIII l'accorda, et, après leur avoir fait plusieurs questions sur le mode d'élection, sur le nombre de voix formant la majorité, il ajouta : « Combien les Espagnols comptent-ils de suffrages? combien y a-t-il eu jusqu'à présent de Généraux de cette nation? » Les Jésuites répondent : « La Compagnie n'a eu encore que trois chefs; tous trois étaient Espagnols. — Eh bien! reprend le Pape, il me semble juste maintenant qu'il soit choisi dans une autre nation. »

Cette parole, dont Grégoire XIII avait calculé la portée, parut aux Pères une atteinte indirecte à la liberté de leurs votes, et Polanque dit : « La Congrégation générale s'assemble à Rome

afin d'agir en dehors de toute influence. Puisque Votre Béatitude s'est déclarée le protecteur de notre Ordre, elle ne doit pas entraver nos opérations. — Mais, répliqua le Pape, est-ce qu'il n'y a pas d'autres sujets aussi capables que les Espagnols de gérer ces hautes fonctions? Le Père Everard Mercurian me paraîtrait digne de votre choix. » Et, sans laisser aux Jésuites le temps de protester contre cette désignation : « Allez, continua-t-il, et faites ce qui est le plus juste. »

La Congrégation était réunie; Possevin avait déjà commencé le discours d'ouverture, lorsque le cardinal Ptolémée de Como se fait annoncer. Il vient au nom du Souverain-Pontife, et dans l'intérêt de l'Église universelle, prier les Profès d'élire, au moins pour cette fois, un Général non espagnol.

Au milieu de la diversité de nations composant la Société de Jésus, il n'avait pas été d'abord très-pénible de soumettre à une loi commune ces dévouements qui se rangeaient sous la bannière de Loyola. L'obéissance semblait douce à une première ferveur; mais peu à peu, quand l'Ordre eut pris un rapide accroissement, et que la majorité ne se forma plus d'Espagnols et de Portugais, l'on commença à s'apercevoir que les sujets de la Péninsule remplissaient toutes les grandes charges. Personne n'y prétendait pour soi-même, chacun demandait qu'il y eût au moins partage. Les Constitutions d'Ignace domptaient bien les caractères les plus entiers, les naturels les plus turbulents; il n'en était pas encore de même pour l'égoïsme national, la passion peut-être la plus difficile à déraciner, parce qu'elle s'appuie sur de généreux sentiments innés dans l'homme, et qu'elle est la source d'affections dont le cœur ne perd jamais le souvenir.

L'Apôtre avait dit que, devant Dieu, il n'y avait point de différence entre le Juif, le Grec, le Barbare et le Scythe. Les Jésuites, sans faire éclater leurs plaintes, se montraient pourtant jaloux du triomphe de cette égalité. Ignace, Laynès et Borgia, quoique espagnols, s'étaient, par esprit de justice, conformés à un vœu dont ils ne méconnaissaient pas l'influence; mais, soit que certains Pères fussent encore trop assujettis aux passions de l'humanité pour se laisser domi-

ner, soit plutôt que la fierté castillane reprît trop souvent son empire, des dissensions intérieures couvaient au fond des âmes.

D'un autre côté, les Espagnols nourrissaient des préjugés de race contre quelques-uns de leurs compatriotes, Maures ou Juifs récemment convertis à la Foi catholique; ils les confondaient tous sous le nom de Nouveaux-Chrétiens. Le Père Polanque, disait-on, était issu d'une de ces familles, et les Espagnols avaient tellement peur de le voir arriver au généralat que Philippe II, don Sébastien et le cardinal Henri de Portugal avaient, par lettres, prié le Pape et le sacré-collége de s'opposer à l'élection de tout Jésuite soupçonné d'une pareille origine. Grégoire XIII n'ignorait point ces dissentiments ou ces préjugés. Afin de les étouffer en germe, il avait adopté le parti regardé comme le plus sage; mais ce parti enlevait à la Congrégation le droit plein et entier de choisir librement son chef. Il fut résolu qu'une députation, composée de Léon Henriquez, d'Hoffée, de Maggio, de Manare et de Canisius, se transporterait sur-le-champ auprès du Souverain-Pontife, et qu'elle lui adresserait d'humbles observations. Le Pape les écouta, puis, peu à peu vaincu par les raisons que les Pères alléguaient, il leur accorda toute latitude, avec la restriction pourtant que, si un Espagnol était nommé, la Congrégation lui ferait connaître le choix avant de le proclamer solennellement. Le lendemain, 23 avril, Everard Mercurian fut élu à la majorité de vingt-sept voix.

Everard Mercurian était Belge, sujet par conséquent du roi Philippe II d'Espagne. La majorité, en le nommant, faisait acte de justice, et elle se rendait agréable au Saint-Siége, qui croyait ne pas devoir laisser se perpétuer dans la même nation un privilége tacite devenant ainsi l'apanage exclusif des Espagnols. Grégoire XIII avait jugé utile de rompre cette série de généraux de la Compagnie de Jésus tirés du même royaume. Mercurian avait soixante-huit ans; mais l'âge n'avait point affaibli chez lui la vivacité du jugement. Doux et prudent, il ne lui restait qu'à consolider l'édifice de la Compagnie : ce fut sa principale occupation.

Les Assistants du nouveau Général furent, pour la France et l'Allemagne, Olivier Manare; pour le Portugal, le Brésil et les Indes Orientales, le Père Fonseca; pour l'Espagne et le Pérou, Gil Gonsalès; pour l'Italie et la Sicile, Benoît Palmio. Le Père Manare se vit en outre chargé des fonctions d'Admoniteur.

Le 16 juin 1573, la Congrégation se sépara; elle avait sanctionné quarante-huit décrets. Elle régla la forme d'élection pour le Général, la manière de procéder dans les Congrégations provinciales et les devoirs attachés aux fonctions temporaires du Vicaire-Général. Le huitième décret était pour la Société de Jésus d'une haute importance. Il nommait une commission pour examiner si dans les actes du Concile de Trente il se trouvait quelque article qui pût paraître en désaccord avec les Constitutions de l'Ordre. Par le vingt-unième décret, les Profès des Quatre-Vœux devaient obéissance aux Profès des Trois-Vœux et aux Prêtres qui n'avaient pas fait profession, lorsque ces derniers remplissaient dans des Maisons de l'Institut les charges de recteur et de ministre. Ainsi, aux yeux de la Congrégation générale, interprétant le principe d'obéissance, ce n'était point au titre, mais à l'emploi que le respect était dû. Selon elle, la hiérarchie du pouvoir ne ressortait pas directement de la qualité individuelle et conférée par la profession des Quatre-Vœux, mais de la volonté, de la confiance du Général. Ce calcul, — car en parlant des choses religieuses nous sommes obligés d'avoir recours aux mots usuels, — ce calcul dénotait une rare intelligence. Il émancipait la vertu et le talent; il les consacrait en dehors des règles convenues. En brisant les catégories dans lesquelles on parque trop souvent le génie ou la force, il laissait à la sagacité du Général un droit d'initiative dont la Société tout entière devait recueillir le bienfait.

La mort d'un Général, la vacance du siége et l'élection d'un nouveau chef ne pouvaient apporter aucune grave modification au plan tracé par les Constitutions d'Ignace de Loyola. L'Ordre des Jésuites se propageait dans l'univers. Pour obtenir de semblables résultats, il lui suffisait d'avoir recours aux mêmes moyens. La force d'impulsion que son fondateur lui avait imprimée s'étendait; mais elle ne changeait jamais ni de nature

ni d'objet. La Compagnie de Jésus était pour l'Eglise une armée de volontaires toujours prête à l'obéissance. Les rois l'adoptaient, la réclamaient comme leur plus sûr appui au milieu des tempêtes soulevées par l'hérésie contre leurs trônes. Dans la pensée de Loyola, la politique était, il est vrai, exclue de l'Institut; mais au seizième siècle toutes les affaires des cours, toutes les négociations diplomatiques, les guerres elles-mêmes avaient un principe religieux. On ne traitait de puissance à puissance, de nation à nation; on ne livrait des batailles que parce qu'on s'efforçait de détruire ou de conserver le Catholicisme. Tout s'entreprenait, tout s'achevait au détriment ou à l'avantage de l'Eglise universelle; les Jésuites furent donc en l'obligation de se mêler au mouvement des idées politiques et sociales. Ces idées marquaient avec trop de violence dans le bien comme dans le mal pour ne pas être combattues ou dirigées. L'Allemagne et la France étaient le champ-clos où s'agitaient les plus terribles passions. Dans ces deux empires, la résistance fut plus vive qu'ailleurs, parce que là les deux partis avaient la plus forte organisation.

En France, le Calvinisme, ligué contre la Société de Jésus avec l'Université et le Parlement, lui faisait une de ces guerres de mots qui n'allaient point à l'esprit national. En Allemagne, on ne tenait pas les Maisons et les Colléges des Jésuites sous le coup d'un arrêt judiciaire; on les attaquait plus ouvertement. Dans les Pays-Bas, l'insurrection protestante les mettait à sac; au fond de la Germanie, on essayait d'entraver leur action, et pour triompher, les hérétiques ne craignaient point d'avoir recours à toutes les armes.

Les Jésuites se trouvaient forcément mêlés à l'agitation des esprits. Les princes les voyaient sans cesse sur la brèche. Dans ses *Voyages en Allemagne et en Italie*, Michel Montaigne, spectateur indifférent de la lutte, ne craint pas de dire en parlant de la Compagnie [1], « et croi qu'il ne fut jamais confrérie et cors parmi nous qui tînt un tel ranc, ni qui produisît enfin des effaicts tels que fairont ceus ici. Si leurs desseins continuent,

[1] *Voyages de Montaigne en Allemagne et en Italie en* 1580 *et* 1581, p. 666. (édition du *Panthéon*.)

ils possèdent tantost toute la chrétianté. C'est une pépinière de grans hommes en toutes sortes de grandeur. C'est celui de nos membres qui menasse le plus les hérétiques de notre temps. »

Le nouveau pontife que l'Eglise avait élu était un prêtre ardent et sage, plein d'enthousiasme et de perspicacité et qui, au fond du sanctuaire, jugeait les Pères de la Société comme Michel Montaigne les appréciait du haut de sa philosophie. Il n'aurait jamais consenti à laisser impunément accuser les défenseurs du Saint-Siége par ceux qui espéraient arriver à sa ruine. Il aimait les Jésuites par affection, par reconnaissance des services rendus, par espérance de ceux qu'ils rendraient à l'avenir. Il fallait ébranler Grégoire XIII dans ses convictions, ou perdre l'Institut aux yeux des masses. Les Protestants d'Allemagne s'attachèrent à cette double tâche. C'était par l'éducation que les Pères pénétraient au cœur du peuple : on calomnie leurs Colléges. En 1573, les hérétiques incriminent l'enseignement des Jésuites à Gratz, à Prague, à Vienne, à Inspruck. La cause de ces hostilités combinées diffère selon les lieux et selon les princes, mais le fond est toujours le même. A Vienne, l'Université réunit ses efforts à ceux de l'hérésie. Le Provincial Laurent Maggio est éloigné. On profite de son absence pour arracher à l'empereur Maximilien un décret par lequel il est interdit à la Société de Jésus de conférer les grades académiques, et d'expliquer les mêmes livres et aux mêmes heures que dans les cours de l'Université. Maggio revient de Rome en toute hâte. La vérité se fait jour au pied du trône, et l'Empereur abroge son décret.

A Inspruck, les sectaires n'eurent pas besoin de tant de détours; un Religieux nommé Jean Nas avait été poussé par eux; il se montrait toujours et partout opposé à la Compagnie. Jean Nas fut nommé prédicateur de l'archiduc, et, de cette tribune dressée à ses préventions, il fit descendre sur son auditoire les plus amères plaisanteries. Jean Nas, sacrifiant à ses sarcasmes les ministres de l'Église dont lui-même était l'un des prêtres, dut, par ce fait seul, être pour les Protestants un apôtre de vérité et de tolérance. L'archiduc et les Catholiques

d'Inspruck se laissèrent d'abord séduire; mais le Père Volch, recteur des Jésuites, ne consentit pas à voir dégénérer ainsi le ministère de la parole sacrée; il prit fait et cause pour sa Compagnie. Bientôt Nas se vit contraint par l'archiduc et par le peuple de chercher ailleurs une chaire et des auditeurs.

Pendant ce temps, Canisius recevait de Grégoire XIII un bref qui lui enjoignait de se rendre à la cour de l'archiduc d'Autriche, à celles du duc de Bavière et de l'archevêque de Saltzbourg. La mission de Canisius importait au bien de la Religion, et le Saint-Père lui écrivait : « Je veux que vous m'aidiez dans le dessein que je conçois de soulager l'Allemagne; et je vous choisis, parce que je sais combien votre sagesse et votre habileté peuvent être utiles dans ces circonstances. » Le souhait du Pape était un ordre : Canisius part; il remplit les vues du Saint-Siége. A peine a-t-il terminé cette nonciature, que Grégoire XIII l'appelle à Rome pour le consulter sur les moyens les plus propres à rétablir la Foi dans le Nord. Le Pontife ne connaissait le Jésuite que de réputation; en le voyant jeter une si éclatante lumière sur les affaires de la Catholicité, en l'entendant parler avec tant de pénétration des intérêts de l'Allemagne et des trames hérétiques, Grégoire XIII se crut destiné à récompenser un mérite aussi transcendant. Il communiqua son dessein à quelques membres du sacré collége, qui, heureux de compter Canisius au nombre des cardinaux, ne firent pas mystère de cette promotion. Selon Eusèbe Niéremberg [1], Pie V avait eu la même pensée. Elle était restée à l'état de projet; mais Grégoire XIII songeait, au rapport de l'historien Rader, à l'exécuter sur-le-champ. Comme Laynès et Borgia dans les mêmes circonstances, le Père jugea que la fuite pouvait seule le préserver de ces dignités; il se retira à Dillingen, où la mort du cardinal Othon Truschez venait de porter le deuil.

Ainsi que tous les Jésuites, Canisius refusait les honneurs ecclésiastiques; mais il acceptait avec joie les charges du sacerdoce. Le cardinal Moroni, légat du Saint-Siége, va présider la Diète de Ratisbonne; Canisius est son conseiller. Delfino, évê-

[1] Niéremberg citant *la Bibliothèque des Chartreux*, par Théodore Pétree.

que de Brescia, se rend plus tard à celle de Nuremberg, en qualité de Nonce du Pape; Canisius l'accompagnera encore. Dans ce vieillard usé par les travaux, il y a une telle surabondance de vie, que toutes les fois que l'Église lui ordonne de marcher, il court.

En 1580, Jean-François Bonhomi, Evêque de Verceil et Nonce dans les Cantons Suisses, informe la cour romaine de la difficile position de l'Eglise au sein de ces montagnes devenues le camp et le refuge des hérésies. Genève, la France, l'Allemagne et l'Italie ont livré à tout vent de doctrine ce pays, dont le chanoine apostat de Constance, Alderic Zwingle, a gangrené le cœur. Quelques cantons résistent avec courage à la lutte que les sectaires ont engagée; mais cette ardeur s'affaiblira peu à peu; elle disparaîtra même avec la génération existante, car la jeunesse ne peut recevoir d'éducation qu'à Genève, à Lausanne ou à Berne. Le gouvernement est catholique encore, mais il suivra dans l'erreur les populations qui s'y précipitent. Alors les remèdes les plus actifs seront inutiles. Le Clergé séculier sent si bien son impuissance qu'il n'essaie même plus de raviver la Foi, et que plongé dans la corruption ou dans l'ignorance, il ne reste catholique que par respect humain.

Telles étaient les craintes dont la correspondance du Nonce entretenait le Saint-Siége. Il terminait en disant [1] : « Pour détruire les principes irréligieux et restituer aux mœurs dépravées leur antique pureté, il n'y a plus qu'un moyen, c'est l'érection d'un Collége de Jésuites à Fribourg. » Pierre Schnewlin, Vicaire-Général du diocèse, et le Cardinal Archevêque de Milan favorisaient cette idée. Elle est proposée au Grand-Conseil. Des hérétiques y siégeaient en petit nombre; mais ils pouvaient faire surgir certaines difficultés que l'indigence des cantons et la parcimonie des individus rendraient insolubles. Afin d'obvier à cet embarras, le Pape attribue les biens de l'ancienne abbaye de Marsens au Collége projeté, et le Grand-Conseil adopte à l'unanimité le plan du Nonce et du cardinal Charles Borromée.

[1] Dépêche du Nonce François Bonhomi, du 18 mars 1580.

Il restait à trouver un homme qui, par l'énergie de sa volonté et par la splendeur de ses vertus, pût commander à la Suisse le respect et l'affection. Les Jésuites hésitaient ; le Pape enjoint à Everard Mercurian de diriger aussitôt sur Fribourg deux des Pères d'Allemagne. Paul Hoffée, Provincial, juge que Canisius seul est capable de réaliser les espérances conçues par le Souverain-Pontife : il lui mande de partir avec le Père Andren. Au plus fort de l'hiver, Canisius traverse à pied les Alpes ; il arrive à Lucerne auprès du légat apostolique. Alors ce Jésuite, dont l'existence avait été agitée par tant d'études, par tant de missions, et qui s'était si souvent vu en contact avec les empereurs et les rois, consacre ses dernières années à évangéliser de rudes montagnards et à développer l'intelligence de leurs enfants.

Le Père Canisius était enseveli dans la retraite de Fribourg, dont ses soins et ceux de ses successeurs ont fait l'un des plus florissants Colléges de l'Europe[1]. Il disparaissait de la scène du monde ; d'autres Jésuites lui succédaient en Allemagne. Il les avait formés à la piété et à la science, ils voulurent se montrer dignes d'un pareil maître.

Au milieu des excès de tout genre dont les Pays-Bas devenaient le théâtre, les Pères n'avaient pas renoncé au projet de s'y établir. Ils élevaient des Colléges à Bruges, à Maëstricht et à Anvers. Louis de Requesens, gouverneur au nom de Philippe II, les protégeait ; mais cette protection n'était pas suffisante. Guillaume de Nassau dirigeait et combinait les attaques

1 Lorsque l'auteur traçait ces lignes en 1844, le Collége de Fribourg était encore l'un des plus florissants de l'Europe; depuis lors la main du vandalisme irréligieux en a fait une ruine.

Mais la ville de Fribourg n'est pas entièrement déshéritée des Jésuites. Le souvenir de Canisius, son Apôtre, vit encore au milieu des cœurs catholiques; et les restes mortels de ce grand homme déposés dans l'église collégiale de Saint-Nicolas, objet de la vénération des pieuses populations helvétiques dont il a sauvegardé la Foi, semblent encore attirer les bénédictions du Ciel sur cette cité malheureuse qu'il avait tant aimée.

Un grand nombre de merveilles opérées au tombeau du Père Pierre Canisius, sur lesquelles l'autorité ecclésiastique a été appelée à se prononcer, et les prières adressées autrefois au Saint-Siége par la plupart des souverains de l'Europe, font espérer que, dans un avenir non lointain, l'Église aura à porter un jugement favorable dans la cause de la béatification du vénérable serviteur de Dieu. (*Note de l'éditeur.*)

des sectaires. Les idées républicaines fermentaient dans les têtes : elles ne produisaient que la plus déplorable confusion. Cette confusion était l'œuvre du Taciturne ; il l'entretenait par tous les moyens, bien persuadé que, du sein de cette anarchie, lui seul ferait sortir un gouvernement. Son plan était tracé, il n'en déviait jamais, et, quelque grandes que fussent les calamités attirées sur la Belgique par son ambition, le prince d'Orange ne s'en préoccupait que pour les multiplier. Louis de Requesens succomba à la peine ; et, afin de donner à Guillaume de Nassau un rival digne de lui, Philippe II nomma don Juan d'Autriche gouverneur général des Pays-Bas.

Au commencement de l'année 1576, don Juan n'avait pas encore pris en main l'administration, lorsque les hérétiques, mettant à profit cet interrègne, répandent à Anvers le bruit que la Maison des Jésuites est pleine d'armes, de munitions de guerre, et que plusieurs traîtres au pays y ont trouvé asile. Dans ces moments de perturbation, le peuple est toujours prêt à accueillir les faits les plus extraordinaires et à en tirer des conséquences. Ses conséquences, à lui, sont le pillage et la dévastation. Il se porte sur le Collége, il en forme le siége. Le Collége va être livré aux flammes, lorsque Othon, comte d'Herbenstein, Frédéric Perrenot, gouverneur d'Anvers, et le margrave Gossvin interposent leur autorité et calment les esprits. Dans le même moment, la même accusation se produisait à Liége ; elle y enfantait le désordre.

Le vainqueur de Lépante était l'ami des Jésuites. Il les voulait forts et respectés, parce qu'il sentait que son autorité n'avait qu'à y gagner. Le provincial de Belgique était Baudouin de l'Ange. Baudouin lui conseille d'employer les voies de douceur et de chercher plutôt à apaiser qu'à irriter. Don Juan, quoique jeune encore, avait déjà assez de gloire militaire pour aspirer à celle de pacificateur. Il se présenta aux Pays-Bas avec ces intentions ; mais trois partis y existaient : les Protestants, marchant sous la bannière du prince d'Orange, maître de la Hollande et de de la Zélande, les Etats essayant de créer une république ; et les Gueux qui, après s'être détachés de Guillaume, ne songeaient, en aventuriers politiques, qu'à rançonner les villes, qu'à dévas-

ter les campagnes. Le système de conciliation adopté par don Juan était impraticable ; il en appelle à la victoire. Le 31 décembre 1577, il bat, dans les plaines de Gembloux, l'armée des Etats, commandée par le général Goignies. Le 21 avril 1578, les Etats publient à Anvers une ordonnance qui contenait la pacification de Gand, et qui enjoignait à tous les habitants de prêter serment et de l'observer. Ce n'était qu'un compromis ; le serment exigé cachait un piége. Les Jésuites, fidèles à don Juan, refusent d'adhérer à cet acte. On les flatte, on les menace, on leur insinue qu'en donnant aux Catholiques un pareil exemple de soumission à la volonté des Etats, ils peuvent s'assurer à tout jamais de nombreux établissements dans le pays. Les Jésuites sont aussi inaccessibles à l'intimidation qu'aux promesses. Quand il fut démontré que rien ne les séparerait de don Juan, les Etats prirent le parti de les expulser. Le 18 mai 1578, on les embarque sur l'Escaut et on les transporte à Malines, d'où le prince les fit conduire à Louvain. Les Protestants commandaient à Bruges et à Tournai. Ils chassent les Pères de leurs maisons ; à Douai, le même sort leur est réservé. Un ordre du Sénat les force à se retirer ; mais, quinze jours après et sur la demande même du recteur de l'Université, l'ordre d'expulsion est révoqué.

Les Jésuites se trouvaient réunis à Louvain. La peste, suite de toutes les commotions intestines, fond sur cette ville. Il était défendu aux Pères d'enseigner ; ils se vouent au soulagement des pauvres et des malades. Usmar Boysson, Jean de Harlem, Antoine Salazar et Élisée Heivod meurent en les servant, victimes de la contagion qu'ils espéraient conjurer. Les Pères Nicolas Minutius, Baudouin Hangart, Jacques d'Ast, Arnold Hœsius, André Boccaci, Rainier, recteur du Collége de Louvain et le Frère Louis partagent leur sort à Louvain, à Liége, à Douai et à Bruxelles.

Le 1er octobre de la même année, don Juan expirait près de Namur, à l'âge de trente-trois ans. Sa maladie fut si imprévue, son trépas si rapide, que chacun crut que le poison avait hâté la fin du héros catholique. On soupçonna la reine Élisabeth ; l'historien Strada raconte que deux Anglais furent accusés et convaincus de ce crime et mis à mort par jugement du duc de

Parme, successeur de don Juan [1]. Les preuves de ce forfait ne sont que des présomptions à nos yeux. Élisabeth n'ignorait pas que la cour d'Espagne nourrissait le projet d'unir don Juan à Marie Stuart, prisonnière en Angleterre. Le Jésuite Parsons avait fait naître cette idée à Philippe II ; elle dut sembler à Elisabeth grosse d'inquiétudes et de périls. Le trépas de don Juan les faisait cesser, il est vrai ; mais pour prétendre qu'elle en est l'auteur ou la complice, nous pensons qu'il faut autre chose que des hypothèses ou une sentence contre deux Anglais dont les noms même ne sont pas indiqués.

Le duc de Parme remplaçait don Juan ; les Jésuites eurent en lui un nouveau protecteur. Le Père Jean Fernandez, confesseur de don Juan d'Autriche, s'était retiré en France après la mort de ce prince. A la prière de Farnèse il abandonna ce pays et revient en Belgique. C'était un homme d'une humilité et d'une obéissance peu commune. « Plût à Dieu, disait Mercurian en parlant de lui, que nous eussions beaucoup d'Abraham comme le Père Fernandez ! » Le premier soin du duc de Parme fut de restituer aux Jésuites les Colléges dont les hérétiques s'étaient emparés. En 1580, ils en avaient recouvré une partie, et le Père Tolet arrivait à Louvain en qualité de commissaire du Saint-Siége pour recevoir la rétractation des erreurs de Baïus.

Michel de Bay, qui, comme la plupart des savants de cette époque, a latinisé son nom, afin de lui donner un vernis d'antiquité classique, naquit à Mélin-l'Evêque en 1513. Il n'était ni un hérésiarque ni un sectaire, mais il y avait en lui de l'étoffe pour ces deux rôles, si, dans son cœur, la Foi ne l'eût emporté sur l'orgueil. Professeur, puis chancelier de l'Université de Louvain, Baïus, esprit novateur et singulier, avait, dans divers ouvrages, émis des opinions contraires à la doctrine catholique. Il soutenait, par exemple, que depuis la chute d'Adam toutes les œuvres de l'homme, faites sans la grâce, sont des péchés ; que la liberté, selon l'Ecriture-Sainte, est la délivrance du péché, qu'elle est compatible avec la nécessité. S'égarant dans le labyrinthe des théories scolastiques, il avait fait surgir

[1] Strada. De bello Flandrico.

contre lui une condamnation de la Faculté de théologie de Paris, condamnation que provoquèrent les Cordeliers. Le 1er octobre 1567, une bulle de Pie V censurait soixante-seize de ses propositions. Baïus hésita, chercha des faux-fuyants, des commentaires, et se soumit enfin ; mais sa soumission n'avait pas été assez volontaire pour inspirer confiance au Saint-Siége. Sans se rétracter dans la forme, Baïus semblait prendre à tâche de s'expliquer sur le fond. Son enseignement devenait une apologie de ses idées. L'Eglise avait des docteurs et des théologiens pour tenir tête à Baïus. La Compagnie de Jésus voulut, elle aussi, avoir le sien dans ce champ-clos. Le Père Bellarmin fut dirigé sur le Brabant.

Robert Bellarmin, né à Montepulciano, le 4 octobre 1542, était neveu du Pape Marcel II. L'exiguité de sa taille et l'excellence de ses talents faisaient dire à ses contemporains qu'il était tout à la fois l'homme le plus petit et le plus grand de son siècle. Bellarmin n'avait pas encore osé recevoir la prêtrise. Déjà prédicateur et professeur illustre, il avait acquis une immense réputation, lorsque, pour obéir à l'ordre de François de Borgia, il se vit obligé d'accepter en Belgique le sacerdoce que lui conféra Cornélius Jansénius, Evêque de Gand. La mission de Bellarmin était de combattre la doctrine de Baïus. De 1570 à 1577, il la combattit avec tant de succès que, selon la parole du Janséniste Quesnel [1], « sa jeunesse et son éloquence paraissaient deux choses si rarement réunies que tout le monde était curieux de l'entendre. Sa réputation devint si universelle qu'elle attirait les Protestants d'Angleterre et de Hollande. »

Bellarmin était chargé de faire la guerre à Baïus ; il la fit, il la soutint en homme qui estime son adversaire, et qui veut plutôt convaincre les esprits qu'ulcérer les cœurs ; il prit à partie les opinions de Baïus en présence même de ses amis, il les analysa, il en indiqua si bien la source dans celles de Luther et de Calvin, que, sans avoir jamais laissé échapper de sa bouche le nom du chancelier de l'Université brabançonne, il éclaira toute

[1] *Histoire religieuse de la Compagnie de Jésus*, par l'abbé Quesnel, t. III, p. 245.

cette discussion. Le théologien jésuite avait ménagé l'homme sans jamais faire une concession aux erreurs. Baïus comprit qu'avec un pareil antagoniste il s'exposait à une défaite assurée : il garda le silence; mais à peine Bellarmin eut-il abandonné la Belgique que le feu longtemps couvé sous la cendre éclata. Baïus s'était mis en rapport avec Marnix de Sainte-Aldegonde, confident du prince d'Orange. Sainte-Aldegonde lui persuada que lui seul opérerait la réunion du Calvinisme et de la Religion catholique en sachant faire à propos des concessions que ses ouvrages contenaient *en* germe. Baïus se laissa gagner par la flatterie, et, comme Bellarmin n'était plus là pour le réfuter, il commença ses plans de fusion par déclarer que la bulle de Pie V était supposée, ou qu'elle avait été arrachée au Saint-Siége.

Le 29 janvier 1579, le Pape Grégoire XIII se porta solidaire de son prédécesseur : il confirma la bulle *Ex omnibus afflictionibus*, que, par ménagement pour Baïus et Jean de Louvain, la cour romaine n'avait pas encore promulguée, et Tolet reçut ordre de partir pour le Brabant. Un Jésuite avait pendant sept ans comprimé le Baïanisme par une savante modération : un autre Jésuite allait apaiser cette affaire, qui menaçait Rome d'une complication d'embarras. Grégoire XIII et Philippe II avaient choisi le Père Tolet, dans cette grave circonstance, comme mandataire de l'autorité du Saint-Siége et de la puissance royale. Tolet, armé des foudres de l'Eglise, et fort de l'appui de Philippe, ne venait cependant pas en ennemi, mais en médiateur. D'un mot, il pouvait faire surgir une hérésie ou engendrer un schisme : Tolet n'aspira qu'à provoquer le repentir. Sa réputation de fermeté, de talent et de conciliation était si bien établie que Baïus lui-même aima mieux se jeter dans les bras du commissaire apostolique que de soutenir une lutte inégale. Tolet connaissait les faiblesses de l'homme; il voulut épargner à Baïus les discussions préliminaires; afin de le convaincre de ses erreurs, il songea beaucoup plus à l'éclairer qu'à l'humilier. Le Jésuite triompha des sophismes du sectaire, et, ce qu'il y eut peut-être de plus glorieux pour lui, il l'amena à fouler publiquement aux pieds ses vanités théologiques. Le 24 mars 1580, devant toutes les Facultés réunies sous la présidence du Jésuite, Baïus, chancelier

de l'Université, condamna ses propositions selon l'intention de la bulle et de la même manière que la bulle les condamne. Les docteurs, les licenciés, les bacheliers et les étudiants, tous partisans ou disciples de Baïus, firent la même déclaration entre les mains de Tolet. Jusqu'à ce jour on n'avait jamais pu décider Baïus à confirmer par un acte signé de lui la rétractation de ses erreurs ; Tolet l'y amena, et le théologien « reconnut[1] qu'au moyen des communications qu'il avait eues avec le Révérend Père François Tolet, il acquiesçait à la sentence portée par le Saint-Siége, et qu'il était dans la résolution sincère de ne plus enseigner, ni avancer, ni défendre ces propositions. »

Un Jésuite avait, par la persuasion, étouffé le Baïanisme en germe : le Jansénisme, dont le chancelier de Louvain ne fut que le précurseur, ne pardonna jamais cette victoire à la Compagnie de Jésus.

En 1574, le Père Georges Schorrit rappelait le pays de Bade à la Foi ; il mourait sous ses travaux de Missionnaire comme un soldat expire au champ d'honneur. Le 16 juillet de la même année, le Père Warsevicz arrivait en Suède. Ainsi que le reste de l'Europe, ce royaume avait subi sa révolution religieuse. Sous le sceptre de Jean III, il cherchait à se faire un culte à lui, et à réparer les désastres que les divisions intestines de Jean et de son frère Eric avaient provoquées.

Comme tous les caractères dont la douceur forme le fond, Jean de Suède était faible, sans volonté ; il avait connu le malheur. Fait prisonnier à Abo, il s'était vu pendant quatre années captif de son frère au château de Gripsholm ; il n'avait trouvé de consolation qu'auprès de Catherine, sa jeune épouse, et le dernier rejeton de la race des Jagellons. Cette princesse avait toutes les vertus, toute la piété de sa famille. Elle inspira au roi prisonnier l'amour de l'étude ; l'étude le conduisit à la Foi ; mais cette Foi était plutôt spéculative qu'agissante. Lorsqu'il fut rétabli sur le trône, ce prince essaya de concilier ses croyances intimes avec ses préjugés, avec ses terreurs, avec les préventions de son peuple[2]. Timide parce qu'il avait souffert, mais ne pouvant supporter le spectacle de démoralisation que l'hé-

[1] *Baïana*, p. 152, ap. nº 10.
[2] *Messenius*, second illust , t VII.

résie mettait sous ses yeux, il chercha, avec Pierre Fechten son confident, les moyens de rétablir l'Eglise catholique sans secousse intérieure. La Religion était pour lui un ressort de gouvernement; et, en s'appuyant sur ses propres lumières, il essayait de combiner tellement les choses que tout devait sourire à son vœu d'honnête homme, de catholique indécis. Ce n'était point à l'aide de réformes partielles dans les mœurs, dans la liturgie, que le roi devait espérer une salutaire amélioration. Les Protestants de ses Etats l'accepteraient sans doute comme ils accepteront tout système qui tendra à les séparer de la Communion romaine, car dans cette séparation réside leur seul dogme. Mais les Catholiques suédois, à la tête desquels on voyait Nicolas Brask, Eric de Sparre, André Chet, Hogenschild Bjelke, Jacques Typotius, Mathéi, Gyllenstern, le baron de Luentholm, Magnus Gothus, Georges Gera et le comte de Brahe; mais les paysans de la Dalécarlie, qui s'étaient dévoués pour Gustave Wasa, et que ce prince, après avoir éprouvé leur fidélité politique, osa contraindre à être infidèles à Dieu; mais la reine se montraient hostile à cette doctrine. Le clergé de Stockholm et l'Université d'Upsal s'en faisaient les apôtres.

A la prière de Catherine et du Cardinal Hosius, le Souverain-Pontife donna mission au Père Warsevicz d'éclairer le roi Jean sur les véritables fondements de la Religion. Le Jésuite ne put pénétrer à la cour de Suède qu'en qualité d'ambassadeur de la reine Anne de Pologne auprès de sa sœur Catherine. Eric était prisonnier; son parti pourtant ne désespérait pas de la fortune; il comptait sur les exaltés.

Jean III hésitait entre les factions et sa conscience. Les hérétiques toléraient assez facilement la présence des prêtres séculiers, mais les Jésuites leur étaient odieux. Les prêtres séculiers n'exerçaient sur les esprits que le moins d'influence possible; les Jésuites, au contraire, s'emparaient des cœurs par la persuasion; ils les dominaient par cette ténacité que rien n'ébranlait. Ils apparaissaient donc aux sectaires comme un point de mire sur lequel tous les coups devaient se diriger. Warsevicz était un de ces Pères que la noblesse de son origine, que l'usage du monde, que la science des hommes avaient familiarisés avec

toutes les positions. La Reine le cacha dans un appartement du palais; Warsevicz attendit là l'heure propice : elle sonna enfin, et Jean consentit à le voir.

Les instructions du Jésuite roulaient sur deux points principaux : il avait à entretenir le roi d'un traité d'alliance avec Philippe II d'Espagne; en second lieu, il devait préparer son retour aux croyances de ses aïeux. Jean était un érudit en théologie; quatre années de détention l'avaient mis à même d'étudier les Saints-Pères; cette étude, faite de bonne foi, mais sous l'inspiration des préjugés de son époque, produisit le chaos au lieu de la lumière; elle lui laissa une ardeur de dispute qui aurait été mieux employée dans ses intérêts politiques que dans ceux de la religion; il aimait plutôt à enseigner qu'à être enseigné.

Pendant six jours, dans des conférences de quatre à cinq heures, le roi et le Jésuite firent assaut de savoir ecclésiastique, se proposant mutuellement des objections que l'un résolvait avec sa raison, que l'autre expliquait avec ses doutes. Le roi Jean admettait la suprématie du Pape; mais toujours, en vue de son pays, il essayait de mettre des restrictions à cette suprématie. Le culte des Saints et des reliques était accepté par lui; il convenait que les idées des novateurs, que leur libre examen dans les matières de religion et de pouvoir temporel, étaient incompatibles avec la subordination; mais il n'osait adopter un parti. Il affirmait que, par des voies lentes et détournées, il parviendrait à introduire l'ancienne Religion dans ses Etats. Puis aussitôt, craignant de trop s'avancer, il demandait qu'aux termes du fameux *Interim* de Charles-Quint, le Pape autorisât la communion sous les deux espèces, le mariage des prêtres et la célébration du culte dans la langue vulgaire. « Les Suédois, répétait-il sans cesse, ne seront catholiques qu'à ces conditions. » Elles étaient inacceptables, et si, par impossible, le Saint-Siége y eût adhéré, elles n'auraient rien changé à l'état des choses.

Warsevicz prit congé du roi le 14 août 1574, et, de Dantzick, il adressa au Général des Jésuites, sous la date du 3 septembre, un rapport d'où ces faits sont tirés. Il était le premier Jésuite qui paraissait en Suède; cependant, à en croire les

docteurs de l'hérésie, le roi Jean, depuis son rétablissement sur le trône, ne se voyait entouré que de prêtres de la Compagnie de Jésus.

Tandis que ce prince n'osait être ni Catholique ni Luthérien, Etienne Bathori, roi de Pologne par suite de l'abdication de Henri de France, savait se faire aimer et craindre tout en ne déguisant aucun de ses sentiments pieux. Ce monarque, l'un des plus renommés de la Pologne par l'éclat de ses talents et de ses victoires, accordait aux Colléges des Jésuites l'immunité de tout tribut, et, pour ne pas frustrer l'Etat, il décidait, en 1576, que son trésor particulier paierait les impôts dont ces établissements étaient déchargés. Un an après, le 24 juin 1577, il adressait la lettre suivante aux Pères de l'Institut :

« Etienne, par la grâce de Dieu, Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie, de Russie, de Prusse, de Mazovie, de Samogitie, et prince de Transylvanie.

» Vénérables, pieux et bien-aimés Pères !

» Le témoignage de votre bienveillante affection, dont nous avons été informé par vos lettres et par notre secrétaire Jean Zamoski, les félicitations que vous nous adressez et les prières que vous faites pour notre prospérité nous ont été et nous sont très-agréables.

» Nous souhaitons que nos Etats soient pourvus des ressources que leur assure la protection divine bien plus que les forces humaines, si incertaines et si peu stables : et jusqu'à présent, grâces en soient rendues à Dieu, son secours ne nous a pas manqué. Les intérêts de l'Eglise et de la Religion que vous nous recommandez si vivement, comme il convient à vos religieuses et louables pensées, ont toujours été et seront encore plus à l'avenir l'objet de notre principale sollicitude. Tous les bienfaits que nous avons reçus de la divine Majesté, nous nous efforcerons de les faire retourner vers leur source en les faisant servir à la gloire et à la propagation de son nom, et à l'exaltation de la Religion chrétienne. Comme votre Ordre nous est très-nécessaire pour la réussite de ce dessein, c'est bien justement que nous le chérissons et l'aimerons toujours. Et cette affection, nous vous la témoignerons plutôt par les ac-

tions que par les paroles, dès que nous aurons mis en ordre et pacifié nos Etats. Nous nous recommandons instamment à vos prières, afin que nous puissions le faire le plus tôt possible. »

Jean ne s'était pas placé dans une position aussi tranchée. Toujours flottant entre l'erreur et la vérité, il n'osait s'arrêter à aucune détermination, lorsque le Père Laurent Nicolaï, Norwégien, lui est encore envoyé par le Souverain-Pontife. Dans le mois de mai de l'année 1576, la reine présenta le Jésuite à son royal époux. Le prince s'égarait alors dans le dédale des discussions que ses Synodes soulevaient. Nicolaï plaisait à ses goûts; mais son titre de membre de la Compagnie de Jésus pouvait effaroucher les susceptibilités épiscopales. Il fut convenu que le Père annoncerait à chaque docteur de Stockholm qu'après avoir étudié aux Universités de Louvain, de Douai et de Cologne, il revenait dans sa patrie, et qu'il demandait à ses collègues, les ministres protestants de Suède, des lettres de recommandation pour le roi. Ces lettres furent obtenues, et Jean, qui abritait sous un pareil subterfuge ses craintes politiques et ses sentiments religieux, accorda au Père Nicolaï le droit d'enseigner la théologie. Une situation si péniblement amenée ne pouvait durer longtemps. Le 7 septembre 1576, Abraham, recteur de l'Académie de Stockholm, et Olof Luth, pasteur de la ville, refusent de célébrer la fête de la Nativité de la Vierge, ne voulant pas accepter la liturgie catholique, œuvre, disaient-ils, de l'idolâtrie romaine. Les Protestants demandaient un Concile national, libre et général; ils promettaient de se soumettre à ses décisions. Ce Concile flattait les pensées secrètes du monarque; il adhéra à leur vœu, et un nouveau Synode fut convoqué pour le 11 février 1577.

Jean avait senti le besoin d'avoir un ambassadeur auprès du Saint-Siége. Il choisit un gentilhomme français, un de ces aventuriers de haut lignage et d'audace encore plus grande que la naissance, qui alors mettaient leur fortune au bout d'une épée ou dans les secrets de la politique. Pontus de La Gardie avait la vaillance d'un soldat et la dextérité d'un diplomate; il se prétendait Calviniste. Pour traiter avec le Pape, ce titre d'hérétique n'était pas une recommandation. Il allait à Rome

chargé de réconcilier l'Eglise de Suède avec le Saint-Siége; il jugea convenable d'être catholique au centre de la Catholicité. Quelques-unes des propositions qui lui furent remises étaient discutables; une Congrégation de cardinaux et de théologiens examina les différents points en litige. Le comte de La Gardie avait fait connaître à Grégoire XIII la position du roi de Suède, menacé par Ivan Basilowicz, le terrible czar de Moscovie, par les Danois et par son frère.

Ce frère, toujours rebelle, entretenait le trouble dans le royaume; pour débarrasser le monarque et la Suède de ses éternels complots, l'archevêque Laurent Peterssohn, le chef de la réforme, et tout l'épiscopat luthérien avaient, dès l'an 1572, conseillé au roi de faire empoisonner Eric. Trois ans plus tard, en 1575, le haut clergé et les Sénateurs déclaraient par écrit qu'en conscience le roi était obligé de laisser mourir Eric par le poison[1]. Le 25 février 1577, la doctrine du fratricide et du régicide triompha; Eric périt; et ce fut le Protestantisme, ses prélats, ses conseillers laïques qui l'inspirèrent, qui la développèrent, qni l'approuvèrent, qui la mirent en pratique. L'assassinat était ordonné comme cas de conscience, ordonné par les sectaires, lors même que les théologiens catholiques ne songeaient pas à discuter cette thèse sur le régicide, qui a servi si longtemps d'arme contre eux aux docteurs du Luthéranisme et du Calvinisme. Le Jésuite Possevin disait[2] plus tard à ce malheureux prince en lui parlant du clergé protestant : « Ceux qui ne sentent pas de remords à usurper les fonctions ecclésiastiques en sentiront bien moins encore à chasser et à assassiner les rois. » Ce mot si vrai était pour Jean III un acte d'accusation, un reproche et un conseil.

La cour de Rome, dont la prudence est passée en proverbe dans les chancelleries européennes, tenait compte de la situation de Jean; et tandis que les cardinaux en congrégation appréciaient les demandes du roi de Suède, elle s'occupait à chercher un homme digne par ses talents diplomatiques et par

[1] Rühs, *Histoire de Suède*, t. III, page 346. F. J. Tegel : Kon. Eric. XIV, Der Historie Utgifwen af a. a. Stiernemann, *Stockholm* 1574, in-4°, p. 302.

[2] Réponse de Possevin à la troisième demande du roi de Suède, liv. II, chap. VII.

l'éminence de ses vertus de la représenter à Stockholm. Il fallait d'abord convaincre le roi, le décider à faire profession publique de Catholicisme, et ensuite rattacher par lui la Suède au tronc commun. Le sacré collége porta ses regards sur un Jésuite qui avait rendu à l'Eglise et aux sciences des services de plus d'une sorte : le Père Possevin fut désigné par le Cardinal Ptolémée de Como, secrétaire des brefs, et le Pape le nomma son légat en Suède. Les instructions du Souverain-Pontife se résumaient ainsi : faire triompher la foi dans le Nord et empêcher Jean de mettre sa flotte à la disposition du prince d'Orange. Dans la préface de sa *Bibliothèque*[1], ouvrage qui fraya la route aux Montfaucon et aux Mabillon du dix-septième siècle, Possevin parle en ces termes de sa nonciature : « Quoique je connusse très-bien que tout me manquait pour soutenir le poids d'une telle charge, je me vis forcé de céder à l'autorité de celui qui me parlait de la part de Dieu. Je pensai que le même Seigneur qui se sert de la boue comme d'un collyre pour rendre la vue à un aveugle pourrait m'éclairer et suppléer par le secours de sa grâce à l'insuffisance de son ministre. »

Possevin partit de Rome le 15 septembre 1577 ; il était accompagné du Père William Good, Irlandais, et du Père Fournier, Jésuite français. A Prague, il eut plusieurs entrevues avec l'Impératrice d'Allemagne, veuve de Maximilien II, qui, pour faciliter l'accès du Père à la cour de Stockholm, l'y nomma son ambassadeur extraordinaire. Ce fut en cette qualité que le roi le reçut avec le cérémonial usité, et que, devant cette foule de seigneurs luthériens, il remit ses lettres de créance. Possevin, d'après les ordres du Pape, était revêtu d'un riche costume séculier, et il avait ceint l'épée. Il ne restait plus sur sa personne trace de Jésuite ; mais, pour racheter d'avance ces honneurs passagers, le Père avait fait à pied la plus longue, la plus difficile partie de la route.

Quand l'ambassadeur impérial eut accompli sa mission, celle du légat apostolique commença. Alors le Jésuite perça sous les splendides broderies du négociateur. Le roi et le Père étaient

[1] *Bibliotheca selecta*. Romæ, 1593, 2 vol. in-fol.

seuls. Après lui avoir donné connaissance du bref pontifical à la date du 12 septembre 1577, l'accréditant auprès de la cour de Suède, Possevin entretint le prince des espérances conçues et de la fermeté que les circonstances exigeaient. Ils se revirent souvent, et si souvent, que bientôt le roi ne prit plus la peine de cacher la tendresse et la confiance que lui inspirait le Jésuite. Sa science avait vaincu les derniers doutes de Jean ; il était disposé à revenir à l'unité, mais la raison d'Etat laissait encore des incertitudes dans son esprit. Avec ses connaissances théologiques, il disputait pied à pied le terrain, essayant d'arracher à la dialectique du nonce les concessions dont il croyait que ses sujets se contenteraient. Jean acceptait la doctrine ; il n'en était pas de même pour la discipline ecclésiastique. Il se retranchait dans les propositions que Pontus de La Gardie avait portées en son nom à la cour pontificale.

Ces conversations, qui jettent une si vive lumière sur la situation des esprits dans le Nord, ont été recueillies par Possevin lui-même [1], elles forment un véritable traité de l'unité de l'Eglise. Jean avait le cœur droit et l'esprit juste. Les démonstrations du Jésuite étaient si concluantes que, sans attendre la réponse du Saint-Siége aux articles que La Gardie avait mission de faire accepter, le monarque se décida à rompre avec l'hérésie. Le 16 mai 1578, dans son appartement intérieur, un autel fut érigé. Ce jour-là même, Possevin, en habits sacerdotaux et au moment de célébrer les saints mystères, vit le roi tomber dans ses bras et s'écrier avec des larmes de bonheur : « Mon Père, je vous embrasse, vous et la sainte Eglise Catholique Romaine, pour toujours. » La reine, Nicolas Brask, gouverneur de Stockholm, et Jean Heinrichssohn, secrétaire du monarque, furent les seuls témoins de cette cérémonie, qui allait provoquer de si graves événements. Elle s'était accomplie dans le mystère, mais une indiscrétion pouvait tout compromettre. Le roi, quoique Catholique de cœur et d'esprit, ne voulait pas fournir à son peuple un sujet de plainte ou de défiance ; il

[1] Antonii Possevini, de Societate Jesu, Responsiones ad nobilissimi et regii viri septentrionalis interrogationes, qui de salutis æternæ comparandæ ratione, ac de vera Ecclesia, cupiebat institui. Bibliotheca, liber VI, pag. 438.

pressait Possevin d'obtenir du Pape les dispenses qui, selon lui, devaient concilier les deux communions. Possevin avait convaincu le roi ; il espéra pouvoir de même convaincre le Clergé et les Suédois.

Pour le tenter avec fruit, il fallait retourner à Rome afin d'éclairer le Saint-Père et la Congrégation des cardinaux. Le prince avait abjuré le 16 ; le 20 du même mois, Possevin s'embarquait, convoyé par deux frégates royales qui l'escortèrent jusque sur l'autre rive du Sund. Il était accompagné de cinq jeunes Suédois, d'un Moscovite et d'un Lithuanien, premières conquêtes de l'Institut dans ces contrées. A Dantzick, il trouve deux Jésuites, les Pères Warsevicz et André Wisowski, il les dirige sur Stockholm pour qu'ils joignent leurs efforts à ceux de Nicolaï. A Braunsberg, à Olmütz, à Vienne, dans la Pologne, la Moravie, la Prusse et l'Autriche, il prépare les esprits. Il communique à l'empereur Rodolphe II les résultats de sa négociation ; il lui fait promettre de donner sa sœur en mariage à Sigismond, fils et héritier de Jean III ; puis il arrive auprès du Saint-Père. Possevin avait, par ses lettres, disposé la cour de Rome à concéder au roi de Suède tout ce qui pourrait lui être accordé sans préjudicier aux droits permanents de l'Eglise ; et, le 25 juillet, il mandait à Mercurian : « Dans le désir qu'il a de voir les choses en bon chemin, le roi pensait qu'il serait utile de convoquer un Concile ou une Assemblée, au moins des princes luthériens et autres hérétiques, pour voir si l'on n'en tirerait pas quelque arrangement, et si on ne les réconcilierait pas, moyennant certaines conditions, avec la sainte Eglise. Mais je lui ai fait sentir que ce qui n'avait pu se faire par un Concile de Trente, au sein même de l'Allemagne, ne se ferait pas par voie de conditions, l'Esprit-Saint voulant des esprits humbles et désintéressés. Sa Majesté me prouva qu'au fond elle partageait mon opinion ; elle ajouta même à deux reprises que, de toute façon, quand même les Luthériens et les autres hérétiques conviendraient de quelque confession à leur manière, ils la changeraient demain et en feraient plusieurs, comme il est arrivé. »

Là se découvrait le nœud de la difficulté. Jean de Suède s'était

flatté qu'avec des modifications à la discipline ecclésiastique, il parviendrait à rétablir le culte catholique dans son royaume; mais l'expérience avait été partiellement tentée. Rien d'efficace n'était sorti de ces concessions. L'Eglise, gardienne de la Foi et des traditions qui la maintiennent dans le cœur des masses, ne pouvait se relâcher de son principe, sous peine de saper elle-même la base sur laquelle les Apôtres l'ont assise. Il fallait l'accepter telle qu'elle se gouverne ou la méconnaître; car, immuable dans son principe, elle ne devait point se laisser discuter et recevoir de l'un les conditions qu'elle avait rejetées de l'autre.

Possevin, mieux que personne, se rendait compte de ces impossibilités morales et de la situation complexe dans laquelle se plaçait le roi de Suède. Afin de lui montrer la bonne volonté de l'Eglise à son égard, il ne négligeait rien pour lui assurer le concours de l'Empereur et celui des rois d'Espagne et de Pologne. La Suède, redevenue catholique, serait inévitablement en butte aux attaques à main armée des princes protestants. Le Jésuite espérait, en lui offrant de puissants alliés, donner à ce pays protection et sécurité.

Grégoire XIII n'avait pas attendu le retour de Possevin pour adopter des mesures décisives en faveur du royaume de Suède. Une nouvelle Congrégation avait été formée. Elle se composait des cardinaux les plus illustres, de Moroni, d'Alexandre Farnèse, de Sabelli, de Como, d'Hosius, de Félix Peretti, de Madrucci et de Guillaume Sirlet, le restaurateur des lettres hébraïques et grecques en Italie. Elle avait pour secrétaires deux des théologiens les plus savants de leur siècle, le Jésuite Tolet et le Franciscain César Montalcino.

Douze demandes étaient faites au Saint-Siége.

Par la première, le roi sollicitait des prières générales pour le retour de la Suède à l'Eglise. La seconde portait sur la faculté de célébrer la Messe en langue vulgaire; la troisième, sur la Communion qui devait se faire sous les deux espèces; la quatrième concernait l'autorisation de poursuivre devant la juridiction civile les Evêques prévenus de crimes d'Etat ou de haute trahison; la cinquième, sur la non-restitution des biens ecclé-

siastiques tombés entre les mains des laïques; la sixième proposait l'établissement d'un séminaire catholique dans le couvent des Franciscains de Stockholm; la septième, l'autorisation de laisser dans l'Eglise le tombeau de Gustave [1]; la huitième, le serment de fidélité des Evêques au roi; la neuvième, le mariage des prêtres; la dixième l'autorisation d'assister aux prêches et aux cérémonies du culte luthérien. Les deux dernières exigeaient qu'on supprimât l'invocation des Saints, les prières pour les morts et l'abolition de l'eau bénite.

La Congrégation des cardinaux avait délibéré sur ces douze articles, espèce de Concordat qui détruisait l'économie de l'Eglise. Le 25 juillet, elle faisait passer à Possevin le résultat de ses conférences. Ce travail de Montalcino et de Tolet, que le cardinal de Como résuma dans sa dépêche, est un chef-d'œuvre de doctrine et de prévoyance. La Messe en langue vulgaire, la Communion sous les deux espèces, le mariage des prêtres, l'abolition de l'eau bénite et du culte des Saints, les prières pour les morts, furent à l'unanimité déclarés inadmissibles. L'Eglise voulait rester une, en faisant partout les concessions que les difficultés du temps lui permettaient d'accepter. Elle abandonnait aux laïques les biens dont ils avaient frustré le clergé; et ce ne sera pas la dernière fois que cette Eglise, représentée si avide, sacrifiera, au bonheur de tous, les propriété défrichées, fécondées par ses sueurs, ou léguées par la piété.

Sur ce chapitre, la cour de Rome, et c'est un reproche que les hommes d'avenir doivent lui adresser, se montre toujours trop accommodante. Avec ce désintéressement, elle donne accès à toutes les révolutions; elle les excommunie d'abord comme spoliatrices, puis, lorsque chacun s'est arrangé une fortune aux dépens du clergé, chacun retourne au Catholicisme pour faire sanctionner par la Foi le vol à main armée. On redevient chrétien, lorsqu'on a usé tous les cultes d'imagination, et fait conspuer toutes les idoles que l'on fabriquait pour détrôner la Religion de Jésus-Christ.

[1] Le fameux Gustave Wasa était le père de Jean III.

Par des motifs plus élevés que ceux de la raison naturelle, la cour de Rome s'empressa de renoncer, au nom de l'Eglise, à ses biens temporels; et ce fut, humainement parlant, un tort que les ambitieux exploitèrent. Non-seulement on absolvait le crime sans repentir, mais encore on laissait un encouragement tacite aux spéculateurs révolutionnaires. Cette ampliation du vol constitutionnel a eu, en France et en Espagne, un fatal écho. Les révolutions qu'on enfante au nom d'une idée se terminent toujours par le pillage. On a dépouillé le Clergé; mais cette spoliation éveille d'autres cupidités. Ces cupidités insatiables, parce qu'elles naissent à chaque carrefour et qu'elles se multiplient par l'exemple, destinent les propriétaires à la mort ou à la confiscation. Les premières ont dépossédé le Clergé; il ne reste aux dernières que la ressource de priver les familles de leur patrimoine.

L'Eglise, à cette époque comme plus tard, ne fit pas ces réflexions. On l'accusait d'avidité : elle se hâtait d'abandonner ses biens au premier occupant. On la disait intolérante, elle concédait à la Suède tout ce qu'il était possible d'accorder; mais elle n'allait pas au-delà : au-delà se rencontrait l'abîme.

Les choses avaient marché plus vite que la Congrégation des cardinaux. Possevin était à Rome, où son avis devait avoir un poids immense. La Congrégation se réunit donc de nouveau; le Jésuite y fut adjoint, et, dans un mémoire détaillé [1], il exposa les difficultés de droit, de fait et de juridiction. Le Jésuite entendu, la Congrégation des cardinaux décida qu'il n'y avait rien à retrancher, rien à ajouter à sa première détermination. Possevin partageait le même avis. Le Pape, par un bref du 1er décembre 1578, le confirma dans sa dignité de légat et le nomma Vicaire apostolique en Russie, en Moravie, en Lithuanie, en Hongrie et dans toutes les contrées du nord. Le pouvoir de ce Jésuite était illimité; un Jubilé universel fut indiqué pour le succès de sa mission. Il reste à dire comment il l'accomplit.

Philippe II, à la demande de Possevin, envoyait un plénipotentiaire à Stockholm; mais ce diplomate n'avait que les affaires

[1] Ce mémoire est intitulé : *Propositiones quas Possevinus rerum Sueticarum statu observato digessit ac Pontifici obtulit expendendas.*

courantes; Possevin était chargé des confidentielles. Il partit le 14 décembre, accompagné du Jésuite Ludovico Odescalchi. Sur sa route, il vit le duc Albert de Bavière; à Augsbourg, il conféra, par ordre du Pape, avec les Fugger, banquiers allemands dont la colossale fortune était au service de l'Eglise et qui soutenaient les Catholiques de Lubeck, auxquels Grégoire XIII accordait comme prévôt de leur cathédrale Adrien de Mérode.

Ce pauvre Religieux, destiné malgré lui aux grandeurs de la terre, passait d'un banquier à un empereur. D'Augsbourg il se dirigeait sur Prague, où Rodolphe II le recevait. A Olmütz, il jetait les fondements de la célèbre mission du nord; puis, à Vilna, il s'entretenait avec Etienne Bathori, roi de Pologne. Partout sur son chemin le Jésuite avait réveillé le dévouement en faveur du Catholicisme. On attaquait l'unité sur tous les points, dans les choses, dans les hommes, dans la conscience : Possevin la défendait. On s'acharnait sur l'Eglise; on détruisait ses maisons, ses colléges, ses temples : Possevin, par une puissance inexplicable, faisait sortir de ces débris de nouveaux colléges, de nouvelles églises. Ce voyage fut une victoire continuelle remportée sur l'hérésie. Une frégate suédoise l'attendait à Dantzick. Après quatorze jours de traversée, il mouilla dans la rade de Stockholm le 26 juillet 1579. De même que la première fois, Possevin ne jugea plus à propos de paraître sous un costume d'emprunt à la cour de Jean III. Pour donner de l'espoir aux Catholiques et pour enlever aux sectaires tout prétexte de crier à la surprise, il résolut de faire son entrée dans la capitale sous l'habit de son Ordre. Les principales autorités allèrent à sa rencontre; mais ce n'était pas des pompes futiles que le Père venait chercher de si loin. Il avait gagné une âme royale à la Foi, il voulait achever la conquête d'un royaume.

Des intérêts d'ambition et de prosélytisme luthérien s'étaient jetés à la traverse des projets de Jean. Le duc Charles de Sudermanie, frère du roi, avait épousé Marie, sœur du duc des Deux-Ponts. Cette princesse, ainsi que Charles de Sudermanie, était zélée protestante; elle fomentait contre Jean une ligue de

tous les Luthériens d'Allemagne. La coalition se servait, pour soulever le peuple suédois, des phénomènes célestes qu'elle laissait à l'astrologie des pasteurs le soin d'expliquer et de tourner contre le Papisme. Ici, un chien de chasse courait dans les nuages après le gibier; là, un dragon essayait d'attirer à lui le soleil; et Baazius, évêque protestant de Linkœping [1], annonça que non-seulement ce dragon infernal pouvait obscurcir le soleil de la justification de Jésus-Christ, mais qu'il tenterait même de l'expulser de la Suède pour y substituer l'Antechrist romain.

Ces météores, si singulièrement commentés par la malice luthérienne à l'ignorance des masses, avaient produit une inquiétude que le fanatisme entretenait. David Chytræus, professeur à Rostock, se chargea d'un autre rôle. Il composait sur les chroniques saxonnes un ouvrage historique. Il supplie le roi de l'éclairer de ses conseils [2] dans toutes les questions relatives à la Suède. En échange, il lui promet de répandre sur son nom un éclat qui le fera resplendir dans la postérité. Jean, comme toutes les âmes irrésolues, aimait la flatterie; celle-là s'offrait avec l'attrait d'une plume aussi audacieuse qu'exercée; il fut heureux de l'accepter. Il vit l'écrivain. L'écrivain était protestant; il fit naître des doutes, il proposa des objections. Puis, enfin, pour l'engager, il lui dédia son *Histoire de la Confession d'Augsbourg* [3]. D'un autre côté, Pontus de La Gardie, de retour à Stockholm, avait sondé l'état des choses. Avec sa subtilité gasconne, saisissant très-bien la force des sectaires et la faiblesse morale du roi, il s'était secrètement soumis de rechef au Luthéranisme. Il ne cherchait plus qu'à effrayer le prince sur son plan de réunir les deux Églises, car ce qu'il fallait à La Gardie ce n'était pas la vérité, mais une position.

Les Évêques suédois se sentaient menacés dans l'existence de leur culte; ils étaient Luthériens : pour gagner le peuple à leur cause, ils s'allièrent avec les prédicateurs calvinistes du

[1] Baazius, 11, 22, p. 374.
[2] *Correspondance de Chytræus*, lettres au roi Jean, année 1579, pag. 78 et suiv.
[3] Puffendorf, *Introduction à l'histoire de Suède*, page 564.

Palatinat. Jean Bovallan, moine apostat, se hâta de leur prêter le secours de sa parole et de combiner les efforts des deux sectes pour anéantir les progrès que le Catholicisme faisait sous la direction des Jésuites.

Sur ces entrefaites, la lettre du cardinal de Como à Possevin parvenait à Stockholm, le 26 octobre 1578. Si le Saint-Siége eût souscrit aux douze demandes du roi de Suède, il est à présumer que, malgré sa bonne volonté, ce monarque n'aurait pas pu réaliser le vœu des Catholiques; mais les restrictions que la Foi commandait semblaient le dégager de ses promesses. Il fit entendre aux Pères Good et Warsevicz que les articles refusés étaient le pivot sur lequel roulait l'œuvre de la réunion des Suédois au Saint-Siége. Warsevicz écrit à Rome, Typotius aussi; et le cardinal de Como, le 4 avril 1579, pressant Possevin de hâter son voyage, termine sa dépêche par ces paroles, qui ont quelque chose d'aussi immuable que la vérité. C'est l'Eglise qui parle, l'Eglise qui aime mieux perdre un royaume que de sacrifier un principe. « Nous aiderons Votre Révérence par nos oraisons, mande le cardinal secrétaire des brefs au Jésuite; quant à elle, qu'elle invoque la prière, ses talents et sa prudence. Ne désespérez pas, quelque épineuse que vous semble l'entreprise, et lors même que la reine partagerait cette opinion, bien que nous n'y croyions pas et que nous priions Dieu qu'il n'en soit rien; lorsque nous aurons fait tout ce qui dépendra de nous, si Dieu ne veut pas que ce royaume ressuscite, nous serons excusés devant sa divine Majesté, et nous continuerons à vivre sans lui, comme nous le faisons depuis plus de quarante ans. »

Telle était la situation de l'Eglise et du roi lorsque Possevin débarqua à Stockholm. Jean était à Upsal au milieu des Universitaires : le Légat s'y rend. Le 10 août, il fait son entrée dans cette ville au milieu d'une pompe toute mondaine, que le prince a commandée afin de consoler l'homme des chagrins qu'il prépare au chrétien. Jean ne se faisait point illusion; il était catholique par ses sentiments, mais il n'avait ni la force de confesser sa foi, ni l'énergie de l'imposer à ceux qui auraient tout accepté des mains de la puissance, et que Gustave Wasa

avait, par ambition, conduits au Protestantisme. La Gardie et Typotius l'effrayaient sur les conséquences d'un pareil changement, qui blesserait au vif les Luthériens. Bien assurés de voir le Saint-Siége inébranlable dans ses résolutions, ils persuadaient au souverain qu'il devait obtenir intégralement ses douze demandes pour calmer l'irritation de son peuple et le ramener avec lui au Catholicisme.

Au milieu de ces intrigues de cour et d'apostasie, Possevin paraît devant le roi, dont il a été l'ami et le guide. Aucune parole de reproche ne tombe de ses lèvres ; à l'empressement de l'héritier des Wasa, le Jésuite répond par des témoignages de respectueuse affection ; mais il restait à trancher la grave question que Jean III n'osait aborder. Possevin la traita en lui présentant les lettres amicales du Pape, de l'Empereur, du roi d'Espagne et des monarques catholiques d'Allemagne. Le Jésuite retraça les démarches faites auprès de la cour de Rome pour obtenir un ambassadeur de l'Eglise à Stockholm. De la politique passant à la Religion, il lui remit sous les yeux les combats qu'il avait livrés, les joies qu'il avait éprouvées, lorsque, le 16 mai de l'année précédente, il s'écriait : « Mon Père, je vous embrasse, vous et la sainte Eglise, pour toujours. »

A cela Jean n'avait rien à répondre ; il était catholique par le cœur, mais il redoutait la colère des princes protestants, le soulèvement de ses sujets, et l'usurpation de son frère Charles. Pour sortir de la position dans laquelle sa docte faiblesse le jetait, il désirait que le Pape souscrivît à ses douze demandes. Cet ultimatum refusé, il se voyait forcé de rompre toutes négociations et tous rapports avec le Saint-Siége.

L'intrigue était trop savamment ourdie pour ne pas préparer une défaite à l'éloquence du Jésuite ; elle s'appuyait sur la peur, l'argument que la logique elle-même ne vaincra jamais. La pusillanimité du souverain était l'auxiliaire de ses menées ; aucun moyen ne devait donc en triompher.

Le 19 février 1580, Jean présida la première séance de la Diète de Wadstena. Possevin y assistait ; mais le Sénat et le haut clergé formaient une majorité tellement évidente que, pour ne compromettre ni les intérêts de l'Eglise ni ceux de la monar-

chie, il se réduisit au rôle de spectateur. Le roi s'était montré indécis, ne comptant ni sur lui ni sur ces nobles mineurs de la Dalécarlie, qui avaient su seconder Gustave, son père, et qui ne demandaient pas mieux que de revenir à leur vieille religion. Le Protestantisme l'humilia dans sa Foi, dans son honneur, et même dans sa dignité personnelle. Il reçut tous ces affronts comme un coupable n'osant lever les yeux sur son juge. Quelques mois plus tard, un Synode fut convoqué à Linkœping. Rien de possible, rien de réalisable ne pouvait sortir de cette volonté flottante au gré des partis et chancelant sous les attaques. Un an s'était écoulé pour Possevin dans les déboires de son ambassade et dans les fatigues plus consolantes de l'apostolat.

La peste décima les habitants de Stockholm, elle ne trouva que les Jésuites pour se dévouer à la charité. Les ministres protestants prenaient la fuite ou se consacraient aux soins de leurs familles, abandonnant au désespoir le troupeau dont ils se prétendaient les pasteurs. En dehors de ces devoirs imposés par l'humanité et par la Religion, les Jésuites avaient encouragé les Catholiques fidèles ; des jours meilleurs ne pouvaient guère luire sur eux à travers les nuages amoncelés par l'erreur. Le roi retournait à l'hérésie; mais Sigismond, son fils, n'acceptait pas avec autant de résignation la loi des Luthériens. Il avait été élevé dans le sein de l'Eglise romaine ; il ne consentit jamais à abjurer. Pour confesser son Dieu il fit plus tard le sacrifice du trône de Suède, l'héritage que ses pères lui avaient légué ; et il régna sur les Polonais, qui, afin de récompenser cette persévérance, l'avaient, plusieurs années auparavant, choisi pour roi.

Possevin sentait qu'il était de la dignité du Saint-Siége d'éloigner le légat apostolique de ces luttes, où le Catholicisme n'entrait que comme vaincu d'avance : Jésuite, il serait resté en Suède avec le Père Warsevicz ; Nonce du Pape, il ne songea qu'à sauver l'honneur de la tiare, et il demanda son audience de congé. Le 10 août 1580, il sortit de Suède, emportant l'amitié du roi, l'estime des plus hauts fonctionnaires de l'Etat, la vénération des Catholiques et la haine des Luthériens.

Le Jésuite avait, dans cette ambassade, si pleinement rempli les vues de la cour de Rome, il avait su avec tant d'art allier la prudence à la fermeté, son nom était devenu si populaire dans le Nord, que le Pape Grégoire XIII le chargea d'une négociation non moins épineuse; Possevin fut choisi pour aller, en qualité de légat du Saint-Siége, préparer au Catholicisme l'entrée de l'empire russe.

La Compagnie de Jésus ne se bornait pas à tenter de nouvelles conquêtes et à pénétrer dans de nouveaux royaumes : elle avait des missionnaires, des diplomates et des confesseurs toujours prêts à se porter là où le danger était le plus imminent, là où le Saint-Siége et le Général leur ordonnait d'enseigner, de vaincre l'hérésie ou de mourir. Ordre militant, les Jésuites combattaient sur chaque champ de bataille, ici avec la théologie, là avec l'éloquence, partout avec la Foi; mais partout aussi ils évoquaient d'implacables ennemis. C'est le propre des institutions vigoureuses et des caractères forts de soulever des haines ou des affections passionnées. La Compagnie de Jésus avait atteint ce double résultat; et si, en Allemagne, elle se voyait en butte aux attaques des Protestants, on doit bien penser qu'en France l'Université et les Calvinistes ne se faisaient point faute de s'acharner sur elle.

Malgré ces hostilités, ou peut-être même à cause de ces hostilités, les Jésuites gagnaient du terrain dans un royaume en proie à toutes les divisions intestines. Le 30 mai 1574, Charles IX, qui, à la fleur de l'âge, n'avait fait que languir depuis la Saint-Barthélemy, expirait laissant la couronne au roi de Pologne, son frère; mais, au milieu de cette lente agonie du désespoir, le roi, un an auparavant, avait accordé des lettres patentes afin que les Jésuites pussent établir un Collége à Bourges. Le 25 mai, cinq jours avant sa mort, il adressait au Parlement des lettres en forme de jussion pour contraindre cette Cour de justice à enregistrer les actes de sa royale volonté; le monarque était mourant, le Parlement résista. Le monarque permettait aux Jésuites d'exercer le ministère et d'ériger des Maisons-Professes dans toute la France; le Parlement leur refusait même le droit d'enseigner. Le Père Auger crée à

Paris l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, afin de racheter par l'incessante prière des Catholiques les sacriléges de l'hérésie. René Benoît, docteur en théologie à l'Université, tonne contre cet usage, qui a prévalu dans l'Eglise : le Père Maldonat prend en main la cause d'Auger, il explique sa pensée, il triomphe des sophismes de la Sorbonne.

La tempête ne se calmait jamais à Paris contre l'Ordre de Jésus ; à Bordeaux, les Huguenots essayaient d'en susciter une autre. Le Collége de cette ville prospérait ; ils tentent de faire annuler les actes de sa fondation ; ils demandent au recteur de l'Université que les Jésuites ou leurs élèves ne soient plus admis aux grades académiques. Tandis que ces prétentions étaient repoussées, les colléges de Bourges et de Pont-à-Mousson grandissaient ; et, par ordre de Henri III, le Parlement, le 13 août 1575, reconnaissait cette première maison que dirigeait le Père Bernardin Castor, et où Maldonat allait professer. Maldonat avait remporté une victoire théologique sur l'un des champions les plus érudits de l'Université. Elle voulut reconquérir le terrain perdu ; elle crut avoir partie gagnée en attaquant la doctrine émise par le Jésuite sur l'Immaculée Conception de la Vierge. Le cardinal Pierre de Gondi était Évêque de Paris. Ce prélat n'avait point épousé la querelle d'Eustache du Bellay ; comme lui, il ne se prononçait pas contre les Jésuites sans les avoir entendus. Maldonat professait que l'Immaculée Conception n'était point une vérité de Foi, mais une croyance pieuse ; cette opinion pouvait offrir matière à controverse, elle ne portait aucune atteinte à la grandeur de la Vierge. Le Jésuite avait embrassé ce parti : l'Université et Claude de Sainctes, Évêque d'Evreux, se jetèrent dans l'autre. Par un souvenir de l'ancien accord qui avait subsisté entre l'Evêque de Paris et la Faculté de théologie, elle força le cardinal de Gondi à rendre un jugement ; le 17 janvier 1575, il déclara que « le Père Maldonat n'avait émis aucune hérésie, ni rien de contraire à la Foi et à la Religion catholique. »

L'autorité ecclésiastique venait de prononcer ; mais son jugement ne favorisait point les passions universitaires : le corps enseignant se décida, le 11 février, à présenter requête au Par-

lement. Ainsi la sentence épiscopale était non avenue pour l'Université; et elle, si vigilante gardienne des droits de l'Ordinaire, elle en appelait, dans une discussion théologique, des lumières du Pasteur à la juridiction au moins ignorante d'une Cour de justice. La Sorbonne et le corps enseignant avaient appris aux Evêques à être jaloux de leur pouvoir; Gondi menaça d'excommunier les rebelles et de frapper d'anathème Tissart, recteur de l'Université, si elle condamnait Maldonat. L'Evêque de Paris jugeait en faveur des Jésuites, l'Université avait recours au Parlement. En même temps elle s'adressait au Saint-Siége par une supplique.

Dans cet écrit qui est une satire et non une œuvre sérieuse, les Quatre-Facultés s'occupent plutôt de malignes allusions contre les Pères que de solides arguments. « Nous ne tourmentons, disent-elles[1], ni les églises ni les particuliers. Nous ne troublons pas l'ordre des successions; nous ne sollicitons pas des testaments au préjudice des héritiers, pour nous en appliquer le profit; nous ne tendons pas d'embûches aux monastères ni aux autres bénéficiers ecclésiastiques pour nous enrichir de leurs biens sans être assujettis aux charges imposées par les fondateurs; nous n'employons pas le nom de Jésus pour tromper les consciences des princes en soutenant qu'on ne reste pas plus de dix ans en purgatoire. »

Le cardinal de Bourbon est le conservateur des priviléges de l'Université. On cherche à obtenir sa protection. Le Pape, le cardinal ainsi que l'Evêque de Paris donnent tort aux Universitaires dans la forme et dans le fond. Les Universitaires résistent; ils ne cessent de solliciter arrêt du Parlement, comme si le Parlement pouvait, en matière de Foi, infirmer le jugement de l'Eglise.

Ainsi attaqués, ainsi défendus, les Pères ne consentent pas à rester sous le coup de l'Université. Elle les a dénoncés au Pape : sa dénonciation a reçu la plus grande publicité. Claude Matthieu, recteur du Collége de Paris, adresse à Grégoire XIII un mémoire secret, qui, après deux cent cinquante ans, voit le jour

1 D'Argentré, *Collec. judic.*, t. II, p. 245.

pour la première fois. On lit dans ce mémoire, daté de Paris le 19 août 1575 :

« Notre Société eut toujours en France, et cela dès qu'elle mit le pied dans ce royaume, deux sortes de puissants adversaires : les hérétiques, et parmi les docteurs de Sorbonne, ceux qui par l'âge et l'autorité avaient le plus d'influence. Quoique ces deux genres d'ennemis nous offrissent les mêmes dangers et les mêmes obstacles, cependant notre manière de leur résister fut bien différente. Avec les sectaires, ce n'était point nos antagonistes que nous combattions, mais les ennemis de Dieu et de la sainte Eglise Catholique. Nous leur avons donc fait une guerre ouverte. La patience et le silence sont les seules armes que nous ayons cru devoir employer contre les docteurs de l'Université, dont l'inimitié n'attaquait que nous-mêmes, parce que nous les regardions comme des frères. Nous pensions que la résistance qu'ils nous opposaient, et en nous à Dieu et à l'Eglise, ne venait pas de la corruption du cœur mais d'une erreur de jugement. Pour les hérétiques, nous les avons défiés, et quand ils fuyaient nous les avons poursuivis. Provoqués nous-mêmes par les injures de l'Université, nous n'avons point répondu, de peur qu'une juste défense ne lui fournît un injuste motif de se trouver offensée. Néanmoins les docteurs traversaient beaucoup plus nos desseins que ne le faisaient les hérétiques, et cela d'autant plus facilement que, de notre côté, nous voulions moins leur nuire. Cela prêtait une grande efficacité aux moyens employés par eux pour anéantir nos efforts, dont le seul but était, nous le pensons, la gloire de Dieu et l'utilité de son Eglise. C'est que ces hommes étaient Catholiques, pieux, graves, doctes, et en faveur auprès de tous les Fidèles, par le nom seul de Sorbonne dont ils étaient honorés. »

Cette défense, il faut en convenir, est plus digne que l'attaque. On disputait aux Jésuites leur droit d'existence sur le sol français ; pendant ce temps le roi de France, à peine sacré dans la basilique de Reims (1575), leur donnait la plus haute marque d'estime qu'un prince chrétien pût accorder à un prêtre. Il choisissait pour son confesseur ce même Père Émond, l'aumônier de ses victoires. Ce fut le premier Jésuite qui, en France, reçut

cette redoutable dignité. Elle devint plus tard pour quelques-uns de ses successeurs et pour l'Ordre tout entier une source d'accusations que l'histoire devra éclaircir.

Henri III avait encore une volonté ; on retrouvait en lui le courage du duc d'Anjou, et de là à ce prince efféminé qui bientôt ne saura ni affronter ses ennemis ni reconnaître ses amis, il y a loin. Le roi voulait être obéi ; on s'empressait de suivre ses ordres. Il se montrait favorable aux Jésuites ; le Parlement, qui le jugeait sur sa réputation de victorieux à Jarnac et à Moncontour, laissa reposer dans la poussière de ses greffes toutes les instances, tous les appointés de l'Université.

Les Jésuites, débarrassés de ces procédures, purent, à l'abri du trône, s'étendre dans les provinces et se consolider à Paris. En 1577, la contagion sévissait dans le Midi : les villes de Lyon et d'Avignon étaient en proie au fléau. Les Pères courent au soulagement des pestiférés : douze périssent martyrs de la charité. Claude Matthieu parcourt ces provinces en qualité de visiteur, Maldonat remplit les mêmes fonctions dans le nord de la France ; partout leur présence électrise les Catholiques. A Toulouse, Jean de Montluc, évêque renégat de Valence, allait rendre compte d'une vie passée dans les apostasies de l'épiscopat et dans les honneurs de la terre. Seize fois ambassadeur de son roi, Montluc, ancien Dominicain, n'avait été infidèle qu'à son Dieu. Il agonisait, et déjà les Hugenots se félicitaient de cette victoire remportée jusque dans la tombe, lorsque le Père Grand-Jean pénètre auprès du malade. A la vue de ce prêtre, à ses touchantes exhortations, le cœur de Montluc est ému ; il revient à des sentiments catholiques. Le prélat, que le Saint-Siége a condamné comme hérétique, meurt en chrétien, meurt en Evêque, dans les bras du Jésuite qui l'a réconcilié avec le ciel.

L'Aunis et la Saintonge étaient un lieu d'asile pour l'erreur. Les paysans de ces contrées, si âpres au travail et au gain, se dépouillaient de leur caractère industrieux pour se faire théologiens. Natures abruptes, dont l'éducation n'avait jamais assoupli les mœurs, ils acceptaient de la Réforme tout ce qui flattait leurs penchants. Ils s'étaient emparés des biens de

l'Eglise, et, vivant dans ce libertinage dont une pensée de respect humain ne voile pas les turpitudes, ils ne savaient plus que se mettre en révolte contre l'Eglise, que s'insurger contre l'autorité royale. Dans l'année 1579, les excès furent poussés si loin que la force elle-même était impuissante. Le Gouvernement, affaibli, déchiré par les factions, n'avait pas d'armée pour contenir ces agitations : le Père Maldonat y envoya des Jésuites. Ils prêchaient dans la Saintonge ainsi qu'aux portes de la Rochelle, le boulevard du Calvinisme. A la même époque, Émond Auger s'éloignait de la cour; il se rendait au vœu du Père Valère Reginald, l'ami de François de Sales. Henri III professait pour Émond une amitié et une déférence qui ne se démentirent jamais. Il désira de l'attacher à son royaume par des liens plus forts que ceux de la naissance; il lui offrit la pourpre romaine. Auger avait, dans les traditions vivantes de son Ordre, des modèles d'humilité; il s'empressa de suivre leur exemple. Il refusa le cardinalat, et, afin de se faire oublier, il partit pour la Franche-Comté, où la Compagnie de Jésus n'avait pas encore pénétré. Les Etats de la province étaient assemblés à Dôle : le Père Auger prêche devant cette noblesse d'épée et de robe; il évangélise le peuple, et un Collége est fondé dans cette ville. A Dijon, le Parlement en corps lui demande d'instruire la multitude. Auger paraît dans les chaires ; pour récompenser un zèle si productif, le président de Goudran, qui, quelques mois après, mourait sans héritiers, consacre sa fortune à la création d'un Collége. Le Parlement est nommé son exécuteur testamentaire, et l'établissement commence par les soins mêmes de ce corps judiciaire; le Père Richeome en fut le premier recteur. A Paris, le président de Montbrun imitait Goudran; à Bordeaux, le fils de Largebarton, premier président du Parlement de Guyenne, et le comte de Canillac ne se contentaient pas de favoriser la Société de Jésus; ils fuyaient le monde et les honneurs pour vouer leur existence à l'apostolat de la Compagnie.

Elle faisait donc de rapides progrès sous les yeux mêmes de l'hérésie. Les Catholiques de France, comme ceux des autres royaumes, comprenaient ce qu'il y avait d'énergie dans cet Institut, que rien ne décourageait et qui se plaçait avec autant

d'ardeur à la tête des bonnes œuvres qu'en face des dangers. Tous semblaient dire alors ce que, dans cette même année 1580, le duc de Parme, Alexandre Farnèse, écrivait à Philippe II.

« Sire, mandait au roi d'Espagne le grand capitaine, Votre Majesté désirait que je fisse construire une citadelle à Maëstricht; mais j'ai pensé qu'un Collége de Jésuites serait une forteresse plus propre à défendre les habitants contre les ennemis de l'autel et du trône : je l'ai bâti. »

Le duc de Lorraine avait eu la même idée, et, lorsque déjà le Collége de Pont-à-Mousson florissait et que son fils et les deux frères de la reine de France en fréquentaient les classes, lorsque le cardinal de Vaudémont se montrait l'un des auditeurs les plus assidus des cours de théologie, le duc voulut donner une base plus large à sa fondation. Il pria le Souverain-Pontife d'ériger une Université dans ses Etats. Grégoire XIII déféra à ce vœu, et, par lettres patentes du 28 juillet 1580, Charles de Lorraine décréta que le recteur du Collége des Jésuites serait recteur de l'Université, afin que les Facultés de Droit et de Médecine ne pussent jamais apporter d'entraves aux Pères.

« Premièrement, disent les lettres patentes, celui qui sera supérieur ou recteur du Collége de la Compagnie en notre ville de Pont-à-Mousson, sera recteur de l'Université, il mettra cette diligence que tout le contenu en la bulle de fondation soit estroictement observé et que les escoliers y résidens soient instruicts en piété, vertu et bonnes lettres, selon les Constitutions de ladite Compagnie; et, comme il est porté par la bulle donnée de nostre Saint-Père pour la confirmation et l'establissement de ladite Université, y aura un chancelier, qui sera de ladite Compagnie, homme de bien, versé aux lettres. »

La date de la bulle et celle des lettres patentes sont authentiques. Cela n'a point empêché les ennemis des Jésuites de soutenir que la Compagnie avait usurpé le rectorat de l'Université de Pont-à-Mousson au moyen d'une bulle supposée de Sixte-Quint[1].

[1] La bulle *supposée* de Sixte-Quint existe cependant. Elle est intitulée : *Bulla S. D. N. Sixti V de rectore Universitatis Mussipontanæ,* et elle commence par ces mots : *Rationi congruit.* Les lettres patentes et les bulles de Grégoire XIII et de Sixte-Quint furent imprimées à Pont-à-Mousson et confrontées avec les originaux par N. Hombroux et J. Estienne, notaires apostoliques.

Or, Sixte-Quint n'a été élu Souverain-Pontife qu'en 1585, et la bulle de Grégoire XIII et les lettres patentes du duc de Lorraine remontent à l'année 1580. Ce simple rapprochement évitait un mensonge historique ; on s'est bien gardé de le faire. On avait la vérité sous la main, on a préféré l'erreur.

Ce que le duc de Parme entreprenait dans les Pays-Bas, et le duc de Lorraine à Nanci, le Parlement de Dijon le réalisait en Bourgogne ; le cardinal de Bourbon le continuait à Paris. Une Maison-Professe de l'Ordre s'établissait sous ses auspices dans la rue Saint-Antoine, et le Pape adressait à cette occasion le bref suivant à Pierre de Gondi, évêque de Paris :

« VÉNERABLE FRÈRE, SALUT :

» Bien que nous tenions pour certain que Votre Fraternité apprécie les prêtres de la Compagnie de Jésus, nous pensons néanmoins qu'il importe beaucoup à la gloire de Dieu et au salut des âmes, double objet des travaux et des œuvres de cet Ordre, de faire connaître à Votre Fraternité que, pour cela même, nous le chérissons tendrement, et nous désirons que Votre Fraternité en prenne grandement à cœur les intérêts. Ils sont violemment attaqués chez vous, et cela sans aucune faute de leur part, mais par suite de la condition commune aux serviteurs de Jésus-Christ. Vous étendrez donc jusqu'à eux votre protection, vous les soutiendrez de votre autorité, et vous défendrez qu'on s'oppose à la construction de la maison que leur fait bâtir la générosité de notre fils bien-aimé le cardinal Charles de Bourbon. Cette œuvre est digne de votre piété ; elle sera très-agréable et d'un grand mérite devant le Seigneur. Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 18 avril 1580, et l'an huitième de notre Pontificat. »

Par de nouvelles lettres patentes, Henri accordait aux Jésuites le droit d'exercer dans tous ses Etats le ministère de la parole et de l'éducation selon leur Institut. C'était raviver les douleurs de l'Université. Elle appela les Curés de Paris à son secours ; trois ou quatre d'entre eux se mirent en campagne contre la Compagnie. Cette guerre de chicane menaçait de s'éterniser, lorsque la peste vint y mettre un terme. La charité confondit, à Paris, dans une même pensée de dévouement, ces hommes

qui ne s'étaient encore vus que sur les champs de bataille théologiques. Le recteur des Jésuites mit tous les Pères à la disposition des magistrats de la ville. Les Pères Anatole Réginald, Edmond de Morangiez et François Bilques avaient déjà succombé au service des pestiférés. Les Curés et les Universitaires ne consentirent pas à leur laisser l'initiative de ce martyre. A leur suite, avec eux, souvent à leur tête, ils se précipitèrent dans les périls que la contagion faisait naître à chaque pas. L'Université et les enfants de Loyola s'étaient rencontrés ailleurs que dans la grande salle du Palais; ils allaient encore marcher de concert sur le nouveau terrain que la Religion et la politique s'étaient choisi. La Sainte-Union ou la Ligue arborait son drapeau.

Les Jésuites, en Espagne, n'avaient à repousser que des adversaires de peu de consistance, des rivalités de couvent ou des calomnies tombées de la plume de certains ecclésiastiques que la Compagnie s'était vue forcée d'expulser de son sein. C'est ainsi qu'à la mort du Nonce apostolique, à Madrid, en 1577, on trouva dans ses papiers un ouvrage anonyme en forme de mémoire, où la séparation des Pères espagnols du reste de l'Institut était discutée avec une malveillance pleine d'habileté. Dans ce mémoire, auquel les Protestants du nord de l'Europe attachèrent beaucoup de prix, on dressait trois chefs d'accusation contre l'Ordre de Jésus. L'inégalité des degrés, le mode d'élection et la facilité d'expulsion accordée au Général formaient la base de ce triple réquisitoire. La main qui avait écrit l'ouvrage était évidemment celle d'un Jésuite révolté.

Un autre Jésuite, que ses turbulences faisaient renvoyer d'Italie en Espagne, aborda plus résolument la question. La direction suprême n'était pas inféodée à la Péninsule; les Pères choisissaient leur Général parmi les Profès sans distinction de patrie. Le réformateur posa en principe que les Espagnols avaient le droit, et que pour eux il devenait de toute nécessité de se donner un chef particulier. Le Père Ribadeneira était espagnol; il avait été le compagnon et l'ami d'Ignace de Loyola et de Laynès : ce fut lui qu'Everard Mercurian chargea de répondre à ces attaques. Ribadeneira soutint ce premier assaut, qui en présageait

tant d'autres. Il démontra que l'Institut, en perdant son unité et en se faisant une autre patrie que l'Eglise catholique, se condamnait, par ce fait seul, à l'impuissance, qui est la mort de toute société civile ou religieuse. Ces discussions d'intérieur, que la turbulence cherche toujours à ébruiter, soit pour provoquer des scandales, soit pour fixer l'attention publique, ne détournaient point les Jésuites du but proposé. Dans le même temps, ils jetaient les fondements de plusieurs Colléges à Concha, à Soria, à Oviédo, au Ferrol et à Pampelune. Valence et Séville leur offraient des Maisons-Professes.

La Lombardie, dont le cardinal Charles Borromée était l'apôtre, ressentait, elle aussi, leur influence. Le cardinal les gardait autour de lui comme ses plus fervents auxiliaires. Le Père Léonti était le compagnon de ses visites pastorales; Palmio, Perucci, Adorno, Gagliardi travaillaient sous ses ordres au salut des âmes et à l'éducation de la jeunesse. Le 5 juillet 1569, il posait la première pierre de l'église de Saint-Fidèle, donnée par lui aux Jésuites. Le 4 octobre 1572, il les mettait en possession de l'abbaye de Bréra, et il traçait avec eux le plan de la célèbre Université de ce nom. La même année, il créait un noviciat de Jésuites à Arona, sur le lac Majeur; en 1573, il leur confiait à Milan le Collége des nobles.

La confiance de Charles Borromée était un encouragement et un éloge pour la Compagnie de Jésus; mais tant de Maisons agglomérées sur un seul point nuisaient à la diffusion de la Société, ou, tout au moins, lui attiraient des embarras par la pénurie des sujets. Elle se vit dans la nécessité de renoncer au séminaire de Milan et au Collége des nobles. Lorsque les Jésuites tiennent quelque chose, il semble impossible à leurs adversaires qu'ils puissent s'en séparer volontairement. Ils se déchargeaient de ce soin ; on répandit le bruit et on a mille fois imprimé que le cardinal, irrité contre eux, leur avait enlevé ces maisons. Pour faire passer toutes les accusations dans une seule, on confondit les événements et les dates. On rapprocha tellement l'année 1564 de l'année 1577 qu'il n'y eut plus d'intervalle entre ces deux époques. Ce ne fut pourtant qu'en cette dernière année que les Pères obtinrent de Charles Borromée de n'avoir plus

à diriger son séminaire, et le saint archevêque de Milan le constate lui-même : « Il y a déjà deux ans, écrit-il le 9 avril 1579 au prélat Spéciano, son agent à Rome[1], que j'ai terminé cette affaire (il parle de son séminaire) avec les Pères de la Compagnie. Ils semblaient demander de moi, et avec beaucoup d'insistance, que je confiasse à des prêtres de mon diocèse l'administration de mon séminaire. »

Giussano, l'historien du cardinal, explique cet événement de la même manière. « Les Pères de la Compagnie, raconte-t-il[2], eurent pour quelques années le gouvernement du séminaire : Charles se servait d'eux dans tous les ministères de son église ; mais voyant les occupations de leur ministère grandes et amples, de leur consentement il le donna à la Congrégation des Oblats. »

La difficulté de recruter autant de Jésuites qu'il en désirait avait engagé l'archevêque de Milan à fonder cette Congrégation des Oblats. Dans sa pensée, elle devait pour ses bonnes œuvres et pour ses créations, suppléer la Société de Jésus. L'affaire du séminaire est jugée. Oltrocchi, archiviste de la Bibliothèque ambroisienne, va expliquer celle du Collége des nobles : « Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, dit-il[3], que Charles, malgré tous les bons offices rendus par lui à la Compagnie de Jésus, put obtenir des supérieurs de cet Ordre qu'ils acceptassent ce nouveau Collége. Il existe encore dans les Archives une lettre du Père Adorno par laquelle il avertissait l'archevêque qu'il avait reçu l'injonction de retirer un des trois Pères employés au gouvernement du Collége. Ainsi, quoique le cardinal eût beaucoup insisté et à plusieurs reprises, il n'obtint que très-difficilement de voir les Pères continuer ces fonctions, même pour un temps limité. »

Les Jésuites possédaient à Milan leur Maison-Professe et le Collége de Bréra ; ils les conservaient. Afin d'exercer le ministère de la parole et de l'enseignement selon leurs statuts, c'était assez.

[1] *De vita sancti Caroli Borromei, cum notis Oltrocchi,* l. II, c. V, n. 6, col. 97.
[2] *Ibid.*, lib. II, cap. V, n. 6, pag. 86 (*Paris*, 1615).
[3] *Ibid.*, lib. III, c. IV, n. 6, col. 537.

Nous avons examiné cette accusation, qui depuis plus de deux cent cinquante ans pèse sur l'Ordre de Jésus. Appréciée à sa valeur, voilà les proportions auxquelles l'impartialité de l'histoire est obligée de la réduire. Cette accusation avait cependant une espèce de base, par malheur, la base n'est venue qu'après la construction de l'édifice.

Dans l'année 1579, le gouverneur du Milanais, pour Philippe II, se mit en opposition avec le cardinal, sous prétexte que quelques-uns de ses priviléges avaient été violés. L'homme de guerre s'imagina qu'il aurait facilement raison de l'homme de paix; mais, s'apercevant que l'humilité du chrétien n'empêchait pas Charles Borromée de soutenir ses droits d'archevêque et de prince de l'Eglise, il organisa une persécution contre lui. Dans les troubles excités à Milan par cette lutte des deux pouvoirs, les Jésuites ne furent pas d'accord. Les uns, avec le Père Adorno, recteur du Collége, prirent parti pour le cardinal; les autres, sous l'inspiration de Perucci, déclarèrent que, sans blâmer la conduite du prélat, ils regrettaient de voir la Compagnie s'immiscer dans des questions étrangères à l'Institut. Le Jésuite Jules Mazarini prêchait la station quadragésimale dans l'église de Saint-Fidèle. Il était l'ami, le confesseur du gouverneur; il avait une tribune : il s'en servit pour attaquer le cardinal Borromée. Il l'attaqua sans modération, sans justice. Ces paroles, tombant de la chaire que l'archevêque avait érigée, et retentissant dans un temple que sa munificence avait donné aux Jésuites, durent froisser tous les sentiments du saint prélat. Dans plusieurs de ses lettres, il en témoigna une vive indignation; mais son indignation n'égala pas celle des Jésuites. Les Pères de Milan se hâtèrent de désapprouver l'imprudent orateur, le Général de la Compagnie le réprimanda, et Mazarini fut traduit à Rome devant un tribunal ecclésiastique. Il se vit privé pendant deux ans de la faculté de prêcher, et condamné à passer ce temps dans une Maison de l'Ordre.

Quelques mois après, Charles Borromée, avant son départ de Milan, avait voulu faire lui-même la dédicace de Saint-Fidèle. Il s'était assis à la table des Jésuites; à Rome, il visitait

les Pères et les Colléges de l'Institut, comme pour prouver qu'il ne rendait pas le corps entier responsable de la faute d'un de ses membres. Jules Mazarini subissait sa peine; Everard Mercurian lui en imposa une autre. Claude Aquaviva, Provincial d'Italie, le conduisit aux pieds du cardinal, et l'offenseur demanda pardon à l'offensé.

C'est à l'aide de ce fait seul que les adversaires des Jésuites ont fabriqué tant d'hypothèses. Charles Borromée a survécu cinq ans à cet événement, et après, comme avant, on le voit toujours entouré des Pères de la Compagnie. En 1583, le Père Gagliardi l'accompagne dans ses visites aux Suisses et aux Grisons. L'annotateur Oltrocchi avoue que « ce fut lui qui établit les Jésuites, ou les fit établir, à Vérone, à Mantoue, à Lucerne, à Verceil, à Gênes et à Fribourg. » Puis il ajoute [1] : « Et afin d'environner, pour ainsi dire, sa province d'une barrière infranchissable, saint Charles fit plus d'une démarche, quoique sans succès, pour faire occuper par les Jésuites les maisons que les Frères-Humiliés habitaient à Locarno. »

Le cardinal Borromée avait aimé la Compagnie de Jésus pendant toute sa vie; il voulut l'aimer jusque dans la mort. Ce fut à Arona, où aujourd'hui sa statue colossale domine le lac Majeur, qu'il désira de célébrer, pour la dernière fois, les saints mystères. Le comte René Borromée, son neveu, habitait un palais dans cette ville, où le cardinal était né. Il supplie son oncle de sanctifier par sa présence ce berceau de la famille. Le cardinal répond qu'il a « trop besoin de secours spirituels pour ne pas aller où il est assuré de les rencontrer ; » et il frappe à la porte des Jésuites. Le 1^er^ novembre 1584, il célébrait sa dernière messe dans leur église d'Arona, comme dix-neuf ans auparavant il avait célébré sa seconde au Gesù de Rome. Il expira à Milan dans les bras du Père Adorno, son confesseur.

Quatre ans auparavant, le 1^er^ août 1580, Everard Mercurian, plein de jours et de bonnes œuvres, s'était endormi dans le Seigneur. Il avait fait un abrégé de l'Institut, qu'il publia sous le titre de : *Sommaire des Constitutions*. Il mit en ordre les *Règles communes* et les *Règles des différents*

[1] *De vita sancti Caroli cum notis Oltrocchi*, t. II, liv. VI, ch. VIII, col. 228.

Offices; et, comme ses prédécesseurs, il veilla à donner aux Missions le plus d'extension possible. Il créa celle des Maronites et celle d'Angleterre; puis à sa mort, après huit années de généralat, il laissa la Société de Jésus dans une situation si prospère qu'elle comptait plus de cinq mille religieux, cent dix maisons, et vingt-et-une provinces.

Dans les commencements de son généralat, ce vieillard, qui ne se croyait pas assez fort pour porter seul le fardeau qu'on lui avait imposé, accorda une confiance absolue au Père Benoît Palmio, Assistant d'Italie. S'apercevant que cette confiance pouvait être taxée de partialité, il la circonscrivit en appelant le Père Olivier Manare à la partager. Manare était Assistant des provinces du nord; il devenait ainsi un concurrent de Palmio dans l'estime du Général. Palmio se montra sensible à cette substitution d'autorité. Le 2 août 1580, Olivier Manare fut créé Vicaire-Général, et il annonça la quatrième Congrégation pour le 7 février 1581.

A peine ces dispositions sont-elles prises que le bruit se répand parmi les Jésuites que Manare aspire au généralat. On raconte que, s'entretenant avec cinq ou six Pères des améliorations à introduire dans l'Institut, il a dit un jour : « Si jamais je suis Général, je ne manquerai pas de mettre à exécution les idées que je développe. » Une telle parole, échappée dans la conversation, n'était ni une espérance, ni un désir, ni surtout une captation. Elle froissait cependant les susceptibilités de quelques Jésuites, qui y voyaient une atteinte portée à leur engagement solennel de ne jamais briguer les honneurs du dehors ou les dignités du dedans. Manare était connu, on honorait son caractère; mais les uns voulaient consacrer l'abnégation par un exemple, les autres déclaraient qu'il fallait que Manare confondît la calomnie. Claude Aquaviva, Provincial de Rome, se range parmi les défenseurs du Père accusé, il le presse de poursuivre les auteurs de l'imputation. Manare était à la tête de la Compagnie; il ne crut pas devoir accéder à un projet que sa position rendait facile. Il laissa ce soin au Père Jules Fatio, secrétaire de l'Ordre, et au Père Fabio de Fabiis, descendant de l'antique famille romaine de ce nom.

Le 7 février, la Congrégation générale s'assembla au milieu de ces troubles intérieurs ; elle était composée de cinquante-sept membres ; on y remarquait Salmeron et Bobadilla, Domenech, Lannoy, Claude Matthieu, Bellarmin, Palmio, Aquaviva, Gonsalès, Hoffée, Maggio, Garcias de Alarcon et Maldonat. Au moment où l'on va procéder à l'élection du nouveau chef, cette accusation se renouvelle ; on la défère aux quatre plus anciens Profès, selon la règle établie par les Constitutions. Bobadilla était du nombre ; les accusateurs demandent qu'il se récuse, parce qu'il a, disent-ils, fait connaître d'avance une opinion favorable au Père Manare. Claude Aquaviva et Gil Gonsalès s'interposent ; dans la persuasion qu'aucun membre de la Compagnie n'attribuera quelque tort à l'inculpé, ils décident le vieux Bobadilla à ne point user de son privilége. Les juges de ce singulier procès furent Salmeron, Domenech, Lannoy et Cordesès. L'affaire est examinée par eux ; trois voix contre une prononcent que le Père Manare ne leur paraît point exempt de reproches. Lannoy n'adhéra pas à cette sentence, que la presque-unanimité des Pères désapprouvait hautement, et Bobadilla, toujours impétueux comme dans son jeune âge, protestait qu'il avait été frauduleusement écarté. On ne savait quelle conclusion donner à l'incident ; mais le Vicaire-Général accusé, que son autorité transitoire portait à la conciliation, prend la parole. « Mes Pères, dit-il, j'ai la conscience de beaucoup de fautes pour lesquelles je me reconnais indigne non-seulement d'être élevé à tout honneur, mais même d'appartenir à cette sainte Compagnie. Quant à celle dont on me déclare coupable, j'y suis resté complétement étranger, j'en atteste celui qui jugera les vivants et les morts, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et la plupart d'entre vous qui me connaissez. Toutefois, comme je suis un grand pécheur, je ne récuse point le jugement prononcé ; mais, avant tout, il faut que la dignité et la tranquillité de la Compagnie soient sauves. Créez donc un Général ; les Constitutions, en indiquant les qualités requises, m'excluent assez de cette charge ; et, pour que tout se passe régulièrement et dans la paix, je renonce de mon plein gré aux droits que me confère mon titre de Profès. »

Les Pères de la Congrégation voulurent prouver à Manare que l'imputation dirigée contre lui ne changeait en rien leurs sentiments à son égard; il fut conservé dans ses fonctions de Vicaire-Général. Quelques écrivains ont cherché, par la futilité même de l'accusation, à expliquer d'une autre manière les motifs de cette étrange conduite. Les uns ont mis en avant l'idée que le Pape Grégoire XIII avait déjà essayé de faire triompher contre les Espagnols; les autres ont cru qu'il y avait accord pour élever un Italien au généralat; mais une simple réflexion modifie singulièrement cette pensée. Sur les quatre Jésuites auxquels fut déféré par la Congrégation l'examen de l'affaire, trois sont Espagnols : Salmeron, Domenech et Cordesès. Lannoy est Allemand, et c'est lui qui seul se prononce en faveur de Manare. Les trois autres auraient donc abdiqué les prétentions des Espagnols au généralat, ou ils auraient fait cause commune avec leurs rivaux présumés. Cette supposition n'est guère admissible, et, comme il ne faut voir dans les faits que ce qui s'y trouve, nous croyons que, dans tout cela, il y a eu d'abord un malentendu, puis susceptibilité, ensuite des deux côtés une délicatesse électorale que le monde ne comprendra pas, mais qui s'explique très-bien par le respect que tout Jésuite voue au texte ainsi qu'à l'esprit des statuts d'Ignace de Loyola. L'ambition et l'intrigue devaient à jamais être exclues de toute Congrégation. Afin de laisser un exemple à leurs successeurs, les Pères accueillirent l'ombre même d'un soupçon, et ils lui donnèrent un corps.

Le 19 février 1581, Claude Aquaviva fut élu Général de la Compagnie à une forte majorité; les Pères Palmio et Maggio réunirent quelques suffrages. On désigna pour assistants au nouveau chef de l'Ordre Paul Hoffée, Laurent Maggio, Garcias d'Alarcon et Georges Serrano. Le Père Hoffée se vit chargé des fonctions d'Admoniteur, et Manare fut nommé visiteur dans les provinces du Nord. C'était une réparation dont le Souverain-Pontife prenait lui-même l'initiative en déclarant que les Pères qui l'avaient accusé et ceux qui n'avaient osé l'absoudre étaient allés au-delà même de l'Institut.

La Congrégation rendit soixante-neuf décrets, deux avant l'é-

lection, soixante-sept après : quelques-uns seulement sont remarquables. Le dix-neuvième surtout a prêté aux adversaires de la Compagnie autant d'arguments que de prétextes pour grandir outre mesure le pouvoir du Général. Ce décret porte que le Général a le droit de déclarer ou d'expliquer le sens des Constitutions, de telle sorte cependant que ces déclarations ou explications n'ont point force de loi universelle, mais qu'elles servent seulement de direction pratique dans le gouvernement.

Par le vingt et unième décret il fut résolu que le Général, avant de mourir, désignerait le Vicaire-Général à qui le pouvoir serait confié jusqu'à l'élection.

Ces décrets semblent donner une plus large extension à l'autorité du Général. Le vingt-septième la circonscrit sur des points presque aussi fondamentaux. Ainsi, il décide que, hors le temps des Congrégations, le Général ne pourra dissoudre les Maisons ou les Colléges de l'Ordre sans avoir la majorité des suffrages parmi les Assistants, les Provinciaux, le Procureur-général et le secrétaire-général de la Compagnie. Deux des plus anciens Pères de chaque province doivent en outre être consultés. Ce conseil permanent est chargé de résoudre à la majorité ces questions de vie et de mort pour les maisons et pour les colléges.

Quand les membres de la Congrégation annoncèrent au Pape que Claude Aquaviva était nommé, Grégoire XIII, qui comme tous les vieillards, ne croyait qu'à l'expérience et à la sagesse cachées sous des cheveux blancs, témoigna un profond étonnement. « Quoi! mes Pères, s'écria-t-il, vous avez choisi pour vous gouverner un jeune homme qui n'a pas encore quarante ans! » Les Jésuites connaissaient Aquaviva; ils sourirent de la stupéfaction si naturelle du Pontife, et ils le prièrent de confirmer l'élection. Le Pape s'en rapportait à leur prudence, il souscrivit au vœu de la majorité. Le Saint-Siége et la Congrégation n'eurent qu'à se féliciter d'avoir placé à la tête des Jésuites un homme qui, à travers les circonstances les plus orageuses, sut, par sa fermeté, jeter un nouvel éclat sur la Compagnie.

Claude Aquaviva, fils du prince Jean-Antoine Aquaviva, duc

d'Atri, et d'Isabelle Spinelli, naquit au mois d'octobre de l'année 1543. Il n'avait encore que trente-sept ans, mais chez lui la maturité devançait les années. Renonçant au monde, à la cour romaine, à toutes les espérances que son nom et ses talents faisaient concevoir, il était entré dans l'Institut. Depuis ce jour, il avait tellement grandi en piété, en vertu et en science, qu'il devint une des colonnes de son Ordre. Les obscurs travaux auxquels il s'était livré, son ardeur à réprimer les saillies d'un caractère impétueux fanèrent promptement cette grâce du jeune homme que chacun admirait. Ses cheveux noirs avaient déjà blanchi sous l'étude et la réflexion; mais ce que le nouveau Général avait perdu en beauté, il le rachetait par un extérieur plein de dignité et par la mâle expression de son visage, sur lequel se reflétaient toutes les nobles pensées. Ses yeux brillants, sa parole animée, sa douce gravité donnaient à l'ensemble de cette physionomie un charme puissant : c'était une des plus majestueuses images du calme dans la force et de l'autorité tempérée par la bienveillance. Il y avait chez Aquaviva ce mélange de qualités contraires qui souvent se paralysent dans leur action, mais qui de temps à autre font mieux ressortir les natures privilégiées. Energique et conciliant, doux et sévère, habile et franc, humble pour lui, fier quand il s'agissait des droits de l'Eglise ou de la dignité de sa Compagnie, le Père Claude réunissait tous les contrastes, et savait dans une mesure parfaite mettre à profit tant d'avantages personnels ou acquis. Son nom n'avait pas encore franchi la frontière d'Italie, car, comme un grand nombre d'autres Jésuites distingués, la volonté des supérieurs attachait Aquaviva à l'administration intérieure. Il n'était connu que de ses frères, que de ses égaux dans l'obéissance : il va se révéler dans le commandement.

CHAPITRE V.

Situation de l'Angleterre sous Henri VIII et pendant la minorité d'Edouard VI. — La servitude dans la liberté de religion. — Marie Tudor. — Caractère de cette princesse. — Causes de son inflexibilité. — Les pouvoirs législatifs, les grands et le peuple catholiques avec elle. — Elisabeth. — Son portrait et sa politique en religion. — William Cecill. — Bulle de Pie V contre Elisabeth. — Edit en réponse à cette bulle. — Marie Stuart et Elisabeth. — Leurs rivalités. — Les Jésuites en Ecosse. — Elisabeth leur interdit l'entrée de ses Etats. — Les Anglais catholiques émigrés. — Fondation du Collége de Douai. — Le docteur Allen. — Les protestants saccagent le Collége de Douai. — Il est transféré à Reims par le cardinal de Lorraine. — Allen et les Jésuites. — Séminaire anglais à Rome. — Divisions qui y éclatent. — Témoignage du cardinal Baronius. — Espions d'Elisabeth dénoncés par l'historien de Thou. — Les complots qu'ils inventent. — Crédulité calculée des ministres anglais. — Peine de mort contre les Jésuites. — Les Pères Edmond Campian et Robert Parsons. — Mission d'Angleterre. — Le Jésuite Thomas Pound. — Les tortures qu'il subit. — Divisions entre les catholiques anglais. — Causes morales de cette division. — Edits de la reine et persécution contre ses sujets catholiques. — Campian et Parsons à Londres. — Le Père Donall tué en Irlande. — Politique de Cecill. — Dévouement des Catholiques. — Les *Dix Raisons* du Père Campian. — Le secrétaire d'Etat Walsingham et l'apostat Georges Elliot.— Elliot vend Campian. — Campian en présence d'Elisabeth, du comte de Leicester et du comte de Bedfort. — Campian au chevalet. — On le force à discuter, encore tout meurtri, avec des ministres anglicans. — Briant et Sherwin. — Lettre interceptée du Père Campian à Pound.—Campian et ses compagnons devant la cour de justice de Westminster. — On ne veut pas les juger comme prêtres, mais comme conspirateurs. — Le jury en matière politique. – Bodin et le duc d'Anjou à Londres. — Supplice du Père Campian. — La harangue du Jésuite au pied de la potence. — Lettre de l'ambassadeur d'Espagne à Philippe II et à sa sœur. — Lettre de Parsons. — Les lords Paget, Catesby, de Southampton et d'Arundel poursuivis. — Marie Stuart et le Père Walsh. — Conseil tenu à Paris sur les affaires d'Ecosse. — Les Pères Gordon et Creitton. — Exécution du père Thomas Cottam. — La torture de la *fille de Scavinger*. — Percy, comte de Northumberland, et Arundel meurent pour la foi dans les cachots d'Elisabeth. — Les Jésuites périssent à York sur l'échafaud. — Cecill et son ouvrage intitulé : *Justitia Britannica*. — L'historien Camden mis en opposition avec Cecill. — Les Jésuites de France, le Père Matthieu entre autres, s'opposent à ce qu'on envoie d'autres Pères en Angleterre. — Le docteur Allen repousse avec force leurs motifs. — Elisabeth essaie de la clémence. — Au lieu de tuer, elle déporte. — *Journal de la Tour de Londres*. — Complot de Parr. — Ses insinuations aux Jésuites. — Ses dénonciations à Elisabeth. — Sa fin. — Calomnies jansénistes. — Le Père Bellarmin et l'Académie anti-bellarminienne, fondée par Elisabeth. — Discorde dans le séminaire anglais, à Rome, fomentée par les ministres d'Elisabeth. — Le Père Weston et le complot d'André Babington. — Exécution de Marie Stuart. — Nouvel édit contre les Jésuites. — Jacques Stuart les protége. — Il retombe sous le joug d'Elisabeth. — L'Ecosse et l'Irlande. — Les Ecossais battent les Anglais. — Les Jésuites sont accusés par Elisabeth d'avoir préparé le succès. — Mort d'O'Calan. — Supplices de Cornelius, de Southwell et de Walpole. — Mort d'Elisabeth.

Depuis que Henri VIII, pour faire asseoir l'adultère sur le trône, s'était séparé de la Communion romaine, l'Angleterre,

ce royaume jusqu'alors si catholique; et qui, par l'éclat de sa foi, avait mérité le surnom d'île des Saints, se livrait à toutes les débauches de l'intelligence. L'apostasie avait été commandée par le monarque. Les corps constitués, les grands et le peuple se précipitèrent dans la servitude, non par entraînement ou par conviction, mais par lâcheté ou par cupidité. Au milieu de cet empressement d'une nation à renier son vieux culte, parce qu'il plaît à un roi de répudier sa femme, il se leva néanmoins une partie de cette même nation pour protester contre de semblables attentats. Il y avait en Anglererre un saint que, depuis l'année 1170, on vénérait comme le martyr de la Religion catholique et des libertés anglaises : c'était Thomas Becket, assassiné au pied de l'autel par les courtisans du roi Henri II. Le prince n'avait fait que désirer sa mort, et cette mort étendit sur le reste de sa vie un voile de deuil. Henri VIII alla plus loin que le père de Richard Cœur-de-Lion; il ordonna que les cendres de saint Thomas de Cantorbéry fussent jetées aux vents. L'Eglise universelle avait adopté le culte du martyr; Henri VIII, par une loi, déclara nul l'acte de canonisation; il confisqua le trésor de la cathédrale de Cantorbéry. Afin de colorer d'un prétexte de bien public la spoliation des monastères, Henri VIII avait annoncé que cette confiscation mettrait les finances du royaume dans un tel état de prospérité que désormais il n'y aurait pas besoin de prélever d'impôts. Au témoignage de Jean Stow, écrivain protestant[1], sous ce règne d'exactions et de pillages, le Parlement, dans l'espace de quelques années, improvisa plus de lois fiscales qu'il ne s'en était voté pendant les cinq cents ans qui avaient précédé.

Henri VIII évoquait des sectaires; son arbitraire empruntait quelque chose à la violence de ses passions. Le Parlement le constitua chef de l'Eglise anglicane; on subit tous ses caprices. Les Catholiques, qui ne consentirent pas à humilier leurs croyances sous le joug, furent les ennemis de son trône. Ils étaient fidèles à leur Dieu; Henri les accusa de trahison envers sa personne. La persécution s'organisa contre eux; elle dura

[1] Préface de la Chronique de Jean Stow.

jusqu'à la mort de cet homme. Le 28 janvier 1546, Henri VIII expira, laissant l'Angleterre en proie aux factions et dans toutes les difficultés d'une régence.

Tant que le monarque vécut, il comprima les passions dont lui-même avait développé le germe. Le bourreau était sa suprême justice, le dernier mot de son autorité; et il faisait aussi sommairement trancher la tête d'une de ses maîtresses que celle d'un de ses sujets. Il avait des magistrats aussi bien pour les uns que pour les autres. La minorité d'Edouard VI, fils de Jeanne Seymour, permettait aux idées d'anarchie de prendre enfin leur essor. Thomas Cranmer, prêtre que l'apostasie porta de l'obscurité au siége archiépiscopal de Cantorbéry, s'était fait le courtisan le plus audacieux du monarque; il ne se contenta pas de l'absoudre de ses vices, il s'efforça de les imiter[1]. Le duc de Somerset, protecteur du royaume, était calviniste. Cranmer, luthérien, mais plus dévoué au pouvoir qu'à sa nouvelle conscience, se mit à favoriser le Calvinisme. Henri VIII n'avait cherché à briser l'unité que pour prêter à ses adultères un vernis de légalité ecclésiastique. Le tyran mort, chacun s'adjugea le privilége qu'il avait pris dans le sang. On avait obéi en esclave à cette main de fer; lorsqu'on la sentit glacée, chacun essaya de se façonner un dieu, un culte à sa guise. Les hommes de toutes les conditions, les femmes de toutes les classes se firent une étude de travestir la Bible, défigurée en langue vulgaire, pour la commenter, pour l'appliquer au gré de leur enthousiasme ignorant. La confusion s'établit dans les chaires. Henri VIII avait corrompu le Clergé et le Parlement. Après lui, la corruption descendit dans tous les rangs; elle s'assit à la porte des Universités. Ce fut la promiscuité de l'intelligence et de l'abâtardissement. Chacun essaya d'ébranler le tronc commun et de porter la main sur la clef de la voûte. Luther n'avait enfanté qu'une hérésie; les sectaires à sa suite en créèrent par milliers. « Les Calvinistes, dit Bossuet quand il peint cette rapide succession de la réforme, les Calvinistes, plus hardis que les Luthériens, ont servi à établir les Sociniens,

[1] Godwin, in Henr. VIII. Stapleton, *Vie de Cranmer*, liv. I. Reismeth, liv. VII, chap. XXXVI.

qui ont été plus loin qu'eux et dont ils grossissent tous les jours le parti. Les sectes infinies des Anabaptistes sont sorties de cette même source, et leurs opinions, mêlées au Calvinisme, ont fait naître les Indépendants, qui n'ont point eu de bornes; parmi lesquels on voit les Trembleurs, gens fanatiques qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées, et ceux qu'on nomme les Chercheurs, à cause que dix-sept cents ans après Jésus-Christ ils cherchent encore la Religion et n'en ont point d'arrêtée. »

On chassa d'Oxford et de Cambridge les professeurs catholiques. Pierre Martyr, Martin Bucer, Bernard Ochin et les novateurs de France, d'Allemagne et de Genève furent acceptés par ces vieilles écoles anglaises comme les régulateurs du dogme et les dispensateurs de la morale. Dans des cérémonies funèbres où le burlesque le disputait à l'odieux, on condamna à l'oubli, souvent même au feu, les œuvres théologiques de saint Thomas d'Aquin, de Pierre Lombard et de Scott; puis on composa à la hâte de nouveaux articles de foi. Au nom de la liberté, on avait méconnu l'autorité des Conciles généraux, et il fallait se soumettre à des décrets que, sous peine de mort, le Parlement forçait d'accepter comme émanation de l'Esprit-Saint.

Ces folies religieuses, nées de la monstrueuse alliance contractée entre le libre arbitre et l'obéissance passive que, par une exception assez commune chez les Révolutionnaires, on confondait dans l'application, ne devaient enfanter que calamités et désordres : le protecteur en fut une des premières victimes. Le duc de Northumberland le fit périr sur l'échafaud, et, le 6 juillet 1553, Edouard, qui n'avait connu de la royauté que les misères, expirait empoisonné. Pour sa patrie, pour lui comme pour tous les rois mineurs, se réalisait la menace prophétique des saintes Ecritures ; « Malheur au pays dont le monarque est enfant[1]!

Le seul héritier légitime d'Henri VIII monta sur le trône. C'était Marie Tudor, fille de Catherine d'Aragon et du roi

[1] *Eccles.*, chap. x, ℣. 16.

d'Angleterre. Marie avait trente-huit ans. Epouse de Philippe II d'Espagne, elle était catholique, et catholique d'autant plus ardente qu'elle sentait le trône miné sous ses pieds. Les cruautés de son père, les crimes commis durant le règne d'Edouard, son union peut-être avec Philippe II, donnèrent à son caractère quelque chose de sombre et d'implacable. Pendant de longues années, elle avait vu les lords et les citoyens de son royaume prostituer leur foi à tous les schismes et à tous les cultes. Elle crut que, par les mêmes moyens de terreur, il serait aussi facile de les ramener vers l'Unité catholique. Elle dédaigna donc la persuasion pour dominer par la force; elle fut intolérante, parce qu'elle était la fille de son père, parce que surtout elle apprenait par l'expérience que les Anglais étaient trop avides et trop courtisans pour ne pas se prêter à tous les esclavages. Son père, le terrible roi, avait commandé à cette nation de professer la veille la religion qu'il inventerait le lendemain. Cette nation si fière avait obéi; Marie fit comme son père. Elle dit aux Anglicans de revenir au culte catholique; les masses y adhérèrent, car les masses ont toujours eu peur de la force morale. Elle dit au Parlement d'être catholique : ce grand corps, qui comme toutes les assemblées délibérantes, accepte le rôle qu'on lui assigne en le flattant ou en l'enrichissant, ce grand corps avait passé de la Rose Blanche à la Rose Rouge, proscrit ou exalté, selon le succès du jour, les York ou les Lancastre, flétri le vaincu et législativement adulé le vainqueur. Il voyait une reine dévouée au Saint-Siége; il revint à sa foi première, et, calviniste dans le cœur, il fabriqua des décrets contre les Calvinistes.

Sous le règne de cette princesse, il y eut des conspirations, des bûchers et des victimes. Pour les uns elle est, elle sera longtemps la sanglante Marie; pour les autres, elle n'a été qu'une femme aspirant à comprimer un royaume dont de fréquentes apostasies avaient usé l'énergie. Elle était reine par le droit de sa naissance, elle voulut être catholique de fait. Si les moyens qu'elle employa ne sont pas toujours dignes de sa religion, ils furent toujours au niveau de ce siècle, où, comme dans toutes les révolutions, la vie des hommes n'est comptée

pour rien. Elle fut sans pitié envers ceux qui persévérèrent dans leurs doctrines novatrices ; mais si elle eût vécu plus longtemps, il est permis de croire qu'elle aurait dominé son époque, et imposé sa volonté immuable à un peuple qui alors acceptait tout de la puissance royale. Sous Henri VIII et Edouard VI l'Angleterre était une espèce de marché public où chacun proposait, vendait ou achetait une religion. Marie chassa de ce bazar plus de trente mille sectaires étrangers qui s'y étaient installés pour trafiquer de leurs idées ou de leurs rêves ; elle fit condamner au feu Cranmer, qui, par ses complaisances, avait condamné le roi son père à la honte. Après cinq ans de règne, c'est-à-dire de luttes, elle succomba à la peine, mourant dans toute sa chasteté de femme, dans sa ferveur de chrétienne, mais avec l'exécration du Protestantisme et celle de certains historiens, qui trop souvent ont épousé les préventions des sectaires.

A l'héritière d'Henri VIII, morte le 17 novembre 1558, succéda Elisabeth, fille d'Anne de Boleyn. Zwinglienne sous Edouard, Catholique sous Marie, la nouvelle reine, qui, malgré sa cauteleuse réserve, avait plus d'une fois trempé dans des complots calvinistes contre sa sœur légitime, et qui pour cela s'était vue emprisonnée à la Tour de Londres, inaugura son pouvoir par un parjure. Marie avait rétabli le serment solennel de défendre la Religion catholique, de maintenir la liberté de l'Eglise et les droits concédés au Clergé par le saint roi Edouard le Confesseur. Elle le prêta, et l'acte de ce serment, signé de sa main, fut déposé sur l'autel[1]. Poussant plus loin la dissimulation, elle fit demander au Souverain-Pontife sa bénédiction apostolique pour commencer son règne sous les auspices du Saint-Siége. L'Angleterre était revenue à sa foi antique ; Elisabeth, pour s'affermir sur le trône, crut avoir besoin des Catholiques, et avant de se prononcer elle espéra paralyser leurs intentions.

Plus jeune, plus belle, plus brillante que Marie, elle réunissait la plupart des avantages qui font les grands rois. Elle avait le génie qui conçoit et la raison qui mûrit les projets. Ses

[1] Camden. *Annales regni Elisabethæ, anno* 1559.

plans apparaissaient aussi vastes que sa pensée était profonde. Elégante dans ses manières, habile dans la connaissance des hommes, elle joignait à la majesté royale la culture de l'esprit et l'amour des lettres. Subordonnant ses passions à la raison d'Etat, elle était reine dans les faiblesses même de la femme. Elisabeth ne consultait jamais la sensibilité de son cœur. Dans les plaisirs comme dans les affaires, elle n'en appelait qu'à sa tête : mais le désir de dominer, et, lorsqu'elle exerça l'autorité souveraine, l'instinct du pouvoir, lui firent comprendre que pour les Catholiques, elle ne serait peut-être jamais qu'une usurpatrice. Le Pape Clément VII, après avoir connu les déréglements d'Anne de Boleyn, avait déclaré Elisabeth illégitime et inhabile à succéder. Marie Stuart, petite-nièce de Henri VIII, pouvait donc aspirer à ceindre la couronne. Elisabeth n'était pas sans crainte sur le parti que la France, que l'Espagne et les Catholiques anglais allaient adopter. Afin de conjurer l'orage dont elle se croyait menacée, ella s'adressa à la cour de Rome. Quand son autorité fut sanctionnée, elle ne songea plus qu'à mettre la main à l'œuvre ébauchée par Henri VIII. Elle abjura le Catholicisme et elle contraignit ses sujets à l'abjurer avec elle.

William Cécill, baron de Burleigh, était un de ces ambitieux qui ont autant de souplesse dans l'esprit que de dévotion au pouvoir. Il avait passé, comme une monnaie à l'effigie du monarque, dans la poche de tous les gouvernements qui s'étaient succédé depuis Henri VIII. N'ayant d'autre mobile que sa fortune politique, il se faisait un jeu des religions et des serments. Ses convictions se basaient sur ses intérêts, mais elles ne l'entraînaient pas vers la cruauté. Son astuce empruntait le langage de la modération. Négociateur habile, ministre brillant, il répugnait à l'effusion du sang, aimant mieux corrompre les hommes que de les tuer. Il avait traversé les péripéties de la minorité, servant le plus fort et, escomptant en secret la faiblesse qui, un jour, pouvait disposer de l'autorité. Aussi, après cette vie de prostitution intellectuelle, le voit-on sans étonnement offrir ses services à Marie et au cardinal Polus. Cécill, dédaigné par la reine, s'attacha à la destinée d'Élisabeth ; il la suivit

sur les marches du trône. Il connaissait de longue date les moyens à employer pour faire du Parlement anglais un sénat de complaisance. Il mit en jeu la corruption, et, à la Chambre des Lords, l'Anglicanisme l'emporta de trois voix sur la Religion catholique[1].

Par une de ces inconséquences trop fréquentes dans les partis, les Dévoyés de l'Eglise acceptèrent alors avec empressement ce que naguère ils avaient combattu. La position était changée, ils essayèrent de changer le principe. Quand Marie parvint au trône, ils annoncèrent en chaire, ils firent publier dans des opuscules qu'elle était inhabile à régner parce qu'elle était femme, et ils appuyèrent leurs dires sur les textes de la Bible. Lorsque Elisabeth donna des garanties à leurs espérances, les mêmes textes des livres saints qui avaient exclu la Catholique à cause de son sexe, furent arrangés, expliqués en faveur de l'Anglicane. Le Parlement déclara qu'elle aurait le gouvernement de l'Eglise d'Angleterre, avec une autorité qui ne relèverait que de Dieu seul. Des hommes du monde, des laïques, lui conférèrent le droit d'ordonner, de constituer à son bon plaisir tout ce qui aurait rapport aux choses, aux faits, aux personnes ecclésiastiques. Ainsi, à quelques années d'intervalle, cette singulière suprématie, inventée par l'orgueil britannique, était tombée des mains de Henri VIII sur la tête d'un enfant de neuf ans, et elle allait s'abriter sous la quenouille d'une femme.

Les Evêques d'Angleterre n'avaient pas eu le courage, au mois de février 1535, de flétrir la confiscation des biens du Clergé régulier; Henri VIII ne s'attaquait qu'à des religieux sans défense, les Prélats le laissèrent dépouiller les couvents : mais quand il fallut reconnaître Élisabeth pour gouvernante de l'Eglise anglicane, le haut Clergé protesta. Par sa lâcheté, il avait affaibli les ressorts de la Foi. Personne n'osa s'appuyer sur ces fragiles roseaux que le souffle de la colère de Henri VIII avait si souvent agités. On déserta leur cause comme eux-mêmes avaient déserté celle des monastères. Ils étaient sans force

1 *Philopatro*, sect. I, n. 32. *Sander. de Schism. ang.*, p. 377. *De visib. monarch.*, liv. VII, n. 1598.

morale, sans appui dans les populations; Élisabeth répondit à leurs protestations en les chargeant de chaînes.

Cécill avait bien pu séduire des Lords et des Évêques, mais il n'était pas aussi facile d'amener les Catholiques et les Puritains à cette espèce de culte bâtard, transaction parlementaire entre les doctrines de Luther et celles de Calvin. En effet, le fond de l'Anglicanisme appartient au sectaire de Noyon; la hiérarchie extérieure est de l'apostat de Wittemberg. Les Puritains se rattachaient à l'Arianisme en passant par les idées démocratiques[1]. Mais Élisabeth savait que, lorsque ces prédicants d'égalité sociale étaient fatigués de déclamer contre les titres, ils finissaient assez souvent par en accepter. Les Puritains ne devenaient donc pas un embarras réel pour son gouvernement. Les Catholiques, au contraire, épurés au creuset des persécutions, s'étaient préparés au martyre. Ils acceptaient bien Élisabeth comme reine d'Angleterre; leur soumission politique n'allait pas jusqu'à prendre la fille de Henri VIII pour l'arbitre suprême de leur conscience religieuse. Ils lui demandaient le droit de prier dans leurs églises selon le rite romain, et elle refusait avec opiniâtreté. Résister au bon plaisir d'Élisabeth, c'était s'exposer à la captivité ou à la mort. L'empereur d'Allemagne, les rois de France et d'Espagne, le Pape Pie IV lui-même avaient, en 1561, fait auprès d'elle plusieurs démarches afin d'obtenir que les Catholiques ne fussent pas incessamment sous le poids des tortures et des confiscations : ils ne purent rien gagner. Durant huit années, la crainte d'une réaction la rendit intolérante et sanguinaire. Par sa bulle en date du 25 février 1570, Pie V autorisa tous les soupçons d'Élisabeth. Cette bulle, œuvre du Cordelier Peretti, qui fut depuis le Pape Sixte-Quint, ne ménageait ni la fille, ni la femme, ni la reine. C'était un de ces actes qui entraient aussi bien dans le caractère plein de résolution du Souverain-Pontife que dans les impétuosités réfléchies de Peretti. On y lisait :

« Le nombre des impies a tellement prévalu sur la terre qu'il

[1] L'Histoire des sectes protestantes confirme cette remarque. Aux États-Unis le Puritanisme a porté les fruits les plus abondants de Socinianisme et d'Arianisme, sous le nom de religion des Unitaires. La ville de Boston, la place forte du Puritanisme, renferme un grand nombre de temples d'Unitaires.

n'y a point d'endroit qu'ils n'aient infecté du poison de leur pernicieuse doctrine, étant aidés en cela par Élisabeth, soi-disant reine d'Angleterre, mais véritable esclave de ses crimes, qui les assiste de tout son pouvoir, et qui fait servir ses États d'asile aux plus dangereux hérétiques. Après avoir usurpé le trône d'Angleterre, elle a osé prendre le titre de souverain chef de l'Eglise dans ce royaume, et elle s'est arrogé toute l'autorité et la juridiction de ce titre éminent; mais ce n'a été que pour replonger son pays dans l'apostasie dont il venait de sortir par les soins qu'on avait pris de sa conversion sous le règne de Marie, d'illustre mémoire. Elle a enchéri sur la désertion de Henri VIII son père, et a renversé tout l'ouvrage de sa sœur, qui, avec l'assistance du Saint-Siége, avait si heureusement réparé les brèches que cet apostat fit à l'Eglise ; elle a interdit le culte catholique, changé le conseil royal, qui était composé des principaux seigneurs du royaume, pour leur substituer des gens inconnus qui fussent à sa dévotion; elle a opprimé les premiers parce qu'ils étaient catholiques, et a tiré les seconds de la poussière parce qu'ils favorisaient l'hérésie qu'elle avait embrassée; elle a fermé la bouche aux prédicateurs orthodoxes, a rempli les chaires de ministres d'impiété et d'erreur : elle a aboli le sacrifice de la Messe, les litanies, les jeûnes, la distinction des jours et des viandes, le célibat des prêtres, et généralement toutes les cérémonies de l'Eglise, auxquelles elle a substitué des livres qui contiennent des hérésies évidentes, des mystères impies, des institutions qu'elle a fait composer sur le modèle de celles de Calvin pour son instruction et celle de ses peuples; elle a chassé les Évêques de leurs siéges, les ecclésiastiques de leurs bénéfices, établissant des sectaires dans leurs places et dans leurs cures ; elle a pris connaissance des causes ecclésiastiques et a défendu aux Prélats, au clergé et au peuple de reconnaître l'Eglise romaine, d'obéir à ses ordonnances et à ses canons; elle a contraint plusieurs personnes à se soumettre à ses détestables édits et à lui prêter le serment de suprématie dans le temporel et le spirituel, et à renoncer à l'autorité du Pontife romain; elle a décerné des peines contre ceux qui refusaient de lui obéir, et puni par de rigoureux supplices les fidèles qui ont persévéré

dans l'unité de la Foi et dans l'obéissance due au Saint-Siége ; elle a fait arrêter les prélats, dont plusieurs sont morts d'ennui et de misère dans leurs prisons. Tous ces faits sont de notoriété publique, sans qu'on puisse ni les excuser ni les justifier, ni les éluder en aucune manière. D'ailleurs, l'impiété va tous les jours en augmentant, la persécution contre les fidèles redouble, et le joug de l'affliction s'appesantit de plus en plus par l'assistance et à l'instigation de la susdite Elisabeth, hérétique endurcie, qui n'a voulu écouter ni prières ni remontrances, ni de la part des princes catholiques, ni de la part du Saint-Siége, dont elle a empêché les Nonces de passer dans son royaume. En cette extrémité, que nous reste-t-il à faire? Il faut prendre les armes que la nécessité nous met en main, et les employer, quoique malgré nous, contre une opiniâtre dont les ancêtres ont rendu de si grands services à la Religion.

» Appuyé donc de l'autorité de celui qui nous a élevé sur le trône souverain de la justice, quoique nos forces ne répondent pas à un si grand fardeau, et en vertu de la plénitude de la puissance catholique, nous déclarons la nommée Élisabeth hérétique, fautrice des hérétiques, et nous disons qu'elle et ses adhérents ont encouru la sentence d'excommunication et sont retranchés du corps de Jésus-Christ ; qu'elle est même déchue de son prétendu droit à la couronne d'Angleterre, dont nous la privons, aussi bien que de tous autres droits, domaines, priviléges et dignités. Nous absolvons les seigneurs et les communes du royaume, ses sujets et tous autres, du serment de fidélité qu'ils peuvent lui avoir prêté, leur défendant d'obéir à ses ordonnances, mandements et édits, sous peine du même anathème dont nous l'avons frappée, et parce qu'il serait difficile de porter cette bulle partout où elle fera besoin, nous voulons qu'on ajoute la même créance aux copies signées par un notaire ou par un Évêque qu'à l'original. »

N'ayant pas pour conséquence immédiate une guerre de la Catholicité avec Élisabeth, guerre que la position de l'Europe rendait impossible, cette bulle devenait pour l'Angleterre un nouveau brandon de discorde. Elle plaçait les Catholiques dans l'alternative ou de se révolter contre la reine ou d'encourir

l'excommunication lancée contre ceux qui obéiraient à ses ordres. Un jeune gentilhomme nommé Jean Felton fut assez audacieux pour l'afficher à Londres : il mourut dans les supplices réservés aux coupables de lèse-majesté. Il importait d'étouffer ces accusations dans son empire, Élisabeth publia un édit par lequel elle défendit sous peine de la vie « de la traiter d'hérétique, de schismatique, d'infidèle, d'usurpatrice; en un mot, de lui donner aucune des qualifications que Pie V lui prodiguait dans sa bulle; que personne, sous les mêmes peines, n'eût la hardiesse de nommer qui que ce fût pour héritier de sa couronne, ou de dire qu'après la mort de la reine le sceptre appartiendrait à celui-là, à moins que ce ne fussent les propres enfants de la reine; que personne n'eût à faire venir dans le royaume, à y porter, garder ou distribuer des *Agnus Dei,* des chapelets, scapulaires et autres pieuses bagatelles inventées pour amuser le peuple, le tout sous peine de prison arbitraire; que personne n'eût la témérité de demander à Rome l'absolution pour le crime d'hérésie, sous peine d'être traité comme criminel de lèse-majesté; que personne n'osât, sous les mêmes peines, se charger directement ou indirectement de tout ce qui s'appelle bulles, brefs apostoliques ou autres rescrits faits au nom du Pape ou de ses ministres. Elle défendait pareillement d'entretenir aucune liaison ou correspondance avec la cour de Rome ni avec aucun officier ou ministre du Pape, et autres qui seraient à son service, à l'égard des choses qui seraient préjudiciables à la couronne ou aux intérêts de Sa Majesté ; que personne enfin, sous peine de confiscation de biens, n'allât s'établir dans les pays étrangers, et principalement dans les États du Pape. »

La tyrannique violence de ce décret répondait à l'inflexible sévérité de la bulle. La bulle resta comme non avenue; il n'en fut pas ainsi de l'édit. La cour de Rome fournissait à Élisabeth un prétexte nouveau pour être intolérante; Élisabeth le saisit. Les prisons s'élargirent, les échafauds se dressèrent; mais ces vengeances ne tranquillisaient point son esprit. Il y avait en Écosse une princesse que la France, l'Espagne et l'Allemagne semblaient disposées à mettre en avant contre elle; cette prin-

cesse, c'était Marie Stuart, toujours catholique, toujours malheureuse par ses passions, mais excitant toujours l'enthousiasme par ses talents et par sa beauté. Camden, l'historiographe officiel d'Élisabeth, a dit [1] : « Marie était une femme d'une extrême fermeté en religion, d'un courage élevé et invincible, belle au possible, judicieusement prudente. » Entre ces deux femmes il existait des rivalités de toute nature : Marie, veuve à la fleur de l'âge, avait espéré qu'en donnant sa main à Henri Stuart Darnley, fils du comte de Lennox, elle apaiserait les troubles que les dissensions religieuses provoquaient. Cette union ne fut pas heureuse, et Henri Stuart, après avoir égorgé David Rizzio sous les yeux mêmes de la reine d'Écosse, périt à son tour. Au rapport des historiens [2], ce jeune homme fut étranglé par le comte de Bothwel, que Marie osa épouser trois mois après. Deux Jésuites, le Père Edmond Hay, recteur du collége de Paris, et Thomas Darbishir, étaient chargés par le Pape d'accompagner en Écosse Vincent Laureo, Nonce apostolique. Comme les Pères Gaudan et Everard Mercurian, qui les y avaient précédés, ils devaient examiner la situation des affaires et étudier les moyens les plus propres à préserver la Religion Catholique des attaques de toutes les sectes. Le Nonce, obligé par la situation des choses de séjourner à Paris, avait fait partir les deux Jésuites pour sonder le terrain. Le terrain n'était pas tenable ; car, au milieu des fautes qui dévouaient sa vie privée à la haine des Puritains et des familles protestantes d'Écosse, Marie ne savait même pas être reine. Forte du prestige que sa beauté exerçait autour d'elle, on la voyait se livrer à tous les caprices de son imagination, qu'elle acceptait comme des réalités. Cette femme, plus infortunée que coupable, en cherchant à flatter les partis, se les aliénait tous, parce qu'il s'agissait beaucoup moins d'une question de personnes que d'une question de principes. Le Père Hay, arrivé à Édimbourg au commencement de l'année 1567, vit le mal, et, après deux mois de séjour en Écosse, il abandonna ce pays.

[1] Camden, *Annales regni Elisabethæ, anno* 1587.

[2] De Thou, liv. XL. Larrey, *Histoire d'Angleterre*, t. III, pag. 121. Buchanan, *Historia rerum Scotarum*, lib. XVIII. Rapin de Thoiras, *Histoire d'Angleterre*, liv. XVII. *Mémoires de Melvil*.

Élisabeth n'avait pas comme lui le secret de la position. Elle n'ignorait pas que le Père Hay avait eu à Londres des entrevues avec les chefs catholiques, avec l'Évêque même de cette capitale. Elle savait que les Jésuites étaient les sentinelles avancées du Saint-Siége. Quand le Saint-Siége formula contre elle un acte d'excommunication, elle crut ne pouvoir mieux faire que d'interdire à tous les membres de la Compagnie de Jésus l'entrée de ses Etats sous peine de crime de lèse-majesté. L'Angleterre protestante menaçait les Jésuites de ses chevalets et de ses tortures, c'était leur donner l'avant-goût du martyre. Ils ne tardèrent pas à affronter l'inquisition d'Élisabeth.

La plupart des Catholiques anglais se dérobaient par la fuite à la colère de la reine. Ils portaient dans les autres royaumes leur courage, leur amour de la gloire, leurs pensées élevées, la générosité de leurs sentiments, et cette fleur de beauté qui faisait dire à saint Grégoire le Grand, la première fois qu'il vit à Rome quelques-uns de ces enfants de la vieille Albion : « Ce sont bien des Anglais; mais ils sont comme des anges, parce qu'ils en ont le visage, et que c'est ainsi que dans les cieux on est le concitoyen des anges [1]. » A la vue de tant de misères d'exil si noblement supportées, le docteur, depuis cardinal William Allen, conçoit le projet de fonder à Douai un Collége où seront élevés, aux frais de la Catholicité, les jeunes gens que la persécution a chassés de leur patrie. Le Collége de Douai prospéra. Chaque année il faisait passer en Angleterre ses élèves les plus intelligents et les plus courageux, qui grossissaient le nombre des adversaires d'Élisabeth. La reine et Cécill étaient impuissants contre cette maison ; ils lâchèrent sur elle les Protestants de Flandre. Le Collége de Douai fut mis à sac. Malgré les prières d'Élisabeth auprès du roi de France Henri III, il fut transféré à Reims, où le Cardinal de Lorraine, archevêque de la basilique de Saint-Remi, offrit aux Anglais une magnifique hospitalité. Le Pape Grégoire XIII ne restait pas en arrière du mouvement imprimé. Un Collége anglais était fondé à Rome

[1] « Bene Angli quasi Angeli; quia et angelicos vultus habent et tales in cœlis angelorum decet esse concives. »

(*Joannes Diaconus, in Vita sancti Gregorii*, lib. I, cap. XXI.)

sous ses auspices. Les Jésuites dirigeaient ces maisons, et, le 26 octobre 1578, William Allen écrivait au Général de la Compagnie :

« Les calamités de notre long exil nous ont constitués débiteurs envers tous en Jésus-Christ ; néanmoins, les bienfaits que votre sainte Société a rendus à notre nation ont toujours été plus précieux et, à vrai dire, plus salutaires que tous les autres services. Je conserve un doux souvenir du grand nombre de nos compatriotes échappés à la ruine éternelle ou reçus dans votre Ordre. Combien, à Louvain, à Douai et à Rome, se sont sauvés principalement par vos conseils, votre charité et votre consolante autorité ! De sorte qu'après Dieu, le Saint-Père Grégoire et ses premiers ministres, c'est à vous, on peut le dire, que notre patrie (si l'Angleterre doit jamais redevenir notre patrie) sera éminemment redevable de ce reste de semence dans le champ du Seigneur. Mais, de tant de services rendus par vous, le plus grand, et celui qui embrasse tous les autres, c'est d'avoir récemment donné pour maîtres à nos jeunes gens les hommes de votre Compagnie les plus propres à cette tâche.

» Pour moi, autant que cela m'a été possible et convenable, prêtre séculier comme je le suis, j'ai toujours cherché à faire en sorte que nos jeunes gens, pour les études, la discipline et les mœurs, fussent dirigés exclusivement comme la Compagnie dirige ses élèves. Votre méthode est ce qu'il y a aujourd'hui de plus expédient pour les sciences, de plus sincère pour la piété et de plus apte à exciter le zèle pour la conquête des âmes, objet de notre plus ardente sollicitude. Nos Bretons eux-mêmes, par je ne sais quelle inclination (si je ne me trompe toutefois, c'est de Dieu qu'elle leur vient), se sont partout montrés empressés à fréquenter vos écoles, et se sont mis à imiter vos mœurs. »

Le Collége anglais était à peine fondé à Rome que des divisions éclatèrent parmi les proscrits que Grégoire XIII y réunissait. Ils avaient tous une même foi, tous les mêmes souffrances, tous le même espoir ; mais les tribulations éprouvées, la perspective de l'exil ou du martyre ne purent jamais les engager à oublier leurs préventions nationales. Le Collége était dirigé

par un prêtre de la principauté de Galles. Lorsque les Anglo-Saxons s'établirent, par la conquête, dans l'ancienne Bretagne, les habitants de ce pays émigrèrent vers la province de Galles; ils nourrirent contre leurs vainqueurs une de ces antipathies d'origine que les siècles eux-mêmes semblent vivifier. Le recteur était gallois; les Anglais regardèrent au-dessous de leur dignité d'obéir à un homme dont leurs pères avaient dépouillé les ancêtres. La susceptibilité britannique fut poussée si loin qu'ils désertèrent la maison au nombre de trente-trois, et que pour subsister, ils se mirent à mendier par la ville. Le Pape voulut voir ces jeunes gens; il leur enjoignit de déclarer à qui ils croyaient que la direction de l'établissement dût être remise. Ils proclamèrent à l'unanimité que la Compagnie de Jésus était seule capable de les gouverner.

Le Jésuite Robert Parsons était pénitencier à la basilique de Saint-Pierre; il proposa d'appeler le docteur Allen et d'obliger les élèves, par un serment solennel, à se consacrer à l'état ecclésiastique et à se dévouer au service de la Foi, même dans la Grande-Bretagne. Le 23 avril 1579, fête de saint Georges, patron de l'Angleterre, le Collége se rouvrit. Les cinquante jeunes gens que le Pape y entretenait aux frais de l'Eglise; et dont dix étaient déjà engagés dans les saints Ordres, prêtèrent le serment en présence de Speziano, protecteur de la nation anglaise, du Provincial de Rome, et du Père Bellarmin. L'Angleterre avait donc, à Reims et au centre de la Catholicité, deux forteresses battant en brèche ses hérésies et conservant dans son sein le germe de la Foi. « Les autres Colléges, dit Pollini[1], étaient des séminaires d'orateurs, de philosophes, de jurisconsultes, de théologiens, de médecins; quant à ceux-là, ils sont et doivent être ainsi nommés en toute vérité des séminaires de martyrs. »

Et le cardinal Baronius, dans sa belle latinité, s'écriait en parlant de saint Thomas de Cantorbéry[2]: « Notre siècle, en cela plus fortuné, a mérité de voir un grand nombre de Thomas[3],

[1] *Fra Girolamo Pollini*, lib. IV, cap. XXII.
[2] *Martyrologe* du cardinal Baronius, 29 décembre.
[3] Il y eut pour le moins trente-deux Thomas martyrisés sous Henri VIII et Elisabeth. (*Note* du cardinal Baronius.)

de saints prêtres et de lords couronnés, si je puis parler ainsi, d'un plus beau martyre et honorés d'un double titre de gloire, puisqu'ils ont succombé par une héroïque mort, non seulement pour défendre la liberté de l'Eglise comme saint Thomas de Cantorbéry, mais encore pour soutenir, pour rétablir et pour accroître la Foi catholique. Il a vu entre autres ceux que, dans son saint bercail, la sainte Compagnie de Jésus a engraissés pour le martyre comme d'innocents agneaux, victimes agréables à Dieu; ceux que les Colléges de Rome et de Reims, ces asiles sacrés, ces tours élevées contre l'aquilon, ces puissants boulevards de l'Evangile, ont envoyés au triomphe et conduits jusqu'à leur couronne. Courage! courage! jeunes Anglais, qui avez donné votre nom à une si illustre milice et qui avez fait vœu de verser votre sang. Certes, vous m'enflammez d'une sainte émulation, lorsque je vous vois choisis pour le martyre, destinés à en revêtir la pourpre resplendissante, et je me sens heureux de dire : Que mon âme meure de la mort des justes, et que mes derniers moments soient semblables aux leurs! »

Les deux Colléges de Rome et de Reims, dont la Compagnie de Jésus avait la direction, ont bien mérité de l'Eglise l'éloge que fait d'eux le célèbre Baronius. Chaque jour des nouvelles plus alarmantes les unes que les autres leur étaient annoncées. Ici, les prêtres mouraient sur le chevalet; là, on leur enfonçait des aiguilles sous les ongles; plus loin, on en soumettait d'autres à l'action de l'huile bouillante. Mais ces tourments, dont les Jésuites ne déguisaient point la violence, ne faisaient qu'enflammer l'ardeur des Anglais. Au fond de leur principe catholique il y avait une pensée de patriotisme; ils savaient que la Foi se grave dans les cœurs par le martyre : ils s'y dévouaient pour la conserver à la terre de leurs affections. Le sang n'a pas coulé en vain.

A Rome et à Reims, on voyait même de jeunes Anglais qui avaient déjà soutenu leurs combats pour l'Unité, et qui, athlètes éprouvés avant l'âge, venaient dans ces Colléges pour enseigner à mourir. Ils initiaient leurs condisciples aux tortures subies, ils parlaient de ces claies ignobles sur lesquelles les hérétiques avaient traîné leurs membres; ils montraient leurs

oreilles, leurs fronts marqués d'un fer rouge; ils racontaient les horreurs de la prison, et à ces détails des cris de joie s'élançaient de toutes les poitrines. Il y avait d'affreux périls à braver; tous s'empressaient de solliciter comme une faveur leur départ pour Londres.

Cette ardeur de prosélytisme, entretenue par les leçons des Jésuites et par les persécutions de ses ministres, devait inquiéter la reine Élisabeth. Il n'existait qu'un complot tacite en faveur de la Foi catholique, un complot dans lequel on s'engageait à donner sa vie pour sauver l'âme de ses frères; on persuada à la fille de Henri VIII qu'il pouvait bien s'y trouver autre chose. Son caractère était soupçonneux. On lui fit entendre que ses jours étaient menacés, et ce furent les Protestants qui, au dire de l'historien de Thou, inspirèrent à Élisabeth de semblables terreurs relativement aux Jésuites. De Thou s'exprime ainsi, malgré sa partialité [1] :

« Sur les nouvelles qu'on recevait de toutes parts des troubles qui s'élevaient et des conspirations que les prêtres tramaient par un faux zèle pour la Religion, on commença à rechercher en Angleterre les personnes suspectes avec d'autant plus de rigueur que les Protestants des Pays-Bas prenaient plus de soin d'exagérer les choses pour diminuer ce que la renonciation qu'ils venaient de faire à l'obéissance envers Philippe II pouvait avoir d'odieux. La reine, craignant d'être assassinée, avait envoyé au séminaire de Reims quelques jeunes gens de confiance pour l'informer de ce qui s'y passait. C'était le cardinal de Lorraine qui avait fondé cette Maison, et le cardinal de Guise l'avait considérablement augmentée pour faire plaisir à la reine d'Ecosse, dont ces princes étaient parents. Ces espions, dont les uns se disaient chassés d'Angleterre, et les autres qu'ils s'en étaient bannis eux-mêmes, ayant été admis dans les séminaires, tâchaient de découvrir tout ce qu'on y savait de plus secret; ils avaient soin d'en informer la reine et de lui marquer le nom des chefs de la conjuration et de leurs complices. Elle en avait envoyé d'autres à Rome, où l'on méditait contre elle des projets dans lesquels il entrait de plus grands ressorts. »

[1] *Histoire universelle* de M. de Thou, t. VIII, p. 741 de la traduction, année 1580.

Ainsi, au témoignage du président de Thou, des espions, que l'hypocrisie faisait catholiques, s'introduisaient dans les maisons de la Société de Jésus. Ils avaient ordre de percer les mystérieuses trames qui s'y préparaient contre Elisabeth, et ils dénonçaient les principaux conjurés que l'hospitalité, accordée à titre gratuit, leur permettait de connaître. Ils étaient payés pour dépister des conspirateurs, pour éventer des complots; et, comme les affidés des polices occultes, lorsqu'un complot ne se présentait pas à eux tout fait, ils l'organisaient sur le papier. Ils adressaient aux agents d'Elisabeth le résultat de leurs prétendues investigations. Ils savaient tout naturellement les moyens employés pour débarquer sur la côte d'Angleterre; ils les révélaient, et le prêtre, accouru au nom de la charité apostolique, tombait entre les mains de soldats apostés; il y tombait convaincu par avance d'attenter à la vie d'Elisabeth. La source de toutes les conspirations imaginaires dont ce long règne fut témoin se manifeste dans le passage emprunté à de Thou.

On conspirait contre la reine d'Angleterre dans les Maisons des Jésuites de Rome et de Reims; mais c'était sa police, protestante dans le cœur, et catholique pour tromper la reine et perdre la Compagnie, qui ourdissait ces plans. Quelle que soit la répulsion que ces manœuvres souterraines fassent naître dans les cœurs, il ne faut cependant pas se laisser dominer par elle lorsqu'on écrit l'histoire. En flétrissant ce qu'il y a de vil dans cet espionnage qui viole le foyer domestique et qui s'initie à la vie privée pour transformer chacun de ses actes en autant de machinations, il reste à voir si, dans toutes les révélations faites à Elisabeth, il s'en rencontre quelques-unes basées sur des documents qui méritent créance.

Nous avons lu les pièces relatives aux condamnations juridiques qui punirent de mort les Catholiques, les prêtres anglais et les Jésuites. Aucun de ces documents ne pourrait soutenir l'examen le plus superficiel; tous sont entachés de fraudes; tous sont l'œuvre des espions.

Élisabeth avait porté peine capitale contre chaque Jésuite qui pénétrerait dans son royaume : elle les y appelait donc. Allen sollicitait depuis longtemps le Général de la Société de

fonder une mission en Angleterre. Les motifs que ce savant docteur faisait valoir étaient plausibles; le Général, quoique désireux d'ouvrir à ses frères un nouveau champ à arroser de leurs sueurs et de leur sang, apportait néanmoins une extrême réserve dans l'accomplissement de ce vœu. Les Catholiques anglais invoquaient les Jésuites comme des sauveurs; mais les sectaires du royaume et les ministres d'Élisabeth devaient en ce cas sévir avec encore plus de violence. Cette raison forçait Mercurian à hésiter. Ils n'ignoraient pas d'un autre côté que les Pères de l'Institut, une fois entrés en Angleterre, jouiraient auprès des Catholiques d'une influence qui préjudicierait à celle des autres clercs, et que ce serait préparer peut-être de sourdes rivalités dont les hérétiques ne manqueraient pas de tirer parti contre la Compagnie. Mercurian voyait juste; mais, après avoir pesé les avantages qui résulteraient pour la Foi et les inconvénients auxquels la Société allait s'exposer, il ne crut pas devoir plus longtemps résister aux instances des Fidèles, dont Allen était l'organe. Le Saint-Siége lui-même ordonna, et la mission d'Angleterre fut créée en 1579.

Allen, dans son *Apologie*[1], raconte avec quel enthousiasme cette nouvelle fut accueillie par les Jésuites. « Du moment, dit-il, où il fut connu parmi les Pères de la Société que quelques-uns d'entre eux seraient envoyés en Angleterre (on aura de la peine à le croire, et pourtant que Dieu me soit témoin de la vérité de ce que j'écris), des Jésuites d'un grand savoir, anglais et autres, se jetèrent aux pieds de leurs supérieurs. Ils demandèrent les larmes aux yeux la permission d'aller se mesurer avec les Protestants dans leurs Universités, ou la grâce de mourir en confessant la Foi du Christ. »

Claude Aquaviva et les membres les plus distingués de l'Ordre briguaient comme une faveur le droit d'affronter les supplices d'Élisabeth; mais Everard Mercurian pensa que, pour une semblable lutte, les Anglais devaient être préférés à tous autres. Les Pères Edmond Campian et Robert Parsons furent choisis pour chefs de cette mission. Campian, né à Londres le 25 jan-

[1] *Apologie pour les prêtres de la Compagnie de Jésus et le séminaire anglais*, chap. VI.

vier 1540 d'une famille catholique, possédait au suprême degré tous les dons qui constituent l'homme éminent. Esprit droit avec une imagination brillante, cœur chaud, intelligence rapide, il était encore doué d'une éloquence entraînante. Etudiant et professeur à l'Université d'Oxford, il s'y acquit un tel renom que ses condisciples et ses élèves s'honoraient d'être appelés *Campianistes*. Mais, au milieu des diverses sectes qui se disputaient l'Angleterre, Edmond ne prit parti ni pour le Catholicisme ni pour les Protestants. Cheney, Evêque anglican de Glocester, se l'attacha par les liens de l'amitié, et Campian consentit à recevoir le diaconat des mains du prélat. A peine revêtu de cette dignité, Edmond comprend qu'il n'est plus qu'un apostat ; et cet homme, jusqu'alors indifférent à toute religion, se relève catholique. Il se réfugie en Irlande, il se condamne aux austérités et au travail ; il compose l'histoire de ce pays dévoué à toutes les sublimes misères qu'enfante la constance dans la Foi, puis, en 1569, quand l'Irlande devenait encore suspecte à Élisabeth, Campian, secrètement averti par le vice-roi Henry Sidney, s'échappe de Dublin. Il erre dans le royaume, il erre sur l'Océan, il erre partout, poursuivi par les sbires d'Élisabeth, et enfin il arrive à Douai. En 1573, à Rome, il est admis à faire son noviciat dans la Compagnie de Jésus, puis on le dirige sur Vienne et sur Prague. Ce fut dans cette dernière cité que sa nomination vint le surprendre. Il avait à demander la bénédiction du Souverain-Pontife et celle de son Général : il prit à pied la route de la ville éternelle et se joignit à Robert Parsons.

Parsons, né en 1546 d'une famille obscure, avait su profiter des facilités qu'offre l'Angleterre pour acquérir la science des lettres. Gradué dans l'Université d'Oxford, sous la présidence de Campian, il avait lui-même enseigné la rhétorique ; mais afin de prendre ses degrés à cette Académie il s'était vu, quoique catholique dans le fond, obligé de prêter un serment par lequel il reconnaissait la juridiction spirituelle de la reine. Ce serment fut le remords de toute sa vie. Il laissa plus d'une fois percer ses tendances religieuses ; cette manifestation le força à se retirer d'Oxford. En 1575, il entra dans la Compagnie de Jésus ; et, cinq ans après, le 18 avril 1580, il partait avec Campian.

Robert Parsons était plus jeune qu'Edmond; il n'avait pas, comme lui, toutes les séductions de l'esprit et du cœur, cette puissance oratoire que l'empereur Rodolphe II admirait à Vienne, et que l'archevêque de Prague a si souvent exaltée dans ses lettres. Le Père Parsons, sans être aussi brillant qu'Edmond Campian, était un homme d'une profonde instruction, d'une rare dextérité dans le maniement des affaires, ainsi que dans la connaissance du cœur humain. Le Général l'avait désigné pour supérieur de la Mission; mais, afin de ne pas donner prise aux colères de l'Anglicanisme, Grégoire XIII, à la sollicitation des Jésuites, fit une déclaration explicative de la bulle de son prédécesseur Pie V. Le Pape manda aux Catholiques d'Angleterre de reconnaître Élisabeth pour leur souveraine, et de lui obéir « en tant que l'obéissance est due à un prince temporel. » La limite entre le double devoir de chrétien et de sujet était nettement tracée. Everard Mercurian joignit ses avis aux conseils du Pape, et il recommanda « non-seulement de ne jamais s'immiscer dans quelque chose ayant trait à la politique, mais encore de ne pas écouter les personnes qui voudraient en discourir avec eux. »

La Mission se composait de Parsons, de Campian, d'Emerson, coadjuteur temporel, de Rodolphe Sherwin, de Luc Kirby et d'Edouard Risthon, du Collége anglais, qu'accompagnaient quatre autres prêtres et deux jeunes gens encore laïques de la même nation. Ces douze hommes firent à pied tout le trajet. A Milan, le cardinal Charles Borromée les accueillit avec respect; à Genève, ils allèrent, à la faveur d'un déguisement, proposer à Théodore de Bèze des arguments auxquels sa puissante dialectique ne put répondre; à Reims, ils se reposèrent des fatigues passées dans le sein de leurs frères; et, à l'approche de l'Océan, ils se divisèrent en petits groupes pour ne pas éveiller les soupçons. Les uns devaient s'embarquer à Calais, les autres dans les ports voisins. Ils avaient surmonté les difficultés de la route; mais le danger n'était pas là, il les attendait au rivage.

Parsons et Campian étaient depuis long temps signalés à la vigilance des ministres d'Élisabeth. Sur toute la côte leur nom

et leurs portraits avaient été affichés. Le gouvernement anglais avait plus que des défiances; la certitude lui était acquise par un de ses espions nommé Sled; en correspondance avec Walsingham, ambassadeur à Paris, il avait appris le départ des Jésuites, il connaissait le but de leur voyage, il savait même la conspiration contre la vie d'Élisabeth, dont Parsons et Campian étaient, à leur insu, les fauteurs et les principaux agents. Le 19 juin 1580, les Jésuites prennent un parti décisif. En mettant le pied sur le sol britannique, ils peuvent ne faire qu'un pas du rivage à la Tour de Londres, et de la Tour à l'échafaud; mais, en face de pareils périls, ils croient qu'il ne faut pas tromper les espérances des Catholiques. Parsons assume sur sa tête la responsabilité; il se détermine à ouvrir la voie. Sous un costume d'officier de marine, il aborde à Douvres, il se présente au gouverneur. Comme habitué aux formes administratives, il prie cet officier de donner des ordres pour qu'on expédie le plus promptement possible un marchand du nom de Patrice qui débarquera sous peu de jours, et dont il aura besoin à Londres pour des affaires concernant l'État. Le marchand désigné n'était autre que le Père Edmond. L'assurance et le sang-froid de Parsons furent tels que le gouverneur promit de suivre sa recommandation : le Jésuite passe sans obstacle, et aussitôt il écrit à Campian de prendre la mer.

Parsons est à Londres; il visite les Catholiques, il leur fait espérer des jours meilleurs; mais comme il se rencontre partout des gens qui confient à la discrétion d'autrui le secret qu'ils ne savent pas garder eux-mêmes, le bruit de son arrivée se répand; il parvient aux oreilles des conseillers de la couronne. Les ordres les plus sévères sont intimés sur la côte. Campian et Emerson avaient mis à la voile le 24 juin; d'un moment à l'autre ils pouvaient être arrêtés. Parsons, avec sa rapidité de conception, arrange un plan pour les sauver. A peine sur le quai, Campian est salué comme un ami par de jeunes gentilshommes de Londres; ils l'appellent Edmond, ils le félicitent sur son retour en face même des officiers d'Élisabeth. Campian n'a pas de peine à saisir que Parsons a organisé cette réception : il s'y prête, et, entouré de ses nouveaux amis, il arrive chez

Gilbert, l'un d'eux, qui offrait à Parsons une hospitalité alors bien dangereuse.

Avant les Pères Parsons et Campian, il y avait déjà un Jésuite en Angleterre : c'était Thomas Pound, prisonnier à la Tour de Londres. Pound, né le 29 mai 1539, possédait une grande fortune ; il était beau et noble. La reine l'avait remarqué parmi ses courtisans, lorsqu'un faux pas au milieu d'un bal le perdit à tout jamais dans l'esprit de cette princesse. Le courtisan était tombé devant elle ; sous un mot amer sorti de sa bouche, Pound se releva chrétien. Henri, comte de Southampton, était son parent ; Pound prend auprès de lui la défense des Catholiques qui encombrent les prisons ; il leur prodigue sa fortune et ses consolations jusqu'au jour où, suspect et coupable lui-même, il est écroué à la Tour. Pound était dans les fers, mais son esprit vivifiant cherchait du fond de son cachot à inspirer aux fidèles la force de résister à la persécution. Pour sanctifier sa captivité, il fait demander par Thomas Stevens au Père Everard Mercurian de l'admettre dans la Société de Jésus. Il a aimé la Compagnie sans la connaître autrement que de réputation ; il la supplie par écrit de le recevoir dans son sein, lors même qu'il n'est pas connu personnellement d'elle. Après trois ans de sollicitations, Pound, toujours prisonnier, vit réaliser le plus cher de ses vœux : le 1er décembre 1578, le Général lui annonce qu'il est Jésuite, puis Mercurian ajoute de sa main ces paroles significatives : « Préparez-vous à souffrir, et, s'il le faut, à mourir sur la croix. »

Pour sceller son union plus intime avec la Société de Jésus, Pound est appelé devant les Hauts Commissaires, afin de subir un nouvel interrogatoire. La profession qu'il a faite secrètement lui donne une nouvelle énergie ; il parle de sa Foi avec tant de chaleur que, pour humilier le gentilhomme dans son orgueil, on le traîne enchaîné à travers les rues de Londres. Il salue du regard la populace qui le couvre d'injures, et il est écroué à la prison de Newgate, où l'attendait la torture que les inquisiteurs protestants ont surnommée l'*aumône de la veuve*. Élisabeth avait dit que par les tourments ou par les promesses il fallait vaincre cette obstination pouvant devenir un stimulant

pour les autres. La torture avait échoué contre la patience du Jésuite; une bienveillance hypocrite ne réussit pas mieux. Pound fut réintégré dans les cachots; on le fit souvent changer de prison, car partout il portait avec lui cet esprit de vie qui se communiquait par l'action ou par la parole aux autres détenus. Il y passa trente ans, ne demandant rien aux hommes qu'une prière, et répandant autour de lui toutes les espérances que son cœur, éprouvé par tant de tribulations, puisait dans le ciel. Pound était digne du martyre, il le subissait en détail. Ce fut à lui que Parsons crut devoir sa première visite.

A peine à Londres, Campian, pressé par les jeunes gentilshommes qui l'entourent, leur fait entendre la parole de Dieu. Dans son style, auquel le mystère et le péril prêtent encore plus d'éclat, il les entretient de la perpétuité promise à la Chaire de saint Pierre, des grandeurs de la croix, et de la félicité qui attend le chrétien mourant pour le Christ. Edmond était convaincu; il persuadait. Ses auditeurs veulent faire partager leur bonheur; le cénacle devient plus nombreux. Le Jésuite, livré aux entraînements de cette jeunesse dont la circonspection n'égale pas l'ardeur, ne savait ni calmer ses transports ni modérer ceux des autres. Ils allaient tous tomber dans les piéges tendus sous leurs pas, lorsque Parsons, le génie du bon conseil, arrive d'une course vers l'intérieur des terres, course entreprise pour ramener à la Catholicité plusieurs familles nobles hésitant entre leur foi et leur ambition. Campian était surveillé, compromis; Parsons le supplie, il lui ordonne de s'éloigner et de changer tous les jours de nom, de costume et d'habitation, afin de faire perdre sa trace.

Avant de se séparer, ils jugèrent qu'il serait opportun de donner aux prêtres séculiers de la capitale des explications sur le but de leur mission. A la nouvelle que les Jésuites ont touché le sol anglais, les diverses sectes qui partageaient le Protestantisme s'étaient émues. Le Pape et les rois catholiques avaient ourdi des trames hostiles à Élisabeth, et c'était la Compagnie de Jésus qui devait leur préparer les voies en fomentant des soulèvements parmi la noblesse. Le nom de Jésuite, déjà abhorré par les hérétiques, servait de passe-port à ces rêves que la police

occulte d'Élisabeth enfantait dans les Colléges de Rome et de Reims, et qu'elle jetait en pâture à la haineuse crédulité de leurs ennemis. Les Jésuites n'étaient point à Londres dans un intérêt purement religieux : ils ne s'y tenaient cachés que pour réchauffer les turbulences des gentilshommes et les engager dans quelque complot dont les Catholiques prudents porteraient la peine.

Il y avait dans ce parti, ainsi qu'au sein de tous les partis vaincus, des jalousies, des déceptions, et cette lassitude morale qui s'accommode de la honte, si la honte peut lui garantir quelques jours de repos. Sous Henri VIII et Édouard VI, tous avaient combattu, beaucoup étaient morts pour leur Foi ; mais le dévouement d'une génération ne trouve guère d'imitateurs dans la génération suivante. Avec les débris que laissent autour d'eux l'héroïsme et la fidélité, les survivants essaient de reconstruire à leur amour de la paix un temple dont ils ont le malheur de vouloir être les pontifes et dont ils ne seront que les premières victimes. Le sang se tarit dans leurs veines comme l'intelligence dans leurs têtes, comme la bonne volonté dans leurs cœurs. Leur enfance a été bercée de si funestes récits, dans les jours de leur jeunesse ils ont foulé aux pieds tant de cadavres, que ce spectacle a produit chez eux un insatiable besoin de calme intérieur. Fidèles par respect humain ou par un souvenir confus de la probité paternelle, ils sont traîtres en face de l'hérésie et de l'usurpation, traîtres par inertie, traîtres par besoin de jouissances matérielles, traîtres par égoïsme. Ils ne demandent plus à combattre dans les tortures ou sur les champs de bataille. Le seul mouvement qu'ils s'accordent a pour but de comprimer l'élan de ceux qui ne consentent pas à s'endormir dans cette torpeur ; leur seule action tend à paralyser. Ils n'ont point fait pacte avec les vainqueurs de leur principe, mais ils les encouragent par leur silence, ils les maintiennent en se faisant l'écho des calomnies contre les hommes qui ne veulent pas accepter sans lutte le joug qui leur est offert.

Les Jésuites s'étaient promptement rendu compte de cette double situation, qui après de longs jours d'épreuve décompose les partis. Ils savaient bien que l'hérésie d'un côté, que de l'autre les amis d'Élisabeth se réunissaient sur un terrain de-

venu commun, et contre un adversaire qu'ils ne devaient plus ménager : cet adversaire, c'était le Saint-Siége. Les Pères se montraient ses plus ardents défenseurs; il fallait ruiner leur Institut dans l'esprit des Catholiques tièdes, et faire naître au clergé séculier la pensée que les Jésuites n'accouraient en Angleterre que pour le dominer. Parsons et Campian sentirent le besoin de déjouer de pareilles manœuvres; ils assemblèrent donc dans une maison solitaire sur les bords de la Tamise les prêtres séculiers qui dirigeaient le troupeau catholique. Parsons leur communiqua l'ordre écrit du Général qui défendait à chaque membre de l'Institut de se mêler, sous un prétexte quelconque, des affaires d'État ou de ce qui en aurait la moindre apparence.

Cette déclaration à laquelle les Jésuites promettaient d'obéir sous la foi du serment, était bien faite pour calmer les plus ombrageuses susceptibilités. Des hommes d'honneur la renouvelaient en présence d'un clergé que la proscription menaçait : elle fut accueillie partout avec confiance. Alors Parsons, au nom de la cour romaine, essaya de vaincre les scrupules de quelques vieux prêtres, qui tenaient beaucoup à des jeûnes particuliers à l'Angleterre, et qui faisaient consister l'action religieuse dans l'observance de ces pratiques. Les moins âgés, ceux surtout qui avaient été élevés hors du royaume, désiraient qu'on supprimât les jeûnes non approuvés par l'Église. Parsons fit adopter un moyen terme : il fut décidé qu'on laisserait aux fidèles toute latitude sur ce point, et que les ecclésiastiques se conformeraient à l'usage des Chrétiens auxquels ils consacraient leurs soins.

Dans la même réunion il s'agita une question de vie ou de mort pour les Catholiques. Jusqu'à l'année 1562, ils avaient pu regarder comme licite la fréquentation des temples protestants; Henri VIII et Elisabeth les contraignaient à assister au prêche. Pour éviter de plus grands malheurs, l'Eglise fermait les yeux sur cette condescendance tacite; mais le contact avec les sectaires enfantait de nombreuses défections. Le doute se glissait dans les âmes, et l'hérésie, abusant de sa force, proclamait inféodé à ses doctrines tout catholique que la peur ou la curio-

sité conduisait dans ses temples. Le péril était imminent; les Fidèles d'Angleterre proposèrent au Concile de Trente de résoudre la difficulté. En 1562, le Synode nomma une commission de dix docteurs. A l'unanimité ils déclarèrent que la fréquentation des temples luthériens ou calvinistes était contraire aux devoirs du chrétien [1]. Près de vingt années s'étaient écoulées depuis cette décision, que les édits de la reine anéantissaient, lorsque Parsons proposa de la remettre en vigueur. L'assemblée, malgré la situation désespérée des Catholiques, pensa avec le Jésuite qu'il était urgent d'arrêter ce mélange, et l'avis du Concile de Trente retrouva force de loi. Il entrait dans la politique d'Elisabeth et dans celle du Parlement de montrer l'Angleterre comme ayant renoncé à la Communion romaine pour embrasser le Calvinisme. Aller au prêche, c'était faire acte extérieur en matière de culte et s'associer aux principes de l'Eglise anglicane. En protestant contre cette déduction tirée de leur concours, les Catholiques s'exposaient à des périls sans fin; mais ils répondaient victorieusement à Elisabeth. Cette réponse, Parsons estimait qu'elle était indispensable : elle fut donnée.

Le 15 juillet 1580, Elisabeth fulmina un de ces édits que la faiblesse d'un gouvernement peut excuser, mais que la véritable force n'autorise jamais. Il y était déclaré en termes sauvages : « Quiconque a des fils, des pupilles, des parents hors du royaume, doit, sous dix jours, en faire la déclaration à l'évêque, les rappeler et les lui présenter dans le délai de quatre mois. » S'ils ne revenaient pas, défense était faite à qui que ce fût de leur envoyer de l'argent, sous peine d'encourir l'indignation de la reine et le châtiment qui serait jugé convenable. Ce châtiment était celui réservé aux crimes de lèse-majesté.

[1] Un jurisconsulte anglais, le docteur Cook, a prétendu que les Catholiques avaient, jusqu'à la fameuse bulle de Pie V contre Elisabeth, assisté sans scrupule aux offices du culte réformé, et que ce fut à partir de cette bulle seulement qu'ils refusèrent de faire acte de présence. La version du docteur Cook a été adoptée par la plupart des historiens. Un simple rapprochement de dates détruit cette accusation. Ce fut en 1562 que les Catholiques anglais consultèrent le Concile de Trente et se soumirent à sa décision. La bulle de Pie V fut publiée à Rome le 25 février 1570, et trente-quatre jours après connue et affichée à Londres par Jean Felton.

L'édit laissait, on le voit, une assez grande latitude dans son application ; mais il ne s'adressait néanmoins qu'à des regnicoles. Un autre, consacré aux Jésuites, était plus explicite ; il les dénonçait comme Missionnaires papistes poussés par la cour de Rome afin d'exciter le peuple à se révolter. La délation ne s'en tenait pas là : quiconque donnerait asile à des Jésuites, à des séminaristes, à des prêtres faiseurs de messes, devait être considéré comme fauteur, comme complice des rebelles, et puni en conséquence. Il en était de même pour tout anglais qui en aurait connaissance et qui ne se hâterait pas de les livrer aux magistrats.

En mettant les pieds sur cette prétendue terre de liberté, les Jésuites rétablissaient, par ordre de Grégoire XIII, l'obéissance au souverain temporel, qu'un autre Pape, Pie V, avait indirectement, imprudemment peut-être, compromise. Parsons et Campian n'avaient point voulu partir de Rome sans obtenir du Saint-Siége la concession qui devait faciliter leur apostolat, et cela est si vrai que les Anglicans eux-mêmes l'ont consigné dans leurs annales [1]. Mais, pour Elisabeth et ses ministres, il ne s'agissait pas d'équité. La justice, dans les révolutions, n'est qu'un mot invoqué par tous les partis et que tous les partis dédaignent au jour de leur triomphe. La reine savait que les Pères de la Société de Jésus étaient hostiles à sa suprématie ecclésiastique. Au lieu de les combattre sur ce terrain, elle les attaquait sur un autre. Pour masquer le vide des doctrines anglicanes, elle accusait les Jésuites d'ourdir des complots menaçant sa personne ou son autorité temporelle. C'était faire asseoir la calomnie sur le trône ; Elisabeth et William Cécill n'y regardaient pas de si près pour perdre un ennemi.

Edmond Campian et Parsons étaient insaisissables. Le Père Donall, Jésuite irlandais, envoyé par Everard Mercurian au secours de ses concitoyens, fut immolé à la colère de cette princesse. Il débarquait en Irlande à la même époque, il est arrêté et jeté dans les prisons de Limerick, sa patrie. On le presse de renier sa foi ; on lui fait entrevoir un avenir d'hon-

[1] Camden, *Annales regni Elisabethæ; anno* 1580. Hollingshead, anno 1584.

neurs et de richesses s'il consent à reconnaître Elisabeth pour la souveraine arbitre des consciences et du culte. Donall refuse : on le dirige sur Cork, les mains liées derrière le dos comme un malfaiteur public; on lui fait subir une espèce de jugement, et on le condamne à mort. Le dispositif de l'arrêt porte seulement que son opiniâtreté impie à confesser le Catholicisme, malgré les prohibitions de la reine, est l'unique cause du verdict. Donall entend avec bonheur prononcer cette sentence. Le bourreau l'attache au gibet; mais le Jésuite n'a pas encore rendu le dernier soupir que la corde est coupée, qu'on lui ouvre le ventre, qu'on arrache son cœur, et que, dans un de ces mouvements d'épouvantable joie, tels qu'il s'en offre au milieu des surexcitations politiques, on brûle ces sanglants trophées.

Le supplice du Père Donall était un avertissement pour les autres Jésuites : ils n'en profitèrent pas. Quinze jours après, comme pour défier le Gouvernement anglais, Parsons mandait au Père Général de lui envoyer cinq autres prêtres de la Compagnie, parce que, disait-il, « nous avons tant à faire ici que souvent il ne nous reste de la nuit que deux heures au plus pour prendre un peu de repos. »

Cependant l'édit de la reine inquiétait les Catholiques; ils décident que Parsons et Campian se mettront à l'abri des poursuites en se procurant, chacun de son côté, un asile plus sûr que ceux que la capitale peut leur offrir. Le conseil était sage, il fut agréé; mais, durant la nuit qui précéda leur séparation, on persuada aux deux Pères qu'il importait à leur honneur, à leur vie, de se justifier de l'imputation que l'édit du 15 juillet fait peser sur leurs têtes. Ils rédigent une protestation dont le double est déposé entre les mains d'un gentilhomme; et, s'arrachant aux embrassements de leurs amis, ils entrent dans cette vie de proscrit dont les périls sont de tous les instants.

A la même époque, Parsons écrivait [1] : « La persécution bouillonne, elle sévit dans tout le royaume. Nobles et roturiers,

[1] *Lettre de Parsons à Cherardi sur les persécutions d'Angleterre* (1582).

femmes et enfants sont traînés en prison ; là, ils ne peuvent ni entretenir leurs amis ni recevoir l'aumône. Pas un rayon de soleil ne pénètre dans leurs cachots ; de mauvais pain, de l'eau à moitié pourrie, c'est la plupart du temps tout ce qu'on leur donne. Et les prédicants, les soi-disant réformateurs disent encore, impriment, représentent à la reine qu'on a trop de douceur, que ces ménagements envers les Papistes sont une cruauté envers le royaume, une faute qui ne devrait plus se tolérer. »

La persécution était venue ; elle ne s'adressait plus à des Chrétiens isolés, à des prêtres abandonnés ; elle frappait à chaque porte, elle enveloppait tous les rangs, tous les individus. Tant qu'elle n'avait sévi qu'avec réserve, la masse des Catholiques anglais avait hésité, chancelé peut-être. Il en coûtait d'affronter les fureurs à froid des Protestants et de jeter leurs familles au milieu de ces luttes, dans lesquelles le courage d'un enfant doit triompher de la force d'un homme. Cet état d'atonie aurait pu, à la longue, multiplier les apostasies, car les convictions les plus vives s'affaiblissent peu à peu sous la main du temps, lorsque des crises inespérées ne les contraignent point à se retremper dans le sang des martyrs. Le chrétien est comme le soldat, sa valeur s'engourdit si on ne lui offre pas d'ennemis à combattre, de dangers à courir.

William Cécill avait trop de perspicacité pour ne point envisager ainsi les choses ; il conseillait à la reine de modérer ses emportements et de laisser faire le temps, qui use si vite les partis et les opinions ne trouvant plus d'aliment que dans leur croyance ; mais Elisabeth voyait dans chaque catholique un ennemi personnel. Un catholique était pour elle un satellite du prêtre de Rome, et ce prêtre de Rome l'avait humiliée dans son orgueil de reine, dans les tristes mystères de sa naissance. Le désir de la vengeance l'emporta sur les habiletés d'une tolérance que sa sagacité regrettait de ne pouvoir mettre à exécution. Le Saint-Siége avait, à diverses reprises, maudit la fille et l'héritière de Henri VIII. Les Catholiques, de leur côté, témoins de la licence de ses mœurs et pénétrant avec toute l'Angleterre dans l'intimité de sa vie voluptueuse, n'osaient pas

s'habituer aux bassesses de convention dont ses flatteurs l'entouraient. Ils ne saluaient point l'amante du comte de Leicester du surnom de reine-vierge. Ils n'adoraient pas ses caprices ; ils n'applaudissaient point à ses hypocrites amours. Leur silence désapprobateur était pour Élisabeth, saturée d'adulations, un remords permanent qui troublait la joie de ses banquets, qui dépoétisait le charme de ses fêtes. Élisabeth, en sa double qualité de princesse régnante et de suprême arbitre de la religion anglicane, se croyait au-dessus des devoirs vulgaires. Elle avait imposé le culte de sa personne à ses courtisans ; chacun devait s'estimer heureux de l'accepter. Cette déification du vice couronné, que de grandes qualités politiques légitimaient aux yeux de plusieurs, n'avait pas convenu aux Catholiques mis hors de la loi par les mesures tortionnaires du gouvernement anglais. Ils ne vénéraient pas la femme qui les tourmentait ; elle découvrit dans ce sentiment une affectation de mépris entretenue par la présence des Jésuites; elle se révéla donc encore plus implacable.

L'édit de la Reine était un appel à la délation et à la tyrannie : la tyrannie vint seule. Les Catholiques, proscrits des cités, traqués dans les campagnes, se créèrent des retraites dans les bois ou au fond des marais; ils errèrent poursuivis comme des bêtes fauves par les agents d'Élisabeth, qui, à toute heure de la nuit ou du jour, assiégaient les demeures pour se livrer aux investigations d'un zèle de subalternes. On faisait la guerre aux hommes; on n'épargnait pas non plus les médailles, les crucifix, les chapelets, les Agnus-Dei, et tous les objets qui nourrissent la piété. Les pasteurs étaient, par leur courage, dignes de la persécution, les Jésuites avaient relevé leur moral; le troupeau ne craignit pas de déployer la même persévérance. Du 15 juillet au 31 août 1580, cinquante mille Catholiques furent décrétés de prise de corps, accusés, incarcérés, privés de leurs biens que l'on confisquait; et, sur les registres de l'écrou, leur seul crime est de n'avoir pas assisté aux offices et aux prêches protestants. La liberté religieuse, tant sollicitée par les hérétiques, était comprise et appliquée de la même manière à Londres qu'à Genève. Les hérétiques se soulevaient dans les

Pays-Bas à la seule pensée de l'inquisition espagnole; et, partout où la force leur donnait le droit, une inquisition plus formidable, car elle ne procédait que de leur caprice, s'établissait.

Comme à toutes les époques où il y eut, par la multiplicité des dangers, surexcitation de dévouement et de foi, Parsons et Campian, qui souffraient des souffrances des autres et de celles qui leur étaient personnelles, trouvaient dans cette interminable série de fatigues les consolations dont leur apostolat avait besoin. On recueillait avec avidité leur enseignement, on aimait le Calvaire sur lequel à chaque instant on se félicitait d'être monté. Le peuple, les seigneurs du plus haut rang se pressaient la nuit dans les obscures retraites où Parsons et Campian se réfugiaient. Là, de même qu'au fond des Catacombes de la vieille Rome, le chrétien se disposait au martyre en s'échauffant au feu de l'éloquence inspirée de Campian. Dans une lettre de juin 1581, le docteur Allen rend aux deux Jésuites ce témoignage : « Les Pères, dit-il, ont gagné plus d'âmes en Angleterre dans l'espace d'une année qu'ils n'auraient pu le faire ailleurs durant toute leur vie; on estime qu'il s'y trouve dix mille Catholiques de plus que l'an passé. »

Ce témoignage n'est pas le seul qui, en dehors des documents judiciaires, constate les succès de la mission. Au rapport de Richard Smith [1], un chanoine de Cadix, prisonnier en Angleterre, disait : « Je n'aurais pas voulu échanger ma mésaventure contre un chapeau de cardinal, parce que j'ai connu chez les Anglais ce que c'est que le vrai catholique; auprès d'eux j'ai appris que la Foi devient plus éclatante là où règne la persécution. »

Les Catholiques de Londres avaient besoin des conseils de Parsons. Le Jésuite accourt à leurs prières; mais, en apprenant que le pouvoir ne cesse d'incriminer leurs intentions et de leur prêter des plans en désaccord avec le but de la Société de Jésus, Parsons se décide à publier la déclaration que Campian et lui ont rédigée au moment où l'édit du 15 juillet les indiquait comme des fauteurs de complots. Cette déclaration

[1] Richard Smith, *Epître dédicatoire de la Vie de Madeleine vicomtesse de Montaign.*

paraît, elle est aussitôt répandue dans le royaume. A l'Université d'Oxford, où Campian avait laissé même parmi les Protestants des enthousiasmes et des souvenirs de gloire, son écrit qui posait si nettement la question fut accueilli par tous comme un acte de logique et de probité. Au milieu des haines de parti la controverse exerçait sur les esprits studieux un irrésistble empire : on ne cherchait sans doute pas la vérité, mais on aimait à voir le talent en saillie ; le génie d'un adversaire vaincu devenait un trophée décerné à l'opinion triomphante. Pour ceux qui avaient jusqu'alors douté de la présence du Jésuite en Angleterre, le fait était avéré ; on lui transmit le vœu des Catholiques et des Protestants qui se réunissaient pour l'engager à composer un ouvrage sur les matières en discussion.

L'opuscule intitulé *les Dix Raisons* parut [1] au commencement d'avril 1581. Un des meilleurs écrivains du temps, Marc-Antoine Muret, l'appelle [2] « un livre d'or, véritablement écrit par la main de Dieu, » et Camden, l'historiographe et le flatteur d'Elisabeth [3], avoue que « c'est une composition charmante, mais féminine. » Cet ouvrage signé d'un proscrit, et tombé de la plume d'un Jésuite, avait un tel parfum de délicatesse et d'érudition, qu'à la première lecture il conquit les suffrages de tous les hommes éclairés. A Oxford, il produisit un salutaire effet de réaction en faveur des Catholiques. Les prédicants n'avaient rien à opposer à la dialectique pleine d'énergie et de douceur du Jésuite ; ils y répondirent en faisant de ce livre une affaire d'Etat, et en le dénonçant comme la base d'un complot ourdi entre le Pape et le roi d'Espagne pour faire périr la reine. Il n'était pas possible d'atténuer ou de nier l'effet produit, on résolut de s'en venger sur l'auteur. De nouveaux ordres encore plus rigoureux que les premiers furent donnés pour s'emparer à tout prix d'Edmond Campian.

Dans la nuit du 29 avril, des visites domiciliaires sont pratiquées simultanément à Londres chez toutes les personnes sus-

[1] Ce livre avait été imprimé à vingt milles de Londres, dans le château et par les soins de Jean Stonar et de sa famille.

[2] *Libellus aureus, vere digito Dei scriptus.*

[3] Camden, *Annales regni Elisabethæ*, 1580

pectes de Catholicisme. On pénètre de vive force dans leurs demeures. Campian et Parsons ne se trouvent nulle part; mais un de leurs complices dans le sacerdoce et dans les bonnes œuvres, Alexandre Briant, est surpris. Un calice trahit son état. Briant, jeune homme de vingt-huit ans, est condamné à la question. On lui fait endurer les tourments de la soif, de la faim; on lui enfonce des aiguilles dans les ongles. A chaque torture nouvelle on l'interroge sur l'asile où sont cachés Parsons et Campian. « Je ne vous le dirai pas, répond-il, et ce n'est pas que je l'ignore : je les ai vus, j'ai habité sous le même toit qu'eux. Faites-moi endurer tous les supplices qu'il vous plaira; vous n'en saurez jamais davantage. »

Cependant il se présente au secrétaire d'État Walsingham un homme qui, après avoir renié la Religion catholique, va en livrer les ministres au bourreau, si le gouvernement veut accepter ses conditions. Elles étaient dures pour la morale et pour la justice du pays. Georges Elliot avait ajouté à des crimes précédents le rapt et l'assassinat; mais, il se faisait fort de découvrir Campian; mais, pour sanctionner sa promesse, il offrait d'avance la tête de son bienfaiteur. Ce bienfaiteur se nommait Jean Payne; il était prêtre. En attendant mieux, Walsingham souscrit aux conditions que lui dicte Georges Elliot. Il eut la vie sauve, une fortune en perspective, et, pour arrhes du marché, Jean Payne mourut sur l'échafaud. Elliot fut un personnage aux yeux d'Élisabeth. Elle le munit de lettres de commission : elle manda aux gouverneurs de ses provinces d'obéir aux ordres qu'il leur intimerait; puis cet Iscariote d'Angleterre se mit en route, sans plan arrêté, sans bases certaines, sans présomptions même, s'abandonnant au hasard et espérant tout de lui.

Robert Parsons pressentait quelque calamité. Pour en détourner l'effet, il avait enjoint au Père Campian de se retirer dans le comté de Norfolk, où son nom seul était connu. La famille Yates habitait le château de Lyford, et bien souvent elle avait désiré recevoir les enseignements du Jésuite. Son itinéraire le conduisait non loin de là; il obtint de Parsons la permission de visiter ces gentilshommes, dont la demeure, à cinquante milles

de Londres, était une des citadelles du Catholicisme. Vingt-quatre heures lui sont accordées ; il arrive, il parle, il console, il va partir, lorsque, sur le bruit de sa venue, plusieurs fidèles du canton le font prier de leur consacrer le dimanche. Campian accède à leur vœu.

Ce jour-là même, 16 juillet 1681, Elliot frappait à la porte du château des Yates. Un serviteur de la famille avait eu des relations avec lui, lorsqu'il passait pour honnête homme. Elliot l'entretient du bonheur qu'il éprouverait en assistant aux saints mystères. Il est introduit dans la chapelle, et le prêtre qu'il aperçoit à l'autel, et le prêtre qui, dans la chaire de vérité, fait descendre les bénédictions du Ciel sur ses auditeurs, c'est Campian, c'est le Jésuite. Elliot n'avait pas de temps à perdre. Il court à la ville voisine, rassemble les troupes dont il a besoin, et revient en toute hâte à Lyford. Le château est sur le point d'être cerné, lorsque Campian, avec un calme héroïque, s'écrie : « C'est moi que l'on cherche. A Dieu ne plaise que d'autres, avec ou à cause de moi, soient enveloppés dans la mort ; » et il sort seul afin de se livrer aux agents d'Élisabeth. Madame Yates s'oppose à ce dévouement, qui accuserait son courage et celui de ses parents. La persécution leur a enseigné l'art de cacher les proscrits, de les faire en quelque sorte invisibles. Il y a d'impénétrables asiles dans les murs, dans les angles des appartements, dans le tronc des vieux arbres. Ces asiles ont sauvé beaucoup de prêtres, ils sauveront encore le Jésuite. Le Jésuite obéit à cette voix, que l'émotion du danger rend plus persuasive.

Elliot commence ses explorations. La journée s'écoule, et il n'a rien découvert. Le lendemain, de nouvelles perquisitions ne sont pas plus heureuses. Il se retirait désespéré ; tout-à-coup, en descendant l'escalier, il frappe par hasard sur le mur avec un instrument de fer. Le mur rend un son creux ; Elliot ordonne une dernière recherche. Le mur s'écroule sous le poids des massues ; et Campian, les mains levées vers le ciel, apparaît ; deux autres ecclésiastiques étaient avec lui ; ils avaient partagé son refuge, ils partagèrent sa captivité.

Élisabeth fit chanter sa victoire par cette populace qui, de

temps immémorial, n'a jamais su qu'outrager le malheur et jeter l'opprobre au vaincu. Campian était pour elle un ennemi personnel; aux yeux de la plèbe de Londres, il représentait le principe de l'unité catholique qu'elle avait brisé, et celui des souverains étrangers qui, disait-on aux Anglais, voulaient asservir leur patrie. Le samedi, 22 juillet, au moment du marché, le convoi parvient aux portes de la ville. Une émeute d'enthousiasme pour Élisabeth, d'injures pour Campian, a été organisée. Les mains attachées derrière le dos, les pieds serrés par des cordes, le Père est placé sur le cheval le plus haut de l'escorte. Pour mieux le désigner aux vociférations et aux coups, on lit sur son chapeau en caractères gigantesques : « Edmond Campian, séditieux Jésuite. » Il sourit à cette multitude, il prie pour elle; mais, par un de ces sentiments qui consolent d'être homme, même au milieu d'une pareille orgie de la force, le peuple a subitement porté sa colère sur un autre objet : sa cruauté se change en justice. Elliot a voulu jouir de son succès; il s'est mêlé à la foule : la foule oublie le Jésuite pour flétrir le traître. Il ne s'élève plus une clameur contre Campian, c'est le Judas que l'on maudit.

Il n'avait pas compté sur une pareille récompense. Plus tard, Walsingham, sans daigner tenir ses brillantes promesses, lui fit jeter quelques pièces d'or comme une aumône. Alors Elliot se vit en butte à tous les mépris, et, d'ignominie en ignominie, il tomba si profondément dans la dégradation que, vivant, il fut dévoré par la vermine.

Le Jésuite, cependant, venait d'être déposé à la Tour de Londres. Opton, lieutenant de la prison d'État, le place dans un de ces cachots souterrains où il n'est pas possible de se tenir debout, où l'on ne peut se coucher qu'en repliant les jambes sur le corps. Neuf jours s'écoulent pour Campian dans ce supplice préventif. Le 2 août, à la nuit, on le conduit à l'hôtel de Robert Dudley, comte de Leicester et favori de la Reine. Le comte de Bedford et deux secrétaires d'Etat l'assistaient. Le prisonnier était en face de quatre gentilshommes qui peut-être avaient ameuté contre lui la plèbe de Londres. Ils se respectèrent assez pour respecter le Jésuite, pour le traiter avec les

égards dus à la conscience et au talent. Le peuple encore une fois était réservé par la calomnie au rôle d'insulteur.

Leicester, au nom d'Elisabeth, demande à Campian de lui avouer en toute franchise de quelle mission lui et Parsons ont été chargés par le Pape. Campian répondit avec tant de clarté qu'un nouveau personnage intervint. C'était la reine Elisabeth. Les grâces de la jeunesse avaient fait place sur son visage aux soucis du trône, et à cette ambition qui dévore si rapidement la beauté. Avec ce ton d'autorité qu'elle affectait pour démontrer à tous que le sang des Tudor coulait véritablement dans ses veines, elle se dirige vers Campian. Là, comme si elle eût voulu faire ratifier sa légitimité par le Jésuite : « Me croyez-vous vraiment, lui dit-elle, la reine d'Angleterre? »

Campian fit un geste affirmatif. « Eh bien! reprit-elle avec cette accentuation particulière qu'elle donnait à chacune de ses paroles, je vous offre la vie, la liberté, la fortune, les grandeurs, si vous consentez à me servir. — Je serai toujours votre sujet, répond le Jésuite; mais avant d'être Anglais, je suis Chrétien et Catholique. »

Elisabeth en savait assez, elle se retira. Quelques jours après le Père Edmond était introduit dans la salle basse où l'on torturait. Les magistrats avaient préparé les questions qu'on devait lui proposer. Les voici :

« A l'instigation ou sur l'ordre de qui et dans quelles vues êtes-vous à Londres? Quels sont ceux qui vous ont nourri et aidé? Comment avez-vous fait imprimer le livre des *Dix Raisons?* Où et en présence de qui avez-vous célébré la messe? Quels sont les individus que vous avez convertis du Calvinisme à la Religion catholique? Quels sont les péchés de ceux dont vous avez entendu les confessions? Quel est votre sentiment intime en bien ou en mal sur la bulle de Pie V? »

Le chevalet, les magistrats et les bourreaux étaient prêts. Le Jésuite ne rompit le silence que pour répondre à une question. « Dans les demandes que vous m'adressez, leur dit-il, il y en a plusieurs qu'un honnête homme, qu'un prêtre ne doit pas comprendre. Il en est une que ma conscience me permet d'éclaircir; je vais le faire. Mon opuscule des Dix Rai-

sons a été envoyé par moi au Prêtre Johnson et à Thomas Pound. »

Johnson et Pound étaient depuis longtemps prisonniers; Campian n'apprenait donc rien aux inquisiteurs anglicans. Le chevalet était dressé; on l'y appliqua[1]. Campian subit deux fois ce supplice à huit jours d'intervalle[2] ; il l'endura sans proférer une plainte.

Lorsque les Césars appelaient les premiers confesseurs de la Foi chrétienne à discuter avec les prêtres des faux dieux, les Césars ne cherchaient point, par des tourments anticipés, à affaiblir l'intelligence des adversaires du Paganisme. Ils réservaient le martyre à la sincérité de leurs convictions, mais ils les laissaient dans toute l'énergie de leur volonté défendre leurs croyances et produire leurs arguments. L'Anglicanisme ne fut pas aussi généreux que les empereurs romains. Quand on crut le Jésuite épuisé par les tortures, les ministres attestèrent sous serment qu'il n'avait pas été soumis à la question. Aussitôt il fut tiré de son cachot et conduit à l'église paroissiale, faisant partie des bâtiments de la Tour. Alexandre Nowell, doyen de Saint-Paul de Londres, avait voulu se ménager un triomphe facile. Le docteur Day, recteur du collége d'Eton, l'assistait. Tous deux avaient de longue main préparé leur acte d'accusation contre le Papisme et contre la Compagnie de Jésus, arrangé leurs textes et sondé le terrain de la discussion. Les rôles étaient distribués avec tant de partialité que, selon *le Journal de la Tour de Londres* du 31 août 1581, Campian n'avait pas le droit de prendre l'offensive, il ne devait que parer les coups. Rodolphe Sherwin, parti de Rome avec les Pères, lui avait été destiné pour second; il avait pénétré le dernier en Angleterre, et, le 14 novembre 1580, il était tombé le premier au pouvoir des agents d'Elisabeth.

Campian fut amené demi-mort devant une assemblée complétement hostile. Ce n'était pas un lutteur qu'on présentait

[1] Le chevalet, chez les Anglais, était le même que chez les anciens. On attachait le patient, étendu tout de son long, soit par les poignets, soit par les doigts des pieds et des mains : alors il était tiré en sens opposé, de manière à lui disloquer les os. Ce supplice était souvent la mort.

[2] *Journal de la Tour de Londres*, sous la date du 31 août 1581.

à cette réunion, mais un catholique qu'on espérait écraser. Quand il parut à la tribune, il montra, sans proférer une parole, ses membres meurtris, témoignage éloquent de ses douleurs et de sa faiblesse. Opton était là : cette muette accusation rejaillissait sur lui et sur ses chefs ; pour la repousser, il s'écria : « On ne vous a touché qu'à peine. — Je puis en parler plus sciemment que vous, reprit le Jésuite d'un ton calme, car vous n'avez fait que le commander ! » Et, sans s'occuper plus longtemps de ses souffrances, il ne songea plus qu'à la discussion.

Elle fut vive : Campian et Sherwin la soutinrent avec tant d'éloquence que Nowell et Day, après avoir annoncé qu'elle durerait quatre jours, se récusèrent à la première épreuve. Le Jésuite avait vaincu ; Opton essaya de transformer la victoire en apostasie. Sur sa foi de chrétien et de gentilhomme, il affirma, en prodiguant au Père Edmond les plus perfides éloges, que, soumis à l'action du chevalet, le Jésuite avait révélé tout ce qu'on désirait de lui. Ainsi, Campian, au fond d'un cachot, était accusé, même par ses interrogateurs, de divulguer les secrets de la confession et ceux de l'hospitalité. Ce fait est mentionné dans les annales du Protestant Hollingshead ; mais le baron Hundson, qui fut le témoin des tortures infligées au Jésuite, déclare dans ses *Mémoires* qu'en sortant de ce spectacle il ne put s'empêcher de dire : « Cet homme se laissera plutôt arracher le cœur tout vif que de commettre une indiscrétion que la charité ou la conscience réprouverait. » Mais peu après cette époque, Louis de Grenade écrivait[1] : « Ils tourmentèrent aussi les autres prêtres, de sorte que, s'ils eussent réussi à leur faire dénoncer quelque catholique marquant, ils auraient pu mettre la dénonciation sur le compte de Campian pour le rendre odieux aux Catholiques. Tous furent martyrs de la Religion et de la Charité. »

Du fond de son cachot, Pound veillait à l'honneur de la Compagnie de Jésus. Le bruit que Campian s'est fait délateur parvient à ses oreilles ; il découvre un moyen de lui communiquer ses inquiétudes. Le Père lui répond : « Je me sens le courage et j'espère avoir la force de ne pas me laisser tirer de la bou-

[1] *Introduction au Symbole*, v[e] partie.

che, par n'importe quels tourments, une seule parole qui puisse préjudicier à l'Eglise de Dieu. »

Elisabeth voulait Campian hérétique ou mort. Opton avait intercepté cette lettre ; les secrétaires d'Etat s'emparent de la phrase citée pour prouver que le Jésuite a trempé dans un complot. Le 18 septembre, cependant, Campian était appelé à entrer en lice contre de nouveaux adversaires. Nowell et Day disparaissaient pour faire place aux docteurs Folke et Good. Les écrivains anglicans se taisent sur le résultat de cette controverse. Camden seul, plus véridique, avoue la torture et se contente de dire[1] : « Mis au chevalet, et traîné ensuite à la discussion, Campian soutint avec peine l'attente qu'il avait excitée. » Le comte d'Arundel, fils aîné du duc de Norfolk, assistait à cette séance ; la parole du Jésuite lui parut si irrésistible qu'à l'instant même il se proclama catholique. Campian avait encore triomphé de ses adversaires, et le docteur Allen, qui suivait pas à pas les progrès de la Foi en Angleterre, dans une lettre datée de Reims, le 18 octobre 1581, confirme le fait en ces termes :

« Nous nous lamentions tous tant que nous sommes ici de l'arrestation du Père Edmond ; mais, en vérité, au jugement de tout le monde, il ne pouvait rien arriver de plus heureux, de plus admirable pour la propagation de l'unité catholique. On a appelé les plus savants professeurs des Académies pour disputer avec lui et ses compagnons ; il a toujours été vainqueur, ses adversaires eux-mêmes en font presque l'aveu. »

Du champ-clos de la controverse le Jésuite passait à la torture. Les bourreaux d'Élisabeth lui faisaient expier dans les supplices ses triomphes théologiques ; mais les douleurs les plus aiguës n'arrachaient pas un cri au martyr, n'enlevaient rien à la sérénité de son âme. Il chantait le *Te Deum* lorsque la question disloquait ses membres. Aux archives de l'Escurial on lit, dans une lettre adressée à Philippe II par don Bernardin de Mendoza, son ambassadeur à Londres[2] : « Plusieurs ont

[1] Equuleo admotus et postea ad disputandum promotus, exspectationem concitatam ægre sustinuit. (*Annales regni Elisabethæ.*)
[2] *Lettres de Pierre Serrano*, 4 décembre 1581.

vu les doigts du Père Edmond dont les ongles avaient été arrachés. » Et c'était le chef de l'Inquisition qui recevait de pareilles dépêches du pays de la liberté par excellence! Les Anglais accusaient le roi d'Espagne de lèse-humanité, et son ministre en Angleterre flétrissait leur cruauté dans ses lettres. Philippe II, en les lisant, dut bien prendre en pitié ces inconséquences qu'un grave historien, Henri de Sponde, fait ressortir : « Les tourments de l'Inquisition, dit-il [1], dont les Protestants font tant de bruit, comparés à ceux qu'ils faisaient endurer aux prêtres catholiques, étaient des fleurs, des roses. »

Il faut pourtant rendre justice à la loi anglaise : le mode de procédure criminelle était bon en soi ; mais, comme dans toutes les institutions humaines, de graves abus s'y introduisirent. Le jury ne fut plus, en matière religieuse et politique, qu'une commission choisie par le gouvernement, et qui, forte de ses passions ou de ses calculs, rendait un verdict convenu d'avance. La forme légale était sauvegardée, le jugement par la conscience n'existait plus.

Le 14 novembre, Campian [2] et ses coaccusés, Sherwin, Bosgrave, Risthon, Kirby, Thomas Cottam, Johnson et Henri Hottam furent traînés à la première enquête faite contre eux. Tous se proclamèrent innocents des crimes de félonie et de rébellion; Campian ajouta : « Se trouvera-t-il donc à Londres ou en Angleterre douze hommes d'une probité assez désespérée pour nous juger, nous, les huit accusés qui sommes ici, pour nous déclarer coupables d'une conspiration ourdie entre nous, nous qui ne nous étions jamais rencontrés dans le même lieu auparavant, nous qui, pour la plupart, ne nous étions jamais vus? »

Puis, avec la vivacité de son caractère et l'ardeur de sa Foi, Sherwin ajouta : « C'est pour la Religion catholique, et non pour des crimes d'Etat, que l'on veut nous condamner. »

Deux jours après, le 16, six autres prêtres, Briant, Short, Richardson, Filby, Colington et Jean Hart, comparurent de-

[1] *Annales ecclesias. ad annum* 1581, n° 10.

[2] Campian Briant, Cottrm, Bosgrave et Jean Hart étaient Jésuites; les autres étaient des prêtres sécaliers.

vant le jury d'enquête. Le 20 novembre, la grande salle de Westminster s'ouvrit pour la dernière enquête et pour le jugement. Six questions étaient posées aux accusés ; les voici :

1° La sentence fulminée dans la bulle de Pie V contre la Reine doit-elle être considérée comme juridique et valable ?

2° Élisabeth est-elle la légitime reine à laquelle les Anglais sont tenus d'obéir nonobstant la bulle de Pie V, ou n'importe quelle autre que le Pape ait donnée ou puisse rendre contre elle ?

3° Le Pape a-t-il autorité pour exciter les sujets de la reine à prendre les armes contre elle, et, en obéissant à un pareil ordre, les sujets sont-ils coupables ou innocents ?

4° Le Pape, pour quelque cause que ce soit, a-t-il le pouvoir de délier du serment d'obéissance les sujets de la reine, et, en général, les sujets d'aucun prince chrétien ?

5° Le docteur Nicolas Sanders, dans son livre *De visibili monarchia Ecclesiæ*, et le docteur Richard Bristow, dans l'ouvrage *De rationibus ad fidem catholicam amplectendam moventibus*, enseignent-ils, défendent-ils la vérité ou l'erreur ?

6° Si le Pape, soit par une bulle, soit par une sentence, déclarait la reine déchue de sa royauté et les Anglais déliés de leur serment de fidélité, et si ensuite le Pape venait, par lui ou par d'autres, attaquer le royaume, quel parti prendrait l'accusé ? quel parti devrait embrasser un loyal sujet anglais ?

Au nom de tous Campian répondit :

« Ce ne sont pas là des questions à proposer devant ce tribunal. Il est institué pour prononcer sur des faits matériels, et non pour sonder la pensée ; il doit procéder par voie juridique de témoins, et non par inquisition. C'est dans les Universités, de maître à maître, qu'il faut soulever ces discussions et les soutenir avec des arguments tirés de l'Ecriture ou des Pères. Parmi ceux qui devraient me juger sur mes réponses, je n'en vois pas un seul qui soit théologien, pas un seul qui soit homme de lettres : je n'ai donc rien à expliquer. »

L'un des jurés et l'accusateur insistent pour qu'au moins il déclare si Élisabeth est la véritable, la légitime reine d'Angleterre ; Campian réplique : « Je le lui ai dit à elle-même lors-

que j'ai été appelé devant elle chez le comte de Leicester. » Et, reprenant son discours, il ajoute :

« Si, à toute force, vous désirez de nous trouver criminels de lèse-majesté, pourquoi ne nous examinez-vous point sur les actes, sur les fonctions du sacerdoce, qui, par des édits récents, sont reconnus crimes d'Etat? il n'est pas un de nous qui alors ne s'empressera de s'avouer coupable. »

Les conseillers de la couronne reculaient sur un pareil terrain : condamner des prêtres catholiques pour avoir exercé leur ministère n'allait point à la tolérance d'Élisabeth. La reine-vierge n'avait pas soif du sang des martyrs; elle se drapait pour l'histoire; elle se résignait à faire mourir les conspirateurs qui attentaient à sa vie. Le prêtre était juridiquement effacé ou n'offrait à l'Angleterre et au monde que l'assassin. Subterfuge cruel, misérable calomnie, qui peut abuser les contemporains, mais qui ne trompera pas la postérité. Le Jésuite et ses coaccusés n'avaient tramé aucun complot ni contre les jours ni contre le trône d'Élisabeth. Après avoir étudié toute l'instruction de ce procès célèbre, après avoir même suivi les écrivains qui composaient les annales du règne d'Élisabeth sous ses inspirations [1], on arrive à la conviction que les Catholiques furent frappés comme régicides présumés, parce qu'ils étaient prêtres. Dans les dépositions des témoins il est parlé de conjuration papiste ourdie à Rome, à Reims et à Madrid ; mais la preuve matérielle fait partout défaut, mais il n'y a pas la plus légère apparence d'argument moral contre Campian et les autres prêtres.

Le jury cependant prononça sentence de mort. On ne peut l'excuser pour cause d'erreur : l'erreur n'était pas possible. Il condamna, parce que dans les révolutions il n'y a chez ces magistrats d'un jour que des hommes de passion ou des lâches. En matière politique le jugement par jury ne prouve qu'une chose : s'il déclare coupable, il est l'adversaire de l'accusé; s'il acquitte, il est ou son ami ou son complice. Quant au fait en lui-même, pour en établir la réalité, il ne suffit pas à l'histoire

[1] Raphaël Hollingsead, f° 1323 (édition de 1587). *Chronique* de Jean Stow, f° 696 (édition de 1631).

d'un de ces verdicts que tous les gouvernements, que tous les partis peuvent faire rendre. Ce n'est pas assez de dire : Le fait existe ; il faut que la conviction soit produite, qu'elle s'appuie sur la vérité : ici il n'y a pas même présomption.

Les martyrs, — car, à dater de cette heure-là, Campian et les prêtres jugés avec lui méritent ce titre glorieux, — les martyrs ont entendu lire leur arrêt. Au même instant ils se lèvent tous, et, dans les élans de leur joie chrétienne, ils chantent : « Triomphons et réjouissons-nous dans ce jour que le Seigneur a fait. »

L'arrivée de Jean Bodin, avocat et diplomate français, qui accompagnait en Angleterre le duc d'Anjou venant solliciter la main de la reine, coïncidait avec le jugement. Parsons fit faire des démarches auprès de cet écrivain, dont les ouvrages avaient cours à l'Université de Cambrigde. On le pria de s'employer auprès d'Élisabeth afin d'obtenir une commutation de peine. Bodin se contenta de répliquer : « Je suis à Londres pour négocier un mariage, et non pour me mêler d'affaires de Religion. » Les conseillers de la couronne apprirent cette infructueuse démarche : ils résolurent de faire mourir des prêtres catholiques sous les yeux mêmes d'un prince catholique. Campian, Sherwin et Briant furent exécutés le vendredi 1er décembre 1581.

Ce jour-là, on les attacha sur des claies traînées par des chevaux, et on les conduisit à Tiburn. Mendoza, ambassadeur d'Espagne, fut témoin de cette triple mort ; c'est à sa correspondance officielle avec Philippe II que nous en empruntons les détails [1]. Le maintien du Jésuite était grave et digne. Les bras croisés sur la poitrine autant que le permettaient les soubresauts de la claie, tantôt il avait les yeux élevés vers le ciel, tantôt il les tournait sur ceux qui le chargeaient d'outrages ; il les remerciait du regard et de la voix. Un prédicant s'approche, la menace à la bouche : « Songez à bien mourir, » dit-il au Jésuite ; et le Jésuite répond : « Et vous, songez à bien vivre. «

En Angleterre, le patient, à son heure suprême, a le droit toujours incontesté de haranguer la foule du haut de l'échafaud.

[1] Lettre du 4 décembre 1581

Campian voyait autour de lui une multitude de Catholiques venus avec les comtes de Warwick, d'Arundel et de Hertford pour recueillir un dernier témoignage de sa Foi. Il commençait à developper ce texte : « Nous sommes données en spectacle au monde, aux anges et aux hommes, » lorsque le conseiller Knolly l'interrompt : « Au lieu de prêcher, lui dit-il, confessez votre trahison et demandez pardon à la reine. — Si être catholique est un crime, s'écrie le Jésuite, je me proclame traître; mais je prends à témoin Dieu qui scrute les reins et les cœurs, Dieu qui dans un instant me verra paraître à son terrible tribunal, je le prends à témoin que je n'ai jamais conspiré contre la reine, jamais contre la patrie, jamais contre qui que ce soit : je ne mérite donc ni le nom ni la mort d'un traître. » Des ministres calvinistes le somment d'abjurer l'obéissance envers le Saint-Siége, Campian répond : « Je suis Catholique. » Le docteur Kern s'approche du Père : « Au moins, lui dit-il, priez avec nous, et dites seulement : *Christe, miserere mei.* — Je ne défends à personne de prier, reprend le Jésuite; mais souvenez-vous que nous ne professons pas la même religion. — Eh bien! priez tout seul pour la reine, continue un autre. — Oh! oui, et très-volontiers, s'écrie Campian; j'ai si souvent adressé des vœux au ciel pour le salut de son âme, que je puis bien ici en adresser encore pour la dernière fois. »

Un grand nombre de courtisans entouraient le tombereau sur lequel le patient, la corde au cou, était placé, non loin de la potence. Parmi eux on distinguait Charles Howard, grand-amiral d'Angleterre. « Pour quelle reine priez-vous? demande-t-il au Jésuite. — Pour Sa Majesté Elisabeth, votre reine et la mienne, » ajoute Campian.

Le tombereau se met en mouvement et laisse le Père suspendu. Le supplice ordinaire des criminels de lèse-majesté ne s'arrêtait pas là. A peine étaient-ils attachés au gibet que le bourreau coupait la corde, étendait sur une table la victime encore vivante, lui plongeait un couteau dans le ventre, ouvrait sa poitrine, en arrachait le cœur, et, après l'avoir montré au peuple en disant : Voilà le cœur d'un traître! il jetait dans le feu ces dépouilles sanglantes. Les exécuteurs allaient remplir leur

office, lorsque Charles Howard, pour donner sans doute une marque de sympathie à l'innocence avérée du Jésuite, enjoint aux exécuteurs de ne toucher à Campian qu'après qu'il aura rendu le dernier soupir : il ne fut donc pas écartelé vivant[1].

Sherwin et Briant déployèrent le même courage ; ils subirent le même supplice.

Don Bernardin de Mendoza mandait trois jours après à dona Anna, sa sœur : « Puisque je réside dans un pays d'où il ne me siérait pas de narrer en ma qualité d'ambassadeur ce qui a rapport aux martyrs, vous l'aurez dans une lettre de Serrano. Je vous prie de tirer copie de cette dépêche et de l'envoyer en mon nom aux Pères de la Compagnie de Jésus, afin qu'elle soit promulguée dans toutes leurs maisons. Ajoutez que, comme tous ceux qui sont ici, je puis en faire foi, la manière dont le Père Campian a souffert, le place au nombre des plus illustres martyrs de l'Eglise de Dieu : son ordre peut le regarder comme tel. »

Le 1er mars 1582, Parsons, dont cette triple mort n'effraie point la prudente audace, écrivait de Londres même au Père Agazzari, recteur du Collége anglais de Rome : « Les Protestants modérés, presque tous, nous montrent de bons sentiments ; ils avouent que notre cause a baucoup gagné, tant par la mort, réputée tout à-fait injuste, de ces trois prêtres, qu'à raison de nos défis à nos adversaires et de leurs continuels refus d'en venir à la dispute. On ne saurait décrire ni le concevoir, sans l'avoir vu, le bien qui en est résulté. On a compté quatre mille personnes ramenées à l'Eglise ; des sectaires sans nombre ont conçu des doutes sur leur foi. Tous les Catholiques en butte à la persécution souffrent dans les prisons, triomphent et se livrent à la joie. Jamais à Londres les messes n'ont été

[1] Schœll, l'historien protestant, au tome XVIII, page 24 de son *Cours d'histoire des Etats européens*, rend ainsi une espèce de justice aux Jésuites. « Enfin, dit-il, par le moyen d'une de ces conspirations que l'esprit de parti a toujours été habile à inventer, on trouva moyen de condamner Campian et douze de ses prétendus complices, pour crime de haute trahison. Campian et quelques-uns de ses compagnons, qu'on peut accuser d'avoir recherché avec fanatisme l'honneur du martyre, mais qui certainement étaient innocents de tout délit politique, furent exécutés le 1er décembre 1581 ; le supplice des autres fut retardé, afin qu'on pût périodiquement réjouir le peuple du spectacle de quelque exécution. »

aussi nombreuses; on en dit pour ainsi parler dans tous les carrefours; et si l'approche des inquisiteurs vient à être annoncée, on se réfugie dans une autre maison, où sur-le-champ on offre le saint sacrifice. Jusque dans les prisons on est parvenu à le célébrer; les persécuteurs le savent, cela se passe presque sous leurs yeux, et ils ne peuvent l'empêcher! ils en sèchent de dépit. Les écrits de toute sorte fourmillent sur le supplice des trois martyrs : on les porte aux nues, et l'on traîne dans la boue ceux qui les ont condamnés : les adversaires en frémissent. Des enfants même leur reprochent la cruauté dont on a usé envers les serviteurs de Dieu. Le gardien de Campian à la Tour de Londres, de Calviniste opiniâtre qu'il était, est devenu très-zélé catholique. Le grand-amiral Howard, à son retour au palais après l'exécution, interrogé par la reine en pleine cour, répondit qu'il venait de Tiburn voir mettre à mort trois Papistes. « Et que vous en semble? dit la reine. — Madame, ils m'ont paru très-savants, d'une grande fermeté, et innocents; ils priaient Dieu pour Votre Majesté; ils pardonnaient à tous; et, sous peine de la damnation éternelle, ils ont protesté qu'ils n'avaient jamais eu la pensée de faire aucun mal ni au royaume ni à Votre Majesté. » La reine parut surprise. « Est-il vrai? » dit-elle; puis incontinent elle ajouta : « Mais, quoi qu'il en soit, cela ne me regarde pas; que ceux qui les ont condamnés y pourvoient. »

Pilate s'était lavé les mains devant le peuple, et il avait dit : « Je suis innocent de la mort du juste; pour vous, c'est votre affaire. » Élisabeth, au rapport de Parsons, voulait en présence de sa cour jouer ce rôle, mais elle n'était pas seulement coupable de faiblesse. Ceux qui sortaient de condamner les prêtres catholiques n'avaient agi qu'à son instigation : comme le nom de tant de juges criminels, le leur est oublié, mais celui d'Élisabeth surnage encore; c'est donc à sa mémoire qu'il faut renvoyer et cette honte et ce sang. Les Anglais catholiques, les Protestants éclairés ne s'en cachaient pas. La clameur fut si générale que, pour la faire cesser, les ministres firent rendre à la reine, le 1er avril 1582, un décret par lequel on enjoignait à chacun de croire que Campian, Sherwin et Briant

avaient été mis à mort pour une cause légitime. On interdisait toute recherche sur cette affaire, parce que, y lit-on, il faut se reposer aveuglément sur la parole de la reine. L'ordonnance ne produisit pas l'effet attendu : la mort de Campian était le sujet des conversations et de l'admiration de tous. Des exemples de sévérité furent jugés nécessaires ; on chassa des Universités, on bannit du royaume les jeunes gens qui ne pouvaient contenir leurs sentiments. Le poète Walsinger avait chanté le courage du Jésuite : la reine lui fit couper les oreilles par la main du bourreau. Les lords Paget, Catesby, de Southampton et d'Arundel furent jetés dans les cachots. Ces mesures, loin de comprimer le mouvement, ne tendirent qu'à le précipiter. Fra Diego Yepès, Hiéronymite, confesseur de Philippe II et Evêque de Taraçona, écrivait alors son *Histoire particulière d'Angleterre*, et il disait[1] : » De tant de choses dignes d'admiration dans cette persécution d'Angleterre, il n'en est aucune qui me frappe autant que le grand courage de cette jeunesse et le zèle et la foi de ces fervents Catholiques, nouveaux Abraham se soumettant au sacrifice de leurs enfants. »

La Compagnie de Jésus était en guerre ouverte avec les Anglicans. Parsons devenait redoutable, car jamais homme peut-être n'a couru autant de dangers et n'a su y échapper avec plus de bonheur. Sa vie était chaque jour mise à prix ; on le traquait dans toutes les habitations, on ne le dépistait nulle part ; mais ces investigations faisaient découvrir d'autres prêtres catholiques qu'on arrêtait afin d'entretenir dans l'esprit de la reine la pensée que chacun ourdissait une trame contre elle. Le Jésuite prit le parti d'abandonner momentanément la mission d'Angleterre, et il s'arrêta en France. A Rouen, cet homme infatigable établit une imprimerie en caractères anglais ; à Eu, il fonda, avec le duc de Guise, un Collége destiné à recevoir de jeunes Catholiques ; puis, après avoir publié son ouvrage intitulé : *le Directeur chrétien*, il songea à réveiller la Foi dans le cœur de l'Ecosse.

Les passions de Marie Stuart, ses erreurs que grossissaient

[1] Livre II, chap. X, n. 13 et 14.

l'ambition des uns et le zèle calviniste des autres, n'avaient abouti qu'à laisser la couronne sur la tête d'un enfant. Marie comptait parmi ses sujets de nombreux adhérents, prêts à sacrifier leur vie pour une princesse qui excitait au plus haut degré l'enthousiasme. Elle avait combattu ; mais, la victoire désertant son drapeau, Marie s'était vue dans la nécessité de solliciter, en 1568, un refuge sur le territoire anglais. Elisabeth offrit une prison à sa parente et à sa rivale, et Jacques Stuart au berceau fut placé sur un trône que minait le déchirement des partis. Du fond de sa prison, Marie, qui, par ses infortunes et sa grandeur d'âme, expiait si cruellement les fautes de son cœur et de sa politique, veillait sur cet enfant. Le sentiment maternel avait remplacé tous les rêves de la reine, toutes les voluptés de la femme. Catholique, elle désirait que son fils fût élevé dans la même Foi. Les Jésuites lui avaient si souvent donné de salutaires conseils qu'elle voulut les rapprocher du jeune prince. Pour lui complaire et pour veiller au salut de l'Ecosse, Parsons, en 1581, avait envoyé dans ce pays le Père Guillaume Walsh. Jacques, comte de Morton, régent du royaume, venait d'être mis à mort, et le duc de Lenox lui succédait. Lenox était catholique ; le moment ne pouvait donc être mieux choisi. Walsh étudia l'état des choses et les dispositions du roi ; puis, sur la demande du Pape, le Général des Jésuites fit passer à Édimbourg les Pères Edmond Hay et Creitton. Le duc de Lenox avait la main trop faible pour résister aux empiétements des hérétiques, dont Elisabeth était la protectrice. Creitton retourne à Paris : il expose la situation au nonce Jules Castelli, à l'évêque de Glasgow, au duc de Guise, à l'ambassadeur d'Espagne, au docteur Allen et au Père Claude Matthieu. Dans cette réunion, il fut décidé que Creitton partirait pour Rome et Parsons pour Madrid, afin d'implorer des secours efficaces en faveur des Catholiques écossais et de la sûreté du jeune roi, à qui l'on espérait faire épouser une princesse catholique. Ces deux ambassadeurs n'obtinrent pas de résultats satisfaisants. Creitton et Parsons déterminèrent bien Grégoire XIII et Philippe II à accorder des troupes et des subsides, mais Elisabeth avait le bras étendu sur l'Ecosse. Elle y soudoya une nouvelle

insurrection. Le duc de Lenox fut enlevé dans une partie de chasse et jeté sur la côte de France. En 1584, malgré les périls qui menaçaient les Jésuites, Creitton et le Père Gordon prennent la mer ; ils sont livrés aux Hollandais par le capitaine du navire. Élisabeth soupçonnait Creitton d'être son ennemi ; elle l'achète à ses geôliers pour le faire figurer dans le procès politique ; néanmoins Gordon trouve moyen d'échapper à la captivité, il évangélise le nord de l'Écosse. Hay et John Durie viennent à son secours. Leur mission prospérait ; mais, en 1585, Élisabeth écrit à Jacques Stuart de bannir ou d'emprisonner les prêtres et surtout les Jésuites ; le roi d'Écosse obéit.

La mort de Campian, de Sherwin et de Briant n'avait point détourné de son but la fille de Henri VIII ; elle aspirait à protestantiser l'Angleterre : il fallait donc à tout prix fermer aux disciples de l'Institut l'entrée de ce royaume. Elle espéra les intimider en les faisant calomnier ou en les soumettant à l'action des tortures. Le 30 mai 1582, le Père Thomas Cottam et trois autres prêtres parurent sur l'échafaud. Comme les martyrs qui les y précédèrent, ces Jésuites avaient souffert la question : on les avait livrés à *la fille de Scavinger*. C'était un supplice auquel les bourreaux attachèrent le nom de l'inventeur. Il consistait en deux arcs de fer, joints ensemble à l'une de leurs extrémités ; l'autre extrémité était recourbée en dehors, et au moyen d'un anneau elles formaient un cercle que l'on resserrait à volonté. Le patient se mettait à genoux sur la partie où les deux arcs se réunissaient ; le bourreau affaissait la tête et la poitrine ; il pesait de tout son poids sur ce corps, il le refoulait aussi bas que possible, et tout-à-coup il fermait les arcs par leur extrémité recourbée. Le patient devenait à l'instant même une espèce de boule qui ne trahissait l'humanité que par le sang jaillissant de ses narines, de ses mains et de ses pieds. La fille de Scavinger était le passe-temps le plus doux de la reine-vierge, celui que ses panégyristes ont oublié de mentionner, parce que, aux yeux de certains hommes, la tyrannie est toujours excusable quand elle ne s'adresse qu'aux Catholiques.

Le Père Cottam avait, à deux reprises, supporté cette tor-

ture que l'on n'infligeait qu'aux scélérats les plus endurcis et qu'Élisabeth réservait à des Jésuites ; il en était sorti vainqueur. On le traîna sur la claie au supplice que sa foi avait mérité. On lui dit en face de l'échafaud de confesser au peuple sa trahison envers la reine et d'en implorer le pardon : « Je ne ferai ni l'un ni l'autre, répond le Jésuite, parce que je n'ai jamais été coupable de pareils crimes. Vous paraît-il croyable que tant de prêtres, auxquels vous avez fait souffrir une mort affreuse, aient tous été complices de rébellion, et que pas un seul n'ait avoué que la pensée même lui en fût venue? A cette potence, prêts à paraître devant le redoutable tribunal de Dieu, et hier encore, horriblement tourmentés par la fille de Scavinger, tous, sans exception, nous protestons que vos supplices n'atteignent que des innocents. »

Ils moururent comme ils avaient vécu.

Les Jésuites étaient, en Angleterre, sous le coup des persécutions ; elles en attirèrent de nouveaux. Haywood accourut à cette même époque, et le comte d'Arundel, et Henri Percy, comte de Northumberland, expirèrent dans les cachots d'Elisabeth en proclamant l'unité Catholique. A York, dans l'année 1583, Lacy, Kirkman, Thompson, Hart, Tyrlke et Labourn périrent sur l'échafaud, léguant aux fidèles l'exemple de leur mort, exemple que tous ambitionnaient de suivre. Elisabeth et ses ministres, voyant que les supplices activaient le progrès du Catholicisme au lieu de le comprimer, se contentèrent d'emprisonner, de poursuivre les autres et de les ruiner tous par des amendes ou des confiscations. Cependant, le 12 février 1584, Elisabeth éprouva une recrudescence de soif de sang catholique. Plus de soixante-dix prêtres languissaient dans la captivité. Six sont dévoués à la mort ; mais la fille de Henri VIII tenait autant à sa renommée de virginité qu'à sa réputation de reine clémente. Le bruit de ses échafauds avait retenti en Europe, et, même dans ce siècle de révolutions, où l'équité naturelle était comptée pour si peu, ce bruit avait ému les cours du continent. On apprenait enfin qu'Élisabeth et ses ministres employaient tour à tour la sincérité et la déception, la vérité et le mensonge, la douceur et la violence. Pour se disculper aux

yeux des générations futures, cette femme chargea son plus intime conseiller de mettre son honneur à couvert. Cécill, aidé de Camden, fit paraître en anglais et en latin sa *Justitia Britannica*. Dans cet ouvrage, l'écrivain officiel affirme, mais se garde bien de prouver, que les Jésuites et les prêtres exécutés ont été convaincus de complots, de trahisons et d'attentats contre la vie de la reine.

Parsons et le docteur Allen répondirent à ce livre de la *Justice Britannique*. Ils accusèrent avec tant de force Leicester et Cécill, que, pour se défendre des imputations dont ils étaient l'objet, ils se mirent tous deux à se reprocher publiquement et par écrit leurs crimes et leur sanglant passé. Le Jésuite Parsons et le docteur Allen avaient tout dit. Camden, le Pausanias anglican, dont Elisabeth récompensa le talent en le nommant roi d'armes d'Angleterre, vint à son tour fournir des preuves que l'histoire doit consigner comme une des hontes du Protestantisme.

« A dire vrai, c'est Camden qui parle [1], on avait recours à la fraude pour espionner les cœurs. On fabriquait des lettres que l'on faisait passer pour être venues furtivement de la reine d'Ecosse et des Catholiques en fuite. On les jetait dans les maisons des Papistes, afin de les y retrouver et de s'en prévaloir contre eux. Une foule d'espions pénétraient partout, recueillaient tout ce qui se disait, et quiconque pouvait rapporter la moindre bagatelle était admis à déposer. De nombreuses arrestations s'effectuèrent sur de simples soupçons, entre autres celle de Henri, comte de Northumberland et de son fils, de Philippe comte d'Arundel et de William Howard, frère du comte. On avait une manière d'interroger, d'examiner, si insidieuse, que l'innocence jointe à une extrême prudence pouvait à peine ne pas s'y laisser prendre. »

Telle est la version de Camden. Que devait donc être la réalité, puisque l'histoire écrite sous la dictée d'Élisabeth enregistre de pareils aveux? Ce fut dans ce temps que quelques esprits timides conseillèrent au Père Matthieu, Provincial de France, de cesser les envois de prêtres et de livres pour l'Angleterre, sous le spécieux prétexte qu'il ne fallait pas offrir de nouveaux ali-

[1] *Annales regni Elisabethæ, ad annum* 1584.

ments à la persécution. On demandait surtout le rappel de Parsons en Italie. Matthieu allait en écrire au Général de la Compagnie de Jésus ; Parsons le prévient, et il sollicite Aquaviva de faire partir pour l'Angleterre les Pères Weston et Henri Garnett. Le docteur Allen, cet homme d'une sagesse si éminente et que Sixte-Quint élèvera bientôt à la dignité de cardinal de la sainte Eglise romaine, écrivit à cette même époque une lettre qui doit être méditée par tous les partis comme un traité de persévérance. Elle tranche ainsi la question dont les Jésuites français s'occupaient :

« Quant aux doutes de quelques individus relativement à la mission d'Angleterre, je ne trouve point nouveau ni surprenant que tel qui vit dans des lieux où l'Eglise jouit d'une paix profonde, ne sache pas quelles mesures il convient de prendre là où elle a une guerre à soutenir. Dans ces dernières années nous avons perdu, je ne le nie pas, trente prêtres mis à mort ; mais, à bien voir les choses, ce n'est pas une perte, puisque nous avons gagné plus de cent mille âmes, et amené nos adversaires, les uns à désespérer de pouvoir défendre l'hérésie, les autres à concevoir une meilleure opinion de ce qui nous concerne. Si la frayeur du danger nous faisait céder une palme de terrain à l'ennemi, si l'on croyait apercevoir en nous la plus légère apparence d'épouvante, c'en serait fait de la Religion et de nous-mêmes. Ce à quoi nos adversaires s'attendaient, ce qui les a préoccupés jusqu'à présent, c'est de voir que, intimidés par la grandeur du péril et l'atrocité des tourments, nous nous serions un peu ralentis dans nos efforts, dans nos travaux pour la Religion. S'ils s'étaient aperçus qu'en effet leurs manéges et leurs violences nous ébranlaient et menaçaient de nous faire tomber, ils auraient soulevé une bien plus terrible persécution. A la moindre espérance pour eux qu'on se disposât à abandonner le combat, que de nouveaux prêtres ne dussent pas entrer en lice, ils auraient exterminé tous ceux qu'ils avaient en leur pouvoir. Au lieu de cela, maintenant, ils se résignent à tenir ces prêtres en prison, sachant bien que, pour faire déserter l'entreprise, les tuer ne servirait à rien, et déplairait grandement au peuple anglais de même qu'au monde entier. »

Le docteur Allen était dans le vrai. Quelques mois plus tard, Elisabeth, affaissée sous le poids de la lutte, s'arrêtait dans la voie des assassinats juridiques. Elle se contentait de proscrire par l'intermédiaire de son Parlement. Tout Jésuite ou prêtre devait sortir du royaume dans l'intervalle de quarante jours. Il était défendu, sous peine de confiscation et de prison perpétuelle, de fournir des secours pécuniaires aux jeunes gens qui étudiaient hors des domaines de la couronne ; mais, par une dernière clause, Elisabeth faisait clairement voir que les conspirations si sévèrement punies n'étaient à ses propres yeux qu'une fiction. Le décret portait que « ces dispositifs ne s'appliqueraient point à tout Jésuite, tout prêtre quelconque, tout diacre, tout religieux ou ecclésiastique qui, durant ces quarante jours, consentiraient à se soumettre à un archevêque ou à un évêque du royaume, ou bien aux magistrats ; qui feraient le serment requis et s'engageraient à obéir aux lois et statuts de Sa Majesté, tant ceux déjà faits que ceux à faire, touchant les matières religieuses. »

C'est évidemment donner gain de cause aux Jésuites et prouver qu'ils n'ourdissaient point la mort d'Elisabeth ou la ruine de son autorité, puisqu'on leur propose de rester en Angleterre, à la seule condition d'abjurer leur culte. Si la Compagnie de Jésus avait été aussi politique, aussi perfide que Cécill et les Calvinistes l'ont peinte, jamais plus favorable occasion ne s'était offerte pour conspirer à son aise. Il n'y avait qu'un serment à faire; personne ne le prêta. Elisabeth, pourtant, songeait à se montrer clémente. Elle fit partir pour la France vingt-un Jésuites ou prêtres détenus dans ses geôles. D'autres convois suivirent à quelques jours de distance; mais, dans son *Journal de la Tour de Londres*, le prêtre Edouard Risthon offre sous un aspect moins favorable que nous cet acte d'humanité. C'est un proscrit, il est vrai, qui parle de ses proscriptions :

« Toutes les prisons, dit-il, étaient pleines de Confesseurs. On fit parmi eux un choix arbitraire, d'abord dans celles de Londres. Toujours étroitement renfermés et n'ayant la faculté d'entretenir personne qu'en présence du gardien, ce fut pour nous une nouvelle et dure épreuve. Le jour venu, on nous fit

embarquer de la Tour de Londres, qui est baignée par la Tamise. Au moment de l'embarquement, plusieurs d'entre nous, et principalement le révérend Père Haywood, se plaignirent, au nom de tous, de ce que nous nous voyions chassés de notre patrie sans raison, sans qu'il y eût de notre faute, sans avoir été jugés et condamnés. Ils protestèrent que nous ne consentirions jamais à nous éloigner ainsi, à abandonner notre nation, nos Catholiques, mais que nous serions heureux de mourir en leur présence pour la Foi.

» Le Père Haywood, voyant qu'on ne les écoutait pas, demanda qu'au moins on nous exhibât le décret de la reine qui nous condamnait à l'exil perpétuel. Tout fut inutile. Nous partîmes accompagnés de mille saluts, de mille témoignages de sympathie de nos amis. Au bout de deux jours de traversée, le révérend Père Gaspard, ainsi que plusieurs autres, avec de nouvelles instances, supplièrent les officiers de la reine de nous faire voir la sentence, l'ordre donné à notre égard ; ce à quoi enfin ils consentirent. Cet ordre portait ce qui suit : « Ces individus, de leur propre aveu et par les dépositions d'autrui, convaincus de rébellion et de trames contre S. M. et contre l'Etat, avaient mérité la mort. La reine, voulant pour cette fois procéder avec indulgence envers eux, ordonne par ces présentes qu'ils soient seulement déportés en exil. » Ces paroles entendues, il s'éleva parmi nous un cri général de plainte que nous étions victimes des plus fausses, des plus injustes imputations. Le révérend Père Gaspard, de la manière la plus pressante, demanda qu'on nous ramenât en Angleterre, afin que nous pussions plaider notre cause devant le tribunal public, et que nous fussions là égorgés pour Jésus-Christ plutôt que de paraître à l'étranger avec un pareil bandeau d'infamie sur le front. Les officiers répondirent qu'ils n'étaient que les exécuteurs des ordres de la reine. Nous abordâmes à Boulogne, d'où, chacun prenant de son côté et se tirant d'affaire comme il put, nous nous mîmes en route pour aller nous réunir à Reims, auprès de notre père commun, le docteur Allen. Chemin faisant, nous trouvâmes que les nôtres étaient fort inquiets à notre sujet. Soit astuce des hérétiques, soit pure malveillance de quelques autres indivi-

dus, le bruit avait circulé que nous avions nous-mêmes désiré et obtenu d'être exilés; que nous abandonnions le champ de bataille, et, ce qui est bien pis, que nous avions, en quelque chose, prêté la main à ce qu'exigeaient les hérétiques. Mais, informés de la vérité et recueillant de nos lèvres l'assurance que nous étions prêts à repasser en Angleterre, n'importe à quel prix, si nos supérieurs y consentaient, leur sollicitude se changea en une grande allégresse dans le Seigneur. On transporta ensuite en France, avec la même cruauté et la même perfidie, vingt-deux autres ecclésiastiques, dont vingt-un prêtres et un diacre, sortis des prisons d'York et de Hull, tous dans le plus déplorable état de misère et de souffrance; consumés quelques-uns, non-seulement par la détention et les chaînes, mais encore par les années; l'un d'eux octogénaire, plusieurs septuagénaires : on en citait qui étaient restés vingt-six ans en prison. Enfin, peu après, trente autres prêtres, avec deux laïques, choisis dans diverses prisons, furent transportés en exil avec la même dureté de procédé. »

Walsingham, Cécill et les autres conseillers de la couronne aimaient à tenir en éveil l'esprit de la reine. Dans un temps où l'Europe se voyait livrée à l'incendie des révolutions, il fallait montrer à Elisabeth le Catholicisme sans cesse prêt à l'assassinat, et les Jésuites toujours les instigateurs de ces crimes. Les premiers essais n'avaient guère réussi; Walsingham espéra enfin être plus heureux, et William Parr fut chargé de passer sur le continent. C'était un ancien officier de la maison d'Elisabeth; il arrive à Lyon, se réconcilie avec l'Eglise par l'intermédiaire du Jésuite Creitton; puis, pour racheter ses erreurs, il déclare à ce Père qu'il est dans l'intention de retourner en Angleterre et d'y mettre à mort Elisabeth. Creitton lui réplique avec les saintes Ecritures : « Il ne faut pas faire de mal, même dans l'intention de provoquer le bien[1]. » Une réponse aussi sage ne remplissait pas les vues de Parr : il cherche des Jésuites plus accommodants. A Venise il entretient le Père Palmio d'un projet qu'il a conçu dans l'intérêt de l'Eglise; mais il faudrait que

[1] Hollinghsead, f° 1358. Camden, anno 1585.

ce plan eût l'approbation écrite de quelques théologiens de la Compagnie. Le Père Palmio l'éconduit, et cet homme se rend à Paris, où fermentaient toutes les passions. Il voit le docteur Allen, il s'ouvre au Père Waytes. Sans hésiter, Waytes condamne ce crime en germe, et dont Parr colportait l'idée pour s'assurer des complices que Walsingham et Cécill auraient bien su transformer en principaux auteurs. Un gentilhomme anglais le conduit chez le Nonce apostolique Ragazzoni; Parr lui remet une supplique pour le Pape. Cette supplique, que nous avons eue sous les yeux, se bornait à demander la bénédiction du Saint-Père, l'indulgence plénière et la rémission des péchés du signataire.

Parr alors retourne à Londres; présenté par Cécill à la reine, il lui déclare que les Jésuites, que le Pape, que les partisans de Marie Stuart l'ont engagé à assassiner sa souveraine. En preuve de cette mission, il annonce que la cour de Rome lui enverra bientôt l'absolution de ses péchés passés et futurs. Au témoignage d'Hollingshead et de Camden, Elisabeth, par courage, par artifice, ou plutôt par répulsion pour un tel homme, ne prononça que ces mots : « Pourvu que les Catholiques soient de fidèles sujets, de bons citoyens, ma volonté n'est point qu'on les mette en jugement pour matière de religion, ni à raison de ce qu'ils soutiennent la suprématie du Pontife romain. »

Par cette réponse Elisabeth revenait à des sentiments plus dignes d'une reine ; elle semblait laisser à ses ministres l'odieux des vexations et des crimes. L'histoire n'a point en cela suivi les intentions de la fille d'Henri VIII.

Cependant la lettre d'indulgence que Parr attendait de Rome arriva; elle était datée du 30 janvier 1585, et le cardinal de Como lui disait que la bénédiction du Pape et l'indulgence plénière lui étaient accordées.

Quelque grandes que soient ces faveurs aux yeux de la piété et de la foi, il faut pourtant bien avouer que tout le monde peut les obtenir, et qu'il n'est pas besoin pour cela d'assassiner une princesse hérétique.

Elisabeth était clairvoyante; cette lettre ne fut à ses yeux qu'une pieuse menue-monnaie du Saint-Siége. Elle ne prouvait

qu'une chose : le mensonge de Parr et la participation de Cécill dans une intrigue ourdie pour l'effrayer; la reine le congédia. Parr se fit solliciteur; au bout d'une année, la misère et le désespoir lui inspirèrent la pensée d'exécuter en réalité le crime imaginaire qu'il prétendait avoir médité avec les Jésuites. Edmond Névill, un des courtisans d'Elisabeth, se plaignait de voir ses services méconnus; Parr lui communique son plan : Névill en a horreur, il le dénonce. Après avoir été condamné à mort, Parr déclare spontanément et par écrit que les Jésuites et les prêtres anglais ne lui ont donné aucun conseil en désaccord avec le service d'un bon et loyal sujet.

En regard de semblables faits, attestés par les écrivains protestants, par l'accusé lui-même, il s'est néanmoins rencontré des historiens qui n'ont pas voulu imposer silence à leurs préventions. Le Janséniste Coudrette écrivit en 1741 [1] :

« Dès 1584, on avait exécuté un fanatique nommé Parri, lequel avoua qu'il avait été encouragé à assassiner la reine d'abord par les exhortations du Père Palmio, de Venise, ensuite par les Jésuites de Lyon, enfin par Hannibal Coldretto et autres Jésuites de Paris, où sur cette dévotion il avait été confessé et communié. »

Tant de révélations éclairaient bien Elisabeth sur la portée des complots dont ses ministres l'entouraient; elle n'ignorait pas que la plupart de ces trames n'étaient qu'un tissu de mensonges ; mais, suprême arbitre d'un culte arrangé par elle, mais ennemie jurée du Catholicisme, se résumant à ses yeux en Philippe II, son adversaire, et en Marie Stuart, sa rivale et sa captive, il lui fallait sans cesse avoir quelques prêtres catholiques à persécuter. Elle occupait ainsi la passion que les Anglais avaient conçue pour elle, elle flattait leur instinct national, elle les conduisait à l'hérésie en les faisant passer sur les cadavres des Jésuites. Les Jésuites étaient le mot d'ordre, le cri de ralliement donné aux haines populaires ; les Jésuites personnifiaient le Papisme. Chaque année on brûlait en grande pompe l'effigie de l'idole de Rome; chaque jour on torturait en réalité les mis-

[1] *Histoire générale de la naissance et des progrès de la Compagnie de Jésus, par Coudrette*, 1er vol. pag. 311.

sionnaires anglais que le plus impéaieux de tous les de voirs ra menait sur le sol natal.

Les Jésuites militants en Angleterre n'étaient pas les seuls adversaires d'Elisabeth; une voix éloquente sortait de Rome pour prendre corps à corps les doctrines des sectaires. Cette voix, qui retentissait dans toute l'Europe, écrasait l'Anglicanisme sous la puissance de ses démonstrations : c'était celle du Père Bellarmin, que les cardinaux de Sourdis, d'Ascoli et Ubaldini surnommaient le plus ferme appui de la Religion, le marteau des hérétiques, le boulevard de l'Eglise. Bellarmin publiait ses Controverses théologiques, et, dans l'Allemagne protestante, Bellarmin fut le principal athlète contre lequel se dirigèrent tous les coups. En Angleterre, les docteurs des Académies, les maîtres les plus exercés s'attachèrent à réfuter cet ouvrage universel ; leurs réponses ne détruisirent pas les arguments sur lesquels le Père s'étayait. Elles les confirmaient au contraire, et le nom de Bellarmin devint en peu de temps si célèbre que, du centre même de l'Anglicanisme, les théologiens chargés de le combattre ne pouvaient que le louer et l'admirer.

« J'estime Bellarmin, écrivait Wittacker à Cécill, grand-trésorier d'Angleterre [1], comme un homme d'un profond savoir, d'un génie heureux, d'un jugement subtil et d'une grande lecture, agissant plus nettement et plus franchement que n'agissent d'ordinaire les Papistes, poussant l'argument avec plus de vivacité que tout autre, et ne s'écartant jamais de son sujet. Ses écrits, depuis qu'ils ont paru, nous ont fait voir plus clairement quelle est pour ainsi dire toute la moelle du Papisme, que nous ne pensions pas être plus intimement dans le cœur du Pape lui-même que dans celui des Jésuites. » Thomas Morton, évêque anglican, se fait gloire d'avoir à réfuter un homme qu'il est assuré de ne pouvoir vaincre. « Accordons-lui, dit-il [2], la solidité de l'esprit, la connaissance des langues, une vaste érudition, et, si l'on veut même, la parfaite intelligence de la théologie scolastique ; nous ne nous y opposons pas. »

Les docteurs anglais ne remplissaient pas l'attente d'Elisabeth ;

[1] Wittacker, *Epist. dedic.*, *lib. De Verbo Dei*, *contra Bellarminum*.
[2] Thomas Morton, § VI, *Causa regia*.

le Jésuite était invincible dans la lettre morte de ses écrits; David Paré conseille à la reine d'ériger un collége spécial pour former les jeunes gens à soutenir des thèses contre le Jésuite. Ce collége fut établi à Oxford, et Elisabeth lui donna le nom d'Académie anti-Bellarminienne [1]. Un autre s'éleva bientôt à Cambridge, car Bellarmin était devenu l'antagoniste d'Elisabeth et de tous ses courtisans.

Cependant Leicester, Walsingham et Céeill, voyant l'inutilité de leurs efforts, essayèrent de reporter au sein même de la capitale catholique la guerre que les Pères déclaraient à l'Anglicanisme. En semant la discorde dans le Séminaire anglais de Rome, ils espéraient affaiblir le zèle et enrayer le mouvement religieux; il s'y créa donc un parti qui demanda au Saint-Siége le rappel des Jésuites. Selon ce parti, il était prudent de ne plus faire passer de prêtres et de livres dans les Etats britanniques, au moins jusqu'à des jours plus calmes; la tempête était soulevée contre les Jésuites, il fallait l'apaiser; on aviserait après.

Sixte-Quint régnait alors, et ce grand homme, qui, sorti de la plus profonde obscurité, avait en lui toutes les qualités qui constituent le prince, répondait aux injures, aux proscriptions d'Elisabeth, en couvrant son nom royal de la protection même de la Tiare. La reine d'Angleterre tenait à sa solde des pamphlétaires qui, non contents de la diviniser, déversaient l'opprobre sur la tête des Pontifes romains. Sixte voulait bien faire la guerre à Elisabeth, il lui suscitait des ennemis; mais cette guerre, il la demandait loyale comme il la croyait juste. A Londres on outrageait le Pape : à Rome le Pape ordonna, sous peine des galères, de respecter la majesté d'Elisabeth et d'avoir égard à ses mérites.

La division fomentée dans le Collége anglais pouvait avoir de fâcheux résultats ; le Pape n'eut pas de peine à comprendre d'où partait le coup. Il prescrivit une enquête : les cardinaux Borghèse et Cajétan en furent chargés. Ils pesèrent les motifs qu'alléguaient les ecclésiastiques, dont d'habiles émissaires

[1] *Collegium anti-bellarminianum, tit. coll. a Contzen.*

avaient surpris la bonne foi ; et, par un écrit qui existe encore en original aux archives du Vatican, ils déclarèrent que des intrigants du dehors avaient formé un complot perturbateur dans l'intérieur du Séminaire. Pour rétablir la paix ils proposaient d'expulser ceux qui s'étaient prêtés à cette trame sacerdotale, dont Cécill tenait les fils. Le Pape adhéra aux conclusions de l'enquête, et le calme se rétablit.

Ces événements se passaient en 1586. La même année, le Père Weston tombait dans le piége que la police de Londres avait tendu à sa charité. Weston était le digne successeur de Campian. Prisonnier, on mêla son nom au complot dont Antoine Babington et treize de ses amis furent les victimes. Babington était jeune, riche et catholique, son audace pouvait devenir dangereuse. Cécill et Walsingham résolurent de le perdre, et, en le perdant, de compromettre Marie Stuart, qui grandissait dans la prison de tous ses malheurs supportés avec une résignation chrétienne. Selon un historien anglais [1], Babington fut trompé par de fausses lettres qu'on lui adressa comme émanant de Marie Stuart, dont l'écriture avait été parfaitement imitée. Elle l'encourageait dans son dessein, elle lui promettait qu'une fois libre elle reconnaîtrait ses services par tous les honneurs, par le don de sa main peut-être. Le prestige qui s'attachait au nom, à la beauté, à l'esprit et aux infortunes de la reine d'Écosse séduisit Babington ; il tenta de briser ses fers. D'autres écrivains protestants affirment que la conspiration ne s'arrêta point à la délivrance de Marie, et qu'elle devait assassiner Elisabeth pour faire asseoir la captive sur le trône ensanglanté. Babington fut saisi, jugé, condamné et exécuté avec ses treize complices. Le Père Weston n'était pour rien dans cette trame, dont l'histoire n'a pas encore approfondi le mystère ; mais il convenait à Cécill de mêler le nom des Jésuites à tous les événements que son astucieuse politique exploitait contre l'Eglise romaine. Weston s'y trouva donc enveloppé, et pendant plus d'un mois il entendit autour de son cachot rugir l'émeute protestante, que le pouvoir façonnait à l'insulte et au blasphème. Un Jésuite

[1] Robert Johnston, *Histoire de la Grande Bretagne*, liv. IV, année 1586.

livré en pâture à la populace anglaise, un Jésuite accusé de pitié envers Marie Stuart, c'était, pour cette plèbe que flattait Elisabeth, une jouissance que rien n'aurait pu égaler. Weston était au moins l'instigateur de l'horrible complot; mais dans le secret de l'instruction criminelle, il n'en était pas ainsi : Babington et ses amis déchargeaient le Père de toute participation à leur œuvre. Après les investigations les plus minutieuses, les magistrats se virent forcés de proclamer l'innocence du Père.

Ce complot hâta la fin de Marie Stuart. Elisabeth la fit condamner par des juges qui osèrent lui dire : « Votre vie serait la mort de notre religion, et votre mort sera la vie pour notre religion! » La reine d'Ecosse fut décapitée le 18 février 1587. La persécution contre les Catholiques, et surtout contre les Jésuites, prit après cet attentat de plus larges développements. Il ne fut pas permis de mettre le pied sur le sol britannique sans prêter à la reine le serment de suprématie, sans confesser qu'elle était la régulatrice de la Foi et des mœurs. Elisabeth avait vieilli, mais ses passions étaient toujours jeunes; l'âge même donnait à ses haines une vivacité nouvelle. Les Puritains s'agitaient; par des prédications insensées, ils déclaraient la guerre à toute espèce d'autorité. On faisait mourir les plus ardents de ces conspirateurs à plein soleil, qui, comme Guillaume Hackett, prophétisaient la venue d'un Messie républicain; mais Elisabeth, ainsi placée entre deux partis extrêmes, sans accorder à de pareils niveleurs toute latitude, n'appesantissait pourtant son bras que sur les Catholiques. Trois mois après la mort de Hackett, la reine, afin d'offrir une consolation aux Puritains, lançait de Richmond un édit encore plus terrible que les précédents[1]. Je sais très-certainement, dit-elle dans ce décret, que les Colléges des Jésuites sont les nids et les antres où se retirent les rebelles. » Pour détruire ces nids dont parle Elisabeth, on entassait les Jésuites et les prêtres dans le château de Wisbich. On les déclarait en masse espions et complices de Philippe II d'Espagne; puis, dans les horreurs d'une captivité que la cruauté des agents subalternes s'attachait à rendre toujours nouvelles, ils succom-

[1] Cet édit fut signé par Elisabeth le 18 octobre 1591.

baient, comme le Père Darbishir et John Brushford, ignorés de tous et mourant au fond du *carcere duro* anglais.

Jacques Stuart, en apprenant la mort tragique de sa mère, Marie d'Ecosse, avait rompu toute relation avec l'Angleterre. C'était le devoir du fils et du roi. Pour témoigner publiquement cette rupture, Jacques laissait aux Jésuites l'entrée libre de ses Etats ; il les y appelait même. Le Père Creitton revint à Edimbourg, et avec lui les Pères John Durie, Robert Abercromby et John Ogilbay. A la faveur d'un complot tramé par quelques seigneurs catholiques que les intrigues d'Elisabeth avaient eu l'art d'éloigner de la cour, la reine d'Angleterre avait su reprendre son ascendant sur l'esprit timide de Jacques, qui, dans ce siècle de tempêtes, s'effrayait du moindre nuage. Le complot était avéré, Elisabeth y mêla les Jésuites; mais le roi d'Ecosse ne savait jamais prendre un parti décisif. Selon le gré d'Élisabeth, il expulsait ostensiblement tous les Pères; en secret il pria Gordon, Ogilbay et Abercromby de regarder comme non avenue sa loi de proscription. Il fit plus : Abercromby était un théologien dont le mode de discussion allait à ses goûts; il cacha dans son palais d'Holyrood, sous le titre de fauconnier. En 1590, Jacques épouse une princesse de Norwége. Elle était luthérienne, Abercromby la convertit au Catholicisme. Trois ans après, le roi donnait mission au Père Gordon d'aller à Rome pour traiter avec le Saint-Siége du rétablissement de la Foi dans ses Etats. Gordon avait levé tous les obstacles; mais Elisabeth, qui gardait en tutelle ce prince, héritier présomptif de sa couronne, se jette à la traverse d'une réconciliation dont ses intérêts sont aussi froissés que ses préventions. Au fond de ce mouvement catholique tout écossais, elle montre la main de Philippe II excitant les troubles, agitant les esprits pour s'emparer plus sûrement de l'Angleterre et de l'Écosse. L'invincible Armada a été dispersée par les orages; ce n'est plus sur une flotte espagnole que compte le sombre adversaire du Protestantisme, c'est sur les Catholiques de l'intérieur. Des secousses religieuses, des discordes intestines se faisaient chaque jour ressentir; elles inquiétaient ce pauvre roi, qui pâlissait à la vue d'une épée nue et qui ne savait même pas

tenir son sceptre d'une main ferme. Elisabeth, pour le rassurer, lui envoya l'année suivante des troupes anglaises. Ces troupes sont battues par les Catholiques. Il ne restait plus qu'à attribuer ce revers des armes britanniques à des causes indépendantes de la valeur écossaise. Le Jésuite Gordon est accusé d'avoir fanatisé les Papistes. Avec un seul mensonge, c'était frapper à la fois deux coups qui retentissaient au même instant en Angleterre et en Ecosse. La reine avait bien calculé ; le Père Gordon fut chassé du royaume. Cette expulsion colorait la défaite des Anglais ; elle leur offrait un nouveau prétexte de tourmenter les Catholiques. Elisabeth le saisit aussi bien pour son royaume que pour l'Irlande.

En Ecosse, les deux partis étaient à peu près d'égale force ; en Irlande, Henri VIII et sa fille avaient procédé par des moyens si tortionnaires, que la persécution et la spolation conservèrent la Foi par le martyre. Le peuple tout entier était resté catholique ; sublime protestation qui s'est renouvelée pendant trois cents ans d'esclavage, et que le temps, qui use tout, vivifie encore sous la parole inspirée d'O'Connel. Le Jésuite Donall était mort dans les tourments. Son sang, versé pour la Religion, devait faire naître d'autres Jésuites en Irlande. Quelques années plus tard, en 1595, les Catholiques, poussés à bout, prennent les armes ; ils occupent les provinces de Connaught et d'Ulster ; ils sont vainqueurs. Pour sanctifier leurs succès, ils réclament des Jésuites ; les Pères Jacques Archer et Henri Fitzsimon sont chargés de cette mission. Le Père Richard Field les suit bientôt. Peu à peu, en trompant la vigilance des satellites d'Elisabeth, ils voient s'augmenter jusqu'au nombre de vingt leur colonie naissante, que la mort décimait sans jamais pouvoir l'affaiblir.

Parmi ces Jésuites se trouvait le Frère coadjuteur Dominique Collins. Ancien officier au service de France et d'Espagne, ce gentilhomme était renommé pour sa valeur. Après avoir versé son sang pour les rois de la terre, il en consacra le reste au Roi du ciel. Il fut admis dans l'Institut ; puis il sollicita son retour dans l'Irlande, sa patrie, afin de souffrir avec ses concitoyens. Les troupes espagnoles que Philippe II avait fait passer

comme auxiliaires des Irlandais occupaient le fort de Dunboyne. La citadelle est cernée par les Anglais; on lui propose de capituler. Collins se charge de traiter avec les assiégeants. C'était un Jésuite; les Anglais, au mépris du droit des gens, le retiennent prisonnier; ils le dirigent sur Cork. On l'applique à la torture des bottines de fer; le 31 octobre 1602, il périt à l'âge de trente-cinq ans, en voyant ses entrailles et ses membres servir, avant son trépas, de jouets aux bourreaux.

Vers la même époque, le fils de l'archevêque protestant de Dublin renonça à l'Anglicanisme. Le tableau de l'union qui régnait entre les fidèles avait si vivement frappé ce jeune homme que, sous la direction des Jésuites, il rentra dans le sein de l'Eglise. Il faisait profession publique de Catholicisme, il est traduit devant une cour de justice. « Pourquoi, lui demande-t-on, ne suivez-vous pas le même culte que votre père? — Et pourquoi mon père a-t-il abandonné la religion de ses aïeux? » répondit-il.

Il est impossible de raconter une à une toutes les tortures, toutes les condamnations que les ministres d'Elisabeth infligeaient aux Jésuites. La reine les poursuivait en Ecosse et en Irlande, dans son royaume elle les frappait sans relâche. Ce n'était plus la princessse qui se vengeait de ses ennemis, la femme qui tâchait de s'arracher à des complots imaginaires; il y avait en elle quelque chose de l'hérésiarque qui, sentant venir la vieillesse, n'aspire plus qu'à dominer les croyances, comme jadis ses poètes ont chanté qu'elle régnait sur les cœurs. L'âge ne lui donna ni la tolérance ni l'apathie, dernier attribut des souverains qui voient l'existence leur échapper. Le sang des Jésuites était pour elle une source où elle rajeunissait son pouvoir. Les Pères Jean Cornélius, Robert Southwell, Henri Walpole[1]; Thomas Bosgrave, Roger Filcock, Francis Page, et cent autres périrent dans les supplices qu'elle inventa, supplices dont l'horreur, selon une parole de Condorcet, aurait effrayé l'imagination d'un cannibale.

[1] Henri Walpole avait trois frères et un cousin-germain portant tous ce nom, devenu célèbre dans les fastes de l'Angleterre constitutionnelle. Richard, Christophe, Michel et Edouard Walpole suivirent l'exemple de Henri, leur aîné. Ils entrèrent dans la Compagnie de Jésus.

Elisabeth et ses Anglais se prenaient d'une généreuse indignation lorsque les Protestants traçaient le tableau des crimes de lèse-humanité commis par l'Inquisition ; et eux, dans leur île, où les cris arrachés à la douleur étaient emportés comme l'écume à la surface de la mer et ne retentissaient que de loin en loin sur le continent, eux se montraient encore plus cruels dans les tortures, plus iniques dans les jugements, plus barbares dans les raffinements de leurs geôles. Philippe II et le Saint-Office tuaient pour cause de religion : ils tuaient parce que, avant tout, ils désiraient de conserver intact le dépôt de la Foi, parce qu'ils savaient qu'en effrayant l'hérésie par les tourments ils avaient à moitié sauvé leur patrie de ses manœuvres. Cette politique peut être sévèrement appréciée; mais on ne trouve jamais Philippe II et l'Inquisition mentant à la postérité et calomniant leurs victimes jusque dans la tombe. La reine d'Angleterre n'a fait grâce à aucune des siennes. Tous les Jésuites, tous les Catholiques qu'elle égorgea, et le nombre en est considérable! tous, d'après ces magistrats, ont payé de leur vie d'improbables, d'impossibles attentats contre sa personne. Croire en Dieu et en l'Eglise catholique, apostolique romaine, oser le proclamer sur une terre de liberté, et y venir encourager le petit troupeau resté fidèle au milieu des apostasies, c'était conspirer la mort de cette princesse.

La mort vint enfin, mais Elisabeth n'en avait pas fini avec le bourreau. Les Jésuites commençaient à lui manquer; il fallut que cette vieille femme, dans un ridicule accès de jalousie, fît tomber sur l'échafaud la tête de son jeune et dernier favori, Robert Devereux, comte d'Essex. Henri VIII, son père, assassinait juridiquement les concubines qu'il n'aimait plus ; il les accusait de crimes contre la sûreté de l'Etat. Elisabeth le suivit à la trace du sang. Elle chargea Robert d'Essex du même forfait. Il périt comme Anne de Boleyn et comme Catherine Howard ; puis lorsque la reine se sentit atteinte au cœur, elle repoussa tous les secours de l'art, et elle dit aux médecins : « Laissez-moi, je veux mourir, la vie m'est insupportable. »

Le 3 avril 1603, cette souveraine gouvernante de l'Eglise d'Angleterre, qui avait autant d'hypocrites vertus que de grandes

qualités royales, expira. Elle avait façonné les Anglais de ce siècle à son image, essayant d'être redoutée par le continent, sans se préoccuper des misères ou des hontes de l'intérieur. Afin de séduire l'étranger par la gloire et par l'éclat des richesses, elle se para avec coquetterie du manteau de la liberté religieuse et commerciale; mais cette double liberté n'arrêta point la persécution. On étouffait les cris des victimes sous le bruit des fêtes, et si un gémissement parvenait à se faire entendre, on le niait. Elisabeth développa l'orgueil britannique, elle le résuma dans sa personne, et le peuple anglais, protestant, la salue encore comme l'expression la plus vraie du caractère national. Des vertus mensongères au dehors, des vices ou des crimes au dedans, de magnifiques paroles servant à voiler les turpitudes les plus étranges, et la duplicité s'asseyant sur le trône pour tromper les nations, telle fut la politique qu'elle légua en héritage à ses sujets. Fatale et puissante politique, que les gouvernements faibles ou lâches se laissent imposer et qui corrompt tout sous la vanité de sa philanthropie marchande.

Le trépas d'Elisabeth ne devait apporter aucune modification au système suivi contre les Jésuites. La conspiration des Poudres viendra, deux ans après sa mort, en manifester toute la cruauté.

CHAPITRE VI.

Début d'Aquaviva dans le Généralat. — Sa lettre sur l'heureux accroissement de la Société. — L'église du Gesù et la Maison-Professe à Rome. — Mort du Père Maldonat. — Le Père André Spinola. — Seconde lettre d'Aquaviva sur la rénovation de l'esprit. — Le calendrier grégorien et le Père Clavius. — Le *Ratio studiorum*. — Mort de Salmeron. — Sédition à Naples apaisée par les Jésuites. — Sixte-Quint Pape. — Son portrait. — On suppose qu'il sera hostile à la Compagnie. — Les Jésuites dénoncés a l'Inquisition d'Espagne par un Jésuite. — Le Saint-Office fait arrêter le Provincial et plusieurs Pères. — L'Inquisition se décide à faire l'examen des Constitutions. — Les Jésuites espagnols et le Père Denis Vasquez demandent une réforme de l'Institut. — Sixte-Quint évoque l'affaire à Rome. — Philippe II se mêle à toutes ces discussions et nomme un visiteur royal. — Les Jésuites refusent de le recevoir. — Mission du Père Parsons auprès du roi. — Succès de sa mission. — Sixte-Quint publie deux décrets sur la Société. — Le Jésuite Vincent lui défère la lettre d'Ignace de Loyola comme entachée d'hérésie. — Jugement des examinateurs pontificaux. — Bellarmin prend la défense de cette lettre. — Sixte-Quint se propose de réformer l'Ordre de Jésus. — Points sur lesquels porte cette réforme. — Le Pape et le Général. — Les princes du Nord demandent au Pontife de renoncer à ses projets. — Lettre de Maximilien de Bavière. — Le sacré collége s'oppose au dessein du Pape. — Sixte-Quint met à l'index l'ouvrage de Bellarmin, *De Pontificis romani potestate*. — Il ordonne de supprimer le nom de Compagnie de Jésus. — Aquaviva rédige lui-même le décret. — Mort de Sixte-Quint. — Son successeur et le sacré collége annulent tout ce qu'il a fait contre les Jésuites. — Congrégation des Procureurs. — Mort de Louis de Gonzague. — Le Père Tolet cardinal. — La Contre-réforme établie en Allemagne par les Jésuites. — Légation de Possevin en Russie. — Iwan Basilowicz et le roi de Pologne. — Victoires des Polonais sur les Russes. — Causes de cette guerre. — Possevin choisi comme médiateur entre le czar et le roi Bathori. — Entrée du Jésuite en Russie. — Caractère d'Iwan. — Projet de Possevin pour la réunion de l'Eglise grecque à la Communion romaine. — Le czar charge Possevin de sauver la Russie, mise en danger par les Polonais. — Possevin au camp de Bathori. — Iwan nomme des ambassadeurs pour traiter de la paix avec ceux de Pologne sous la présidence du Jésuite. — Conférences de Chiveroua Horca. — Intervention de Possevin. — Les Polonais refusent de reconnaître à Iwan le titre de czar. — Conclusion de la paix. — Possevin est reçu à Moscou avec tous les honneurs dus à sa dignité. — Les Anglicans à Moscou. — Possevin explique au sénat les demandes du Saint-Siége. — Réponse d'Iwan. — Iwan s'emporte contre Possevin. — Possevin obtient ce que la cour romaine demandait. — Lettre d'Iwan au Pape. — Possevin est choisi comme médiateur par l'empereur d'Allemagne et le roi de Pologne. — Aquaviva le rappelle. — Progrès des Jésuites en Allemagne. — Les Protestants et Sigismond, roi de Pologne. — Les Jésuites expulsés de Transylvanie. — La Diète de Pologne les conserve. — Accusation contre la Compagnie. — Les Protestants ne veulent pas accepter le calendrier grégorien. — Émeutes contre les Jésuites. — Les bouchers d'Augsbourg et les Luthériens de Riga. — Les Jésuites à Liége. — Guillaume d'Orange est assassiné. — Philippe II et Alexandre Farnèse accordent aux Jésuites le droit de posséder en Belgique. — Les Jésuites à Luxembourg. — Baïus dénonce au Pape des propositions théologiques du Père Lessius. — Le Pape les approuve. — Mort de Baïus. — Le Père Delrio et Juste Lipse. — Juste Lipse penche vers le Protestantisme. — Delrio le ramène à la vérité. — Lettre de Juste Lipse.

Aquaviva était venu dans un moment où les Jésuites, pour résister à l'enivrement des succès, avaient plus que jamais besoin d'un guide circonspect et hardi. Les prospérités de la

Compagnie pouvaient à la longue lui être plus funestes que la persécution. Le bonheur endort le zèle : à l'activité il fait succéder une quiétude qui, peu à peu, est la mort pour toutes les corporations. L'Ordre de Jésus se trouvait garanti de cette douce somnolence par l'impétuosité des haines qu'il avait soulevées ; mais Aquaviva ne songeait pas seulement au présent. Un vaste horizon s'ouvrait devant sa jeunesse ; il voulait asseoir sur une base impérissable l'œuvre à laquelle ses quatre prédécesseurs avaient travaillé, chacun dans la mesure de ses forces et selon les temps. La Société n'avait plus besoin d'attendre des hommes apostoliques, d'éminents théologiens, des savants et des martyrs : Ignace de Loyola, Laynès, François de Borgia et Mercurian en avaient élevé ; leur tradition ne se perdait pas. Mais le nouveau Général sentait que pour donner l'impulsion à tant de dévouements préparés à l'obéissance, il fallait créer l'autorité et former de bons supérieurs. A ses yeux, ce n'était pas assez de choisir le plus digne ; il pensa que le développement des facultés exigées dans le commandement devait fixer l'attention de tous, parce que le bien de toute agrégation dépend de la manière de gouverner.

Sous cette impression, il composa sa lettre de l'*Heureux accroissement de la Société*, que, le 28 juillet 1581, il adressa aux Provinciaux et à tous ceux qui entraient dans le partage de l'autori.é. Cette lettre est divisée en trois points. Le premier définit et règle les vertus que doit acquérir un supérieur : la vigilance, la douceur et la fermeté. Le second point s'attache à recommander l'oraison et à conseiller le soin des choses spirituelles, qui doit être efficace et persévérant dans chaque Religieux. Le troisième point récapitule les moyens de faire observer et de faire respecter les statuts. Aquaviva propose deux manières de gouverner : l'une, qui s'appuie sur les maximes de la sagesse humaine, et qu'il appelle politique ; l'autre, qui se dirige par des principes surnaturels, puisés dans l'Evangile et dans l'esprit même de Loyola. C'est à celle-là qu'il s'attache ; et, tout en répudiant la première, comme contraire à l'essence des Constitutions, il montre, dans l'explication de la seconde, une rare connaissance des hommes.

De tous les points sur lesquels les Jésuites étaient dispersés, de l'Espagne principalement, où de tristes dissensions éclataient, il surgissait un vœu qu'Aquaviva était prié de réaliser. On le pressait de visiter par lui-même les diverses provinces de la Compagnie. Ce voyage avait ses inconvénients et ses avantages. Au commencement de 1582, Aquaviva résolut de l'entreprendre. Laurent Maggio fut désigné comme Vicaire-Général. Le Pape accorda la permission; mais les guerres civiles dans le midi de la France et la situation de l'Europe firent ajourner le voyage à l'automne. De nouvelles complications le rendirent alors encore plus difficile; il fut abandonné. La présence du Général à Rome est presque toujours indispensable; car c'est là qu'auprès du Souverain-Pontife, entouré de ses assistants, il peut donner l'impulsion au grand corps dont il est le chef. Rome est le centre de la Catholicité : cette ville doit, par cela même, être la capitale de l'Ordre de Jésus.

Cependant de nouvelles églises, de nouvelles missions accroissaient en Italie la puissance de la Société. Le cardinal Contarini à Tivoli, le célèbre architecte Barthélemi Ammanato à Florence, lui construisaient à leurs frais deux maisons. A Gênes, l'église de Saint-Ambroise lui était accordée; et, le 15 août 1583, le Pape Grégoire XIII inaugurait à Rome celle dont le cardinal Alexandre Farnèse dotait les Jésuites. Héritier de Paul III, qui, quarante-trois ans auparavant, fonda leur Compagnie, Farnèse avait désiré que le temple fût digne de son nom. La basilique de Saint-Pierre s'achevait; celle du Gesù s'éleva sur des proportions moins gigantesques, mais avec cette magnificence de bon goût, avec cette profusion de marbres et de peintures qui semble faire un musée de chaque église. A Rome, la Religion a quelque chose de plus expansif, de plus brillant par les arts que dans les autres contrées catholiques. Le caractère des peuples diffère comme les mœurs et le climat. Cette différence se remarque même dans les édifices qu'ils consacrent à Dieu.

Chez les peuples du nord, le Moyen-Age a jeté de vieilles cathédrales sombres et nues, monuments admirables d'architecture, où le ciseau du sculpteur a seul taillé dans la pierre les statues parfois informes des saints que la piété vénère. Là

tout est grave comme la pensée, tout inspire ce respect mêlé de terreur que les légendes ont porté dans le culte. En Italie, la Religion a fait comme le soleil, elle a inondé de sa lumière ; riche de tous les dons du ciel, elle les a tous consacrés à la Divinité. Rome a bâti encore plus de temples que de palais ; mais ces temples, majestueux par la forme et par l'ensemble, sont privés de cette harmonieuse nudité qui fait la richesse des basiliques d'Allemagne et de France. Les Italiens ne comprennent pas ainsi la poésie des églises. Pour eux, il leur faut partout le marbre et l'or, les chefs-d'œuvre de la peinture le disputant aux chefs-d'œuvre de la statuaire.

L'église du Gesù, sous la main du cardinal Alexandre Farnèse, se revêtit de ce luxe pieux. Les Jésuites, en acceptant un monument aussi splendide, se conformaient aux mœurs et aux saintes passions de cette époque, où l'art conspirait pour immortaliser les souvenirs chrétiens ; mais dans la Maison-Professe contiguë au temple, ils refusèrent tous les ornements, toutes les magnificences. Ils avaient laissé prodiguer à Dieu l'éclat et les somptuosités de la terre : eux ne s'entourèrent que de silence et de pauvreté.

Dans cette année 1583, Jean Maldonat mourut à Rome. Il n'était âgé que de cinquante-six ans. Lorsque le président de Thou arrive à cette mort, un sentiment de reconnaissance, que les Pères ont inspiré à tous leurs élèves, s'empare de l'historien, et il dit [1] : « La plus grande perte qu'eut à déplorer la république chrétienne fut celle du Père Maldonat, Jésuite, issu d'une noble famille d'Espagne, et nourri dès son enfance dans la culture assidue des belles-lettres. Il apporta à tout son cours de théologie et de philosophie une piété singulière, une candeur de mœurs admirable et une admirable pénétration de jugement. Il enseigna ensuite à Paris durant dix ans, au Collége de Clermont, où nous l'entendîmes au milieu d'un immense concours et d'une approbation universelle. »

La Compagnie perdait un savant ; elle le remplaça par un saint. André Spinola, de l'illustre famille génoise de ce nom,

[1] *Histoire universelle*, liv. 79, année 1583.

était déjà dans les honneurs de la prélature ; aimé du Souverain-Pontife, il allait être revêtu de la pourpre romaine, lorsqu'il renonça à toutes les dignités pour se faire Jésuite. Il périt six ans après, à la fleur de l'âge, en se dévouant à Naples pour soigner les malades dans les hospices.

Tandis que les Jésuites se livraient ainsi à des travaux de tout genre, le Père Christophe Clavius, né à Bamberg en Bavière, s'occupait à réformer le vieux calendrier. Ce Jésuite, qui a mérité le surnom de l'Euclide catholique, était déjà célèbre par ses études astronomiques et mathématiques, lorsque le Souverain-Pontife le désigna comme membre d'une Congrégation nommée pour examiner la réforme que le docteur Lilio, de Vérone, tentait dans le calendrier. Cette Congrégation se composait du cardinal Sirlet, du Patriarche d'Antioche, de Clavius, d'Antoine Lilio, frère de l'auteur, d'Ignace Dante, de Ciaconi, et de plusieurs autres savants. Clavius fut chargé spécialement de l'exécution de l'idée. Pour expliquer sa manière de procéder, il écrivit son *Comput ecclésiastique*[1]. Clavius modifia le plan de Lilio, et il établit ainsi son travail.

Il retrancha dix jours après le quatrième d'octobre, de sorte que le cinquième fut considéré comme le quinzième. L'année était en avance de dix jours sur l'équinoxe du printemps. Cette erreur s'était introduite dans tous les calculs astronomiques. L'année contenant trois cent soixante-cinq jours et six heures, ces six heures réunies forment un jour au bout de quatre ans, jour qui se trouvait ajouté d'après la réforme du calendrier de Jules-César établie par Sosigène. Mais ces six heures, jointes aux trois cent soixante-cinq jours de l'année, ne sont pas entières dans la révolution du soleil, il y manque à peu près onze minutes. Au bout de cent trois ans, ces minutes réunies donnent un jour de trop dans le calcul de Jules-César. L'équinoxe du printemps qui, l'an 325 de l'ère chrétienne, tombait le 21 mars ; l'an 468, le 20 mars ; arrivait le 5 des ides, c'est-à-dire le

[1] *Computus ecclesiasticus per digitorum articulos mira facilitate traditus. Moguntiæ*, 1599

« Ce savant et important ouvrage, dit Montucla, est digne de grandes louanges, et mérite à son auteur une place honorable dans la mémoire de la postérité. » (*Histoire des Mathématiques*, t. 1er, page 682).

11 mars, en 1582. Clavius supprima ces dix jours, afin que l'équinoxe du printemps revînt au point dont il s'était écarté ; et pour que l'équinoxe fût fixé au 21 mars, on omit le jour intercalaire des années bissextiles trois fois tous les quatre siècles, parce que dans cet espace, selon le système de César, l'année tropique ou céleste était dépassée de trois jours.

Cette découverte, à laquelle le Souverain-Pontife Grégoire XIII attacha son nom, était l'œuvre d'un Pape et d'un Jésuite, elle fut donc attaquée par les Protestants. Joseph Scaliger, Michel Mœstlin, Georges Germain la combattirent; elle triompha de toutes les préventions. Trois ans plus tard, lorsque Grégoire XIII mourut, on plaça sur son mausolée le Père Clavius offrant au Souverain-Pontife le calendrier grégorien. Un autre hommage, peut-être plus flatteur, mais à coup sûr beaucoup plus rare, fut décerné au Jésuite. Ses compatriotes voulurent qu'il devînt prophète dans son pays. Ils lui proposèrent de lui ériger de son vivant une statue de bronze, s'il consentait à enseigner les sciences exactes dans la cité de Bamberg. Clavius était aussi modeste que savant. Il refusa, préférant son observatoire du Collége Romain et sa cellule du Gesù à toutes les gloires que lui promettait sa ville natale. Il les fuyait; elles vinrent le chercher jusque dans la solitude, et la bulle, *Quæcumque a Romanis Pontificibus*, publiée le 27 mars 1603, en est un éclatant témoignage [1].

La première lettre d'Aquaviva produisit de salutaires effets; quelques Pères l'engagèrent à en composer une seconde, et il

[1] Cette Bulle de Clément VIII, qui a pour objet de répondre aux attaques auxquelles fut exposé le calendrier de son prédécesseur sur la Chaire apostolique, s'exprime en ces termes : « Nous avons ordonné à notre bien aimé fils Christophe Clavius de Bamberg, Religieux de la Compagnie de Jésus, homme très-versé dans cette matière, et qui, sous le Pontificat du même Grégoire, a pris une part insigne aux travaux de la réforme du calendrier.... de publier des explications.... Après de longs travaux, il nous a offert ce livre longtemps désiré.... où il est prouvé que ce calendrier sera perpétuel, en sorte qu'il ne soit jamais susceptible du plus léger changement en ce qui touche la disposition des épactes, bien qu'il puisse arriver après le laps de plusieurs siècles qu'il faille établir une autre équation des années solaire et lunaire. Voulant donc pourvoir à ce qu'on ne puisse rien attenter contre ledit calendrier, nous approuvons par les présentes l'explication publiée par ledit Christophe Clavius, et nous abrogeons à perpétuité tous les autres calendriers et tous ceux qui, à l'avenir seraient publiés dans le monde catholique, et qui seraient contraires à celui-ci, quels qu'en soient les auteurs. »

prit pour texte la *Rénovation de l'esprit*. Le Général avait des sollicitudes de toute sorte; les Jésuites étaient engagés dans tous les combats de la Foi; pourtant cela ne suffisait point à son activité. Il apprend qu'à Constantinople un certain nombre d'esclaves chrétiens gémissent dans les fers; le lendemain, le Père Jules Mancinelli et quatre autres Jésuites s'embarquent pour l'Orient. Ils trouveront appui dans les consuls de France et de Venise; ils périront peut-être, Aquaviva ne veut pas que la crainte de la mort puisse empêcher de porter à des esclaves les consolations et les secours de la Foi. Le Pape Grégoire XIII était témoin de ces labeurs, il les encourageait, il les admirait; mais ce Pontife, qui avait accompli tant de grandes choses, sentait sa fin prochaine. Aquaviva achevait alors le *Ratio studiorum* ou la méthode des études que la Compagnie de Jésus doit suivre dans ses colléges; l'Ordre entier travaillait sur tout le globe à la défense de la Religion catholique : le Pape ne voulut pas mourir sans travailler lui-même à consolider l'œuvre de ses prédécesseurs. Dès l'année 1579, il avait publié sa bulle, *Quanto fructuosius*, par laquelle il approuve de nouveau et protége contre les détracteurs de l'Institut les vœux simples, tels que les Scolastiques les prononcent. En 1584, par la bulle *Ascendente Domino*, il confirme de nouveau les Constitutions d'Ignace de Loyola, comme si, dans toute la force de sa pensée, quoique aux portes de la tombe, ce vieillard eût eu le pressentiment de ce qui arriverait après lui. Le 10 avril 1585, il expirait; et le 24, Felix Peretti, Cardinal de Montalte, lui succédait sous le nom de Sixte-Quint.

Le 14 février de cette même année 1585, le Père Salmeron était mort à Naples. Quelques mois après, Louis de Gonzague et Jean-Baptiste Lambertini de Bologne entraient dans la Société. Salmeron, auquel quarante-cinq ans passés en religion donnèrent une rare expérience des affaires, s'était depuis longtemps retiré à Naples, où il avait établi et gouverné la Compagnie. Naples dépendait de l'Espagne, et, comme tous les peuples qui ne s'appartiennent pas, les Napolitains ne cherchaient qu'un prétexte pour se soulever. La cherté des vivres leur en offrait un : ils le prirent. Les séditieux se répandent par la ville; le

principal magistrat, Vincent Staraci, s'oppose à leurs progrès : il est déchiré, mis en pièce par cette multitude qui s'enivre si vite de ses faciles colères. Le désordre était grand ; il allait devenir immense, lorsqu'un Jésuite s'élance seul, sans armes, au milieu de la foule : c'était le Père Charles Mastrilli. Sa voix domine toutes ces voix populaires ; il fait entendre des reproches et des conseils ; il calme les uns, il émeut les autres. Quand il est parvenu à dominer la sédition, les Jésuites du Collége et de la Maison-Professe s'avancent processionnellement en chantant d'un ton lugubre les litanies des Saints.

Le courage de Mastrilli les avait touchés ; à ce spectacle auquel ils ne s'attendaient pas, les Napolitains sentent leur fureur s'évanouir. Ils auraient résisté à la violence, ils sont sans force devant les Pères, qui, se groupant autour de chacun d'eux, apaisent l'effervescence de la foule. Ils en dirigent une partie sur la cathédrale, l'autre se laisse conduire à l'église de l'Annonciation. Les Jésuites les avaient séparés, les avaient domptés ; il ne restait plus qu'à les arracher au désespoir en les ramenant à l'obéissance : les Jésuites obtinrent cette dernière victoire.

De même que Pie V, Sixte-Quint ne devait la tiare qu'à son mérite ; il prouvait comme lui que ce n'est pas le trône, mais le caractère, qui donne les vertus royales. Félix Peretti, pauvre pâtre que l'Eglise avait recueilli, avait élevé dans un couvent de Cordeliers, après avoir glorieusement obéi, allait encore plus glorieusement commander. Les générations de Papes tirés de l'obscurité et déployant sur la Chaire de Saint-Pierre la vigueur de l'esprit, la maturité du jugement et l'éclat de l'omnipotence, ont quelque chose qui éveille et remue profondément l'orgueil populaire. Pontife terrible par son inflexibilité, grand prince par sa prudente audace, magnifique et économe, justicier sévère et protecteur des arts, enfant du peuple par son origine et par ses goûts, roi par la noblesse de ses pensées, Sixte-Quint réunissait tous les contrastes. C'était la force alliée au génie, à ce génie qui, ne se condamnant pas à la stérilité, exécute avec réflexion les plans qu'il improvise d'enthousiasme. A une époque où tant d'hommes célèbres apparaissaient, où Philippe II et Élisabeth

régnaient, lorsque Henri IV remportait des victoires, Sixte-Quint, au milieu de ces majestés de la gloire, sut, en cinq années de pontificat, se créer une position qui les domine toutes. Il n'a fait que passer sur le trône du prince des Apôtres, mais chaque trace de ses pas est empreinte dans Rome. Son souvenir, sa physionomie si fortement accentuée y vivent comme une de ces images de puissance que la faiblesse elle-même ne peut effacer de sa mémoire. Cet homme, dont la volonté faisait loi, car sa volonté était presque toujours l'expression la plus exacte de la justice et de l'autorité, cet homme avait conçu de vastes desseins pour la grandeur de la Ville-Eternelle et pour la prospérité du Catholicisme; il se sentait vieux, et il aspirait à les réaliser. Il était pour ainsi dire né dans l'Ordre des Conventuels; on le soupçonna d'être hostile aux Jésuites : on crut qu'à l'exemple de ses prédécesseurs qui avaient embrassé la vie religieuse avant de ceindre la tiare, il chercherait à modifier l'Institut de Jésus en ce qu'il avait d'exceptionnel ou de peu conforme aux autres Sociétés religieuses. Le Pape, dans les premiers jours de son pontificat, ne se montra point disposé à justifier ces soupçons.

Aquaviva était digne de lutter avec Sixte-Quint; il avait la même énergie, les mêmes talents, un plus long avenir devant lui; mais il s'était voué à l'obéissance. L'obéissance pouvait briser Aquaviva et la Compagnie : ce fut l'obéissance qui les sauva tous deux. Le combat ne s'engageait pas encore; mais les esprits clairvoyants, toute la cour romaine par conséquent, signalaient l'orage; ils devinaient même sur quels points des Constitutions il porterait. Aquaviva étudiait Sixte-Quint; il jugea à propos de sauver le navire par quelque sacrifice. Pour l'exécution de ses plans, il fallait de l'argent au Pape; il résolut de retirer aux séminaires les subsides que leur accordait le trésor de l'Eglise. Des représentations lui furent adressées; elles étaient justes, Sixte-Quint les écouta; mais pour Aquaviva ce dut être un avertissement. Le Général des Jésuites vint donc prier le Pape de les décharger du soin du Séminaire romain. Sixte-Quint consulte le sacré collége : la prière d'Aquaviva n'est pas exaucée, parce que, dit le Pontife, les Italiens ne doivent pas être moins bien traités que les autres nations ayant à Rome leur séminaire.

Aquaviva a donné pour prétexte que la Société de Jésus est dans l'impossibilité de fournir à cet établissement tous les professeurs qu'il exige. Le Pape ne tient aucun compte de ce motif; il a créé un collége pour les Maronites du Mont-Liban, dont les Pères Élian et Bruni ont fait la conquête; il assigne mille écus d'or à l'entretien de cette maison, et il la confie aux Jésuites. Un jubilé leur est accordé à l'occasion de l'entrée des Missionnaires dans la Chine. Mais cette heureuse union ne devait pas durer : ce fut d'Espagne que partirent les premiers éclairs de la tempête.

L'Institut n'avait pas à combattre dans la Péninsule l'hérésie ou l'impiété; le Christianisme y régnait sous l'œil vigilant de Philippe II. Ce prince, dont les années n'affaiblissaient point l'ambition raisonnée, marchait vers son but sans éclat, sans passion. Appuyé sur l'épée du duc de Parme, il ajoutait à tous ses domaines la couronne de Portugal, et, monarque le plus puissant de l'Europe, il en était aussi le roi le plus catholique. Il connaissait les services que les Jésuites avaient rendus et pouvaient rendre au monde; cependant, comme pour laisser à chacun la liberté de discussion, Philippe ne sévissait pas contre les auteurs d'œuvres théologiques où la base de l'Institut était attaquée. On eût dit que ce prince ne voyait point sans plaisir de pareilles attaques, qui, en déployant la force de la Compagnie de Jésus, semblaient mettre l'Ordre entier à sa discrétion. La politique de Philippe II était double; elle tendait à glorifier et à dominer les Jésuites. Les Jésuites n'acceptèrent pas la position que le roi leur faisait tacitement : le Portugal et l'Espagne leur fondaient de nouvelles maisons, ils acquéraient dans ces deux empires réunis sous un même sceptre une prépondérance extraordinaire; mais, en s'étendant, ils ne consentaient ni à se laisser asservir ni à devenir des instruments d'asservissement. Ils voulaient leur liberté d'action; et, quand Philippe II se montrait contraire à ce désir, ils n'en poursuivaient pas moins leur marche, bien persuadés que la piété du roi donnerait tort aux pensées du politique.

Les choses étaient en cet état, lorsque de nouvelles complications surgirent, et vinrent offrir à Sixte-Quint un prétexte tout

naturel d'appliquer aux Jésuites les modifications qu'il espérait introduire dans leurs Constitutions. Le Cardinal Quiroga fondait à Talavera, sur les bords du Tage, un collége de la Compagnie; un second s'élevait à Calatayud; la ville de Vittoria tentait la création d'un troisième; à Lisbonne, le Père Fonséca construisait une maison pour les catéchumènes. Pendant ce temps, les troubles fomentés de longue main éclataient à l'ombre même du trône de Philippe; voici à quelle occasion.

Quelques Jésuites espagnols étaient mécontents de ne plus voir à la tête de la Société un de leurs compatriotes. Ce mécontentement, qui ne dépassait pas l'enceinte des Colléges ou des Maisons-Professes, ne portait atteinte ni à la discipline ni à la régularité; il avait pourtant inspiré à quelques têtes l'esprit d'examen. Sur ces entrefaites, en 1586, le Père Jacques Hernandez manifesta l'intention de se retirer de la Compagnie; les raisons qu'il alléguait ne parurent pas valables au Général, il refusa de les accepter. Hernandez n'avait pu se séparer à l'amiable, il espéra enlever sa retraite de haute lutte. On le vit donc prendre un parti extrême : il recourut directement au roi et au Saint-Office. Il exposa aux Inquisiteurs de Valladolid qu'il savait un terrible secret, et que, pour l'empêcher de le dévoiler, on le contraignait à rester dans la Société de Jésus. Le Provincial Marcénius et plusieurs autres Pères le connaissaient ainsi que lui : c'était, déclarait Hernandez, un crime du ressort de l'Inquisition, un attentat à la pudeur commis par un Jésuite sur l'une de ses pénitentes. Marcénius, ajoutait-il, avait chassé le coupable pour le soustraire au Saint-Office, et, en attendant que le fait fût prouvé, le Provincial en dérobait les suites à tous les regards.

Les Inquisiteurs accueillirent la dénonciation d'Hernandez; Marcénius et les Pères qu'il a compromis sont arrêtés. Rien n'était plus vague que l'accusation ; mais le Saint-Office rencontre une occasion de jeter quelque défaveur sur la Compagnie de Jésus, il la saisit. Aquaviva se rend au Vatican, il communique l'affaire à Sixte-Quint, il lui demande l'autorisation d'approfondir et de faire connaître au Père Marcénius les faits à sa charge. Le Pape l'accorde; alors l'Inquisition de Val-

ladolid ne se contente plus d'informer secrètement sur un attentat individuel qui n'offre pas même les probabilités les plus ordinaires; elle se fait officiellement livrer deux exemplaires des Constitutions de l'Ordre, de ses priviléges et du *Ratio studiorum;* puis elle affirme qu'elle va procéder à leur examen.

Le crime dénoncé par Hernandez n'était qu'un prétexte; l'Inquisition de Valladolid songeait à aller plus loin. Un petit nombre de Pères, fatigués de l'obéissance, se joignent à Hernandez. S'apercevant que toutes les plaintes trouvent accès auprès du Saint-Office, ils lui communiquent, ils font parvenir au roi un foule d'écrits dans lesquels la Compagnie, son Institut, Ignace de Loyola et ses successeurs sont incriminés. Aquaviva, inquiet de ces symptômes, supplie le Pape d'émettre un avis. Le Pape ordonne à son internonce à Madrid de prendre parti pour les Jésuites. En 1587, le Général envoie à Philippe II le Père Barthélemy Pérez. Dans cet intervalle, l'Inquisition, poussée par les Jésuites révoltés, enjoignait, sous peine d'excommunication, de lui livrer tous les documents constitutifs ou explicatifs de l'Ordre; par la même cédule elle décrétait la prise de corps du Père Jérôme Ripalda, recteur de Villagarcia, et elle faisait enlever les papiers de la Compagnie.

Le schisme éclatait parmi les Jésuites; il pouvait susciter plus d'un embarras à l'Eglise. Sixte-Quint évoque à son tribunal suprême l'affaire de Marcénius, et il commande à l'Inquisition de cesser toutes poursuites. Ce n'était pas ce qu'avaient espéré les insoumis. Le Père Denis Vasquez se place à leur tête, et durant la Congrégation des provinces il exige pour l'Espagne un commissaire indépendant du Général, avec les pouvoirs attribués à celui qui exerce ces fonctions chez les Dominicains d'Espagne. Ce démembrement de l'Ordre était appuyé sur des motifs plus spécieux que sages; mais, aux yeux du gouvernement, ils devaient jusqu'à un certain point paraître concluants, car ils resserraient les liens entre l'Etat et la Compagnie. On disait que l'Institut avait tiré sa gloire des enfants de la Péninsule, et que, renfermé dans les limites de l'empire et dans ses possessions d'outre-mer, il avait encore d'immenses services à lui rendre.

A l'exception du roi, tous oubliaient qu'Ignace, Laynès et Borgia n'avaient obtenu que par l'unité ce concours de sacrifices, d'abnégation et de talents qui avait si rapidement fait grandir la Compagnie.

Vasquez souhaitait que son projet fût approuvé par le roi, par Quiroga, cardinal de Tolède, et par le Général des Jésuites; mais la Congrégation des procureurs rejeta cette demande. Leur pénétration déjouait les plans formés; l'Inquisition se prépara à résister avec d'autres armes. Le Général pouvait d'un moment à l'autre tirer d'Espagne quelques Pères, afin de remplacer dans les royaumes voisins ceux que la peste y moissonnait. Défense est faite aux Jésuites de la Péninsule de sortir des Etats de Philippe II sans une permission des Inquisiteurs; la défense s'étend même à ceux qui seront appelés à Rome.

Sixte-Quint avait au plus haut degré le génie de l'autorité. En apprenant ces nouvelles : « Eh quoi! s'écria-t-il, est-ce ainsi qu'on se joue de nous et qu'on s'arroge le droit d'interdire l'appel à notre Siége apostolique? Et ce sont ces mêmes hommes à qui nous avons ordonné de nous communiquer les actes de la cause de Marcénius et qui ne nous ont pas obéi? » Il fait aussitôt écrire au cardinal Quiroga, grand Inquisiteur. De sa puissance suprême il lui enjoint : 1° de rendre tous les livres appartenant à la Compagnie de Jésus; 2° de lui faire passer à Rome la procédure instruite contre les Pères; et Sixte-Quint ajoutait de sa propre main : « Si vous n'obéissez pas à l'instant même, moi, le Pape, je vous déposerai de votre charge de grand-Inquisiteur, et je vous arracherai votre chapeau de cardinal. »

Le cardinal Quiroga se soumit. Aquaviva de son côté entra en arrangements avec Philippe II; il lui envoya le Père François Porri muni de ses pleins pouvoirs. Les Inquisiteurs s'aperçurent qu'ils s'étaient trop avancés. Le 19 avril 1588, après avoir adressé à Rome les documents du procès, ils déclarèrent libres et absous de tout soupçon Marcénius et les autres Pères prisonniers.

Malgré ces troubles intérieurs, inséparables de toute Société, la Compagnie de Jésus n'avait pas ralenti ses progrès en Espa-

gne. En 1586, elle ouvrait un Collége à Xérès; l'année suivante, un autre s'établissait à Séville, et la cité accordait une Maison-Professe aux Jésuites. En 1588, les habitants d'Arrubal, près Logrono, demandent un Collége de la Compagnie. Le roi lui donne dans le même moment un nouveau gage de sa confiance. Il vient d'armer la fameuse flotte qui doit opérer une descente sur les côtes d'Anglèterre, et que les vents et l'amiral Drake disperseront ou anéantiront. Par ses ordres, des Jésuites la suivent sur l'Océan; un autre Jésuite, le Père Salazar, se rend en pèlerinage à Jérusalem pour vénérer les saints lieux au nom du roi et accomplir le vœu de sa piété. Cependant Philippe II n'avait pas abandonné ses projets sur la Compagnie. Sixte-Quint allait l'attaquer; lui, il cherchait à la plier à ses volontés. L'Évêque de Carthagène est nommé visiteur royal de tous les Ordres religieux qui sont en Espagne. Le Prélat a pour instruction principale d'établir une certaine harmonie entre les Constitutions de ces divers corps. L'atteinte portée à l'indépendance et au but spécial de chaque Société était flagrante. Les Jésuites, les premiers, en comprirent la gravité : les premiers aussi, ils déclinent l'intervention d'un étranger. Ceux même qui ont pris part aux derniers troubles, si heureusement apaisés par Sixte-Quint, se coalisent dans une pensée commune. Ils fomentaient des dissensions intestines; mais, comme toutes les associations et tous les partis qui établissent la guerre civile dans leur sein, ils oubliaient leurs discordes pour se liguer contre l'ennemi du dehors. Ils refusent de reconnaître la juridiction du visiteur; ils en appellent au Pape et au roi.

La situation était féconde en périls. L'autorité d'Aquaviva, la stabilité de l'Ordre, tout se voyait remis en question par les deux souverains dont l'appui devenait plus que jamais nécessaire à la Compagnie. Le Pape conseillait des modifications comme Sixte-Quint savait conseiller, c'est-à-dire il les imposait. Philippe II, de son côté, exigeait des changements aux Constitutions. Aquaviva ne croyait pas devoir obtempérer à des ordres ou à des conseils qui détruisaient l'essence de la Compagnie. Il se décida à négocier. Chez Philippe II, il y avait plutôt répulsion instinctive et non motivée contre le Général Aquaviva per-

sonnellement, que le désir d'apporter des entraves à l'Institut. Le Père Denis Vasquez, en mourant cette année-là même, 1589, avait, à sa dernière heure, témoigné un vrai repentir des troubles excités par sa persistance. Ces remords firent impression sur le roi d'Espagne. Durant ce temps, Aquaviva, qui se sentait pressé par Sixte-Quint, ordonnait au Père Parsons et à Joseph Acosta de se rendre à l'Escurial pour convaincre Philippe II de l'inutilité et des dangers de ses propositions. Le Père Parsons était estimé du monarque; il avait même une large part à sa confiance. Il commença par faire abroger l'édit qui empêchait les Jésuites d'abandonner le territoire espagnol; puis il entra dans la discussion des affaires intérieures. Parsons n'eut pas de peine à lui persuader que les soupçons sur le prétendu despotisme du Général n'étaient que des accusations vagues, et qu'il importait à l'ensemble des travaux de la Société que son pouvoir fût un. Philippe II aimait les situations tranchées. L'autorité était dans sa nature, il la comprenait pour lui; il n'hésita pas à en avoir l'intelligence pour le Général des Jésuites. Les mesures adoptées pouvaient la ruiner; il les révoqua, et décida que la Compagnie se gouvernerait en Espagne comme par le passé. Il écrivit à Aquaviva de nommer lui-même les visiteurs. Ce dernier désigna Gil Gonsalès et Joseph Acosta pour l'Espagne, Pierre de Fonséca pour le Portugal.

Parsons avait triomphé de Philippe II, Aquaviva ne fut pas aussi heureux à Rome.

Dès l'année 1588, le Pape publiait deux décrets concernant la Compagnie. Par le premier, il prohibait l'admission des enfants illégitimes. Ce décret ne changeait rien à la discipline de l'Ordre; il fut accepté et observé. Par le second, Sixte-Quint réservait à la Congrégation générale ou provinciale le droit de recevoir les novices. Les Pères de Rome réclamèrent contre une pareille disposition. Elle ébranlait tellement l'économie de l'Institut que le Pape la restreignit, la modifia, l'annula enfin, et s'arrêta à une mesure qui demeura en vigueur jusqu'à sa mort. Le Général désignait dans chaque Province trois maisons dont les supérieurs, réunis avec le Provincial, admettaient les novices à la pluralité des voix.

Tandis que Sixte-Quint commençait ses hostilités contre les Jésuites, le Père Julien Vincent lui déférait la lettre d'Ignace de Loyola sur l'obéissance. Le Père Vincent déclarait la doctrine du fondateur fausse et erronée. Ce Père Vincent était à Bordeaux deux ans auparavant. Par ses prédications exaltées, il y avait encouru le blâme du Provincial et une espèce d'exil à Compostelle. Arrivé en Espagne au moment où le vent de la discorde soufflait contre le pouvoir du Général, Vincent n'avait pas tardé à se liguer avec les révoltés. Tête ardente, et que les doctrines du libre examen, enfantées par les Protestants, avaient mise en ébullition, Vincent venait d'obtenir du Saint-Office un blâme formel sur la lettre d'Ignace ; il la dénonçait à la cour de Rome. Le Pape la soumet à l'examen de quelques théologiens. Ils la jugent avec une telle sévérité que Bellarmin sent qu'il a besoin de jeter le poids de sa parole dans cette discussion. On attaquait l'obéissance passive ; le docteur de l'Église la défend. Des théologiens mettaient en doute son efficacité : le grand théologien la proclame, il la démontre, il l'établit sur le témoignage des Saints-Pères ; il s'entoure des textes de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Jean Climaque, de saint Benoît, de saint Bernard, de saint Thomas d'Aquin et de saint Bonaventure. Il la montre irrépréhensible au point de vue de Dieu, politique et salutaire au point de vue de l'homme.

Julien Vincent avait soulevé la tempête ; il en fut la première victime. Après avoir semé le désordre dans la Compagnie, il essaya de porter son esprit de rébellion jusqu'au trône du Souverain-Pontife : il accusa Sixte-Quint. Mais le Pape n'avait pas seulement pour se protéger le génie de Bellarmin, il avait encore des prisons : Vincent fut jeté dans un cachot ; il y mourut quelque temps après.

Au milieu de ses occupations de Pontife et de prince, tandis qu'il faisait respecter sa puissance au dehors, qu'il tenait d'une main si ferme le gouvernail de l'Église, et qu'il couvrait Rome de monuments splendides, Sixte-Quint poursuivait avec une activité dévorante son projet de réformer la Compagnie. Le feu avait longtemps couvé sous la cendre ; il éclatait enfin. Le Pontife venait d'examiner par lui-même l'Institut, et il allait

le soumettre à tant de changements, que ces changements, aux yeux d'Aquaviva, équivalaient à une destruction; il ne s'agissait pas moins que de bouleverser tous ses statuts. Les modifications exigées par le Pape roulaient sur les Degrés, sur le Nom, sur l'époque de la Profession, sur la correction fraternelle, sur l'obéissance et sur la distribution des biens entre les pauvres.

Les Jésuites espagnols, dont le Père Vasquez s'était fait le chef, demandaient instamment au Pape, et sous la sanction de Philippe II, d'altérer l'Institut; mais leurs vœux ne tendaient qu'à poser des limites à l'autorité du Général. Ainsi, ils voulaient qu'il fût privé du pouvoir d'admettre au grade de Profès et de nommer les Provinciaux, les supérieurs et les recteurs. L'Ordre de Jésus était constitué en monarchie; ils en faisaient une démocratie où le levier de l'élection partielle devait ruiner l'obéissance et renverser l'édifice de Loyola. D'après eux, chaque Assemblée provinciale choisirait son Provincial, chaque Maison-Professe, chaque Collége élirait son recteur et les autres supérieurs. Tels étaient les vœux de quelques Jésuites, vœux que le Pape avait accueillis parce qu'ils flattaient sa pensée secrète; mais Aquaviva ne tarda point à s'opposer à un semblable envahissement. Afin de conserver l'Institut tel qu'il l'avait reçu, il discuta avec le Souverain-Pontife les points controversés, et, par une savante combinaison, il prit le contre-pied des lois qu'on essayait de changer. « Saint Père, disait-il, si, lorsque quelqu'un voudra se retirer du monde, nous lui conseillons de donner son bien à ses parents, à ses amis, que deviendra la parole de Jésus-Christ : « Si vous aspirez à être parfaits, allez, vendez ce que vous possédez et distribuez votre bien aux pauvres? » Si nous professons que personne ne doit dévoiler sa conscience; que chacun a le droit, avant d'exécuter les ordres qui lui sont intimés, de discuter son obéissance et d'examiner par son propre jugement s'il est opportun d'y obtempérer ou d'y résister; comment pourra vivre, je ne dis pas une corporation religieuse, mais une société d'hommes, d'hommes même corrompus par l'excès de la civilisation? »

Partant de ces principes, essence de toute agrégation humaine, Aquaviva déroulait au Pape les inconvénients de ses ré-

formes dans un temps où la Compagnie avait à lutter contre les ennemis de l'Eglise. Il lui démontrait, à lui qui savait si bien commander, que l'obéissance était la force même d'un Etat et surtout d'un Ordre religieux; il lui prouvait la nécessité pour le Général de gouverner avec pleins pouvoirs sous l'autorité du Siége apostolique: il lui arrachait l'aveu que l'élection des supérieurs par les chapitres était impraticable dans les missions, et moralement impossible en Europe. Vous désirez, Très-Saint Père, ajoutait-il, l'unité de la puissanee; où sera-t-elle, lorsque à chaque instant les brigues ou les passions se jetteront à la traverse et produiront des choix nuls, viciés, sans intelligence quelquefois, et à la longue presque toujours mauvais? »

Aquaviva luttait d'énergie et de persévérance avec Sixte-Quint; il lui faisait voir le petit nombre de ceux qui, dans la Société, s'étaient constitués les détracteurs mêmes de la Société. Ils étaient Espagnols, ils parlaient au nom du roi d'Espagne, et « Philippe II, continuait Aquaviva, ne veut pas lui-même accepter ces élections capitulaires, dont il sait aussi bien que Votre Sainteté tous les dangers. » Le Pape cependant ne cédait sur aucun point. L'empereur Rodolphe, le roi Sigismond, plusieurs princes ecclésiastiques et séculiers le suppliaient de ne rien changer à l'Ordre de Jésus; il restait inébranlable. A ces dépêches, il s'en joignit une dernière encore plus explicite que les autres. Elle était de la main de Guillaume, duc de Bavière; Minutius, son plénipotentiaire à Rome, la remit au Souverain-Pontife.

« Je me félicite beaucoup, moi et mes sujets, écrivait de Munich, le 29 mars 1589, le prince bavarois, de posséder ces Pères et de jouir de leurs travaux. Je souhaite par-dessus tout que la Compagnie de Jésus conserve éternellement son Institut, qui réjouit l'Eglise, épouse de Jésus-Christ, et qui augmente le nombre de ses enfants. Soit à cause de la stabilité du Saint-Siége, appui de cet Ordre, soit à cause de ses heureux succès, j'ai toujours eu l'intime conviction et j'ai encore la confiance que la Bonté Divine ne permettra pas qu'il en arrive autrement. Mais les Pères qui travaillent ici pour la Religion m'ont inspiré une crainte contraire, et j'ai été douloureusement affecté lors-

qu'ils m'ont entretenu avec tristesse de je ne sais quelle innovation qu'on ferait peut-être à leurs Constitutions ; ils m'ont dit que Votre Sainteté était poussée par quelques personnes à introduire ces changements.

» Ce n'est pas au nom de cette Société, Très-Saint Père, c'est au nom de la Religion que je vous ferai connaître, avec le respect et la soumission dus à Votre Béatitude, les graves inconvénients pour la cause catholique qu'une semblable mesure produirait dans nos contrées. Joie et triomphe des hérétiques. »

Sixte-Quint soupçonna les Jésuites d'être les auteurs de cette dépêche ; l'ambassadeur bavarois le détrompa bientôt. Le Pape répondit à tous les monarques qu'il n'avait jamais pensé à altérer la nature de l'Institut ; qu'il le tenait pour louable et utile à l'Eglise ; qu'il voulait le conserver ; « mais ce qui, ajoutait-il, me déplaît le plus, c'est la conduite de quelques particuliers, de ceux surtout qui fréquentent les cours ou qui se mêlent d'affaires publiques. »

Le motif allégué par le Saint-Père parut d'autant moins concluant aux souverains et à Aquaviva que peu d'années auparavant, Sixte-Quint lui-même défendait contre le Général les Jésuites français ou écossais qui prenaient une part trop active à la Ligue. Aquaviva n'oubliait pas qu'en dehors de lui, que malgré lui, le Pape avait ordonné au Père Claude Matthieu de diriger comme par le passé le mouvement catholique qui poussait une partie de la France sous la bannière de l'insurrection. En diplomate plein d'expérience, ou plutôt en prêtre respectueux envers le Vicaire de Jésus-Christ, Aquaviva ne songea pas à évoquer un tel souvenir, qui était un argument irrésistible ; il garda toujours, il força même les Jésuites à garder envers le Pape la plus profonde déférence. Lorsqu'en termes peut-être acerbes, le Père Forsler fit savoir au Général que Sixte-Quint avait adressé à l'archiduc Charles d'Autriche un manifeste accusateur contre la Compagnie, Aquaviva écrivit de sa main sur la réponse faite à Forsler : « Mon Père, celui qui a dicté le bref est notre chef et notre pasteur : il nous aime et veut nous humilier. Les blessures de celui qui nous aime ainsi nous sont

plus utiles que si, en nous épargnant trop, il nous rendait orgueilleux. Prions pour lui le Seigneur. »

Le Pontife avait lui-même annoté plusieurs articles des Constitutions; le cardinal Caraffa fut nommé pour les examiner. Caraffa différait cet examen. Le Pape avait consumé sa vieillesse dans des travaux qui dépassent les forces de l'homme ; on le sentait mourir, et aucun prince de l'Eglise n'était désireux d'attacher son nom à une pareille œuvre. Sixte-Quint, dont les souffrances n'abattaient point le courage, pénètre les motifs qui retardent le cardinal Caraffa ; il confie ce travail à quatre théologiens, choisis par lui-même et dans le cercle de ses idées. Ils blâment avec tant de véhémence les points qui ont été livrés à leur critique que les cardinaux déclarent qu'une censure aussi amère n'a été portée que par ignorance des choses religieuses. Le décret que les censeurs avaient préparé est désapprouvé par le sacré-collége, qui ajoute ces mots à sa délibération : « Du reste, on ne voit pas ce qui peut déplaire à Sa Sainteté. »

Sixte-Quint n'eut pas de peine à s'apercevoir que le sacré-collége ne partageait pas ses préventions, et en plein Consistoire il s'écria : « Je le vois bien, vous traînez par habileté la chose en longueur, vous attendez ma mort; mais vous vous trompez : bientôt, et selon notre volonté, nous trancherons l'affaire. » Dans son intimité il répétait : « Tous ces cardinaux, même ceux que nous avons créés, nous font défaut; ils favorisent les Jésuites. »

Un Espagnol, le Père Jean Jérôme, était dénoncé au Pape comme ayant dit en chaire : « Les temps demanderaient un Théodose pour empereur et un Grégoire pour Pape, et nous remarquons tout le contraire. « Un autre Jésuite, le Père Barthélemy Blond, venait de faire dans une église de Rome l'éloge du cardinal Cajétan, légat que le Saint-Siége avait envoyé à Paris pour encourager la Ligue. Le Pape était personnellement hostile à Cajétan, trop dévoué aux Espagnols; il fit arrêter le Père Blond, et il interdit Laurent Maggio, qui, en l'absence d'Aquaviva, avait autorisé cet éloge. Dans le même temps, et lorsque Bellarmin était en France par ordre même de Sixte-Quint, le célèbre ouvrage de ce Jésuite, *De summi Pontifi-*

cis potestate, parut à Rome. Le Pape aimait, il estimait Bellarmin; mais Bellarmin, avant son départ, avait vengé l'obéissance de Loyola des attaques de Julien Vincent; Sixte-Quint le punit de lui avoir donné tort, au moins dans la pensée. L'ouvrage sur le Pontife romain fut, malgré les prières et les remontrances de tout le sacré-collége, mis à l'index; il y resta jusqu'au décès de ce Pape, que Bellarmin glorifiait. La Congrégation de censure avait rempli les vues de Sixte-Quint; lorsqu'il n'exista plus, elle loua l'ouvrage et le fit rayer de ses catalogues de prohibition.

Il était impossible à Sixte-Quint, tout absolu qu'il était, d'amener les cardinaux à un acte préjudiciable à l'Eglise universelle; ils résistaient passivement, et à Rome ce sont les Colonnes d'Hercule de toute opposition. Le Pape se détermina à faire par lui-même ce qu'il ne pouvait obtenir. Le cardinal San-Severino est chargé d'exécuter immédiatement les ordres du souverain; il doit tout d'abord s'attacher au nom de Compagnie de Jésus, que le Pape supprime d'autorité. « Compagnie de Jésus! disait-il en agitant sa barbe blanche : eh ! quelle espèce d'hommes sont donc ces Pères pour qu'on ne puisse les nommer sans se découvrir la tête? » D'autres fois il ajoutait : « C'est une injure aux autres Sociétés, une arrogance qui fait retomber sur le Christ quelque chose d'injurieux; il ne convient pas que ce nom si saint soit prononcé et débattu par les juges et autres gens de tribunaux. »

C'était l'idée fixe de Sixte-Quint; il concédait aux membres de l'Institut de garder le nom de Jésuites, mais, à toute force, il fallait qu'il abolît le titre de Compagnie de Jésus. Le sacré-collége intercède; ses prières sont repoussées. Les cardinaux de San-Severino et de San-Marcellino se rendent au Gesù; ils déclarent à Aquaviva et aux Pères assemblés l'immuable volonté de Sixte-Quint. Aquaviva s'y soumet : mais le Pape ne veut pas, en présence des princes du Nord qui se sont constitués les protecteurs de la Compagnie, accepter l'initiative de la suppression du titre. Il ordonne qu'Aquaviva rédige lui-même le décret, et qu'il soit censé demander au Pape la condamnation de ses prédécesseurs. Aquaviva obéit encore; il dresse l'acte, le signe et

le remet au Quirinal entre les mains du Souverain-Pontife. Heureux d'avoir remporté une victoire si disputée, le Saint-Père place le décret dans son secrétaire.

Le 27 août 1590, après que Sixte-Quint eut expiré[1], on l'y retrouva tel que le Pape l'avait reçu peu de jours auparavant; il fut abrogé par Grégoire XIV, sans avoir été jamais publié.

Les rivalités, les passions, les haines se taisent autour d'un cercueil, ou elles consacrent ce jour des éloges par un panégyrique de convention qui accorde à la mort la trêve du Seigneur. Il n'en était pas alors ainsi pour les monarques, pour les pontifes surtout. Sixte-Quint, comme Paul IV, avait déployé une telle sévérité, une justice si implacable, que ses cinq années de règne parurent aux Romains un siècle de despotisme. Il avait embelli et moralisé la Ville-Éternelle, mais avec une telle impétuosité que les habitants ne virent dans ces actes de magnificence ou de rigidité que la puissance d'un tyran, et jamais celle du génie. A peine eut-il rendu le dernier soupir que les Romains brisèrent la statue que, dans un accès de flatterie, ils lui avaient érigée. Son nom, naguère si redouté, fut livré aux sarcasmes et aux outrages d'une populace qui ne sait ni être grande avec la force ni heureuse avec la modération. Sixte-Quint fut maudit par la génération dont il faisait la gloire; il est honoré par la postérité.

Tandis que ce Pape poursuivait ses plans contre la Compagnie de Jésus, une discussion toute religieuse, mais qui pouvait exercer quelque influence sur ses destinées, s'agitait dans le conseil même du Général. L'usage des pénitences et la fré-

[6] Le trépas de Sixte-Quint arriva si à propos pour les Jésuites, qu'en dépit de son âge avancé, de ses fatigues passées et de la maladie mortelle dont il était depuis longtemps atteint, on chercha à voir dans cet événement une intervention humaine. De ce moment, il est resté à Rome, la patrie des traditions, un souvenir passé en proverbe. En voici l'origine.

Aquaviva, en sortant du Quirinal, se rendit au Noviciat de Saint-André, et il recommanda aux novices de la Compagnie de Jésus de faire une neuvaine pour détourner l'orage dont elle était menacée. La neuvaine fut commencée, et le dernier jour, à l'instant où, dit-on, la cloche de Saint-André appelait les novices aux litanies, Sixte-Quint succomba. Maintenant encore, quand un Pape est dangereusement malade et qu'on entend sonner les prières pour les agonisants dans une église de la Compagnie, les Romains disent: « Le Saint-Père va mourir, voilà la cloche des Jésuites qui sonne les litanies. »

quente oraison formaient le sujet de cette controverse. Les quatre Assistants étaient partagés en deux avis : Laurent Maggio et Garcias d'Alarcon estimaient qu'il fallait se livrer à de longues contemplations, à de grandes austérités ; ils appuyaient leur sentiment sur l'exemple d'Ignace de Loyola et des premiers Pères de l'Institut. Paul Hoffée et Emmanuel Rodriguez, réfléchissant sur son organisation et sur sa fin, croyaient que la Compagnie devait user d'une certaine sobriété dans ces pratiques. Aquaviva avait à se prononcer : il prit un juste tempérament entre les deux extrêmes. Il décida que la Société n'était point spécialement établie pour la prière et pour les mortifications, mais qu'elle ne pouvait subsister sans un emploi modéré de ces deux mobiles de la perfection chrétienne. Dans une lettre adressée à toutes les provinces, Aquaviva développa ce sentiment ; il y concilia ce que le Religieux devait au ciel avec ce que le Jésuite devait au monde. Le 23 octobre 1590, Bobadilla, le dernier survivant des dix compagnons d'Ignace de Loyola, mourut à Lorette, et, peu de jours après, la Congrégation des procureurs se réunit au Gesù.

Après de rudes atteintes portées à la Société par Sixte-Quint, plusieurs Pères regardaient comme indispensable d'assembler une Congrégation générale. De graves événements s'étaient accomplis dans le sein de la Compagnie : en Espagne il y avait scission ; en France quelques Jésuites se lançaient avec trop d'ardeur dans le champ de la politique. Les uns songeaient à renforcer l'autorité du Général par une nouvelle adhésion aux statuts ; les autres, tout en reconnaissant les nécessités de la position, disaient que, puisque Aquaviva avait su tenir tête à ces orages, il n'était pas besoin de les raviver peut-être par une assemblée générale. Les suffrages se balançaient de part et d'autre ; deux Assistants se prononçaient pour, les deux autres contre : Aquaviva tranche la difficulté ; comme chef de l'Ordre il avait deux voix, il se range à l'avis qui refuse la convocation.

Le cardinal de San-Marcellino, successeur de Sixte-Quint, n'avait régné que treize jours, sous le nom d'Urbain VII. Le 5 décembre 1590, le cardinal Sfondrati est élu Pape et prend le nom de Grégoire XIV. La Congrégation des procureurs

n'était pas encore dissoute ; le nouveau Pape lui témoigne l'affection qu'il voue à la Société de Jésus ; il restitue par une bulle solennelle le nom que Sixte-Quint a été sur le point de lui arracher ; il rétablit ou visite les Colléges que l'abandon de son prédecesseur a privés des subsides du Saint-Siége. Lorsqu'il eut réparé les pertes, cicatrisé les blessures faites à la discipline intérieure, la Compagnie se vit affermie même par les assauts qu'elle venait d'affronter.

Un nouveau saint, élevé dans son collége Romain, montait au ciel ; et malgré elle, malgré son Général, un Jésuite était enfin revêtu de la pourpre par Clément VIII. Le saint qui venait d'expirer, le 21 juin 1591, était Louis de Gonzague, de la maison de Mantoue. Il avait répudié toutes les grandeurs de la terre, afin de s'unir plus intimement à Dieu. Le riche, le puissant seigneur s'était fait pauvre pour glorifier les pauvres, pour mourir parmi eux de toutes les maladies que l'indigence produit. Il n'avait passé que six années dans la Société de Jésus, dont les quatre dernières sous la direction du Père Bellarmin ; et ce jeune homme, que l'Eglise a donné pour patron à la jeunesse, n'a peut-être jamais, au milieu de ses innombrables panégyristes, recueilli un éloge plus admirable que celui dont le cardinal Bellarmin lui-même l'a honoré dans son testament. Louis de Gonzague était mort à l'âge de vingt-trois ans, mort d'une fièvre contractée dans les hôpitaux, mort angéliquement comme il avait vécu. Un membre du sacré collége, un prêtre aussi illustre par sa science que par sa sainteté, demandait que son corps fût déposé aux pieds de Louis de Gonzague[1] ; Bellarmin voulait que, même dans le trépas, le vieillard fût protégé par le jeune homme, le confesseur par le pénitent.

Depuis un quart de siècle, le Père Tolet était la lumière de l'Eglise, le conseiller, le prédicateur des Souverains-Pontifes, et l'ami des rois. Grégoire XIII, écrivant au duc de Bavière, auprès duquel le Jésuite était envoyé comme ambassadeur, s'exprimait ainsi : « Nous affirmons que de tous les hommes

6 On lit dans le testament du cardinal Bellarmin : « Quod attinet ad locum sepulturæ, libenter jacere corpus meum voluissem ad pedes B. Aloysii, mei quondam spiritualis filii ; sed tamen superiores Societatis ubi voluerint corpus meum ponant. »

qui sont maintenant sur la terre, Tolet est sans contredit le plus savant; néanmoins nous devons dire qu'il est encore plus distingué par sa probité et par sa vertu que par la puissance de son savoir. » Pour ne pas se séparer de ce génie théologique, auquel les intérêts du monde n'étaient pas plus étrangers que ceux de la Religion, les Papes l'avaient forcé d'habiter le Vatican; il était leur commensal, il présidait la Pénitencerie apostolique; mais Clément VIII, de la famille Aldobrandini, résolut de faire encore davantage pour un pareil docteur, il décida qu'il serait cardinal.

Plusieurs autres Jésuites avaient décliné cette dignité; le Pape annonça tout d'abord qn'il serait inflexible, et qu'il fallait que Tolet se résignât aux honneurs de la pourpre romaine, sous peine de péché mortel. Aquaviva, Tolet lui-même supplient le Pontife de ne pas se montrer aussi exigeant. Le 17 septembre 1593, le Jésuite est promu malgré lui au cardinalat. Moins d'un an après, le 13 septembre 1594, il adresse au Pape une lettre qui existe encore; il le conjure de lui rendre sa liberté et son obscurité première. Clément VIII répond : « Nous vous enjoignons expressément, par notre autorité apostolique, de ne point songer à abdiquer le cardinalat; ce ne sont point ici simplement nos ordres, mais ceux de Dieu même, qui nous inspire.

Dans cet espace de temps, le nord de l'Europe avait été plus agité que le midi. En Italie, en Espagne et en Portugal, il ne s'agissait que de commotions purement politiques, que d'intrigues entre les princes, pour étendre leur puissance. La Foi catholique planait au-dessus de ces discordes que le Saint-Siége apaisait souvent; mais en Allemagne, en Pologne et en Suède, des provinces entières avaient secoué le joug de l'unité. Sans autre frein que leur indépendance, elles s'abandonnaient aux excès du libre examen. Les Jésuites, soutenus par les Catholiques, avaient bien essayé d'opposer des digues au torrent. On les avait vus semer la parole de Dieu dans les villes et dans les campagnes, raffermir les fidèles et combattre l'hérésie sous toutes les formes qu'elle empruntait. Cet apostolat n'était pas resté improductif. Sans l'interrompre, Aquaviva comprit qu'un autre serait plus fécond en durables résultats.

Afin de sauver les générations futures, il devient souvent nécessaire d'en sacrifier une aux passions et aux doctrines corruptrices qu'elle a laissées germer dans son âme. User son énergie à les combattre, c'est accorder à l'imprévoyance le droit de tuer le zèle ; c'est se condamner à l'impuissance.

Il y avait un moyen plus sûr de conserver la Foi au cœur des provinces allemandes. Il était bon d'entrer en lice avec les sectaires, d'essuyer leur feu théologique et de tenir tête au désordre des imaginations ; mais en même temps il importait, dans le secret des études, d'aguerrir les enfants contre les préventions, de leur inculquer aussi avant que possible l'amour du Christianisme, et de les attacher par les liens de la confiance et de la vénération à cette Chaire de Saint-Pierre, le but des attaques. L'idée qu'Aquaviva empruntait à Saint Ignace fut donc de faire une propagande par l'éducation, et d'établir, à l'aide de ce levier, une Contre-Réforme sur le terrain où triomphait la Réforme. Les docteurs du Protestantisme avaient gagné à leur cause les générations présentes : les Jésuites marchèrent à la conquête de l'avenir. Par eux ou par les rois, leurs élèves, ils ne tardèrent pas à recueillir le fruit de cette combinaison. Pour la réaliser telle qu'ils l'avaient comprise, des Colléges leur étaient nécessaires ; ils avaient besoin de l'appui des souverains, du concours des grands, de l'estime du peuple. Ils obtinrent tout cela, et, dès 1581, ils n'avaient plus qu'à perpétuer leur domination sur les intelligences.

Le Père Possevin se montrait l'un des promoteurs les plus actifs de la Contre-Réforme. Ambassadeur du Pape à Stockholm, il avait visité, à divers reprises, les cours de l'Allemagne. En cette année, Possevin, légat du Saint-Siége en Russie, parvenait au camp du roi de Pologne.

Iwan IV Basilowicz, Czar de Moscovie, était un prince qui aimait à racheter par la gloire ses cruautés et ses déprédations. Il avait étendu les frontières russes jusqu'à la mer Caspienne. Après avoir conquis les royaumes d'Astracan et de Cassan, il se tourna vers l'Occident pour manifester à l'Europe sa puissance encore inconnue. Il envahit la Livonie ; il allait pousser ses armées sur la Pologne, lorsqu'un noble antagoniste se jeta

à sa rencontre. Il y avait dans le caractère d'Étienne Bathori un amour de gloire qui plaisait aux Polonais; mais, à cette passion chevaleresque, Étienne joignait la prudence du général et la dextérité du négociateur. Iwan avait soumis la Livonie en 1580; deux mois après, il se trouva face à face avec l'armée polonaise. Il fut vaincu dans différents combats, refoulé et poursuivi vers ses steppes. Bathori, victorieux, pouvait à son tour faire trembler Basilowicz et le précipiter du trône. Iwan jugea que le sort des armes lui serait longtemps contraire. Afin de conjurer les malheurs évoqués par son ambition, il fit appel à la ruse. C'était tout à la fois un vaillant capitaine et un Grec du Bas-Empire, un de ces hommes qui, avec des réticences ou des jeux de mots, éludent leurs promesses et mettent l'honneur au service de leur intérêt personnel.

Pour arrêter Bathori qui s'avançait avec ses Polonais, il fallait un médiateur puissant. Basilowicz était schismatique, mais il savait de quelle vénération son audacieux rival entourait le Souverain-Pontife. Ce fut à Rome qu'il s'adressa. Thomas Sévérigène, son ministre, accourut auprès du Saint-Siége; il réclama l'intervention du Pape. Cette intervention lui fut accordée, et le Père Possevin partit avec le diplomate moscovite. Le Jésuite était muni des pleins-pouvoirs de Grégoire XIII; il devait se porter pacificateur entre les deux puissances bélligérantes. Cette mission, sollicitée par le Czar, était un hommage rendu au successeur des Apôtres. Le Pape et le Père Possevin y virent autre chose qu'un hommage. Dans cet appel désespéré que l'un des chefs de l'Eglise grecque faisait au Pontife de l'Eglise catholique, les esprits perspicaces entrevoyaient un symptôme de rapprochement; en tous les cas, c'était ouvrir aux Nonces du Saint-Siége et à ses Missionnaires un passage plus direct et moins dangereux pour les Indes, la Tartarie et la Chine. Possevin traiterait avec Iwan ces points si essentiels à l'Eglise. Mais, afin de remplir les vues de Grégoire XIII et celles du Czar, le légat avait ordre de s'entendre d'abord avec le roi de Pologne. Le 19 juin, il était à son quartier général de Vilna, il lui présentait le bref du chef de l'Eglise. Ce bref, daté du 15 mars 1581, est ainsi conçu :

« Le Czar de Moscovie nous a envoyé un ambassadeur avec des lettres et des propositions dont nous avons eu soin d'informer Votre Majesté par notre Nonce. Nous renvoyons ledit ambassadeur et, avec lui, notre cher fils Antoine Possevin, théologien et prêtre de la Compagnie de Jésus, homme d'une sagesse et d'une fidélité très-éprouvées, ainsi que nous l'avons reconnu avec bonheur dans plusieurs occasions, où il s'est toujours montré très-propre et très-disposé à faire les plus belles choses pour la gloire de Dieu et pour le bien de la république chrétienne. Nous l'employons d'autant plus volontiers dans cette négociation qu'il est plus connu de Votre Majesté. Nous souhaitons que vous preniez une entière créance en tout ce qu'il vous dira sur le sujet de la paix que le Moscovite désire avec tant de passion. »

Le roi de Pologne était victorieux, ses armées marchaient à la conquête des provinces russes. Quelque grands que fussent son amour pour le Saint-Siége et son affection pour le Jésuite, Bathori ne lui cacha point que, dans cette confiance subite accordée par Iwan au chef de la Catholicité, il y avait un calcul dont son épée saurait bien déjouer l'astuce. Le Polonais ne consentait pas à une suspension d'armes, mais il promettait de ne point mettre d'entraves au traité de paix que Possevin rédigerait dans l'intérêt de la Chrétienté. Jean Zamoski, chancelier du royaume et général aussi brave que prudent, était l'ami de Possevin. Il le seconda auprès du roi, et le camp fut porté à Disna, où les ambassadeurs d'Iwan le rejoignirent. Ils offraient des conditions que Bathori refusait. Cette persistance dans des projets belliqueux favorisait la mission de Possevin, en laissant, pour ainsi dire, à sa merci le sort du Czar. Après avoir sondé les dispositions du vainqueur, le Père franchit le Borysthène, et, escorté par les Cosaques, il s'enfonça dans l'intérieur du pays. L'empire de Basilowicz dépendait peut-être de l'ambassade du Jésuite ; il fut accueilli partout avec des honneurs inusités. Iwan l'attendait à Staritza. Les courtisans le reçurent à l'entrée de la ville ; et, le 8 août 1581, le prince lui donna sa première audience solennelle. Il était assis sur un trône dans tout l'éclat de ses magnificences. Une longue robe d'étoffe d'or parsemée

de perles et de diamants l'enveloppait; il avait sur la tête une couronne en forme de tiare, et à la main gauche un sceptre semblable à la crosse des Evêques. Une multitude de sénateurs, de généraux et de boyards entourait le monarque et remplissait les appartements. L'or et les pierreries étincelaient autour du Jésuite et de ses quatre compagnons, qui, vêtus du costume de leur Institut, s'avançaient gravement. Lorsqu'ils furent au pied du siége impérial, ils s'inclinèrent profondément. Alors un sénateur dit : « Très-illustre empereur, Antoine Possevin et ceux qui l'accompagnent frappent la terre de leur front pour marquer le respect qu'ils vous rendent. »

Le Jésuite était resté dans son humilité ; l'ambassadeur ne crut pas pouvoir accepter sans protestation le cérémonial auquel on le soumettait. Il avait entendu résonner à ses oreilles tous les titres dont s'honoraient les czars. A cette interminable nomenclature il répondit : « Notre Très-Saint Père et seigneur, le Pape Grégoire XIII, pasteur de l'Eglise universelle, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, successeur de saint Pierre, seigneur et maître temporel de plusieurs pays, serviteur des serviteurs de Dieu, salue Votre Sérénité avec toute l'affection possible, et lui souhaite toutes sortes de bénédictions. » Au nom du Pape, Basilowicz se leva de son trône ; après s'être entretenu quelques instants avec Possevin, il l'invita au *clab da sal*, c'est-à-dire au festin qu'il lui donnait le même jour. Au milieu du repas, le Czar prit la parole, et devant toute sa cour : « Antoine Possevin, dit-il, buvez et mangez, car vous avez fait beaucoup de chemin en venant de Rome ici, envoyé par le Saint Père et Souverain-Pontife Grégoire XIII, qui a été établi de Dieu en qualité de pasteur de l'Eglise chrétienne et romaine. Nous avons pour lui une vénération profonde, et nous le reconnaissons pour le Vicaire de Jésus-Christ. En sa considération, nous avons pour vous toute sorte de respects. »

Cinq jours s'écoulèrent ainsi dans les fêtes officielles ; puis les négociations s'ouvrirent, tantôt en présence de Basilowicz, tantôt avec les sénateurs auxquels le Czar accordait sa confiance. Iwan était dans la maturité de l'âge, mais sa politique ne se montrait pas aussi à découvert que ses colères. Habile dans l'art

de rapetisser les choses afin d'arriver plus promptement à son but, il se servait de toutes les ressources de la duplicité : il faisait assaut avec Possevin de courtoisie et de pénétration pour l'entraîner dans ses idées. Travailler à épargner le sang chrétien avait bien été le principal mobile de l'ambassade du Père ; mais, à part cette pensée pacificatrice qu'Iwan avait invoquée, le Jésuite aspirait à en faire triompher d'autres pour l'extension de la Foi. Il se chargeait de négocier au nom de la Russie avec Bathori : néanmoins, à ce traité tant désiré il mettait certaines conditions. Toutes les fois que le Pape le jugerait à propos, la Russie concéderait un passage aux Nonces ou aux Missionnaires apostoliques ; ils auraient la liberté d'exercer dans l'empire du Czar les fonctions de leur ministère. Les marchands catholiques pourraient y professer tranquillement leur Religion aussi bien que les prêtres dont ils seraient accompagnés ; et, puisque le Czar lui-même avait proposé au Souverain-Pontife une ligue contre les Turcs, Possevin pensait que le meilleur moyen de l'obtenir serait de réunir les deux Eglises. En 1439, le Pape Eugène IV, l'Empereur Jean Paléologue et le Patriarche Joseph s'étaient déjà occupés de ce projet au Concile de Florence.

Possevin avait vu la Compagnie de Jésus réaliser tant de choses merveilleuses avec le zèle et la science pour toutes ressources, qu'il ne désespérait pas de mener à bien la révolution religieuse par lui tentée en Russie, et il mandait au Pape : « Les grands édifices ne s'élèvent point en un seul jour. Dieu n'accorde guère le progrès de l'Evangile qu'au travail et à la constance. Ici du moins on aura l'avantage de s'insinuer dans l'esprit des nobles ; il ne sera point difficile, dans les conversations qu'on sera obligé d'avoir avec eux, de faire tomber l'entretien sur la Religion, et peut-être que le bon exemple, faisant impression sur le cœur de quelques-uns, achèvera ce que les paroles n'avaient fait qu'ébaucher. On pourra apprendre la langue du pays, écrire ensuite des livres en la même langue et les répandre parmi ces peuples, surtout si la Livonie reste au roi de Pologne par la paix ; car alors, à la faveur des séminaires qu'on établira à Derpt et en d'autres lieux, les ouvriers évangéliques pourront faire sûrement des excursions jusqu'en Moscovie. Ainsi, sans bruit et insensi-

blement l'on aplanira les obstacles qui avaient paru insurmontables jusqu'à ce jour. »

L'exemple des Indes et le souvenir de François Xavier séduisaient le Jésuite ; mais il était bien plus facile aux Pères d'implanter le Christianisme chez les Idolâtres que de ramener à la Communion romaine des princes et des empires qui s'en étaient détachés par le schisme. L'action apostolique a beaucoup plus de force lorsqu'elle tend à bouleverser un système de croyances, que quand elle cherche à modifier un point disciplinaire ou à soumettre l'autorité d'un Patriarche indigène à celle d'un Pontife étranger. Dans les pays infidèles, l'enthousiasme du Missionnaire, les périls qu'il affronte, la charité qu'il déploie doivent nécessairement populariser le culte qui, en brisant les liens de l'esclavage, ennoblit l'espèce humaine par l'idée seule qu'un Dieu s'est immolé pour elle. Mais tous ces effets d'éloquence sacrée, toutes ces images du Calvaire évoquées devant des hommes que d'orgueilleuses susceptibilités ou des préoccupations politiques ont séparés de l'unité, ne peuvent plus produire les mêmes miracles de conversion. On accepterait le Dieu, on discute le Vicaire. Des motifs d'amour-propre, des pensées terrestres s'engagent dans ces questions. Les schismatiques sont Chrétiens, ils n'ont qu'un pas à franchir pour être Catholiques, et ils ne le franchissent presque jamais. L'idolâtre se précipite à cœur perdu dans la Foi ; le schismatique raisonne, argumente sur la suprématie du Pape, et, en définitive, il n'abdique jamais ses préventions.

Possevin était dans une situation exceptionnelle ; il pouvait conclure une paix qui de jour en jour devenait plus nécessaire à Iwan. Le Czar néanmoins différait de répondre ou ne donnait que des paroles évasives aux propositions que le Jésuite lui avait offertes. Un mois s'était écoulé depuis l'arrivée du Père à Staritza, lorsque la nouvelle du siége de Pleskow mit un terme aux premières conférences. La prise de cette ville ouvrait aux Polonais toute la Russie ; elle rendait encore la paix plus compliquée, car les exigences de Bathori s'élèveraient nécessairement au niveau de ses succès. Iwan s'était endormi ; l'impétuosité de son adversaire le réveillait ; mais la lutte était alors inégale : la

Suède y prenait part, et les troupes de Jean III avaient déjà enlevé aux Russes la ville de Nerva et plusieurs places maritimes. Basilowicz se persuada que le Jésuite seul le tirerait de cette perplexité; il le décida à partir pour le camp polonais et à diriger vers Rome le Père Campan, chargé d'apprendre au Pape les intentions qu'il manifestait sur quelques points de la négociation ecclésiastique. Iwan ne demandait pas mieux que de voir tous les princes chrétiens se coaliser contre les Ottomans, et il s'engageait à recevoir dans ses Etats les marchands catholiques.

Le 7 octobre, le Jésuite entrait dans le camp devant Pleskow; le roi de Pologne persistait plus que jamais en sa résolution[1], et Possevin écrivait au Czar : « On croit ici que la cour de Moscovie ne cherche qu'à traîner les choses en longueur, dans l'espérance de la levée du siége de Pleskow; mais vous ne devez pas compter là-dessus. » Le roi de Pologne et Possevin avaient sans doute réglé d'avance entre eux les conditions du traité que la force imposerait aux Russes : ils étaient d'intelligence pour les faire aussi favorables que possible à la Religion catholique; mais une nouvelle difficulté surgissait par la prise d'armes de la Suède. Cette difficulté, il pressait de l'aplanir en secret afin d'empêcher Basilovicz de tirer parti du caractère versatile du roi Jean et de la position religieuse dans laquelle ses sujets le plaçaient. Bathori pria le Jésuite d'écrire au monarque dont il avait été l'ami. Le 20 octobre, Possevin lui fit part des clauses du traité projeté; il lui demanda son concours au nom du roi de Pologne. Des affaires aussi épineuses n'occupaient cependant pas assez le Jésuite pour qu'il ne lui restât pas quelques heures à consacrer à la charité. Le Père Martin Laterna était dans le camp; chaque jour Possevin se joignait à lui, et ils visitaient les malades, ils pénétraient sous la tente des gens d'armes, ils leur apprenaient en même temps les devoirs du chrétien et ceux du soldat.

Iwan déférait aux conseils du Jésuite. Il avait nommé des ambassadeurs : Bathori désigna les siens; puis le congrès se réunit à Chiveroua-Horca près de la ville de Porchov. Le duc

[1] Neugebaverus, *Historia Poloniæ*, lib. x. Heidesten, *de Bello Moscovito*, lib. IV.

Démétrius, Pierre Jeletski et Romain Olphérius représentaient la Russie; Sbaraski, palatin de Breslaw, et le duc Albert Radzivill, la Pologne. Christophe Warsevicz, frère du Jésuite de ce nom, fut appelé aux conférences comme mandataire officieux de la Suède. Elles s'ouvrirent le 15 décembre 1581 par une messe à laquelle assistèrent les ambassadeurs et leur cortège. Le légat du Saint-Siége demanda alors aux plénipotentiaires communication de leurs pouvoirs, et, sous sa présidence, les Polonais et les Moscovites discutèrent les intérêts dont ils étaient chargés. Au millieu de cet assaut de ruses diplomatiques d'un côté, et d'appels à la victoire de l'autre, le rôle de médiateur était délicat.

Souples et hardis, les ambassadeurs d'Iwan parlaient de paix, tantôt avec des sentiments conciliateurs, tantôt avec une colère dont la défaite même n'étouffait pas la violence : ceux de Pologne se montraient dans tout l'éclat de leurs passions, ardents, irascibles, mais pleins d'une de ces générosités chevaleresques que la victoire donne. Dans ces divergences de caractères nationaux, dans ces discussions, où chaque mot ravivait une haine patriotique, il ne se trouvait qu'un homme calme comme la justice. Au nom du Saint-Siége, cet homme exerçait sur ces natures si diverses, et que l'éducation n'avait pas assouplies, un ascendant qu'il ne devait ni à ses titres, ni à sa naissance, ni à la splendeur de son rang. C'était un Jésuite. Les ambassadeurs de Pologne vénéraient en lui son caractère de prêtre et sa haute sagacité; les ministres d'Iwan admiraient la pénétration de son esprit qui lui faisait déjouer les mille incidents par lesquels ils essayaient de fatiguer la vivacité polonaise. Ils rendaient hommage à sa prudence; mais, à force d'astuce, ils parvenaient encore à faire naître des délais, un ajournement étant pour le Czar une nouvelle chance de salut. L'armée de Bathori pouvait essuyer un échec devant Pleskow, et cet échec changeait subitement la face des choses. Possevin ne se déguisait point que telle était la pensée des négociateurs moscovites [1].

Étienne II demandait la cession de toute la Livonie : Iwan

[1] La correspondance entre Zamoski, chancelier de Pologne, et le Père Possevin, est une des plus curieuses études du caractère russe à cette époque.

ne consentait à en céder qu'une partie. Possevin avait le dernier mot de Bathori; il n'ignorait pas qu'il ne se relâcherait jamais de ses exigences; il tenta donc auprès de Jeletski et d'Olphérius une démarche définitive. Pressés par le légat, les Russes avouent que leurs instructions secrètes leur permettent d'accorder la Livonie tout entière, mais que, sous peine de mort, il leur est enjoint de ne signer qu'à la dernière extrémité. Elle était venue aux yeux de Possevin. Il le démontra aux plénipotentiaires d'Iwan; et, comme ils en étaient depuis longtemps convaincus, ils ne s'étonnèrent pas trop de la démonstration. Possevin avait concilié les deux parties, il ne restait plus qu'à rédiger le traité de paix fait sous ses auspices. En ce moment, la Pologne éleva une nouvelle prétention; elle exigea que la ville de Veliki lui fût abandonnée. Les Russes refusent péremptoirement d'accéder à une pareille proposition; les Polonais insistent, et ils déclarent qu'en cas de rejet de leur demande, les hostilités vont recommencer. Démétrius consulte Possevin. « Votre prince, répond le Jésuite, a besoin de la paix, il la désire à tout prix, vous le savez, et, par crainte de sa colère, vous n'osez vous engager plus avant. Je me charge du péril que vous courez. Écrivez à Basilowicz que c'est moi qui vous ai déterminés à passer outre, et qu'à mon arrivée à Moscou, selon la parole que j'ai donnée à Sa Sérénité, je suis prêt à lui offrir ma tête, s'il pense que je me sois trop avancé. »

Le Père avait gagné les Russes : il lui fallait s'entendre avec les Polonais. Il expliqua la nature de sa mission, et il fut convenu, que, pour n'exposer à aucun reproche les plénipotentiaires des deux couronnes, on remettrait au Jésuite, ou à quelqu'un de sa suite, la ville de Veliki comme un gage des excellentes dispositions de la Moscovie et de la Pologne. Les intérêts étaient réglés; mais, chez deux puissances rivales, ce ne sont pas les intérêts seuls qui prédominent. Il y a des questions d'amour-propre national ou princier, quelquefois beaucoup plus vitales que les autres, et Iwan Basilovicz avait pris le titre de Czar, parce que Basile, son père, s'en était emparé.

Dans la langue tartare, ce nom désignait un seigneur particulier, comme les titres de despote, de vaïvode et d'hospodar;

mais par l'affinité que, dans la langue russe, il semblait avoir avec celui de chef suprême et d'empereur, les Polonais déclarèrent ne pouvoir le reconnaître. Iwan avait calculé qu'en cédant la Livonie aux instances de Possevin, le Jésuite, qui ne devait pas attacher grand prix à la conquête diplomatique d'un titre, s'empresserait, en échange d'une province, d'interposer son autorité pour appuyer ses prétentions. C'était l'accessoire pour Iwan, il n'en avait parlé que lorsque les affaires principales s'étaient trouvées réglées; mais quand tout fut conclu, il enjoignit à ses ambassadeurs de sonder le Jésuite sur cette matière.

Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1582, ils eurent avec lui une longue conférence. Ils posèrent en principe que, puisque le grand-duc de Moscovie avait bien accordé au Pape la qualité de Pasteur universel de l'Eglise Chrétienne, lui, ambassadeur du Saint-Siége, n'éprouverait pas plus de répugnance à user de son crédit pour faire concéder à Iwan le titre de Czar. Possevin lui répondit : « Votre maître a donné au Pape le nom dont tous les princes catholiques l'honorent ; mais jusqu'à ce jour je n'en vois aucun qui ait attribué au grand-duc celui de Czar. »

La réponse du Jésuite était concluante; elle termina une discussion dont les successeurs d'Iwan Basilowicz ont si glorieusement appelé, depuis Pierre le Grand jusqu'à nos jours.

Quand le traité de paix fut signé, le 15 janvier 1582, les négociateurs voulurent, selon la coutume du Nord, consacrer cette union par le baiser de la croix. Touchante cérémonie, qui rappelle aux Chrétiens de toutes les sectes que, s'ils ne reconnaissent pas la même mère, ils ont au moins un père commun mort pour eux sur le Calvaire. La chapelle où le Jésuite célébrait chaque jour la messe fut choisie comme le lieu le plus convenable à la solennité. Les actes diplomatiques, revêtus du sceau des divers contractants, furent déposés sur l'autel; et les Moscovites, les premiers, accompagnés de leurs Woldars ou Évêques, vinrent l'un après l'autre baiser la croix que Possevin leur présenta, et jurer entre les mains du Jésuite qu'ils acceptaient les conditions du traité. Les Polonais suivirent, et les

deux ambassadeurs ajoutèrent au bas de l'acte : « Nous avons signé avec joie la paix et nous l'avons ratifiée par le baiser de la croix, devant le Révérend Père Antoine Possevin, légat du Très-Saint Pontife Romain, Grégoire XIII. »

Cette convention donnait la Livonie au roi de Pologne, le roi voulut la rendre à Dieu. Comme le Père Possevin avait coopéré à cette conquête au moins autant que les armes polonaises, Bathori, afin de se montrer reconnaissant, demanda des Jésuites pour instruire ses nouveaux sujets. Iwan avait fait promettre à Possevin qu'il visiterait sa capitale de Moscou lorsque l'accord serait conclu. Le Jésuite se mit en route pour dégager sa parole et pour obtenir du prince russe les faveurs qu'il avait sollicitées de la part de Grégoire XIII. Les hostilités cessaient partout, et le voyage de Possevin dans ce vaste empire ne fut qu'une marche triomphale. Iwan avait ordonné de l'accueillir avec tous les honneurs dus à sa dignité diplomatique. Le peuple saluait en lui l'enfant du peuple, l'humble prêtre qui l'arrachait aux horreurs de la guerre. C'étaient partout des acclamations sans fin, et, à travers ces hommages qu'on lui rendait dans les cités, qu'on renouvelait dans chaque village, il arriva à Moscou.

Le Czar était plongé dans le deuil. Son caractère toujours altier avait des moments d allucination furieuse qui faisaient tache sur ses brillantes qualités : Iwan, dans ces heures terribles, tuait sans merci et sans motif. Tandis que la paix se négociait à Chiveroua, le Czar, et c'est la version même de Possevin que nous suivons, le Czar vit un jour sa belle-fille dans un costume qui ne lui parut pas assez décent ; il s'emporta, et renversa d'un coup de son sceptre cette malheureuse princesse. Elle était enceinte ; quelques heures après elle accouchait d'un enfant mort. Le fils d'Iwan accourt ; il a sous les yeux ce déplorable spectacle. Dans un premier moment de désespoir, il accuse son père de cruauté. La colère du Czar était aussi intraitable qu'irréfléchie : la douleur du jeune duc l'exaspère ; il saisit le sceptre qui a blessé la princesse, et il en frappe son époux à la tête. Le coup fut mortel ; trois jours après, Iwan n'avait plus de fils.

Lorsque le calme fut rendu à ce cœur où bouillonnaient tant de passions contraires, l'affliction du père ne connut plus de bornes[1]; il gémit, il pleura, et, dans le paroxysme de ses remords, il forma le projet de se retirer du monde pour se livrer à toute l'amertume de ses pensées. Le Czar était couvert d'habits de deuil, sa cour aussi, et dans la relation de son ambassade, le Jésuite fait cette remarque : « Ainsi ces hommes qui, à notre premier voyage, tournaient en ridicule la couleur et la simplicité de nos soutanes (car le noir est pour eux une couleur lugubre et de mauvais présage), nous apparaissaient maintenant vêtus de deuil. Ils n'étaient plus en état de nous reprocher l'humilité de notre costume. » Le Czar le reçut avec une bienveillance extraordinaire; mais cette bienveillance, sans se démentir publiquement, ne consista bientôt que dans des témoignages officiels. Quelques marchands anglais et un médecin anabaptiste étaient venus tenter la fortune en Russie. Missionnaires de la Réforme protestante, ils s'occupaient beaucoup moins de répandre la doctrine des novateurs que de semer la haine contre le Pape. Le Pape, à leur dire, était l'Antechrist annoncé par l'Apocalypse; les Jésuites, qui les devançaient sur toutes les plages et dans tous les empires, furent pour ces trafiquants de culte et de liberté des artisans de discorde.

Les Grecs n'avaient pas besoin de ce surcroît de préventions contre les Latins. Iwan les mit à profit afin d'améliorer la position que les événements lui créaient. La reconnaissance qu'il devait au Saint-Siége et au légat commençait à lui peser; il cherchait les moyens de s'en débarrasser sans scandale. Les Anglais lui offraient cette occasion, il la saisit. Sous le coup des insultes que ces hérétiques prodiguaient à l'Eglise romaine, il indique à Possevin le jour où il pourra communiquer à ses ministres les propositions que le Saint-Père adresse à la Russie par son intermédiaire. Possevin explique au Sénat les demandes de la cour de Rome. Le Sénat répond que sans doute le Czar accueillera favorablement des projets qui ne tendent qu'à l'extension du Christianisme; mais le Jésuite en avait conçu un autre : il désirait d'entretenir publiquement Basilowicz sur la ré-

[1] Oberdon, *Vita Basil.*, lib. III.

conciliation des Eglises latine et grecque. Le Missionnaire se retrouvait encore sous l'écorce du légat. Iwan permit la conférence, et lorsque, le 21 février 1581, le Père parut dans la grande salle du Kremlin, où tous les dignitaires moscovites entouraient le trône de leur souverain : « Antoine, lui dit ce dernier, vous voyez bien que dans la cinquantième année de mon âge je ne puis plus me flatter de fournir une longue carrière. Né et élevé dans la Religion chrétienne, qui est la bonne et la véritable, je ne dois point la changer. Le jour du jugement approche : là, Dieu nous fera connaître laquelle de la vôtre ou de la nôtre est la plus conforme à la vérité. Je ne trouve pourtant pas mauvais qu'en qualité de Nonce du Souverain-Pontife Grégoire XIII, vous vous acquittiez des ordres que vous avez reçus. Ainsi je vous autorise à dire ce que vous jugerez convenable. »

Le Jésuite prit la parole ; il développa les bienfaits et les heureuses conséquences que produirait la réunion de l'Occident et de l'Orient dans une même Foi, quand il n'y aurait plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. Iwan était fait pour comprendre les avantages moraux et matériels que la Russie recueillerait de cette idée ; mais, nourri dans le schisme, il en avait adopté les principes et les préventions. Il y eut cependant un moment où un éclair de joie passa sur son front assombri. Possevin parlait du Concile de Florence, dans lequel les patriarches d'Orient et Jean Paléologue avaient reconnu l'Unité, et il s'écriait : « Quelle gloire pour vous, si un jour, à la faveur de cette fraternelle alliance entre les princes chrétiens, Votre Sérénité obtenait, par sa soumission à l'Eglise, cet empire de l'Orient que les Grecs n'ont perdu qu'en se détachant par le schisme de l'obéissance due à Jésus-Christ ! »

L'Orient et Constantinople, c'était déjà le rêve des Czars. Possevin traçait à leur ambition une route plus directe. Un mouvement d'enthousiasme accueillit cette magnifique espérance ; mais Basilowicz, abattu par la douleur, n'était plus capable de s'associer à une pensée qui souriait tant à l'imagination de ses boyards. Pour couper court à cet élan, il ramena la conférence aux proportions qu'elle devait avoir : « Je vous ac-

corde, dit-il au Jésuite, tout ce que vous sollicitez au nom du Souverain-Pontife, le passage dans mes États pour ses Nonces et pour ses Missionnaires, le libre exercice du culte pour les prêtres et les marchands catholiques ; mais je ne veux pas que mes sujets puissent être reçus dans les églises ou dans les chapelles que vous construirez. L'acte de concession va être dressé, et vous qui l'avez obtenu, vous le remettrez au Pape. »

Il y avait dans la nature d'Iwan un tel mélange de grandeur et de petitesse, de cruauté et de bonhomie, de spontanéité et de méthode, il changeait si brusquement de passions et de sentiments qu'il était impossible de le suivre dans les variations de son caractère. Le Jésuite, — et il l'avoue lui même, — avait deviné sous l'enveloppe du Tartare l'instinct de la civilisation ; il y avait du calcul et de l'art dans ces soubresauts qui le rendaient insaisissable, et qui lui permettaient de se posséder tout en dominant les autres par l'orgueil ou par la terreur. Il venait de rompre l'entretien sur la fusion des églises ; il reprit ce sujet ; puis il proposa des doutes, il éleva des objections ; il fit à sa manière l'historique de l'établissement du Christianisme et de l'autorité pontificale. Comme tous les Grecs, il avait de l'aversion pour l'Eglise latine ; les hérétiques anglais avaient réveillé cette aversion. Lorsque Possevin se mit à redresser ses jugements ou ses erreurs, Iwan, pâle de colère, s'élança de son trône en s'écriant : « Sachez bien que le Pontife de Rome n'a jamais été le Pasteur de l'Eglise. — Eh ! pourquoi, réplique sur-le-champ Possevin, si cela est, avez-vous recours à lui dans vos besoins ? Pourquoi suis-je ici ? Pourquoi lui donnez-vous, aussi bien que vos prédécesseurs, le nom de Pasteur que vous lui disputez maintenant ? »

Le Czar tenait à la main le sceptre que ses accès de colère avaient si souvent déshonoré, et qui était encore fumant du sang de son fils ; il l'agite sur sa tête, puis, le jetant à ses pieds comme un homme qui sort vainqueur d'une lutte intérieure : « Est-ce ainsi, reprit-il lentement, que vous oubliez le respect qui m'est dû ? » Mais Possevin, qui avait fait le sacrifice de sa vie, ne consentait pas à faire celui de sa Foi et de son honneur ; il répondit avec une déférence mêlée de fermeté, et la discus-

sion théologique continua. Iwan n'avait pu effrayer ou convaincre le Jésuite; il essaya de le compromettre en le faisant assister avec lui aux cérémonies de l'Eglise grecque. Il espérait amener le légat à baiser publiquement la main du Patriarche moscovite, afin de répandre le bruit que le Pontife romain s'était soumis au Pontife russe. Possevin résista à toutes les avances que Basilowicz lui fit dans cette intention, et lorsque ces deux hommes aussi habiles l'un que l'autre, mais par des moyens différents, se furent bien convaincus de l'inutilité de leurs efforts, le Jésuite demanda au Czar son audience de congé. Le prince avait sollicité par ambassadeur la médiation du Pape; il comprit qu'une nouvelle ambassade était nécessaire pour remercier le Saint-Siége et la Compagnie de Jésus. L'heure de la séparation allait sonner; les dissentiments qui avaient éclaté pendant le séjour de Possevin à Moscou furent mis de côté comme un importun souvenir, et dans les fêtes d'adieu Iwan se montra plein d'affabilité. Il combla l'ambassadeur apostolique des plus riches présents : l'ambassadeur les distribua aux pauvres, et ce ne fut pas l'un des moindres sujets d'étonnement de Basilowicz et de sa cour, prodigues ou avares selon les circonstances. Enfin le Père partit avec les envoyés russes vers la fin d'avril. Au terme du voyage, ils remirent à Grégoire XIII cette lettre qu'Iwan lui adressait :

« Le Grand-Seigneur, Empereur et Grand-Duc, Iwan Basilowicz, Autocrate de la grande, petite et blanche Russie, Moscovie, Kiovie, Wolodomirie; Czar de Cassan, Czar d'Astrakhan, etc.

» Nous vous avons écrit, Pape Grégoire, que nous avons reçu et fait lire avec bien de la joie les lettres que vous nous avez envoyées par votre Nonce, Antoine Possevin, et nous n'en avons pas eu moins d'apprendre de la bouche du même Nonce la pensée où vous étiez de faire avec nous une étroite alliance pour être en état de nous opposer aux Infidèles. Nous avons reçu ledit Nonce avec beaucoup d'affection, et nous lui avons donné des réponses favorables, soit par nous, soit par nos sénateurs, en tout ce qu'il pouvait souhaiter.

» Nous voulons donc être très-étroitement unis d'une amitié

fraternelle avec vous, Souverain-Pontife et docteur de l'Eglise romaine, avec notre frère l'empereur Rodolphe, et tous les monarques chrétiens, et faire en sorte, ainsi que nous l'avons déjà écrit par notre ambassadeur Thomas Sévérigène, que la Chrétienté soit tranquille et délivrée de toutes les insultes qu'elle aurait à craindre des Infidèles, et que le sang des Chrétiens ne soit plus répandu, comme il l'était encore lorsque votre Nonce Antoine Possevin est venu ici de votre part. Suivant vos ordres, Grégoire, Souverain-Pontife, il n'a cessé de faire divers voyages, tant vers nous que vers le roi Étienne, pour empêcher qu'il ne s'en répandît davantage; de sorte que, par ses soins, nos ambassadeurs, convenant entre eux de part et d'autre, ont arrêté une trêve de dix ans. Or, le même Antoine Possevin, votre Nonce, étant retourné ici, nous le renvoyons à Votre Sainteté, tant pour vous saluer que pour vous demander votre amitié, et nous faisons partir avec lui notre ambassadeur, Jacques Molvinien, accompagné de Tissin, notre vice-secrétaire.

» Quant à ce que vous nous avez écrit touchant l'alliance que vous désirez contracter avec nous, nous avions, pour le même sujet, nommé, il y a quelques années, des ambassadeurs ou internonces auprès de l'empereur Maximilien et de son fils Rodolphe; et lesdits Maximilien et Rodolphe, empereurs, voulaient aussi nous envoyer des ambassadeurs pour la même cause; mais ils ne sont point encore venus. Or, quand votre légat Antoine Possevin sera arrivé avec notre ambassadeur Jacques Molvinien vers vous, Grégoire, Souverain-Pontife et docteur de l'Eglise romaine, et que vous aurez pris des mesures avec l'empereur Rodolphe et les autres princes chrétiens sur l'union qui doit être entre nous, et que vous nous en aurez informé par une nouvelle légation, nous ne manquerons point de prendre aussi avec nos sénateurs les moyens qui seront le plus convenables à la même fin.

» Pour ce qui est des choses que votre légat Antoine Possevin nous a proposées de votre part, nous avons répondu nous-même, ou nous avons ordonné à nos sénateurs de le faire en notre nom, et, en particulier, à notre conseiller Mihitas, fils de Georges Zacharin, gouverneur de Novogorod.

» Quant au livre du Concile de Florence, traduit en grec, nous l'avons reçu avec plaisir des mains d'Antoine Possevin. Pour ce que vous nous avez écrit de l'affaire de la Religion, sur laquelle ledit légat Antoine Possevin a eu avec nous plusieurs conférences, il vous fera rapport de ce que nous en avons dit. Pour vous, Grégoire XIII, Pape, Souverain Pasteur et docteur de l'Eglise romaine, lorsque vous aurez lu nos lettres, que nous vous avons adressées par notre ambassadeur Jacques Molvinien, et Jacques Tissin, notre vice-secrétaire, renvoyez-nous l'un et l'autre, et faites-nous par eux une réponse nette et exacte de tout ce qu'il nous est important de savoir.

» Ecrit dans le palais de notre citadelle de Moscou, l'an de la création du monde 7900, au mois de mars, indiction 10, de notre empire le 48, de notre règne de Rosic le 33, de celui de Cassan le 30, de celui d'Astrakhan le 28. »

La légation de Possevin en Russie était couronnée de succès ; le Saint-Siége ne consentit pas à se priver d'un pareil négociateur. L'hérésie envahissait sourdement la Livonie et la Transylvanie; il était urgent d'opposer à ses progrès une éloquence et une plume à l'épreuve; il fallait guider Étienne II à travers le dédale de récriminations et d'accusations que formaient les sectaires : le Pape choisit encore Possevin. Le Jésuite franchit à pied cette distance, presque interminable alors, et il arriva à la cour de Pologne. De là il se dirigea sur la Transylvanie. Des maisons de l'Institut s'élevaient bien dans ces contrées du Nord ; mais le zèle des Pères ne parvenait pas à comprimer les divisions que l'esprit novateur faisait éclater ; le roi Bathori espéra les calmer par l'entremise de Possevin : son attente ne fut pas déçue.

Il y avait dans ces provinces des docteurs de toutes les sectes, des apôtres de tous les cultes, des disciples de tous les maîtres; c'était une confusion d'Ariens, d'Anabaptistes, de Luthériens et de Calvinistes, qui, pour la plupart, puisaient leur science dans les leçons de Georges Blandrata. Possevin leur offrit des conférences à Hermanstadt ; il convainquit les uns d'erreur, les autres d'ignorance, tous de duplicité. Pour laisser une trace de son passage dans ces villes livrées au dou-

te, il donna plus d'extension aux Colléges déjà créés; il fonda un séminaire à Klausenbourg. En 1583, Possevin assista à la grande Diète de Varsovie; secondé par le cardinal Radzivill, par l'archevêque-primat de Gnesen et par le chancelier Zamoski, le Nonce de Rome fit prendre à la Diète des déterminations favorables à la Foi catholique. Mais la puissance de la Pologne, se développant avec tant de splendeur par le courage de ses enfants et la sagesse de son roi, devenait pour l'empereur d'Allemagne un continuel sujet d'inquiétudes. Des semences de discorde et de rivalité se faisaient remarquer; la moindre occasion pouvait allumer une guerre entre Rodolphe et Bathori. Le Pape aspirait à conjurer la tempête : les deux monarques le choisirent pour médiateur; d'un commun accord, et par le même acte, ils déclarèrent qu'ils agréaient Possevin comme son représentant.

L'influence conquise par le Jésuite, et qui du Jésuite rejaillissait sur toute la Compagnie, était un fait trop menaçant pour ne pas préoccuper les sectaires. Ils entretenaient, ils fomentaient les divisions dans le Nord, et Possevin allait en quelques jours détruire le sourd travail de plusieurs années. Les hérétiques le prirent à partie; ils n'osaient accuser ni sa science, ni sa modération, ni son désintéressement : aux princes allemands, si fiers de leur naissance, ils persuadèrent qu'il y avait pour eux quelque chose d'humiliant à voir traiter les intérêts de l'Empire par un pauvre religieux dont l'origine était aussi obscure que le nom. Devant les Polonais, si susceptibles, ils taxèrent de hauteur et de mépris pour eux la rapidité avec laquelle le Jésuite démêlait les affaires les plus compliquées et résolvait les cas les plus épineux. Dans les deux camps on l'accusa, ici de partialité pour l'Allemagne, là en faveur de la Pologne. Le Jésuite cependant continuait ses travaux diplomatiques; il tenait d'une main ferme la balance de la justice; mais les insinuations des Protestants avaient eu de l'écho jusqu'à Rome. Le Général de l'Ordre, Claude Aquaviva, s'en émut; il jugea que ce n'était point pour faire réussir des vues purement politiques que la Société de Jésus avait été fondée : son but unique était le triomphe de Dieu. Ces négociations

pouvaient inspirer aux Jésuites un amour du monde incompatible avec leurs vœux, et les lancer dans une voie dont l'Institut et l'Eglise auraient peut-être un jour à déplorer les résultats trop humains.

Aquaviva fait part à Grégoire XIII de ses craintes et de sa résolution. « Ce n'est point pour Possevin, dit-il, que je redoute les applaudissements du monde, sa vertu m'est connue; mais il y a danger pour la Compagnie, et Votre Sainteté doit nous en délivrer. » Le Pape se rend au désir d'Aquaviva; il l'autorise à écrire au légat que les intentions du chef de la Compagnie sont celles du Saint-Siége. Possevin reçoit l'ordre du Général comme il aurait reçu un avis du Ciel. Il avait obéi en se mêlant aux intérêts et aux différends des princes, il obéissait encore en désertant ces études qui avaient fécondé son génie et répandu sur son nom un éclat extraordinaire. Il se retira des cours, comme il y était entré, sans manifester un désir ou un regret. Alors, prenant le bâton du pèlerin et la croix du missionnaire, il se mit à évangéliser les campagnes, à instruire les villes, et à couvrir le Nord des écrits par lesquels il réfutait les sophismes de l'hérésie. Le travail n'avait pas épuisé ses forces; un nouveau champ lui est ouvert, il le cultive en homme qui connaît le prix des instants : il visite la Saxe, la Haute-Hongrie, la Bohême et la Livonie. Au milieu de cet apostolat incessant, ordre lui est donné d'aller professer à Padoue; le Jésuite y arrive en 1587, et là, dans cette illustre Université, qui le compte avec orgueil parmi ses maîtres, Possevin élève pour le ciel le jeune François de Sales. Ce fut l'un des derniers et peut-être le plus grand des services qu'il rendit à l'Eglise et au monde [1].

Possevin négociait avec les princes; pendant ce temps, d'autres Jésuites traitaient avec les peuples. A leur tête on voyait les Pères Laterna, Arias et Scarga. Etienne Bathori leur avait ouvert la Pologne, la Transylvanie et la Livonie; il leur fondait des Colléges. Christophe Radziwill leur en élevait un dans

[1] Le Père Possevin mourut à Ferrare le 26 février 1611, dans la soixante-dix-huitième année de son âge. Il y avait cinquante-deux ans qu'il était entré dans la Compagnie de Jésus.

ses terres de Nieswicz. Un autre se construisait à Lublin. En 1583, la ville de Cracovie leur offrait un établissement stable dans ses murs. Le Père Campan était le provincial de Pologne ; missionnaire, il parcourait les vastes contrées de la Transylvanie. En 1584, il est appelé à la Diète. Tous les sénateurs sont hérétiques ; mais ils ont quelque chose de plus cher même que leur nouvelle croyance, c'est l'éducation de leurs enfants, c'est la moralisation des enfants du peuple : les pasteurs protestants ne s'en occupaient pas, ils avaient les leurs à nourrir. La Diète permet aux paysans de se choisir des maîtres à leur gré. Plus de six cents villages demandent des Jésuites ; les cités suivent cet exemple. La Silésie était luthérienne depuis cinquante ans. Le gouverneur de cette province sollicite les Jésuites d'y faire entendre leur Evangile. Les Pères Matthieu Crabler et Etienne Corvin se rendent à cette prière, ils prêchent ; mais bientôt le sénat de Breslaw, inquiet des résultats, défend à tous les sectaires d'aller consulter les Jésuites. Vers le même temps ils pénètrent dans la Samogitie. Leurs premiers efforts sont couronnés d'un tel succès, que Melchior, Evêque de cette province, écrivait au Général de la Compagnie : « Dans mon diocèse, vous ne trouverez personne qui se soit jamais confessé, qui ait jamais communié, qui sache son *Pater* et faire même le signe de la croix. Ils ne sont pas Luthériens, disent-ils, parce qu'ils ne mangent pas de viande le vendredi. » Au témoignage de leur Evêque, ces populations n'étaient catholiques que par l'abstinence ; les Jésuites leur révélèrent que ce n'était pas assez. Le peuple les écouta ; il apprit à connaître une religion dont il n'avait que des idées confuses et un amour instinctif.

Il se trouvait trente Jésuites en Transylvanie. La contagion étend ses ravages sur cette contrée ; elle en emporte vingt qui meurent au service des pestiférés. A la nouvelle d'un pareil dévouement, le roi s'empresse d'écrire à Rome pour prier le Général de remplacer les Pères que le fléau a moissonnés ; mais, dans cet intervalle, Bathori lui-même expire à Grodno. Les sectaires n'avaient pas osé, sous le règne de ce grand homme, s'opposer aux progrès des Jésuites. Sigismond, fils de Jean III de Suède, fut appelé au trône ; il avait vingt-un ans. Les héré-

tiques proposent de lui donner un précepteur hérétique. Sigismond, qui a reçu les premières impressions du Catholicisme, et que Possevin et Warsewicz ont formé à la Foi, déclare qu'il ne subira jamais cette condition humiliante. Les Luthériens menacent de refuser les impôts, s'il ne consent pas du moins à chasser les Jésuites. Le roi résiste encore; mais le Père Etienne Arator ayant, du haut de la chaire, fait retentir d'imprudentes paroles contre la noblesse luthérienne, les Etats, assemblés en 1588, prennent la résolution d'accomplir leur projet. Les Catholiques s'y trouvaient en minorité. On accuse les Pères de porter le trouble dans la Transylvanie et d'y introduire l'Idolâtrie et le Papisme. Le Père Wiecz, vice-provincial de Pologne, est admis au sein de la Diète; il défend, mais en vain, sa Compagnie et les fidèles que, par le fait même, on prive de leur liberté religieuse. Le 25 décembre 1588, le décret d'expulsion est rendu. Les Jésuites sont chassés de Transylvanie par les Protestants; ils sont recueillis en Moldavie par un prince schismatique.

L'hérésie triomphait à la Diète transylvanienne; les sectaires de Pologne, que la main du roi Étienne ne comprimait plus, aspirent au même succès. Les Etats du royaume étaient assemblés à Varsovie. Les députés de la ville de Riga émettent dans les dernières séances le vœu, que la Diète les autorise à bannir les Jésuites de leur territoire. Ce vœu est renvoyé à l'examen d'une commission composée de Catholiques et de Luthériens. Tous déclarent qu'il faut maintenir dans l'esprit des peuples le respect de l'autorité royale, et qu'il importe de ne pas détruire, à la mort d'un souverain, ce qu'il a établi dans leur intérêt. Les hérétiques n'en étaient pas à savoir que leurs plus dangereux adversaires naissaient au sein de la Compagnie de Jésus, et que, maîtres ou étudiants, missionnaires ou néopyhtes, tous concouraient à la réaction du Catholicisme eu Allemagne. Le docteur Léopold Ranke, dans son *Histoire de la Papauté*, met en évidence cette Contre-Réforme. « En Pologne, dit cet écrivain protestant [1], les écoles des Jésuites étaient fréquentées principale-

[1] Ranke, t. IV, page 13.

ment par la jeune noblesse. Bientôt nous voyons ces disciples des Jésuites entreprendre la conversion de la jeunesse bourgeoise dans les villes restées protestantes. Mais le Catholicisme fit surtout sentir son influence aux gentilshommes. Le Collége de Pultovsk comptait quatre cents élèves, tous de la noblesse. L'impulsion générale qui était dans l'esprit du temps, l'enseignement des Jésuites, le zèle récemment réveillé dans tout le Clergé, les faveurs de la cour, tout concourut à disposer la noblesse polonaise à rentrer dans le sein de l'Eglise. »

Les Pères avaient partout suivi la même marche; ils obtinrent partout le même résultat. Les vicissitudes inséparables de la réaction, les périls qui les attendaient, les fatigues de toute sorte, les affronts, les injures, rien n'effrayait leur courage. On les chassait de Transylvanie, on les combattait sur tous les points de l'Allemagne, mais au fond de chaque province germanique ils s'étaient créé une position inexpugnable. De là ils tenaient en échec l'hérésie au profit de l'unité catholique.

« Le changement si rapide, continue le docteur Ranke[1], et pourtant si durable qui eut lieu dans ces contrées, est extrêmement remarquable. Doit-on en conclure que le Protestantisme n'avait pas encore bien pris racine dans les masses, ou doit-on attribuer cette révolution à l'habile propagande des Jésuites? Du moins, ils ne manquèrent ni de zèle ni de prudence. Vous les voyez s'étendre successivement dans tous les lieux qui les environnent, séduire et entraîner les masses. Leurs Eglises sont les plus fréquentées. Se trouve-t-il quelque part un luthérien versé dans la Bible, dont l'enseignement exerce de l'empire sur ses voisins : ils emploient tous les moyens pour le convertir, et presque toujours ils réussissent, tant ils sont habitués à la controverse! Ils se montrent charitables, guérissent les malades, cherchent à réconcilier les inimitiés, engagent par des serments sacrés ceux qu'ils ont ramenés à la foi. On voit les fidèles se rendre, sous leurs bannières, à tous les pèlerinages, et des hommes qui, il y a un instant encore, étaient d'ardents protestants, se mêler à ces processions.

[1] Ranke, t. IV, page 49.

» Les Jésuites avaient la gloire de former non-seulement des princes ecclésiastiques, mais aussi des princes temporels. Leurs deux grands élèves, Ferdinand II et Maximilien II, parurent sur la scène du monde à la fin du seizième siècle.

« A cette époque, raconte l'écrivain protestant, — et ses aveux pleins de franchise sont dignes de l'histoire, — à cette époque vivait encore le vieil évêque Jules de Wurzbourg, qui, le premier, a tenté la Contre-Réforme. Le prince électoral Schweickard, de Mayence, exerçait les fonctions d'archi-chancelier avec un rare talent. Les deux autres princes électoraux du Rhin étaient des hommes pleins de résolution et d'activité. A leurs côtés apparurent Maximilien de Bavière, doué d'un génie mâle, pénétrant, excellent administrateur; l'archiduc Ferdinand, d'une inébranlable fermeté d'âme basée sur l'ardeur de sa foi. Ces hommes éminents sortirent presque tous de l'école des Jésuites, si habiles à provoquer de hautes et vastes impulsions dans l'esprit de leurs disciples. Ces princes étaient aussi, eux, des réformateurs, et ils avaient réalisé par la force de leur foi la restauration religieuse telle que nous la voyons accomplie.

» C'est ainsi, ajoute encore le professeur à l'Université de Berlin[1], que procédèrent Ernest et Ferdinand de Cologne, tous deux princes bavarois; le prince électoral Lothaire, de la maison de Metternich, prompt à rendre la justice, vigilant, plein de zèle pour les intérêts de son pays et de sa famille; du reste, affable et pas très-sévère, si ce n'est pour les actes concernant la Religion. Ce prince ne souffrait pas de Protestants à sa cour; il était élève des Jésuites, il leur donna plusieurs maisons à Trèves, et les employa constamment dans son diocèse. »

Ce tableau est tracé par une main luthérienne; personne n'en peut donc suspecter l'exactitude; il indique combien fut puissante dans la Germanie l'action des Jésuites. Maintenant que, malgré les efforts inouïs de l'hérésie, le Catholicisme domine encore en Allemagne, il n'est plus besoin de chercher à qui le

[1] *Histoire de la Papauté*, par Léopold Ranke, t. IV, p. 48.

Saint-Siége est redevable de ce triomphe sur les passions conjurées contre l'Eglise. Les Jésuites exerçaient une réelle influence sur les souverains; cette influence n'était pas moins incontestable sur les peuples; le docteur Ranke en cite un exemple frappant.

« En Allemagne, dit-il, les princes ecclésiastiques se regardèrent comme spécialement obligés à ramener leurs sujets au Catholicisme : les Jésuites se mirent aussitôt à l'œuvre. Jean-Adam de Bicken, prince électoral de Mayence de 1601 à 1604, était un élève du Collége Germanique à Rome; un jour il entendit au château de Kœnigstein les chants avec lesquels la Communauté luthérienne de ce lieu enterrait son ministre défunt. « Qu'elle enterre honnêtement sa synagogue! » s'écria-t-il et, le dimanche suivant, un Jésuite monta en chaire. Depuis ce temps on ne vit plus jamais paraître de prédicateurs luthériens dans cette localité. Partout les choses se passèrent de la même manière. »

L'envahissement de l'Allemagne par les Jésuites est un des faits les plus remarquables de l'histoire; car c'est à cette occupation que les provinces rhénanes, la Hongrie, la Germanie et la Pologne doivent la conservation de leur Foi. Pour arriver à cet immense résultat, les Pères de la Compagnie n'avaient fait aucun sacrifice, aucune concession au devoir. Ils disaient aussi bien la vérité au monarque qu'au peuple, et entre autres preuves de ce fait, il s'en trouve une incontestable dans les œuvres mêmes du Père Scarga. Pendant trente-deux ans, ce Père a exercé le ministère de la parole à la cour de Pologne. Prédicateur d'Etienne Bathori et de Sigismond III, on l'a vu dans la chaire s'attaquer à toutes les passions mauvaises. Il croit que la publicité donnée à ses sermons sera un nouvel enseignement pour les Polonais. En 1595, il livre à l'impression l'œuvre de toute sa vie, et dans une épître dédicatoire au roi Sigismond, il se rend compte à lui-même et au prince, devant Dieu, de la manière dont il s'est acquitté de ce redoutable emploi. « Seigneur, dit-il en s'adressant à Dieu, vous m'avez envoyé à la cour de Sigismond III; je lui ai recommandé de s'appliquer à vous connaître, vous qui l'avez élevé sur le trône; je lui ai recommandé

de vivre toujours dans la piété et de se fortifier dans votre crainte... de régner selon vos lois, de veiller au maintien de la justice et de l'ordre, d'avoir un amour bienveillant pour ses sujets et de respecter leurs droits, de ne s'épargner aucun travail, aucune sollicitude pour assurer la tranquillité publique et conserver ses Etats dans leur intégrité ; de se garder de la flatterie, de l'oisiveté et des plaisirs, etc., etc.

Vous m'avez aussi chargé, ô mon Dieu, de parler en votre nom au conseil d'État, au sénat, aux réunions de l'Ordre équestre, aux gens de cours, au simple peuple, aux Diètes ordinaires, aux Assemblées générales ; et vous savez, mon Dieu, que je les ai tous, en toutes circonstances, conjurés de confondre dans leur amour l'Eglise et la Patrie ; de ne point porter préjudice à de si graves intérêts en affaiblissant leurs forces par des dissensions religieuses ou par des discordes civiles ; de n'envisager que le bien public dans leurs votes et leurs opinions, et d'y sacrifier généreusement leurs intérêts particuliers si la nécessité l'exigeait ; de ne pas s'exposer par l'abus de leur liberté à tomber sous l'esclavage de maîtres étrangers... Je les ai conjurés de purifier le sol de leur patrie, que souillent le sang répandu, les injustices envers les églises et les pauvres, et l'oppression des paysans serfs... Je les ai menacés de votre colère, ô mon Dieu ! Je leur ai annoncé qu'ils deviendraient la proie de leurs ennemis, qui, après s'être emparés de leurs personnes et de leurs biens, après avoir ravagé leur pays, les dévoreraient, et transporteraient leur royaume à d'autres nations. »

C'était en 1595 qu'un Jésuite publiait en Pologne ces avertissements et ces menaces presques prophétiques. Le Père Scarga eut le sort de tous les Jérémies. On dédaigna ses touchantes exhortations et ses terribles conseils ; la Pologne voulut se livrer à toutes les intempérances de sa liberté, à tous ses droits d'élection dont elle faisait trafic, à ces tumultes d'assemblées politiques où l'ambition individuelle se substituait à l'amour de la patrie ; et deux cents ans après, selon la prédiction du Père Scarga, les Polonais devenaient la proie de leurs ennemis, et ce beau royaume était transporté à d'autres nations. Lorsqu'en 1772, la Russie, l'Autriche et la Prusse en commencèrent le partage, il n'y eut

que le Pape et les Jésuites qui tâchèrent de s'y opposer. Mais que pouvaient alors le Souverain-Pontife et les Pères de la Compagnie déjà frappée de proscription dans la plupart des Etats catholiques?

A la fin du seizième siècle comme de nos jours, les Jésuites étaient en butte à tous les coups. Les hérétiques s'adressaient aux mauvais instincts des masses; ils les flattaient, et sans autre instruction que celle puisée dans la haine du Papisme, ils n'osaient pas se mesurer avec les Pères : mais ce que la parole n'accomplissait point, se réalisait par l'injure ou par la calomnie. Les sectaires d'Allemagne ne pouvaient s'opposer au progrès du Catholicisme : pour l'entraver ils se mirent à répandre dans la population les bruits les plus étranges. On inventa toutes les fables que la colère put suggérer à l'imagination, on dénatura tous les événements; de la circonstance la plus indifférente on fit un crime. Quelquefois même les Luthériens essayèrent de cacher leurs attaques sous des pseudonymes, et on les vit répandre à profusion une infinité de mémoires dénonciateurs, de discours prononcés aux Diètes polonaises et aux Assemblées germaniques. Ces discours, ces mémoires étaient l'œuvre des Protestants : on les attribuait néanmoins à des seigneurs catholiques dont le nom restait toujours inconnu. L'un de ces pamphlets s'est conservé, on y lit :

« Les Jésuites se rendent les arbitres de l'élection des rois pour employer ensuite l'autorité suprême à satisfaire leurs passions. C'est eux qui ont excité des troubles en Livonie, à Riga, dans la Lithuanie, dans la Volhynie. A Cracovie, d'un côté, ils se sont emparés des églises en chassant les prêtres qui y présidaient, sans avoir égard ni à leur âge ni à leurs infirmités. D'un autre côté, c'est à leur instigation que le feu a été mis au temple que le roi et les Etats avaient accordé aux Luthériens, et l'incendie a pensé consumer toute la ville. A Polotzk, en Lithuanie, ils ont enlevé aux curés leurs presbytères. Dans plusieurs contrées de la petite Russie, ils se sont emparés des terres les plus fertiles, et ils ont dépouillé les plus riches citoyens. Ils emportent des maisons des plus nobles chevaliers ce qu'il y a de meilleur et de plus précieux. Leurs Colléges en

Pologne sont des palais et des citadelles fortifiées, d'où ils dominent sur les villes et semblent les menacer continuellement de la guerre. Ils en ont de tels à Posen et à Lublin. Est-il donc étonnant que, dans les chaires de Lublin et de Cracovie, les ecclésiastiques catholiques se croient obligés de faire connaître des hommes si monstrueux? Aussi feu Jean Zamoyski, chancelier du royaume et général d'armée, si cher à la République, avait-il dit qu'il fallait bien se donner de garde de les admettre dans les affaires d'Etat, et l'Évêque de Cracovie jugeait-il que cette Société semblait avoir été formée pour renverser les dogmes de l'Eglise romaine, pour exciter des séditions, opprimer les honnêtes gens de la République, et détruire les bonnes mœurs. Le docteur Pius, médecin si célèbre, avouait que c'était un grand malheur pour la République de n'avoir pas chassé plus tôt de tels hommes.

On entretenait ainsi parmi les sectaires la défiance contre les Jésuites, on les accusait, on les déclarait auteurs de tous les maux, coupables de tous les crimes : cette irritation permanente n'avait besoin que d'un prétexte pour éclater. Le Calendrier grégorien, auquel avait travaillé le Père Christophe Clavius, servit de nouveau motif à cette levée de boucliers. Un Souverain-Pontife mettait ordre à la confusion qui troublait l'année civile ; il faisait avec plus de succès pour l'ère chrétienne ce que Jules-César avait entrepris pour l'ère païenne : mais ce bienfait accordé aux nations par la science fut d'abord repoussé par les hérétiques. « Les Protestants de toutes les communions, dit Voltaire [1], s'obstinèrent à ne pas recevoir du Pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs s'ils l'avaient proposée. » On les vit, on les voit encore se faire une arme contre l'Eglise de l'emprisonnement de Galilée et de son fameux mot : « *E pur si muove.* » Les hérétiques n'ont oublié qu'une chose : c'est qu'ils avaient été plus intolérants que l'Inquisition. L'Inquisition discutait avec Galilée, elle condamnait son système en attendant de plus amples explications : eux

[1] *Essai sur les mœurs*, x^e^ vol., p. 386 des *Œuvres de Voltaire* (édit. de Genève).

soulevaient les masses pour faire repousser une innovation salutaire.

Ils n'étaient pas à même de comprendre les avantages de ce changement; mais les Jésuites y avaient travaillé, mais ils s'employaient pour le faire admettre : les sectaires n'en demandaient pas davantage. A la voix de leurs ministres, ils attaquèrent le Calendrier grégorien, et les Jésuites comme ses fauteurs. La Bohême, la Styrie, l'Alsace, la Bavière et la Hongrie s'armèrent pour renverser cette Compagnie religieuse. D'Augsbourg à Riga il n'y eut qu'un cri d'indignation : ce cri, mot d'ordre donné à la sottise par le fanatisme, dénonçait les Pères. L'année 1584 fut témoin de ces excès; et, comme toutes les révolutions, même les plus décisives dans leurs conséquences, celle-ci n'eut à son origine qu'une cause des plus vulgaires.

Le Sénat d'Augsbourg avait adopté le Calendrier grégorien; il commençait à l'appliquer : le carême arriva, par conséquent, plus tôt que d'habitude. Les bouchers de la ville, presque tous Protestants, n'avaient pas compté sur ce dérangement; ils se révoltèrent. A Pâques, ils voulurent prendre leur revanche, et, condamnant à une abstinence forcée les Catholiques, ils fermèrent leurs magasins. Le Sénat prit ses mesures, la disette que les sectaires essayaient de faire disparut; mais ils ne se tinrent pas pour battus. Les bouchers s'insurgent de nouveau; ils se plaignent que le carême, venu à l'improviste, les a ruinés. Pour se venger de l'innovation pontificale, ils mettent le siége devant la maison des Jésuites; les Luthériens font cause commune avec la sédition, ils se disposent à brûler le Collége et à ensevelir les Pères sous ses débris. La menace allait être exécutée lorsque, au plus fort du tumulte, une femme, plus prévoyante que les magistrats, annonce que le duc de Bavière entre dans la ville à la tête de cinq cents cavaliers. A ce nom, que les Luthériens ont appris à redouter, la foule se calme, et peu à peu elle se retire en ajournant ses projets de destruction.

Les Jésuites ne furent pas partout aussi bien servis par les circonstances. Le Sénat de Riga avait suivi l'exemple de celui d'Augsbourg : le Calendrier grégorien recevait force de loi. Dans la nuit de Noël 1585, un ministre protestant ameute le

peuple, non pas contre le Sénat, mais contre les Jésuites, qui, dit-il, bouleversent tout dans l'univers, la Religion, la langue et même les saisons, ainsi que la marche du temps. Le peuple, conduit par ce ministre, se précipite dans l'église des Jésuites; la messe de minuit est interrompue ; le sac du temple commence. Le gouverneur de la forteresse de Dunmund et les citoyens paisibles essaient de calmer cette fureur : leur intervention est impuissante; pendant près d'un mois la ville reste en état de siége.

Le Calendrier grégorien était alors un attentat. Avec les superstitieuses terreurs qu'il est si facile de semer dans l'esprit des multitudes, les Protestants étaient parvenus à inspirer à leurs coreligionnaires une telle méfiance au sujet des Pères, qu'elle se transformait bien vite en une de ces aversions qui poussent au meurtre ou au désordre. Les Jésuites furent dans les campagnes de la Styrie, de la Bohême et de l'Alsace, de véritables ennemis publics que les paysans poursuivaient les armes à la main. On espérait, en les faisant odieux, les contraindre à sortir d'un pays où ils n'avaient à attendre que la persécution : ils tinrent ferme, et leur persévérance triompha.

En 1588, ils étaient plus forts que jamais. Ils bâtissaient un Collége à Krumau, dans la Bohême. Bernhard Rotmann avait, en 1533, introduit l'hérésie dans la ville de Munster. Les Catholiques apprennent enfin qu'il y a des hommes qui luttent d'énergie et de science avec les pasteurs protestants. Ils appellent les Jésuites pour leur rendre le courage; ils mettent un Collége à la disposition des Pères, et, dès le premier mois, sept cents jeunes gens se pressent autour de leurs chaires. La même année, ils sont à Lucerne. La cité de Lauffen et les villages qui l'environnent ont adopté les erreurs de Zwingle : à la voix des Jésuites, ils reviennent au Catholicisme, et Louis Pfiffer fonde un Collége à la Compagnie, afin d'éterniser par l'éducation l'œuvre que l'apostolat a si bien commencée. Les villes de Bade et d'Hildesheim s'adressent à Aquaviva pour obtenir des missionnaires et des professeurs. A Wurzbourg, on leur élève une Maison. Ils sont à Aix-la-Chapelle ; mais, en 1589, un Jésuite reproche à quelques membres du Clergé la dissolution

de leurs mœurs : ces prêtres se joignent aux sectaires et dirigent un mouvement contre eux; ils se voient expulsés de cette ville. L'Evêque de Bâle les recueille, et, afin de les attacher au sol, il leur donne un Collége à Porentruy. Dans le comté de Glatz, un protestant avait, en mourant, légué une somme considérable pour être employée en bonnes œuvres. Le sénat veut, avec la donation, fonder une école luthérienne. Un Religieux augustin exerçait le ministère dans la ville; prévoyant le mal qui va résulter pour les Catholiques de cette fondation, il écrit à l'Empereur et au Nonce du Saint-Siége. Il demande que cet argent serve à l'établissement d'une maison de Jésuites. Les Protestants s'opposent à ce vœu : l'Empereur passe outre, et le Collége est accepté.

Aux Pays-Bas, la guerre civile continuait; mais le duc de Parme, vainqueur, cherchait plutôt à consolider sa victoire par l'éducation que par la terreur. La ville de Tournay se soumet à ses armes en 1581 ; aussitôt il y rétablit les Jésuites. Ernest de Bavière, Evêque de Liége, adressait, la même année, au Général de la Compagnie, une lettre dans laquelle on lit : « Comme les Pères de votre Société ont fait faire tant de progrès à la Religion et à la Foi catholique par leurs prédications et l'administration des sacrements, que, tandis que toutes les provinces belges d'alentour étaient en butte à l'hérésie et aux séditions, la seule cité et la seule église de Liége ont conservé la Foi catholique et n'ont admis dans leur sein aucun hérétique ; nous devons employer toutes nos forces et nous avons un vif désir pour que leur œuvre se perpétue. Nous voulons que vos Pères n'aient aucune raison de quitter notre ville. C'est pourquoi nous ordonnons qu'on dote suffisamment et leur église et leur Collége. »

Guillaume d'Orange tombait, en 1584, sous les coups d'un fanatique nommé Balthazar Gérard. Cet attentat, dont Philippe d'Espagne se montra si reconnaissant qu'il anoblit la famille de l'assassin, cet attentat ne changeait rien à la position. Guillaume était parvenu à faire de la Hollande une république ; et, par les grands hommes qu'elle va enfanter, par son commerce, que ses vaisseaux porteront aux confins du monde, cette République

était appelée à exercer une grande influence sur l'Europe. Le duc de Parme ne cachait point au roi ses prévisions. Les succès militaires étaient à peu près impuissants contre une volonté si clairement manifestée. Alexandre Farnèse conseillait d'asseoir sur une base plus solide l'autorité ecclésiastique et royale. Il décida Philippe II à concéder aux Jésuites le droit de propriété juridique sur le territoire belge, et celui de faire usage des priviléges que le Saint-Siége leur avait accordés. Jusqu'à ce jour, le roi, par des motifs plus politiques que religieux, s'y était refusé. La force des événements et la prudente audace du duc de Parme vainquirent ses résistances calculées. Au mois de mai 1584, l'Institut des Jésuites fut légalement constitué en Belgique. L'Université de Louvain essaya de faire quelque opposition; mais le duc de Parme ne s'arrêta point à une démarche dont la cause était si peu cachée. A peine le décret de Philippe II fut-il publié que toutes les villes voulurent avoir leur maison de Jésuites, car les provinces belges étaient catholiques par le cœur. A Luxembourg, cependant, l'excès de zèle du gouverneur de ce duché, ou plutôt son avidité, amena un triste conflit. Ce gouverneur avait, en 1583, fait venir de Trèves quelques Pères pour prêcher l'Avent. La station finie, les Jésuites se disposent à partir; mais le gouverneur déclare qu'il ne les a appelés que pour fonder une colonie à Luxembourg, et s'ils s'obstinent à se retirer, il les menace de faire fermer les portes. En 1587, le Collége, commencé sous ces auspices, s'élevait. Les habitants s'étaient volontairement imposés, lorsque le gouverneur intervient. Afin d'accélerer la construction de l'édifice, il frappe de nouvelles taxes sur les principaux citoyens; il arrache même des contributions à ceux qui ne veulent pas participer à l'œuvre. Cette mesure était odieuse; elle rejaillissait sur les Jésuites, auxquels on attribuait un pareil système de concussion. Aquaviva est informé de ces événements. Aussitôt, pour mettre fin à ces bruits, il révoque la Maison projetée à Luxembourg, et rappelle les Pères qui y étaient déjà installés.

Au milieu du tumulte des armes, la Compagnie de Jésus s'accroissait en Belgique; mais l'Université de Louvain lui recrutait partout des ennemis. Les Pères avaient triomphé d'elle

dans une circonstance si décisive, Bellarmin par sa science, Tolet par sa sagesse, que Baïus et ses adhérents ne lui pardonnaient pas ce succès. L'orgueil des théologiens de l'Université était froissé; il avait plié sous la logique de Bellarmin. Les Pères Léonard Lessius et Hamélius marchaient sur ses traces. Baïus a été forcé de faire amende honorable entre les mains de Tolet; à son tour, il accuse Lessius d'innovation. Il extrait de ses ouvrages plusieurs propositions, et il les représente comme contraires à la doctrine de saint Augustin et fort rapprochées du Pélagianisme. Lessius répond vigoureusement à ces attaques. Sixte-Quint était peu bienveillant pour la Compagnie; on savait la guerre qu'il lui intentait. Baïus en appelle au Saint-Siége. Sixte-Quint examine les propositions dénoncées à son tribunal suprême; il proclame au sacré-collége que lui-même les a enseignées, qu'elles sont à l'abri de toute censure; puis il charge Octave Frangipani, son Nonce à Bruxelles, de connaître de toute l'affaire. En 1588, Frangipani promulgue un décret qui, après avoir retracé l'historique des controverses de Louvain « sur quelques propositions d'une saine doctrine, défend, autant qu'il est en son pouvoir, d'oser sérieusement les nommer hérétiques, suspectes, offensives et dangereuses. »

Ce décret du Nonce fut un coup si fatal pour Baïus qu'il en mourut quelques mois plus tard. Ses disciples, après l'avoir pleuré, se coalisèrent pour le venger. Ils avaient en Lessius un rude antagoniste; dans le même moment, il arriva à Louvain un autre Jésuite, dont les talents étaient déjà célèbres en Belgique : il se nommait le Père Martin Antoine Delrio. Avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus, Delrio avait siégé au conseil suprême de Brabant. Le roi d'Espagne lui avait confié l'intendance de son armée; mais ces dignités s'accordaient mal avec son besoin d'apprendre et de prier : Delrio y renonce en 1580 pour entrer au noviciat de Valladolid. A quelques années d'intervalle, il paraissait dans les Universités de Salamanque, de Douai et de Louvain. Son éloquence nourrie d'érudition donnait à ses enseignements un attrait si puissant que les plus habiles docteurs se faisaient gloire de suivre ses leçons.

Juste Lipse, le célèbre philosophe belge, professait alors

à Leyde. Séduit par les applaudissements que l'Allemagne savante lui prodiguait, Juste Lipse s'était, sur quelques points, écarté des doctrines catholiques. Sa conquête importait tant au Luthéranisme qu'il devenait très-difficile de signaler à un homme toujours adulé la route périlleuse dans laquelle il s'engageait. Delrio s'en chargea. Juste Lipse fut assez grand pour reconnaître son erreur, et c'est dans une de ses lettres au Jésuite que nous en trouvons l'aveu : « Notre ancienne et véritable amitié, lui écrit-il de Mayence en 1591, ne peut permettre que je te cache le crime que j'ai commis. Par la bonté de Dieu, je me suis délivré des filets auxquels je m'étais laissé prendre et j'ai pu parvenir à me rendre en Allemagne auprès des Pères de ta Compagnie. Accorde-moi le secours de tes prières ; car, après avoir reçu tes lettres salutaires, que le Ciel soit encore irrité contre moi si j'ai pu goûter un instant de repos. Grâces soient rendues à Dieu, qui, malgré moi, malgré tous mes efforts, m'a tiré du danger que je courais, et m'a placé dans un lieu où je puis être utile à l'Eglise et à l'Etat, ce que j'espère faire sérieusement avec son secours. Réjouis-toi, mon frère, puisque tu as réellement sauvé ton frère et ton ami, et pardonne-moi tout le passé. Ma femme, mes enfants et mes meubles sont encore en Hollande. Je les en ferai bientôt sortir, et je me réunirai aux bons Catholiques. »

Juste Lipse était digne de l'amitié du Père Delrio. Il persévéra dans ses sentiments, et, après avoir fui la Hollande, sa nouvelle patrie, qui lui offrait la fortune et la gloire pour prix de son apostasie, il s'établit à Louvain, où les Jésuites lui firent recouvrer, par la protection de Philippe II et de l'Archiduc Albert, tout ce qu'il avait sacrifié à sa Foi.

CHAPITRE VII.

Principe et cause de la Ligue. — Formation de ce grand mouvement catholique. — Serment des Ligueurs — Leur but. — Henri III et le duc de Guise. — Création de l'Ordre du Saint-Esprit. — Le Père Auger en rédige les statuts et le serment. — Les Jésuites dans la Ligue. — Les Pères Sammier et Claude Matthieu. — Sammier négocie à l'étranger en faveur de la Ligue. — Matthieu à Rome. — Traité avec l'Espagne. — Henri III se plaint au Pape et au Général de la Compagnie. — Il demande que les Jésuites français soient seuls aptes à exercer en France les fonctions de supérieur ou de recteur. — Accusation portée contre le Père Auger. — Le Père Matthieu exilé à Pont-à-Mousson. — Henri III veut élever au cardinalat le Père Auger. — Aquaviva demande au Pape Sixte-Quint de ne pas employer les Jésuites au service de la Ligue. — Le Pape refuse. — Mission de l'évêque de Paris à Rome, — Aquaviva se tient éloigné de toute affaire politique. — Le Père Auger forcé de se retirer de la cour. — A Lyon il prêche contre la Ligue. — On le menace de le jeter dans le Rhône — Il est chassé de la ville. — Sa mort. — Henri de Valois et Henri de Bourbon. — Le Conseil des Seize. — La journée des Barricades. — Le duc de Guise tué. — Henri III assassiné par Jacques Clément. — Billet des Seize. — Doctrine du régicide ou du tyrannicide. — Examen de cette question. — Accusation dirigée contre les Jésuites par l'Université à propos de cette doctrine. — Quels sont ceux qui les premiers l'ont soutenue ? — Saint-Thomas et le chancelier Gerson. — Les docteurs de Sorbonne. — La Sorbonne excommunie Henri III. — Elle menace le cardinal de Gondi. — Fureur du peuple provoquée par ce décret. — L'Université glorifie Jacques Clément. — Guillaume Roze est élu conservateur de l'Université. — Décret de la Sorbonne contre Henri IV. — Premières écritures du Parlement contre Henri III. — Arrêt du Parlement de Toulouse. — Quinze présidents du Parlement et les procureurs et avocats-généraux dans le Conseil des Quarante. — Charles Dumoulin et Jean Bodin, célèbres jurisconsultes, soutiennent la doctrine du régicide. — Tyran d'usurpation, tyran d'administration. — Les Jésuites régicides. — Leur doctrine. — Le Père Mariana. — Sa condamnation par le Général de l'Ordre. — Les Protestants régicides. — Le Père Odon Pigenat au Conseil des Seize. — Blocus de Paris. — Procession de la Ligue. — Le cardinal Cajétan légat du Pape. — Le Père Tyrius et le prévôt des marchands. — Le Père Bellarmin décide que, sans encourir l'excommunication, les Parisiens peuvent se rendre à Henri IV. — Les Jésuites repoussent les soldats d'Henri IV qui avaient pénétré dans le faubourg Saint-Jacques. — Les États assemblés par la Ligue refusent pour roi de France un Autrichien et une Espagnole. — Abjuration d'Henri IV. — Position du Saint-Siége. — Mission du duc de Nevers à Rome. — Le Père Possevin, chargé par le Pape de le prévenir de l'inutilité de son ambassade, encourt la colère du Pape et des Espagnols pour s'être montré favorable à la France. — Possevin est obligé de fuir. — Le cardinal-Jésuite Tolet prend en main la cause d'Henri IV. — Témoignage du cardinal d'Ossat. — Le Père Commolet, l'un des plus fougueux Ligueurs, s'occupe de l'absolution du roi. — Tolet triomphe des derniers scrupules de Clément VIII et réconcilie Henri IV avec l'Église. — Mort de Tolet. — Services funèbres que Henri ordonne par toute la France. — Tentative d'assassinat de Barrière sur la personne du roi — Les Jésuites accusés de régicide. — L'Université, après avoir fait amende honorable au roi, reprend son procès contre les Jésuites. — Elle s'appuie sur les Protestants. — Les Jésuites refusent de prêter serment à Henri IV jusqu'au moment où il sera absous. — Le recteur de l'Université, Jacques d'Amboise, dit qu'il procède avec les quatre Facultés. — Elles protestent. — Antoine Arnauld et Louis Dollé portent la parole contre les Jésuites. — Antoine Séguier, avocat-général, conclut en leur faveur. — Outrages de l'Université contre les Séguier. — Le cours d'éloquence

de Jean Passerat. — Jean Chastel blesse Henri IV. — Les Jésuites Guéret et Guignard compromis dans l'attentat — Guignard et Guéret à la torture. — Guignard est pendu en place de Grève. — Les Jésuites sont bannis du royaume. — Le chancelier de Chiverny et le Parlement. — Accusations du chancelier contre les juges. — Le Parlement se partage les dépouilles de ses victimes. — Position des Ligueurs, des Protestants et d'Henri IV.

Le principe de la Ligue fut salutaire et légitime. Il fit passer les intérêts de Dieu avant les intérêts humains ; il sauvegarda la foi des peuples ; il leur apprit que la conscience religieuse a quelque chose de plus immuable que la conscience politique. Le Luthéranisme, le Calvinisme et toutes les sectes nées à l'ombre de ces deux grandes hérésies, appelaient l'homme à la révolte intellectuelle pour le jeter dans les bras de l'insurrection armée. Elles foulaient aux pieds l'autorité chrétienne, afin d'arriver au renversement de l'autorité monarchique. Quelques princes, peu confiants dans la sainteté de leur cause, ou saisis de ce fatal vertige qui pousse les rois à leur perte, fermaient les yeux sur des projets dont les Dévoyés de l'Église ne faisaient plus mystère. Ils n'osaient pas croire, eux, les dépositaires du pouvoir, à l'espèce d'infaillibilité que les multitudes s'empressent toujours d'accorder à la force qui gouverne, infaillibilité qu'un Protestant lui attribue avec tant de logique.

« Quand on a voulu, ainsi parle M. Guizot[1], fonder la souveraineté des rois, on a dit que les rois sont l'image de Dieu sur la terre ; quand on a voulu fonder la souveraineté du peuple, on a dit que la voix du peuple est la voix de Dieu : donc Dieu seul est souverain. Dieu est souverain parce qu'il est infaillible, parce que sa volonté, comme sa pensée, est la vérité, rien que la vérité, toute la vérité.

» Voici donc l'alternative où sont placés tous les souverains de la terre, quels que soient leur forme ou leur nom : il faut qu'ils se disent infaillibles ou qu'ils cessent de se prétendre souverains ; autrement ils seraient contraints de dire que la souveraineté, j'entends la souveraineté de droit, peut appartenir à l'erreur, au mal, à une volonté qui ignore ou repousse

[1] *Traité de philosophie politique*, par M. Guizot — *Livre de la Souveraineté*. *Globe* du 25 novembre 1826.

la justice, la vérité, la raison. C'est ce que nul n'a encore osé dire. »

Dans la crise que le Protestantisme évoquait, peu de rois eurent l'audace d'accepter le rôle qu'un calviniste vient de leur tracer; ils tremblèrent en face de la situation. A force de génie, ils ne la conjurèrent pas; dans un courageux élan de Foi catholique, ils ne surent même pas s'associer aux inspirations des masses. Cet état d'anéantissement, auquel la royauté se condamnait, portait une grave atteinte à l'Eglise et à la fidélité des peuples. Les peuples avaient une Foi plus vive qu'éclairée; il leur répugnait de la soumettre à des prédicants qui proclamaient la liberté le fer à la main, l'outrage à la bouche. Les peuples, les Français surtout, s'inquiétaient de cette prostration morale qui livrait les empires à des commotions sans cesse renaissantes. Lorsqu'ils virent que les souverains n'avaient pas dans leur cœur ou dans leur tête l'énergie de l'infaillibilité, ils se l'accordèrent à eux-mêmes. La voix de Dieu ne retentissait plus à l'oreille du roi; le peuple la comprit, il l'interpréta, et la Ligue fut fondée.

Telle fut l'origine de la *Sainte-Union*. Née presque à la même heure et du même besoin, au pied du trône comme dans le fond des provinces, elle eut bientôt organisé divers centres d'action. Elle fut la force, parce qu'elle s'appuyait sur la Religion catholique; mais la force disséminée et n'opposant qu'une résistance partielle aux ravages du Calvinisme. Les coalisés prêtaient un serment conçu en ces termes :

« Je jure Dieu le Créateur, et sur peine d'anathématisation et damnation éternelle, que j'ai entré en cette sainte association catholique, selon la forme du traité qui m'y a été lu présentement, loyaument et sincèrement, soit pour y commander ou y obéir et servir, et promets, sous ma vie et mon honneur, de m'y conserver jusqu'à la dernière goutte de mon sang, sans y contrevenir ou me retirer pour quelque mandement, prétexte, excuse ni occasion que ce soit. »

La faiblesse d'Henri III était aussi évidente que le danger. Les Protestants avaient conspiré pour arracher des édits en faveur

de l'hérésie; les Catholiques se liguèrent pour empêcher le roi de compromettre leur religion et le sort de la monarchie. Il y avait accord chez les Huguenots, accord dans la pensée, dans les moyens, dans le but. Les hommes qui tendent à détruire savent merveilleusement se discipliner, et ajourner au lendemain de la victoire leurs divisions intérieures. Par une exception peut-être unique dans l'histoire, le parti qui voulait conserver se révéla puissant et uni dans le même vœu, lorsqu'il ne s'était pas encore entendu sur les points particuliers. La Ligue était partout, ainsi que la Confédération protestante; mais elle n'avait pas de chef, pas d'ensemble dans les opérations : elle devait donc craindre de consumer son dévouement en tentatives infructueuses.

En 1577, Henri, duc de Guise, surnommé *le Balafré*, et fils de celui que le Calviniste Poltrot avait assassiné, fut reconnu général suprême de cette association qui couvrait la France. Guise était catholique par conviction; il devint ambitieux par circonstance. « Ainsi, dit Mézerai[1], il n'y eut dans la suite qu'à recueillir et à joindre toutes ces parties séparées pour en faire le grand corps de la Ligue. Les zélés Catholiques en furent les instruments, les nouveaux Religieux (les Jésuites), les paranymphes et les trompettes; les grands du royaume, les auteurs et les chefs. La mollesse du roi lui laissa prendre accroissement, et la reine-mère y donna les mains. »

La Ligue mettait Dieu avant tout, la Religion avant le roi. Cette démonstration nationale, dont la hardiesse ne dissimulait ni ses affections ni ses haines, a été jugée avec partialité. Le triomphe d'Henri IV, les précautions qu'il prit pour étouffer les ouvrages dans lesquels la Ligue déposait ses pensées, l'éclat qu'il répandit sur le trône, ses aimables qualités, sa franchise, son grand cœur, tout contribua à présenter les Catholiques ligueurs comme des rebelles ou des amis de l'étranger. L'histoire s'écrivit sous l'inspiration du vainqueur, souvent même avec la plume de l'hérésie. Elle ne vit que le résultat, elle ne s'attacha qu'à poursuivre les passions dans ce qu'elles avaient de coupable, de sanglant ou de ridicule; le champ était vaste.

[1] *Abrégé chronologique* de Mezerai, sur l'année 1576.

Seize années de perturbation ne passent point impunément sur un peuple. Elles y déposent un levain qui fermente, et qui, par le penchant même de la nature humaine, condamne à la stérilité ou au crime les plus généreuses impulsions. La Ligue s'est placée dans ce cas, elle en a subi les conséquences; mais il ne faut pas oublier qu'au milieu même de ses excès, que dans l'ivresse de ses fougueux orateurs il surnagea toujours un profond sentiment de Foi, un inaltérable dévouement au principe monarchique. C'était le siècle des grandes choses dans le bien comme dans le mal. La haine avait le droit d'imposture; l'affection, la reconnaissance ou l'intrigue n'eurent que celui de louer ce qui était bon et beau par soi-même. De temps à autre il s'élevait des ateliers de calomnies, il serait impossible d'y rencontrer un bazar d'éloges.

Dans la situation que les sectaires créaient partout aux Catholiques et au Clergé, il n'y avait plus à balancer. On agitait une question de vie ou de mort : les Catholiques et le Clergé ne voulurent pas la laisser résoudre par leurs ennemis. Les Evêques de France, les prêtres séculiers, les corporations religieuses prirent fait et cause en faveur de la Ligue. Les Jésuites français donnèrent et suivirent l'exemple : mais le Père Émond Auger, l'homme alors le plus considérable d'entre eux par sa position de confesseur du monarque, ne s'associait qu'avec une discrète réserve aux manifestations des Ligueurs. « Il avait bien tâté le pouls du roi et jaugé profondément sa conscience. Aussi assurait-il publiquement et en particulier que la France n'avait de longtemps eu prince plus religieux, plus débonnaire[1]. » « Émond Auger, dit Pierre Matthieu[2], conseiller et historiographe d'Henri IV, Émond Auger, le Chrysostome de France, le plus éloquent et le plus docte prédicateur de son siècle, et tel que, si la Religion donnait des statues aux orateurs, il faudrait que la sienne fût avec une langue d'or comme celle de Bérose, prêchait avec passion le service de Henri III, souffrait avec impatience les mouvements de la Ligue. » Le Père Auger avait travaillé aux statuts de l'Ordre du Saint-Esprit, qui fut créé

[1] *Histoire des derniers troubles*, page 13.

[2] *Histoire de Henri IV*, page 609.

en 1578. Dans la pensée du prince et du Jésuite, qui rédigea le serment solennel des chevaliers, cet Ordre était un moyen de rattacher à la couronne des seigneurs catholiques se lançant avec trop d'ardeur dans la Sainte-Union ; mais des distinctions honorifiques n'avaient plus le pouvoir, même sur l'esprit des Français, d'arrêter l'impulsion donnée. La mort du duc d'Anjou, dernier fils de Henri II et héritier présomptif du trône, puisque le roi n'avait pas d'enfants, jeta un nouveau brandon de discorde entre les deux partis. Le roi de Navarre était le successeur légitime d'Henri III, et il se trouvait à la tête des Protestants.

La crainte de voir un huguenot ceindre la couronne des rois très-chrétiens raviva les ardeurs de la Ligue, que des concessions arrachées à la faiblesse du monarque avaient endormies. Le monarque s'occupait à organiser des processions de pénitents, il jouait à la Religion avec ses mignons, et les conseils du Père Auger et l'enthousiasme des Ligueurs ne parvenaient pas à lui communiquer un peu d'énergie. Tout était mouvement contre son autorité ; lui seul restait stationnaire, écoutant avec une froide indifférence les clameurs de l'opinion, et les vœux étranges qui s'échappaient de ces cœurs en révolte ouverte.

Ce fut à cette époque que la Ligue prit véritablement toute sa consistance ; c'est aussi alors que l'on voit les Jésuites à Paris, à Lyon, à Toulouse et dans la plupart des villes du royaume se joindre à cette manifestation et la régulariser. La Ligue chercha des appuis auprès des princes catholiques, de même que les Huguenots en rencontraient dans les cours protestantes, elle demanda à ses alliés, au Pape, à Philippe II d'Espagne, des troupes et des subsides, comme les Allemands et les Anglais en offraient aux Calvinistes, qui se gardaient bien de les refuser. La guerre allait devenir nationale : on se battait pour une question française ; mais cette question intéressait l'Europe entière. Les deux cultes y associaient leurs coreligionnaires étrangers. Les Jésuites étaient des négociateurs habiles ; la Ligue se servit de deux ou trois Pères en cette qualité. « Comme la Compagnie, dit Etienne Pasquier avec sa parole incisive, est composée de toute espèce de gens, les uns pour la plume,

les autres pour le poil; aussi avoient-ils entre eux un Père Henri Sammier, du pays de Luxembourg, homme disposé et résolu à toutes sortes de hasards. Cetui fut par eux envoyé en l'an 1581 vers plusieurs princes catholiques pour sonder le gay; et, à vrai dire, ils n'en pouvoient choisir un plus propre, car il se transfiguroit en autant de formes que d'objets, tantôt habillé en soldatesque, tantôt en prêtre, tantôt en simple manant. »

Sammier parcourut l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Claude Matthieu, né en Lorraine et connu sous le nom de *Courrier de la Ligue*, « parce que, dit l'Estoile [1], il a écrit ce qui se passoit à Rome et en France au sujet de la Ligue, » se rendit à diverses reprises auprès du Souverain-Pontife, sollicitant Grégoire XIII de se prononcer. Le Pape résista aux instances du Jésuite. Du haut de la Chaire apostolique, le Père commun ne signalait pas encore l'imminence du danger; et, sans donner tort au zèle des uns, à la tiédeur des autres, il désirait plutôt pacifier qu'attiser les colères. Il n'en était pas ainsi en Espagne. Le 31 décembre 1584, Philippe II signait avec les Guise un traité établissant « une confédération et ligue offensive et défensive entre ce roi et les princes catholiques, pour eux et pour leurs descendants, afin de conserver la Religion catholique, tant en France qu'aux Pays-Bas; qu'advenant la mort de Henri III, le cardinal de Bourbon seroit installé dans le trône, et que tous les princes hérétiques et relaps en seroient exclus à jamais [2]. »

Henri III avait toujours été affectionné à la Compagnie de Jésus; mais il ne put cacher au Père Auger et au Souverain-Pontife le mécontentement qu'il éprouvait de l'ardeur déployée contre son autorité par quelques membres de l'Ordre. Il chargea même le Nonce du Saint-Siége à Paris de faire connaître au Général Aquaviva que dorénavant il souhaitait que les Jésuites français seuls fussent supérieurs des Maisons et des Colléges situés en France. Le Père Émond possédait la confiance du roi; ce projet de Henri de Valois, né sans doute de l'idée

[1] *Journal de Henri IV*, t. II, p. 444.
[2] Mézerai, année 1584.

que le Père Claude Matthieu était sujet de la maison de Lorraine et Provincial à Paris, fit accuser Auger d'ambition et de jalousie. Aquaviva pensait que l'esprit religieux devait écarter les Jésuites du maniement des affaires, et surtout des intrigues politiques ; mais, à la distance où il se trouvait, il devenait bien difficile d'adopter une mesure aussi sage qu'énergique, en présence des exagérations qui flattaient ou effrayaient la cour de Rome. Aquaviva cependant s'empressa d'écrire au Provincial de France : « La fidélité des membres de la Compagnie doit être plutôt appréciée d'après leur religion et leur vertu que d'après leur nation ; l'expérience en fait foi, puisque jusqu'à ce jour aucun Père étranger n'a suscité d'embarras dans le royaume très-chrétien. Comme il est nécessaire de préposer des hommes capables à la direction des autres, et qu'il est difficile d'en rencontrer, même en choisissant dans toutes les provinces et dans tous les pays, cette recherche serait beaucoup plus épineuse si on était encore plus resserré dans son choix. Le Père Émond Auger est témoin lui-même que, lorsque les habitants de Dôle ont demandé la même chose, il a été résolu de refuser le Collége plutôt que de l'accepter avec de semblables restrictions.

» Quant aux autres points, ajoutait le Général, dites au roi avec quelle force les Constitutions défendent de s'immiscer dans l'administration des choses temporelles. Si l'un de nous enfreint la règle sur ce point, que le roi le nomme, et il ne restera pas impuni. »

Henri III ne gardait pas longtemps la même impression ; il estimait le Père Auger, il renonça donc à son idée première. Lorsque Claude Matthieu fut de retour de Rome, au commencement de l'année 1585, déchu de son titre de Provincial et remplacé par Odon Pigenat, le roi, sachant enfin qu'Aquaviva n'approuvait pas la Sainte-Union, enjoignit au courrier de la Ligue de se retirer à Pont-à-Mousson, sous peine de s'attirer sa colère. L'amitié des Jésuites importait à Henri III ; cette tête de soldat, que le contact du diadème avait efféminée, aurait aimé, dans son royal abandon, à s'entourer de ces hommes qui, prêtres par le caractère, étaients conquérants par la Foi. Il semblait abriter

ses faiblesses de prince devant leur courage sacerdotal; mais le Père Auger seul entrait dans les déceptions ou dans les tristes espérances du monarque. On accusait les Jésuites de refuser l'absolution aux militaires qui n'allaient pas grossir les rangs de la révolte, on les dépeignait à Henri comme les plus factieux. Henri venait de faire sa paix avec les Ligueurs et d'accepter leur joug. Catholique comme eux, il déclarait que la Religion catholique serait toujours la Religion de l'État; mais il voulait conserver auprès de sa personne, comme une consolation et une sauvegarde, le Père Émond Auger; il témoignait même le désir de l'élever au cardinalat, espérant se l'attacher à jamais par cette dignité. Les Ligueurs ne se contentaient pas de pareilles démonstrations; Auger leur était suspect; et, avec le nouveau Pape que le Conclave avait élu après la mort de Grégoire XIII, ils se flattaient de rencontrer à Rome un appui plus constant. Ce Pape était Sixte-Quint [1].

A peine est-il assis sur le trône pontifical qu'Aquaviva se plaint à lui des écarts du Père Claude Matthieu : « Très-Saint-Père, disait le Général des Jésuites, il est nécessaire à la gloire de Dieu et au salut des âmes que la Société s'abstienne de toute affaire civile; et il faut que non-seulement elle soit libre de tels actes, mais encore dégagée de tout soupçon. Nous vous prions instamment de ne point permettre qu'aucun Jésuite soit impliqué dans des combinaisons si étrangères et si dangereuses à l'Institut; donnez un ordre confirmatif de ces paroles à Claude Matthieu, et permettez-moi de l'envoyer dans un pays où il ne pourra être soupçonné de telles négociations. »

1 Le protestant Schœll, dans son *Cours d'histoire des Etats européens*, t. XVI, p. 83, s'exprime ainsi :

« Le Pape Grégoire, quoique favorable à la Ligue, ne l'a jamais approuvée par un écrit officiel. Il fut remplacé sur le trône pontifical par Sixte-Quint, le plus éclairé des princes en matière de politique. Le duc de Nevers qui était entré dans la Ligue, ayant conçu des scrupules sur cette action, vint consulter le nouveau Pape : il lui déclara qu'il réprouvait cette association, comme pernicieuse à l'autorité royale, à la tranquillité publique, au bien de l'Etat et aux véritables intérêts de la Religion. Cependant il rendit indirectement un grand service à la Ligue par une démarche qui avait pour but d'empêcher qu'un prince hérétique ne montât sur le trône de France. Par une bulle du 10 septembre 1585, il excommuniait le roi de Navarre et le prince de Condé, comme hérétiques *relaps*, les privait, eux et leurs héritiers, de tous leurs Etats et droits, spécialement du droit de succession à la couronne de France. »

Sixte-Quint n'avait pas dans le caractère la mansuétude de Grégoire XIII ; esprit altier et dominateur, il ne comprenait ni les atermoiements ni les réticences ; il rencontrait un adversaire sur sa route, il le combattait. L'hérésie était l'ennemie implacable du Catholicisme : à ses yeux l'hérésie devait être réprimée par tous les moyens. Claude Matthieu, Henri Sammier, Edmond Hay, Commolet, supérieur de la Maison-Professe de Paris, et les quelques autres Jésuites enrôlés sous la bannière de la Ligue, ne faisaient, selon lui, que leur devoir. Sixte-Quint refusa d'une manière absolue d'avoir égard à la prière d'Aquaviva ; mais Henri III, abandonné par tout le monde, ne renonçait pas à l'idée de rendre les Jésuites favorables à sa cause, ou tout au moins neutres dans la question. Ses lettres ne produisaient pas à Rome l'effet qu'il en attendait ; il y envoya Philippe de Lenoncourt, Evêque de Paris. Ce prélat avait pour mission de demander que la politique fût interdite en France aux membres de la Compagnie de Jésus, et de renouveler la prière du roi concernant l'exclusion de tout Père non français de la charge de supérieur.

L'immixtion dans les affaires politiques était blâmée par Aquaviva ; il profite de l'ambassade de l'Evêque de Paris pour interdire aux Jésuites français tout acte qui se rattacherait aux progrès de la coalition. Apprenant que Claude Matthieu s'est retiré en Lorraine, il lui ordonne de ne plus s'occuper d'affaires temporelles qu'avec une permission spéciale du Général. Matthieu obéissait, lorsque, vers la fin de 1585, les princes de la maison de Guise, qui avaient confiance en lui, le chargent de se rendre à Rome pour négocier avec le nouveau Pape, et le cardinal de Pellevé, archevêque de Sens et ambassadeur auprès du Saint-Siége. Le Père Matthieu se met en route ; il arrive à Lorette. Ce jour-là même, 27 février 1586, il recevait la lettre suivante d'Aquaviva. C'est un monument de l'esprit qui animait la Compagnie de Jésus, et l'une des pièces les plus curieuses concernant la Ligue.

« Hier, écrit le Général à la date du 22 février, — c'est sur l'original même que nous traduisons, — hier le cardinal de Sens vint me trouver afin de m'engager à permettre à Votre Révérence

de retourner pour un peu de temps en France, à l'occasion d'une certaine affaire. Je me suis efforcé de lui prouver par plusieurs raisons que je ne pouvais y consentir, soit parce que ces sortes d'affaires sont étrangères à notre Institut, soit pour ne pas offenser non-seulement ceux que ces affaires regardent, mais ceux encore qu'elles ne regardent pas; soit enfin à cause de la promesse que nous avons faite. Le cardinal a paru blessé de cette réponse, et il m'a dit que les princes en France[1] l'apprendraient avec déplaisir, et que nous perdrions leur bienveillance. Quoique j'aie de la peine à le croire, connaissant, comme je le fais, leur prudence et leur amour pour la Compagnie, il m'a paru néanmoins qu'il conviendrait que Votre Révérence leur écrivît pour qu'elle fût désormais délivrée de semblables sujets d'inquiétudes, et leur exposer combien il pourrait être funeste et à la Compagnie et au service de Dieu, si la Compagnie y est utile en quelque manière dans ce royaume, que Votre Révérence y retournât maintenant que tout y est devenu suspect; de plus, que votre présence n'y sera que d'une bien faible utilité, ou plutôt qu'elle n'en apportera aucune, puisque la question se vide par les armes et par la guerre, pour laquelle on ne demande ni les conseils ni les bras de Votre Révérence; d'autant plus qu'il ne leur manquera pas d'autres personnes de confiance, telles, par exemple, que l'agent qu'ils ont ici à Rome. Enfin, priez-les de ne pas vous retirer de votre repos et de ne pas rendre la Compagnie odieuse non-seulement en France, mais aux yeux des autres princes, qui, frappés de cet exemple, craindraient pour eux-mêmes. Je désire que vous écriviez dans le même sens au cardinal, vous efforçant, autant que vous le pourrez, de lui faire goûter ces raisons. Il nous a été en effet bien pénible de causer à un prélat de ce mérite, et qui est si dévoué à la Compagnie, du déplaisir dans une affaire où il n'est mu que par le zèle et le désir de la gloire de Dieu. Rien ne doit nous faire perdre de vue la conservation de notre Institut, puisque le Seigneur nous en demandera compte; mais il ne nous le fera pas rendre de ce qu'il ne nous a a point confié. J'attends de la prudence et de la dextérité de

[1] Les princes ainsi désignés par Aquaviva sont les Guise et les autres chefs de la Ligue, Nemours, Montpensier, Mercœur, d'Aumale, etc.

Votre Révérence qu'elle convaincra le cardinal et les autres de l'équité et de la convenance de cette conduite. Du reste, que Votre Révérence soigne attentivement sa santé; et, si elle reconnaît que quelque chose lui est contraire, qu'elle en avertisse en toute simplicité les supérieurs du lieu où elle est, ou bien qu'elle nous en écrive directement, s'il le faut; et qu'elle se souvienne de prier assidûment pour nous dans ce sanctuaire. Rome, 22 février 1586.

» CLAUDE. »

P. S. « Je dois dire à Votre Révérence que le cardinal a parlé de cette affaire au Souverain-Pontife. Sa Sainteté n'a rien voulu ordonner, elle a dit qu'elle m'abandonnait entièrement cette affaire; en sorte que, si je le trouvais bon, vous pourriez partir. J'ai désiré vous informer de ceci, afin que, si on vous écrivait quelque chose sur la volonté du Saint-Père, vous sachiez à quoi vous en tenir, et que vous ne sortiez pas de Lorette jusqu'à ce que nous vous ayons fait connaître ce que vous deviez faire. »

Le Père Matthieu était clairvoyant; il jugea que cette dépêche, si positive dans ses réticences et si pleine d'urbanité fraternelle, était une espèce de lettre de cachet qui le consignait à Lorette. Il aimait les Guise et la Ligue; mais, avant tout, il aspirait à rester fidèle à son vœu d'obéissance. Aquaviva l'exilait loin du centre des conciliabules qu'il avait dirigés; Matthieu ne fit pas entendre une plainte, et il se soumit. L'inaction le tua en 1587, moins de quinze mois après avoir accepté la retraite que lui imposait Aquaviva, retraite que le Père Sammier dut aussi subir à Liége.

Le Général des Jésuites était aussi versé dans la science du commandement que dans celle de la soumission. Il devait respect et obédience au Saint-Siége ; mais, pour favoriser des vues catholiques dont sa pénétration italienne lui faisait découvrir le côté vulnérable, il ne se croyait pas obligé d'entrer dans tous les projets formés par la cour de Rome. Afin de sauver la Foi du naufrage, le Pape soutenait les Ligueurs; Aquaviva, sans les blâmer, et par des prévisions que les événements ont

justifiées, enjoignait aux Jésuites de s'abstenir; lui-même leur donnait l'exemple. Ainsi, en 1586, le duc de Guise lui fait tenir plusieurs dépêches importantes avec prière de les remettre lui-même au Souverain-Pontife et à quelques membres du sacré-collége. Le Général déclina la mission, car il se rendait très-bien compte du parti qu'en France on tirerait de son intervention officieuse. Aquaviva, à Rome, avait refusé d'accéder au vœu du duc de Guise; quelques Jésuites des trois provinces françaises n'en faisaient pas autant : ils soupçonnaient le Père Auger de trop de condescendance pour Henri III. On l'accusait de ne pas se jeter dans la Ligue avec sa ferveur habituelle; on allait même jusqu'à prétendre que lui seul avait décidé le roi à envoyer l'Evêque de Paris ambassadeur auprès du Pape et du Général de la Compagnie. Ces bruits, diversement interprétés dans la ville pontificale et en France, pouvaient compromettre Émond Auger : Aquaviva lui mande de laisser la cour et de partir pour Rome, afin de le mettre au courant de cette différence d'opinions.

Auger soupirait après la retraite, il se dispose à obéir ; mais Henri se croit blessé par ce rappel; il s'adresse à Sixte-Quint, au cardinal d'Este, à Aquaviva lui-même. Il écrit qu'il a toujours été et qu'il sera toujours catholique; puis il ajoute que, cruellement offensé par plusieurs de la Compagnie de Jésus, il a tout pardonné, tout oublié, à la condition que le Père Auger resterait à sa cour. Sixte-Quint répond au roi par un bref, à la date du 10 juin 1586 : « Nous avons eu soin, lui dit-il, d'ordonner au Père Général de laisser entièrement à la disposition de Votre Majesté le Père Émond, qui sera en même temps informé de nos intentions. » La joie du prince fut grande à cette nouvelle; celle du Jésuite l'égala presque; car, par les mêmes lettres, Aquaviva lui annonçait que le Père Laurent Maggio partait comme visiteur des trois provinces de France. La situation faite au confesseur du roi était intolérable : la Compagnie à laquelle il appartenait par des liens si puissants semblait, sur plus d'un point du royaume, se défier de lui. Lui, de son côté, regrettait amèrement de voir ses frères se précipiter dans les complications d'un mouvement dont personne ne pouvait cal-

culer les résultats, mouvement qui déjà portait un coup funeste à l'obéissance.

Les Jésuites ligueurs, en effet, séduits par le désir de triompher de l'hérésie, s'étaient peu à peu façonnés à cette vie moitié religieuse, moitié militaire, que les dangers, que les prédications, que les enthousiasmes de chaque heure rendent si attrayante aux hommes de courage et de foi. Les Huguenots massacraient des Pères partout où ils pouvaient en saisir, ils mettaient à sac plusieurs de leurs colléges ; mais, à Evreux, à Valenciennes, à Rouen, à Nîmes et à Sédan, on leur en offrait de nouveaux ; mais à Agen, l'Evêque, Marguerite de Navarre et la Ville se coalisaient pour fonder une maison de l'Ordre. Tous ces périls et toutes ces joies ne laissaient pas à quelques-uns la faculté de songer à leur vœu d'obéissance ; les besoins de l'Eglise l'emportaient sur leur soumission.

Ce spectacle avait navré le cœur d'Auger. La présence de Maggio et l'autorité extraordinaire dont il était revêtu calmèrent un peu ses appréhensions. Aquaviva l'engagea à obtenir du roi une séparation qui allait lui coûter, mais elle devenait nécessaire dans les circonstances ; le Père Émond fit consentir Henri à cette retraite. Il séjourne à Lyon, il s'y prononce avec force contre la Ligue ; le peuple dont il a été l'ami, le peuple qui l'a si souvent entouré de ses respects, méconnaît sa voix. On le menace de le jeter dans le Rhône ; les moins exaltés lui enjoignent de quitter la ville sous vingt-quatre heures : le Père Auger proscrit va chercher un asile à Como, où il mourra le 19 janvier 1591.

Tandis que les déchirements intérieurs de la Compagnie de Jésus occupaient la cour de France et celle de Rome, la Ligue, qui les avait produits, marchait à pas précipités vers la domination. Le roi s'y était rallié, il s'en déclarait même le chef ostensible, afin de conjurer ses entraînements ; mais, à l'aspect du duc de Guise, la royauté d'Henri III s'effaçait. Elle laissait briller de tout leur éclat les qualités héroïques, les vertus populaires de ce Balafré, que les Parisiens enivraient de leurs hommages et de leurs acclamations.

Chaque jour le roi de France perdait un des fleurons de sa

couronne, elle tombait sous le mépris public; mais Henri de Navarre, jeune, plein d'ardeur, et, dans ces temps de trouble, menant de front la gloire et les plaisirs, l'ambition et la ferveur du Huguenot, ne se résignait pas à accepter tant d'humiliations royales. Il s'était mis en campagne, il commençait la neuvième guerre de Religion (1586), celle qu'on nomme la guerre des trois Henri. La race des Valois s'éteignait dans l'abâtardissement; Guise et Bourbon allaient faire décider par la victoire quelle dynastie serait appelée à la venger en lui succédant. Bourbon n'avait encore sous sa cornette blanche que les Protestants. Guise apparaissait comme le roi de la noblesse et l'idole du peuple de Paris. Les seize quartiers de la capitale étaient représentés par autant de mandataires élus. Cette assemblée [1], espèce de comité de salut public, qui gouverna d'abord par l'enthousiasme, ensuite par la terreur, se composait d'avocats, de procureurs, de bourgeois, de marchands et de prêtres. Ils étaient dévoués, mais de ce dévouement qui ne pardonne jamais à la différence des opinions; par leur audace seule, ils se créèrent centre d'activité et de direction de la Ligue. Le duc de Guise n'allait pas assez vite au gré des Seize; ils le forcèrent d'abandonner l'armée campée à la frontière d'Allemagne pour venir recevoir dans une ovation solennelle la consécration du peuple. Guise obtempère à un vœu qui flatte ses pensées secrètes : il est porté en triomphe, accueilli comme un maître futur, salué comme un roi bien-aimé. Henri III s'entoure de ses Suisses fidèles et de quelques bourgeois. Le 12 mai 1588, la journée des Barricades commença : le duc de Guise, dans l'ivresse de sa victoire, n'eut l'audace que d'être criminel à moitié : il respecta la liberté et la vie du monarque dont il usurpait le pouvoir. Ce respect tardif, dont l'histoire doit tenir compte à un grand homme ambitieux, causa sa perte.

L'armée royale était vaincue par l'émeute; Valois fuyait. Dans sa fuite, il conçut le projet de briser ce prince, qui savait

[1] Les premiers associés furent Acarie, maître des comptes; Caumont, Ménager, d'Orléans, avocats; le sieur de Manœuvre, de la famille Hennequin; d'Effiat; Jean Pelletier, curé de Saint-Jacques; Jean Lincestre, curé de Saint-Gervais; Bus y le-Clerc, Emonet, La Chapelle, Crucé, procureurs; le commissaire Louchard; La Morlière, notaire; Campan, Laroche-Leblond, etc.

être rebelle et n'osait pas pousser la rébellion jusqu'au bout. Le 18 octobre, on proclamait aux Etats de Blois le fameux édit d'union. Cet édit déclarait aux hérétiques une guerre à outrance : il excluait du trône le Béarnais. Deux mois après, le 23 décembre, le duc de Guise expirait dans le château de Blois sous l'épée des satellites d'Henri III. Le lendemain, le cardinal son frère succombait comme lui.

A la nouvelle de ce royal attentat, il n'y eut qu'un cri dans la France. Le dernier Valois fut condamné dans les chaires, dévoué à toutes les malédictions au milieu des camps. Soixante-dix docteurs de Sorbonne délièrent les sujets du serment de fidélité ; ils évoquèrent sur la tête d'Henri III toutes les colères du ciel et de la terre. Ce cri de vengeance fut entendu. Le roi de France s'était placé sous la tutelle du roi de Navarre ; il venait assiéger Paris avec lui, lorsque, le 1er août 1589, il trouva la mort qu'il avait donnée [1]. Un dominicain, nommé Jacques Clément, vengea par un forfait le meurtre du duc de Guise.

Quatre jours après, le 6 août, les Seize, qui fournissaient aux prédicateurs le thème de leurs sermons, adressèrent aux orateurs de la Ligue le *billet* [2] suivant, qui put être commenté dans toutes les chaires, et que Guillaume Roze développa dans l'église des Dominicains : « Justifier le fait du Jacobin (Jacques Clément) pour ce que c'est un pareil fait que celui de Judith, tant recommandé dans la sainte Écriture ; 2° crier contre ceux qui disent qu'il faut recevoir le roi de Navarre s'il va à la messe, pour ce qu'il ne peut usurper le royaume, étant excommunié et même exclu de celui de Navarre ; 3° exhorter le magistrat de faire publier contre tous ceux qui soutiendront le roi de Navarre qu'ils sont atteints du crime d'hérésie, et comme tels procéder contre eux. »

Dans une société travaillée par tant d'idées opposées, et où les doctrines les plus étranges passaient des conciliabules populaires dans les chaires évangéliques transformées en tribunes aux harangues, des discussions au moins imprudentes devaient

[1] Henri III ne mourut que le lendemain 2 août.

[2] On appelait *billets* les recommandations écrites par les Seize, et communiquées aux prédicateurs.

chaque jour s'engager. L'autorité s'était déconsidérée par un abaissement inouï; les partis, dont cet abaissement faisait la force, se servaient de la confusion existant dans les pouvoirs pour répandre l'anarchie dans les âmes. La pensée humaine, sans frein modérateur, sans contre-poids, se lançait au milieu des excitations de la guerre civile; elle transportait la théologie sur les places publiques; elle jetait en pâture aux haines de la foule les théories dont, jusqu'alors, les savants s'étaient seuls préoccupés. Il fallait passionner les peuples en s'échauffant soi-même à des fureurs que, dans les jours de tempête, il devenait impossible de régulariser. L'imagination seule, la tête bien plus que le cœur, se précipitaient à travers ces doctrines de rébellion. Parties d'un principe sacré, elles arrivaient à de barbares conclusions, en se mêlant aux colères vantardes et aux instincts mauvais qu'elles rencontraient sur leur route. Ce fut ainsi que la question du tyrannicide ou du régicide se vit à l'ordre du jour.

Les prédicateurs de la Ligue la traitèrent avec une verve sanglante; et cette question, à laquelle la révolution d'Angleterre et la révolution française ont donné un si fatal retentissement, se produit encore. Les apologistes du Parlement qui tua juridiquement Charles Ier, les historiens de l'assemblée qui, sous un vote, assassina Louis XVI, tous ceux qui, de près ou de loin, se rattachent à la souveraineté du peuple ou à la souveraineté nationale, s'élèvent avec énergie contre les leçons dictées par les Ligueurs. Ils les accusent d'être régicides par intention, quand eux se proclament régicides par l'action ou par la conséquence de leur système.

Les farouches théories de la Ligue n'ont point été évoquées contre Charles Stuart par le Parlement anglais de 1649. La Convention de 1793 n'en a pas eu besoin pour faire tomber la tête d'un Bourbon. Ces deux corps politiques s'en sont créé de nouvelles, ils les ont prises dans un autre ordre de principes. Les enseignements de la Ligue, perdus dans l'histoire, seraient depuis longtemps effacés par d'autres enseignements plus à la portée des masses, si les Parlements et les Universités ne s'en étaient fait une arme contre les Jésuites. Les Jésuites furent

les boucs émissaires qu'après la Ligue les Parlements et les Universités poussèrent au désert chargés de leurs iniquités.

Henri III et Henri IV périrent assassinés à vingt et un ans d'intervalle. Pour que deux crimes si rapprochés aient ensanglanté les annales de la France, il faut que le fanatisme ait été poussé aussi loin que possible. Qu'il vienne des Jésuites, des parlementaires ou des universitaires, ce fanatisme sera toujours exécrable à nos yeux.

Nous entrons dans l'examen de cette question avec des idées bien arrêtées. Nous ne reconnaissons à personne le droit de juger ou de tuer un roi. Nous croyons que le souverain doit toujours être placé au-dessus de la sphère dans laquelle s'agitent les opinions. Quels que soient les fautes de son règne ou ses torts personnels, il ne peut trouver de juges sur la terre que dans l'histoire; il n'a de comptes à rendre qu'à Dieu. Ce n'est point par fétichisme monarchique que nous parlons ainsi : nous prenons les rois pour ce qu'ils valent, les estimant quand ils sont justes, les aimant quand ils sont bons, les admirant lorsqu'ils sont grands, les méprisant lorsqu'ils sont faibles; car la faiblesse dans un prince est plus coupable que l'abus même de la force. Nous condamnons ici et partout la doctrine du régicide ou du tyrannicide. Sous quelque forme qu'elle apparaisse, qu'elle tombe de la chaire ou de la tribune, qu'elle procède d'une Société religieuse ou d'une Convention, qu'elle aiguise le poignard d'un assassin isolé, ou qu'elle se cache dans les ténèbres d'un complot, elle sera toujours détestable à nos yeux. Le dogme de l'inviolabilité ainsi posé, nous pourrons plus librement discuter les préceptes de la Ligue, dont les Jésuites se sont trouvés les éditeurs responsables.

Un demi-siècle après que ces événements furent accomplis, l'Université s'écriait, en apostrophant les Jésuites et en faisant sa propre apologie[1] :

« Votre Société était universellement portée à allumer ce que les gens de bien voulaient éteindre. Jacques Commolet et Bernard Rouillet restèrent les seules trompettes de la sédition,

[1] *Seconde Apologie de l'Université en* 16[illegible]3, partie [illegible], chap. xv.

et l'un d'eux fut si impie que de prêcher dans Saint-Barthélemy même, après la conversion d'Henri IV, « qu'il fallait un Aod, fût-il moine, fût-il soldat, fût-il berger. » Le procès-verbal de Nicolas Poulain, lieutenant de la prévôté de l'Ile-de-France, témoigne que le conseil de la Ligue se tenait en votre Maison-Professe, près Saint-Paul; et l'auteur rapporte qu'un de vos Pères persuada que l'on députât le prévôt Vatus pour faire une entreprise sur la ville de Boulogne, afin d'y faire aborder l'armée que l'on attendait d'Espagne. Votre Collége de la rue Saint-Jacques servait aussi quelquefois aux conciliabules secrets, et aux conjurations horribles des ennemis de l'État qui voulaient y établir la domination étrangère. C'était dans vos Maisons que les Seize étudiaient les excès de la rébellion[1]. En un mot, votre demeure était un repaire de tigres et une caverne de tyranneaux. Les assassins y venaient aiguiser leurs épées contre la tête auguste de nos rois. Barrière y vint animer sa frénésie par la doctrine furieuse et la conférence du Père Varade. Guignard y composait ces horribles écrits qui le firent pendre par après. Le Père Matthieu y faisait signer par les Seize une cession entière du royaume à Philippe, roi d'Espagne, et Jean Chastel y apprenait les belles leçons du parricide qu'il commit par après en la personne du meilleur des princes. Le panégyrique de Jacques Clément était le plus ordinaire entretien de ces assemblées. »

[1] L'Université, dans ce factum, n'oublie qu'une chose, et l'histoire ne doit pas la passer sous silence. C'est la part que prit le corps enseignant aux conciliabules qui précédèrent l'insurrection. L'Université dit qu'ils se tenaient chez les Jésuites. Le *Journal d'Henri III*, le *Journal d'Henri IV*, les *Mémoires de la Ligue*, tous hostiles à l'Institut, et écrits sous le coup des événements, ne racontent pas les faits de la même manière. Comme ils ne sont pas parties au procès, ils doivent inspirer plus de confiance que les deux adversaires. Or, nous lisons au tome II, page 7 du *Journal d'Henri III* : « Les archi-ligueurs s'assembloient au collége de Forteret, qu'on nommoit le Berceau de la Ligue. Ce collége, qui est près de l'église paroissiale de Saint-Etienne-du-Mont, est fort célèbre dans l'histoire de la Ligue. D'abord les chefs des ligueurs s'assembloient en Sorbonne, dans la chambre de Jean Boucher ; mais pour ne pas faire connoître leurs démarches, ils alloient le plus souvent au collége de Fortet ou Forteret, dans lequel Boucher loua un appartement. » Au tome V, page 642 des *Mémoires de la Ligue*, il est dit : « Les conseils de la Ligue se tenoient quelquefois en Sorbonne, et depuis au collége de Fortet, qui a été appelé le Berceau de la Ligue. »

L'Université ne s'occupa jamais de détruire ou de nier des faits si bien avérés par les annalistes contemporains. Elle avait intérêt à montrer les Jésuites coupables ; elle les chargea de ses erreurs.

Cinquante ans après la Ligue, tel était l'acte d'accusation dressé par l'Université contre la Compagnie de Jésus. Cette accusation trouva des échos intéressés ; il appartient à l'histoire de faire à chacun sa part et de décider enfin quels furent les plus ardents promoteurs du régicide. Sont-ce les Universitaires, les Jésuites, ou les Protestants ?

En 1643, l'Université reprenait son titre de fille aînée des rois très-Chrétiens ; mais dans ce temps-là même, le cardinal de Richelieu expirait. Quelques mois après, Louis XIII suivait dans la tombe son ministre immortel. Comme « les Jésuites menaçaient de dévaster l'Université et de la réduire en solitude[1], » selon ses paroles ; cette corporation enseignante crut devoir, par de doctes témoignages d'amour en faveur des Bourbons et par une accusation en règle contre la Compagnie, tenter un dernier effort pour écarter sa formidable rivale. Ressusciter les souvenirs de la Ligue au moment où un roi enfant était placé sur le trône, et où Anne d'Autriche et le cardinal Mazarin allaient gouverner, pouvait être un coup de parti en faveur de l'Université ; mais, en rappelant les erreurs de ses adversaires, il convenait de ne pas oublier ses propres erreurs. L'Université suivait un exemple pharisaïque ; elle découvrait la paille dans l'œil de son voisin, elle ne vit point la poutre qui était dans le sien. L'histoire n'a pas de ces partialités ; elle juge sur pièces ; les pièces, les voici.

Saint Thomas, saint Bonaventure, saint Antonin, archevêque de Florence, saint Raimond de Pegnafort, Général des Dominicains, et saint Bernard, le dernier Père de l'Eglise, avaient professé et justifié la doctrine du tyrannicide. Les Thomistes, dans les écoles et dans les ouvrages de théologie, élaborèrent longuement cette question. Saint Thomas disait en parlant du tyran d'usurpation[2] : « Si l'on ne peut avoir recours à une autorité supérieure qui fasse justice de cet usurpateur, alors celui qui le tue pour délivrer la patrie est loué et mérite une récompense. » Gerson, chancelier de l'Eglise de Paris, et parlant au

[1] *Manifeste de l'Université*, publié sous le syndicat d'Edmond Richer. D'Argentré, *Collect. Judic.*, t. II, partie II.

[2] Lib. II, *Sent. Dist.*, 44, q. II, art. 2, ad. 5.—Et Sum. 2.2, q. XLII, art. 2, ad 3.

nom de l'Université, définissait ainsi le tyran [1] : « Le prince est un tyran lorsqu'il surcharge son peuple d'impôts, de tributs, de corvées, et qu'il s'oppose aux associations et aux progrès des lettres. » Il le menace ailleurs de voir fondre sur lui et sur toute sa race une persécution par le fer et par le feu ; ce que les lois civiles et ecclésiastiques autorisent, s'il tombe dans quelques erreurs contraires à la Foi [2].

Jean Major, docteur de Sorbonne, allait plus loin que Gerson, et cela s'écrivait, cela se soutenait avant 1540, lors même que l'Ordre de Jésus n'était pas institué. Major déclarait que « le roi tient son royaume du peuple, et que, pour une cause raisonnable, le peuple a droit de lui enlever la couronne; » mais, selon ce membre de l'Université, il existe au-dessus des peuples, au-dessus même du Pape, une autorité plus légitime : c'est l'Université. Le docteur de Sorbonne le démontre ainsi : « Lorsque, dit-il [3], Childéric était mollement assis sur le trône des Gaules, Pépin tenant alors d'une main ferme les rênes de l'État, les seigneurs français députèrent vers le Souverain-Pontife, parce que l'Université de Paris ne florissait pas encore, pour lui demander lequel était le plus digne de régner, ou celui qui croupissait dans l'oisiveté ou celui qui portait le poids du jour. Le Pontife ayant répondu que c'était le dernier, les grands du royaume firent Pépin roi. »

Sous le règne de François Ier, l'Université inventait de semblables théories ; qu'on juge de celles qu'elle va proclamer, lorsque le malheur des temps aura jeté la perturbation dans tous les esprits. Henri III fut assassiné à Saint-Cloud, le 1er août 1589, par le Dominicain Jacques Clément. Le 4 janvier de la même année, la Sorbonne, en son assemblée, « excommunie ce tyran de roi et ceux qui prient pour lui. Elle mande même au cardinal de Gondi, Evêque de Paris, qu'il ait à excommunier ledit tyran-roi, et à faute qu'elle l'excommuniera elle-même [4]. » Trois jours après, le 7, la Sorbonne et la Faculté de théologie, réunies au nombre de soixante-dix docteurs, dé-

1 *Gers.*, *Serm. coram rege Franciæ nomine Universitatis parisiensis*, t. IV.
2 *Consider.* 7, t. IV, col. 624 (édit. 1706).
3 *Joannes Major*, *De auct. conc. super Papam*, t II. *Oper. Gerson*, coll. 1159.
4 *Journal de Henri III*, t. II, p. 467.

lient tous les sujets de ce royaume du serment de fidélité et d'obéissance envers Henri de Valois.

C'était la guerre sainte, la croisade prêchée par l'Université contre le souverain légitime : elle fut acceptée ; et, d'après le récit de l'historien Davila [1], « le peuple, ne mettant plus de bornes à ses excès, se précipita avec furie sur tout ce qui portait l'empreinte du monarque, abattit ses statues, brisa ses armes, et déclara une guerre ouverte à tous ceux qui pouvaient être soupçonnés de lui être fidèles. »

D'une pareille doctrine à un forfait il n'y a qu'un pas, dans la tête d'un fanatique. La Sorbonne et l'Université avaient absous les sujets du serment de fidélité ; Jacques Clément frappa le monarque. Il était régicide ; l'Université le glorifia. « La Sorbonne, après l'exécution de Blois, raconte Julien Peleus [2], avoit approuvé la dégradation du roi et fulminé contre icelui, comme si c'eût été un tyran abandonné au premier tueur ; dont s'ensuivit l'enragée conspiration du Jacobin, le parricide commis en la personne du roi, la canonisation de ce furieux, que l'enfer créa, et les résolutions théologiques que Henri de Bourbon étoit déchu du droit de succession à la couronne, encore qu'il se recatholicât et devînt romaniste mille fois. » Julien Peleus ne s'arrête pas en aussi beau chemin : « Nous pouvons dire en vérité, ajoute-t-il, que c'est la Sorbonne qui l'a tué, puisqu'elle a incité et résolu les assassins à telle forcenerie et méchanceté. »

Ce ne sont pas seulement les docteurs de Sorbonne qui prennent part à la lutte contre le roi, c'est l'Université tout entière ; elle s'associe aux décrets rendus, en mettant à sa tête les plus fougueux Ligueurs. Dans cette même année 1589, Guillaume Roze, évêque de Senlis, est élu conservateur de ses priviléges. « La délibération à ce sujet, dit Crévier [3], est du 7 octobre et fut unanime. Toutes les Facultés le nommèrent conservateur apostolique, sans balancer, sans contester, tant la contagion de l'esprit ligueur avait pénétré et infecté la Compagnie, ou du

[1] *Histoire des derniers troubles*, liv. v et x, pages 21 et 547.

[2] Tome III, liv. VIII, page 538.

[3] *Histoire de l'Université*, t. VI, p. 415.

moins ceux qui la dominaient. » Le 16 décembre 1589, Jean de Magnanes est choisi pour recteur, et Crévier avoue[1] « qu'il fut bon ligueur et que son dévouement à la Ligue avait paru dans une occasion d'éclat. »

Henri de Navarre, roi de France sous le nom d'Henri IV, était à la tête de son armée. Le 7 mai 1590, la Sorbonne lançait contre lui un décret qui fut affiché dans toutes les rues de Paris et dans chaque ville de France. Il contenait les dispositions suivantes :

« Qu'il était défendu par le droit divin, à tous les Catholiques, de reconnaître pour roi un homme hérétique ou fauteur d'hérétiques, ennemi notoire de l'Eglise, et beaucoup plus encore, un relaps et nommément excommunié par le Saint-Siége;

» Que si un homme de ce caractère avait obtenu dans le for extérieur l'absolution de ses crimes et des censures, et que, cependant, il y eût un danger manifeste de dissimulation, de perfidie et de renversement de la Religion catholique, cet homme devait être exclu par le même droit.

» Quiconque agit pour l'élever sur le trône, lui est attaché ou favorable, ou permet qu'il parvienne à la couronne, le pouvant empêcher et le devant par sa charge, viole les sacrés canons, est justement suspect d'hérésie et pernicieux à la Religion et à l'Eglise, et l'on peut et l'on doit procéder sur ce sujet contre lui, de quelque rang et éminence qu'il soit.

» Comme donc Henri de Bourbon est hérétique, fauteur d'hérétiques, ennemi notoire de l'Eglise, relaps et nommément excommunié, et qu'au cas que peut-être il obtînt son absolution dans le for extérieur, la dissimulation, la perfidie et le renversement de la Religion sont manifestement à craindre, les Français sont obligés, quand même il obtiendrait son absolution, et que le légitime héritier de la couronne mourût et lui cédât son droit, de l'empêcher de s'emparer du royaume très-Chrétien, et qu'on ne fasse la paix avec lui. Ceux qui lui sont favorables violent les canons, sont suspects d'hérésie et pernicieux à l'Eglise; et comme tels, ils doivent être sérieusement et diligemment réprimés et punis.

1 Ibidem, p 418. Du Boulay, t. VI, p. 803, 804, 805.

» Et comme ceux qui favorisent de quelque manière que ce soit le dessein que ledit Henri a de parvenir à la couronne sont les déserteurs de la Religion et sont dans un état continuel de péché mortel; aussi ceux qui s'opposent à lui par le zèle de la Religion, autant qu'il est en eux, méritent beaucoup auprès de Dieu et des hommes; et comme on doit juger que les premiers qui s'obstinent à établir le règne de Satan seront éternellement damnés, de même il faut être persuadé que ceux qui y résistent jusqu'à verser leur sang, en recevront une récompense éternelle et obtiendront la palme du martyre en qualité de défenseurs de la Foi.

» Conclu d'un commun accord dans la troisième assemblée faite sur cette affaire, en la grand'salle du Collége de Sorbonne, tous les maîtres en général et en particulier ayant été appelés par serment, le septième mai de l'an 1590. »

Maintenant la doctrine de l'Université est connue, examinons celle des Parlements. Les Parlements s'étaient divisés : les uns avaient pris parti pour la Ligue, les autres contre. Le Parlement de Paris avait du Protestantisme dans les veines, comme il aura plus tard du Jansénisme. Il cherchait toujours des chimères à combattre et des erreurs à protéger. Lorsque Henri III eut fait, aux Etats de Blois, assassiner le duc de Guise, il ordonna au Parlement de Paris d'instruire le procès de la victime. Le Parlement répondit que « toutes procédures faites ou à faire par l'autorité du monarque étaient notoirement nulles. » Selon les registres du Parlement, à la date du 3 février 1589, — toujours cette fatale année qui verra consommer le régicide, — le Parlement commence les *premières écritures* du procès contre « Henri de Valois, troisième de ce nom, *jadis* roi de France et de Pologne. »

L'Université employait l'adverbe *naguère;* le Parlement se sert d'un équivalent : il dit *jadis ;* mais, comme le corps enseignant, la cour de justice procède avec inflexibilité. Elle proclame « que ledit Henri de Valois sera condamné à faire amende honorable, nu en chemise, la tête nue, la corde au col, assisté de l'exécuteur de la haute justice, tenant en sa main une torche ardente de trente livres ; que dès à présent il sera démis et dé-

claré indigne de la couronne de France, renonçant à tout droit qu'il y pourrait prétendre, et en outre sera banni et confiné à perpétuité au couvent des Hiéronimites, pour là y jeûner au pain et à l'eau le reste de ses jours[1]. »

Faire descendre la royauté à cette ignominie, c'est plus que l'assassinat, c'est l'insolence du mépris caché sous la honte d'un arrêt. Le Parlement de Paris condamnait Henri III à l'opprobre. Jacques Clément eut plus d'indulgence, il le tua. Le 22 août 1589, le Parlement de Toulouse arrêtait[2] :

« La cour, toutes chambres assemblées, avertie de la miraculeuse, épouvantable et sanglante mort advenue le premier de ce mois, a exhorté et exhorte tous les Evêques et Pasteurs de faire, chacun en leurs églises, rendre grâces à Dieu de la faveur qu'il nous a faite de la délivrance de Paris et autres villes du royaume ; a ordonné et ordonne que tous les ans, le premier jour d'août, l'on fera procession et prières publiques en reconnaissance des bénédictions qu'il nous a faites ledit jour. »

Et qu'on ne dise pas que le Parlement de Paris était alors sous l'influence des Seize. A la fin de cette année 1589, le duc de Mayenne arriva à Paris. Le conseil des Quarante n'était qu'une succursale des Seize et de l'Université. Il se fit nommer chef de ce conseil, il punit de mort les quatre plus furieux de l'assemblée des Seize, et, afin de lui donner plus de consistance, il appela dans ce Sénat dirigeant Jeannin, Vetus, Lemaître, d'Ormesson, Videville, Lesueur, Hennequin, Nuilly, Brisson, d'Assy, Bouchet, de Launay, Chartier, de Hacqueville et Charlet, tous présidents au Parlement. Les procureurs et avocats-généraux Séguier, Molé, d'Orléans, Brigard, Ottman et Jean Le Maître leur furent adjoints.

Le Parlement se prononçait pour l'application de la théorie régicide ; les avocats firent de même. Charles Dumoulin, que sa science a fait surnommer le Papinien français, et qui, selon de Thou, « était un excellent citoyen, aimant sa patrie plus qu'on ne saurait dire, » Charles Dumoulin, dans ses remar-

1 *Premières écritures du procès de Henri de Valois.*

2 *Arrêt du Parlement de Toulouse*, *Mémoires de la Ligue*, t. IV, p. 51.

ques sur les *Clémentines*, s'écriait[1] : « Il ne faut avoir aucun commerce avec les tyrans ; mais les tuer est chose glorieuse. »

Jean Bodin, qui, par son ouvrage de la *République*, a peut-être donné naissance à l'*Esprit des Lois* de Montesquieu, et que les Protestants et les philosophes du dix-huitième siècle ont salué comme leur précurseur, Jean Bodin pose différemment la question. Dans sa *République*, dont la première édition parut en 1576, ce jurisconsulte n'admet pas que les souverains par le droit de naissance, et qui gouvernent seuls et sans contrôle, puissent être mis à mort par leurs sujets; mais, si ces souverains sont tyrans, il autorise les étrangers à les égorger : tenons pour certain, dit-il[2], qu'il est permis à tout étranger de tuer un tyran déclaré tel par la voix publique, et devenu fameux par ses rapines, ses meurtres et sa cruauté.

« Il est permis de même à un citoyen, ajoute-t-il, de tuer, ou par force ouverte ou par ordre du Sénat, le prince qui partage son autorité avec le peuple ou avec les grands, s'il abuse de sa puissance pour torturer les citoyens par des meurtres, des viols, des rapines. Ainsi, l'empereur Charles-Quint, s'il eût opprimé le peuple et la république germanique, eût pu être tué en justice, parce qu'il ne jouissait pas de la suprême autorité. »

L'Université, le Parlement et les Jurisconsultes les plus renommés enseignaient le régicide ou le tyrannicide, ce qui nous semble la même chose; car si on établissait une distinction entre les deux mots, nous croyons que cette distinction existait plutôt dans les termes que dans la réalité. Le tyran, c'est-à-dire, Henri III, roi catholique, roi légitime, était proscrit, condamné à périr, et son assassin subissait à la Sorbonne et au Parlement un triomphe coupable. Les gémonies se changeaient pour lui en apothéose. Voyons ce que les Jésuites avaient dit, avaient fait pour préparer la mort d'Henri III et pour s'opposer à son successeur.

1 *Annot. ad Clement.*, lib. III, tit. XV.

2 *De Republica Joannis Bodini*, lib. II, c. V.

On distinguait dans l'École deux sortes de tyrans : le tyran d'usurpation et le tyran d'administration ; l'usurpateur proprement dit, et le souverain de droit abusant de son autorité pour faire le malheur de ses peuples. Les priviléges de la royauté et ceux des nations n'étaient pas encore définis d'une manière précise. On renfermait dans les recueils de théologie et dans les ouvrages de jurisprudence ces codes de politique, que l'effervescence des Ligueurs livra aux commentaires de la foule ; mais ils n'étaient destinés par leurs auteurs primitifs qu'à servir de thème à des arguties. Les haines que fomente le vertige des partis s'emparèrent de cette arme à double tranchant. Elles en usèrent comme d'un levier pour battre en brèche l'hérésie et pour effrayer les souverains. A tout prix, ils voulaient conserver la Religion catholique. Partis de ce principe, ils furent conduits par une pente insensible à de fatales conclusions. L'ébranlement qu'ils provoquaient dans les masses gagna leur esprit; de l'esprit, il passa jusqu'au cœur. Nous avons vu quelle était sur ce point la doctrine de l'Université et du Parlement; examinons à la même époque comment les Jésuites traduisirent leur pensée.

Quand la Compagnie de Jésus fut fondée, l'enseignement de ces propositions était public, et, dans son *Compte rendu* au Parlement de Rennes, La Chalotais, le célèbre procureur général breton, avoue [1] que « la doctrine du tyrannicide n'a pas été inventée par les Jésuites. Ils l'ont trouvée, ajoute-t-il, dans les théologiens scolastiques; elle était connue dès le temps de Jean de Sarisbéry dans le treizième siècle. » La Chalotais aurait pu remonter plus haut et découvrir dans la 28e lettre d'Yves de Chartres au Pape Urbain l'origine de cette théorie. Cependant il est avéré, même par l'un de leurs plus constants adversaires, que les membres de l'Ordre de Jésus n'ont pas inventé le tyrannicide. Qu'ont-ils donc fait pour que l'Université les accuse avec tant de colère ?

Quatorze Pères de la Compagnie, tous théologiens éminents, ont, dans divers ouvrages, discuté, approfondi et professé la doctrine qui avait cours sur les bancs. Ce sont Emmanuel Sa,

[1] *Compte rendu*, p. 209.

Valentia, Delrio, Heissius, Mariana, Suarez, Salas, Lessius, Tolet, Tanner, Castro-Palao, Bécan, Gretzer et Escobar. A l'exception de ce dernier, dont le nom a acquis, par les *Provinciales* de Pascal et par les épigrammes de Boileau, une étrange célébrité, tous ont écrit vers le temps de la Ligue; tous sont nés hors de France. Ils dissertaient; ils composaient leurs ouvrages en Espagne, en Italie et en Allemagne, sous des princes qui, comme Philippe II, n'auraient certainement pas été jaloux de laisser leur vie et leur couronne à la merci de la théologie.

Le Jésuite Emmanuel Sa s'explique ainsi [1] : « Celui qui gouverne tyranniquement un domaine qu'il a justement acquis ne peut en être dépouillé sans un jugement public; mais dès que la sentence est prononcée, tout homme peut s'en rendre l'exécuteur. Or, le tyran peut être déposé par le peuple même qui lui a juré obéissance perpétuelle, si, étant averti, il ne se corrige pas. Mais quant à celui qui envahit tyranniquement l'autorité, tout homme d'entre le peuple peut, s'il n'y a point d'autre remède, le tuer, car c'est un ennemi public. »

Le nom de Bellarmin doit, lui aussi, retentir dans cette discussion. Bellarmin n'est régicide ni de fait ni d'intention; mais sa doctrine sur le pouvoir temporel des Papes a été si souvent l'objet des plus vives attaques, que nous devons la faire connaître en la citant. Ce cardinal Jésuite écrivait [2] :

« Il n'appartient de tuer ni aux moines, ni aux autres personnes ecclésiastiques, ainsi qu'il est déclaré dans la XXIII[e] Distinction; bien moins encore leur appartient-il d'attenter à la vie des rois; et ce n'est pas aussi de cette façon que les Souverains-Pontifes ont coutume de s'y prendre pour réprimer les attentats des princes. Leur usage est d'employer d'abord à leur égard la correction paternelle, ensuite de les priver de la participation aux sacrements par les censures ecclésiastiques, et enfin de délier leurs sujets du serment de fidélité et de les dépouiller eux-mêmes de toute dignité et de toute autorité royale, si le cas l'exige. L'exécution appartient à d'autres. »

[1] *Aphorismi confessariorum in verbo Tyrannus* (édit. de *Cologne*, 1590).

[2] *Tractatus de potestate Summi Pontificis in temporalibus, auctore Roberto Bellarmino*, c. VII (édit. de *Rome*, 1610).

L'exécution dont parle Bellarmin, est-ce la mort par le bras séculier, ou plutôt la perte du diadème par la guerre? Le casuiste ultramontain n'explique pas davantage sa pensée; mais si les rois étaient consultés, plus d'un exemple récent les porterait, nous le croyons du moins, à préférer le jugement du Pape à celui des peuples représentés par la souveraineté nationale. Il est toujours possible de faire annuler l'un, l'échafaud des révolutions sait rendre l'autre irrévocable.

Le Père Antoine de Escobar de Mendoza a repris et amendé la proposition du Jésuite Emmanuel Sa : « Il n'est pas permis, dit-il[1], de tuer un tyran d'administration. Il est permis, dans l'acte même de son usurpation, de tuer, comme ennemi de la patrie, celui qui veut usurper la souveraineté; s'il est déjà en possession du royaume, il faut un jugement public. » C'est toujours l'éternelle distinction du tyran usurpateur et du tyran légitime; mais dans son fameux traité : *De rege et regis institutione*, ouvrage qui parut à Tolède en 1598, avec autorisation de Philippe II et approbation du Saint-Office, le Père Mariana soutint la proposition suivante : « En certains cas, il est permis à un particulier de tuer un tyran d'administration. » La proposition est bien entourée de palliatifs, d'explications, de sous-entendus, enfin de toutes les formules usitées dans l'École. Pourtant, du milieu de ces réticences, elle sort telle que nous la traduisons. Elle pose le régicide comme autorisé en certains cas; elle déduit ces cas; elle indique le concours de la voix publique, l'autorité de personnages graves et savants; mais que deviendront ces précautions en face des partis?

La voix publique? Chacun l'interprète à sa guise, chacun la saisit comme il veut l'entendre. Des personnages graves et savants? Il s'en trouve toujours au fond d'une faction. S'il ne s'en rencontre pas dans la réalité, les partis en façonnent. Ils créent aussi vite des docteurs que des hommes vertueux; ils ont tous le monopole des grands citoyens. Les poètes inventeurs du Paganisme fabriquaient les dieux à la taille de leurs passions, les partis suivent la même méthode, lorsqu'il s'agit pour eux de se donner des chefs ou des idoles.

[1] *Theologia moralis. Tractatus I, num.* 7.

Les subtilités du Jésuite Mariana ne sont donc que des subtilités; elles laissent au crime toute sa latitude. Mariana a été régicide par l'idée et par l'expression. Que firent les Jésuites en voyant soulever par un de leurs théologiens cette doctrine insensée? elle n'avait pas encore pénétré en France; le Parlement ne devait même la connaître que onze ans plus tard. Cependant, dès 1599, les Pères de la Province de Guienne portaient plainte à Aquaviva : « Notre Général, dit le Jésuite Richeome dans l'*Examen de l'Anticoton,* étant averti par moi, lorsque j'étais à Bourdeaux, l'an 1599, et par nos Pères de France, commanda que l'ouvrage de Mariana fût corrigé, et n'en eût-on vu aucun sans correction, si les hérétiques qui pensaient faire leur profit de ce livre ne l'eussent aussitôt réimprimé. »

Le 6 juillet 1610, Claude Aquaviva mettait fin par un décret explicite à ces querelles scolastiques qui, mal comprises, plus mal appliquées, pouvaient enfanter des forfaits. Ce décret fut traduit du latin en français par le Père Coton; il faut lui laisser son parfum de vétusté.

« En vertu de la sainte obéissance, nous enjoignons, dit le Général des Jésuites, sous peine d'excommunication et inhabilité à tous offices et de suspension *à divinis,* et autres peines arbitraires à nous réservées, qu'aucun Religieux de notre Compagnie, soit en public ou en particulier, lisant ou donnant avis, et, beaucoup plus, mettant quelques œuvres en lumière, n'entreprenne de soutenir qu'il soit loisible à qui que ce soit, et sous quelconque prétexte de tyrannie, de tuer les rois ou les princes, ou d'attenter sur leurs personnes, afin que telle doctrine n'ouvre le chemin à la ruine des princes et trouble la paix; ou révoque en doute la sûreté de ceux lesquels, selon l'ordonnance de Dieu, nous devons honorer et respecter comme personnes sacrées, et establies de notre Dieu pour heureusement régir et gouverner son peuple. »

Le Général s'exprimait avec cette netteté qui ne laisse pas place au doute. Longtemps auparavant, le Père Bellarmin écrivait : « Il est inouï qu'on ait jamais approuvé le meurtre d'aucun prince, fût-il hérétique, païen et persécuteur, lors-

qu'il s'est trouvé des monstres capables d'exécuter ce crime [1] »

Plus tard, un Jésuite westphalien, né en 1600, Herman Busembaüm, renouvela les discussions. Ce casuiste décida, dans la question *de la défense de soi-même*, « qu'un particulier pour le salut de sa vie et la conservation de ses membres peut tuer l'injuste agresseur, s'il y a absolue nécessité ; que le fils, le religieux, le sujet peuvent étendre jusque là leur défense contre le père, l'abbé, le prince, à moins que la mort du prince n'entraîne après elle de trop grands dommages, comme des guerres, etc. »

Le régicide, réduit à ces proportions, n'est plus qu'un meurtre pour se protéger soi-même. Cette doctrine ne rentre pas dans la question ; elle n'appartient en propre ni à l'Université, ni aux Jésuites, ni aux Protestants : elle est commune à tous ; tous la résolvent dans le sens de Busembaüm. Busembaüm reste donc en dehors de la proposition de Mariana, de la seule qui mérite d'être flétrie, et qui l'a justement été par les Jésuites d'abord, par les Parlements ensuite.

Les hérétiques étaient les alliés naturels de Henri IV, hérétique comme eux. A ce titre, ils n'ont pas dû, pendant la guerre civile, s'attacher au système des tyrannicides. Henri IV était privilégié pour eux, précisément parce qu'il était excommunié et calviniste ; mais s'ils ne se fussent pas trouvé dans cette position exceptionnelle, auraient-ils donc renoncé à l'application des théories sanglantes professées à cette même époque par leurs maîtres ?

Luther, en 1524, écrivait aux princes catholiques d'Allemagne [2] : « Vous exercez une tyrannie que les peuples ne peuvent, ne veulent et ne doivent plus souffrir. » En 1531, il est consulté par les Protestants qui trament une ligue contre leurs souverains, et il répond [3] « qu'encore qu'il eût jusqu'alors enseigné qu'il n'était pas permis de résister aux puissances légitimes, maintenant il s'en rapportait aux maximes des jurisconsultes, et que,

1 *Œuvres de Bellarmin. Lettres à Blakwell.*

2 *Vie de Luther*, par Sleidan, lib. V, p. 75. Bossuet, *Histoire des variations*, liv. II.

3 Sleidan, *ibid.*, lib. VIII, p. 217. Bossuet, *ibidem*, liv. IV.

dans un temps si fâcheux, on pourrait se voir réduit à des extrémités où non-seulement le droit civil, mais encore la conscience, obligeraient les fidèles à prendre les armes et à se liguer contre tous ceux qui voudraient leur faire la guerre, et même contre l'Empereur. »

Le moine apostat de Wittemberg proclame la révolte contre le principe d'autorité : Théodore de Bèze détermine le sens qu'il faut attacher à ses paroles. Bèze est calviniste, mais il partage l'opinion de Luther; il en fait l'application à la race des Valois : « On doit, écrit-il [1], combattre contre eux avec le même esprit qui animait Gédéon lorsqu'il livrait bataille aux Madianites, ou comme Judas Machabée lorsqu'il faisait la guerre au tyran Antiochus, à Nicanor et aux Païens. »

Knox, le fameux puritain écossais sorti de l'école de Genève, n'est pas moins explicite : « On aurait dû, prêchait-il, mettre à mort la reine Marie d'Ecosse, tous ses prêtres et tous les citoyens qui lui prêtaient assistance : ils avaient tenté de s'opposer à l'Evangile de Jésus-Christ. »

Un docteur calviniste, Jean Arthusius, parlait ainsi [2] : « Il faut résister au tyran tant qu'il continue sa tyrannie; le tuer même, si l'on ne peut autrement se préserver de ses violences, et mettre un autre à sa place. »

Etienne Junius Brutus, — nom de guerre républicain peu propre à rassurer les Césars de son siècle, — était un auteur protestant, et il déclarait [3] : « Si tous les grands de l'Etat, si la plupart d'entre eux, si un seul même, tentent de secouer le joug d'une tyrannie manifeste, alors il leur est permis, après avoir combiné leurs efforts, s'ils ne peuvent autrement se protéger contre la force, de tuer le tyran et de mettre un autre à sa place. »

Georges Buchanan, précepteur de Jacques Ier d'Angleterre, Buchanan, une des lumières du Protestantisme écossais, donnait au même sentiment une expression plus méprisante : « Quelle

[1] Théodore de Bèze, *Epistolæ* 37 et 40, *ex Kellero*, *De tyrannicidio*, p. 80.

[2] *In Politica methodice digesta*, cap. XIV (*Herbornæ*, 1603).

[3] *Vindiciæ contra tyrannos*, p. 318. Selon Leibnitz (lettre du 27 avril 1683), cet Etienne Junius Brutus était probablement Hubert Languet, ministre huguenot.

sera, s'écriait-il [1], la nature d'une guerre contre l'ennemi de tout le genre humain, c'est-à-dire d'un tyran? C'est la plus juste de toutes les guerres. » Puis il ajoutait : « Que tout le peuple, que tous les particuliers décernent des récompenses aux meurtriers du tyran, comme il s'en accorde habituellement à ceux qui ont tué des loups et des ours? » Buchanan ne s'est pas contenté d'établir ce système de régicide dans un seul ouvrage; son *Histoire d'Ecosse* contient le passage suivant [2] : « Un tyran est comme un but proposé à la haine de tous les mortels; contre lui ils dirigent tous leurs traits et lancent toutes leurs flèches. »

Fra-Paolo Sarpi ne peut pas, lui, donner à sa république de Venise le conseil de tuer un roi; mais le Servite, dont les Protestants, le Jansénisme et les sophistes ont exalté la gloire, n'est pas moins positif que tous ces écrivains, lorsqu'il apprend au Conseil des Dix comment on peut se débarrasser d'un ennemi.

« S'il se trouve, dit-il [3], parmi les habitants de la Terre-Ferme des chefs de faction, qu'on les extermine à quelque prix que ce soit; ils sont puissants, qu'on ne se serve point de la justice ordinaire, et que le poison fasse plutôt l'office du glaive. »

Milton, couvrant de sa gloire poétique, alors ignorée, les assassins de Charles Ier, définissait ainsi le Souverain [4] : « Un tyran est un roi de théâtre, un fantôme, un masque de roi : ce n'est pas un vrai roi. « Quelques lignes plus haut, sa pensée s'était développée : « De quelle injustice sommes-nous coupables envers vous? quel mal vous faisons-nous lorsque nous punissons de mort nos ennemis, les ennemis du bien public, plébéiens, nobles ou rois, qu'importe? »

Claude Saumaise, quoique Protestant, avait entrepris l'apo-

[1] *De jure regni apud Scotos*.

[2] *Histoire d'Ecosse*, liv. VII.

[3] *Opinione del Padre Paolo, servita, consultore di stato*, etc. (*in Venetia, appresso Roberto Matthei*, 1681).

En parlant de cet ouvrage, le Courayer, autre prêtre apostat, traducteur de Fra-Paolo, émet le jugement suivant :

« Tout court qu'il est, il peut passer pour un chef-d'œuvre politique. »

[4] *Defensio pro populo anglicano*, page 279 (*Œuvres complètes de Milton*, édition de 1759).

logie du roi d'Angleterre; Milton se chargea de la défense du peuple anglais, et il appela au secours de sa cause tous les maîtres du Protestantisme. « Voulez-vous savoir, s'écrie-t-il en essayant de prouver par l'Évangile que les sujets ont le droit de punir leurs rois [1], voulez-vous savoir pourquoi notre adversaire n'ose citer que des auteurs d'un autre temps? c'est qu'il sait bien qu'il a autant d'ennemis déclarés de sa doctrine qu'il y a de savants distingués dans le culte réformé : qu'il en fasse l'essai, et il verra que je rangerai en bataille contre lui les Luther, les Zwingle, les Calvin, les Bucer, les Pierre Martyr, les Paré, et que je l'écraserai sous le poids de leur autorité. »

Nous avons assez fouillé dans l'arsenal des partis pour savoir que l'enseignement du tyrannicide n'appartenait en propre à aucun culte, à aucune corporation, à aucune école : tous le proclamaient en termes identiques. Les Jésuites et les hérétiques, étrangers aux divisions intestines comme aux mœurs de la France, professaient dans leurs écoles d'Allemagne et de la Péninsule la doctrine du régicide ; l'Université de Paris l'appliquait au foyer même des guerres civiles, lorsqu'aucun Jésuite français ne l'enseignait et ne la soutenait que dans ses œuvres. Le Père Mariana et Junius Brutus ne parlaient qu'en général du tyran; l'Université de Paris le désigne. Dans ses actes officiels elle indique du doigt à quelle poitrine royale doivent s'adresser les poignards des fanatiques : les poignards ne se faisaient pas attendre. L'Université a pris elle-même une part active aux excès de la Ligue; elle s'en fit une autre par les hommes sortis de son sein. Guillaume Rose, le tribun catholique, fut élevé à la dignité de conservateur de ses priviléges; Jean Boucher, le terrible curé de Saint-Benoît, était un ancien recteur de cette même Université ; Jacques de Cueilly, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, avait été honoré du même titre; Guillaume Lucain et François Pigenat [2] comptaient parmi ses docteurs. L'Université

[1] *Idem*, ch. III, p. 309.

[2] On a souvent confondu François Pigenat, docteur en l'Université de Paris, avec son frère Odon Pigenat, de la Compagnie de Jésus : ils étaient ligueurs tous deux ; mais on a porté au compte du Jésuite toutes les paroles, tous les actes de l'Universitaire. Au tome 1er, p. 450 du *Journal de Henri IV*, on lit : « Odon Pigenat, Jésuite, ligueur comme son frère, mais moins hardi et moins furieux que lui. »

avait dans Paris quelques cures à sa nomination : celle de Saint-André-des-Arcs, de Saint-Côme et de Saint-Jacques-de-la-Boucherie étaient du nombre. Elle leur donna pour curés les Ligueurs Christophe Aubry, Jean Hamilton et Julien Pelletier. Leurs noms et leurs discours sont aussi inséparables de l'histoire de ces temps que la lettre du Père Claude Matthieu. Ce Jésuite écrivait le 11 février 1583[1] : « On ne peut pas, en conscience, attenter à la vie du roi, et le Pape Grégoire XIII a condamné ceux qui osent penser ou enseigner le contraire. »

Dégagés des sophismes et des colères de l'esprit de parti, les Universitaires, les Parlements auraient sans aucun doute fait la même déclaration ; car, à cette époque où de nobles passions se trouvaient au service de la plus sainte des causes, il y eut de ces contradictions qui épouvantent l'intelligence de l'homme. Les Catholiques désiraient avant tout et par-dessus tout que la France conservât l'unité dans sa Foi, l'unité dans sa nationalité menacée par les projets de fédération dont les Huguenots ne savaient pas assez déguiser les plans. Née de ce principe, la Ligue en avait dévié pour abandonner sa force de fidélité religieuse à des trames coupables ou aux manœuvres de l'étranger. En perdant le duc de Guise, elle restait sans chef, sans puissance morale pour la discipliner, sans prince même à opposer au roi de Navarre. Lorsque Henri III, qui avait fait périr le duc et le cardinal de Guise, mourut sept mois après de la même mort tragique, les Ligueurs se sentirent dans une situation plus difficile que jamais. Henri IV était roi par sa puissance et par sa bravoure intelligente ; mais c'était contre lui et à cause de ses croyances hérétiques que la Ligue s'était formée. Les prévisions des Catholiques se réalisaient, un monarque protestant allait s'asseoir sur le trône de France ; ils se décidèrent à ne jamais transiger avec l'hérésie.

Les événements avaient pourtant déjà réduit la Sainte-Union à de moins vastes proportions. Tout semblait lui sourire ; elle avait pour elle le peuple de Paris et la plupart des provinces ; elle comptait dans ses rangs les troupes de Philippe II et le

[1] *Mémoires de Nevers*, t. 1er, p. 657.

cardinal Cajétan, légat du Saint-Siége : mais le fond de la situation n'était plus le même. Sixte-Quint avait jugé qu'un contre-poids à la puissance de Philippe II était nécessaire pour l'Europe ; le Pape le cherchait en France. Dans un consistoire secret tenu au Quirinal, le 11 septembre 1589, il avait bien pu dire « que, par les circonstances de la mort d'Henri III, on reconnaissait le jugement de Dieu, et que, contrairement à l'usage, il refusait de célébrer un service funèbre pour ce roi très-Chrétien, mort dans l'impénitence et sous le poids de l'excommunication ; mais, ajouta Sixte-Quint, de cette décision ne doit résulter aucun préjudice pour la France. » Le Pape se détachait de la Ligue, parce qu'il jugeait dangereux de laisser l'Europe à la merci de l'Espagne. Il donnait même ordre à son légat de ne pas pousser les choses à l'extrême, ordre que Cajétan, tout dévoué à Philippe II, ne se pressa point de mettre à exécution.

Cependant Henri IV, vainqueur à Arques ainsi qu'à Coutras, et peu inquiet de la concurrence que lui faisait le vieux cardinal de Bourbon, roi de la Ligue sous le nom de Charles X, gagnait, le 14 mars 1590, la bataille d'Ivry. Il mettait le siége devant Paris, et, le 9 mai, le cardinal de Bourbon mourait à Fontenay-le-Comte sous les honneurs, pour ainsi dire, posthumes de la royauté.

Le Père Odon Pigenat, Provincial, faisait partie des Seize ; et, s'il faut en croire Richeome[1], « ce Jésuite se trouva quelquefois aux assemblées des Seize à la sollicitation du président Brisson, pour tâcher de modérer la fureur de cet exécrable tribunal. » De Thou et Arnauld n'en parlent pas ainsi : de Thou[2] le peint comme « un Ligueur furieux, aussi fanatique qu'un corybante, » et Arnauld comme « le plus cruel tigre qui fût dans Paris. » Pasquier ne craint pas de dire[3] : « Ce ne fut pas tant une guerre civile qu'un coupe-gorge général par toute la France. Les Colléges des Jésuites furent, par une notoriété de fait, le ressort général du parti contraire. Là se forgeoient leurs

[1] *De la Vérité défendue*, ch. LVI.

[2] *Histoire universelle*, t. XII, p. 53.

[3] *Catéchis. des Jés.*, liv. VIII, ch. II.

Evangiles en chiffres, qu'ils envoyoient aux pays étrangers; là se distribuoient leurs apôtres pour maintenir les troubles par leurs presches, comme leur Père Jacques Commolet dans Paris et leur Père Bernard Rouillet dans Bourges; les autres, meurtres et assassinats, comme Varade et le même Père Commolet. »

Pasquier raconte et ne prouve jamais. Royaliste sincèrement attaché à la fortune de Henri IV, mais s'étant fait de sa haine contre la Compagnie une position, il doit au moins être suspect de partialité. Les Jésuites Pigenat, Gonthéri, Commolet, Guignard, Varade et Rouillet se joignirent activement aux prédicateurs de la Ligue; ils excitèrent les Parisiens, qui n'en avaient pas besoin, à résister jusqu'à la dernière extrémité aux armes d'Henri IV, protestant. A Toulouse, à Bordeaux, à Lyon, à Rouen, à Bourges, au Nord comme au Midi, ils prirent part à l'enthousiasme populaire, ils le régularisèrent même souvent. Mais lorsque les Seize livrent au bourreau la tête du président Brisson, de Larcher et Tardif; lorsqu'ils forcent le cardinal de Gondi à se retirer de sa cathédrale de Notre-Dame, parce que, à l'exemple des trois magistrats, il ne consentait pas à accepter la suzeraineté de l'Espagne; lorsque, le 20 septembre 1591, les Seize, mus par une pensée anti-nationale, offrent à Philippe II la couronne de France et se mettent à sa discrétion par un acte signé d'un président, de trois conseillers au Parlement et de trois docteurs de l'Université, il est impossible de saisir la main, la parole ou le conseil d'un Jésuite au milieu de ces désordres.

Le Père Claude Matthieu, décédé en 1587, est bien accusé par Pasquier et par Arnauld d'être ressuscité quatre ans après sa mort, et d'avoir remis en personne à l'Escurial la proposition des Seize[1]; mais la Sorbonne, qui, sur ce point, en sait un peu plus que la Compagnie de Jésus, avoue que la dépêche fut confiée à un moine espagnol nommé Aquarius. Ici l'Université doit inspirer confiance; elle avait signé, par ses délégués à l'assemblée des Seize, une lettre qui était l'opprobre et la ruine de la France.

[1] L'*Art de vérifier les dates* a commis le même anachronisme, probablement sur l'autorité d'Arnauld ou de Pasquier. (*Note de l'éditeur.*)

Parmi les nombreux écrits que la Ligue a enfantés, nous avons cherché une page dans laquelle un fait accusateur, en dehors de ceux que nous mentionnons, serait retracé avec les documents à l'appui. En retranchant les déclamations alors communes aux Jésuites, aux Universitaires, aux Parlements et aux autres ligueurs, nous n'avons vu que des assertions dénuées de preuves, que des lambeaux de sermons épars dans les recueils satiriques et n'ayant pour garantie que le témoignage des annalistes contemporains. On a toujours beaucoup trop nourri le peuple de mensonges historiques et de mouvements oratoires, pour que nous acceptions sans examen les éloges que se décernent les partis et les reproches mutuels dont ils s'accablent.

Le blocus de Paris continuait, et la Ligue, qui en était réduite à l'éloquence de la rue plutôt qu'à l'action, n'avait pas calculé que bientôt la famine se ferait sentir dans une ville aussi populeuse. L'armée d'Henri IV campait à ses portes, et une effroyable disette menaçait les assiégés. Tout le monde était soldat par enthousiasme ou par terreur. Tout le monde, dans le besoin commun, se dévouait pour sa cause. Le dévouement ne suffisait pas encore, car la faim était de toutes les heures. On crut l'apaiser en faisant faire aux Parisiens, dans une procession solennelle, la revue de leurs forces vives. La procession avait quelque chose de si populaire que, peu de jours après la reddition de Paris, le 29 mars 1594, Henri IV en ordonna une à laquelle il s'empressa d'assister pour offrir à son peuple un gage authentique de sa Foi. Mais cette dernière n'effaça point le souvenir de celles que la Ligue avait célébrées pendant le siége de Paris. La *Satire Menippée,* venue quatre ans après la procession du 11 mars 1590, a essayé de tuer sous le ridicule une pareille démonstration. On peut, quand le succès a brisé les partis, dénaturer le but d'un événement, le livrer par l'épigramme à la risée publique; mais l'histoire, qui n'est pas toujours une conspiration contre la vérité, a des allures plus graves que le pamphlet. L'histoire, même écrite sous les yeux d'Henri IV, et par un de ses fidèles, rend aux faits toute leur poétique vérité.

Henri IV connaissait la puissance de la Religion sur les Fran-

çais ; il ne voulut pas les froisser en travestissant une cérémonie qui avait eu tant d'influence sur leur esprit, et Pierre Matthieu, parlant du peuple de Paris, eut le droit de dire : « Sa patience fut beaucoup fortifiée par la procession générale de tous les Ordres de la ville, suivant un crucifix que l'Évêque de Senlis portoit ; ils avoient des armes et des cuirasses sur les habits et quelques vieilles hallebardes, maigres, défaits, et tellement exténuez, qu'ils ressembloient à des anatomies cheminantes, et néanmoins résolus de mourir allégrement et courageusement plutôt que de vivre sous un prince hérétique. Ce spectacle releva les esprits abattus, et plusieurs, n'en pouvans plus, s'enfermoient dans les églises pour y attendre la mort. »

C'était une fédération contre la famine et contre l'hérésie, une fédération qui se faisait sous la bannière de l'Église au lieu de s'abriter sous le drapeau de la liberté révolutionnaire, une fédération dont chaque temple devenait le Champ-de-Mars. Le cardinal Cajétan, le Parlement, la Cour des comptes, le recteur de l'Université, et plus de douze cents Religieux y assistèrent : les Jésuites seuls s'abstinrent. Ils n'y parurent pas, sous prétexte sans doute qu'au terme de leurs Constitutions, ils n'ont pas coutume de prendre part aux processions. Leur absence fut remarquée et doit être signalée [1].

[1] « Le 11 mars 1590 se fit la fameuse procession de la Ligue, à laquelle assista la cour du Parlement, la Chambre des comptes et les autres cours souveraines. » (*Journal de Henri IV au* 11 *mars* 1590).

« La procession fut telle : le recteur de l'Université quitta sa capeluche rectorale, prit sa robe de maître ès-arts avec le camail et le roquet et un hausse-col dessous, la barbe et la tête rasées tout frais, l'épée au côté et une pertuisane sur l'épaule ; les curés Hamilton, Boucher et Lincestre, un petit plus bizarrement armés, faisoient le premier rang, et devant eux marchoient trois petits moinetons et novices, leurs robes troussées, aiant chacun le casque en tête dessous leur capuchon, et une rondache pendue au col ; maître Pelletier, curé de Saint-Jacques, marchoit à côté, tantôt devant, tantôt derrière, habillé de violet, en gendarme scolastique, une brigandine sur le dos, avec l'épée et le poignard, et une hallebarde sur l'épaule gauche, en forme de sergent de bande, qui suoit, poussoit et haletoit pour mettre chacun en rang et ordonnance.

» Puis suivoient, de trois en trois, cinquante ou soixante religieux, tant Cordeliers que Jacobins, Carmes, Capucins, Minimes, Bons-Hommes, Feuillants. Entre autres y avoient six Capucins aiant chacun un morion en tête, et au-dessus une plume de coq, revêtus de cottes de mailles, l'épée ceinte au côté par-dessus leurs habits ; l'un portant une lance, l'autre une croix, l'un un épieu, l'autre une arquebuse, le tout rouillé, par humilité catholique ; les autres presque tous avoient des piques qu'ils branloient souvent par faute de meilleur passe-temps, hormis un Feuil-

La procession avait bien pu relever les courages, mais elle ne donnait pas de pain à une population affamée; les chefs de la Ligue enjoignent de visiter chaque maison et de saisir les denrées qui y seront déposées. Dans un temps où les divisions religieuses transformaient en soldats les hommes les plus pacifiques par vocation, et où chacun se faisait gloire d'un sacrifice, les Jésuites reculent devant celui que la Ligue leur impose. Le 26 juin, Tyrius, leur recteur, accompagné de Bellarmin, se rend chez le cardinal Cajétan, afin d'obtenir du légat un ordre qui exempte leur maison de toute perquisition. Le prévôt des marchands était en conférence avec Cajétan. A cette demande du Père Tyrius, le prévôt s'indigne; il reproche aux Jésuites leur égoïste insouciance pour les malheurs publics. Les Pères pouvaient mériter sa colère; mais, afin de poursuivre jusque dans les calamités leur mission d'enseignement, ils ne s'étaient point, comme l'Université, séparés de leurs disciples. L'Université forçait les siens à se mêler aux luttes intestines. Pour les engager plus avant dans la résistance, elle avait fermé ses écoles et suspendu ses cours. Les Jésuites, plus prévoyants ou moins belliqueux, ne privaient pas d'instruction cette jeunesse qu'il ne fallait pas jeter sans modérateur dans l'arène des passions politiques. Au milieu du siége, ils continuaient leurs leçons. Leur zèle de ligueurs avait quelque chose de si tiède, qu'au dire même de la *Satire Ménippée* [1], ils n'étaient pas éloignés, dès 1590, de l'idée de voir les Parisiens rendre leur capitale à l'héritier légitime des Valois.

En effet, le samedi 4 août 1590, le légat, toujours bouillant,

lant boiteux qui, armé tout crud, se faisoit faire place avec une épée à deux mains et une hache d'armes à sa ceinture, son bréviaire par derrière ....

» A la queue y avoit trois Minimes, tous d'une parure, savoir est, aiant sur leurs habits chacun un plastron et le derrière découvert, la salade en tête, l'épée et pistolet à la ceinture, et chacun une arquebuse à croc sans fourchette. » (*Mémoires de la Ligue*, t. V, p. 495).

Il y eut aussi une autre procession ou revue de la Ligue, le 3 juin 1590. « Roze, Evêque de Senlis, était à la tête comme commandant et premier capitaine; le légat accourut à ce spectacle; il était dans son carrosse avec Panigaroli, le Jésuite Bellarmin et autres Italiens. Dans une décharge faite pour honorer le légat, un de ces nouveaux soldats tira dessus le carrosse et tua un des ecclésiastiques, qui était aumônier du cardinal Cajétan. Ce qui fit que le légat s'en retourna au plus vite. » (*Voyez Journal de Henri IV*, au 3 juin 1590, édit. de 1736).

[1] *Satire Ménippée*, t. I, p. 448.

toujours exalté, consulte les Pères Tyrius et Bellarmin pour savoir si les Parisiens encourraient l'excommunication dans le cas où ils se soumettraient au roi. La réponse des Jésuites était impatiemment attendue. L'Université venait de déclarer qu'en conscience il ne serait jamais permis de traiter avec le Béarnais; les ducs de Nemours, de Mercœur, de Mayenne, de Montpensier et le chevalier d'Aumale partageaient cet avis; ils s'opposaient à ce qu'on en appelât aux Pères, dont, disaient-ils, la décision ne serait point conforme à leurs vues [1]. Comme l'avaient pressenti tous ces princes, Bellarmin et Tyrius prononcent que les assiégés n'encourront aucune censure, s'ils reconnaissent l'autorité de Henri IV.

Sur ces entrefaites, le duc de Parme força l'armée royale à lever le blocus de Paris; il enleva même, sous ses yeux, la petite ville de Lagny. Ce fut plutôt un défi qu'un échec. Le Béarnais n'était pas homme à supporter l'un ou l'autre avec résignation. Les Espagnols le contraignaient d'abandonner le siége de sa capitale; il forme le projet de s'en emparer par un coup de main. Le comte de Châtillon se met à la tête d'une troupe d'élite, et le 9 septembre, à onze heures du soir, il pénètre dans le faubourg Saint-Jacques, presque désert depuis la retraite des Royalistes.

Dans cette guerre exceptionnelle, les Prêtres, les Religieux eux-mêmes portaient les armes, ils combattaient et veillaient à la garde des murailles. Les Jésuites étaient de faction, cette nuit-là même, auprès de leur Collége de la rue Saint-Jacques; ils entendent le bruit des pas, ils donnent l'alarme. Aussitôt les Parisiens accourent sur les remparts. Châtillon s'aperçoit qu'il est prévenu; il fait faire halte à ses soldats; il commande le plus profond silence. Les bourgeois croient que ce n'est qu'une fausse alerte, ils laissent sous la garde des Jésuites la muraille menacée. Cependant les Royalistes avançaient toujours. A quatre heures du matin, ils sont au bord du fossé, ils le franchissent, puis les voilà qui, toujours protégés par l'obscurité, plantent leurs échelles à l'endroit même où se trouvaient en sentinelle

[1] *Mercurii Gallo-Belgici*, t. I, p. 170 174.

un Jésuite, un avocat et un libraire[1]. A la vue du danger que court la cité endormie, ces trois hommes ne s'intimident pas; ils crient aux armes et culbutent les premiers assaillants qui s'élançaient déjà sur le parapet. Les murailles se garnissent d'hommes d'armes; la surprise n'est plus possible : Châtillon fait sonner la retraite.

Tel est le récit de Pierre Cornejo. De Thou, qui raconte aussi cette expédition, ne lui prête aucune des circonstances aventureuse dont l'historien espagnol embellit sa version. Il n'y a plus de Jésuites dans cette affaire pour de Thou, qui en voit cependant partout, et il se contente de dire[2] : « L'entreprise manqua parce que les échelles qu'on y avait destinées furent trop courtes. Un espagnol, nommé Pierre Cornejo, qui a fait une relation du siége de Paris, écrivain d'ailleurs peu exact, attribue aux Jésuites la conservation de la ville en cette circonstance. »

Quoi qu'il en soit, ce sont là les seuls faits militaires auxquels les Pères de la Compagnie prirent part pendant la Ligue. A Aubenas, les Protestants les y mêlèrent d'une façon plus tragique. Au mois de février 1593, Jacques Salès et le F. Guillaume Sautemouche évangélisaient cette cité du Vivarais. Chambaud, un de ces chefs de partisans que les Huguenots répandaient dans le royaume, s'empare par surprise de la ville. Le premier fruit de sa victoire est d'égorger les deux Religieux qui meurent au milieu des chants de triomphe des pasteurs calvinistes. Les combats n'allaient ni au caractère sacerdotal des Jésuites ni au tempérament de leur Ordre. Le Pape Grégoire XIV avait envoyé aux Catholiques de France un secours de huit mille fantassins, de mille chevaux et de cent arquebuses, commandés par Hercule Sfondrati, duc de Monte-Marciano, son neveu. Des Jésuites italiens étaient attachés à cette armée, comme des Jésuites espagnols à celle du duc Parme, qui marchait autant contre les Luthériens d'Allemagne alliés d'Henri IV que contre les Français hérétiques. Le devoir des Pères chargés de

[1] L'avocat se nommait Guillaume Balden, et le libraire s'appelait Jean Nivelle, nom devenu célèbre dans la librairie.

[2] *Histoire universelle*, t. VII, liv. XCIX, p. 663 (édit. de Bâle).

cette mission par le Pape était bien simple; ils furent les missionnaires, les aumôniers de ces troupes. Elles avaient beaucoup souffert; les fatigues de la route, les maladies contagieuses firent périr un grand nombre de soldats; les Jésuites qui les suivaient devinrent leurs médecins et leurs consolateurs : les Pères Corrade et Braccini moururent en les secourant. Quand l'armée pontificale arriva à Verdun, avec les Pères Panciroli et Georges Hepp, le Père Benoît Nigri, maître des Novices de cette ville, se mit comme eux au service des malades. Nigri succomba.

Le Souverain-Pontife ne se contentait pas d'aider la Ligue avec les armes, il lui accordait encore un appui plus redoutable. Il avait renouvelé les excommunications contre le roi; il déliait ses sujets du serment de fidélité; et Clément VIII commençait son pontificat par une bulle adressée aux Français. Cette bulle leur ordonnait de se choisir un prince catholique, par conséquent d'exclure Henri IV. Le Parlement de Paris l'enregistra; mais le Béarnais qui, tenant la campagne avec sa petite armée, luttait glorieusement et contre les Espagnols et contre les Ligueurs, sentait parfaitement que ce ne serait point avec des victoires seules qu'il pacifierait la France. A travers les saillies de son esprit, il y avait dans ce monarque un mélange de bonhomie et de franchise qui cachait une pénétration profonde. Les entraînements de son cœur n'altéraient en rien sa sagacité, et il commençait à comprendre qu'il fallait en finir avec une position aussi critique. Le Pape et le cardinal de Plaisance, son légat, poursuivaient officiellement la déchéance d'Henri IV, et, le 26 janvier 1593, les Etats-Généraux s'assemblaient, par ordre du duc de Mayenne, pour procéder à l'élection d'un souverain.

En France comme partout, le principe de la légitimité n'est que la conséquence du principe de la succession au trône. Les idées sur cette matière suivent les idées que se fait un pays pour les héritages patrimoniaux, et les Bourbons de Navarre se trouvaient parents des Valois à un degré si éloigné qu'en ce temps de confusion il était presque permis d'oublier qu'ils pussent aspirer à la couronne. Le fils de Jeanne d'Albret n'était point encore le Henri IV de l'histoire, ce roi dont la bonté et la grandeur sont

populaires. Les masses n'apercevaient en lui que le chef de ces Huguenots, qui avaient mutilé plus de monuments, évoqué plus de calamités qu'une invasion de barbares.

Le peuple n'était pas alors aussi juste envers Henri IV, que Sixte-Quint lui-même. disant au sacré-collége [1] : « La tête de ce prince est faite exprès pour la couronne de France. » Sublime éloge, qui grandit la nation en glorifiant le roi! Des bourgeois de Paris avaient produit requête au Parlement pour demander qu'on suppliât Henri IV de revenir à la foi de ses pères, car ses victoires le légitimaient. Les bourgeois de Paris espéraient ainsi déjouer les projets de l'Espagne et de l'usurpation. Le 1[er] novembre 1592, la Sorbonne décréta que « cette requête était inepte, séditieuse, impie, inutile, attendu qu'on connaissait l'obstination de Henri le relaps.

Ce fut sous de pareils auspices que les États-Généraux commencèrent. Les Protestants avaient voulu arracher le sceptre de la main des Valois et fédéraliser la France par l'hérésie. Les Guise n'avaient pas porté si loin leurs vues ; ils ne songeaient à recueillir la couronne que lorsqu'elle tomberait de la tête des princes légitimes ; mais les Guise, toujours si actifs, toujours si puissants, n'étaient plus représentés que par le duc de Mayenne et par un jeune fils de celui que Henri III fit assassiner aux États de Blois. Le duc de Mayenne, dévoré d'ambition comme tous les siens, mais moins audacieux, et par cela même moins aimé, se voyait, malgré ses instincts tout français, sous le joug de la domination espagnole. Philippe II venait de rendre un immense service au Catholicisme : l'heure d'acquitter les dettes contractées par la Religion avait sonné. Dans ces Etats-Généraux, le roi d'Espagne proposait de marier l'infante Claire-Eugénie, sa fille, à l'archiduc Ernest, et de leur offrir en dot le royaume de France. Des Ligueurs seuls composaient cette assemblée : un cri général d'indignation accueillit pourtant le vœu des Espagnols et de la maison d'Autriche. Philippe II l'avait prévu ; il modifia son plan, et ses ambassadeurs parlèrent d'unir l'infante au jeune duc de Guise.

[1] *Vie de Sixte-Quint*, par Gregorio Leti, liv. x, p. 317.

C'était encore l'étranger : la noblesse française repoussa cette transaction. Le Parlement ligueur arrêta que « remontrances seraient faites au duc de Mayenne, à ce qu'il eût à maintenir les lois fondamentales et empêcher que la couronne ne fût transportée à des étrangers. Il déclara nuls et illicites tous traités qui auraient été faits ou qui se feraient pour cela, comme étant contraires à la loi salique.

L'Evêque de Senlis, Guillaume Roze lui-même, se prononça avec tant d'éloquence que, de ce jour, il ne resta plus qu'un pas à faire pour réconcilier les deux partis : le 25 juillet 1593, Henri IV abjura le Calvinisme dans la basilique de Saint-Denis.

S'il y eut un vaincu dans ces guerres, à coup sûr ce fut le Béarnais ; glorieux vaincu, qui avait triomphé par les armes de tous ses ennemis, et qui acceptait la loi qu'ils lui imposaient. Le roi était catholique ; mais soit calcul, soit aveuglement, soit défiance, les Ligueurs, alors rebelles, n'avaient pas consenti à lui ouvrir les portes de sa capitale ; la voix du Souverain-Pontife était l oracle qui devait les réduire à l'obéissance, et cette voix se taisait. Les Ligueurs ardents voyaient dans Henri IV un prince qui croyait que Paris valait bien une messe. Clément VIII, tout en rendant justice au grand homme, se méfiait de cette conversion, dont les suites pouvaient être si heureuses ou si défavorables à l'Eglise. L'Espagne, d'un autre côté, avait intérêt à prouver au Saint-Siége que l'abjuration du 25 juillet était un acte de pure condescendance. Selon Philippe II, le Béarnais, une fois tranquillement assis sur son trône, ne tarderait pas à la révoquer pour revenir au Protestantisme. La question ne pouvait plus se vider en France, le sort des armes avait décidé ; le Saint-Père seul tenait entre ses mains la paix ou la guerre. Philippe II connaissait la situation ; il négociait pour empêcher le Pape de réconcilier le roi de France avec l'Eglise universelle.

Dans cet état de choses, dont Henri IV ne se déguisait pas les embarras, il lui fallait à Rome un plénipotentiaire aussi dévoué à la Religion catholique qu'à lui-même : il choisit Louis de Gonzague, duc de Nevers. Le 19 novembre 1594, l'ambassadeur entrait dans la ville pontificale, il y entrait malgré Clément VIII et grâce au Père Possevin. Ce Jésuite,

Italien d'origine, avait été déjà plus d'une fois consulté par le Pape sur l'abjuration du roi de France, et, avec sa science des hommes, il avait émis un avis favorable pour la faire recevoir. Clément VIII n'ignorait pas que Possevin était depuis longtemps l'ami du duc de Nevers; il savait le fond de sa pensée. Pour adoucir ce qu'il y aurait de trop violent dans la résolution prise par la cour de Rome, il chargea le Jésuite d'aller à la rencontre de l'ambassadeur et de lui dire que le Saint-Père refusait d'entendre parler de Henri IV et de ses négociateurs. La présence de Nevers dans la capitale du monde chrétien mettait un terme à beaucoup d'intrigues espagnoles; elle contribuait à la paix. Possevin remplit avec tant de dextérité sa mission que le duc de Nevers, dans le récit de son ambassade, insinue que le Jésuite ne lui fit point pressentir la volonté si formelle du Souverain-Pontife.

Possevin, sous les yeux du Général de la Compagnie de Jésus, désobéissait au Pape pour servir Henri IV et la France. L'ambassadeur, comte d'Olivarès, se montra si courroucé, et Clément VIII partagea si amèrement son irritation, que, dans la nuit même, le Père se vit obligé de prendre la fuite. « Possevin, Jésuite, dit Julien Peleus[1], s'enfuit de Rome pour avoir tenu quelques propos de réconciliation du roi avec le Saint-Siége. » Les conseils qu'il donna, ajouta un autre annaliste[2], le firent détester par les Espagnols, qui se plaignirent vivement de lui, et « il fut contraint, reprend l'Estoile[3], de sortir de Rome pour éviter la colère du Pape. »

Ce ne sont pas les seuls témoignages qui confirment l'intervention de Possevin dans cette affaire. Le 59 avril 1607, Philippe Canaye, seigneur de Fresne, ministre de France à Venise, écrivait à d'Alincourt, ambassadeur auprès du Saint-Siége, et il lui disait[4] : « Le bon Père Possevin arrivera peu de jours après cet ordinaire et ne faudra de vous aller voir. Outre sa

[1] *Julien Peleus*, t. IV, liv. XIV, p. 723.

[2] *Mercurii Gallo-Belgici*, t. II, liv. VII, p. 92. Voir aussi les *Lettres du Cardinal d'Ossat*, t. I, p. 672.

[3] *Journal de Henri IV.* — Jouvency, dans son Histoire de la Compagnie, révoque en doute la fuite de Possevin. Partis V, lib. 12, n. 38.

[4] *Lettres et ambassade de messire Canaye, seigneur de Fresne*, t. III, p. 21 (édit. de 1645).

rare piété et érudition, il s'est employé à la rebénédiction de Sa Majesté avec tant d'affection que toute la France lui en est redevable. »

Au moment où le Père Possevin se dévouait pour forcer le Saint-Siége dans ses derniers retranchements, un autre Jésuite, un Espagnol, le cardinal Tolet, prenait en main la cause de Henri IV; il la gagnait malgré le roi d'Espagne et malgré la Ligue. « Le cardinal Tolet, dit un historien de Henri IV[1], moins illustre encore par la pourpre dont il était revêtu que par sa science profonde et ses vertus chrétiennes, oubliant les haines nationales, bravant le puissance de l'Espagne et ses implacables ressentiments, porte le coup mortel à la Ligue autant par ses écrits que par ses paroles. Il fait taire l'envie par sa doctrine, tellement qu'entraîné par la gravité et par la force de ses conseils, le Souverain-Pontife donne le baiser de paix à son fils pénitent. »

Un double lien attachait Tolet au Saint-Siége : il était Jésuite et cardinal; il ne devait rien à la France, rien à la maison de Bourbon; ce qu'il allait faire, c'était l'anéantissement des plus chères espérances de Philippe II. Henri IV professait hier le Calvinisme, il peut y revenir demain et sacrifier aux Protestants la Compagnie, qui alors sera privée de tout appui en Espagne et même à Rome. Néanmoins ce Jésuite sous la pourpre ose à lui tout seul accomplir la tâche qu'un autre Jésuite a commencée. Possevin a préparé les voies à la réconciliation du Béarnais avec l'Église ; Tolet achève l'œuvre, et, dans une de ses lettres à Villeroi, secrétaire d'Etat de Henri IV, le cardinal d'Ossat, plénipotentiaire de France, révèle tout ce que le Jésuite a entrepris contre la Ligue, et en faveur de la justice :

« Je ne dois et ne puis taire, écrit-il[2], les bons offices qu'auprès du Pape et ailleurs a faits au Roi et à la France M. le cardinal Tolet; tellement qu'il se peut dire avec vérité qu'après Dieu ledit seigneur cardinal a plus fait que tous les autres hommes ensemble; et est chose émerveillable que, du milieu de l'Es-

[1] Guillelmi Sossi, *De vita Henrici Magni*, lib. II, p. 81.

[2] *Lettres du Cardinal d'Ossat*. 1595.

pagne, Dieu ait suscité un personnage pour conseiller, procurer, solliciter, acheminer, avancer et parfaire ce que les Espagnols abhorrent le plus. »

Tolet avait pris si fort à cœur la pensée de pacifier la France que rien ne lui coûta pour la réaliser. Le père Commolet s'écriait dans un de ses sermons prêché à Paris, le 3 décembre 1593 [1] : « Vous dites que le Roi de Navarre est un magnanime prince, guerrier, victorieux, bénin et clément; je le veux bien, et encore plus que vous ne sauriez m'en dire; mais de la Religion vous ne m'en parlez pas. Donnez-nous assurance seulement qu'il maintiendra notre Religion, et qu'il ne fera point de mal aux pauvres Catholiques, et puis vous en venez à moi; je vous montrerai que je ne suis point espagnol. »

Le Père Commolet disait vrai; car à peine eut-il acquis la certitude que la conversion du roi était sincère, qu'il partit pour Rome. Selon Dupleix, historiographe d'Henri IV, et d'après les lettres du cardinal d'Ossat [2], Commolet s'employa à lui obtenir l'absolution du Pape avec autant de zèle qu'il en avait montré à éloigner l'hérésie du trône de France. Ce zèle de Commolet pour l'Église et pour le roi était si connu, que Henri IV le choisit pour travailler à la conversion de sa sœur, la duchesse de Bar. Commolet ne trompait personne en assurant qu'il n'était pas espagnol. Le cardinal-Jésuite prouvait en même temps au Jésuite français qu'il l'était encore moins que lui sur cette question. Le Souverain-Pontife avait des scrupules, des préjugés peut-être. Tolet se dévoua à dissiper les nuages amoncelés contre Henri IV. Il y parvint, car il avait un plus grand mobile que toutes les affections, que toutes les haines terrestres, et « après que le Pape, raconte Antoine Teissier [3], eut résolu l'absolution du roi, il envoya quérir Tolet. Il lui dit que la nuit il avait eu quelque révélation qui l'empêchait d'accorder au roi ce qu'il souhaitait. A quoi ce cardinal répondit : « Saint Père, il faut

[1] *Journal de Henri IV*, par L'Estoile, décembre 1593.

[2] *Lettres du Cardinal d'Ossat à Henri IV*, 16 février 1595. — Dupleix, *Histoire de Henri-le-Grand*, p. 191.

[3] *Eloges des hommes savants tirés de l'Histoire de M. de Thou*, par Antoine Teissier, t. IV, p. 245.

que cette inspiration vienne du diable ; si elle venait de Dieu, elle aurait été précédée de l'absolution. »

Clément VIII ne balança plus. En admettant Henri IV à la Communion romaine, il enleva aux Ligueurs tout prétexte de rébellion et de complot. Un an après, le 14 septembre 1596, Tolet mourait à Rome, et d'Ossat, en annonçant cette nouvelle à Villeroi, s'exprimait ainsi [1] : « M. le cardinal Tolet décéda samedi, 14 de ce mois ; en quoi l'Eglise a perdu une très-grande lumière, le Pape son principal conseiller, le Roi et la France un personnage très-affectionné. Je vous mettrai ici en considération s'il ne serait pas bon que le Roi lui fît faire un service en la principale église de la ville où il se trouvera, ou à Notre-Dame de Paris, ou en toutes deux. J'ai opinion que cela accroîtroit son bon nom. Si n'étoit que je désire que Sa Majesté en ait la louange, je lui en eusse fait faire un en l'église de Saint-Louis. »

Quand les dépêches de d'Ossat parvinrent à Henri IV, il séjournait en Normandie. La perte qu'il faisait lui fut si sensible qu'il adressa sur-le-champ à Clément VIII la lettre autographe suivante :

« Très-Sainct-Père, deux choses nous ont faict sentir et recevoir avec beaucoup de regret et de desplaisir la nouvelle de la mort de feu nostre très-cher cousin le cardinal de Toledo : l'une, l'amitié que nous sçavons que Votre Sainctetè lui portoit, fondée non-seulement sur son propre mérite, mais sur sa vye exemplaire et les grandes et rares vertus dont il estoit orné, qui le rendoient universellement recommandable ; l'autre, l'obligation particulière qu'il avoit acquise sur nostre personne et sur ce Royaume pour avoir si constamment embrassé nostre défense auprès de Vostre Sainctetè et nous avoir facilité le chemin à obtenir l'absolution dont elle a voulu nous rendre digne, qui n'avoit été moings désirée de nous qu'elle estoit attendue de nos peuples et subjets pour l'entier repos de leurs consciences ; et encore que nous ne doubtions point que Vostre Sainctetè n'ayt porté ceste perte avec sa constance accoutumée, toutesfois, comme nous participons aux ennuys de Vostre Sainctetè, ainsi

[1] *Lettres du Cardinal d'Ossat*, t. II, lettre 80.

que nous faisons aux bons et favorables succès qui lui peuvent arriver, nous avons bien voulu nous en condouloir avec elle par ceste lettre et luy représenter combien nous pensons debvoir à la mémoire d'un si digne subject aymé et favorisé de Vostre Sainctété avec tant de mérite, ainsi qu'elle entendra plus particulièrement de l'Evesque de Rennes [1], auquel nous la prions adjouter sur ce subjet pareille foy qu'à nous-mêmes, qui prions Dieu, Très Sainct Père, que icelle, Vostre Sainctété, il veuille maintenir, garder et préserver longuement et heureusement, au bon régime, gouvernement et administration de nostre saincte mère Eglise. Escrit à Elbeuf le cinquième jour d'octobre 1596,

» Vostre dévot fils, le roi de France et de Navarre,

» HENRY. »

Ce ne fut pas assez pour Henri IV. Il voulut associer la France entière au deuil de l'Eglise, et honorer dans un Jésuite espagnol la vertu et le talent qui avaient si bien mérité de la monarchie française. Le 17 octobre de la même année, le roi assista au service funèbre célébré dans la cathédrale de Rouen, et il ordonna que toutes les villes, que tous les Parlements du Royaume rendissent à la mémoire de Tolet le pieux hommage dont sa reconnaissance prenait l'initiative.

Tandis qu'un Jésuite sacrifiait les derniers jours de sa vie à sauver des convulsions de la guerre civile un pays qui n'était pas le sien, et que ce pays, à la voix de son maître, priait sur la tombe d'un prêtre étranger, il se passait en France de funestes événements. A quelques mois de distance, deux fanatiques, Pierre Barrière et Jean Chastel, formaient le projet d'assassiner le roi. Pierre Barrière était un soldat ligueur. Le 27 août 1593, quand Paris tenait encore contre Henri IV, cet homme est arrêté à Melun. Appliqué à la question, il avoue le crime qu'il méditait ; il fut rompu vif.

Sans aucun doute, les prédications de la Ligue, les doctrines du régicide si fatalement proclamées, les décrets de la Sorbonne,

[1] Le Cardinal d'Ossat n'était alors qu'Evêque de Rennes.

aussi mal interprétés par l'ignorance ou par l'exaltation que par les paroles tombées de la bouche des Universitaires et des Jésuites, devaient faire fermenter le crime dans des natures incultes ou enthousiastes. Au plus fort des tourmentes politiques, lorsque le meurtre lui-même, bien loin d'être toujours un attentat, se transforme, dans la chaire ou sous la plume de l'écrivain, en acte de patriotisme, il doit surgir des hommes qui ne tiennent aucun compte des entraînements de la pensée ou de l'improvisation. Ces hommes répondent par le poignard à l'appel fait à de sauvages passions. Ils tuent, parce qu'ils ont compris qu'il était beau de tuer; et ils meurent en accusant parfois des innocents, ou en laissant à une justice partiale le soin de découvrir dans ses haines ou dans ses craintes le coupable qu'elle veut frapper.

Ce qui s'était déjà vu dans l'histoire, ce qui s'y rencontrera encore, se présente à l'heure même où Barrière est exécuté. « Barrière, racontent les *Mémoires de la Ligue* [1]. confessa, à la torture, qu'un Capucin de Lyon et un ecclésiastique lui avoient dit que ce ne seroit point mal fait de tuer le roi. Arrivé à Paris, ce monstre s'adresse à Christophe Aubry, docteur de Sorbonne, qui l'affermit dans son dessein, en lui disant qu'il gagneroit une grande gloire en Paradis. Barrière alla ensuite chez le Père Varade, Jésuite. Il lui parla sans témoins, et Varade l'exhorta à persévérer dans sa résolution. Il se confessa à un autre Jésuite, mais il ne lui dit pas un mot de son projet. Le *Journal de l'Estoile*, de Thou et Mézerai racontent le fait dans les mêmes termes à peu près. Pasquier, qui a fourni le thème, se contente de corroborer son récit par la déclaration suivante [2] : « Et m'en pouvez croire, au péril de mon bien, de mon corps et de mon honneur, car je l'ai appris d'un mien ami qui est un autre moi-même. »

L'assertion de Pasquier, étayée d'un témoignage anonyme, ne nous paraît pas plus concluante que les accusations qu'il basait naguère sur la parole des morts. Un avocat peut arranger ainsi sa cause ; l'histoire va au fond des choses, et dans le for-

[1] *Mémoires de la Ligue*, t. v, p. 434 et suivantes.
[2] *Catéchisme des Jés.*, IIe partie, p. 44.

fait intentionnel de Barrière, dans ses réponses aux interrogatoires, il n'est pas question des Jésuites. Il avoue bien que les conseils d'un Carme, d'un Capucin, de plusieurs ecclésiastiques, et ceux surtout d'Aubry, docteur de Sorbonne, l'ont poussé au crime; mais il ne nomme aucun Jésuite. Il est démontré qu'il se confessait à un Père de la Compagnie; et ce soldat qui était catholique, mais qu'un sombre fanatisme égarait, cache à son confesseur, de l'aveu même des annalistes les plus hostiles à l'Institut, le meurtre qu'il va commettre, le meurtre qu'il doit regarder comme une sainte action. Lorsque Antoine Arnauld, dans son plaidoyer pour l'Université, accusa le Père Varade de complicité, les Jésuites s'élevèrent avec force contre l'imputation de l'avocat [1]; et, au dire de l'historien même de l'Université, Arnauld resta sous le coup d'un démenti aussi énergique. Henri IV lui-même, qui avait au moins autant d'intérêts engagés dans la question que l'Université ou ses avocats; Henri IV, répondant au premier président Achille de Harlay, a dit : « Touchant Barrière, tant s'en faut qu'un Jésuite l'ait confessé comme vous dites, que je fus averti par un Jésuite de son entreprise, et un autre lui dit qu'il seroit damné s'il osoit l'entreprendre. »

Ces paroles de Henri IV ne permettent pas le doute; elles ont été imprimées de son vivant, plus d'une fois citées dans les Parlements, et personne alors n'en a contesté l'authenticité [2].

Le 22 mars 1594, le roi fit son entrée dans Paris. Le 30, le Parlement, qui avait encouragé, sanctionné et enregistré les actes les plus déplorables de la Ligue, n'attendit même pas le retour d'Achille de Harlay et des conseillers fidèles à la fortune du Béarnais. Il espéra se faire amnistier en annnulant les décrets, arrêts et serments qu'il avait rendus ou prêtés. Le lendemain, l'Université fit comme lui, et elle choisit pour son recteur Jacques d'Amboise, médecin d'Henri IV. Les Ligueurs ambitieux ou lâches, ceux qui, par conséquent, avaient dû se montrer les plus violents, s'essayaient déjà au rôle de flatteurs.

[1] *Histoire de l'Université*, t. IV, p. 884.

[2] Voir Matthieu, *Histoire de Henri IV*, le *Mercure français*, le plaidoyer de Montholon ; et Schœll, *Cours d'histoire des Etats européens*, t. XVII.

A force de démonstrations royalistes, ils aspiraient à racheter leurs vieux péchés. Le 22 avril, Jacques d'Amboise, accompagné des chefs de l'Université, alla se prosterner aux genoux du roi et lui demander pardon pour ceux de ses membres qui l'avaient si souvent outragé ou menacé de mort [1]. Le 22 avril, le corps enseignant prêta serment à Henri IV. Afin de témoigner de leur ferveur de néophytes, l'Université et le Parlement cherchèrent un ancien complice dont les scrupules exagérés feraient ressortir leur obéissance empressée. Les Jésuites croyaient ne devoir reconnaître Henri IV que lorsque le Saint-Siége aurait accepté son abjuration. C'était se placer sur un mauvais terrain dont ces deux corporations sauraient bien tirer parti au profit de leurs vieilles haines, qu'une communauté momentanée de principes avait fait taire. Le plan était bon; il fut adopté. On pressa les Jésuites d'adhérer à la formule du serment. Ils déclarèrent à Paris, à Lyon et partout que, tant que le roi ne serait pas réconcilié avec l'Eglise, ils ne lui jureraient point obéissance, mais qu'ils s'engageaient à ne rien faire contre lui.

L'Université avait compté sur ce refus, auquel s'associaient les Capucins, les Minimes et les Chartreux. Elle s'en empara. Les Jésuites étaient ses seuls concurrents; elle ne troubla point les autres Instituts. Dans une requête au Parlement, elle ressuscita tous les procès entamés contre les Jésuites. Elle conclut à ce qu'il « plaise à la cour ordonner que cette secte sera exterminée non-seulement de la dite Université, mais aussi de tout le royaume de France. » La requête, à la date du 20 mai 1594,

[1] Dix-sept ans après, l'Université avait complétement oublié cette amende honorable, et, par la bouche de l'avocat La Martelière, plaidant en sa faveur contre les Jésuites, elle rappelait des souvenirs de fidélité, que ceux plus récents de la Ligue devaient effacer. Cela n'empêchait pas La Martelière de s'écrier en faisant l'éloge de l'Université :

« Aussi nos rois l'ont uniquement chérie; et se lit qu'elle accompagna le Roy retournant en triomphe de la bataille de Bovines, et une chose très-singulière, que le Roy Philippe-le-Long, ayant assemblé les Etats de son royaume et l'Université, tous les autres prêtaient serment de fidélité au Roy comme souverain, l'Université seule ne jura rien, ainsi qu'a remarqué monsieur Guimier, en la préface de sa Pragmatique sanction, parce que de son instruction nous apprenons à respirer avec l'air de la France la fidélité envers nostre prince et l'amour envers nostre patrie. » (*Plaidoyer de La Martelière pour l'Université*, prononcé en 1611, page 12.)

annonçait que les quatre Facultés avaient pris part à la délibération et qu'elles l'approuvaient. La Faculté de théologie, celle des arts, les doyens des Facultés de droit et de médecine protestèrent contre une pareille allégation. Le décret de la Sorbonne, extrait de l'un des registres de la Faculté de Paris, est ainsi conçu. Nous traduisons littéralement :

« Le neuf juillet de l'an de grâce 1594, la Faculté de théologie de Paris, étant légitimement assemblée dans la grande salle du Collége de Sorbonne, ayant vu et entendu cette supplique, présentée par les vénérables Pères de la Compagnie de Jésus à la susdite Faculté. Par cette supplique, ces Pères ont exposé que, dans les mois précédents, le vénérable recteur de l'Université avait déposé une requête à la cour suprême du Parlement, tant en son nom qu'en celui de toutes les Facultés, pour demander que toute la Société de Jésus fût expulsée de la la France entière. Mais les Pères ont ajouté qu'il n'était pas croyable que la sacrée Faculté eût donné son assentiment à cette requête; et, en conséquence, ils ont supplié la susdite Faculté qu'il lui plût de déclarer par un acte public qu'elle n'était nullement complice de la requête et procès en question. La Faculté, après mûre délibération sur l'exposé des choses, a pensé que les susdits Pères de la Compagnie de Jésus devaient, à la vérité, être soumis aux règlements et discipline de l'Université, mais qu'on ne devait nullement les chasser de France. »

Le Parlement avait de graves erreurs à faire oublier; il pensa qu'en donnant l'expulsion des Jésuites pour garantie au parti protestant, il se punissait lui-même dans ses complices; il passa donc outre. Malgré les instances des cardinaux de Bourbon, de Gondi, de La Rochefoucault, évêque de Clermont, malgré les démarches du duc de Nevers, de François d'O, gouverneur de Paris, et celles des principales villes du royaume, il évoqua la cause pour les 12, 13 et 16 juillet. A cette même époque, Jacques Bongars, diplomate calviniste, écrivait de Paris : « Nous sommes ici occupés à faire chasser les Jésuites; l'Université, les curés des paroisses et toute la ville ont conjuré contre ces pestes publiques. » L'intelligence des Protestants avec les ennemis des Jésuites est démontrée : voyons ce qu'elle produisit.

Antoine Arnauld et Louis Dollé plaidèrent contre l'Ordre de Jésus. Après avoir lu ces interminables discours, où le talent est mis au service des passions jalouses, on comprend tout ce qu'il y a parfois d'odieux dans ce trafic de paroles que l'on appelle un sacerdoce d'humanité. Antoine Arnauld fit l'historique de la Ligue au point de vue de son affaire : ce ne furent plus la Noblesse, le Parlement, l'Université, le peuple de Paris, la France catholique qui enfantèrent cette grande démonstration religieuse; la Ligue se concentra pour Arnauld dans la seule Compagnie de Jésus : elle seule devint responsable de tout, elle seule dut être maudite.

Pierre et Antoine Séguier siégeaient au Parlement : le premier était président à mortier; le second, avocat-général. Hommes d'équité et d'expérience, amis du Père Bellarmin, ils ne s'associaient point à ces ardentes récriminations. Comme le procureur-général, Jacques de la Guesle, ils se virent en butte aux outrages de l'Université. Antoine Séguier fit entendre des paroles fermes et dignes dans un procès où la justice préparait de sang-froid une iniquité; il opposa le calme de sa raison à la fureur des réactions : il fut puni de son courage par des sarcasmes universitaires [1].

Tout était contre les Jésuites : la *Satire Ménippée* paraissait, et l'on espérait tuer par le ridicule ceux qu'il n'était pas possible d'étouffer autrement. La Ligue était vaincue; l'Université, qui avait laissé reposer ses préjugés pour régenter les rois et proclamer l'insurrection ou le régicide, s'acharnait de nouveau sur une Société rivale. Après avoir insulté les magistrats dont elle suspectait l'indépendance, elle continuait dans ses chaires l'œuvre qu'Arnauld et Dollé ébauchaient au Palais. Jean Passerat était l'un de ses plus brillants professeurs d'éloquence; en commentant un texte de Cicéron qui traite de la plaisanterie, il prit à partie les Jésuites et les définit : « Harpies,

[1] On lit dans le *Journal de Henri IV*, par L'Estoile, décembre 1594 :
« Les malcontents et médisants (desquels il n'y a point défaut à Paris) firent voler les anagrammes suivants, qui furent divulgués et semés à Paris et partout :
» ANTOINE SEGUIER, *Iésuite enragé.*
» ANTONIUS SEGUIERIUS, *Novus Iesuita niger.*
» JACQUES DE LA GUAILE, *Laquais de la Ligue.* »

animaux à deux pieds sans plumes, qui portent une robe noire avec des agrafes, Scythes vagabonds faisant des courses sur le domaine de l'Université. »

Par ce langage on voit que l'Université pouvait bien expliquer Cicéron, mais qu'elle n'imitait guère l'urbanité de son style, et l'exemple de bon goût qu'en 1565 le Père Perpinien lui avait donné. Les auditeurs de Passerat applaudissaient; le professeur se lança dans le champ de la politique. « Les Jésuites, s'écria-t-il [1], ont fait entrer dans Paris un cheval de Troie; à la première occasion ils ont ouvert leur cheval pour en faire sortir des soldats tout armés. Ce sont des Corèbes, des Ucalégons, qui ont tout perdu dans Ilion, des poltrons malpropres et impolis qui sacrifient à la déesse de l'Averne, des vers-luisants qui se cachent dans les broussailles, de faux Hippolytes qui châtrent les bons auteurs et n'en doivent pas être plus estimés des Français, qui haïssent naturellement les marchands d'eunuques et leur marchandise [2]. »

La cause était en délibéré, lorsque, le 27 décembre 1594, Jean Chastel, fils d'un drapier de Paris, s'introduisit avec la foule des courtisans dans l'appartement de Gabrielle d'Estrées; ce jeune homme, qui n'avait pas encore dix-neuf ans, s'approche du roi, il va lui porter un coup de poignard à la gorge, lorque Henri s'incline pour saluer François de La Grange, un de ses officiers; il n'est blessé qu'à la lèvre supérieure. Mis à la torture, l'assassin déclare qu'il a fait ses classes à l'Université, sa philosophie sous le Père Guéret, de la Compagnie de Jésus, et qu'en dernier lieu il étudiait le droit dans

[1] *Histoire universelle* de M. de Thou, t. XII, p. 241.

[2] Après avoir emprunté au président de Thou ces accusations d'un professeur d'éloquence, l'avocat Linguet ajoute avec raison :

« Ces derniers mots font allusion à la méthode adoptée, et peut-être imaginée par les Jésuites, de retrancher dans les auteurs classiques de la bonne latinité les endroits obscènes qui en rendaient la lecture dangereuse pour la jeunesse. Il fallait que l'acharnement contre eux fût bien furieux et bien indiscret pour qu'un homme employé à l'éducation publique osât se permettre de leur faire un crime d'un pareil grief. Assurément, si cette précaution était de leur invention, elle ne mériterait que des louanges. Passerat, au lieu de s'efforcer de la rendre ridicule ou odieuse, aurait mieux fait d'engager l'Université à la consacrer en l'adoptant dès lors, comme elle y a été obligée dans la suite. »

(*Histoire impartiale des Jésuites*, par Linguet, liv. X, chap. XXIII, p. 387 et 8 (publiée en 1768).

l'Université de Paris. De cet interrogatoire les universitaires et le Parlement ne prennent que ce qui coïncide avec leurs préoccupations. Chastel avoue qu'il est élève d'un Jésuite ; l'Ordre entier est à l'instant même solidaire de son crime. Au dire de Cayet, du président de Thou, de L'Estoile et de Sully, tous hostiles à l'Institut, Chastel disculpa formellement le Père Guéret ainsi que les Jésuites ; il soutint dans les tourments et jusqu'à la mort que seul il avait conçu l'attentat, que seul il l'avait exécuté pour sauver son âme. L'Université et le Parlement ne s'arrêtent point à ces déclarations : Chastel a suivi les leçons d'un Jésuite, cela suffit pour les punir tous. Il étudiait à l'Université sous les maîtres qui avaient décidé que « Jacques Clément, en tuant Henri III, ne s'était rendu coupable d'aucun péché ; » l'inconséquence de la haine ne leur laisse pas entrevoir qu'incriminer sans preuves le Père Guéret, c'est s'accuser eux-mêmes ; tout sourit à leur vengeance, il faut qu'ils perdent à jamais leurs rivaux.

L'assassin n'avait rien révélé. « Sur l'occasion, dit Hurault de Chiverny, chancelier de France à cette époque [1], que Jean Chastel avoit étudié quelques années au Collége des Jésuites, et que les premiers du Parlement leur vouloient mal d'assez longtemps, ne cherchant qu'un prétexte pour ruiner cette Société, trouvant celui-ci plausible à tout le monde, ils ordonnèrent et commirent quelques-uns d'entre eux qui étoient leurs vrais ennemis pour aller chercher et fouiller partout dans le Collége de Clermont, où ils trouvèrent véritablement, ou peut-être supposèrent, ainsi que quelques-uns l'ont cru, certains écrits particuliers contre la dignité des rois et quelques mémoires contre le feu Roi Henri III.

» Le Parlement, continue le chef de la justice, fit arrêter les Jésuites et les fit amener dans la Conciergerie, faisant arrêter tous les autres Jésuites dans le Collége de Clermont ; et par après, ajoutant à l'arrêt de Chastel, ordonna que tous les Jésuites partiroient dans trois jours de Paris, et quinze jours après de tout le royaume, sur peine, ledit temps passé, d'être tous pendus. »

[1] *Mémoires de Chiverny*, p. 241.

Par une de ces monstruosités qu'on ne rencontre que trop souvent dans l'histoire, le Parlement, juge, partie et complice de la Société de Jésus, prononçait son arrêt avant d'avoir eu le temps matériel d'examiner la cause, avant même d'avoir interrogé les Jésuites. Le 27 décembre, Chastel frappa le roi; le 29, il fut écartelé. Ce jour-là, Dollé, l'un des avocats plaidant contre les Pères, acceptait l'office d'inquisiteur. Sans autre mission que celle dont l'Université l'investissait, il fouillait dans les papiers de l'Ordre et apposait les scellés au nom du Parlement. Les avocats ont toujours eu charge de calommier l'adversaire du client qui les paie; mais c'est peut-être la première fois qu'on en voit un s'improviser l'exécuteur des basses œuvres d'une cour judiciaire. Au milieu de ses perquisitions, Dollé saisit un libelle manuscrit sorti de la plume du Père Jean Guignard, bibliothécaire de la maison, ou tout au moins copié par lui. Ce libelle datait de l'année 1589; il y était dit en parlant de Henri, roi de Navarre : « L'appellerons-nous un Néron, Sardanapale de France, un renard de Béarn? » Il y était enseigné « que la couronne de France pouvait et devait être transférée à une autre famille que celle des Bourbons; que le Béarnais, ores que converti à la Foi catholique, serait traité plus doucement qu'il ne méritait si on lui donnait la couronne monacale en quelque couvent bien réformé pour y faire pénitence; que si on ne peut le déposer sans guerre, qu'on guerroye; si on ne peut faire la guerre, qu'on le fasse mourir [1]. »

Cette triste doctrine était en 1589 dans toutes les bouches; le Parlement la proclamait, l'Université la posait en dogme; le Jésuite Guignard avait eu tort de s'y associer : ses complices lui firent cruellement expier ce tort. Ils n'avaient pu réussir à renverser le trône de Henri IV; ils résolurent de se servir de leur fidélité de fraîche date pour exterminer les Jésuites. Cet écrit remontait à près de cinq années, l'amnistie accordée par le roi le couvrait aussi bien que son auteur; mais Henri IV, en monarque prévoyant, avait ordonné, sous peine de mort, de ne conserver aucun livre, aucun pamphlet apologétique de

[1] D'Argentré, docteur de Sorbonne, *Collect. judic.*, t. II, p. 525.

la Ligue. Il avait fait lacérer les registres du Parlement, afin que la postérité ne pût apprendre l'histoire qu'au point de vue de son triomphe et de celui de sa dynastie. Les Ligueurs, passés dans un autre camp, brûlaient de lui donner des gages : il fallait rassurer les Protestants sur cet enthousiasme parlementaire dont ils n'osaient pas rechercher la cause secrète. Les Huguenots n'auraient pas condamné à mort le Père Guignard et flétri la Compagnie de Jésus pour un crime périmé, pour un forfait sans preuves, et que tous les Ligueurs avaient imité. Le Parlement, l'allié des Jésuites pendant la guerre civile ; le Parlement, comme tous ceux dont la défection est un acte de lâcheté, une trahison ou un calcul, se montra plus implacable que les amis de Henri IV eux-mêmes.

L'arrêt d'expulsion était prononcé de colère ; mais, pour frapper l'esprit du peuple et attacher le nom des Jésuites à un attentat, on voulut que le sang d'un membre de la Compagnie se mêlât à celui de Chastel, afin de confondre dans un anathème commun et le régicide et l'instigateur. Le 7 janvier 1595, le Père Guignard comparut devant la cour du Parlement, avec le Père Guéret[1]. Torturé, Guignard n'avait rien avoué ; le procureur-

[1] Il y a dans les archives du Gesù, à Rome, un manuscrit autographe du Père Guéret : c'est la relation de son interrogatoire et de son supplice ; nous en reproduisons le passage suivant ; le Père Guéret se sert de la troisième personne pour raconter, et c'est lui qu'il désigne par la lettre initiale N.

« Cela dict : N. fut mené par le concierge au lieu où on baille la question, où il demeura longtemps pendant que messieurs délibérèrent, et contempla tant de sortes d'instruments préparez avec les ministres attendant le commandement. Toutefois enfin, il n'eut d'autre mal que la grande appréhension, et fut ramené en prison, en laquelle il demeura consolant et instruisant quatre ou cinq criminels. Se retrouvant audit cartel jusqu'au 7e jour de janvier 1595, qu'estoit sabmedi, auquel sur les onze heures fut appelé par messieurs et mené tout droit en la tour où l'on baille la question, auquel lieu étoient assis quatre conseillers de la Cour avec le greffier et quelques aultres, ledit N, assis sur la sellette, fut de rechef interrogé comme devant sans rien adjouter, et la réponse aussi de meisme. Le plus ancien d'iceux qui faisoient l'interrogat, ayant fini, dist que, nonobstant, la Cour ordonne que N. auroit la question. Lors le dict N. se mit à genoux et fit une briefve prière ; puis, se remettant sur la sellette, se déchaussa, ne voulant accepter ce service des ministres de justice qui se présentèrent, disant qu'il étoit accoutumé de se servir lui-meisme.

» Pendant que la question se donnoit de deux coings et demy (qui est une des plus grandes), N. se recommandoit à Dieu, se souvenant de la Passion de Notre-Seigneur, et disoit quelques oraisons mentales et vocales, lesquelles furent interrompues par quelque semonce de dire la vérité faicte par ledict conseiller, auquel N. respondit qu'il l'avoit dicte et qu'il ne mentiroit point pour évader tous les tourments du monde ; qu'ils fissent ce que Dieu leur permettoit, estant en leur puis-

général s'était contenté de requérir le bannissement, et, raconte L'Estoile [1], « il y a grande apparence que si le Jésuite ne fût pas venu à mauvaise heure, comme on dit, il en auroit été quitte pour cela. » Mais cela n'eût pas offert satisfaction à l'Université et au Parlement. Malgré les réquisitions de l'accusateur, que les magistrats chargés d'appliquer la peine cherchent toujours à modérer, la cour « ordonna que le Jésuite serait pendu en place de Grève, et que son corps serait réduit et consumé en cendres. » Le même jour cet arrêt fut exécuté.

« Une chose notable, ajoute L'Estoile [2], c'est que les juges qui condamnèrent Guignard parce que Louis Masure, ennemi déclaré des Jésuites et député par la cour, avoit trouvé des anciens écrits de ce Jésuite, ces mêmes juges étoient pour la plupart ceux qui avoient assisté au jugement de l'arrêt donné contre le feu Roi l'an 1589, qui est une chose étrange [3]. »

Guignard, au témoignage de L'Estoile, était venu à mauvaise heure, c'est-à-dire il se voyait livré en holocauste à de honteuses passions; mais dans ce suprême moment la dignité de son innocence ne l'abandonna pas plus que le courage. Il parut au milieu des bourreaux calme et résigné, pensant peut-être avec Sénèque que l'injustice déshonore celui qui la commet et non pas celui qui la souffre [4]. « Guignard étant conduit au supplice, ainsi s'exprime L'Estoile [5], soutint qu'il avoit toujours été d'avis de prier Dieu pour Sa Majesté; il ne voulut jamais crier merci au Roi, disant que, depuis qu'il s'étoit converti,

sance. Durant ce temps, l'un des aultres conseillers sanglotta deux ou trois fois du profond du cœur en signe de compassion. L'action finie et ces messieurs retirez, les ministres de justice défaisants leurs cordages eurent bien de la peine, disant que leur instrument sembloit être excommunié, et demandant pardon à N. qu'ils disoient reconnoître innocent.

» Et de faict, ledict N. ressentit plus de mal lors et après qu'il n'avoit durant le supplice, lequel ne lui sembla long, et lequel fini fut ramené en prison, où il demeura jusqu'au 10 du mois, qu'il fut délivré avec six aultres du meisme ordre. »

[1] *Journal de Henri IV*, t. II, p. 154.

[2] *Journal de Henri IV*, t. II.

[3] Sismondi juge encore plus sévèrement la conduite du Parlement à l'égard des Jésuites. « Ce n'était pas seulement, dit l'écrivain protestant, *une scandaleuse iniquité ;* c'était un grand acte de *lâcheté politique* (*Histoire des Français*, t. XXI, p. 323).

[4] *Seneca, in Prop. philosoph.*

[5] *Journal de Henri IV*, t. III, p. 109.

il ne l'avoit jamais oublié au Memento de la messe. Étant venu au lieu du supplice, dit qu'il mouroit innocent, et néanmoins ne laissa d'exhorter le peuple à l'obéissance du Roi et révérence au magistrat ; mais il fit une prière tout haut pour Sa Majesté, à ce qu'il pleust à Dieu lui donner son Saint-Esprit et le confirmer en la Religion catholique qu'il avoit embrassée ; puis pria le peuple de prier Dieu pour les Jésuites et n'ajouter foi légèrement aux faux rapports qu'on faisoit courir d'eux ; qu'ils n'étoient pas assassins des rois, comme on vouloit le faire entendre, ni fauteurs de telles gens qu'ils détestoient, et que jamais les Jésuites n'avoient procuré ni approuvé la mort de roi quelconque. Ce furent ses dernières paroles avant de monter l'échelle. »

Les vengeances de l'Université et du Parlement n'étaient pas encore assouvies. Un monument s'éleva pour éterniser, sur les ruines mêmes de la maison de Jean Chastel, la satisfaction accordée à une haine si persévérante. Le Parlement arrêta qu'une pyramide serait construite en face du Palais ; des inscriptions furent gravées sur les quatre faces ; on y lisait l'arrêt de condamnation de Chastel et des Jésuites, et ces paroles, dont les autres ne sont que le commentaire affaibli :

« Un parricide détestable, imbu de l'hérésie pestilentieuse de cette très-pernicieuse secte, laquelle depuis peu, couvrant les plus abominables forfaits du voile de la piété, a enseigné publiquement à tuer les rois, les oints du Seigneur, et les images vivantes de Sa Majesté, entreprit d'assassiner Henri IV. »

Le dimanche 8 janvier 1595, les Jésuites, obéissant à un arrêt de proscription qui, selon le célèbre historien Muratori[1], « parut injuste à tous les gens de bien, » sortirent de Paris au nombre de trente-sept. Ils se dirigèrent sur la Lorraine. Deux jours après, le Père Guéret était banni du royaume. Le Parlement lui-même n'avait pas découvert de charges suffisantes pour colorer d'un spécieux prétexte la mort du professeur de Chastel ; mais cette cour de justice ne rougit pas d'hériter de ceux qu'elle assassinait ou qu'elle proscrivait. « En cette sorte,

[1] *Annales d'Italie*, année 1594.

dit le chancelier de Chiverny[1], les Jésuites furent chassés de Paris, non sans grand étonnement de beaucoup et regrets de plusieurs. Messieurs du Parlement confisquèrent les biens des Jésuites, et, après avoir saisi et disposé de tout, ils firent édifier une très-belle pyramide de pierre, le tout aux dépens des biens desdits Jésuites, dont lesdits sieurs du Parlement ont toujours disposé tant qu'ils ont été hors de Paris. »

Ceux qui avaient prononcé l'arrêt de spoliation dépouillaient les victimes ; ils s'enrichissaient de ce butin de l'opprobre judiciaire. L'Estoile raconte[2] : « La bibliothèque des Jésuites, qui étoit ample et belle, fut exposée au pillage jusqu'aux revendeurs et plus piètres frippiers de l'Université. On disoit qu'on y avoit trouvé plusieurs papiers et escrits contre le Roi, desquels messieurs les revisiteurs ne firent si bien leur proufit que des bons livres græcs et latins qui furent jugés de bonne prise à la requête de messieurs les gens du Roy, qui s'en accommodèrent les premiers selon leurs conclusions, et après, les autres, chacun selon son mérite et qualité. »

En confirmation de ce que L'Estoile avance, nous lisons dans un vieux manuscrit tiré des archives de la Compagnie de Jésus :

« Nos Pères n'étoient pas encore sortis du dict collége de Paris, quand déjà, en leur présence, on dissipoit leurs biens ; et toutes fois, pour garder comme quelque forme de justice, on dressa l'inventaire de ce qu'on vouleut ; et furent publiquement vendus quelques bleds, vins, livres et autres meubles. Les larcins étoient si notoires, que Doron, premier greffier de la cour, commis à la dicte vente, fut constitué prisonnier pour ses malversations en cet endroit ; toutes fois il ne tint pas long-temps prison. Les plus beaux meubles que nous eussions au dict collége estoient grande quantité de toutes sortes de livres, au nombre de dix-huit ou vingt mille, divisés en cinq ou six librairies (bibliothèques), entre lesquels estoient ceux de feu M. Budée, que nous avions eus du don de M. le président de Saint-André. Ores il se peut dire que c'estoit la plus accomplie librairie de Paris, et peut-être de France. De si grand nombre de livres

[1] *Memoires de Chiverny*, p. 251.
[2] *Journal de Henri IV*, t. II, p. 153

très-rares, ne se trouve en l'inventaire avoir esté vendu que pour environ sept cents escus; et a esté recognu très-assurément que toutes les nuicts sortoient du collége crocheteurs chargés de livres, et tirant çà et là aux diverses maisons de la ville. »

Ce pillage ne satisfit point toutes les cupidités universitaires et parlementaires; elles s'étaient approprié la bibliothèque des Jésuites, il fallait procéder à la distribution de leurs biens. L'arrêt de bannissement décidait qu'ils seraient employés en œuvres pies. Ces œuvres pies se résumèrent, selon le vieux manuscrit, en pensions accordées aux Calvinistes. On poussa même plus loin le cynisme : Baugrand et Gosselin, deux prédicants renommés; Passerat, le Cicéron universitaire et d'autres ennemis des Jésuites, s'installèrent dans leur maison [1]; ce fut pour eux une épave dont ils s'emparèrent sous les yeux du Parlement.

La Ligue était dissoute par le fait de l'abjuration de Henri IV : les uns faisaient acheter le plus cher possible leur fidélité future; les autres, en plus petit nombre, se retiraient dans leurs demeures, ne sollicitant rien du roi pour l'avoir combattu. Les ducs de Mayenne et de Guise, Nemours, Montpensier, Villars, Brissac, le duc de Mercœur lui-même, imposèrent leurs conditions, qui furent toutes acceptées, toutes loyalement tenues. Ils avaient entrepris la guerre pour l'accomplissement d'un grand devoir; ils vendaient la paix comme une denrée qui s'impose sur les marchés. Les partis s'usent vite, en France surtout. Quand la lassitude arrive, on voit toujours leurs sommités se préparer sous le règne de l'ennemi de la veille les compensations, qu'elles oublient de partager avec les hommes obscurs qui firent leur force. Henri IV avait le tarif de ces consciences, il régla son compte avec elles; mais il ne lui fut pas aussi aisé de capter la confiance des orateurs de la Ligue, ou de les rallier par la perspective des honneurs ecclésiastiques.

Ces hommes, que le danger avait aguerris au martyre, et qui espéraient ailleurs que sur la terre la récompense de leurs

1. Passerat y mourut en 1602.

combats, ne demandèrent rien au roi non réconcilié avec l'Eglise. Quelques-uns moururent atteints de folie; d'autres, comme Claude de Sainctes, évêque d'Evreux, expirèrent dans les cachots. La plupart prirent la route de l'exil, se plongèrent dans les cloîtres ou s'isolèrent du monde. Gilbert Genebrard, nommé archevêque d'Aix, pouvait faire confirmer ce titre par le roi; il y renonça. Le Cordelier Feuardent, orateur à la parole véhémente, s'ensevelit dans son couvent. Guillaume Roze, qui aux Etats de Paris a ruiné les espérances de Philippe II en proclamant la loi salique, Guillaume Roze rentre à Senlis, et c'est le seul qui élèvera la voix pour déclarer que les Catholiques ont sagement agi. Afin de laisser à Henri IV le temps de calmer les esprits, les autres endurent sans récriminations les outrages dont les Calvinistes, et les Ligueurs nouveaux alliés de l'hérésie, prennent à tâche de les accabler. Ils eurent la dignité du silence, la plus difficile au cœur de l'homme politique.

Révolutionnaires dans la bonne acception du mot, ils ne semèrent pas le mal pour récolter le crime; ils accomplirent ce que les insurrections n'ont jamais osé tenter. Après dix ans de lutte, ils restèrent ce qu'ils étaient lorsque la Sainte-Union se forma. Ils y étaient entrés catholiques, ils en sortirent catholiques. C'est la seule révolution qui n'a jamais vu modifier sa cause première, et qui a voulu à la fin ce qu'elle exigeait au commencement. Quand les hommes qui ont jeté le désordre dans l'opinion et dans les propriétés sont gorgés de richesses, comblés d'honneurs, ou désenchantés par le contact des passions si mobiles du peuple, ils reviennent, sous une main qui les corrompt en les flattant, au point d'où ils étaient partis. Ils ont pitié de leur fanatisme d'un jour; ils sacrifient les chimères de la liberté, que l'ambition ou l'indigence leur fit exalter; puis ils s'effraient au nom seul de la divinité qu'ils intronisèrent. Ils reculent, parce qu'à leur tour ils aspirent à posséder et à jouir. Les prédicateurs de la Ligue avaient eu de ces entraînements funestes qui sont le partage de toutes les factions; mais, forts du principe qui avait fait leur puissance, ils se vouèrent à l'obscurité quand ce même principe triompha.

L'unité catholique avait remporté la victoire, Henri IV la proclamait ; ils se crurent assez payés de leurs dangers passés. Alors, léguant aux révolutionnaires futurs un exemple qu'aucun d'eux n'imitera, ils montrèrent, en s'isolant, en se dépouillant même de leurs espérances, que ce n'était pas l'ambition et la cupidité, mais la Foi qui les avait fait combattre.

Le bannissement des Jésuites, auquel Henri IV resta complétement étranger et qu'il ne sanctionna par aucun édit, — car, en s'associant aux colères des Dévoyés de l'Eglise, aux vengeances du Parlement et de l'Université, il sapait par la base ses heureux projets de conciliation, — ce bannissement n'était qu'une pierre d'attente pour les Huguenots. De concert avec le Parlement et l'Université, ils avaient expulsé de France ceux qu'ils nommaient les satellites du Saint-Siége ; il fallait lancer la monarchie sur une pente encore plus périlleuse. Henri IV était revenu à la foi de ses pères avec une sincérité dont les preuves ne manqueront pas dans cette histoire. Les Huguenots, vainqueurs par lui, se révélaient exigeants comme toutes les sectes, et ils lui écrivaient [1] : « Ne doutez pas qu'en vous faisant catholique vous ne couriez à votre ruine, et qu'en abandonnant le parti des Réformés ils ne vous abandonnent aussi. » A l'assemblée de Sainte-Foi, ils essaient de réaliser leur menace, et dans leur chimère républicaine, qu'ils ont toujours poursuivie jusqu'en 1793, ils arrêtent [2] « qu'il sera établi un conseil politique en chaque province ; que ces conseils pourront faire saisir les deniers royaux entre les mains des receveurs, pour le paiement des garnisons, et qu'ils établiront des subsides et des péages dans les lieux où il n'y a point d'élection. » A Saumur, une autre assemblée se réunit. Elle exige des chambres mi-parties et la liberté du culte public dans tout le royaume sans distinction. Cette assemblée allait devenir factieuse. Henri IV aimait, craignait et voulait ménager les Calvinistes. Afin de légitimer, au moins en apparence, leur synode de Saumur, il lui adresse des lettres de convocation. Le synode les rejette en prétendant « qu'il ne veut pas

1 *Mémoires de la Ligue*, t. v.
2 *Procès-verbal de l'Assemblée de Sainte-Foi.*

s'y astreindre, ayant le pouvoir de s'assembler sans telles et semblables lettres [1]. »

Les Catholiques, formant l'immense majorité de la France, n'avaient demandé à Henri IV que de se faire catholique comme eux; c'était le but avoué de la Ligue. Les Protestants, eux, ne s'arrêtaient plus à la question religieuse. Ils avaient proscrit les Jésuites; ils marchaient ouvertement à la fédéralisation des provinces et au démembrement du royaume.

[1] *Procès-verbal de l'Assemblée de Saumur*, 1595.

CHAPITRE VIII.

Les Jésuites au Japon. — Naufrage de quatre Pères. — Sumitanda, prince d'Omura, abolit le culte des idoles. — Le Père Coëlho à Cori baptise les bonzes. — Civandono, roi de Bungo, et le Père Cabral. — Le roi d'Arima se fait Chrétien. — La Religion au Gotto et au Chicugen. — Persécution dans l'Arima. — Les Jésuites négociants au Japon. — Pourquoi. — Civandono reçoit le baptême. — Caractère des Japonais. — Joscimond, roi de Bungo. — Le Père Froëz refuse le baptême à la reine. — Les Jésuites fondent la ville de Nangasaki. — Etat de la Religion au Japon. — Nobunanga et Morindono. — Le Père Valignani visiteur au Japon. — Congrégation à Cocinoxu. — Valignani conclut la paix entre le roi d'Arima et Biozoges. — Nobunanga et le Père Organtini. — Grandeur de Nobunanga. — Sa mort. — Le Général chrétien Juste Ucondono. — Manière dont les Jésuites traitent avec les Japonais. — Ambassade du Japon au Souverain-Pontife. — Sa réception à Rome. — Taïcosama et les Chrétiens. — Taïcosama accorde aux Jésuites la faculté de prêcher dans tout l'empire — Le Père Coëlho, ami de Taïcosama. — Le bonze Jacuin et les femmes d'Arima. — Ucondono proscrit — Ordre aux Jésuites de sortir de l'empire. — Moyen qu'emploie le Père Coëlho pour rester. — Le culte catholique interdit. — Les Jésuites réunis à Firando. — Ils se décident à braver les ordres de l'empereur. — Jocismond, roi de Bungo, apostasie. — Les deux premiers martyrs japonais. — Le Père Valignani, de retour au Japon, se présente comme ambassadeur du vice-roi des Indes. — Sa réception au palais de Taïcosama. — Les Jésuites en Corée. — Le roi de Firando fait empoisonner cinq Jésuites. — Bulle du Pape Grégoire XIII pour défendre aux autres Ordres religieux l'entrée du Japon. — Les Franciscains arrivent des Philippines. — Causes de la persécution. — Influence et richesse des Jésuites. — Pourquoi n'y avait-il pas de clergé indigène? — Les menaces d'un Espagnol enfantent une nouvelle persécution. — Les Franciscains et les Jésuites. — Leur martyre. — Le Père Valignani. — Mort de Taïcosama. — Les Chrétiens de Firando veulent se défendre contre les persécuteurs. — Les Jésuites les forcent à l'obéissance. — Mort d'Augustin Tzucomindono. — Daifusama empereur et le Père Organtini. — Politique de ce prince à l'égard des Jésuites. — Le Père Spinola. — Mort d'Organtini. — Clergé indigène formé par les Jésuites. — Les Anglais et les Protestants de Hollande dénoncent les Jésuites à Daifusama. — Daifusama ordonne la persécution. — Martyre du prince Thomas et de sa famille. — Confrérie du Martyre. — Courage des Japonais. — Déportation des Jésuites. — Charles Spinola et quelques Pères restent au Japon. — Leurs souffrances. — Mort de Daifusama. — Martyre des Pères Rodolphe Aquaviva et Pacheco à Salsette. — Le Père Rodolphe chez le Grand-Mogol. — Jérôme Xavier au Mogol. — Les martyrs Jésuites. — Le Père Barreira en Guinée. — Les Jésuites au Cap-Vert et aux Iles Fortunées. — Le roi de Tora Chrétien. — Les Jésuites au Monomotapa. — Le Père Paul Alexis. — Le Père Paëz en Ethiopie. — Le Père Louis d'Azevédo et d'Angelis. — Industrie des Jésuites au Mexique. — Les aveugles et les muets. — Martyre au Pérou des Pères Lopez et Urrea. — Alphonse Barsena et le Tucuman. — Le Père Valdivia et les Araucos. — Les Jésuites affranchissent les esclaves au Chili. — Martyre des Pères d'Aranda, Vecchi, et du Frère Montalban. — Succès des Jésuites au Brésil. — Mission du Père Zgoda en Tartarie.

Les Jésuites se voyaient mêlés en Europe à toutes les crises; ils en ressentaient le contre-coup. Au Japon, la même position

Lith. Ch. Villain.

LES SAINTS PAUL, JEAN ET JACQUES JAPONAIS,

Martyrs de la Compagnie de Jésus.

leur était faite. Ils n'avaient pas seulement à combattre les Bonzes, il leur fallait conjurer les tempêtes que des ambitions rivales élevaient, tantôt pour protéger, tantôt pour détruire le culte dont François Xavier avait été l'apôtre. Au commencement du généralat d'Everard Mercurian, en 1573, on comptait huit Missionnaires dans ce vaste empire, beaucoup moins que de têtes couronnées. Le Père Gonsalve Alvarès reçoit ordre de s'y rendre avec trois autres Jésuites. Alvarès est atteint d'une maladie mortelle ; cependant, au moment où il va s'embarquer, il écrit de Macao au Général : « Tout le monde s'accorde à me peindre ce voyage au Japon comme très-dangereux pour moi, à raison du mauvais état de ma santé. Mes souffrances et ma faiblesse sont telles qu'à peine puis-je me tenir debout pour offrir la sainte messe. N'importe, fort de l'obéissance, je pars, prêt à tout ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner de moi. Je tire surtout ma consolation de ces mots que m'a écrits Votre Paternité : « Que s'il m'arrive de mourir dans cette entreprise, je n'aurai pas à regretter le sacrifice de ma vie. »

Alvarès et ses collègues firent naufrage à la vue du Japon. La perte des quatre Missionnaires était une calamité pour ceux qui les attendaient comme un renfort ; mais, au lieu d'abattre leur courage, elle leur donna une nouvelle énergie. Le Père Cabral continua la visite des Missions, et souvent, pour se dérober aux attaques des malfaiteurs qui couvraient les flots et les routes, il fut contraint de confier sa vie à des écumeurs de mer. En 1574, le prince d'Omura, Barthélemi Sumitanda, ne cachait point son zèle pour la Religion catholique. Ses sujets se révoltent contre lui. Il triomphe en bataille rangée de cette insurrection fomentée par les Bonzes ; puis, pour consacrer sa victoire, il prend, quelques mois après, la résolution d'abolir le culte des idoles. Trois Jésuites partent à sa voix. Ils parcourent la principauté, prêchant, érigeant des calvaires, baptisant et recueillant une abondante moisson de Chrétiens. La ville de Cori, séjour habituel des Bonzes, avait annoncé qu'elle résisterait aux Pères. Le peuple y était tellement attaché à ses superstitieuses croyances, que Sumitanda écrivait aux Missionnaires de ne pas tenter l'entreprise. Les Missionnaires, comme tous les hommes

de foi accoutumés à la lutte et au danger, ne soupçonnaient pas qu'il y eût des choses impossibles. Gaspard Coëlho s'offre pour pénétrer dans Cori. Sa proposition est agréée, et les Bonzes, charmés de son courage, sont les premiers à recevoir le baptême.

Dans le même moment, Civandono, roi de Bungo, appelait auprès de lui le Père Cabral. Civandono avait deux fils; pour assurer à l'aîné la tranquille possession de sa couronne, il s'était décidé à faire un bonze du second. Les Japonais n'avaient jamais entendu parler de nos mœurs européennes; ils s'y conformaient par instinct de conservation. Le jeune prince n'était âgé que de quatorze ans; mais, lorsqu'il connut les intentions de son père, il s'y opposa avec tant de fermeté, il déclara si solennellement qu'il voulait être chrétien, que le roi fit prier Cabral de se rendre auprès de lui. Quand le néophyte fut instruit des dogmes de la Religion, il prit au baptême le nom de Sébastien. Son exemple fut suivi par un bon nombre de grands; mais une conversion plus éclatante encore signala le commencement de l'année 1576.

Depuis longtemps le roi d'Arima favorisait le Christianisme sans oser en faire profession. Le courage de son neveu, fils du roi de Bungo, l'éclaira. Après avoir renoncé à ses idoles et à ses passions, il entra dans une nouvelle vie. Au Gotto, au royaume de Chicugen, le Père Melchior Figuérédo n'obtenait pas de moindres succès. Il y avait assaut de ferveur entre ces catéchumènes. Ici, ils se réunissaient le dimanche, et les princes et les sujets, tous confondus dans une sainte égalité, cherchaient entre eux les raisons les plus concluantes pour fermer la bouche aux Bonzes. Là, ils se livraient aux pratiques de la charité, soulageant les malades, visitant les affligés, et étonnant leurs anciens prêtres eux-mêmes par ce dévouement, qui était pour leurs cœurs un mystère encore plus incompréhensible que ceux du Catholicisme.

Un orage troubla bientôt la paix de cette réduction. La reine de Bungo ne partageait pas l'amitié que Civandono, son époux, témoignait aux Jésuites; elle avait consenti au baptême de son fils; mais elle ne tarde pas à éprouver des regrets. Elle profite

de la première occasion pour manifester sa colère. Un jour elle donne ordre à un jeune chrétien d'aller lui chercher une idole ; le néophyte refuse. Ce refus est par elle regardé comme un crime ; elle porte plainte à son fils aîné, investi par Civandono de l'administration du royaume. Le néophyte est condamné à mort ; les Jésuites le cachent en lieu sûr ; puis ils expliquent au monarque les motifs de sa désobéissance. « Jamais, lui disent-ils, vous n'aurez de sujets plus soumis que les Chrétiens ; mais l'Evangile leur défend toute espèce de contact avec les idoles. Laissez-les dans leur croyance, et nous vous garantissons leur fidélité à toute épreuve. Le monarque eut confiance en ces paroles.

Jusqu'alors il ne s'élevait au Japon que de petites chapelles sans luxe et sans art. Les catéchumènes, habitués à la richesse des temples païens, se plaignaient de ne pouvoir donner à Dieu une église digne de lui et digne d'eux. Les Pères Froëz et Organtini Gnecchi, pressés par ces réclamations dont ils apprécient la justesse, se décident à jeter dans la ville de Méaco les fondements d'une église qui, par sa magnificence, doit répondre à la grandeur du Christianisme et qui produira sur l'esprit des Japonais une salutaire impression. Toutes les classes s'associent à cette pensée. Les travaux commencent ; ils sont rapidement achevés, et l'édifice est consacré sous le titre de l'Assomption, en mémoire de ce que Xavier avait abordé au Japon le jour de la fête de Marie.

Un an après avoir embrassé la Religion catholique, le roi d'Arima était mort ; son fils lui succédait en 1577 ; il commençait son règne par décréter la persécution contre les Jésuites. La persécution allait se propager, lorsque Sumitanda intervint auprès du monarque ; il lui en fit comprendre l'inutilité et l'odieux. La tempête s'apaisait à Arima pour se raviver dans le Bungo. Cicatandono, frère de la reine, partageait sa haine contre les Chrétiens ; tous deux s'apprêtent à les étouffer ; mais le Père Cabral ne se laisse pas prendre au piége qu'on lui tend. Il a ses néophytes à défendre ; cette idée stimule son courage : Cabral triomphe des intrigues de la reine.

Un nouveau renfort couronnait cette victoire, treize Jésuites

arrivaient au Japon. Le nombre des Missionnaires augmentait; Cabral conçut le projet de créer un Collége avec un noviciat, afin de former les enfants à la piété et aux lettres, et d'en faire par la suite des héritiers de leur zèle. Enrôler les catéchumènes japonais sous la bannière de la Société de Jésus, et, après avoir instruit les plus intelligents, les faire marcher à la conquête de leurs compatriotes, était une pensée de consolidation. La Foi prenait ainsi de plus profondes racines dans le pays; elle devait s'y éterniser. Les Jésuites ne pensaient pas encore à créer autour d'eux un Clergé indigène séculier et en dehors de toute autorité. En façonnant les Jésuites à l'obéissance, en les soumettant à des vœux perpétuels, ils espéraient que la Religion, naissante dans ces contrées, ne se verrait pas exposée aux schismes ou aux erreurs que l'indépendance peut provoquer[1]. Mais afin de réaliser ce projet, il fallait des ressources pécuniaires, et, depuis que François Xavier avait ouvert le Japon au Christianisme, cette Mission s'était vue obligée de vivre d'insuffisantes aumônes ou des secours que le Père Alméida lui fournissait. Avant d'entrer dans l'Institut, Alméida était négociant; il fut Jésuite sans recevoir la prêtrise, missionnaire comme beaucoup d'autres, Européens ou Japonais, qui s'attachaient à la Compagnie pour la servir en qualité de simples Catéchistes. On l'autorisa à laisser pendant quelque temps sa fortune dans le commerce; ce fut à peu près la seule ressource des nombreuses Réductions japonaises. Les princes et les seigneurs chrétiens, tantôt forcés de guerroyer pour leur propre compte, tantôt pour celui de leurs suzerains, n'étaient pas aussi riches que le luxe de leurs palais ou de leur suite aurait pu le faire supposer. Pour bâtir des églises, pour subvenir à toutes les dépenses du culte et des voyages, il devenait donc urgent de trouver quel-

[1] En 1580, aidés par la munificence de Civandono, roi de Bungo, et par les largesses du Pape Grégoire XIII, les Jésuites établirent un noviciat de leur Ordre à Vosuqui et un Collége avec Université à Funai, capitale du Bungo. On comptait, au dire de Charlevoix (*Histoire du Japon*, t. I, liv. V, p. 431, édit. de 1736), vingt-six Japonais admis dans la Compagnie, et presque tous destinés au sacerdoce.

La fondation du séminaire d'Arima, pour l'éducation de la jeune noblesse japonaise, avait précédé. « On y ajouta dans la suite un Collége, raconte Charlevoix (*ibidem*, p. 414), et l'on ne peut dire le nombre d'apôtres et de martyrs qui sont sortis de ces deux écoles. »

ques moyens. L'ancienne position d'Alméida les offrait; les marchands portugais s'empressèrent de le seconder.

Le roi de Bungo, qui avait accueilli François Xavier dans ses Etats et qui s'était toujours montré favorable au Christianisme, vivait encore en 1578; mais ses passions avaient soutenu une lutte si acharnée contre la vérité qu'il n'avait point reçu le baptême, et que même alors il paraissait plus éloigné que jamais de le demander. Sur ces entrefaites, il répudie sa femme, toujours plus hostile aux Chrétiens, et il épouse la belle-mère de son fils Sébastien. Un Jésuite japonais, nommé Jean, est appelé par le vieux roi pour instruire cette princesse. Jean la convertit, et il arrive enfin à décider Civandono à soumettre ses doutes à l'Evangile. Le 28 août 1578, il fut baptisé. Joscimond, son fils aîné, était depuis longtemps associé aux honneurs et aux soucis du diadème. A peine Chrétien, et voyant Joscimond disposé à suivre son exemple, Civandono lui abandonne complétement les rênes de l'Etat; mais, pour couronner son règne toujours heureux, il prend la résolution de fonder, dans le royaume de Fiunga, une ville qui sera uniquement habitée par des Chrétiens.

Les Jésuites avaient dans le caractère japonais un adversaire plus redoutable que la persécution; c'était l'inconstance. Peuple enthousiaste et léger, ils se contentaient d'effleurer les choses, et ne se rendaient jamais compte de leurs affections ou de leurs devoirs. Ces Missionnaires venus de si loin pour leur apporter la bonne nouvelle du salut, ce Dieu mort sur la croix, les vertus mêmes qu'ils leur prêchaient, vertus si étranges à leurs yeux, tout les avait frappés d'admiration, tout avait contribué à exalter leur esprit; mais il fallait les affermir dans la Foi, donner à leur naturel si impressionnable la persévérance qui seule pouvait réaliser tant de beaux commencements. Les Jésuites, le Père Froëz à leur tête, s'occupaient de consolider l'œuvre. Dans ce but, ils se montrèrent plus difficiles que jamais à accorder le baptême. Le baptême devint une récompense dont ne furent appelés à jouir que les plus instruits et les plus vertueux. Ce fut sur l'épouse même du jeune roi de Bungo que Froëz se décida à tenter l'expérience. Joscimond pressait

le Jésuite de baptiser sa royale compagne; Froëz lui répondit : « Voyez, prince, combien notre loi diffère de la loi des Bonzes; à la demande d'un roi tel que vous, quel est celui d'entre eux qui refuserait d'initier la reine aux mystères de sa secte? Mais les Chrétiens suivent une autre marche. Quand pour une âme il s'agit de l'éternité, ils ne précipitent rien. La reine n'est pas encore assez exercée dans la pratique de notre sainte loi, et il n'est permis d'y associer les grands que lorsqu'ils servent de modèle à tous par une vie exemplaire. »

Un refus fait en ces termes dut retentir à la cour. Froëz ne se l'était pas dissimulé, mais il fallait avant tout faire désirer le Sacrement, pour qu'il fût respecté après avoir été conféré.

On comptait au Japon vingt-neuf Jésuites européens et cent mille Chrétiens. Nobunanga, maître de vingt-six royaumes, était le plus puissant souverain : Morindono, son rival, ne régnait que sur treize. Ces deux hommes, ennemis entre eux, n'étaient pas hostiles au Christianisme. Dans la partie du Japon qu'on nomme le Ximo, dans le Xicoquo, dans le Tosa, il se trouvait pourtant beaucoup plus de catéchumènes qu'ailleurs; c'était dans ces parages que séjournaient les marchands portugais venant de la Chine. Les rois du pays, en dehors de leur respect pour les idoles, avaient donc une raison toute naturelle de favoriser l'extension de la Religion catholique, qui leur assurait la liberté du commerce avec les Européens. Dans le Figen, où régnaient les rois d'Arima, d'Omura et de Firando, il existait plus de cinquante mille Chrétiens. Là, sous la protection des Jésuites, commençait à s'élever la ville de Nangasaki, asile ouvert à tous les néophytes persécutés dans leur patrie. Nangasaki formait la première résidence, Omura la seconde, Cori la troisième.

Ces chrétientés, séparées les unes des autres par des montagnes, par des mers ou par des forêts, et toujours agitées au souffle des guerres, offraient plus d'une difficulté à surmonter dans leur gouvernement intérieur. On persécutait, tantôt ici, tantôt là; il arrivait des mécomptes sur un point, des déceptions sur un autre; on était livré aux caprices des princes, à la rivalité des Bonzes; une révolution privait tout d'un coup les Jésuites

du fruit de plusieurs années de travail, et néanmoins rien n'avait pu les décourager. Un nouveau péril allait fondre sur eux : le roi de Saxuma entre avec son armée sur le territoire de Bungo, et Joscimond voit s'évanouir en un jour le prestige de grandeur que son père avait attaché au trône. Joscimond se montrait favorable au Christianisme : les Bonzes se firent une arme de ce penchant, pour attiser la colère du peuple. Il ne pouvait se venger d'une défaite sur son vainqueur, le peuple tourna ses désespoirs patriotiques sur les Jésuites, il s'en prit à eux de la honte de ses soldats. Les Bonzes avaient recouvré leur ascendant sur la foule, ils l'exercèrent en contraignant Joscimond à se déclarer l'ennemi des Chrétiens. Le roi souscrivit à ces conditions; mais son père, dont le souvenir était plus cher que jamais aux habitants de Bungo, se porte médiateur entre les fureurs populaires, la faiblesse du monarque et l'innocence des néophytes. Sa voix est entendue.

Dans le même moment, il surgissait sur un autre point un plus terrible orage. Nobunanga l'excitait par ambition. Quoique favorable aux Pères, il ne craignait pas de les exposer pour arriver à ses fins. Il assiégeait une citadelle où Juste Ucondono commandait au nom d'Araqui, l'un des adversaires de Nobunanga. La place résistait aux efforts de ce dernier; il fait saisir les Jésuites de Méaco et il annonce à Juste, le plus courageux des Chrétiens, qu'il va les faire mourir tous en croix, si la citadelle ne lui est pas livrée. Pour garantir sa fidélité, Juste avait donné en otages à Araqui sa sœur et son fils. Leur trépas par Araqui, ou la mort de tous les Missionnaires et de tous les Catholiques par Nobunanga, ne laissait qu'une désolante alternative à Ucondono. Le devoir l'emporta sur la tendresse. Juste sacrifia sa sœur et son fils, il rendit la citadelle; mais Araqui comprit l'affreux combat qui avait dû se livrer dans le cœur de son général, et il pardonna.

Ce fut dans ces circonstances que le Père Alexandre Valignani débarqua au Japon en qualité de visiteur-général. Né en 1537 à Civita-di-Chieti, dans les Abruzzes, Valignani s'était destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique. Il appartenait à une famille distinguée; il obtint des bénéfices. Ses talents auraient

pu l'élever aux honneurs de la cléricature ; mais Valignani entra dans la Compagnie de Jésus, et, à partir de ce jour, il n'eut plus qu'une ambition, le salut des âmes. Mercurian connaissait sa prudence, vertu qui quelquefois vaut mieux que le zèle ; il le chargea de vivifier ces chrétientés éparses dans l'Orient. Quelques années après, Aquaviva ratifiant ses pouvoirs lui écrivait : « Quand vous êtes dans les Indes, je me regarde comme y étant moi-même. Je ne pourrais mieux gouverner la part de la Compagnie qui vous est confiée ; et si vous étiez à ma place, vous ne gouverneriez pas moins bien la Compagnie tout entière. »

A peine a-t-il touché au Japon qu'il veut s'entourer des lumières des Jésuites qui depuis longtemps soutiennent le poids de la chaleur et les fatigues de l'apostolat. Il convoque, à Cocinoxu, les Pères dispersés. A l'exception de ceux de Méaco, dont les guerres arrêtent le voyage, tous accourent. Dans ce conseil provincial, tenu en 1580, il fut décidé : 1° que les missions seraient réparties en trois divisions, comprenant Méaco, les royaumes de Figen et celui de Bungo ; 2° on fixa des maisons pour servir de Colléges ; 3° on résolut de fonder un noviciat où l'on admettrait indistinctement les Européens et les Japonais.

Valignani allait, par sa seule énergie, renouveler les prodiges de François Xavier. Après avoir rendu les Pères à leurs Missions, lui-même se met en route pour la cour d'Arima. Le jeune roi était à moitié catholique ; mais des raisons de famille, des susceptibilités d'intérieur, la guerre avec ses voisins occupaient tous ses moments. Les Bonzes veillaient à la porte de ce cœur, dont ils redoutaient les sentiments chrétiens. Valignani se présente au prince. Il n'a pas de suite autour de lui ; mais il lui parle avec l'autorité dont Dieu investit ses élus. Le courage du prince était abattu, il le relève. Le prince l'entretient des craintes que la guerre lui fait concevoir ; Valignani le détermine à recevoir le baptême. Il lui impose le nom de Protais ; puis, le lendemain, le Jésuite se rend sous la tente du farouche Riozogi. La paix était nécessaire au roi d'Arima, il l'obtient de son ennemi.

Riozogi avait cédé à l'ascendant inconnu qu'exerçait sur lui un Jésuite; il porte ses armes contre le roi de Bungo. Les Bonzes ont dit à Joscimond que s'il veut ne pas embrasser la Foi catholique, ils lui assureront la victoire ; Joscimond a cédé; mais Riozogi n'en poursuit pas moins ses conquêtes. Des six royaumes que François Civandono a laissés à son héritier, trois déjà sont la proie du vainqueur. Le reste va tomber en son pouvoir, lorsque les grands et le peuple, fatigués des vaines promesses de leurs Bonzes, s'adressent au vieil ami de Xavier. Civandono sort de sa retraite à la prière de son fils lui-même. Pour étayer le trône chancelant, il reprend le timon des affaires. Il lève une armée, il place les néophytes à l'avant-garde, il bat Riozogi, rétablit la paix et rentre dans sa chère solitude.

Le 1er mars 1581, Valignani s'embarquait pour Méaco. Nobunanga et ses trois fils, qui avaient accueilli avec de grandes démonstrations le Père Organtini, s'empressèrent d'honorer le Jésuite qui paraissait à leur cour. Nobunanga était un hardi soldat, il aimait la gloire, et il s'était persuadé que les Pères, par leurs récits, populariseraient son nom en Europe. Cette considération, décisive sur son cœur, avait donné une autre direction à ses idées. La supériorité des nouveaux maîtres d l'Inde se révélait à sa pensée; c'était dans leur patrie qu'il fal lait se faire craindre et estimer. Nobunanga n'espérait voi réaliser ce rêve que par les Jésuites; il leur témoigna donc autant de bonne volonté que d'affection. Le Père Organtini avait obtenu une Maison et une église dans la ville d'Anzuquiama, que le conquérant élevait à sa gloire comme Alexandre et Constantin. Valignani ne se contente pas de cela. Il sollicite un Collége; le roi l'accorde, il veut même contribuer de ses deniers à son érection. L'établissement reçoit bientôt vingt-cinq enfants des plus nobles familles.

Valignani avait laissé Cabral dans le Bungo; il y revient. Cabral et le Frère Vincent, Jésuite japonais, portaient la Foi au Val-d'Yu; à Nangasaki, Valigani triomphe d'une émeute qu'une rixe entre un Portugais et un regnicole a suscitée. Cependant, Nobunanga, au faîte de la grandeur, ne cessait d'ad-

mirer et de protéger la Religion chrétienne. Du sein de cette ville, où il prodiguait l'or de ses victoires, et où chaque maison qui se bâtissait devenait un palais, le splendide monarque avait projeté de se faire baptiser et d'entraîner le Japon à sa suite; mais un point seul déplaisait à ses goûts voluptueux. Il proposa au Père Organtini de se relâcher sur ce point, qui concernait la pluralité des femmes; il l'assura qu'en sacrifiant à ses désirs la continence conjugale, lui, le plus formidable souverain du Japon, ne balancerait plus à se proclamer catholique. Organtini répondit : « Je ne suis point l'auteur, mais l'interprète d'une loi qui même n'est pas particulière à la Religion que vous admirez. Elle est imposée à tous les hommes également. »

Organtini n'accédait pas au vœu de Nobunanga; ce prince se laissa enivrer par la vanité. Le Christianisme n'acceptait point ses conditions, il prit le parti de se faire adorer. Il était grand, magnifique, inexorable surtout. L'avidité et la peur lui créèrent des dévouements serviles qui se mirent à flatter ses passions. Il s'était érigé une statue. Les rois tributaires, les seigneurs et la foule accourent encenser la divinité mortelle. Les néophytes seuls n'assistent point à cette prostitution publique. Nobunanga ne s'en montre pas irrité; mais, le 14 mai 1582, peu de jours après que ce nouveau Nabuchodonosor a été déifié, il fait sortir de Méaco ses trois armées. Il est resté presque sans gardes dans son palais; Aquéki, un des généraux, y rentre avec une troupe d'élite. Le prince est averti; il croit que son regard aura assez de magie pour comprimer une révolte. Il paraît à son balcon ; une flèche lui perce l'épaule. Nobunanga l'arrache; et, avec le courage de son orgueil, il fond sur les assaillants. Une balle lui traverse la poitrine. Blessé à mort, Nobunanga se réfugie dans ses appartements. Il a échappé aux coups de ses sujets; ses sujets veulent qu'au moins il périsse par eux. L'incendie, que leurs mains allument, dévore le palais ; le dieu de la veille expire dans les flammes. De Méaco, les rebelles se portent sur Anzuquiama, qui, peu d'heures après, n'est plus qu'un amas de cendres et de ruines. Aquéki allait régner; mais un Chrétien, Juste Ucondono, a proclamé le fils aîné de Nobunanga. A la tête de mille hommes, il marche

à la rencontre du général insurgé. Douze jours s'étaient à peine écoulés depuis la mort du roi, lorsque Ucondono se trouve en face des assassins. Il les attaque; malgré l'infériorité du nombre, il triomphe, et avec lui le principe de la légitimité.

Cette révolution de palais, terminée par une victoire, n'exerça aucune influence sur la Religion et sur la Compagnie de Jésus. Tandis qu'elle s'opérait, Valignani s'occupait des affaires d'intérieur; il réglait avec les Pères de quelle manière les Jésuites devaient traiter les indigènes et s'accommoder aux usages du Japon. Il fut résolu que, dans le premier cas, on imiterait l'Apôtre, se faisant tout à tous pour gagner les âmes au Christ. Ainsi, on convint que, dans leurs rapports avec les Japonais, les Jésuites se conformeraient au cérémonial usité pour le salut et la réception. Quant aux vêtements de soie déjà interdits par le Père Cabral, Valignani se prononça contre. Quelques Pères pensaient qu'aux yeux d'un peuple professant un absolu mépris pour la pauvreté, il était bon de rehausser la dignité du Sacerdoce par l'éclat extérieur. Un plus grand nombre, et Organtini avec eux, disaient que les Japonais savaient fort bien discerner l'indigence obligée de l'indigence volontaire, et qu'ils estimaient cette dernière, ainsi qu'Organtini et Valignani en avaient eu souvent la preuve par eux-mêmes. On adopta comme règle générale que les Jésuites se vêtiraient d'une espèce d'étoffe très-commune dans le pays.

Le second point offrait plus de difficultés. Cabral, dont l'austérité ne se dissimulait pas assez, prétendit qu'il fallait faire plier l'arrogance naturelle aux Japonais, et que si, par des mesures sévères, on ne domptait pas leur orgueilleuse familiarité, on les verrait s'élever au-dessus des Pères, même dans les choses religieuses. Ainsi, selon lui, on ne devait enseigner à ceux qui se destinaient au Sacerdoce et aux Missions que la philosophie et la théologie morale, parce qu'il était à craindre que ces caractères indociles n'abusassent d'une connaissance plus approfondie des dogmes. La majorité ne se rangea point à cet avis. Elle crut injuste de ne pas faire pénétrer les Japonais dans les profondeurs de la doctrine, puis-

que Dieu leur avait donné une intelligence capable de saisir la science céleste. Leur teint jaune, la vicieuse conformation de leurs membres, leur grosse tête sur un petit cou, leurs yeux obliques, qui constituaient autant de difformités, selon les Européens, ne privaient en aucune manière les Japonais des dons de l'esprit. Cela fut démontré, et Cabral céda à la majorité demandant qu'ils reçussent la même éducation que les Européens ; mais comme il ne put se dépouiller de sa sévérité naturelle, on le rappela à Macao.

Ces points essentiels résolus, Valignani s'occupa de mettre à exécution un projet qu'il avait formé et qui devait porter d'heureux fruits. Le Jésuite voyait les princes et les Bonzes tourmentés de cet amour-propre national, espèce de mal du pays qui n'a jamais subi l'épreuve de la comparaison. Les Japonais, comme tous les peuples isolés, se croyaient la nation la plus civilisée, la plus riche, la plus glorieuse du monde. D'un autre côté, ils avaient de si nobles qualités que Valignani, pour intéresser à la Mission le Souverain-Pontife et les rois de l'Europe, désirait de leur fournir une occasion d'étudier le caractère et les mœurs de ces empires. Une ambassade japonaise au Pape remplissait ce double but. Les rois de Bungo, d'Arima et d'Omura s'associèrent à la pensée du Jésuite, et Mancio Ito, Michel Cingiva, Martin Fara et Julien Nacaura furent choisis. Les deux premiers appartenaient au sang royal, les deux autres à la plus haute noblesse. Georges Loyola, un Jésuite japonais, leur servit d'interprète et de mentor. Le 20 février 1582, l'ambassade partit avec Valignani ; le 20 mars 1585, elle parvenait au centre de la Catholicité.

Philippe II l'avait accueillie à Madrid avec les honneurs réservés aux têtes couronnées ; il avait fait violence à l'étiquette de l'Escurial pour recevoir debout, pour embrasser ces premiers nés de l'Eglise du Japon ; mais ce fut à Rome que les princes furent reçus avec la joie la plus expansive. Le vieux Pontife, qui dévouait son règne à l'œuvre des missions [1], tres-

(1) La pensée de former un clergé indigène préoccupait sans cesse les Jésuites. Dans le discours d'obédience, prononcé par le Père Gaspard Gonzalez, en présence du Pape Grégoire XIII, au nom des rois et des ambassadeurs japonais, on lit : « Dès

saillit de bonheur à l'idée que, en échange de quelques provinces d'Europe échappant à l'autorité du Saint-Siége, les Jésuites lui conquéraient en Orient des empires immenses. Il voulut que des fêtes splendides témoignassent de sa satisfaction : l'audience des ambassadeurs fut entourée d'un éclat tel que peut être la cour de Rome n'en a jamais offert de pareil aux rois qui viennent vénérer le Père commun des fidèles. Toute la ville des Césars prit part à la félicité de Grégoire XIII. Les Japonais, couverts de bénédictions, et dont la présence au Vatican avait quelque chose de si inusité, rencontrèrent dans Sixte-Quint, successeur de Grégoire XIII, le même amour et la même bonté. Les Protestants annonçaient que l'Eglise s'écroulait sous leurs coups : l'Eglise leur répondait en amenant au pied de la Chaire de saint Pierre des mondes nouveaux et des peuples dont la vieille Europe n'avait jamais entendu proférer le nom. Ce que Grégoire XIII ne put qu'ébaucher, Sixte-Quint l'acheva, et les ambassadeurs du Japon durent, en reprenant la mer, s'avouer que les Jésuites ne les avaient pas trompés.

Le fils de Nobunanga cependant ne se soutenait qu'avec peine contre les lieutenants de son père ; l'un deux, qui avait secondé Juste Ucondono, se mit en révolte ouverte et s'empara du trône ; il se nommait Faxiba. Mais la victoire éveilla dans son cœur d'ambitieux désirs : ce nom vulgaire n'allait plus à son orgueil ; il adopta celui de Taicosama qui signifie grand seigneur. Le prince légitime n'avait pas su défendre sa couronne ; il avait fui. Les Chrétiens, qui s'étaient sacrifiés pour

que Votre Sainteté eut appris que la foi y était prêchée, qu'elle y faisait d'heureux progrès, et qu'il n'y avait pas de meilleur moyen pour la conserver et l'amplifier que de former un grand nombre de prédicateurs de la même nation, vu que les habitants de ces îles ont beaucoup de lumière et d'esprit ; ni la distance des lieux, ni la grandeur de la dépense, ni aucune difficulté n'a pu l'empêcher de fonder en ces contrées des Séminaires de jeunes gens, lesquels croissant en âge, en doctrine et en piété, conserveront la Foi chrétienne et extermineront avec le temps l'idolâtrie de leur pays.» Un peu plus bas il est ajouté que Sa Sainteté a fondé ces Séminaires la même année (1581), que les rois et princes japonais avaient choisi leurs ambassadeurs pour le voyage de Rome. — Les Séminaires, dont il est parlé, sont probablement le Collége de Funai ou Fuchéo, et le noviciat de Vosuqui au Bungo. Ces deux établissements furent bientôt détruits par suite des guerres civiles, et ne purent se relever de leurs ruines, à cause de l'apostasie de Joscimond, fils de Civandono, roi de Bungo.

lui, ne crurent pas devoir, par une guerre civile, plonger leurs compatriotes dans des calamités sans fin. Le roi abdiquait ses droits; Juste Ucondono, Simon Condéra et Augustin Tzucamindono, les chefs du parti catholique, firent leur soumission à l'usurpateur; cette soumission sans arrière-pensée consolidait son trône. Ils le rendirent maître par leurs victoires de tout le Japon. Taicosama leur tint compte de ces conquêtes en favorisant le Religion et les Jésuites, mais cette unité dans l'empire mettait le Christianisme à la merci d'un seul homme, et dans un avenir prochain, il était aisé de prévoir les fatales conséquences qui sortiraient de cette impolitique loyauté. Ces événements signalèrent l'année 1583; la mort de Louis Alméida vint la terminer. Alméida n'était prêtre que depuis trois ans seulement; mais bien longtemps avant son élévation au sacerdoce il était entré dans la Compagnie, et avait fondé les Chrétientés de Facata, de Ximabara, de Cocinoxu, d'Amacusa, de Funai et du Gotto.

L'Empereur du Japon s'entourait des généraux catholiques, ils possédaient sa confiance, il les plaçait à la tête de ses armées et de sa flotte. En 1585, le Père Coëlho, profitant de cet âge d'or, se présente à la cour; il demande à Taicosama l'autorisation de prêcher le Christ par tout le Japon. L'Empereur l'accueille avec respect et rédige un décret conforme à ses vœux; mais le prince, en habile politique, cherchait à faire tourner à son avantage les travaux des Jésuites. Afin de conquérir une paix éternelle, il rêvait de porter la guerre en Chine; il charge le Père Coëlho de lui obtenir des Européens quelques vaisseaux dont il a besoin pour son expédition. Coëlho n'avait rien à promettre; il se contente de remercier l'Empereur et d'user de son autorisation. Le Bungo, le Fingo et Amanguchi furent le théâtre sur lequel les Pères étendirent leurs conquêtes; les catéchumènes naissaient à leur voix; mais, en 1587, le Roi d'Omura, ce Barthélemy Sumitanda, qui, le premier, avait soumis ses passions à l'Evangile, mourait dans les sentiments les plus pieux. François Civandono, le vieux monarque de Bungo, le suivait dans la tombe, et, à son dernier soupir, il confessait encore le Dieu des Chrétiens. La pro-

tection de Taicosama fit oublier ces pertes ; le Jésuite Coëlho, Provincial du Japon, était son ami ; Taicosama lui accordait une confiance sans bornes.

Il ne régnait que depuis trois ans, et déjà le Christianisme avait pris un si prodigieux essor que, dans cet espace de temps, le nombre des néophytes avait doublé ; on en comptait plus de deux cent mille, et parmi eux plusieurs rois ou princes avec les trois principaux ministres de l'Empereur. Nobunanga avait proscrit les Bonzes ; Taicosama les immolait à son ambition. L'idolâtrie était menacée par les Jésuites ; un événement malheureux la sauva. L'Empereur avait trois cents femmes dans son palais d'Ozaca ; mais ce nombre de concubines ne suffisait pas à son luxe de voluptés. Un ancien Bonze, nommé Jacuin, était le pourvoyeur de ses plaisirs ; Jacuin, en parcourant le royaume d'Arima, découvre deux chrétiennes jeunes et parfaitement belles. Pour les Japonaises, c'était un honneur que d'avoir attiré l'attention du monarque ; les néophytes seules regardaient cet honneur comme un crime. Jacuin connaissait cette différence dans les mœurs ; cependant, au nom de Taicosama, il veut conduire les deux vierges au palais ; ses prières, ses menaces sont repoussées. Jacuin est introduit auprès de l'Empereur, il lui fait part du refus qu'il a éprouvé. Le prince s'indigne, et le Bonze ajoute : « Cet affront que vous adressent les femmes d'Arima retombe sur vous, sur vous qui protégez la loi chrétienne ; c'est cette loi qui s'oppose à vos désirs. Bientôt, lorsque les Bonzes d'Europe auront affermi leur pouvoir, vos désirs même les plus légitimes seront méprisés, comme la loi qui nous ordonne de respecter les bœufs, loi que les Européens violent en mangeant de leur chair sacrée. Ucondono, protégé par les navires portugais, est le compétiteur que les Jésuites vous réservent, et vous périrez parce que vous l'aurez voulu, parce que le serpent réchauffé dans votre sein se retournera contre vous. »

Taicosama n'a pas besoin d'en entendre davantage : ordre est sur-le-champ donné à Ucondono d'abjurer le Christianisme, et au Père Coëlho de dire en vertu de quel titre il force les peuples à suivre des rites étrangers. Ucondono répond avec calme que

l'exil et la mort l'effraient moins que l'apostasie. L'exil au Japon, c'était la confiscation de tous les biens, l'attente continuelle du supplice et la proscription de la famille, des amis, des clients même du condamné. Un caprice, encore inexplicable pour Ucondono, le privait en une seule nuit de toutes ses dignités, de toutes ses richesses ; ce caprice entraînait dans son désastre sa femme, ses enfants et le vieux Daril, son père. Les amis d'Ucondono l'entourent, ils le pressent, ils le conjurent de dissimuler au moins pour quelques jours ; ils lui disent que la colère de l'Empereur s'apaisera au souvenir de ses services. Ucondono reste inébranlable ; il va porter lui-même cette nouvelle à sa famille ; sa famille partage la joie du martyr, elle se félicite de ses malheurs. Hier ils étaient princes ; aujourd'hui ils sont dépouillés de tout, et cependant ils n'ont que des bénédictions à faire entendre. La route de l'exil est semée d'écueils ; ils la prennent en souriant.

Le Père Coëlho et les Jésuites avaient une autre conduite à tenir ; la mort les épouvantait beaucoup moins que la faveur des rois idolâtres ; mais ils assumaient sur leur salut éternel le salut de ces milliers de catéchumènes qu'ils avaient convertis ; il fallait donc les protéger, ou, après avoir tout tenté pour leur assurer la paix, leur léguer l'exemple d'une sainte mort. La réponse de Coëlho à l'Empereur s'inspira de ce double sentiment. Taicosama ne leur accorde que vingt jours : ce temps écoulé, il déclare que le premier Jésuite rencontré au Japon subira le supplice des traîtres. Coëlho était dans l'impossibilité d'obéir à ce commandement ; il n'y avait aucun vaisseau en partance, et la réunion immédiate des Pères disséminés dans l'intérieur des terres offrait plus d'une difficulté. La raison était péremptoire, Taicosama s'y rendit ; mais il exigea que les Jésuites fussent gardés à Firando jusqu'au départ du plus prochain navire. Il notifia dans chaque ville l'édit d'interdiction du culte catholique, et il annonça à ses sujets qu'il expulsait les Missionnaires, parce qu'ils enseignaient la loi du démon, qu'ils mangeaient du bœuf et qu'ils détruisaient l'ancienne religion du pays. Le monarque venait, par un acte de sa volonté, d'anéantir toutes les espérances conçues. Il ne songea point seulement à assurer l'avenir contre les Jé-

suites; il fit un retour sur le passé, et il décréta la mort ou l'exil pour tout Japonais qui n'abjurerait pas le Christianisme. La position était embarrassante. Coëlho consulte les princes et les seigneurs catholiques : tous sont d'avis que les Pères doivent céder à l'Empereur, se rassembler à Firando, et que les néophytes feront sagement de s'abstenir de tout signe extérieur de religion, sans compromettre néanmoins la dignité de leur croyance.

Quand les Jésuites, à l'exception d'Organtini et de deux autres qui ne purent se résoudre à abandonner leurs Réductions, se virent réunis à Firando au nombre de cent dix-sept, on délibéra sur le parti qui restait à adopter. Fuir du Japon à la voix d'un homme, c'était replonger cet empire dans l'idolâtrie, désobéir aux ordres de Taicosama ouvrait l'ère des persécutions. Les jeunes gens, les catéchistes, les novices l'appelaient, mais les Pères hésitaient à exposer ainsi au danger tant d'âmes qui n'avaient jamais savouré que les douceurs de l'Evangile. Cependant l'ardeur triompha de la prudence; il fut décidé que les Jésuites demeureraient au Japon, se sacrifiant pour les Chrétiens qui allaient combattre pour Dieu. Au commencement de l'année 1588, le vaisseau attendu relâcha en rade de Firando.

Les Jésuites font part de leur résolution au capitaine; ce dernier profite d'un vent favorable, et il s'éloigne du port comme il y est entré. La fureur de Taicosama ne connut plus de bornes; les Pères ont méprisé son autorité : il commande de brûler ou de renverser les deux cent quarante églises qui s'élevaient au Japon. Soixante-dix seulement tombèrent; car dans beaucoup de provinces le nombre des fidèles était assez considérable pour inspirer des craintes. Simon Condéra et Augustin Tzucamindono n'avaient point partagé la disgrâce de Juste Ucondono; l'Empereur venait de faire un exemple, il n'osa pas se priver des lumières et du courage de ses plus sages ministres. Leur constance était inébranlable; on espéra que leurs efforts, joints aux prières de la famille impériale, apaiseraient la colère de Taicosama; mais Joscimond, souverain de Bungo, qui avait offert aux Jésuites un asile dans son royaume, ne tarda pas à se repentir de sa générosité. Il craignit d'attirer sur sa tête le

ressentiment du suzerain, et, après avoir banni les cinq Pères qu'il avait demandés, il apostasia. L'apostasie du prince enfanta la persécution. Les nobles de Bungo étaient unis par une communauté de sentiments catholiques; Joscimond recula devant cette union, et pour offrir à l'Empereur un témoignage de son zèle, il fit périr deux hommes obscurs, Joachim Namura et Joram Nacama : ce sont les premiers martyrs de l'Eglise du Japon.

Comme si la parole de Tertullien devait se réaliser au-delà des mers aussi bien que dans la Rome des Césars, le sang des martyrs formait encore au Japon une semence de Chrétiens. Deux ont donné leur vie en confirmation de leur Foi; des milliers d'autres sollicitent et reçoivent le baptême dans les royaumes d'Arima et d'Amacuza. En 1590, les monarques eux-mêmes suivent cet exemple, et malgré les menaces de Taicosama, ils proclament qu'ils défendront jusqu'à la mort la religion que les Jésuites leur révélèrent. Sur ces entrefaites, le Père Coëlho mourait, et Gomez était nommé son successeur. Mais un homme qui allait exercer une influence plus déterminante sur les affaires du Japon apparaissait alors. Cet homme était le Père Alexandre Valignani; il ramène dans leur patrie les ambassadeurs que les princes chrétiens lui confièrent pour porter aux pieds du Père commun l'hommage de leur vénération filiale; il les ramène pleins des merveilles qu'ils ont admirées en Europe. Valignani avait su à Goa les révolutions dont le Japon était le théâtre et les dispositions que manifestait Taicosama. Afin de les conjurer, le Jésuite s'était fait investir d'un titre diplomatique : il demandait à être reçu par l'Empereur en qualité d'ambassadeur du vice-roi des Indes. L'orgueil de Taicosama fut flatté de cette distinction; mais les Bonzes qui l'entourent lui insinuent que c'est un subterfuge, et que le Jésuite ne veut paraître à ses yeux que pour profiter du bénéfice de la loi. La loi disait que tout condamné admis à l'audience impériale se trouvait par le fait seul gracié avec sa famille et ses amis. La réhabilitation des Chrétiens était en germe dans cette entrevue; les Bonzes s'efforcèrent de la faire ajourner. Ce retard permit à Valignani et aux ambassadeurs japonais de par-

courir le pays. L'un ravive le courage des néophytes, les autres racontent les choses prodigieuses dont ils ont été les témoins.

Taicosama avait appris enfin par le rapport des marchands portugais que Valignani était réellement le ministre du vice-roi des Indes : il consentit à le recevoir, mais à la condition qu'il ne lui parlerait que d'affaires politiques ou commerciales. Le 3 mars 1591, le Jésuite diplomate arriva dans une riche litière : il était précédé des dons offerts à l'Empereur, puis des quatre Japonais revenus d'Europe, qui étalaient aux yeux de la foule éblouie les splendides vêtements à l'européenne dont le Pape Grégoire XIII leur avait fait présent. Le Père Organtini et un autre Jésuite fermaient le cortége avec les Portugais. Taicosama était assis sur un trône étincelant de pierreries ; sa cour, composée de rois, de princes et de Bonzes, foulait aux pieds ces magnifiques tapis du Japon, qui font encore l'admiration et le désespoir des artistes. Valignani, couvert de son humble soutane, gravit les premiers degrés du trône, il salue l'Empereur et lui remet les lettres d'Edouard de Menesès, le vice-roi. Elles contenaient un si pompeux éloge de sa puissance et des récits que les Pères de la Compagnie en ont faits aux Indes et en Europe, que Taicosama, vaincu, s'engage à tolérer les Missionnaires ; mais il ne veut pas de culte public, pas de prédication, « car, ajoute-t-il, le Christianisme a autour de moi d'ardents ennemis. » Taicosama disait vrai et les Jésuites ne l'ignoraient pas. Les quatre ambassadeurs du Japon avaient terminé leur mission diplomatique ; ils demandaient à entrer dans la Compagnie : le Père Valignani les y admit, et, tous ensemble, ils commencèrent une nouvelle vie. Mais le terrain était miné sous leurs pas ; il fallait procéder dans l'ombre, presque à la dérobée, se soumettre aux exigences de l'Empereur, chercher à lui complaire, et maintenir dans la Foi les catéchumènes qui se félicitaient d'entrevoir le martyre. A la faveur de sa dignité diplomatique, Valignani avait plus de liberté ; il en usa pour visiter les églises ; puis, au mois de février 1592, il partit, laissant au Père Gomez la direction de ces résidences proscrites.

Depuis longtemps Taicosama méditait la conquête de la

Chine. Les Coréens refusèrent passage à ses armées; il leur déclara la guerre. Augustin Tzucamindono était son général; il conduisit avec lui deux Jésuites. Ce furent eux qui, à la faveur de cette guerre, jetèrent les premières semences de Foi dans la Corée.

L'exemple de Taicosama encourageait la haine des princes adversaires de la Religion. Le roi de Firando ne se contenta pas d'être injuste, il devint cruel; mais le nombre des Fidèles était si considérable dans ses États qu'il n'y avait pas possibilité d'organiser la persécution. Le roi de Firando crut qu'en faisant mourir secrètement les Jésuites, il lasserait leur zèle; le Père Carrioni et le Père Mantels sont empoisonnés; ils expirent dans d'indicibles douleurs. Georges Carvalho et Joseph Furnaletti leur succèdent; la même mort les atteint. Un cinquième, dont les annales de la Compagnie n'ont pas gardé le nom, périt encore empoisonné. Cette persévérance dans le crime ne décourage pas les Jésuites.

François Xavier avait légué le Japon au Christianisme. D'autres Pères étaient accourus à sa suite, et l'un de ses premiers catéchumènes, le Frère Laurent, dont l'éloquence égale presque la vertu, mourait dans l'année 1592. Le Japon était une conquête de la Compagnie; cependant, en 1593, elle appelle les Missionnaires des autres Ordres à son secours. La moisson était si abondante qu'elle voulait y faire participer ses frères en Religion. Aquaviva, le Général de la Société de Jésus, avait déposé la requête aux pieds de Grégoire XIII; ce Pontife, après avoir consulté Philippe II, et sur le conseil du roi d'Espagne, ne crut pas devoir obtempérer à un pareil vœu. Par une bulle du 28 janvier 1585, il exprima sa pensée en ces termes :

« Quoique le Japon soit fort étendu et demande un grand, et même un très-grand nombre d'ouvriers; cependant, parce que le fruit des travaux dépend moins du nombre des ouvriers que de la manière de traiter et d'instruire, et de la connaissance du caractère de cette nation, l'on doit bien prendre garde de permettre indistinctement que de nouveaux ouvriers s'introduisent en ce pays ; car la nouveauté et la différence de leur genre d'agir pourraient causer une surprise nuisible et dange-

reuse à ces peuples et empêcher ou du moins troubler l'œuvre de Dieu. C'est pourquoi, considérant que jusqu'ici aucuns prêtres, hors ceux de la Compagnie de Jésus, n'ont pénétré dans les îles du Japon; que les seuls prêtres de la Compagnie de Jésus ont été les propagateurs, les docteurs, et comme les Pères de la Foi parmi ces nations, et qu'en retour ces peuples ont accordé à cette Compagnie et à ses membres une singulière confiance, piété filiale et respect; nous, pour le plus grand avancement de leur salut et pour que cette union et ce lien d'amour persévère ferme et intact, de notre propre mouvement et de notre science certaine, nous interdisons et défendons à tous Patriarches, Archevêques, Evêques, même de la province de Chine et du Japon, sous les peines d'interdit ecclésiastique et de suspension de l'entrée de l'église et de l'exercice des fonctions pontificales; et à tous Prêtres, Clercs et ministres ecclésiastiques, séculiers et réguliers, de quelque état, ordre et condition qu'ils soient, à l'exception des Religieux de la Compagnie de Jésus, sous peine d'excommunication majeure, dont ils ne pourront être absous que par le Pontife romain ou à l'article de la mort, peine à encourir par le seul fait; nous leur interdisons, dis-je, et défendons d'oser, sans une permission expresse de nous ou du Siége apostolique, partir pour les îles et royaumes du Japon, dans l'intention d'y prêcher l'Evangile ou d'y enseigner la doctrine chrétienne, ou d'administrer les sacrements, ou d'y exercer quelques autres fonctions ecclésiatiques que ce soit. »

Cette bulle a souvent été reprochée aux Jésuites comme une espèce de pacte fait avec Grégoire XIII au profit de l'Ordre de Jésus d'abord, et des Portugais ensuite, qui, seuls, avaient les franchises commerciales dans les cités maritimes. Des accusations de plus d'une sorte ont été dirigées par les Espagnols contre l'exclusion du reste des Européens. Philippe II, par un décret, a pris soin de venger les Pères; il défendit en effet à tout missionnaire de sortir des îles Philippines ou des Indes Occidentales pour se rendre au Japon, dans le dessein d'y propager l'Evangile, et il fit signifier à tous ses gouverneurs dans l'Orient la bulle de Grégoire XIII.

Les persécutions de Taicosama et celles du roi de Firando

étaient connues aux Philippines; le bruit s'y répandait que les Jésuites expulsés ou massacrés laissaient les Chrétiens sans secours; on apprenait qu'ils imploraient l'aide des autres corporations. Les marchands espagnols connaissaient mieux que les Franciscains la situation des choses; mais ils avaient des intérêts de négoce et de rivalité engagés dans la question. Ils persuadèrent aux Franciscains établis dans les Philippines que les Jésuites n'existaient plus au Japon, et que, par conséquent, la bulle du Pape et l'édit du roi se voyaient frappés de nullité par le fait seul des événements. Le gouverneur des Philippines tombe dans le piége; il y fait tomber le Père Jean-Baptiste, Commissaire des Franciscains. Une ambassade espagnole est préparée : elle se compose d'un Portugais, Pierre Gonzalve de Carvajal [1], du Père Jean-Baptiste, et de trois autres Franciscains. Le 19 juin 1593, elle arrive au Japon. La discrétion des Jésuites, le mystère peut-être dont ils s'entouraient, avaient été un stimulant. Le Japon possédait cent vingt-six Pères, dont deux seulement, Organtini et Rodriguez, pouvaient se montrer en public avec le costume de leur Ordre; les autres étaient proscrits, mais la proscription avait enfanté des sectateurs. On tentait de nouvelles excursions dans les royaumes de Boari, de Mino, de Canga, de Noto et de Jetchu; ces excursions étaient heureuses. Sous la protection du général Tzucamindono, le collége d'Amacusa prospérait, et le séminaire de Facinara [2] prenait de rapides accroissements.

Les Franciscains furent bien étonnés d'avoir été ainsi trompés; mais ils avaient pris pied sur un sol fertile en prodiges religieux, ils ne purent se résoudre à la retraite sans l'avoir cultivé de leurs mains. A la faveur d'un titre diplomatique, ils commencèrent par célébrer publiquement les saints mystères. Ils étaient dans un empire dont les chefs et les Bonzes se révélaient astucieux et défiants; ils ne surent point faire assez la part du zèle, ils n'écoutèrent pas les conseils des Jésuites. La Mission du Japon était si peu abandonnée par les Pères que leur colonie se renforça, en 1596, de plusieurs ouvriers, parmi lesquels on

[1] Le Portugal dépendait alors de l'Espagne.
[2] Facinara ou Fakirao dans le royaume d'Arima.

comptait Charles de Spinola, fils unique du comte Octave de Spinola, grand-écuyer de l'empereur Rodolphe, et de Jérôme de Angelis. La même année, le Père Pierre Martinez, Evêque nommé du Japon, prenait possession de son siége; il était accueilli avec égards par l'Empereur, tout fier de recevoir le Grand-prêtre des Chrétiens.

Au moment où la seconde persécution de Taicosama va commencer, il est bon d'en indiquer les causes. Les adversaires de la Compagnie de Jésus avaient depuis longtemps jeté un œil de convoitise sur ces florissantes chrétientés. Impuissants à créer avec d'aussi faibles moyens qu'elle, ils dénaturaient les résultats obtenus; ou, lorsque le succès était évident, ils accusaient les Jésuites d'une ambition que leur avidité pouvait seule surpasser ils disaient en Europe et aux Indes que c'était à ces motifs qu'on attribuait l'intolérance des princes.

Taicosama, comme tous les despotes, était jaloux de son autorité; il craignait de la partager, il redoutait de voir des prêtres étrangers prendre sur l'esprit de ses peuples une influence qui, à la longue, contre-balancerait la sienne. Taicosama était assez habile pour s'avouer qu'une fois le Japon chrétien, il serait forcé de faire des concessions à ses sujets, ne cessant alors de tourner leurs regards vers l'Occident. Cette inquiétude alarmait sa sécurité, et ce fut elle, sans aucun doute, qui engagea l'Empereur à adopter des mesures coercitives. Les Jésuites, il est vrai, exerçaient une grande action sur les rois, sur les généraux et sur les masses, qui se précipitaient dans le Christianisme comme vers un asile de repos et de salut. Cette action s'étendait aux Portugais, qui, la tête fumante encore des souvenirs d'Albuquerque, ne demandaient pas mieux que d'associer la Religion à leurs conquêtes; la Religion ouvrait ainsi des débouchés à leur commerce. Dans un empire si fécond en révolutions, Taicosama, qui était le produit de la dernière, avait donc lieu de croire qu'une nouvelle pourrait s'opérer au profit d'un Chrétien par les Portugais, alliés des Jésuites. Dans sa pensée il espéra calmer ses terreurs en limitant le nombre des catéchumènes et en tenant les Missionnaires sous le coup d'un interdit. Il les proscrivit officiellement; mais en se-

cret il les laissa agir, s'occupant à surveiller leurs démarches et à tenter la fidélité des néophytes par des vexations isolées : cette fidélité ne se démentit pas. Ucondono, toujours exilé, ne prêchait à ses amis que la soumission : ses amis, qui entouraient le trône, qui disposaient de l'armée, de la flotte et des finances, continuèrent de servir Taicosama avec zèle. L'Empereur se rassura peu à peu et sentit ses soupçons se dissiper. L'autorité des Jésuites ne lui parut plus aussi dangereuse : il vit qu'ils ne l'avaient acquise, qu'ils ne la conservaient que par des mobiles étrangers à ses desseins, et que, dans son intérêt même, il était utile de la leur laisser exercer, puisque l'Evangile portait à l'obéissance. Avec les deux cent mille Chrétiens qu'ils entraînent à leur suite, les Pères, frappés de proscription, n'avaient pas eu l'idée d'en appeler aux armes; les généraux Tzucamindono et Condéra, qui connaissaient de quelle manière Taicosama était parvenu au trône, n'avaient point songé à tirer l'épée contre lui : Taicosama jugea que le Christianisme n'était pas hostile à son pouvoir, et que l'autorité des Jésuites lui devenait même favorable.

La source de leurs trésors prétendus était aussi notoire que celle de leur influence. Au Japon, les princes et les seigneurs sont riches, mais il faut qu'à des époques déterminées ils offrent à l'Empereur de magnifiques présents, qu'ils soutiennent à leurs frais les guerres qu'ils s'intentent, ou celles que leur suzerain a décidées. Malgré ces causes d'épuisement, il y aurait eu pour les Jésuites plus d'une route ouverte à l'opulence; mais les Bonzes faisaient consister leur piété à rançonner le peuple, ils s'enrichissaient de ses dépouilles. Afin d'établir entre la religion du Christ et l'Idolâtrie une comparaison qui pût frapper tous les esprits, les Jésuites s'astreignirent à ne rien recevoir des indigènes. Pour entretenir cent vingt-six Missionnaires, pour ériger des églises, pour couvrir les frais de voyages continuels à travers les mers, ils n'eurent recours qu'aux subsides du Saint-Siége et des monarques catholiques. L'argent destiné aux Missions passait par tant de mains, avant de leur être compté, que les Pères n'en touchaient qu'une partie, encore cette partie se trouvait-elle dépréciée par le

change et le cours des valeurs. On s'avisa d'un expédient. Les Jésuites demandèrent à Philippe II que les subsides accordés pour les Missions fussent payés en marchandises. Un édit de François Mascarenhas, vice-roi des Indes, statua, du consentement des Portugais, que des six cents ballots de soie exportés chaque année de Macao au Japon, cinquante seraient vendus au profit des Missionnaires, et que le prix intégral leur en serait délivré. Les Pères ne négociaient pas, ils recevaient seulement des marchands la valeur des soies; ce n'était pas un commerce, encore moins un trafic. Le Pape Clément VIII, consulté, approuva la transaction dans ce sens-là.

Une objection plus sérieuse leur a été adressée, à eux et à tout le Clergé régulier. Il a été dit que les Ordres religieux étaient seuls capables de forcer la tranchée des Missions; mais qu'une fois la brèche faite, ils ne savaient pas consolider leur œuvre. Ramenant tout à la gloire exclusive de leur Institut, ils laissaient périr la Mission, en ne sachant pas ou en ne voulant pas créer un épiscopat et un clergé indigènes.

Depuis que le Saint-Siége a organisé sur une vaste échelle la propagation de la Foi et qu'il a pu mûrir ses desseins, les réformer ou les agrandir par l'expérience de tous les jours, nous croyons qu'il est plus apte que personne pour savoir les besoins et les remèdes. Lui seul est en position d'apprécier ce qu'il importe de faire, lui seul peut le tenter avec succès; car, de Rome, il embrasse tout son système de Missions que le Missionnaire le plus actif ne peut connaître que sur un cadre très-restreint. Le Saint-Siége avait, et il a encore, un plan arrêté, dont il ne s'écarte que le moins possible. Les sociétés vouées à la diffusion du Christianisme n'ent dévient pas; et qu'il soit défectueux sur un point, sujet à inconvénients sur un autre, — ce qui n'est ni démontré ni probable, — il en résultera néanmoins qu'il vaut mieux s'attacher à le développer, que de se jeter à corps perdu dans la voie des innovations. En toute espèce de gouvernement ou d'affaires, un plan même moins parfait, mais suivi avec persévérance, abonde en heureux fruits; tandis que le bien ne naîtra jamais d'un ensemble de projets sans unité, ici offerts par le zèle privé, là mis en ébullition par des passions rivales.

Un clergé séculier ne s'improvise pas aussi rapidement dans la pratique que dans la théorie. Avant de confier la garde du troupeau à un berger, il faut avoir éprouvé sa vigilance ; il faut, par une longue étude des mœurs locales et des caractères, savoir si les indigènes sont capables d'instruire les autres et de les conduire dans les voies du salut. Les Japonais faisaient d'excellents néophytes ; ils avaient de l'intelligence, de la bonne volonté, une foi ardente ; mais nous croyons que cela ne suffisait pas pour évoquer d'abord parmi eux une pépinière de prêtres. Un clergé national ne peut se former que lorsque l'Evangile a pris de profondes racines, que lorsqu'il est entré dans les mœurs, dans les lois, dans la civilisation même du pays. Il y a une maturité, une plénitude de l'âge qu'il est nécessaire d'atteindre avant de féconder le germe sacerdotal chez des nations longtemps infidèles ou sauvages, et que la dégénération frappe au moment même où on les croyait en progrès.

Les Ordres religieux et les Jésuites suivirent la marche ascendante que les Apôtres leur avaient tracée. Ils ne voulurent pas exposer l'épiscopat au mépris des populations en le conférant à des hommes dont ils n'étaient pas aussi sûrs que d'eux-mêmes. Les Ordres religieux se renouvelaient avec tant de facilité, la Compagnie de Jésus prenait de si rapides accroissements, qu'il a bien été permis au Saint-Siége d'étudier à fond la question et de ne la résoudre que partiellement, comme les Jésuites l'avaient comprise, en introduisant d'abord dans leur Société les regnicoles, qui, par là, créaient au sein de leur patrie une génération ecclésiastique.

Les choses étaient dans cette situation lorsque de nouveaux événements jetèrent le trouble au milieu des Chrétientés japonaises. Les Franciscains s'étaient servis de deux indigènes, nommés Faranda et Faxeda, comme introducteurs auprès de l'Empereur. Les Franciscains souhaitaient d'être favorablement accueillis. Soit trahison, soit désir de recevoir un plus riche salaire, leurs interprètes dénaturèrent la lettre du gouverneur des Philippines à Taicosama. Ils lui apprirent qu'en attendant la réponse du roi d'Espagne, son maître, ce gouverneur se déclarait vassal et tributaire du Japon. L'orgueil de Taicosama

fut si doucement flatté qu'il laissa toute latitude aux Franciscains chargés de l'heureuse dépêche; mais à peine surent-ils les premiers rudiments de la langue qu'ils s'expliquèrent le véritable sens de cette dépêche. Faranda et Faxeda étaient nécessaires à l'Empereur. Ils voient l'orage s'amonceler sur leurs têtes; ils le détournent en disant qu'ils ont été trompés par les Franciscains, et que, sous prétexte d'honorer Taicosama, ces Religieux ne sont venus que pour augmenter le nombre déjà inquiétant des Chrétiens. Les défiances de l'Empereur se réveillèrent; l'imprudente jactance d'un Espagnol leur donna une fatale surexcitation.

Au mois de juillet 1596, un galion, faisant voile de Manille à la nouvelle-Espagne, se perdit sur les côtes de Niphon. D'après la loi du pays, tous les biens des naufragés appartiennent au monarque par le droit de la tempête. La cargaison fut saisie. Les matelots se trouvaient sans ressources; le Père Gomez leur fournit des vivres, il reçut leurs malades au Collége de Nangasaki, et l'Evêque du Japon entretint les autres jusqu'au moment où, après avoir construit un nouveau navire, ils pourraient reprendre la mer. Quelques cartes géographiques s'étaient rencontrées à bord. Un courtisan de Taicosama les étudie, puis il demande au pilote espagnol de qui dépendent tous les royaumes gravés sur une de ces cartes. Le pilote répond : « De mon roi. — Et comment a-t-il pu, continue le courtisan, se rendre maître de tant de contrées en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique? — Par les armes et par la Religion, s'écrie le marin dans un accès d'orgueil espagnol; nos prêtres nous précèdent et nous préparent les voies. Ils convertissent les nations au Christianisme; après, ce n'est plus pour nous qu'un jeu de les soumettre à notre autorité. »

Ce mot fatal rapporté à l'Empereur devint pour lui un trait de lumière. Il signa l'ordre d'arrêter tous les Bonzes européens à Ozaca et à Méaco; six Franciscains, les PP. Jean-Baptiste, Martin de Luïnes, François Le Blanc, Philippe de la Case, François de Saint-Michel et Gonzalès Garcia; trois Jésuites, Paul Miki, Jean Soan de Gotto et Jacques Kisaï avec dix Chrétiens japonais,

sont emprisonnés. Le 5 février 1597, ils payaient de leur vie l'imprudence du pilote.

« Parce que ces hommes, dit la sentence, arrivés ici des Philippines sous le nom d'ambassadeurs, ont prêché contre notre défense la loi chrétienne, bâti des églises et abusé de nos bienfaits, nous ordonnons qu'ils soient suppliciés avec les Japonais qui ont embrassé leur religion. Ils seront crucifiés à Nangasaki, et nous défendons de nouveau cette loi, voulant que tout le monde le sache. Quiconque contreviendra à notre défense sera puni de mort avec toute sa famille. Le 20e de la 11e lune. »

Au moment de l'exécution, le Jésuite Paul Miki se jeta au cou des Franciscains, il les remercia avec des larmes de joie de lui avoir procuré la mort du Christ : elle vint pour lui, pour ses frères, pour les Franciscains et pour les Japonais ; tous l'acceptèrent en martyrs. Taicosama avait espéré que ces supplices intimideraient les Missionnaires et les fidèles ; à l'enthousiasme qui régnait parmi eux, il s'aperçut de son erreur. Les néophytes appelaient la persécution de tous leurs vœux : Taicosama ne la fit pas attendre. Le père Louis Froëz, l'un des plus laborieux ouvriers de ces Réductions, mourait de vieillesse à Nangasaki. Taicosama, le même jour, décrète le bannissement des Jésuites. A peine cet ordre est-il publié que le Père Valignani apparaît à la côte ; il est accompagné de neuf Jésuites ainsi que du Père Cerqueyra, coadjuteur de l'Evêque du Japon, et qui va lui succéder immédiatement ; car, en 1598, Pierre Martinez parti pour les Indes expira dans la traversée.

C'était la seconde fois que le Père Valignani débarquait au Japon pour conjurer l'orage ; il était si aimé et si respecté que sa vue seule calma l'Empereur. Le 15 septembre 1598, Taicosama mourut à l'âge de soixante-quatre ans. Le Père Rodriguez, un Jésuite qu'il affectionnait et qui, avec le Père Organtini, exerçait une véritable influence sur lui, l'entretint longtemps à sa dernière heure ; mais il ne put dompter cet esprit rebelle à la grâce. Taicosama laissait pour héritier un orphelin de six ans ; la régence fut confiée à Daifu, l'un des rois du Japon ; il prit aussitôt le titre de Daifusama. Son autorité était mal établie ; il avait

de vastes projets à réaliser : le Père Valignani n'eut donc pas de peine à lui faire comprendre qu'il fallait protéger les Chrétiens.

Le roi de Firando avait connu la colère de Taicosama : il en prit texte pour s'acharner sur les néophytes, dont il était l'irréconciliable ennemi. Les Chrétiens émigrent, ils accourent en foule à Nangasaki ; le gouverneur était parent du roi de Firando : il refuse un abri à ces familles exilées. Valignani déclare qu'il les prend toutes sous sa protection, et que, malgré le ressentiment du gouverneur, les Jésuites se dévoueront pour leurs frères. Pendant ce temps, la noblesse de Firando ne souffrait qu'avec impatience le joug de son prince, elle se lève en masse. L'insurrection court aux armes ; mais les Jésuites font entendre une voix pacifique : ils démontrent à ces hardis néophytes que ce n'est pas dans les combats que l'on recueille la couronne du martyre. Leur voix est entendue ; les Chrétiens jettent l'épée, ils saisissent leurs rosaires, et, en face de l'armée royale qu'ils bravaient tout à l'heure, ils prient en silence. A la désertion des uns, à la résistance des autres, à la soumission de tous le roi de Firando s'aperçut qu'il n'était plus le maître du cœur de ses sujets, et que la persécution ne changerait rien à cet état de choses : la persécution est ajournée.

L'année 1599 fut féconde sur la terre du Japon ; le sang des Chrétiens l'avait arrosée ; il multiplia tellement les fidèles que soixante-dix mille indigènes se soumirent à l'Evangile, et que, plus d'une fois, dit-on, le Père Baëza fut obligé de se faire soutenir les bras pour continuer l'administration du baptême au milieu de l'épuisement de ses forces. Cependant Daifusama aspirait au trône impérial, il allait l'usurper : la noblesse se ligue contre lui ; mais des divisions intestines éclatent parmi ces ambitions rivales. Daifusama épie le moment propice, il fond sur l'armée des princes, la défait, et, pour grandir sa victoire, il s'empare du titre de Cubosama. Augustin Tzucamindono avait suivi la bannière levée contre l'usurpateur ; couvert de blessures pendant l'action, il refusa après la bataille de profiter du privilége des princes vaincus, et de se fendre le ventre pour s'arracher au spectacle de sa défaite : Daifusama lui fit trancher la tête, et le Chrétien mourut en héros.

Cette mort ne changea rien aux intentions du nouvel Empereur : il y avait des néophytes autour de lui comme dans le camp opposé ; il continua à se montrer favorable à la Religion. Dans le partage des royaumes qu'il fit à ceux qui sortaient de combattre pour lui, il n'oublia pas les Catholiques. Cette substitution de monarques permit aux Jésuites de faire pénétrer l'Evangile sur de nouveaux points. En 1603, le Fingo, l'ancien apanage de Tzucamindono, comptait plus de cent mille néophytes. Le prince qui succédait à Augustin devait sa fortune aux Bonzes ; il leur témoigna sa reconnaissance en faisant des martyrs. Les Jésuites pouvaient craindre qu'un bonheur trop constant n'eût affaibli les ressorts de la Foi dans ce peuple longtemps gouverné par un Chrétien ; sous divers déguisements ils pénètrent dans le Fingo, ils y restent.

Le Père Organtini entretenait fréquemment Daifusama : Daifusama était usurpateur ; il devait chercher à capter la confiance des uns et à endormir le zèle des autres. Ne croyant qu'à l'égoïsme, comme tous ceux qui l'ont précédé ou qui le suivront dans cette voie, il ne s'agissait pour lui que de tromper et de gagner du temps. Le Christianisme était redoutable au Japon ; Daifusama le servit : il laissa bâtir des églises ; on en construisit même à Méaco : mais, en 1605, les Franciscains et les Espagnols, qui ne cessaient de convoiter cet immense empire, abordent encore à Nangasaki avec d'imprudentes promesses. Daifusama interroge les Espagnols ; après avoir appris d'eux que, cette année-là même, il est venu de la métropole beaucoup de navires chargés d'armes et de soldats : « Pourquoi tant de soldats et d'armes? » leur demande-t-il. Les Espagnols répondent : « Pour soumettre les Moluques à l'Espagne. » Ce mot fait revivre dans la mémoire de Daifusama les paroles qui furent si fatales au Christianisme huit années auparavant. Comme son prédécesseur, il croit que, par le moyen de l'Évangile, les Européens ne cherchent qu'à se jeter sur des terres nouvelles Aussitôt il mande au gouverneur de Nangasaki de repousser de son rivage tous les Espagnols. Valignani n'était plus là pour s'opposer à de pareilles mesures. Le 20 janvier 1606, ce Père, dont le nom est inséparable de l'histoire du Japon, et qui, à

force de courage ainsi que de vertu, avait su prendre sur ces peuples et sur leurs rois un ascendant si extraordinaire, expirait à Méaco dans la soixante-neuvième année de son âge. Au récit de la mort de Valignani, à la dernière prière que le Jésuite lui adresse, Daifusama suspend comme à regret les effets de son courroux; il laisse son fils Xogun accorder aux Missionnaires la permission de prêcher dans ses États; il témoigne même le désir de voir le Jésuite Louis Cerqueyra, Evêque du Japon. Cerqueyra et le Père Spinola lui expliquent la situation des Chrétiens; le prince leur promet son appui. L'Evêque et Spinola en éprouvaient le besoin; car déjà ils avaient entrepris l'œuvre la plus difficile des missions : ils créaient un clergé indigène, et les cinq paroisses de Nangasaki étaient administrées par des prêtres japonais. Une académie s'y établissait, et on y enseignait publiquement la physique et l'astronomie. Dans le même temps, Organtini, que le trépas allait frapper, mettait la dernière main à ses actes de charité. Le Jésuite s'occupait beaucoup moins de science que d'humanité; il avait vu qu'au Japon comme en Chine les familles égorgeaient ou noyaient les petits enfants qu'elles ne se croyaient pas dans la possibilité de nourrir. Organtini les avait adoptés; il les recueillait, il les baptisait, il les confiait à des nourrices chrétiennes, il en devenait le père; il fondait au Japon des hospices d'enfants trouvés, devançant ainsi saint Vincent de Paul; il se faisait le garde-malade des lépreux. Pendant quarante-deux ans il vécut de cette sorte, remplissant l'Empire du bruit de ses travaux apostoliques, jusqu'au jour où, le 7 avril 1609, la mort lui accorda la seule récompense qu'il ambitionnait sur la terre.

Trois ans s'écoulèrent dans ces vicissitudes. Le Christianisme faisait des progrès; mais, dans l'esprit de Daifusama, ces progrès étaient autant d'indices accusateurs. En 1612, l'Empereur n'eut plus besoin de chercher des preuves; un anglican et un protestant hollandais lui en fournirent autant qu'il en désira. Les Protestants de tous les pays et de toutes les sectes, l'amiral Coligny lui-même, avaient essayé de faire concurrence aux Jésuites; mais ils sentirent bientôt l'inutilité de la lutte. Ne pouvant

les surpasser ou les égaler en zèle et en industrieuse charité, ils les égorgèrent d'abord sur les mers ; puis, ces sanglantes exécutions n'atteignant pas le but des Calvinistes, ils semèrent la discorde entre le troupeau et le pasteur. Ils étaient impuissants pour convertir à la civilisation et à l'Évangile tous ces peuples dont les Jésuites faisaient la conquête, ils voulurent par la calomnie réduire l'Église romaine à la même impuissance.

Le vice-roi de la Nouvelle-Espagne avait envoyé à la cour de Daifusama un ambassadeur chargé d'offrir des conditions de commerce entre le Japon et le Mexique. Le vaisseau qui avait apporté l'ambassadeur sondait la côte pour se procurer un bon mouillage ; l'Empereur demande au capitaine anglais ce que signifie cette opération. L'Anglais voit jour à perdre d'un seul coup la Religion catholique et le commerce d'un peuple rival : il déclare que sonder les ports est regardé en Europe comme un acte d'hostilité. « Les Espagnols, ajoute-t-il, ont de mauvais desseins sur cet empire ; c'est une nation ambitieuse, insatiable, qui veut dominer partout, et les Jésuites sont les émissaires, les espions qu'elle envoie comme ses précurseurs. Les Jésuites sont chassés d'Angleterre, d'Allemagne, de Pologne et de Hollande pour ces motifs, et la religion qu'ils enseignent n'est pas même la véritable. »

Il n'en fallait pas tant à Daifusama : il désigne aussitôt quatorze des plus illustres familles, et il leur intime l'ordre de choisir entre l'exil et l'abjuration. Les quatorze familles prennent la route de l'exil. Daifusama sait depuis longtemps que Michel, fils de Protais, Roi d'Arima, est impatient de succéder à son père ; il lui donne l'investiture du trône, à condition qu'il poursuivra sans relâche les catéchumènes. Michel était chrétien, il apostasie ; après s'être emparé de son vieux père, il lui propose de se tuer lui-même ou de recevoir la mort de la main du bourreau. Les amis de Protais veulent fondre sur les soldats de Michel ; Protais les arrête : il se livre aux exécuteurs ; il meurt en pardonnant à son fils, il meurt chrétien. Un parricide commençait dans l'Arima l'ère du martyre, le sang ne cessera plus d'être versé qu'à de rares intervalles. Les croix, les églises croulent de tous côtés. Michel veut se voir tête à tête

avec ses sujets; il espère que, si les Jésuites ne sont plus là pour les animer, leur courage faiblira dans les tourments. Le prince ordonne aux Pères de sortir du royaume : quelques-uns obéissent, afin de mettre ses soupçons en défaut; les autres se cachent parmi les néophytes, ils les fortifieront à l'heure du péril. Alors Michel fait comparaître devant son trône le prince Thomas et sa famille. Thomas était la gloire de l'armée par ses exploits, l'honneur de l'Église par ses vertus. Le monarque le flatte, il le menace. « Un soldat qui abandonne le drapeau de son roi est un lâche, s'écrie Thomas; Chrétien, je marche sous la bannière du Christ; le Japon ne verra jamais en moi un lâche ou un traître. » Ce fut son arrêt de mort et celui de toute sa famille. Le roi d'Arima mande à l'Empereur qu'il a sévi contre les Chrétiens; l'Empereur l'encourage. Pour se débarrasser des inquiétudes que ses frères pouvaient plus tard susciter à son ambition, il donne ordre de les tuer tous. Le plus âgé n'avait pas huit ans : la précoce intelligence de ces martyrs au berceau leur fit conjecturer le sort qui les attendait; pendant quarante jours ces enfants s'y préparèrent par le jeûne et par la prière.

Les Jésuites conçurent l'idée d'attacher une espèce d'auréole humaine à ces néophytes que menaçaient les décrets de l'Empereur. Ils établirent une Confrérie de martyrs à Arima ; de ce royaume, ils la répandirent dans tout le Japon. Cette association avait pour but de préserver de la défection les dévouements catholiques; elle faisait envisager la torture, l'exil et la mort comme la récompense de la vertu. Les Japonais s'enrégimentaient pour mourir, ils se plaçaient sur la route du martyre. En face des bourreaux, ce fut le seul acte de résistance que conseillèrent les Pères, le seul que fit ce peuple exposant sa vie pour ne pas apostasier. Jusqu'à ce jour Daifusama et le roi Michel avaient épargné les Jésuites parce qu'on avait besoin des Portugais pour le commerce, et qu'en égorgeant les Missionnaires on craignait d'éloigner du rivage les marchands européens : mais lorsque les Hollandais et les Anglais proposèrent un marché, la politique de l'Empereur se modifia. Ils offraient de remplacer les Portugais à des conditions plus avantageuses; ils s'avouaient hostiles à tout ce qui était chrétien, à tout ce qui

était Jésuite. Daifusama put donc lever le masque : il se sentait appuyé par des Européens venant, au nom du commerce, continuer sur le territoire japonais la guerre que les Calvinistes et les Luthériens déclaraient à l'Eglise. Les conseils des Anglais ne furent pas stériles. En 1613, le roi d'Arima rendit des ordonnances encore plus cruelles.

Il fallait revenir à l'idolâtrie ou payer de sa vie la Religion que les Pères avaient prêchée ; il y eut alors dans chaque province un de ces mouvements populaires dont il est plus facile à l'histoire de constater les effets que de rendre compte. A l'exemple des Chrétiens de la primitive Eglise, ce peuple avait retrempé dans le baptême son courage, longtemps abâtardi par les passions. Une Foi nouvelle lui communiquait une nouvelle énergie, et la mort de l'échafaud ne lui apparaissait plus que sous l'aspect le plus doux. La foule se réunissait dans les villes pour suivre jusqu'au bûcher les néophytes désignés au trépas. Leurs enfants, leurs femmes se paraient de leurs plus riches vêtements, et dans des chants de joie, dans des prières brûlantes d'enthousiasme, ceux qui allaient périr apprenaient aux autres que le bûcher rapprochait du ciel.

A Méaco et dans toutes les cités, on dressait les listes de proscription ; les Fidèles qui ne se dénonçaient pas eux-mêmes n'étaient point poursuivis. L'Empereur les tenait pour idolâtres, et on les laissait vivre dans la paix de leurs familles. Ces listes de proscription furent couvertes de milliers de noms implorant le supplice avec plus d'instances qu'ils n'auraient sollicité une faveur impériale. Le nombre en devint si considérable que le gouverneur de Méaco s'en effraya et le réduisit à dix-sept cents. Quinze Jésuites résidaient en cette ville ; six sont portés sur les listes, les neuf autres se cachent afin d'entretenir parmi les néophytes l'ardeur qu'ils ont inspirée. Le Père Carvalho, nommé Provincial au décès de Gomez, se voyait encore, par celui de l'Evêque, chargé de l'administration générale. Il essaya d'apaiser l'Empereur et Safioi, son principal ministre. Les tentatives de Carvalho demeurèrent sans effet. L'avidité britannique avait attisé le feu de la discorde ; ce feu ne devait plus s'éteindre, même dans le sang.

Une imprudence des Japonais mit le comble à tous les maux. Les Jésuites les préparaient bien au martyre, mais ils ne prétendaient le provoquer ni par d'intempestives démonstrations ni par des menaces inutiles. Ils se sentaient assez forts pour l'attendre, ils ne croyaient pas qu'il fût bon d'aller au-devant. Les néophytes se réunirent, et ils s'engagèrent, sous serment, à ne jamais souffrir que les Pères fussent exilés du Japon. Les Pères n'épargnent aucune démarche, aucune prière, pour faire rayer cet article du code que les Chrétiens se sont tracé. Le code, qui était signé du sang même des principaux Chrétiens, tombe entre les mains de Safioi. Cent dix-sept Jésuites et vingt-sept Missionnaires des Ordres de Saint-Augustin, de Saint-François et de Saint-Dominique avec sept prêtres indigènes furent traînés au port de Nangasaki ; on les déporta à Macao ou aux Philippines. Vingt-six Jésuites restèrent seuls avec quelques Religieux des autres Instituts. Ucondono, le roi de Tamba et plusieurs familles de distinction partagèrent leur exil. Les uns moururent pendant la traversée des mauvais traitements qu'on leur fit subir ; les autres, comme Ucondono, succombèrent peu de jours après leur arrivée aux Philippines, sous le coup de longues épreuves patiemment endurées.

Carvalho, en partant, avait délégué ses pouvoirs au Père Jérôme Rodriguez. Charles de Spinola était préposé pour vivifier la Foi à Nangasaki et pour être l'historiographe des martyrs dont il partagera la couronne ; tandis qu'un autre de son nom, Ambroise, marquis de Spinola, devenait l'un des plus grands capitaines de son siècle et luttait avec succès contre Maurice de Nassau. Mais à ce troupeau laissé sans pasteur, Daifusama crut que l'appareil des supplices inspirerait une terreur plus profonde. La croix et les bûchers n'avaient effrayé personne ; il commanda d'inventer de nouvelles tortures, et l'on poursuivit les Missionnaires avec tant d'acharnement que bientôt leur existence ne fut plus qu'une agonie dont le récit est surhumain.

« J'existe enfermé dans une cellule obscure, écrit l'un de ces Pères en 1615 ; je n'ai pas aperçu le ciel pendant soixante jours. Je ne reçois la lumière que par une fente de muraille.

Le peu d'espace de mon réduit rend la chaleur intolérable. »

Un autre raconte ainsi sa vie : « Je suis allé trois fois cette année à Grocura, dans le Bungo, non sans peine et sans danger. Je marchais la nuit, souvent sans connaître les chemins, souvent à travers les précipices et les abîmes, et plus d'une fois j'ai roulé jusqu'au fond. Epuisé par le chaud, le froid et la faim, je ne cesse de souffrir. »

Un autre encore écrivait dans le même temps : « A peine suis-je en sûreté dans le coin humide d'une chaumière. Mon hôte ne se fie ni à ses domestiques ni à ses enfants. De temps à autre il me fait passer lui-même un peu de riz. Lorsque tous les gens de la maison dorment, je sors et vais où m'appelle le salut des âmes : l'humidité de mon réduit m'a causé de si vives douleurs dans le flanc qu'il ne m'est plus possible de me coucher ou de me tenir debout ; cependant mon cœur surabonde d'une joie qui rejaillit sur le corps et adoucit toutes mes souffrances. »

Telle était l'existence que les Jésuites d'Europe ambitionnaient; elle fut encore plus affreuse. Fideyoro, fils de Taicosama, avait grandi, et l'âge lui avait appris qu'au lieu d'être le maître il n'était que l'esclave. Fideyoro veut faire trancher la question par les armes. La guerre éclate; enfin Daifusama, vainqueur le 15 juillet 1615, assure le trône à sa postérité. Dix mois et demi après, le 1er juin 1616, il mourait, léguant à Xogun, son fils, la couronne du Japon et sa haine pour tout ce qui était Chrétien et Jésuite. Xogun surpassa les espérances de son père.

Les rois de ces pays faisaient des martyrs : les peuplades indiennes voulurent, elles aussi, apprendre aux Missionnaires que le supplice était souvent à côté du triomphe. Un Spinola luttait à Nangasaki contre les idolâtres; un Aquaviva et un Pachéco expiraient à Salsette. Rodolphe Aquaviva était le neveu du Général de la Compagnie. Né en 1551, il avait fui les grandeurs afin de se consacrer à Dieu, et, déjà mûr pour la science et pour la vertu, il avait quitté l'Europe. Les Missions étaient le chemin le plus rapproché du ciel par le martyre ; Rodolphe y fut envoyé par Mercurien. Akébar, souverian du Mogol, a témoigné le désir de voir et d'entendre des docteurs de la Nouvelle-

Loi. En 1579, Rodolphe Aquaviva, accompagné des Pères Antoine Montserrat et François Henriquez, pénètre dans son empire. Akébar se prête à un apostolat dont il n'ose pas comprendre tous les devoirs. Ses sujets écoutent les Jésuites, ils les admirent; mais leurs efforts sont impuissants pour vaincre les passions et l'orgueil. Aquaviva juge que cette terre sera longtemps stérile; il se décide à retourner à Goa. Le Grand-Mogol les vit s'éloigner avec douleur, et, afin de marquer au Père Rodolphe son estime pour les Missionnaires, il leur accorda la liberté de quatre Chrétiens. A peine le Jésuite est-il arrivé qu'il reçoit ordre d'aller gouverner les Résidences de la presqu'île de Salsette. Il part. Son premier soin est de chercher un lieu propre à la construction d'une église. Le 15 juillet 1583, ils s'occupaient à planter des calvaires, lorsque les indigènes, depuis longtemps courroucés contre les Portugais, fondent sur ces Missionnaires. L'interprète qui les accompagne les prévient du danger; il leur conseille de s'y dérober par la fuite. Aquaviva et Pachéco ne veulent ni reculer ni se défendre. C'est la mort qui vient; ils l'attendront, ils la subiront. Aquaviva n'avait que trente-trois ans. Un coup de hache lui brise les jambes; il tombe; mais, sous la douleur qu'il éprouve, gardant tout son sang-froid, il présente sa tête aux bourreaux. Sa tête roule à leurs pieds. Les Pères Pachéco, Berna, Antoine Francisco, le Frère Araña et vingt Chrétiens qui les suivent partagent le même sort. On les tue à coups de cimeterre, on les perce de mille flèches.

En apprenant que Rodolphe a péri d'une si tragique manière, le Grand-Mogol, qui l'appelait son ami, dépêche un ambassadeur au vice-roi des Indes et aux Jésuites de Goa. Quelques années s'écoulèrent ainsi, mais le vœu qu'Akébar avait formé se réalisa. Des Missionnaires se rendirent dans l'empire du Mogol, et le docteur Ranke, dans son *Histoire de la papauté*, raconte leurs travaux [1] : « En appelant, dit-il, les Jésuites auprès de lui, l'Empereur leur déclara qu'il avait cherché à connaître toutes les religions de la terre, et qu'il désirait aussi de connaître

[1] *Histoire de la Papauté*, par le docteur Léopold Ranke, t. IV, p. 159.

la Religion chrétienne à l'aide des Pères qu'il estimait et qu'il révérait. Jérôme Xavier s'établit à la cour en 1595. Les révoltes des Mahométans contribuaient à disposer favorablement l'Empereur pour les Chrétiens. En l'an 1599, on célébra de la manière la plus solennelle la fête de Noël à Lahore. La crèche du Sauveur fut exposée pendant vingt jours; de nombreux catéchumènes, portant des rameaux dans les mains, se rendirent à l'église et reçurent le baptême. L'Empereur lut avec beaucoup d'émotion une vie du Christ rédigée en langue persane par le Père Jérôme. Il fit apporter dans son palais une image de la Mère de Dieu, faite suivant le modèle de la *Madona del popolo* à Rome, pour la montrer à ses femmes. Les Chrétiens augurèrent de ses bonnes intentions beaucoup plus de succès qu'il n'était permis d'en espérer; néanmoins ils firent de très-grands progrès. Après la mort d'Akébar, qui eut lieu en 1610, trois princes de la famille impériale reçurent solennellement le baptême. Ils se rendirent à l'église, montés sur des éléphants blancs. Le Père Jérôme les reçut, au son des trompettes et des timbales. Insensiblement on crut (malgré quelquefois le changement des dispositions, suivant que l'on était plus ou moins bien, sous le rapport politique, avec les Portugais), on crut pouvoir définitivement consolider le Christianisme. En 1621, on fonda un Collége à Agra, et une station à Patna. L'empereur Dochehangis faisait concevoir, en l'an 1624, l'espérance de se convertir lui-même. »

En 1580, Grégoire XIII, pour confirmer les Maronites du mont Liban dans leur attachement à l'Eglise romaine, leur envoya les deux Jésuites Jean-Baptiste Elian et Jean Brunon, porteurs d'aumônes très-considérables. Il y joignit un catéchisme écrit en arabe, d'autres livres et des ornements d'église. Les Maronites reçurent ces présents dans une assemblée d'Evêques et de prêtres, qui avait été convoquée pour l'élection d'un Patriarche. Dès qu'il fut élu, on lui fit faire sa profession de foi, et il s'occupa avec les deux Jésuites d'instruire les Maronites. La sollicitude de Grégoire XIII pour ces peuples est encore attestée par une bulle du 27 juin 1584, qui établit à Rome un Collége dans lequel de jeunes Maronites

devaient être formés à la piété et aux sciences : un cardinal fut nommé pour le gouverner, et on assigna des revenus pour son entretien. Comme les Missionnaires envoyés d'Italie au Liban n'y demeuraient pas assez longtemps, les Maronites retournaient facilement sur plusieurs points aux erreurs qu'ils venaient d'abandonner; d'un autre côté, les enfants qui arrivaient d'Asie au Collége de Rome ne réunissaient pas toujours les conditions d'âge et de capacité nécessaires pour devenir des sujets utiles; enfin les élèves de ce Collége, de retour dans leur patrie, n'y étaient pas toujours pourvus d'emplois qui leur auraient permis d'utiliser leur zèle et leurs connaissances acquises en Europe. Déterminé par ces considérations, le Pape Clément VIII résolut d'envoyer un Nonce chez les Maronites, et Aquaviva, général de la Compagnie de Jésus, désigna à cet effet Jérôme Dandini, né à Césène, en 1554, le premier de sa Société qui ait enseigné à Paris la philosophie d'Aristote. « Outre la théologie de l'Ecole qu'il savait parfaitement, dit Richard Simon [1], il possédait la théologie des Pères, et surtout la morale, dont il a composé un excellent ouvrage, qui a pour titre *Ethica sacra;* le Pape ne pouvait choisir un homme plus docte et plus capable de traiter avec les Maronites. Dandini partit de Rome le 15 juin 1596 et s'embarqua à Venise le 14 juillet, en habit de pèlerin et sous un nom d'emprunt, afin de mettre en défaut les espions qui eussent signalé le voyage d'un envoyé du Pape. Dandini, accompagné du Père Elian, arrivait le 1er septembre 1596 au monastère de Kanoubin, résidence du Patriarche des Maronites. Le Patriarche renouvela et confirma son obédience au Pape entre les mains des Jésuites.

Sur tous les continents, dans toutes les îles où nous avons déjà vu les Pères semer la civilisation, les mêmes péripéties s'offraient. Ici, c'était l'enthousiasme des catéchumènes qui les accueillait; là, les cruautés des idolâtres. Les joies de l'apostolat se rencontraient toujours auprès des glorieuses souffrances du martyre. Bien des années s'étaient écoulées

(1) *Voyage du mont Liban, traduit de l'italien du R. P. Jérosme Dandini, nonce en ce pays-là*, etc., *Préface*.

dans ces fatigues du corps et de l'esprit. Les Missions prospéraient, fécondées par le sang des Jésuites; mais les supplices n'arrêtaient point l'élan imprimé. En 1581, les Taës, peuplade des Moluques, massacrent les Pères Georges Fernandez et Gomez d'Amaral. Le 13 juillet 1594, Gonzalve Tapia, ce grand veneur d'âmes, selon l'expression du chroniqueur d'Oultreman, est mis à mort par les sauvages de Cinaloa. Quelques mois après, en avril 1595, le Père Abraham Georges, maronite, tomba sous le fer des Ethiopiens. En 1598, le Père François Fernandez va continuer au pays de Bengale la mission qu'a préparée le Jésuite Nicolas Pimenta. Il meurt dans les prisons.

Le trépas leur apparaissait sous toutes les formes; il n'en fit reculer aucun. L'Amérique et l'Afrique devenaient pour eux une seconde patrie, ils s'y attachaient par la douleur et par l'espérance. Le royaume d'Angola était chrétien; les îles de l'Atlantique, les Açores, le cap Vert, les Canaries avaient entendu leur voix. Dans l'année 1604, ils pénètrent en Guinée. Le père Barreira les conduit. Le roi de Sierra-Leone reçoit le baptême; sa famille et son peuple suivent cet exemple. Le souverain de Tora embrasse à son tour le Christianisme. Les Jésuites le décident à vivre en bonne intelligence avec son voisin de Sierra-Leone; et pour cimenter la paix due à l'Evangile, ils leur inspirent à tous deux des sentiments d'humanité.

Quand un prince mourait, on immolait sur son tombeau ses épouses, ses amis et ses esclaves. Cette conduite était passée dans les mœurs : les Jésuites la font abolir. Le Monomotapa ne s'était ouvert qu'une fois devant un Père de la Compagnie, et il l'avait dévoré. Sans s'effrayer du sort de Gonsalve Silveira, d'autres marchèrent sur ses traces; la même destinée les avait atteints. Mais en 1608 le roi de ce pays fut délivré par les Portugais d'une conspiration qui menaçait ses jours. Par reconnaissance, il appelle les Jésuites dans ses Etats. Leur vaisseau échoue sur un banc de sable. Les passagers se sauvent ou meurent. Le Père Paul Alexis voit sur le pont un Cafre malade, et que la mort épouvante : il le charge sur ses épaules, et, à travers les récifs qui lui déchirent les jambes, il dépose au rivage le fardeau de sa

charité. Le Cafre vécut ; mais, deux jours après, le Père Alexis expirait à Zimbao. Ce dévouement ne fut pas perdu ; il fit une si vive impression sur l'esprit des indigènes que lorsque les Pères eurent annoncé la doctrine du Christ, ils rencontrèrent partout des cœurs soumis.

Le Père Oviédo, patriarche d'Ethiopie, était mort en 1577 ; les Jésuites qui avaient partagé sa captivité n'existaient plus. Les Pères Melchior Sylva et Pierre Paëz s'introduisent sous un habit arménien dans cet empire, que le cimeterre des Musulmans protége contre le Christianisme. Paëz arrive ; il bénit, il honore ces néophytes que les souffrances et que l'abandon n'ont pu changer. Paëz a vu l'Empereur. Touché de son courage, le prince l'a fait asseoir sur son trône ; il l'a écouté : il a reconnu la pureté des préceptes évangéliques et il lui a permis de les répandre. A ces nouvelles, les Pères Louis d'Azévedo et Antoine de Angelis accourent avec d'autres Missionnaires. En 1607, des Maisons de Jésuites s'élèvent dans les principales villes d'Ethiopie. Une révolution populaire emporte le monarque ; son successeur ne se montre pas moins favorable que lui à la Religion catholique. Il s'en déclare le protecteur; il écrit au Pape, et, après tant de tribulations, la Mission est fondée. Le vice-roi de Tigré imite l'Empereur. Sela-Christos, frère du souverain, une partie de sa famille et de sa cour reçoivent le baptême.

Au Mexique, la civilisation commençait enfin à faire des progrès ; les Jésuites étaient en même temps dans la Nouvelle-Biscaye et chez les peuples du Grand-Marais ; ils apprivoisaient par toutes sortes d'industries les natures sauvages qu'ils s'imposaient la tâche de conduire au bonheur. Quand les hommes mûrs résistaient à leurs efforts, ils s'adressaient aux enfants ; ils en faisaient les catéchistes des familles, les apôtres de leur patrie, et, dans les Colléges de Mexico, ils les formaient à ce rôle de missionnaires, garantissant la génération naissante des corruptions de celle qui la précédait dans la vie. Des Réductions se créaient sur tous les points, et en 1608 la moitié du Mexique était déjà chrétienne. Cette année-là, la peste sévit. Les habitants font vœu à Notre-Dame : la peste cesse ses ravages, et ils

adressent à Lorette un ex-voto : c'est le portrait de la Sainte-Vierge, fait avec les plus belles plumes des oiseaux les plus rares. Le Père Jean de Plaza et le Père Sanchez, fondateurs de cette Mission, étaient morts à quelques années d'intervalle; mais, en 1604, pour partager avec les autres Religieux le vaste champ qu'ils ont défriché, les Jésuites appellent au Mexique les Frères de Saint-Jean-de-Dieu.

Le Pérou avait, en 1590, ses martyrs et ses succès. Le Père Antoine Lopez mourait empoisonné par les sauvages qui, dans le même mois, massacraient le Père Michel Urrea. Le Père Alfonse Barséna n'en continuait pas moins l'œuvre. Le Tucuman était catholique par lui, et de cette province il s'était pendant vingt ans fait une forteresse d'où il battait en brèche l'idolâtrie et les coutumes barbares. En 1597, Barséna mourut; mais, en 1604, cinquante-six Jésuites arrivèrent au Pérou afin de remplacer les Pères que le travail avait épuisés. Les catéchumènes manquaient à Cusco. Les Jésuites s'aperçoivent que dans cette ville le nombre des aveugles et des muets est immense. Ils apprennent aux aveugles les préceptes chrétiens ; ils leur redisent les histoires de la Bible, puis ils les envoient dans les maisons répéter aux ouvriers les enseignements de la Foi. Le peuple les entourait, il les écoutait avec avidité, et ce que la parole du Missionnaire ne pouvait pas faire, celle de l'aveugle l'accomplissait. Aux muets, les Jésuites révélaient l'intelligence du geste ; les muets à leur tour se transformaient en Catéchistes.

La province du Pérou fut alors partagée en deux vice-provinces, l'une septentrionale, l'autre méridionale. Le Chili, le Tucuman et le Paraguay en composèrent bientôt une troisième. En 1593, Philippe II fit partir huit Jésuites pour le Chili, sous la direction du Père Valdivia. Au sud du Biobio, entre les Andes et l'Océan, il existait un peuple plus cruel et plus indomptable que les autres nations du Chili; c'étaient les Araucans. Ils venaient d'assassiner le gouverneur Martin de Loyola, ils étaient en pleine insurrection, et ils croyaient que l'eau versée sur la tête dans le baptême causait une mort inévitable. Les Espagnols leur étaient encore moins odieux que les Jésuites. Les Jésuites cependant s'avancent vers l'Araucanie pour apaiser cette popu-

lation révoltée. Le Père Martin d'Aranda les harangue ; il leur fait espérer justice.

Au Chili, les Jésuites affranchissaient les esclaves qu'on donnait à leur Collége de Saint-Jacques, et les Araucans se plaignaient d'être réduits en servitude. Aranda n'eut pas de peine à leur persuader que le Christianisme brisait les fers de l'homme au lieu de les forger, et, malgré les marchands espagnols, il parvint, à l'aide de cette parole, à dominer la foule. Les Araucans se soumirent ; mais il fallut garantir leur indépendance. Les Jésuites s'y engagèrent ; ils réussirent. Cet exemple d'affranchissement détruisait les calculs et la fortune de quelques Européens ; l'ambition trompée fit éclater contre les Pères des haines qui se traduisirent en outrages de toute nature. Le Père Valdivia se décide à porter au pied du trône de Philippe II la question de l'esclavage. Le roi d'Espagne comprend et approuve les raisons que Valdivia lui fait valoir. Le Jésuite triomphe, et la liberté avec lui ; il retourne au Chili et, là, les peuples reconnaisants se précipitaient à ses genoux. Tous demandaient à marcher sous la bannière de la Croix, devenue pour eux un indice de salut, un gage de sécurité.

Les Chrétiens étaient assurés d'être libres ; trois femmes d'un chef chilien nommé Agananon s'évadent de sa demeure, elles vont demander le baptême aux Espagnols ; le baptême leur est accordé. Agananon les réclame, ces femmes refusent de rentrer sous son joug ; le chef contient sa fureur, et, comme les autres, il signe la paix que Valdivia leur a fait conclure avec le vice-roi. A quelques jours de là, Agananon apprend que les Pères d'Aranda et Vecchi, avec le frère coadjuteur Diégo Montalban, se rendent dans l'intérieur des terres. Escorté de deux cents cavaliers, le Chilien les suit à la piste. Il fond sur eux au moment où ils distribuaient la parole de Dieu à des peuplades qui ne l'avaient pas encore reçue : les trois Jésuites expirent sous ses coups. Cette triple mort réveilla les préjugés et les spéculations : les Jésuites avaient tout entrepris pour rendre libres les Chiliens, et les Jésuites tombaient victimes de ce sentiment d'humanité. Il fallait les venger en laissant aux Espagnols le droit de trafiquer de leurs semblables ;

mais Valdivia s'oppose à un pareil projet. Ce n'est pas ainsi que la Compagnie de Jésus tire satisfaction du trépas de ses Pères. Valdivia presse plus que jamais la conclusion de la paix entre la couronne d'Espagne et les différents chefs, il la fait signer; il l'offre aux Guagas à la même condition, les Guagas l'acceptent. Quatre nouvelles maisons s'élèvent au Chili pour les Jésuites.

Le principe de liberté que d'Aranda, Vecchi et Montalban avaient scellé de leur sang s'implantait encore au Brésil. Dans cet empire les Pères obtenaient les mêmes succès qu'au Pérou. Joseph Anchiéta était mort en 1597; la même année, comme pour honorer ce grand homme-apostolique, le roi d'Espagne défendait de faire des esclaves au Brésil; il n'y voulait voir que des Chrétiens. Anchiéta et ses collègues avaient si bien consolidé leur œuvre que, huit ans après, la Société de Jésus y possédait un grand nombre de maisons et de résidences. A Bahia on comptait cinquante-six Pères; à Rio-Janeiro et à Fernambouc il s'en trouvait soixante-deux; quarante séjournaient dans les villes voisines, toujours prêts à porter secours aux missions et aux colléges. Ils avaient à lutter contre les convoitises des Européens et contre les instincts sauvages de ces barbares, qui, chrétiens de la veille, ne cherchaient souvent qu'un prétexte pour rompre avec la civilisation. Ils surent résister à la cupidité des uns et à la férocité des autres.

Cette multiplicité de missions n'effrayait point le courage de la Compagnie; elle se sentait assez de vie pour affronter sans cesse des périls renaissants, et, au moment où elle jetait ses Pères dans les archipels du Nouveau-Monde, d'autres s'avançaient en Pannonie et en Valachie.

Le duc de Mercœur, l'un des plus vaillants chefs de la Ligue, a fait sa paix avec Henri IV; en 1601, l'Empereur Rodolphe lui offre le commandement de ses armées contre le Turc. Mercœur accepte, mais il veut des Jésuites comme auxiliaires; les Jésuites le précèdent en Hongrie. Ils assistent à la bataille de Stuhl; ils bénissent la victoire que les Chrétiens viennent de remporter sous les murs de cette ville; puis, le Turc chassé

de ces provinces, les Jésuites poursuivent leur carrière de missionnaires. En 1603, le Père François Zgoda rencontre à Kaménitz un ambassadeur que le grand Kan de Tartarie envoie au roi de Pologne. Il lui demande s'il est possible de s'introduire dans sa patrie : l'ambassadeur répond qu'il faut avoir un firman du sultan ou y entrer comme prisonnier. Zgoda se laisse prendre par les Tartares ; l'ambassadeur qu'il a vu à Kaménitz le rachète, il le présente à ses concitoyens comme un docteur de la loi catholique. Le Jésuite est au comble de ses vœux ; il s'établit non loin de Théodosia ou Caffa, sur une baie de la Mer Noire. Du consentement des indigènes, il commence à prêcher l'Evangile ; ses fatigues ne sont pas infructueuses, et bientôt il fonde une chrétienté nouvelle.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

de ces provinces, les illustres [illegible] il [illegible]
sionnaires. En 1663, le Père François [illegible] à [illegible]
même un ambassadeur que le [illegible] de Tartarie envoie au
roi de Pologne. Il lui demande s'il est possible de s'introduire
dans sa patrie ; l'ambassadeur répond qu'il faut avoir un [illegible]
du [illegible] y entrer comme [illegible] ; [illegible]
due par les Tartares ; l'ambassadeur qu'il a vu à [illegible] le re-
[illegible], il le présente à son [illegible] de la
la catholicité [illegible] ses [illegible] ; il
[illegible] de [illegible] en [illegible], sur une [illegible] de la Mer
Noire. Du consentement des indigènes, il commence à prêcher
l'Évangile ; ses fatigues ne sont pas interrompues et [illegible] de
quelques chrétiens [illegible].

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE I.	— Généralat de saint François de Borgia.	1
— II.	— Dernières années de saint François de Borgia.	45
— III.	— Missions étrangères sous Borgia.	109
— IV.	— Généralat d'Everard Mercurian.	138
— V.	— Les Jésuites en Angleterre jusqu'à la mort d'Elisabeth.	183
— VI.	— Premières années du généralat d'Aquaviva.	256
— VII.	— Les Jésuites et la Ligue en France.	314
— VIII.	— Le Japon et autres missions des Jésuites.	380

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

Lettre de Saint-François de Borgia à Saint-Ignace de Loyola.

+

muy Rdo mi pe./

aunq el hermo mre manuel haze su officio d'andar
cuenta a vra pd de como por las 5tas oraciones dessa
casa/ y vra 8a nos ha dado buen camino con buen
tiempo/ con todo no dexare de dezir lo mesmo
assi pa dar gras al Sor/ como pa suplicar
a vra pd no seamos olvidados en sus oraciones
pastor q el Sor nos dexe llegar no solo a mi
provincia mas aun a la patria desseada
dispost gaudium et leticia/. bendito dios todos
viene buenos/ aunq cansados. creo q si cami
nassemos sin nosotros/ no sentiriamos tanto
el camino/ al provincial de la obra pido
lo suplico q mucho amor go/ q no sera me
nos de la gloria edificatio del templo ma
terial./ y al pe mre polanco q no se olvi
de de hazernos participantes de sus
letras/ y de como le va a mi dispo de
esquilache/ y a dn Jeronimo de fonseca
con los demas del memorial q le dexe
a la partida/ y al pe mre simon con los
pes portugueses. q si parte por setetre
quisiera q el camino de genova o nisa
es mas peor q el de genova a lorengo

y en sus oraciones me encomiendo con todo de
veras y confusion / no olvidando el padre
miyona y padre ludovico con todos los hermanos dela
casa / a laqual acreciente nuestro señor en su mayor
servicio y en espiritu aumente hasta mayores
dones. que el bien universal dela yglesia
amen de Avinyo / a 8 de março 1551

Su hijo y siervo

el duque
pecador

Al muy R[everen]do s[eñ]or mi p[adr]e el maestro ignacio
preposito General dela Compañia de Jesus.
A sancta Maria dela Strada en Roma.

1551.
Auino 8 di Marzo
Il ducha di Gandia

Lettre de Saint-Louis de Gonzague à sa Mère.

Ill.ma S.ra Madre in Xpo oss.ma

Pax Xpi

Li giorni passati avvisai V.S. Ill.ma della giunta mia à Roma con con=
valescenza della febre, et altre malattie di Napoli; hor li confirmo
l'istesso, et che per gratia del Sig.re mi trovo in stato che posso
proseguir li studij incominciati; per li quali haverò bisogno de' libri
che qui mi faccia consegnar M. Gio. Bat. Ho ritrovato
che nel li scudi più di 8. conti, et mancar altre tre, oltre di
questi spesi li 30 ec. dell'altro mondo, per una dispensa
che accadette à detto M. Gio. Bat.ta onde credo che li danari
che la passata gli diedi ne detti mesi però la prego
acciò finir tutti sopravanzi, che mancano, farmi somministrar
di altretanti: perchè mi mando la p.a volta cinque scudi
Con che per fine gli prego dal S.re ogni augmento di
sue S.te gratie. Di Roma alli 29 Maggio 1587

Di V.S. Ill.ma

Figliolo in Xpo obedientiss.mo

Aluigi Gonzaga

pregola anco voglii rimetter quarto di ... che già ho datto a scrivar i
libri che con essi s'hanno à pagare.

Lettre du Cardinal Tolet au Pape.

+

S.me P.

Nõ attribuisca la S. V. questo che adesso significarò, a leggerezza, et precipitatione ò passione alcuna, perche sono molti mesi che sto sopra questo pensiero et deliberat.e, et l'ho fatto raccomandato à Dio, et alla gloriosa Vergine madre, et fatto raccomendare à servi di Dio, doppo tutto queste cose quanto è in me, so risolutissimo di rinuntiar il capello con ogni altra cosa, et ritirarmi in solitud.e à finir il pocho residuo di mia vita. quatro ragione in summa mi inducono, et impellono à questo. la prima è il pocho progresso che fo nel spirito con questa dignità, che mi pare perder più presto che guadagnare, et tornar à dietro nõ che andar inanzi. la seconda è apprensar molti impedim.ti disturbi, distrattione, et occasione di refredarsi nel amore verso Dio, il quale io prepongo à tutte quante le cose di questo mondo. la tertia è il desiderio che Dio per sua gratia mi da di lasciare per amore suo tutto quanto hò, et nostro Signor però questo affetto molto più che lasciare. queste tre ragione in breue delle sono in pratica, cosi ample et multiplice che per explicarle bisogneria far un libro. et parlando come inanzi Dio, mi tengono con perpetuo scontento, et tristezza di animo. che si ben alcuna volta la occulto, mi spesso nõ la posso dissimulare, et mi fanno viuer con fastidio quasi continuo di tutte queste cose esteriore. la quarta è accessoria et manco principale le poche forze corporale, che veramente mi bastano in venir à congreg.e, consistorii et altri publici conventi, et pareno fuora di modo. adiungendo lo pocho che in queste cose servo à Dio. nõ so con che parole possa esprimer il sentimento di tutte queste cose del anima mia, si potra per il effetto un pocho cognoscer, cõe mi fù lasciar cõ summa contentezza quello che il mondo tanto brama, et abbraccia. Supplico à V. S. con la maggior instanza che posso,

a qui eū *(margin)* p̃ amor di Christo V. S. che tanto fece p̃ noi, et p̃ amor di la Madre, sua
lines essenz sacratissima da chi V. S.ᵗᵃ è tanto devoto, p̃ amor di chi io fo tutto questo,
p̃p nos omnes pastor est, accetto V. S. questa rinuncia di Sogmini et ponsione, et cosi che hò, et mi
lasci retirar, et morir come io tanto desidero, et gran tempo hò desiderato.
che poco ò niente p̃le V. S.ᵗᵃ con questa mia partita. Et nō si risolua
a negarmi questo. senza pregar Dio et la sua gloriosa madre illuminero
quello che conviane, et ò la sua S.ᵗᵃ volūtà. che p̃ questa causa hò fatto
questo in scrittis. et consideri questo domando nō hauer altra mira
corā Deo viuenti, che il suo divino servitio, et la salute di l'anima
mia con quella affettione che io devo à Dio et ala Madre S.ᵐᵃ p̃ tanto
io li torno à supplicar instantissime et con ogni humilità. et la S. V.
et mostri in questo il amor che mi tiene tanti anni sono, et mi hà
mostrato in tanti modi. Ne paghi questo p̃ argum.ᵗᵒ di ingratitud.ᵉ
verso lei, et di nō cognoscer li benef.ⁱ riceuuti di la S. V. che Sa
Dio che cia hà di giudicare che stò lontanissimo di tal ingrati
tudine p̃che si nō fussi altro che hauer mi dato cose, le quale
io potessi lasciar p̃ amor di Dio. restaria obligatissimo p̃ sempre
amar la S.ᵗᵃ V. quanto piu che li benef.ⁱ in se stessi fatti mi di
la S. V. et il amor con che li hai fatto, sono grandissimi. et
officacissimi p̃ obligar al ogni gratitud.ᵉ Dio sia sempre con V. S.
et li dia ogni bene. resto aspettando il comandam.ᵗᵒ di V. S. quan
do sarà servita farmi lo intender. 3. di 7bre. 1594.

di V. S.ᵗᵃ

humil.ᵐᵒ et obligat.ᵐᵒ servitore et creā
F. C. toledo

Lettre du Roi Philippe II d'Espagne,
Au Général de la Compagnie de Jésus.

Hi.

R. y devoto P. Gnàl.

Mucho he sentido el destierro que en francia se ha hecho a los Padres de vrã orden aunque es aprobacion suya hauerse hecho por la causa y por la mano que ha sydo. En mis Reynos y en mi podeis creer que hallareis to ? da buena acogida y que en lo que os tocare terne la quenta que es razo como mas particularm.te lo entendereis del Duque de Sesa mi Embaxador a quien me remito. De Madrid 20 de Abril 1595

Yo el Rey.

Lettre du Roi de Bungo au Général des Jésuites.

(Autographe Japonais du XVI[e] Siècle.)

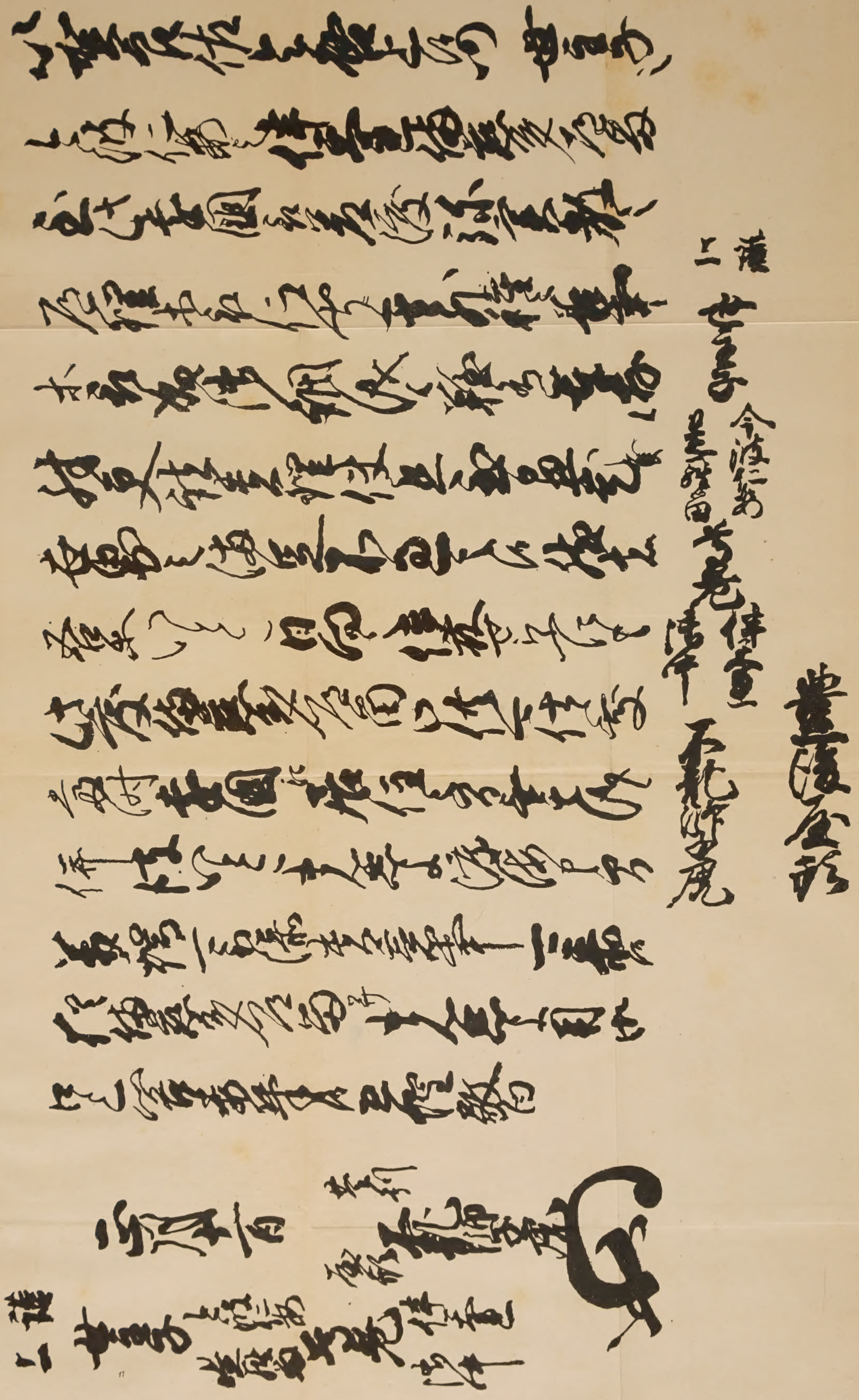

BX3706 .C926 v.2
Histoire religieuse, politique et
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00051 9266